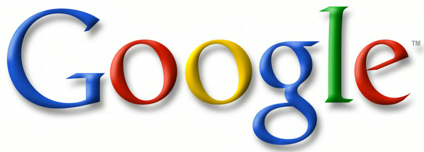
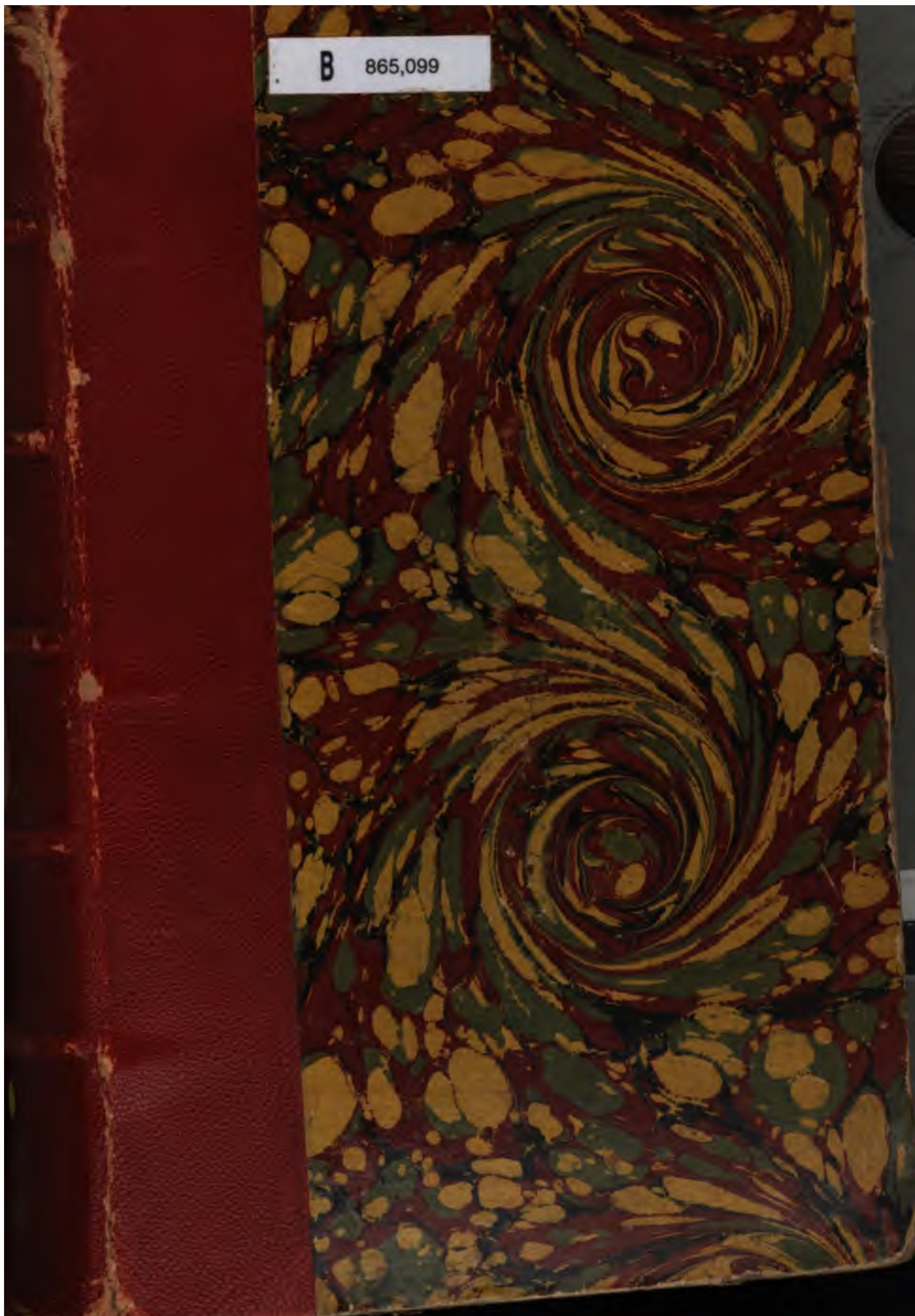





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
BRARY
OF THE
IVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

AU TEMPS D'AUGUSTE

PAR

CLOVIS LAMARRE

DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LISBONNE

TOME TROISIÈME



PARIS
LIBRAIRIE JULES LAMARRE
14, RUE DROUOT, 14

1907

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

poème. — VI. Œuvres attribuées à Ovide et qui ne sont certainement pas de lui. D'autres quoique sérieusement contestées, peuvent être de lui : 1° *Priapeia* ; 2° *Consolation à Livie sur la mort de Drusus son fils*, examen de ce poème de 474 vers ; 3° *Nux* (Le Noyer), élégie de 182 vers, analyse et appréciation.

I

Non seulement de tous les élégiaques mais de tous les poètes latins, Ovide est celui qui nous a laissé le plus de vers. Il est aussi celui qui a pris le plus de soin de nous renseigner sur lui-même : maints passages de ses ouvrages fournissent sur sa naissance, sur ses premières années, sur sa carrière et sur toute sa personne des détails auxquels il ne manque que fort peu de choses pour en faire une biographie complète[1].

(1) Quelques courtes biographies d'Ovide figurent dans les mss., mais n'ont pas grande valeur.

Voir : Ald. P. Manuce, *P. Ovid. Nas. vita ex ipsius Ovidii operibus collecta*, 1502 ; J. Masson, *P. Ovid. Nas. vita, ordine chronologico, sic delineata ut poetæ fata et opera veris assignentur annis*, etc. Amsterdam, 1708 ; Villenave, *Vie d'Ovide*, 1809, in-8° ; Leutsch, Ersch und Gruber's Enc. III 8, 1836, pp. 39-54 ; J. Janin, *La poésie et l'éloquence à Rome au temps des Césars*, 1864, in-8° chap. II, *Ovide*, pp. 134-240 ; Eug. Nageotte, *Ovide, sa vie, ses œuvres*, 1872, in-8° ; les introductions des principales éditions et celle des *Morceaux choisis des Métam.* par P. Lejay, 1901 ; puis, sur des questions particulières ayant trait à la vie du poète ou à la chronologie de ses œuvres : H. de la Ville de Mirmont, *Ovide à l'école de grammaire, Rev. univers.* 1900 ; H. Bornecque, éd. de *Sénèque le rhéteur*, 1901 ; M. Meyer, *De recitationibus et de Ovidio*, thèse, 1846 ; Th. Dyer, *On the cause Ovid's exile, Classic. Mus.*, 1847, pp. 229-247 ; G. Boissier, *L'Opposition sous les Césars*, 1875, in-8°, ch. III, *L'exil d'Ovide* ; E. Thomas, *Sur les causes de l'exil d'Ovide, Rev. de Philol.* XIII, 1, pp. 47-50 ; E. Koerber, *de P. Ovid. Nas. relegationis caussis*, Petersburg, 1883, gr. 8, 40 p. ; Cacciabue, secundus, *De Ovid. relegationis causis : saggio de letter. lat.*, Alessandria, 1897, 26 p. ; — J. Heuwes, *De tempore quo Ovidii Amores, Heroides, Ars amatoria*

Ses trois noms sont Publius Ovidius Naso. Il naquit à Sulmone, cité qui passait, comme il le rappelle au IVe livre des *Fastes*, pour avoir été fondée par Solyme, un des compagnons d'Énée[1], et qui était située sur le territoire des Péligniens[2], à quatre-vingt dix milles de Rome.

Sulmo mihi patria est, gelidis uberrimus undis,
Millia qui novies distat ab urbe decem.
Trist., IV, 10 v. 3-4.

Le pays ne manquait pas de charme, si nous nous en rapportons à la description qu'il en fit un jour en invitant sa maîtresse à l'y venir trouver : salubrité de l'air, sources d'eau vive en abondance capables par leur fraîcheur de combattre les ardeurs les plus brûlantes de la canicule, végétation vigoureuse, fertilité de la terre en blé, en vignes et même en oliviers, prairies sillonnées de ruisseaux et présentant un épais tapis de verdure, tel était le lieu qui l'avait vu naître, celui des trois cantons péligniens où se trouvait le domaine de son père :

Pars me Sulmo tenet Peligni tertia ruris ;
Parva sed irriguis ora salubris aquis.
Sol licet admoto tellurem sidere findat,
Et micet Icarii stella proterva canis,
Arva pererrantur Peligna liquentibus undis ;
Et viret in tenero fertilis herba solo.
Terra ferax Cereris, multoque feracior uvæ :
Dat quoque bacciferam Pallada rarus ager ;
Perque resurgentes rivis labentibus herbas
Gramineus madidam cespes obumbrat humum.
Amor., II, 16 v. 1-10.

conscripta atque edita sint. Münster a-R. Pr. 8, 57 p., 1883; G. Wartenberg, *Quæst. Ovidianæ, quibus agitur, de Tristium, Ibidis, epistolarumque, quæ « ex Ponto » inscribuntur, temporibus*, Berlin, Diss. 8, 1885, 113 p.

(1) *Fast.* IV, 79-80 :

Hujus (Æneæ) erat Solimus, Phrygia comes exsul ab Ida,
A quo Sulmonis mœnia nomen habent.

(2) Il dit en parlant de lui, *Amor.* II, 1, 1 : « Pelignis natus aquosis », et *Amor.* III, 15, 3 : « Peligni ruris alumnus ».

La date de sa naissance ne nous est pas moins connue. Il vint au monde l'année où périrent dans la guerre de Modène, les consuls Hirtius et Pansa,

Qum cecidit fato consul uterque pari [1].
Trist., IV, 10 v. 6.

et le deuxième des cinq jours de la fête de Minerve, celui où commençaient les combats sanglants des gladiateurs, c'est-à-dire le 20 mars 711 de Rome (43 av. J. C.). Par une coïncidence remarquable, son frère était né jour pour jour douze mois avant lui, de sorte que leur anniversaire se célébrait en même temps par l'offrande de deux gâteaux :

Nec stirps prima fui, genito jam fratre creatus,
Qui tribus ante quater mensibus ortus erat.
Lucifer amborum natalibus adfuit idem ;
Una celebrata est per duo liba dies :
Hæc est, armiferæ festis de quinque Minervæ,
Quæ fieri pugna prima cruenta solet.
Trist., IV, 10 v. 9-14.

Il appartenait à une famille qui, aussi loin qu'on en examinait l'origine, se glorifiait d'aïeux chevaliers,

Seu genus excutias, equites, ab origine prima,
Usque per innumeros inveniemur avos,
Pont., IV, 8 v. 17-18

si bien qu'il ne dut ce rang, ni à une fortune récemment constatée par le cens,

Non modo fortunæ munere factus eques,
Trist., IV, 10 v. 8.

ni aux tourmentes de la guerre,

Non modo militiæ turbine factus eques,
Amor., III, 15 v. 6.

(1) Nous avons déjà vu ce vers dans Lygdamus. Cf. tom. II, p. 483.

mais comme il se plut à le répéter, à une longue suite d'ancêtres ;

Si quid id est, usque a proavis vetus ordinis heres.
Trist, IV, 10 v. 7 ; *Amor.*, III, 15 v. 5.

La fortune de ses parents consistait en biens fonciers et son père, qui les faisait valoir soigneusement, semble avoir suivi les vieilles traditions de ces familles de chevaliers provinciaux dont parle Tacite à propos d'Agricola. A l'encontre de ce qui alors se passait trop souvent à Rome dans les grandes maisons, l'éducation des enfants n'y était pas livrée à des mains serviles ; la mère et le père s'occupaient eux-mêmes de leur donner les premiers éléments de l'instruction, se chargeaient de leur apprendre à lire, à écrire et à compter. Un passage des *Tristes* nous est une preuve des soins de ce genre reçus par Ovide : nous l'y entendons, dans son exil, regretter comme une cause de sa perte l'amour des lettres auquel devaient l'amener ces premières leçons : « Maudites soient mes études, s'y écrie-t-il, et les leçons de mes parents et la première heure où mes yeux se sont attardés sur une écriture. »

Heu mihi, quod didici, quod me docuere parentes,
Literaque est oculos ulla morata meos !
Trist., II, v. 343-344.

Ses parents ne pouvaient toutefois le mener bien loin dans ses études et Sulmone n'était pas une ville de ressources pour l'enseignement. D'un autre côté, en ces temps de trouble, la prudence commandait aux propriétaires ruraux de rester chez eux pour surveiller leurs intérêts. Dès qu'Ovide et son frère furent en âge de recevoir une instruction moins élémentaire, ils furent donc envoyés à Rome, loin de la maison paternelle, comme naguère Marcus et Quintus Cicéron. Leur départ du pays natal eut lieu sans doute en l'an 31, alors qu'Ovide avait environ douze ans ; car c'était à cet âge que d'ordinaire on envoyait les enfants dans les

écoles de grammaire[1] et peut-être devons-nous voir une sorte de souvenir de cette date marquante de sa vie d'écolier dans la phrase des *Métamorphoses* où, d'une manière si singulière, il a reporté jusque dans l'histoire de personnages mythologiques l'usage établi de son temps : « La sœur de Dédale, raconte-t-il, ignorant les arrêts du destin, lui avait confié l'éducation de son fils, lorsque, arrivé à sa douzième année, il fut capable de recevoir ses leçons »,

Namque huic tradiderat, fatorum ignara, docendam
Progeniem germana suam, natalibus actis
Bis puerum senis, animi ad præcepta capacis.
Met., VIII, v. 241-243.

De quel grammairien fut-il l'élève ? De l'un des plus réputés assurément, puisqu'il nous dit qu'il suivit à Rome les cours des maîtres les plus célèbres ;

Imus ad insignes urbis ab arte viros.
Trist., IV, 10 v. 16.

Mais les commentateurs ne sont pas d'accord sur le nom de ce *grammaticus :* les uns, comme Pomponius Lætus, parlent, d'après une biographie donnée par un manuscrit, de Plotius Grypus, d'autres de Plotius Gallus, et d'autres encore d'un certain Hygin, affranchi d'Auguste qui avait un grand nombre de disciples. Mais les temps où professèrent l'un et l'autre Plotius ne s'accordent pas avec l'âge qu'avait Ovide, et quant à Hygin, Suétone dit, à la vérité, qu'il vécut dans son intimité, *familiarissimus*[2], mais rien de plus. Mieux vaut n'énoncer à ce sujet aucune affirmation. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'Ovide ne semble pas avoir gardé de cette école de grammaire des souvenirs bien agréables. Il fallait s'y rendre dès la première heure du jour, et le maître ne devait guère s'y montrer plus tendre que le rigide Orbilius dont Horace nous a fait connaître

(1) Cf. H. de la Ville de Mirmont, *Ovide à l'École de grammaire, Revue univ.* 1900, 1, pp. 470-477.
(2) *De illustr. grammat.*, 20.

les procédés par l'épithète de *plagosus*; car n'est-ce pas une réminiscence que cette apostrophe à l'Aurore que contient une élégie des *Amours* : « C'est toi qui voles aux enfants leur sommeil et qui les livres aux maîtres pour que leurs mains délicates subissent les coups cruels de la férule ! »

Tu pueros somno fraudas, tradisque magistris,
Ut subeant teneræ verbera sæva manus.
Amor., I, 13 v. 13-14.

Quoi qu'il en soit, c'est là qu'en se rendant compte des règles de la langue latine, en copiant et en récitant par cœur les vieux poètes de Rome, en se livrant aux exercices variés dont se servaient les *grammatici* pour ouvrir, aviver et former les jeunes imaginations [1], il apprit aussi à parler le grec et à lire pour la première fois les œuvres de cette littérature hellénique dont il poursuivit ensuite l'étude avec délices et témoigna plus tard dans tous ses écrits une connaissance si profonde. Déjà il donnait des preuves manifestes de la vocation qui l'entraînait vers la poésie lorsqu'il passa de l'école de grammaire dans celle de déclamation.

Ce passage n'avait pas lieu pour tous les écoliers au même âge et dépendait surtout du degré d'instruction auquel ils étaient parvenus [1]. Les *grammatici* naturellement les retenaient le plus longtemps possible, de sorte qu'ils n'arrivaient chez les rhéteurs que vers l'âge de seize ans, à peu près en même temps qu'ils abandonnaient la petite toge prétexte pour prendre la toge virile. Vous savez que la prise de toge virile se célébrait à Rome une fois par an, le XVI des calendes d'avril (17 mars), à l'époque des fêtes de Bacchus. La réunion de cette cérémonie et des *Liberalia* avait été faite à dessein, disait-on, parce que, à la sortie de l'enfance, la *toga virilis* était l'emblème d'une liberté plus grande. Il ne serait donc pas étonnant qu'on se fût plu

(1) Cf. E. Jullien, *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*, 1885, thèse, chap. VIII.

généralement à faire coïncider cette liberté nouvelle avec le nouveau genre de vie que comportait l'entrée dans les écoles d'un ordre supérieur. Mais nous ne savons pas avec précision en quelle année Ovide et son frère célébrèrent leur virilité; le résumé biographique donné par la dixième élégie du IV[e] livre des *Tristes* mentionne bien cet important événement de leur vie et rappelle soigneusement que, par suite de la classe à laquelle ils appartenaient, ils revêtirent alors le laticlave pourpré,

> Interea, tacito passu labentibus annis,
> Liberior fratri sumpta mihique toga est,
> Induiturque humeris cum lato purpura clavo;
> *Trist.*, IV, 10 v. 27-29.

seulement la date n'y est pas et nous devons hésiter entre les années 28, 27 ou 26.

Le moment était venu de se choisir une carrière. Leur père, qui était un homme positif et qui, dans leur intérêt, se préoccupait avant tout du profit matériel qu'ils pourraient tirer plus tard de leur instruction, voulait qu'ils dirigeassent leurs études vers l'éloquence en vue du barreau ou des fonctions publiques. Or, on n'apprenait plus l'éloquence, comme dans l'ancien temps [1], en s'attachant à la personne d'un grand orateur; les débats passionnés du Forum n'existaient plus, aucune voix puissante n'avait plus à traiter des intérêts publics, et, par l'effet de la révolution qui s'était opérée dans les mœurs politiques, les rhéteurs, comme nous le verrons tout à l'heure dans le chapitre qui leur sera consacré, se flattaient de fournir la meilleure des préparations à l'art oratoire. Il importait donc, semblait-il, de suivre les cours de ceux qui avaient le plus de réputation, et c'est ce que fit Ovide, en choisissant pour maîtres deux des quatre professeurs les plus célèbres du temps, M. Arellius Fuscus et M. Porcius Latron. Vous trouverez plus loin des détails sur l'un et l'autre : il

(1) Cf. Tac., *Dial. sur les orat.*, ch. 34.

suffit ici de les caractériser tous les deux en quelques mots. Fuscus, sans manquer de couleur, de chaleur et de mouvement, sacrifiait volontiers les arguments et se donnait surtout libre carrière dans les descriptions; son élocution brillante avait quelque chose d'embarrassé et d'obscur; recherchant les mots éclatants et l'imitation des poètes, il n'aimait rien tant que d'exercer son imagination dans la *suasoria*, sorte de monologue ou de discours du genre délibératif mis dans la bouche d'un personnage qui hésite sur ce qu'il doit faire lui-même en présence de circonstances données ou bien qui démontre à un auditeur fictif l'avantage de prendre une décision dans un certain sens. Porcius Latron, au contraire, préférait la *controversia*, exercice plus difficile et qui avait pour but spécial de préparer à l'éloquence judiciaire, puisqu'on y parlait sur des cas douteux que l'on supposait soumis à un tribunal. Très préoccupé du naturel, il condamnait tout développement inutile, abondait en traits habiles, montrait de la netteté dans ses divisions et se plaisait à recourir aux exemples historiques; mais, tout grand maître qu'il était, il n'avait du droit qu'une connaissance insuffisante, ce qui l'obligeait à laisser de côté les questions les plus importantes, et il s'était mis si peu en contact avec la réalité qu'ayant eu un jour à plaider en Espagne pour un de ses parents, il commença par un solécisme le discours qu'il devait prononcer sur la place publique et se trouva réduit à demander qu'on transportât l'audience dans une salle fermée [1]. Un tel fait montre mieux que tout ce qu'on pourrait dire combien ces exercices de rhétorique, quelque ingénieux qu'ils fussent, répondaient peu aux conditions et aux nécessités de la pratique : la fiction y jouait un trop grand rôle. Développaient-ils du moins l'intelligence des jeunes gens? Oui certes; ils aiguisaient leur esprit et servaient à leur instruction générale; mais non sans fausser sensiblement leur goût; ils leur donnaient la mauvaise habitude de se

(1) *Sén. le père*, IX, *Préf.* 3 ; Quint., *Inst. Orat.*, X, 5, 18.

payer de mots au lieu d'exprimer des sentiments vrais, les accoutumaient à considérer le brillant éclat d'un triomphe remporté par n'importe quels moyens plutôt que le côté moral des questions, les portaient en un mot à apprécier la forme et les accessoires beaucoup plus que la vérité et la solidité du fond. La preuve en est le choix même des sujets des déclamations : nous en connaissons un assez grand nombre et il s'en trouve de si bizarres par les circonstances de la cause, de si extravagants par les pensées à rendre, de si scandaleux même par les détails obscènes nécessairement amenés, qu'on éprouve autant de peine que de surprise à voir un tel manque de mesure et de réserve dans les procédés employés pour instruire la jeunesse studieuse de la capitale du monde.

Avec la souplesse et la simplicité naturelles de son esprit Ovide était appelé à briller dans ces exercices. Sénèque le Père le cite en effet comme un des bons élèves des grands déclamateurs. Il admirait beaucoup Latron qu'il écoutait avec assiduité ; mais il avait une manière de parler toute différente de la sienne, montrant dans ses discours la politesse, les qualités élégantes d'un caractère aimable et « dès cette époque, dit Sénèque, on ne pouvait considérer son style que comme des vers mis en prose ; *oratio ejus jam tum nihil aliud poterat videri quam solutum carmen* [1] ». Aussi s'était-il attaché tout particulièrement au cours d'Arellius Fuscus, l'imitateur des poètes ; comme lui, il se plaisait à se lancer dans les descriptions et traitait plus volontiers les *suasoires* que les *controverses*. Il n'abordait celles-ci que lorsqu'elles portaient sur des sujets psychologiques ; mais alors il lui arrivait d'y déclamer avec beaucoup plus de talent que tous les autres. Voici le sujet d'une de ces controverses pour laquelle, paraît-il, il avait reçu de l'auditoire à plusieurs reprises de chaleureux applaudissements : « Un mari et sa femme s'étaient juré mutuellement que, si quelque malheur frappait mortelle-

(1) Sén., éd. Bornecque, 1901, *Controv.*, II, 2 (10).

ment l'un d'eux, l'autre ne lui survivrait pas. Le mari, parti en voyage, envoya à sa femme un messager chargé de lui annoncer qu'il était mort. La femme se précipita d'un lieu élevé. Ramenée à la vie, elle reçoit de son père l'ordre de divorcer ; elle refuse et son père la chasse. » En nous donnant le libellé du sujet, Sénèque nous a conservé toute une série de fragments de la déclamation, passages d'autant plus curieux pour nous qu'ils nous présentent un spécimen authentique du travail scolaire de l'étudiant. On y remarque du mouvement et de l'esprit ; le seul reproche que lui adresse le rhéteur est de s'être jeté à travers les lieux communs sans s'astreindre à un ordre régulier, et cette critique amène l'explication de sa préférence pour les *suasoires*, dans lesquelles il pouvait plus librement se livrer à son imagination, « toute argumentation sérieuse lui étant à charge, *molesta illi erat omnis argumentatio.* »

Vous comprenez qu'avec une telle disposition d'esprit la perspective du barreau ne devait guère lui sourire. Son aîné, qui semblait né pour la lutte et les combats bruyants des tribunaux,

> Fortia verbosi natus ad arma fori,
> *Trist.*, IV, 10 v. 18.

s'y préparait de tout cœur. Mais lui, pour qui les mystères sacrés étaient pleins de charmes, les Muses l'attiraient en secret à leur culte. Son père avait beau lui répéter que la carrière du poète est stérile et qu'Homère lui-même mourut dans l'indigence, si, ému de ses avis, il disait adieu à l'Hélicon et tâchait de s'exprimer en simple prose, les mots venaient, comme malgré lui, se ranger sous sa plume dans le cadre métrique, et tout ce qu'il voulait écrire était vers :

> At mihi jam puero cælestia sacra placebant,
> Inque suum furtim Musa trahebat opus.
> Sæpe pater dixit : « Studium quid inutile tentas ?
> Mæonides nullas ipse reliquit opes.
> Motus eram dictis, totoque Helicone relicto,

Scribere conabar verba soluta modis :
Sponte sua carmen numeros veniebat ad aptos ;
Et, quod tentabam dicere, versus erat.
Trist., IV, 10 v. 19-26.

Vraisemblablement ce fut une grande joie pour lui d'en finir avec les exercices scolaires par ce voyage de Grèce que devait entreprendre tout fils de famille désireux de compléter son instruction. Il le poussa jusqu'en Asie et ne rentra à Rome qu'après avoir passé près d'une année dans l'île de Sicile en compagnie de son ami le poète homériste Macer. Une lettre, écrite beaucoup plus tard en ses jours d'infortune [1], rappelle les doux souvenirs de leurs pérégrinations et de leur intimité.

II

Au retour de cette charmante expédition, de graves préoccupations l'assaillirent. Non seulement il eut la douleur de perdre son frère qui venait d'avoir vingt ans et, avec lui, comme il le dit en se souvenant peut être d'une expression d'Horace, une partie de lui-même,

Jamque decem vitæ frater geminaverat annos,
Quum perit, et cœpi parte carere mei ;
Trist., IV, 10 v. 31-32.

mais les espérances que ses parents avaient conçues sur ce fils aîné se reportèrent entièrement sur lui, et il dut, pour ne pas leur causer un nouveau chagrin au milieu de circonstances aussi pénibles, se conformer docilement à leurs désirs en embrassant la carrière qui n'était pas de son goût. Il fit partie des *centumvirs* [2], corps judiciaire qui

(1) *Pont.* II, 10 v. 21-42.
(2) *Trist.* II, v. 94 ; *Pont.* III, 5 v. 23.

avait un mandat annuel et dont la présidence appartenait au préteur urbain. Ensuite il fut appelé successivement à deux des charges du *vigintivirat*, qu'ambitionnaient d'ordinaire les jeunes gens qui voulaient arriver aux plus hautes magistratures et au sénat : il fut d'abord *decemvir stlitibus judicandis*,

> Inter bis quinos usus honore viros,
> *Fast.*, IV, v. 383.

et, comme tel, chargé peut-être de présider une des sections des *centumviri*; puis il remplit les fonctions de *triumvir*,

> Eque viris quondam pars tribus una fui.
> *Trist.*, IV, 10 v. 34.

Il y avait deux sortes de *tresviri* : les *monetales* à qui incombait le soin de surveiller la frappe des monnaies, et les *capitales* qui jugeaient les esclaves et les petites gens, administraient les prisons, présidaient aux exécutions; le vers ci-dessus ne dit pas à laquelle de ces deux classes il appartint, mais les fonctions déjà exercées par lui indiquent suffisamment que ce fut à la deuxième. Il s'acquitta d'ailleurs de ses devoirs consciencieusement et à la pleine satisfaction de ses concitoyens; il avait le droit de s'en faire un mérite [1]. Cependant, de même que la gloire des armes ne l'avait jamais tenté [2], l'ambition politique ne lui vint pas et lorsqu'il fut question de se préparer à prétendre au sénat, il y renonça; se contentant de l'angusticlave [3] des chevaliers, il considéra les hautes magistratures comme un fardeau trop pesant pour lui, incompatible avec son tempérament et peu fait pour son esprit qui, répugnant aux fatigues d'un travail suivi, ne trouvait rien de

(1) Cf. *Trist.* II, v. 93-96.

(2) « Dans ma jeunesse, j'ai échappé aux dures fatigues des combats et je n'ai jamais manié les armes que dans nos jeux. » *Trist.*, IV, 1 v. 71-72.

(3) Tunique qui ressemblait au laticlave des sénateurs avec cette différence qu'elle était ornée d'une bande de pourpre plus étroite.

plus charmant, hors des soucis de cette ambition, que les [illegible] le couvraient décidément les [illegible].

[illegible]

[illegible] ambition [illegible] connu [illegible] humaine, spirituel [illegible] puissant [illegible] [illegible] l'humeur au [illegible] pour [illegible] sur [illegible] impression [illegible] respect [illegible] de son [illegible] sur son [illegible]

[illegible]

[illegible]

Du reste, ses parents, pour le mettre en garde contre des écarts trop grands et lui inspirer des idées aussi sérieuses que possible, l'avaient engagé de très bonne heure dans les liens du mariage. Cette première union, à la vérité, mal assortie, paraît-il, et incapable de lui procurer aucun bonheur, avait été bientôt rompue. Une seconde suivit qui, sans encourir les mêmes reproches, n'eut pas une durée plus longue.

> Pæne mihi puero nec digna, nec utilis uxor
> Est data ; quæ tempus per breve nupta fuit :
> Illi successit quamvis sine crimine conjux,
> Non tamen in nostro firma futura toro.
> *Trist.*, IV, 10 v. 69-72.

Il fallut une troisième tentative pour arriver à un résultat définitif. Cette fois, ce fut un brillant mariage : sa femme, qui avait eu d'un premier mari une fille qu'on maria plus tard à Suillius, compagnon de Germanicus [1], appartenait à l'une des maisons les plus anciennes et les plus nobles de Rome, à la *gens* Fabia, dont le principal membre actuellement Fabius Maximus, par son union avec Marcia, fille ou petite-fille de L. Marcius Philippus, se rattachait [2] à la famille même de l'empereur. Qu'Ovide l'ait épousée uniquement par inclination et qu'une pensée de vanité, qu'un espoir d'arriver ainsi facilement à devenir un des poètes favoris d'Auguste n'ait pas eu quelque influence sur son choix, je ne voudrais pas l'affirmer. Je ne saurais pas dire non plus que, malgré l'illustration de sa naissance et les grandes qualités dont elle semble avoir été douée, il lui témoigna une parfaite fidélité : vous savez que nulle vertu n'était moins pratiquée que la fidélité conjugale par les maris de ces temps-là. Toujours est-il que son ménage ne subit aucun trouble, que la chronique scandaleuse n'eut

(1) Cf. *Pont.* IV, 8 v. 9-12.

(2) Voir sur la participation de L. Marcius Philippus à l'éducation d'Octave, tom. 1, p. 12.

fait révélé, ses vers s'étaient répétés dans Rome entière,

Moverat ingenium, totam cantata per urbem,
Nomine non vero dicta Corinna mihi.
Trist., IV, 10 v. 59-60.

A partir de ce moment, sa gloire poétique, la seule qu'il enviait, s'était sans cesse accrue. Et quel bonheur pour lui de se voir considéré désormais comme l'égal de tous ces poètes contemporains qu'il avait cultivés, qu'il avait chéris, se sentant envers eux un respect semblable à celui qu'on témoigne aux dieux!

Temporis illius colui fovique poetas;
Quotque aderant vates, rebar adesse Deos.
Trist., IV, 10 v. 41-42.

Les termes délicats et affectueux, dont il s'est toujours servi pour parler d'eux tous, montrent assez le charme qu'il trouvait à leur société. S'il ne put nouer des relations suivies avec Virgile [1], ni connaître longtemps le vénérable patriarche de l'ancienne littérature, M. Terentius Varron le polygraphe, il fut assez bien vu d'Horace pour recevoir de lui la faveur très recherchée d'entendre de sa bouche la lecture de ses vers,

Et tenuit nostras numerosus Horatius aures;
Trist., IV, 10 v. 49.

il reçut les encouragements de Cornelius Gallus dont il eut le courage, après qu'Auguste l'eut laissé condamner, de prononcer le nom dans ses *Amours* en insinuant même qu'il n'était pas coupable et qu'il était faussement accusé,

Tu quoque, si falsum est temerati crimen amici,
Sanguinis atque animæ prodige, Galle, tuæ;
Amor., III, 9 v. 63-64.

il vécut intimement avec Tibulle dont il déplora dans toute une élégie pathétique la mort prématurée [2]; avec le

(1) « Virgilium vidi tantum. » *Trist.*, IV, 10 v. 51.
(2) *Amor.*, III, 9.

vieux Macer, qui lui lisait souvent son poème didactique sur les oiseaux, sur les reptiles et sur les contre-poisons : avec Properce, qui lui récitait à chaque instant en véritable camarade ses élégies érotiques ; avec le poète épique Ponticus; avec Bassus, célèbre par ses ïambes ;

Sæpe suas Volucres legit mihi grandior ævo
  Quæque necet serpens, quæ juvet herba, Macer ;
Sæpe suos solitus recitare Propertius ignes,
  Jure sodalitii qui mihi junctus erat ;
Ponticus heroo, Bassus quoque clarus iambo
  Dulcia convictus membra fuere mei.
Trist., IV, 10 v. 43-48.

il ne fut pas moins lié avec L. Macer, l'auteur d'épopées, son ancien compagnon de voyage en Asie et en Sicile [1]; avec les poètes tragiques Varus et Severus [2]; avec Montanus aussi habile dans les distiques que dans les vers héroïques [3]; avec Sabinus, qui écrivit des héroïdes en réponse aux siennes [4] ; avec une quantité d'autres dont les œuvres variées embrassaient tous les genres de poésie [5].

Au milieu de tant de poètes qui l'estimaient, l'aimaient et le recherchaient, l'émulation ne lui manquait pas et la facilité de son esprit lui permettait de produire plus qu'aucun d'eux. Ses *Amours* publiés dans leur ensemble pour la première fois en 740 (14 av. J.-C.), peu de temps après la mort de Tibulle et de Properce, ne comprenaient pas moins de cinq livres : il les retravailla et les réduisit à trois dans une nouvelle édition qui parut quelques années plus tard et dont la forme nous a été conservée par les manuscrits. En même temps il écrivait ses *Héroïdes*, lettres de héros et d'héroïnes mythologiques. Il donna ensuite un

(1) *Pont.*, II. 10 ; IV, 16 v. 6.
(2) *Pont.*, IV, 16 v. 31 et 9.
(3) *Pont.*, IV, 16 v. 11.
(4) *Pont.*, IV, 16, v. 15-16 et *Amor.* II, 8 v. 27-34.
(5) Cf. O. Hennig, *De P. Ovidii Nas. poetæ sodalibus*, Dissert. in Breslau, 1883, in-8, 58 p.

soin tout particulier, dit-il, à un petit traité des cosmétiques réparateurs de la beauté,

> Est mihi, quo dixi vestræ medicamina formæ,
> Parvus, sed cura grande, libellus, opus.
> *Ars am.*, III, v. 205-206.

A cet ouvrage peu étendu en succéda un autre beaucoup plus important, qui, dès les premières récitations partielles, eut tout de suite une grande vogue dans le monde élégant, mais capable de déchaîner la colère de quiconque avait la prétention de défendre la morale publique et dont les conséquences devaient un jour devenir terribles pour lui, les trois livres de l'*Art d'aimer, Artis amatoriæ libri tres*. Certains passages concernant le combat naval récemment offert en spectacle par Auguste au peuple romain et faisant allusion aussi aux projets formés par l'empereur d'expéditions en Orient[1] fixent la date de la composition de cette œuvre à l'an 752 (2 av. J.-C.). Elle eut pour suite presque immédiate, en 754, un travail qui en était en quelque sorte la prolongation, intitulé, à la vérité, par contraste *Remèdes d'amour*, *Remedia amoris*, mais tout aussi peu chaste que l'autre dans les détails. L'âge cependant avançait qui lui conseillait de renoncer à ces frivolités malsaines; et, d'autre part, l'empereur, qui naguère montrait un si cordial empressement auprès de Virgile et d'Horace, tout en l'accueillant au palais, se tenait à son égard, malgré les flatteries contenues dans plusieurs de ses poèmes, sur une réserve qui devait lui être un signe de l'intérêt qu'il avait à changer de manière. Ce fut alors que, ne se sentant pas un goût bien prononcé pour l'art dramatique, malgré le succès qu'il avait eu avec une tragédie intitulée *Médée*, il se tourna du côté de la grande poésie épique, entreprit, en vers héroïques, le poème considérable des *Métamorphoses* (quinze livres), dont le dessein était de raconter les transformations arrivées depuis la création,

(1) *Ars am.*, I, v. 171-172 et 177 sqq.

depuis la première métamorphose du chaos en un tout organisé, jusqu'à l'apothéose de César changé en astre, jusqu'à la dernière transformation du monde opérée par Auguste, divin ordonnateur de la paix universelle. Le sujet était beau, digne de l'époque et bien fait pour plaire au chef de l'État dont le triomphe devenait le couronnement de l'œuvre. Une autre matière, non moins vaste, et plus nationale encore, se présenta aussi à son imagination. Il se proposa de mettre en distiques élégiaques le calendrier romain tout entier, c'est-à-dire d'exposer, par ordre des anniversaires, en autant de livres qu'il y a de mois, dans un poème intitulé les *Fastes*, les annales, les traditions sur lesquelles reposait la vie publique et religieuse de la cité romaine. Le but répondait on ne peut mieux, semble-t-il, aux intentions de celui qui voulait asseoir fermement son pouvoir sur la base consolidée des vieilles croyances et de la religion des ancêtres. Mais vous verrez par l'analyse qui sera faite de ces deux ouvrages, dont le second d'ailleurs ne fut mené que jusqu'à la fin du sixième livre, combien le poète léger des *Amours* et de l'*Art d'aimer* se conforma peu à la majesté des sujets choisis par lui. Le ton badin auquel il y recourut sans les égayer, les plaisanteries qu'il y sema sur le compte des dieux, loin de renforcer les idées religieuses, ne pouvaient assurément que leur être nuisibles, et les morceaux qui en furent connus par les premières lectures durent singulièrement surprendre ceux qui s'attendaient, malgré la vivacité et la légèreté de son talent, à trouver dans les œuvres annoncées un véritable sentiment du culte antique du Latium et du vieil esprit romain essentiellement sérieux. Ce dut être par Auguste, malgré les louanges qu'il y recevait, une déception peu propre à amortir l'effet produit sur lui pour les ouvrages précédents. Mais Ovide, choyé, fêté par toute la société mondaine qui n'aimait rien tant que la légèreté même et la spirituelle élégance dont il attachait l'attrait à ses écrits, ne se rendait nullement compte de l'orage qu'il avait à craindre : heureux

des applaudissements qui l'y accueillaient, il se félicitait de ce que l'envie, qui se plaît tant à rabaisser le mérite des contemporains, n'imprimait sa dent sur aucun de ses ouvrages, et du fond du cœur il remerciait sa muse du rare privilège qu'elle lui accordait de jouir vivant d'une célébrité que la renommée n'accorde d'ordinaire qu'après le trépas.

Tu mihi, quod rarum, vivo sublime dedisti
  Nomen, ab exsequiis quod dare fama solet,
Nec, qui detrectat præsentia. livor iniquo
  Ullum de nostris dente momordit opus.
Trist., IV, 10 v. 121-124.

Toute sa vie semblait donc avoir été réglée dans les conditions les meilleures. Sans doute il n'avait pas été exempt des douleurs domestiques auxquelles l'ordre de la nature nous soumet; ses parents étaient morts; mais en les pleurant comme eux-mêmes eussent pleuré sa perte, il avait eu du moins la consolation de se dire qu'il les avait gardés aussi longtemps que possible : sa mère avait survécu quelque peu à son père et celui-ci n'avait terminé sa carrière qu'après avoir atteint son dix-huitième lustre.

Et jam complerat genitor sua fata, novemque
  Addiderat lustris altera lustra novem ;
Non aliter flevi, quam me fleturus ademptum
  Ille fuit. Matri proxima justa tuli.
Trist., IV, 10 v. 77-80.

Seul héritier d'une fortune que la prévoyance paternelle avait largement accrue, en possession, par lui-même et par sa femme, d'une situation enviable, entouré d'amis lettrés dont l'amabilité de son caractère assurait le charme des relations, et recherché de tous les côtés, voire même par les princes de la famille impériale dont il devenait parfois le confident, il semblait n'avoir rien à redouter du sort.

III

Ce fut pourtant au milieu de cette félicité que tout à coup, à la fin de l'an 761 (8 de notre ère) il reçut de l'empereur l'ordre de s'éloigner de Rome, et non pas dans un lieu de relégation ordinaire, mais aux confins les plus reculés de l'empire, sur les bords du Pont-Euxin, dans la petite ville de Tomi[1], un pays inclément et désolé qu'habitaient des Sarmates et des Gètes ! De quel crime s'était-il rendu coupable? Question qu'on s'est souvent posée et qui ne comporte point de solution certaine. Car aucun des contemporains n'a noté nulle part les causes d'un châtiment si terrible, si raffiné, et Ovide, en y faisant souvent allusion, dans ses plaintes, ne les a jamais précisées; ou du moins il n'a énoncé que celle qui pouvait être dite et qui avait été mise en avant par Auguste, le mal produit par les publications de son *Art d'aimer*, et n'a parlé qu'en termes obscurs d'une faute involontairement commise, qui trop connue de tout le monde, disait-il, ne devait pas être signalée par son témoignage :

Perdiderint quum me duo crimina, carmen et error,
Alterius facti culpa silenda mihi est ;
Trist., II, v. 207-208.

et plus loin :

Causa meæ cunctis nimium quoque nota ruinæ
Indicio non est testificanda meo.
Trist., IV, 10 v. 99-100.

Nous nous trouvons ici en présence d'un de ces secrets de l'histoire sur lesquels s'acharne en tous les temps la

(1) Sur l'emplacement de l'ancienne *Tomi* s'élève aujourd'hui la ville de Kustendjé.

curiosité des érudits. Les uns relèvent la comparaison mythologique par laquelle le poète a rapproché son sort de celui d'Actéon : « Ah ! pourquoi ai-je vu ? Pourquoi ai-je rendu mes yeux coupables? Pourquoi n'ai-je compris ma faute qu'après mon imprudence ? Ce fut sans le vouloir qu'Actéon aperçut Diane sans vêtements; il n'en devint pas moins la proie de ses chiens; car envers les dieux offensés, des torts involontaires eux-mêmes s'expient... », et ils s'appuient sur ce passage pour supposer qu'Ovide aurait surpris au bain, toute nue, la chaste Livie, dont la fierté outragée aurait réclamé cette punition du coupable [1]. Mais la comparaison poétique ne doit pas être prise à la lettre : elle exprime en réalité d'une manière générale le danger de voir, même sans le vouloir, une chose interdite et il ne saurait être question ici de la nudité de Livie. D'autres, à la suite de Villenave, émettent l'avis qu'Ovide, généreusement porté vers Agrippa Posthumus, légitime héritier de l'empire et si durement traité à l'instigation de Livie [2], aurait été mêlé à quelque scène violente de la famille impériale ou aurait surpris un secret d'État par une indiscrétion punissable. Certains encore disent qu'il avait été témoin d'un acte de débauche criminelle d'Auguste, d'un de ces adultères ou de ces incestes dont il est question dans Suétone [3]; mais cette hypothèse se réfute par le soin même qu'il prend de rappeler à chaque instant ce qu'il nomme son *erreur*; comment chercherait-il à désarmer le courroux de l'empereur en lui mettant sous les yeux si souvent et de tant de façons différentes un souvenir déshonorant pour lui ? Selon quelques-uns aussi, Auguste venait d'apprendre que la femme célébrée dans les *Amours* sous le nom de Corinne n'était autre que sa fille Julie, déportée depuis longtemps déjà dans l'île de Pandataria à la suite de ses dérèglements scandaleux [4];

(1) Deville, *Essai sur l'exil d'Ovide*, 1859.
(2) Cf. C. L. Roth, Stuttgarter Corresp. F. D. Schulen Wurttemb., 1854, pp. 185-187.
(3) Suét., *Oct. Aug.* ch. 60 ; *Calig.* ch. 23.
(4) Voir au t. I, p. 86.

comme si vraiment pareille chose serait restée si longtemps ignorée et comme si le poète aurait pu la traiter de simple erreur ! Enfin, dans ces derniers temps, en groupant avec ordre tous les passages où il est fait allusion à cette cause mystérieuse de la relégation et en considérant avec le plus grand soin les expressions pondérées dont ils se composent, on est arrivé vraisemblablement, sans pouvoir rien affirmer, aussi près que possible de la vérité. M. Boissier, dans une des parties de son intéressant ouvrage l'*Opposition sous les Césars*[1], montre d'abord comment le mécontentement d'Auguste s'accrut d'année en année par la connexion qui s'établissait naturellement dans son esprit entre l'échec de ses projets de réformes morales, constaté par les désordres de sa propre famille, et le succès grandissant des vers du poète qui ne s'était pas contenté de chanter ses amours personnelles à la manière de Tibulle et de Properce, mais qui avait enseigné en quelque sorte la licence des mœurs à toute la jeunesse romaine. Il rappelle la douleur profonde que ressentit le vieil empereur quand il eut à punir sa petite-fille, la seconde Julie, qui avait imité la conduite de sa mère et commis un adultère avec un jeune homme de grande maison, Silanus. Il remarque que l'époque où ce crime fut commis est précisément celle de l'exil d'Ovide, et, cette coïncidence lui donnant à penser qu'il y a corrélation entre les deux faits, il en cherche la preuve dans les mots échappés au poète pour sa justification. Or tous ces mots, en effet, s'appliquent parfaitement à la situation. Nous voyons Ovide recherché, pour son malheur, à cause de sa réputation de poète des amours, par les deux amants,

Carmina fecerunt ut me cognoscere vellent
Omine non fausto femina virque meo ;
Trist., II, v. 5-6.

il tombe dans cette première imprudence d'assister à leur liaison,

(1) Voir la note de la p. 2.

.... prius obfuit error ;
Trist., IV, 4 v. 39.

et quand il s'aperçoit que, par simplicité et par sottise, il a prolongé cette faute,

Stultitiamque meum crimen debere vocari[1],
Trist., III, 6 v. 35.

il en commet une autre par faiblesse et par timidité, n'osant plus ni séparer les coupables, ni prévenir l'empereur de leur crime ;

Nil nisi non sapiens possum timidusque vocari ;
Pont., II, 2 v. 17.

Il se trouve ainsi entraîné, plus fautif que criminel, à toute une série de complaisances, que l'on excuserait, si l'on en connaissait bien l'enchaînement,

Hanc quoque, qua perii, culpam scelus esse negabis,
Si tanti series sit tibi nota mali ;
Trist., IV, 4 v. 37.

d'autant plus qu'il n'a, dans cette aventure, aucun intérêt en perspective.

Præmia peccato nulla petita mihi.
Trist. III, 6 v. 34.

Enfin les amants, emportés par leur passion, produisent un scandale qui rend leur adultère public, et Ovide, qui les a accompagnés, sans se douter de ce qui devait arriver, et qui, à l'entendre, n'a joué dans cette scène que le rôle d'Actéon, est compromis par le récit de témoins au nombre desquels se trouvent peut-être certains de ses compagnons et de ses serviteurs,

Quid referam comitumque nefas famulosque nocentes ?
Trist., IV, 10 v. 101.

(1. Cf. *Trist.*, I, 51, 42 : « hanc merui *simplicitate* fugam ».

Alors, tout entier à sa colère, Auguste sévit et il sévit d'autant plus sérieusement que tous ses anciens griefs accumulés lui font voir dans cet homme de cinquante ans, complice de pareille débauche, un coupable bien plus condamnable encore que sa petite-fille et Silanus eux-mêmes.

Il serait difficile, vous l'avouerez, d'exposer une explication plus plausible. On y a fait néanmoins une objection. M. Emile Thomas[1] relève dans une des *Pontiques* cette expression *nurus neptesque pias* s'appliquant aux brus et aux petites-filles de l'empereur et dit qu'Ovide n'aurait jamais joint au mot *neptus* l'épithète *pias* s'il s'était trouvé impliqué dans le crime de la seconde Julie; de là il arrive à cette conclusion qu'il n'y avait pas nécessité d'un scandale très retentissant pour amener un châtiment sévère et qu'Auguste, n'attendant qu'une occasion de punir l'auteur de poésies auxquelles il attribuait ou voulait attribuer les désordres de sa maison, a saisi celle que lui fournissait publiquement un fait beaucoup moins éclatant, « par exemple, quelque équipée d'un de ces jeunes princes qui furent tous si précoces et, dans toute leur vie, si ardents à la débauche. » Mais je ne crois pas qu'il faille donner une telle importance à l'épithète en question, puisque, après tout, dans le moment où Ovide l'écrivait, Julie condamnée et exilée n'était plus légalement la petite-fille d'Auguste, et je suis d'avis de nous en tenir à l'hypothèse de M. Boissier que rendent on ne peut plus vraisemblable non seulement la concordance des textes, mais aussi la coïncidence des faits connus et la proportion mieux observée entre l'éclat du scandale et celui de la peine.

Cette peine, à la vérité, n'était pas proprement ce qu'en terme légal on appelait l'exil, lequel comportait et la confiscation des biens et la dégradation civique, c'était la relégation, mais aussi cruellement aggravée que possible : l'im-

(1) Article intitulé *Sur les causes de l'exil d'Ovide* dans la *Revue de philol.*, XIII (1889), p. 47 sqq.

mense éloignement, la rigueur du climat, la barbarie d'habitants aux mœurs violentes, aux discussions sanguinaires, faisaient de la ville de Tomi le séjour le plus sombre et le plus affreux pour un homme habitué aux plaisirs de Rome, aux douceurs du luxe, à toutes les délicatesses de la société la plus élégante. Quand, après la douleur du départ et les périls qui l'assaillirent durant ce très long trajet, il fut arrivé, l'horreur de sa situation dépassa toutes les craintes qu'il avait conçues. Déjà, pendant le voyage, il avait dit en un premier livre d'élégies plaintives son affliction et ses dangers, mettant en sa femme et en ses amis un espoir de délivrance. Mais l'aspect des lieux qui lui étaient assignés lui donna de la vie qu'il devait y mener une idée plus terrifiante encore; et, dès lors, il ne cessa de faire des efforts désespérés pour en sortir.

Dans un premier moment de découragement et de dépit contre son talent de poète, cause de son malheur, il brûla de sa main plusieurs compositions qui, dit-il, étaient de nature à plaire :

Tum quoque, quum fugerem, quædam placitura cremavi,
Iratus studio carminibusque meis.
Trist., IV, 10 v. 63-64.

Bien plus, dans cette disposition d'esprit, il aurait voulu, s'il faut l'en croire, livrer aux flammes les *Métamorphoses*, le monument le plus considérable de son génie, qu'il jugeait imparfait et ne se sentait plus la force de corriger :

Sic ego non meritos, mecum peritura, libellos
Imposui rapidis, viscera nostra, rogis;
Vel quod eram Musas, ut crimina nostra, perosus,
Vel quod adhuc crescens et rude carmen erat.
Trist., I, 7 v. 19-22,

L'œuvre n'aurait été sauvée que parce que plusieurs copies, heureusement, s'en étaient répandues. Mais les *Fastes* se trouvèrent interrompus. Il n'y avait plus dans son âme que des inspirations de tristesse; sa muse n'était plus capable que de pleurs :

Nil nisi flere libet.....
Trist., III, 2 v. 19.

Lamentations continuelles, suppliques à tous ceux qu'il s'efforçait d'intéresser à son sort et qui, pour la plupart, dans la crainte de se compromettre, semblaient avoir oublié les devoirs de l'amitié, humbles prières et honteuses flatteries adressées à Auguste, voilà ce que renferment les cinq livres de *Tristes* et les quatre livres de *Pontiques* (*Ex Ponto*) qu'il composa dans ce misérable pays. Nous verrons, en les parcourant, combien peu il garda de dignité dans son malheur. Une longue prospérité et la vie mondaine l'avaient amolli : l'adversité le trouva sans défense. « Dites, comme vous le voudrez, avouait-il avec franchise, ou que ma douleur est pieuse ou que j'ai les sentiments d'une femme, je reconnais que mon âme est faible dans l'infortune ».

Sive pium vis hoc, sive hoc muliebre vocari,
Confiteor misero molle cor esse mihi.
Pont.. I, 3 v. 31-32.

Il était d'ailleurs incapable de méchanceté. Ayant à se plaindre d'un misérable qui le poursuivait de ses calomnies jusque dans l'exil et qui cherchait à lui nuire encore plus, il le menaça de livrer par ses vers aux âges futurs son nom et l'infamie de sa conduite[1], et, comme ses attaques continuaient, il lança contre lui une longue imprécation en distiques élégiaques, mais sans l'y désigner autrement que par le pseudonyme d'*Ibis* qui servit de titre au morceau.

Les poursuites de ce vil ennemi, qui peut-être avait pour but la confiscation à son profit des biens de l'infortuné poète, n'eurent aucun succès; Auguste n'ajouta rien au châtiment prononcé. Il n'en réduisit rien non plus. Cependant Ovide ne perdit jamais tout espoir de le fléchir et il paraît que Fabius Maximus, un de ses plus fidèles amis, était sur le point d'y arriver, lorsque victime lui-même d'une

(1) *Trist.*, IV, 9.

terrible machination, il se trouva réduit à se tuer. La mort d'Auguste, qui survint peu après (767 de R., en l'an 14), donna la toute-puissance à Tibère. Mais le caractère du nouveau maître, loin d'augmenter les chances de pardon, ne faisait que les diminuer; on ne put même pas obtenir une mutation de résidence, et le pauvre relégué, malgré la ténacité qu'il apportait à ses sollicitations, en arrivait parfois à témoigner, avec une désespérance complète, une sombre résignation : « Je suis venu dans le pays des Gètes, écrivait-il, il faut que j'y meure et que mon destin s'achève comme il a commencé. Qu'ils se livrent à l'espérance ceux qu'elle n'a pas toujours abusés, et qu'ils fassent des vœux ceux qui croient à l'avenir ! Autrement le mieux est de désespérer à propos et de reconnaître franchement qu'on est perdu sans ressources... On souffre moins à être englouti tout d'un coup qu'à s'épuiser en vains efforts contre les flots en courroux ».

> Venimus in Geticos fines ; moriamur in illis,
> Parcaque ad extremum, qua mea cæpit, eat.
> Spem juvet amplecti, quæ non juvat, irrita semper,
> Et fieri cupias, si qua futura putes....
> Mitius ille perit, subita qui mergitur unda,
> Quam sua qui tumidis bracchia lassat aquis.
> *Pont.*, III, 7 v. 19-22 ; 27-28.

Il ne trouvait du soulagement à ses peines que dans sa passion d'écrire. Adresser des vers à sa femme, à ses amis, n'était-ce pas vivre un peu avec eux, se transporter en imagination dans sa Rome bien-aimée, y entretenir chez tous la pensée de sa gloire poétique? Et puis par là ne se livrait-il pas à la seule occupation qui pût lui faire tuer le temps, qui lui permettait de surmonter la longueur de tant de journées si vides et si tristes? « Écrire, disait-il, dérobe mon âme à la continuelle contemplation de ses maux et lui fait oublier ma situation actuelle.... Comme si je m'abreuvais de l'eau soporifique du Léthé, il me semble que s'émousse en moi le sentiment de mon adversité. »

Semper in obtutu mentem vetat esse malorum,
Præsentis casus immemoremque facit....
Utque soporiferæ biberem si pocula Lethes,
Temporis adversi sic mihi sensus hebet.
Trist., IV, 1 v. 39-40; 47-48.

Il s'était remis à ses *Fastes*, non pas pour les continuer, mais pour revoir ce qui en était fait, pour y introduire certaines allusions au règne nouveau, et pour les dédier à Germanicus dont il comptait se faire un puissant protecteur. Il avait entrepris aussi un poème didactique en vers hexamètres sur la pêche et les mœurs des poissons, intitulé *Halieuticon*.

En même temps, il avait composé en mémoire d'Auguste un éloge d'une certaine étendue, et, comme le latin ne lui suffisait plus, il l'avait écrit dans la langue des Gètes. Il ne laissait pas que de rougir d'avoir ainsi tenté d'assujettir aux règles de la poésie latine des mots barbares,

Ah pudet ! et Getico scripsi sermone libellum,
Structaque sunt nostris barbara verba modis ;
Pont., IV, 13 v. 19-20.

mais il s'en excusait auprès de son ami Carus en lui expliquant le sujet de cette composition. « J'ai célébré César et la protection du dieu a favorisé ma tentative nouvelle. Les Gètes ont appris de moi que, si le corps du père auguste de la patrie était mortel, son essence divine s'en est allée aux demeures célestes ; que sa vertu est égale à celle de son héritier qui n'a pris qu'après une longue résistance et malgré lui les rênes de l'empire ; que tu es, ô Livie, la Vesta des chastes matrones, aussi digne de ton fils que de ton mari ; qu'il existe deux jeunes princes, fermes appuis de leur père et qui déjà ont donné des gages certains de leur grande âme. »

..... laudes de Cæsare dixi :
Adjuta est novitas numine nostra Dei.
Nam patris Augusti docui mortale fuisse
Corpus, in ætherias numen abisse domos ;

Esse parem virtute patri, qui frena coactus
Sæpe recusati ceperit imperii;
Esse pudicarum te Vestam, Livia, matrum,
Ambiguum nato dignior, anne viro;
Esse duos juvenes, firma adjumenta parentis,
Qui dederint animi pignora certa sui.
Pont., IV, 13 v. 23-32.

Les Tomitains, qui n'avaient jamais eu qu'à se louer de la douceur de son caractère, étaient flattés de l'entendre chanter en leur langue. Ils lui avaient accordé l'immunité des impôts, décerné publiquement une couronne de laurier. Mais ils se demandaient comment, en célébrant si bien les vertus de la famille impériale, il restait relégué chez eux. Ces barbares se montraient sensibles à son infortune et l'empereur demeurait inflexible!

Ce fut la mort qui le délivra de ses maux, dans la huitième année de sa relégation et dans la soixantième de son âge, en 771 de R. (18 ap. J.-C.). Encore doutons-nous que la persécution n'ait pas été prolongée jusqu'au delà de son trépas; car on ne sait si jamais put être accompli le vœu qu'une de ses élégies avait exprimé à sa femme, que ses cendres du moins fussent transportées à Rome dans une petite urne et déposées par elle dans un monument portant cette épitaphe qu'il avait pris soin de rédiger :

Hic ego qui jaceo, tenerorum lusor amorum,
Ingenio perii Naso poeta meo.
At tibi, qui transis, ne sit grave, quisquis amasti,
Dicere : Nasonis molliter ossa cubent!
Trist., III, 3 v. 73-76.

Ci-gît le chantre des tendres amours, Ovide, qui périt victime de son génie. Passant, si tu as jamais aimé, ne refuse pas de dire : qu'en paix repose la cendre d'Ovide!

IV

Des œuvres d'Ovide que je viens de citer, en marquant l'époque de sa vie à laquelle appartient chacune d'elles, deux ont disparu : son poème en langue gète et sa tragédie de *Médée*. La perte de l'un est regrettable au point de vue linguistique, mais l'autre seule intéressait l'histoire de la littérature latine et nous devons d'autant plus en déplorer la disparition qu'elle était très estimée. Ovide lui-même parlait de son aptitude et de son talent dramatiques comme d'un mérite qui lui faisait honneur. « J'ai fait parler les rois sur la scène tragique, dit-il dans les *Tristes* [1], avec la gravité d'expression qui convient au cothurne. » — « J'ai manié le sceptre, lisons-nous aussi dans une pièce de ses *Amours*, ma tragédie avait de la force et je me sentais propre à ce genre de poésie,..... mais la volonté d'une amante impérieuse m'en a détourné et c'est l'amour qui triompha du poète en cothurne. » [2] Ailleurs encore il se montre placé entre la Tragédie et l'Élégie qui veulent toutes deux le posséder, et, bien que des accents sublimes soient tout prêts à sortir de sa bouche, il prie la majestueuse Tragédie de lui laisser quelque délai, parce que ses œuvres à elle réclament un immense labeur, tandis que celles de sa rivale ne demandent que peu de temps :

Tu labor æternus : quod petit illa, breve est.
Amor., III, 1 v. 68.

Il est bien possible, en effet, que les efforts plus puissants qu'exige l'art tragique soient la seule cause qui l'ait détourné d'un genre où le succès l'appelait. Mais qu'il y ait

(1) *Trist.* II, v. 553-554.
(2) *Amor.*, II, 18 v. 13-14 et 17-18.

réussi par sa *Médée*, les témoignages des plus illustres critiques de la génération suivante ne permettent pas d'en douter. Dans son *Dialogue sur les orateurs*, Tacite fait dire à Maternus, démontrant la supériorité des vers sur la prose, « qu'on trouvait, de son temps plus de détracteurs de Cicéron que de Virgile et que pas un livre d'Asinius et de Messala n'était aussi célèbre que la *Médée* d'Ovide et le *Thyeste* de Varius [1] ». Le *Thyeste* passant alors pour un des chefs d'œuvre du théâtre tragique, nul éloge ne pouvait être pour la *Médée* plus expressif que ce rapprochement. De même Quintilien cite les deux tragédies à la suite l'une de l'autre : « Le *Thyeste* de Varius peut être comparé à ce que les Grecs ont de mieux et la *Médée* d'Ovide m'est une preuve de l'élévation que ce poète aurait pu atteindre si, au lieu de s'abandonner à sa facilité, il eût mieux aimé la réprimer [2] ». Il ne nous en reste que deux parcelles [3]. Un vers nous en a été conservé par Quintilien dans son chapitre sur les différents genres de pensées où il montre quelle énergie elles peuvent recevoir du mouvement qui leur est donné [4] :

Servare potui, perdere an possim rogas ?

J'ai pu le sauver, et tu me demandes si je puis le perdre?

Cet ïambe est imité, comme l'a remarqué P. Burmann, de

(1) *Dial. de Orat.*, ch. 12.

(2) *Inst. orat.*, X, 1, 98.

(3) Un incident curieux agita le monde des savants au XVII[e] siècle. Saumaise ayant dit dans son édition des *Augustæ historiæ scriptores* (1620), qu'il possédait la tragédie de Médée écrite sur de vieux parchemins, on crut que l'œuvre d'Ovide était retrouvée. Mais, vérification faite, on reconnut qu'il s'agissait d'une Médée, déjà publiée en partie par Scrivérius et qui n'était que le centon composé de vers de Virgile que mentionnait Tertullien (*De Præscript. Hæret.*, 39) en l'attribuant à un certain *Hosidius Geta*, dont le nom même prêtait à une confusion puisque plusieurs savants, comme Delrio et Barth, avaient voulu le lire Ovidius Geta, Ovide le Gète, l'exilé chez les Gètes.

(4) *Inst. orat.*, VIII, 5.

ce vers du petit poème de Ciris que nous avons analysé :

Ut me, si servare potes, ne perdere malis. [1]

Nous devons une autre citation à Sénèque le rhéteur, qui la donne à l'occasion d'une de ces expressions « qu'Ovide, dit-il, se plaisait à prendre à Virgile, non par larcin, mais par emprunt manifeste qu'il voulait qu'on reconnût » :

Feror huc illuc, væ, plena deo. [2]
Je suis emportée, ici, là, hélas ! pleine du dieu.

Si brefs que soient ces deux fragments, comme ils ne correspondent à aucun des vers de la tragédie d'Euripide, ils suffisent pour nous prouver que, si Ovide, et cela n'est guère douteux[3], avait pris pour modèle la pièce grecque, son imitation excluait toute servilité[4].

La *Médée* est la principale, mais non la seule perte que nous avons faite de ses œuvres. Quintilien, dans le chapitre qu'il a consacré au rire, nous dit que des vers cités à propos sont un bon genre de plaisanterie et qu'il est si facile d'amener une citation intégrale qu'Ovide avait composé un livre entier contre les mauvais poètes avec tous quatrains tirés du poème de Macer : « *adeo facile est, ut Ovidius ex tetrastichon Macri carmine librum in malos poetas composuerit*[5] ». Or ce livre, nous ne l'avons pas.

Nous trouvons dans Ovide lui-même, la mention de plusieurs ouvrages dont il ne reste rien. Par une des *Pontiques*[6] il recommandait à Rufin son poème sur le triomphe

(1) Ciris, v. 275. — Cf. Aristoph., *Nuées*, v. 1177, éd. Tauchnitz.

(2) *Medeæ fragm.*, 2. éd. Ribbeck. — « Plena deo » par imitation de « Jovis omnia plena », Virg., *Eclog.* III v. 60.

(3) Cf. Patin, *Études sur les trag. gr.*; *Euripide*, t. I, p. 157.

(4) Sur la Médée d'Ovide, voir O. Ribbeck, *Ovid's Medea ; Rhein. Mus.* XXX, 4, pp. 626-627.

(5) *Inst. Orat.*, VI, 3.

(6) *Pont.*, III, 4.

de Tibère vainqueur des Illyriens : il avouait sa crainte que cette composition ne parût au-dessous du sujet et il expliquait combien son éloignement de Rome, qui l'avait empêché non-seulement de puiser son inspiration dans le grandiose spectacle de cette fête, mais de recevoir sur elle tous les renseignements nécessaires, le mettait dans un état d'infériorité manifeste par rapport aux autres poètes qui de plus avaient eu l'avantage de l'actualité en produisant leurs vers avant les siens. Cet ouvrage avait dû être composé en l'an 12 ap. J.-C.

D'autre part, une des lettres qui composent le quatrième et dernier livre des *Pontiques*, adressée à Brutus au sujet de la catastrophe de Fabius Maximus, renferme une allusion très précise à un chant funèbre que le poète venait d'écrire sur Auguste, mort presque aussitôt après Fabius, et dans lequel évidemment il avait introduit l'éloge de Tibère et de Livie dont il cherchait à gagner l'indulgence. « Auguste, écrivait-il, commençait à pardonner à ma faute involontaire; il est enlevé à la fois à mon espoir et au monde. Je t'ai adressé, Brutus, de ma demeure lointaine, en l'honneur du nouvel habitant des cieux, un chant tel qu'il m'a été possible de l'écrire. Puisse ma piété me porter secours ! puisse-t-elle mettre un terme à mon infortune et apaiser la colère de l'auguste maison ! »

Cœperat Augustus deceptæ ignoscere culpæ ;
Spem nostram terras deseruitque simul.
Quale tamen potui, de cælite, Brute, recenti
Vestra procul positus carmen in ora dedi.
Quæ prosit pietas utinam mihi ! sitque malorum
Jam modus, et sacræ mitior ira domus !
Pont., IV, 6 v. 15-20.

C'est ce chant bien certainement que vise aussi l'apostrophe à Auguste par laquelle se termine la neuvième lettre du même livre IV des *Pontiques* : « Tu entends de la voûte céleste, où tu es placé parmi les astres, les vœux inquiets qui s'échappent de ma bouche. Peut-être même te par-

viendront jusque-là les vers que j'ai envoyés à Rome au sujet de ton entrée dans le ciel ; je le pressens, ils apaiseront ta divinité et ce n'est pas sans raison que tu portes le doux nom de Père. »

Tu nostras audis, inter convexa locatus
Sidera, sollicito quas damus ore, preces.
Perveniant istuc et carmina forsitan illa,
Quæ de te misi cælite facta novo.
Auguror his igitur flecti tua numina ; nec tu
Immerito nomen mite parentis habes.

Une lettre adressée à Fabius Maximus rappelle également un poème qu'il avait composé, dans le temps où il vivait encore à Rome, à l'occasion du mariage de cet ami : « C'est moi, y est-il dit, qui ai cultivé ton amitié et que ta table, aux jours de fête, voyait souvent au nombre des convives ; c'est moi qui ai célébré ton hymen devant les torches nuptiales et l'ai chanté en vers dignes d'une couche fortunée. »

Ille ego sum qui te colui ; quem festa solebat
Inter convivas mensa videre tuos.
Ille ego, qui dixi vestros Hymenæon ad ignes,
Et cecini fausto carmina digna toro.
Pont., I, 2 v. 131-134.

Un rappel du même genre se trouve encore dans une lettre écrite à Messalinus. Pour l'engager à lui témoigner quelque protection, le poète lui dit combien il était lié avec son père Messala et invoque comme preuve de cette amitié non seulement les larmes qu'il a répandues sur sa mort, mais les vers écrits par lui en son honneur et qui furent récités sur le Forum.

Cui nos et lacrymas, supremum in funere munus,
Et dedimus medio scripta canenda foro.
Pont., I, 7 v. 29-30.

Enfin, à toutes ces compositions perdues il faut ajouter

un livre d'*Épigrammes*[1] dont un vers nous a été conservé par Probus[2] et un autre par le poète Martial,[3] puis un poème didactique, en vers hexamètres, sur les *Phénomènes*, qui était sans doute une imitation ou une traduction abrégée de l'ouvrage d'Aratus. Probus, dans son commentaire sur les Géorgiques de Virgile[4], en a cité deux vers au sujet de la constellation Persée, et Lactance, dans son *Institution divine*[5], en a donné les trois derniers vers.

V

Les pertes subies ne s'arrêtent pas là. Car deux des ouvrages cités dans la biographie ne nous sont parvenus qu'en partie. Je veux parler des deux petits traités sur les Cosmétiques et sur les Poissons.

Le premier avait été produit avant la publication des trois livres de l'*Art d'aimer*, puisque, dans ceux-ci, le poète y reporte ses lecteurs; il le fait même en attirant leur attention sur le grand soin qu'il avait mis à le composer et l'on sent à sa manière d'en parler qu'il en était satisfait. Doit-on conclure des termes[6] dont il se sert alors pour en marquer le sujet que le titre en était *Medicamina formæ*[7]? ou faut-il l'intituler, soit avec un grand nombre d'éditeurs, *medicamenta faciei*, soit, avec le manuscrit dont parle Heinsius, *De ornatu faciei* ? la question a peu d'intérêt. Ce qui nous importerait beaucoup

(1) Pour ces épigr. cf. Politien, *Miscel.* ch. 59 et D. Heinsius, *Frag. Ovid. Collect.*

(2) « Larte ferox cæso Cossus opima tulit. » Vers cité par Prisc. lib. V.

(3) « Ride, si sapis, o puella, ride. » Vers cité par Martial. *Epigr.*, II, 41.

(4) Prob , in *Verg. Georg.* I, v. 138.

(5) Lact., *Inst. div.*, II, 5.

(6) Voir la citation de la page 20.

(7) C'est celui-là qu'adopte Al. Riese.

plus serait d'être certains de l'authenticité du fragment de cent vers qui passe généralement pour en avoir fait partie. Quelques critiques, en effet, allant beaucoup plus loin que ceux qui y supposent, non sans raison sans doute, un certain nombre d'altérations, ne craignent pas de le considérer comme entièrement apocryphe. Mais, tant qu'il n'y aura pas de preuve absolue du contraire, je serais d'avis d'y voir un morceau véritable de l'œuvre d'Ovide.

L'introduction ne manque pas de vivacité. « Apprenez, jeunes femmes, quels sont les soins qui embellissent le visage et les moyens par lesquels peut se conserver votre beauté. La culture force un sol stérile à se couvrir des dons de Cérès et fait disparaître les ronces épineuses...; l'art embellit tout à nos yeux, couvrant les palais de lambris dorés et cachant le triste aspect de la terre sous des carreaux de marbre...; que chacune de vous se pare donc de son mieux afin de captiver les amours... Pour nous enflammer, votre parure a plus de puissance que les herbes magiques coupées avec art par la main d'une redoutable sorcière (v. 1-42). » L'auteur, non sans prendre la précaution d'énoncer cette pensée que rien n'embellit une femme comme un bon caractère et de bonnes mœurs (v. 43-50), passe alors à l'énoncé des recettes dont il conseille l'usage. Il décrit certaines pommades bonnes à enlever les taches du visage et les bourgeons de la peau, et, pour chacune d'elles, il révèle les secrets de la composition et de la manipulation, indiquant avec une précision rigoureuse la dose de chaque ingrédient. Les prescriptions techniques entraînent nécessairement, en dehors de l'alerte introduction, une certaine sécheresse; mais on reconnait partout un talent qui, se jouant des difficultés, sait exprimer nettement les choses les moins aisées à bien dire en vers, et la manière même de formuler n'est pas tellement aride qu'on ne puisse y relever, en pleine formule, quelque détail poétique; s'agit-il, par exemple, d'un mélange d'encens, de nitre, de gomme et de myrrhe : « Quoique l'encens, dit-il, soit agréable aux dieux et apaise leur colère, il ne faut pas

tout brûler sur les brasiers de leurs autels; mêlez donc de l'encens avec... » On comprend cependant quel travail il avait dû s'imposer pour procéder à une telle énumération; on se rend compte et de l'épithète *grande opus* qu'il attribuait lui-même à son petit traité, *libellus parvus*, et du désir qu'il devait éprouver de ne pas avoir à répéter dans son *Art d'aimer* le même exercice. Pour nous, l'énumération s'arrête à la quatrième recette; mais combien y en avait-il? et quels développements comportait toute la fin du poème? Nous l'ignorons[1].

Nous sommes condamnés à la même ignorance en ce qui concerne l'ouvrage intitulé *Halieuticon*. Nous n'en avons ni le commencement ni la fin; car le commencement qu'en a produit H. Columna dans son savant commentaire des fragments d'Ennius, comme venant d'un vieux manuscrit, n'était qu'un leurre. La partie que nous possédons se compose de 132 vers dont trois sont incomplets.

L'auteur semble avoir eu quelque intention de faire admirer la prévoyance de la nature qui a donné à chaque animal l'intelligence des armes mises à sa disposition pour se défendre contre des ennemis et des menaces de mort; il lui arrive souvent de mettre en parallèle les animaux terrestres et aquatiques quant à leurs moyens de conservation individuelle; mais c'est aux poissons de mer qu'il s'attache tout particulièrement; il les décrit, raconte les ruses auxquels ils ont recours pour éviter les pièges ou pour s'en tirer, indique les parages que chaque espèce choisit de préférence et les procédés dont le pêcheur doit user pour les prendre plus sûrement.

Ce fragment fut mis au jour pour la première fois par Alde Manuce, d'après un manuscrit trouvé par Sannazar[2].

(1) Voir l'édition qu'en a donnée Ant. Kunz, Wien, 1881. — Cf. M. Schanz, *Ueber die Ueberlieferung von Ovido lib. de medicam. fac.*, *Rhein. Mus.* XXXIX, 2, pp. 313-315.

(2) Cf. Conr. Gesner, in præf. libr. *de Piscibus et aquatilibus*, Zurich, in-8°, 1554 sq.

Publié par G. Logus à la suite des *Cynégétiques* de Gratius Faliscus[1], puis, dans les *Auctores rei venaticæ*[2], par J. Ulitius, il fut attribué par cet érudit à Gratius lui-même. D'un autre côté, presque à la même époque, Barth, dans le grand ouvrage d'érudition qu'il a intitulé *Adversaria*[3], en reconnut pour auteur le poète du IIIe siècle, Ol. Némésien. Et depuis, naturellement, les discussions se sont prolongées jusque dans ces derniers temps[4]. Mais l'excellente dissertation de A. Zingerle[5] a laissé peu de doute sur la question, et l'on est généralement d'accord aujourd'hui pour affirmer, comme l'a fait W. S. Teuffel[6], que nous avons bien un morceau d'Ovide. Du reste Pline le Naturaliste cite le traité d'Ovide en deux endroits distincts de son livre XXXII, et voici en quels termes : 1° au chapitre 2, au moment de parler de l'existence des poissons, il s'appuie sur le témoignage du poète : « Admirable aussi me paraît cet instinct des poissons qu'explique Ovide dans l'ouvrage qu'il a appelé *Halieutiques* »; suit alors un certain nombre d'exemples, dont la plupart, ceux de la murène, du loup, du polype, du muge, de l'anthias sont les mêmes que dans notre fragment. 2° Au chapitre 11, après une longue énumération de poissons de mer, il ajoute : « A cette liste joignons ceux que nomme Ovide et qu'on ne trouve cités chez aucun autre écrivain, sans aucun doute parce qu'ils sont particuliers au Pont-Euxin sur les bords duquel il commença cet ouvrage vers la fin de sa vie ». Or les poissons qu'il nomme sont encore ceux que nous retrouvons dans notre morceau et presque toujours même avec des épithètes semblables. Remarquez de plus cette expression « *id volumen supremis suis temporibus inchoavit* » ; elle semble

(1) Venise, 1534.
(2) Leyde, 1645.
(3) Francfort, 1624 ; XLIX, 7.
(4) Th. Birt, *De Halieut, Ovidio poetæ falso adscriptis*, Berlin, 1878. — Cf. E. Bährens, *Jenaer Literaturzeitung*, 1879, n° 18 pp. 252-253.
(5) *De Hal. fragmento Ovidio non abjudicando*, Verona, 1865, 28 p.
(6) *Litt. rom.*, traduction Bonnard et Pierson n° 250, note 4.

signifier qu'Ovide n'avait fait que commencer ce livre sans avoir eu le temps de le finir, ce qui expliquerait l'état d'imperfection dans lequel nous le voyons et, sinon la perte du commencement, tout au moins l'absence de la fin.

VI

Comme pour compenser tant de pertes infligées par le temps au trésor littéraire d'Ovide, on s'est aventuré trop souvent à lui attribuer une quantité de poèmes qui ne sont pas de lui. La grande réputation qu'avaient eue ses œuvres dans les écoles de rhétorique et la facilité de sa versification lui avaient créé, dès le premier siècle, de nombreux imitateurs; au moyen âge, cette imitation se raviva puissamment[1] et l'on fut tenté de mettre ensuite sous son nom beaucoup de compositions écrites par d'autres.

Je n'ai pas à entrer ici dans l'examen de ces poésies apocryphes du moyen âge, dont la date d'origine ne fait plus de doute pour personnne; je laisse donc de côté les vers intitulés *De Pulice*[2], *De Philomela*[3], les trois

(1) Cf. K. Bartsch, *Albrecht von Halberstadt und Ovid in Mittelalter*, Quedlinb., 1861, ccLx et 501 p.; H. Seldmayer, *Beitrage zur Geschichte der Ovidstudien im Mittelalter. Wiener studien*, VI, 1, pp 142-158; Wattenbach, *Pseudo-Ovidische Gedichte des Mittelalters. Zeitschrift des deutschen Mittelalters*, 1890.

(2) On attribue cette pièce à un certain Ofilius Sergianus et il en a été publié à Amsterdam, en 1720, une traduction française aussi peu sérieuse que chaste sous le titre *Les Tetons*.

(3) La *Philomela* traite des voix diverses des oiseaux et des quadrupèdes et des mots latins qui les expriment. Cf. Vossius, *De vitiis Sermonis*, 14, et *de Idolatria*, III, 4; O. Schott, *Observ. Poetic.*, 52; Wernsdorf, *Poet. lat. min.*, VI, p. 388 sqq.; Ch. Nodier, *Elegia de Philom.* avec prélim. et rem. et suivi d'une traduction de l'abbé Marolles, Paris, 1829, in-8, 80 p.

livres *De Vetula*[1], *In Pediculos*, *De medicamine aurium*, etc.

Je ne m'arrête pas davantage aux *Epigrammata scholastica de Vergilii XII libris Æneidos*, arguments en vers des livres de l'Énéide. Bien qu'ils se trouvent placés sous le nom d'Ovide dans plusieurs manuscrits, on s'accorde à reconnaître qu'ils sont d'un autre auteur.

Il n'y a pas à lui attribuer non plus *le Panégyrique de Pison, Carmen Panegyricum ad Calpurnium Pisonem*, vers, à la vérité, faciles et élégants, où se reconnaît une grande connaissance de l'art des rhéteurs et de la littérature du siècle d'Auguste, mais qui doivent être renvoyés à un écrivain de la génération suivante, puisqu'il n'y est fait aucune allusion à un fait antérieur au règne de Claude.

Notre attention est surtout appelée sur les *Priapeia* et aussi sur deux pièces dont l'authenticité, quoique sérieusement contestée, ne peut être niée d'une manière certaine : l'une a pour titre *Consolation à Livia Augusta sur la mort de Drusus Néron, son fils, (ad Liviam Augustam de morte Drusi Neronis, filii ejus, consolatio)*, et l'autre, *le Noyer* (*Nux*).

Les *Priapeia* renferment certainement quelque chose de la plume d'Ovide. Sénèque le Père[2] raconte que Scaurus, qui était très spirituel et ne laissait jamais passer une sottise sans la reprendre, arrêta tout court un ancien préteur, dans la discussion d'une controverse de nature obscène, par cette citation du mot d'Ovide : « *Inepta loci* ». Or ce mot d'Ovide (illud Ovidianum) se trouve au huitième vers du troisième morceau des *Priapeia*; ce morceau est donc de notre poète. La preuve que le hasard nous fournit ainsi pour cette pièce-là nous donne à penser qu'il y en a d'autres de même origine dans le recueil[3]; seulement, ne

(1) Voir sur l'auteur de *Vetula* les recherches de H. Cocheris en tête de *La Vieille ou les derniers amours d'Ovide*... etc., Paris, 1861.

(2) *Controv.*, I, 2, 22.

(3) Cf. Wernicke, *Priapeia*, pp. 120-124, 126-131.

trouvant nulle part un secours semblable à celui que nous a procuré Sénèque, il nous est impossible de les reconnaître exactement.

La *Consolation à Livie* est un poème élégiaque de 474 vers. Jos. Scaliger et après lui Vossius en ont fait le plus grand éloge, en l'attribuant à Pedo Albinovanus. N. Heinsius, qui, lui aussi, le juge digne du siècle d'Auguste, n'ose pas dire qu'il est d'Ovide. Mais J. Passerat, Cl. Barth, Dan. Beck n'hésitent pas à le dire et il est facile à ceux qui pensent comme eux de combattre l'opinion de Scaliger favorable à Pedo. Ils rappellent que Quintilien mit Pedo sur le même rang que Rabirius en leur accordant à tous deux cet éloge fort modeste « qu'ils ne sont pas indignes qu'on leur consacre quelques loisirs » [1], et ils prétendent que cet excellent critique eût parlé en termes plus élogieux d'un poète auteur de la *Consolation*. Ils remarquent aussi que Sénèque le Père, qui plus d'une fois a prononcé le nom de Pedo et a même cité un long passage de son poème sur la *navigation de Germanicus* [2], n'a mentionné nulle part ses vers à Livie. Enfin, et c'est pour eux l'objection décisive, ils demandent comment Ovide, qui était l'ami de Pedo [3], qui le félicitait d'écrire une épopée sur Thésée [4] et l'appelait poète divin [5], aurait pu passer sous silence un tel poème tout à l'honneur de la famille impériale. Mais, dans cette discussion, ils se sentent moins à l'aise pour asseoir leur propre thèse sur des preuves que pour réfuter l'avis de Scaliger. Ils montrent bien que, la mort de Drusus ayant eu lieu l'année même où Ovide fut condamné à la relégation, celui-ci a dû saisir avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui d'apaiser la colère d'Auguste et de Livie. Seulement ils n'ex-

(1) « Non indigni cognitione, si vacet ». Quint., *Inst. Orat.*, X, 1.
(2) *Suasor.*, I, 15.
(3) « Carissime ». *Pont.*, IV, 10, 3.
(4) *Pont.*, IV, 10, 71 sqq.
(5) *Pont.*, IV, 16, 6.

pliquent guère le silence absolu que, dans ses lettres du Pont, il a toujours gardé sur cette œuvre alors qu'il y rappelait plusieurs autres de moindre importance. Il s'est tu, disent-ils, dans le premier moment pour que son nom ne nuisît pas à l'œuvre, avec l'intention de profiter plus tard de l'effet qu'elle aurait produit, et, plus tard, il ne l'a pas revendiquée parce qu'elle n'avait pas eu l'effet attendu. Mais Ovide, à notre connaissance, n'a jamais usé de ces sortes de précautions, et j'avoue que son silence sur un ouvrage ayant eu pour lui un intérêt si vif me surprend singulièrement.

Je reconnais d'ailleurs que le poème en lui-même ne s'oppose nullement à l'attribution qu'on en ferait à Ovide. Les qualités en sont indéniables. D'abord il répond bien à la grandeur de la situation telle que nous l'explique ce passage de Sénèque : « Livie venait de perdre son fils en qui s'annonçait un grand prince et qui déjà était un grand général. Il s'était avancé jusqu'au fond de la Germanie en plantant les aigles romaines là où l'on savait à peine qu'il existât des Romains, et, dans cette campagne, il était mort au milieu de ses victoires, tandis que, pendant sa maladie, les ennemis lui témoignaient assez de respect pour suspendre toute hostilité sans oser souhaiter un malheur, pour eux si profitable. A la gloire de cette mort, reçue pour la république, s'était joint le regret immense des citoyens, des provinces, de l'Italie entière, à travers laquelle, dans le concours des municipes et des colonies accourus pour lui rendre les lugubres devoirs, furent menées jusqu'à Rome ses funérailles semblables à un triomphe. La mère n'avait pu recueillir le baiser d'adieu, les douces paroles de son fils expirant. Durant le long trajet du cortège, elle suivit les restes de son Drusus, voyant fumer par toute l'Italie ces bûchers innombrables dont chacun, comme s'il renouvelait sa perte, irritait sa blessure. Et cependant, dès qu'elle l'eut déposé dans la tombe, elle y enferma avec lui son grand deuil : elle se montra, dans son affliction, telle que devait être la femme d'Auguste et la mère de

Drusus. Aussi ne cessa-t-elle de célébrer le nom de son cher fils, de se représenter son image partout, en public comme en particulier, de prendre plaisir à parler et à entendre parler de lui[1] ». Voici, résumé, le développement poétique.

Faut-il parler de courage devant un tel malheur ? Drusus, ce jeune héros, un de tes deux fils, est mort ! (v. 1-20). Et le coup qui te frappe, Livie, est d'autant plus cruel que tu t'apprêtais à célébrer ses victoires. Par toutes tes vertus cependant tu méritais d'être épargnée par la Fortune ; mais elle ne respecte rien, pas même la maison de César à qui viennent d'être ravis successivement Marcellus, Agrippa et Octavie (v. 21-74). Non, l'éclat du nom de Drusus n'a pas désarmé la mort qui l'a séparé de son noble frère ; celui-ci du moins a pu l'embrasser et lui fermer les yeux ; mais à toi, Livie, il n'a pas été donné de recueillir sur ses lèvres son dernier souffle (v. 75-100). Aussi on t'a vue, malheureuse mère, répandre des torrents de larmes ; on t'a entendue accuser la cruauté du sort. « Un bûcher, un tombeau, voilà, gémissais-tu, son char triomphal ; et pour moi le jour le plus affreux est le jour où je le vois comblé des honneurs du consulat et de la victoire ! Pourquoi, avant de perdre un de mes fils, ne suis-je pas morte moi-même pour être ensevelie par eux deux à la fois ? » (v. 101-164). Larmes et plaintes inutiles ! Déjà ses restes précieux sont enlevés à ses soldats ; Drusus traverse mort les villes qu'il aurait traversées vainqueur ; Rome s'enveloppe tout entière d'un voile funèbre ; les tribunaux sont fermés ; les dieux, dans leur temple, craignent de justes reproches ; tout le peuple, en pleurs, se rend à la triste cérémonie ; Auguste, la voix entrecoupée de sanglots, prononce l'éloge de son digne élève ; et les cohortes en armes entourent le bûcher (v. 165-220). Alors le Tibre, frissonnant d'horreur, élève le front au-dessus de ses ondes jaunâtres et va, par un débordement subit, éteindre la

(1) Sén., *Consol. ad Marciam*, 3.

flamme, quand le dieu du Champ-de-Mars sort de son temple, lui représente que tout ce qui pouvait être fait pour Drusus a été accompli, les conquêtes, résultats de ses victoires, devant lui survivre, mais qu'il est impossible de lutter contre le destin et qu'éteindre le bûcher ne servirait qu'à priver des derniers honneurs le héros qui y repose. Le Tibre se retire ; aussitôt le feu dévore et le corps de Drusus et les espérances d'une foule de Romains, non pas toutefois la gloire que lui assurent ses nobles actions (v. 221-270). Lui cependant, dont les Romains vengeront un jour la mort sur la nation des Germains, ne lira pas son nom sur le fronton du temple qu'on élève sur le forum aux enfants de Léda; Tibère viendra seul y rendre un culte divin aux deux frères, en se désolant d'être privé du sien ! Les anciens compagnons d'armes du héros, eux aussi, comme toute la ville, sont peinés. Et quel désespoir chez Antonia, sa jeune épouse, si aimante, si digne d'être aimée, qui tient continuellement embrassés ses enfants, les seuls gages restant de tout leur amour ! Ah ! plutôt que d'invoquer le trépas, qu'elle songe à l'illustration de celui qui va paraître, le front ceint de lauriers, devant ses aïeux étonnés de tant d'exploits accomplis en si peu d'années ! (v. 271-340). Que cette même pensée, ô Livie, la meilleure des mères, calme aussi ta douleur ! Dans ta situation élevée, les regards sont fixés sur toi ; sois digne de l'épouse de César, reste inébranlable aux coups du sort. Tu n'ignorais pas que Drusus, si grand qu'il fût, était mortel, et tu savais que la Fortune cruelle frappe tout âge sans pitié ; rappelle-toi de combien de faveurs elle t'a comblée et n'oublie pas tant de bienfaits pour une seule de ses rigueurs. Souviens-toi même des ménagements qu'elle a pris en te préparant par maint présage de Jupiter au coup qu'elle allait te porter. Et puis Tibère est là qui t'apporte ses consolations ainsi que César ; tous les deux méritent bien des Romains en t'ordonnant de vivre (v. 341-426). Ainsi plus de larmes ; elles ne sauraient rappeler au jour quiconque a été une fois reçu dans la barque du nauto-

nier des ombres; celles qui ont été versées jadis sur Achille par Thétys et récemment sur Marcellus par Octavie, sur Octavie comme sur Marcellus par César, prouvent assez que la mort est inflexible non moins qu'inévitable. Si la voix de Drusus pouvait, de l'Averne, arriver jusqu'à toi, lui-même te dirait : « La vie ne se mesure pas au nombre des années ; j'ai rempli, bien que mort jeune, une ample carrière ; ma gloire est grande ; célébré par tous et loué par la bouche sacrée de César, je ne suis pas à plaindre, et ne dois plus être pleuré par toi. » Voilà, s'il reste aux morts quelque sentiment, ce que pense assurément ce héros. Mais il te reste un fils qui en vaut plusieurs. Il te reste un époux, le protecteur de cet empire : lui vivant, le deuil de sa maison, Livie, serait un crime (v. 427-474).

On peut, à la vérité, relever dans ce poème quelques défectuosités : outre des tournures et expressions anormales[1], il s'y trouve, par exemple, plusieurs répétitions : la mort de Marcellus et d'Octavie est rappelée deux fois, l'éloge prononcé par Auguste aux funérailles de Drusus deux fois également, et plus d'une des idées dont se compose le discours final de Drusus à sa mère est déjà exprimée précédemment; il y a aussi dans certains développements partiels plus d'esprit que de sentiment. Mais ce sont là des défauts qu'on rencontre dans la plupart des ouvrages d'Ovide et celui-ci est écrit avec la facilité abondante qui le caractérise. La beauté des détails, en somme, s'accorde avec la grandeur de l'ensemble et l'on ne s'étonne plus autant, après l'avoir examiné, des termes expressifs (*carmen longe præstantissimum... dignum genio et majestate sæculi Nasonis.. insignem thesaurum... ob egregia in illo ingenii lumina*) dont se sont servis, pour le qualifier, les grands érudits du XVI[e] et du XVII[e] siècle que j'ai cités plus haut.

Le *Noyer* est une composition élégiaque qui, bien que très développée par rapport au sujet qu'elle traite, n'a pas,

(1) Cf. Nettleschip, *On the latinity of the Epicedion Drusi or Consol. ad Liv. Augustam. Trans. of Oxford phil. soc.*, 1885-1886, p. 16-18.

à beaucoup près, la même étendue que la *Consolatio*. Nul doute qu'elle ne soit une imitation d'une épigramme de l'Anthologie grecque, écrite soit par Platon, soit par Antipater de Sidon dont voici la traduction : « Pauvre noyer, planté sur le bord du chemin, les enfants qui passent se font un jeu de me lancer des pierres et de me frapper comme un but. Toutes mes branches ont été brisées, celles surtout qui avaient le plus de noix. A quoi sert aux arbres leur fécondité ? Assurément, c'est pour mon malheur et ma honte que j'étais tout couvert de fruits »[1]. La pièce grecque se renferme en huit vers, l'élégie latine en compte cent quatre-vingt-deux ; mais, malgré la fécondité des détails, qui d'ailleurs n'a rien d'inconciliable avec la manière d'Ovide, le poème est bien conduit.

Le noyer, en se plaignant des attaques qu'il subit à cause de ses fruits, remarque tout d'abord la différence du temps présent avec le passé : jadis, tous les arbres fruitiers produisaient chaque année en abondance, de même que les femmes ; maintenant, de même aussi que les femmes qui, par crainte de perdre leur beauté, détruisent le fruit qu'elles ont conçu et ne veulent plus être mères, ils aiment à se couvrir de riches et spacieux feuillages à l'instar des palmiers devenus l'objet de la prédilection des Romains (v. 1-32). De là des attaques plus fréquentes contre lui qui reste toujours aussi fécond ; car on ne cherche jamais à nuire qu'à ceux dont la perte procure un profit. Et si ses voisins reçoivent encore quelques coups, ceux-ci ne proviennent que de pierres égarées qui lui étaient destinées, de sorte que leur haine contre lui vient s'ajouter à ses maux (v. 33-56). Son maître lui-même, qui devrait lui être reconnaissant du peu de soin que réclame sa culture, ne récolte ses fruits qu'au moyen d'une gaule qui meurtrit impitoyablement ses plus beaux rameaux. Cependant, il serait trop heureux, s'il pouvait, à ce prix, fournir à la

(1) *Anthol. gr.* d'après le texte du ms. palatin, tr. par F. Dehèque, Paris, 1863, t. I, p. 244.

ménagère les noix qu'utilise la table et aux enfants celles qui servent à leurs jeux[1]; mais, placé sur le bord d'un chemin, jamais il ne voit arriver tous ses fruits à maturité, et les pierres des passants lui en prennent avant le temps la plus grande partie, mutilant et dénudant sa cime (v. 57-100). A le voir en cet état, on le croirait la victime des vents, de la sécheresse ou des frimas; non, il l'est de ses propres richesses et de l'avidité des fripons (v.101-112). Les arbustes épineux, de nature méchante, n'ont rien à craindre; lui, parce qu'il ne nuit à personne et se contente de fournir son abri à qui en a besoin, est assailli par les méchants, et son maître va jusqu'à lui en vouloir des pierres qui retombent dans son champ, les rejetant sur le chemin où les passants s'en font de nouvelles armes. L'hiver seul, si détesté des autres, lui est bon, parce que, nu alors, il ne présente rien à ravir (v. 113-128). Dira-t-on que ce qui touche au chemin, domaine public, appartient à chacun? Qu'on prenne alors les olives, les blés, les légumes; qu'on prenne dans les maisons qui bordent les rues, l'or, l'argent, les pierreries. Mais le dieu qui a rendu le calme et la paix au monde, César ne le souffrirait pas. Il n'y a de misère que pour lui seul : on l'attaque en plein jour et sans cesse; nul ne peut le nier, car les pierres restées dans ses rameaux fourchus en sont la preuve, et ce suc noirâtre, son sang, qui s'attache aux doigts des ravisseurs, révèle leur forfait (v. 129-156). Ah! combien de fois n'a-t il pas désiré la mort! Sans aucun moyen de défense, il ne peut pas plus se soustraire aux tourments que le criminel livré au supplice pieds et poings liés. S'il a commis un crime, qu'on le condamne donc aux flammes, qu'on l'abatte à coups de hache une bonne fois; mais s'il est innocent, que les passants l'épargnent et poursuivent en paix leur chemin (v. 157-182).

(1) Ici le poète décrit ces jeux dont quelques-uns ont été expliqués par J. Mangeart, un des traducteurs du *Noyer* (coll. *Panck.*, 1836), et par L. Becq de Fouquières dans l'ouvrage intitulé *Les jeux des Anciens* (2e éd. 1873, in-8o, VIII et 459 p.).

Cette élégie ne manque pas d'éloquence et les moyens de rhétorique, comme dans les œuvres d'Ovide, y abondent; les descriptions y sont gracieuses; elle présente une versification facile. Aussi Érasme s'est-il plu à s'en faire d'un bout à l'autre le commentateur[1]. Je crois que des poèmes qui ont été attribués à Ovide sans certitude, aucun ne saurait l'être avec plus de vraisemblance. La seule objection est que lui-même n'en a fait mention nulle part; mais il a pu ne pas attacher une grande importance à un travail datant de sa jeunesse, et rien, après tout, ne nous empêche de l'en croire l'auteur. Il faudrait, en tout cas, en rattacher la composition à son époque et sans avancer aucun nom à la place du sien.

L'examen du *Noyer* devait donc précéder immédiatement celui de toutes les œuvres absolument authentiques du poète et que nous allons étudier maintenant dans l'ordre chronologique où nous les avons vues classées dans la biographie : *Amours, Héroïdes*[2], *Art d'aimer* et *Remèdes d'amour*; *Métamorphoses* et *Fastes*; *Tristes et Lettres du Pont* avec *Ibis*.

(1) Basileæ, 1524. — Cf. Comm. de F. Lindemann, Zittau, 1844, in-4°.

(2) Il y a bien encore dans les *Héroïdes* quelques pièces qui ne sont pas d'Ovide, mais il convient de reporter ce qui doit en être dit à l'étude de ce recueil.

CHAPITRE V

EXAMEN DES ŒUVRES D'OVIDE[1]. ŒUVRES ÉROTIQUES.

I. LES AMOURS (*Amorum Libri tres*). Travail d'élimination opéré par Ovide dans la dernière des deux éditions qu'il donna de cet ouvrage, la seule en notre possession. Qu'était-ce que Corinne, l'héroïne de son roman d'amour ? — II. Analyse des quinze pièces du premier livre, le plus corinnien des trois. — III. Examen des dix-neuf compositions du deuxième livre, dont une est contestable. — IV. Le troisième livre composé d'autant de morceaux que le premier. — V. Appréciation de l'ensemble, suivie de quelques mots sur la question de la science rythmique très compliquée qu'on y a supposée. = VI. LES HÉROÏDES. Quel en fut à l'origine le titre latin ? Ovide est-il l'inventeur de ce genre de poème ou faut-il en attribuer l'invention à Properce ? — VII. Sujets et ordre des développements des vingt-et-une compositions que comprend le recueil. — VIII. Discussions qui se sont élevées sur l'authenticité d'un grand nombre d'entre elles, principalement de la lettre de Sapho et de celles d'Acontius et de Cydippe. Sources auxquelles Ovide a puisé. Son infériorité dans ses imitations de Virgile. Défauts et qualités de l'œuvre. = IX. L'ART D'AIMER (*Ars amatoria*). Remarque sur le titre latin et sur notre manière de le traduire. Innovation du sujet. Analyse de chacun des trois livres. — X. Beaucoup plus de qualités et beaucoup moins de défauts dans ce poème que dans les *Héroïdes*. Imitations qui en ont été faites dans notre littérature. Immense succès qu'il obtint immédiatement à Rome ; reproches qu'il suscita à son auteur. — XI. REMÈDES D'AMOUR (*Remedia amoris*). Analyse et appréciation de cet ouvrage qui n'est nullement, comme le titre pourrait le faire supposer, une réfutation du précédent. Occasion qu'en tire le poète pour répondre à ses censeurs.

I

Les *Amours*, avons-nous dit, se composaient à l'origine de cinq livres et Ovide les réduisit à trois. Cette transformation

(1) Les mss. sont nombreux : j'indiquerai les principaux à mesure qu'il sera question de chaque ouvrage. Quant aux éditions, déjà en 1824, lors de

de son ouvrage nous est affirmée par lui-même dans l'épigramme placée en tête de la publication définitive :

Qui modo Nasonis fueramus quinque libelli,
Tres sumus : hoc illi prætulit auctor opus.
Ut jam nulla tibi nos sit legisse voluptas,
At levior demptis pœna duobus erit.

Nous qui naguère étions cinq livres, nous ne sommes plus que trois : Ovide, notre père, l'a préféré ainsi ; si donc nous lire alors n'a pu vous offrir d'agrément, du moins cette réduction de deux allégera votre ennui.

Évidemment l'auteur ne s'est pas contenté de laisser les trois premiers livres tels qu'ils étaient en supprimant simplement les deux derniers, et d'un autre côté il n'a pas non plus fondu ensemble toutes les pièces des cinq livres, les mots *levior* et *demptis* disent assez qu'il y a eu de sa part un travail d'élimination. Comme aucune trace n'est restée de la première édition, on en est réduit aux conjectures sur sa manière d'opérer. On peut supposer qu'il avait écrit

la publication de l'Ovide de la collection Lemaire, l'énumération en remplissait plus de quatre-vingts pages in-8°, et, depuis cette époque, la liste s'en est accrue considérablement. Parmi celles des *œuvres complètes* il faut citer : l'édition *princeps* publiée presque simultanément à Bologne et à Rome, 1471, 2 vol. in-fol. ; la première *Aldine*, Venise, 1502, sq., 3 vol. in-8 ; la seconde éditée par A. Naugerius, Venise, 1515 sq. 3 vol. in-8 ; celle de Mycillus avec comment. gramm., Bâle, 1543 sq., 3 vol. in-fol ; le comment, d'Herc. Ciofani, de Sulmone, publiée chez Plantin, Anvers, 1583 ; les éd. de G. Bersmann, Leipzig, 1582-1620 ; celle de Daniel Heinsius, Leyde, 1829, et celle surtout de Nicolas Heinsius, Amsterd., 1661, 3 vol. in-16 ; celle de Burmann, avec des notes précieuses laissées par N. Heinsius et toutes les notes de Mycillus, de Ciofani et de D. Heinsius, Amsterd., 1727, 4 vol, in-4 ; celle de Miller, Berlin, 1757, 4 vol. in-8 ; celle de J. F. Fischer, avec préface d'Ernesti, Leipzig, 1758, 2 vol. in-8 ; l'édition Bipontine, 1783, 3 vol. in-8 ; l'édition de Chr. W. Mitscherlich, Götting., 1796-98, 2 vol. in-8 ; celle de Lemaire, Paris, 1820-24, 10 vol. in-8 ; celle de la collection Valpy Londres, 1821 sq., 2 vol. in-8 ; celle de J. Chr. Jahn, Leipzig, 1828-32, 2 vol. in-8 ; l'excellente édition de R. Merkel, Leipzig, Teubner, 1853, 3 vol., in-8 ; O. Güthling, H. St. Seldmayer, A. Zingerle, Leipzig, 1884 sq., 3 vol. in-8 ; Merkel-Elwald, Leipzig, 1888-91, 3 vol. in-8 ; celle de Ch. Weise. Leipzig, 1896, 3 vol. in-16 ; celle de J. P. Postgate, Londres, 1898, 3 vol.

tout d'abord trois livres sur ses amours avec Corinne, et plus tard deux autres sur divers incidents de sa vie mondaine ; ces deux derniers n'avaient pu présenter un intérêt aussi vif que le roman suivi des trois premiers et de plus ceux-ci, composés dès le début de sa carrière, devaient renfermer certaines parties qui ne répondaient plus aux exigences d'un talent arrivé à la maturité ; il aura donc revu les trois premiers en y apportant les abréviations qu'il jugeait nécessaires et en y introduisant, sans en modifier le cadre, celles des élégies des deux autres livres qu'il croyait de nature à y répandre une plus grande variété. Toujours est-il que, de l'ouvrage définitif, tel qu'il se présente à nous[1], c'est bien Corinne qui reste l'héroïne jusqu'à la fin, mais qu'on relève çà et là, surtout dans le second et le troisième livre, un certain nombre de pièces qui ne la concernent pas.

Qui était cette femme aimée par Ovide et qu'il n'a jamais désignée dans ses vers que sous le faux nom de Corinne, *nomine non vero dicta Corinna*?[2] On ne l'a jamais su ; ses contemporains, dont la curiosité se trouvait vivement piquée par une telle discrétion, se sont vainement efforcés de découvrir

(1) Le texte des *Amours* s'établit surtout au moyen du *Puteaneus*, que possède notre Bibliothèque nationale (lat. n° 8242), probablement du IXe s., et qui comprend de I, 2 v. 51 à III, 12 v. 26, puis de III, 14 v. 3 à III, 15 v. 8. Le commencement se complète presque entièrement par le *Regius*, également à la Bibl. nat. (lat. n° 7311, du Xe s., qui donne de I, 1 v. 3 à I, 2 v. 49. Et, pour remédier à ce qui manque à ces deux mss. comme pour en corriger les passages jugés fautifs, on recourt au *Sangallensis* (Bibl. du chapitre de St Gall, n° 864), du XIe s., qui fournit de I, 1 v. 1 à I, 6 v. 43 et de I, 9 v. 75 à III, 9 v. 10. Vous trouverez deux spécimens du texte ms. des *Amours*, l'un du *Puteaneus* et l'autre du *Sangallensis*, dans la *Paléogr. des class. lat.* de M. Ém. Chatelain, tom. II, planche XCI. — En dehors des éditions des œuvres complètes d'Ovide, les *Amours* ont été peu édités : très rarement seuls, quelquefois soit avec *l'Art d'aimer* soit avec l'ensemble des poèmes érotiques. Voir W. Hertzberg (Stuttg. 1854, choix dans les *Röm. Eleg.* des *Class. d'Alt.* pp. 225-287) ; H. Lindemann, Leipzig, 1859 ; A. Berg, *De Ovid. erotische Werke*, Stuttg. 1867, 3 vol. : H. Oelschläger, Leipzig, 1881.

(2) *Trist.*, IV, 10 v. 60.

vrir ce mystère; une femme galante du moment eut beau vouloir en profiter pour se faire passer pour l'objet de ses chants[1], il s'est contenté de se moquer de sa folle prétention sans révéler le nom de celle qui les inspirait, et malgré les instances de ceux qui dans le monde l'interrogeaient à ce sujet[2], il a toujours gardé le silence, si bien qu'Apulée, qui nous a appris comment s'appelaient en réalité les maîtresses des élégiaques antérieurs[3], n'a pu nous livrer aucun renseignement sur celle d'Ovide.

Est-ce à dire qu'on puisse mettre en doute l'existence même de la personne et voir dans Corinne en quelque sorte une figure symbolique qui servirait à dépeindre diverses intrigues à la fois? Ehwald, un des derniers éditeurs des œuvres d'Ovide, et quelques autres érudits allemands en sont venus à émettre cette opinion, les nombreuses imitations grecques et latines que renferment les *Amours* leur étant une preuve de la fiction du personnage. Comme si Properce n'avait pas imité lui aussi les poètes ses prédécesseurs, particulièrement Callimaque et Philétas, et comme si de cette constatation on tirait la conclusion que sa Cynthie n'a pas vécu! Ovide d'ailleurs n'a-t-il pas affirmé suffisamment l'existence de sa maîtresse en insistant, comme il l'a fait, non seulement sur le faux nom qu'il lui avait prêté, mais, en maint endroit de ses élégies, sur la peinture des traits essentiels de sa beauté et de son caractère? N'a-t-il pas même, un jour[4], exprimé la crainte que la description qu'il donnait ainsi de ses qualités physiques ne la fissent assez reconnaître pour lui nuire à lui-même en attirant vers elle un grand nombre d'amants?

La seule question qui me semble se poser porte donc sur les motifs du silence obstiné du poète. Lui était-il imposé par l'illustre naissance de son amante? Appartenait-elle à la

(1) *Amor.*, II, 17 v. 29 sq.
(2) *Ars. am.*, III, v. 538.
(3) Voir p. 439 du vol. précédent.
(4) *Amor.*, III, 12 v. 7 sqq.

famille impériale ou à quelqu'une des plus célèbres maisons de Rome? Tout ce qu'il dit d'elle ne nous autorise pas à le supposer. Mais ce dont nous ne pouvons douter, c'est que, dans les premiers temps au moins de leur liaison, elle ne pouvait disposer librement d'elle-même, placée sous la garde d'un surveillant chargé d'éloigner d'elle toute poursuite amoureuse. Les mots *vir tuus* plusieurs fois répétés dans une des premières élégies[1] donnent même tout d'abord à penser que ce surveillant tenait sa mission d'un mari; mais, comme nous savons que, dans la langue du poète, les mêmes termes désignent indifféremment maris et amants en titre, nous ne sommes pas tenus absolument de considérer Corinne comme une femme mariée; il se peut qu'elle n'ait été qu'une riche et belle courtisane, défendue alors contre toute entreprise par celui qui la possédait. La même surveillance toutefois dura-t-elle et les mêmes motifs de mystère existèrent-ils toujours? Certaines pièces du recueil semblent nous répondre négativement. Seulement le poète n'avait aucune raison de sortir de la réserve qu'il s'était imposée dans le principe et il en avait, au contraire, une excellente pour y persister : le piquant du secret contribuait pour quelque chose, il le savait bien, au succès de ses poésies.

En tout cas, qu'elle ait été d'abord mariée ou non, Corinne ne paraît pas avoir possédé au moral la même beauté qu'au physique. Certes, on ne saurait la classer au nombre de celles qu'un pur désintéressement rend indifférentes aux présents; si riche qu'elle fût, elle réclamait parfois tout autre chose que des vers pour prix de ses faveurs et nous voyons qu'Ovide, retenu dans l'impossibilité de se livrer à de fortes dépenses, se sentait obligé de résister à des demandes qui dépassaient ses moyens; il lui objectait d'une manière charmante que l'Amour est un enfant tout nu, qui sur lui ne porte aucune bourse pour y mettre de l'or, et il ne laissait pas d'ajouter combien il trouvait d'anomalie

(1) *Amor.*, I, 4.

à faire payer à la femme par l'homme un plaisir que tous les deux partagent également[1]. A cette sorte d'avidité, elle joignait une coquetterie telle qu'elle perdit sa chevelure à force de la teindre[2] et qu'elle n'hésita pas à recourir à l'avortement pour ne point nuire à sa taille par une grossesse[3]. Et puis elle était capricieuse, orgueilleuse, pleine d'astuce. De plus elle trompait indignement son amant et, ce qui n'est pas peu dire, se montrait aussi jalouse qu'infidèle. Mais je m'aperçois qu'en décrivant son joli caractère, j'anticipe sur l'analyse des trois livres, qui va nous la montrer au milieu des incidents de leurs amours. Que les détails qui vont nous être donnés soient exactement vrais, je suis loin d'en répondre ; car, si pour Properce déjà nous avons dû nous mettre en garde contre le mélange de roman et de vérité que présentent ses élégies, à plus forte raison faut-il supposer qu'une grande place a été faite ici à la fantaisie, puisqu'on reconnaît chez l'amant de Corinne beaucoup moins de sentiment et beaucoup plus de rhétorique que chez celui de Cynthie; mais, quelque arrangement factice que présentent les faits rapportés, le fond doit rester vrai, et ce fond du récit repose précisément sur le caractère de la femme qui y donne lieu.

II

LIVRE PREMIER. — Il n'y a guère d'interruption dans tout le drame du premier livre qui se compose de quinze pièces.

1. (30 v.) La première en est la préface et explique

(1) *Amor.*, I, 10 v. 15-18 et 33 sqq.
(2) *Amor.*, I, 14.
(3) *Amor.*, II, 14.

pourquoi le poète, qui voulait entreprendre des chants héroïques, est obligé d'écrire des élégies. L'Amour, en le frappant d'une de ses flèches, ne lui a point permis d'autres vers que ceux-là[1].

2. (53 v.) Dans la seconde, il s'adresse donc au dieu dont il sent la blessure. Comprenant que toute résistance ne ferait qu'augmenter son tourment, il s'avoue vaincu, se déclare prêt à suivre en prisonnier le char attelé d'oiseaux que le jeune triomphateur promène si glorieusement par toute la terre, décrit le divin cortège, et, puisqu'il y figure sans rébellion, le supplie d'agir avec autant de générosité que César, qui, après avoir vaincu ses ennemis, les couvre du bras dont il vient de les soumettre.

Qua vicit victos protegit ille manu.

3. (26 v.) Cette précaution prise envers le dieu de qui dépend le sort des amants, il envoie sa déclaration à la personne aimée. Il lui dit qu'elle est à jamais maîtresse de son cœur, lui avoue qu'il n'est pas très riche, mais se recommande auprès d'elle par la pureté de ses mœurs, par le serment d'une inaltérable fidélité et puis par le don qu'il tient des Muses de pouvoir célébrer sa beauté en vers dignes d'elle et capables de faire passer leurs deux noms ensemble à la postérité.

4. (70 v.) L'aveu a été accueilli, la dame n'a pas résisté à ses avances, et nous le voyons sur le point de prendre part à un dîner auquel elle-même doit assister avec celui en la possession de qui elle se trouve (son mari ou son amant en titre). Il l'engage à arriver seule la première, convient avec elle des signes dont ils doivent user pour se témoigner secrètement leur amour en présence de ce témoin gênant[2]; mais il songe avec douleur à la séparation

(1) Bertin a imité ce morceau d'un bout à l'autre dans la 1re élégie du 1er livre de ses *Amours*.

(2) Il y a là plus d'un rapprochement à faire avec l'*Élégie* I, 6 de Tibulle, qui traite le même sujet.

qui suivra le repas, lorsque, la nuit venue, il ne pourra la reconduire que jusqu'à sa porte. « Ah ! du moins, s'écrie-t-il, fasse le ciel que mes vœux soient remplis.....

Si mea vota valent, illum quoque nil juvet, opto:
Sin minus, at certe te juvet inde nihil.
Sed quæcumque tamen noctem fortuna sequatur,
Cras mihi constanti voce dedisse nega.

Vœux que Bertin a rendus ainsi, dans son *Élégie* III, 12, *sur le mariage de Catilie*, où la dernière partie de cette pièce a été très agréablement imitée, parfois presque traduite :

Ah ! si le ciel, ce ciel qui m'abandonne,
Entend mes vœux, il ne souffrira pas
Que l'inhumain, profanant tant d'appas,
Ait du plaisir... ou du moins qu'il t'en donne.
Mais quelque soit pour mon cœur éperdu
L'indigne arrêt du destin qui m'opprime,
Songe demain à me nier ton crime,
Et soutiens-moi que je n'ai rien perdu.

5. (26 v.) Ovide raconte comment, un jour d'été, dans le demi-mystère qui convient à l'amour, les fenêtres de sa chambre ne laissant passer qu'à moitié la lumière du soleil, il a goûté le spectacle de la beauté tout entière de Corinne, et comment, après l'avoir bien admirée, il l'a possédée complètement. Il souhaite qu'une pareille volupté lui soit permise souvent.

6. (74 v.) Il passe la nuit devant la porte de sa maîtresse sans obtenir qu'elle s'ouvre et, dans une de ces pièces désignées par les Grecs sous le nom de Παρακλαυσίθυρον, dont nous avons vu déjà des exemples chez Plaute, Catulle, Horace et Tibulle, il adresse tour à tour prières, menaces, imprécations à l'inexorable portier. Notez-y le refrain *excute poste seram* qui, paraissant pour la première fois au 24e vers et pour la dernière au 56e, se répète quatre fois très exactement de huit en huit vers.

7. (68 v.) Dans un moment d'emportement, il s'est laissé aller à maltraiter sa Corinne : il en est au désespoir, lui

fait mille excuses et implore son pardon. Le fait est tellement grossier et si peu en rapport avec la douceur de son caractère comme avec l'orgueil de sa maîtresse que les commentateurs l'ont expliqué de diverses manières : les uns pensent que le poète a imaginé à plaisir cet incident pour traiter un des lieux communs de l'amour romain ; les autres supposent qu'il s'agit d'une autre femme que de cette maîtresse si fière de sa beauté. Mais rien n'est moins nécessaire que toutes ces hypothèses : quelque débonnaire que soit un amant, la fureur peut, en certain cas, avoir prise sur lui, et, d'autre part, telle femme, qui n'admettrait de nul autre un pareil traitement, ne voit qu'une preuve d'amour dans l'indigne emportement de son amant; ainsi pensait, par exemple, la belle actrice Gonthier qui se laissait battre par le poète Florian, parce que, disait-elle en sa langue hardie du XVIIIe siècle, « celui-là, il ne payait pas »[1].

8. (114 v.) Sur ces entrefaites, des propositions avantageuses sont faites à Corinne. Ovide, dissimulé derrière une porte, a entendu les insidieux conseils qui lui ont été donnés par une infâme entremetteuse. Il décrit cette vieille Dipsas comme une affreuse sorcière et nous répète, non sans complaisance, les leçons cyniques exposées par elle sur l'art de la prostitution. Il y a là tout un discours qui, avec moins de vivacité dans la forme, mais une entente plus grande de la composition, ressemble beaucoup pour le fond à celui de la vieille Acanthis de l'élégie IV, 5 de Properce. On y trouve aussi beaucoup des pensées que développera notre Régnier dans cette XIIIe satire, une de ses meilleures assurément, où lui aussi répétera, après les avoir entendus dans la même situation que le poète latin [2], les propos pernicieux tenus à sa propre maîtresse

(1) Cf. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. XII, p. 147.

(2) Enfin, me tapissant au recoin d'une porte,
J'entendy son propos qui fut de ceste sorte :
Sat. XIII, *Macette*; v. 65 66.

par une vieille du nom de Macette, dont il saura faire un type éternel d'hypocrisie. Je ne sais pas pourquoi plusieurs critiques tiennent à nier que ce discours de Dipsas puisse s'adresser à Corinne. Il leur semble que, n'étant pas libre, celle-ci ne se trouvait pas en situation de l'écouter. Mais Corinne, en somme, n'est-elle pas une courtisane ? Et quand même elle serait mariée, ne connaissons-nous pas assez la légèreté de sa conduite pour nous expliquer la démarche auprès d'elle d'une vieille débauchée qui s'efforce de lui faire préférer l'amant riche qu'elle lui propose à un poète dont les plus précieux cadeaux consistent en vers :

> Ecce, quid iste tuus, præter nova carmina, vates
> Donat ? [1]
>
> v. 57-58.

9. (46.). Les soins que réclame de lui la conservation de sa conquête inspirent alors au poète la pensée d'établir un parallèle entre l'amour et la guerre. « Tout amant est soldat, *militat omnis amans* », telle est la thèse qu'il annonce à son ami Atticus, et il la développe dans tous ses détails en montrant qu'à l'amant et au soldat sont nécessaires même aptitude à endurer les fatigues, même vigilance, mêmes précautions et ruses contre l'ennemi, même intrépidité ou fermeté d'âme. Cicéron, dans un de ses plaidoyers [2], avait exposé un parallèle du même genre entre la profession du soldat et celle de l'avocat, mais il avait pris soin de ne pas le prolonger autant.

10. (64 v.) Cependant les leçons de l'entremetteuse produisaient-elles leur effet ? Ou n'était-ce pas plutôt chez Corinne une excitation de sa propre nature ? Ne se conten-

> Fors me sermoni testem dedit : illa monebat
> Talia ; me duplices occuluere fores.
>
> v. 21-22.

(1) De même Macette dira, en parlant des poètes (v. 252) :

> Puis ils ne donnent rien si ce n'est des chansons.

(2) *Pro L. Murena*, 9.

tant plus de vers, elle réclamait de l'argent. Ovide, que cette exigence refroidissait singulièrement, le lui témoigne nettement et lui expose sans aucune réticence qu'il est honteux à une femme de prostituer au plus offrant la possession de ses charmes. On ne peut d'ailleurs jamais donner que ce qu'on a, et ce que lui personnellement peut offrir de plus précieux, c'est l'immortalité qu'assurent ses vers. Au surplus, donner de l'argent l'indigne bien moins que de s'en entendre réclamer, et il est tout prêt à offrir un don lorsqu'on ne l'exigera pas.

11 et 12. (28 et 30 v.) Nous comprenons qu'après une telle leçon sa maîtresse lui ait gardé rancune. Ses faveurs sans doute devinrent plus difficiles à obtenir. Les deux élégies qui suivent nous le font penser. Dans l'une, il recourt à Napé, coiffeuse de Corinne, qui lui a rendu déjà plusieurs services du même genre, et la prie de porter un billet par lequel il sollicite un rendez-vous. Dans l'autre, il maudit ses tablettes qui lui sont revenues avec une réponse négative.

13. (48 v.) Cette rigueur toutefois ne dura pas. Une nuit bientôt lui fut accordée, une nuit qui lui parut trop courte. De là cette élégie adressée à l'Aurore, dont il énumère tous les méfaits, en lui reprochant la hâte de sa marche et en la suppliant de retenir quelque peu, en faveur des amants, les rênes humides de ses coursiers.

14. (56 v.) Entre temps, un malheur est arrivé à Corinne. Ses cheveux, si longs qu'ils lui descendaient jusqu'aux genoux, si souples qu'ils se prêtaient sans peine à mille arrangements, si beaux, en un mot, qu'on ne pouvait les comparer qu'à ceux de Dionée telle qu'on la représente sortant toute nue de l'écume des flots, ses cheveux ne sont plus : la teinture et le fer à friser les ont fait tomber. Ovide déplore avec elle cette perte qu'elle ne doit imputer hélas ! ni à la malignité d'une sorcière, ni à la jalousie d'une ennemie, mais dont sa coquetterie seule est la cause. Il gémit sur la nécessité pour elle de porter un faux ornement; puis il cherche à la consoler en lui faisant espérer que sa chevelure repoussera dans toute sa beauté.

15. (42 v.) Ici se termine le premier livre par une sorte d'épilogue à l'adresse de ceux qui reprochaient à l'auteur son oisiveté. S'il ne s'est adonné, dit-il, ni à la guerre, ni au barreau, c'est qu'il vise à une gloire impérissable. Il cite les grands poètes grecs et romains qui, depuis Homère et Hésiode, jusqu'à Virgile, Gallus et Tibulle, se sont fait un nom immortel, et, sans s'inquiéter de l'envie qui s'attache aux vivants, il exprime, à peu près dans les mêmes termes qu'Horace, sa foi en une destinée semblable :

Vivam, parsque mei multa superstes erit.[1]

III

Le LIVRE DEUXIÈME compte un peu plus de morceaux que le premier ; il en a dix-neuf et parmi eux, plus visiblement, des pièces provenant des deux livres supprimés.

1. (38 v.) Comme le précédent, ce deuxième livre débute par une préface. Elle a, ainsi que l'autre, pour sujet la préférence que le poète donne à l'élégie sur la poésie plus sérieuse. Il avait essayé, avoue-t-il, une Gigantomachie ; mais sa maîtresse lui en voulait et le mieux est pour lui de continuer ses chants érotiques. Il sait que les jeunes Romains les admirent, y reconnaissant, comme dans un miroir fidèle, leurs propres amours ; et puis, qu'aurait-il à espérer du héros qu'il chanterait ? tandis que des belles, qu'émeuvent ses vers, il reçoit des faveurs, qui sont pour lui la plus enviable des récompenses.

2 et 3. (66 v. et 18 v.) Les deux pièces sont adressées à l'eunuque Bagoas. Par la première, il le prie de montrer

(1) Cf. Hor. *Od.* III, 30 v. 6-7 :
Non omnis moriar, multaque pars mei
Vitabit Libitinam.

moins de sévérité dans la surveillance de la jeune femme confiée à sa garde; il lui indique les moyens de se départir de sa rigueur sans se compromettre ; en même temps, très adroitement, il s'efforce de lui démontrer qu'il y a tout intérêt pour lui à agir de la sorte, les dénonciations qu'on fait à un mari, presque toujours disposé à se laisser convaincre par sa femme, tournant d'ordinaire contre le dénonciateur, et les services qu'on rend à celle-ci, dont l'action est puissante, pouvant être un jour généreusement récompensés par l'affranchissement. Mais Bagoas reste inflexible. Il tente alors une nouvelle démarche. Il ne cherche pas seulement à l'apitoyer sur le sort d'une beauté qui se flétrirait dans l'apathie; il lui prouve que, se trouvant au service d'une maîtresse, un eunuque n'a rien à espérer que d'elle; et il finit même par une sorte de menace; car, quelque rigide que soit une surveillance, deux amants finissent toujours par réussir, et mieux vaut écouter leur prière, quand on peut encore leur témoigner à propos de la complaisance. — Peut-être bien ces deux morceaux sont-ils de ceux qui appartenaient primitivement au quatrième ou au cinquième livre ; nous ne sommes pas certains du tout qu'il y soit question de Corinne; la façon dont le poète dit avoir rencontré sous le portique d'Apollon Palatin la femme placée sous la garde de l'eunuque et lui avoir envoyé séance tenante ses propositions, pris d'un amour immédiat, ne semble guère s'appliquer à elle. Nous pouvons d'autant plus le penser que la pièce suivante bien certainement n'a pas été faite pour elle ; le deuxième livre a bien l'air de commencer par toute une série d'élégies non corinniennes.

4. (48 v.) Le numéro 4, en effet, roule entièrement sur le penchant à l'amour qu'Ovide éprouve pour toutes les femmes. Qu'une belle soit modeste ou agaçante, savante ou simple, habile à la danse ou au chant, grande ou petite, brune ou blonde, toute jeune ou déjà de quelque expérience, son cœur s'émeut : ce n'est point telle ou

telle beauté déterminée qui l'enflamme; cent causes diverses sollicitent son amour :

> Non est certa meos quæ forma irritet amores ;
> Centum sunt causæ, cur ego semper amem.
> v. 9-10.

On a remarqué que le tableau de toutes celles qu'il énumère présente comme une réminiscence du fameux passage de Lucrèce dont j'ai parlé dans un des volumes précédents [1] et que Molière a si finement imité dans le Misanthrope [2]. Je le veux bien, mais cette réminiscence, en tout cas, n'a rien d'un moraliste, et Régnier, qui prendra pour matière de sa VII[e] satire absolument le même sujet, le traitera tout autrement; il dira, en traduisant à peu près les deux vers que je viens de citer :

> Et comme à bien aymer mille causes m'invitent,
> Aussi mille beautez mes amours ne limitent;
> Et courant çà et là, je trouve, tous les jours,
> En des subjects nouveaux, de nouvelles amours.
> *Sat.*, VII, v. 41-44.

seulement il développera des idées générales qui ne laisseront pas à sa composition le caractère de pur libertinage qu'a celle du poète latin.

5. (62 v.) Avec le numéro 5 nous revenons à Corinne. Ovide se plaint de ce que, pendant qu'il feignait de dormir, à la fin d'un souper, il l'a vue trahir son amour avec un autre convive par des signes, des paroles et des baisers. Il rappelle la grande colère qu'il a témoignée, la honte qu'elle a montrée, la douceur de leur réconciliation; mais ce qui le tourmente depuis lors, c'est le baiser qu'elle lui a donné, baiser qu'il ne lui avait pas appris et dont elle tient la science d'un autre, qui a dû hélas ! le lui enseigner au lit !

6. (62 v.) Corinne possédait un perroquet au brillant plumage et qui, par son charmant caquet, faisait sa joie;

(1) 1[re] partie, tom. II, p. 487.
(2) *Misanthr.*, act. II, sc. 6.

mais la mort se plaît à frapper ce qu'il y a de meilleur sur la terre, et le beau perroquet n'est plus. Le poète, en invitant toute la gent ailée à pleurer sa perte, célèbre la qualité de celui dont l'ombre habitera le séjour réservé dans l'Élysée aux oiseaux aimés des dieux et dont le corps repose sous une pierre modeste dans une petite sépulture qui porte sa louange en une épitaphe de deux vers. Cette oraison funèbre, que Stace a imitée dans un morceau de ses *Silves* [1], à propos de la mort du perroquet de son ami Mélios, est d'une élégance de forme remarquable; mais combien, pour le naturel et le sentiment, elle est loin de la gracieuse élégie consacrée par Catulle [2] à la perte du moineau de Lesbie !

7 et 8. (28 v. des deux côtés.) Ovide, porté, comme nous venons de le lui entendre dire, à aimer toutes les femmes, avait noué des relations amoureuses avec l'esclave Cypassis, coiffeuse de sa maîtresse, laquelle vraisemblablement n'était pas sans similitude avec cette Suzon dont parle Voltaire,

> Qui dès longtemps servait dans la maison,
> Fille entendue, active, nécessaire,
> Coiffant, frisant, portant les billets doux,
> Savante en l'art de conduire une affaire,
> Et ménageant souvent deux rendez-vous,
> L'un pour sa dame et puis l'autre pour elle. [3]

Corinne en avait eu le soupçon et avait réclamé une explication. Non sans se plaindre du grand nombre d'accusations du même genre dont elle ne cesse de l'accabler, il proteste avec énergie de son innocence. Jamais il ne lui a été infidèle; s'il voulait l'être, choisirait-il une vile esclave et celle surtout qui, attachée de plus près à elle, ne manquerait pas de le dénoncer à la moindre entreprise? — Mais, en même temps qu'il adresse cette pièce à Corinne,

(1) *Silv.*, II, 4.
(2) Cf. 1re partie, tom. II, p. 543 et Append. LVI.
(3) *Puc.*, XXI, 160 sqq.

il en envoie à Cypassis une autre qui, comme pour mieux y faire opposition, a juste le même nombre de vers. Il lui demande comment Corinne a pu pénétrer leur secret, lui dit avec quel sang-froid il a détourné sa colère sans penser un mot de ce qu'il affirmait au sujet de l'indignité des amours soupçonnées, et lui demande pour récompense un rendez-vous, la menaçant de tout dévoiler lui-même si elle refuse. La deuxième des deux pièces n'aurait pu évidemment être introduite que lors de la seconde édition dans un des trois livres primitivement destinés à Corinne.

9 et 10. (54 v. et 38 v.) — Il en est de même des compositions 9 et 10 à cause des aveux qu'elles renferment. La première se compose de deux parties inséparables, mais bien distinctes; Ovide y apostrophe l'Amour: d'abord (v. 1-24) il lui reproche de trop le poursuivre, l'exhorte à s'en prendre à d'autres et réclame de lui le repos que Rome accorde à ses soldats vétérans; puis (v. 25-54), il reconnaît qu'il ne peut vivre sans aimer, plaint ceux qui passent les nuits dans un sommeil aussi paisible que la mort et appelle sur lui-même en grand nombre les traits du dieu. L'autre est plus explicite encore. Parlant à son ami Græcinus, il lui explique comment on peut fort bien aimer deux beautés à la fois, puisque, pour le moment, il se partage entre deux femmes de chambre, également belles, dont les exigences amoureuses ne lui font nullement peur; son avis d'ailleurs est que, dût-on mourir au milieu de l'action, on doit, sous la bannière de Vénus, combattre jusqu'au bout.

11. (56 v.) — Corinne étant sur le point de s'embarquer, il cherche à la détourner de son voyage par la crainte des dangers que présente la navigation; puis il souhaite que du moins elle revienne bientôt avec des vents favorables et il décrit le bonheur qu'il éprouvera le jour où elle lui sera rendue. Le morceau ne manque pas de sentiment et vaut mieux que beaucoup d'autres[1]; il rappelle par quelque en-

(1) La fin pourrait être rapprochée de celle de l'élégie XVIII d'André Chénier :

Qu'il est doux au retour de la froide saison....

droit l'ode d'Horace sur le départ de Virgile[1], la belle élégie de Properce sur le projet de départ de Cynthie[2] et aussi celle où Tibulle, en déplorant son éloignement de Délie, rêve son retour auprès d'elle[3].

12. (28 v.) A la suite d'une nuit accordée par Corinne, il célèbre son triomphe. Ses premiers vers sont ceux d'un véritable chant de victoire :

Ite triumphales circum mea tempora lauri;
Vicimus! in nostro est ecce Corinna sinu;[4]

puis il montre combien cette victoire l'emporte sur celles que procure la guerre : sans effusion de sang, sans avoir à partager la gloire du combat avec personne, par sa seule habileté, il s'est rendu maître d'un objet bien plus enviable qu'une place forte, et sa conquête n'aura point de conséquences funestes. Cette pièce eût été mieux placée, semble-t-il, dans le livre I lors de la première faveur obtenue de sa maîtresse.

13 et 14. (28 et 44 v.) En se faisant avorter, Corinne s'est mise en danger de mort. Dans une première élégie, Ovide, tout entier à ses craintes, supplie les déesses Isis et Ilithye de leur sauver la vie à tous les deux en la secourant, *et una parce duobus*[5]; il ne laisse entendre à sa maîtresse qu'avec précaution un mot de blâme que deux vers renferment dans un conseil pour l'avenir. Mais, lorsqu'elle est hors de péril, il lui expose plus librement sa pensée sur l'acte qu'elle a commis, condamne ouvertement la pratique de l'avortement à laquelle les dames romaines n'avaient que

(1) Hor., *Carm.*, I, 3.
(2) Prop., *El.*, I, 8. Voir vol. précéd. p. 534
(3) Tib., *El.*, I, 3. Voir vol. précéd. p. 445.
(4) Bertin, en possession de son Eucharis, les répétera :

Elle est à moi ! divinités du Pinde,
De vos lauriers ceignez mon front vainqueur.
Amours, I, 4 v. 1-2.

(5) Imitation de ces vers de Tibulle, IV, 4, 21-22 :

Phœbe, fave, laus magna tibi tribuetur in uno
Corpore servato restituisse duos.

trop l'habitude de recourir, prie les dieux de lui pardonner pour cette fois, mais ne craint pas d'appeler sur elle leur colère, si elle recommençait.

> Di faciles, peccasse semel concedite tuto ;
> Id satis est ; pœnam culpa secunda ferat.

Nous avons rencontré déjà une condamnation de ces mêmes pratiques dans le petit poème du Noyer[1].

15. (28 v.) Ovide envoie une bague à Corinne et, après avoir exprimé le désir qu'elle soit bien accueillie, regrette de ne pouvoir, par quelque moyen magique, se transformer en cette bague dont il envie le bonheur. Toute une suite d'idées jolies et gracieuses se trouve malheureusement déparée à la fin par une de ces indécences auxquelles nous devons très souvent nous attendre dans les trois livres des *Amours*.

16. (52 v.) Voici cependant une pièce que rien ne dépare. Le poète est dans sa campagne de Salmone ; il en décrit la beauté ; mais tous les agréments qu'elle présente n'ont aucun charme pour lui loin de celle qu'il aime. Avec Corinne, il serait heureux partout ; sans elle, aucun pays ne saurait lui plaire. Que ne tient-elle la promesse qu'elle lui avait faite et que ne vient-elle sur un char rapide le retrouver ? [2]

17. (34 v.) Il sait qu'il était né pour devenir l'esclave d'une belle, mais, en vérité, il eût mérité de tomber aux mains d'une maîtresse moins cruelle. Corinne connaît trop sa beauté qui la rend intraitable. Il la prie d'avoir pour lui plus d'égards et de priser son génie à l'égal d'un revenu considérable. Plus d'une belle serait heureuse d'obtenir les chants qu'il ne veut, malgré tout, réserver qu'à elle seule.

18. (40 v.) C'est sans nul doute par suite d'une transposition, commise dans l'archétype, que le numéro 18 ne tient

(1) Cf. page 49.
(2) Voir *Appendice* cccxii.

pas la place de la pièce classée 19, car il forme un véritable épilogue dans le genre de celui du livre I. Les allusions qui y sont faites aux régles de l'*Art d'Aimer* et aux *Lettres Héroïdes* prouvent aussi que ces poèmes étaient commencés dès avant l'achèvement des cinq livres de la première édition des *Amours* et que nous lisons ici une des dernières compositions de cette édition. L'auteur y explique de nouveau, en s'adressant cette fois à son ami Macer, le motif qui l'attache aux chants érotiques. Chaque fois que, voulant y renoncer, il dit à sa maîtresse de se retirer, elle s'empresse de s'asseoir sur ses genoux, lui reproche toute en larmes de rougir de son amour, l'enlace de ses bras et lui prodigue mille baisers qui font sa perte :

Sæpe meæ « tandem » dixi « discede » puellæ,
In gremio sedit protinus illa meo.
Sæpe « Pudet » dixi : lacrimis vix illa retentis :
« Me miseram ! jam te, dixit, amare pudet ? »
Implicuitque suos circum mea colla lacertos,
Et quæ me perdunt oscula mille dedit.
Vincor.....

v. 5-11.

De même Bertin dira à son ami M. de B. la cause de sa persistance à chanter Eucharis :

Souvent j'ai dit à ma maîtresse :
« C'est trop languir dans la paresse ;
J'en rougis. Tiens, séparons-nous ;
Va-t-en ». Soudain l'enchanteresse
Vient se placer sur mes genoux,
Des deux mains à mon cou s'enlace,
Et me donne, en versant des pleurs,
Mille baisers pleins de douceurs,
De ma constance déjà lasse
Trop sûrs, trop aimables vainqueurs.
Amours, III, 11 v. 10-19

19. (60 v.) Cette pièce qui, par la disposition de ses parties, semble bien avoir subi quelque bouleversement dans

l'archétype [1], faisait aussi partie des derniers livres ; elle est postérieure aux amours de Corinne. Ovide y parle à une nouvelle maîtresse ainsi qu'à son mari, et, comme il n'aime rien tant en amour que les difficultés et la lutte, il conseille à l'une d'imiter Corinne, qui savait exploiter son caractère en témoignant peu de complaisance, et à l'autre, très ironiquement, de surveiller sa femme de plus près, parce que les plaisirs aisément conquis perdent toute saveur.

IV

Le TROISIÈME LIVRE renferme quinze pièces dont une est contestable, mais dont la plupart ne sont pas les moins importantes du recueil.

1. (70 v.) Ici encore le poète prélude par un morceau destiné à justifier son genre de poésie ; mais rien ne prouve mieux son ingéniosité que la variété qu'il apporte dans la manière de traiter le même sujet. Dans un développement plus étendu, il donne le récit d'une scène fictive. Il a vu, raconte-t-il, l'Élégie et la Tragédie venir à lui dans le bois sacré où il se promenait cherchant l'inspiration ; la Tragédie majestueuse lui a reproché la licence de ses mœurs et de ses chants en l'invitant à délaisser au plus tôt des œuvres badines pour la gloire d'illustrer la scène romaine ; l'Élégie, non sans quelque persiflage sur la supériorité reconnue de sa rivale, a répliqué en faisant valoir auprès de lui ses nombreux services et le talent qu'elle lui a procuré. Il a donc très respectueusement prié la Muse sérieuse de

(1) D'après Rautenberg (op. cit. p. 28 sqq.), M. Martignon la divise en deux morceaux. Le premier se composerait des vers 33-36 et 5 24, le second de 1-4, 25-32 et 37-60, l'un adressé à la femme, l'autre au mari.

lui accorder encore quelque délai et se hâte d'en profiter dans l'intérêt de ses amours.

2. (84 v.). Par le numéro 2, il nous fait connaître une de ses aventures galantes dont les jeux du Cirque ont été l'occasion. Il s'y assied auprès d'une jeune femme dont il désire faire la conquête ; il lui parle sans discontinuer, lui prodigue les prévenances, lui adresse, en attendant le spectacle, toutes sortes de compliments et de galanteries quelque peu mêlés de libertinage ; dès que le cortège initial des dieux paraît, il fait des remarques sur chacun d'eux et particulièrement sur Vénus, en les prenant tous à témoin que la dame sera à jamais, si elle le veut, la reine de son cœur ; puis, dès que les courses commencent, il s'intéresse à celui des cochers pour qui elle semble faire des vœux, le suit tout le temps de ses encouragements et applaudit à la victoire qu'il remporte dans la seconde épreuve. Enfin, la dame, qui n'a jamais rien dit, se laisse toucher par un tel empressement, elle sourit et un regard significatif permet l'espoir d'obtenir beaucoup plus ailleurs. — Outre l'intérêt littéraire qu'a par lui-même ce morceau très habilement mené, il s'y trouve un grand nombre de détails fort utiles pour nous, au point de vue archéologique, en ce qui concerne les spectacles des Romains; aussi M. Gaston Boissier l'a-t-il étudié d'une façon toute particulière dans un savant article de la *Revue des deux Mondes*[1].

3. (48 v.). La maîtresse du poète l'a trahi. D'abord, il s'en plaint aux dieux qui semblent n'avoir de rigueur que pour les hommes sans punir jamais les parjures des belles ; puis, réflexion faite, il reconnait qu'il a tort d'incriminer le ciel, puisque lui, s'il était dieu, ne serait point farouche envers elles. Mais que sa maîtresse au moins n'abuse pas de cette indulgence et veuille bien lui ménager les larmes ! — Régnier, dans sa seconde élégie, a emprunté quelques traits à cette pièce et je ne résiste pas au plaisir de citer

(1) Sept. 1896.

une charmante paraphrase que le roi François I[er] a faite de ces deux vers :

Perque suos illam nuper jurasse recordor
    Perque meos oculos : et doluere mei !
                                        v. 13-14.

Elle jura par ses yeux et les miens,
Ayant pitié de ma longue expérience,
Que mes malheurs se tourneraient en biens ;
Et pour cela me fut heure promise.
Je crois que Dieu les femmes favorise :
Car de quatre yeulx qui furent parjurez,
Rouges les miens devindrent, sans faintise ;
Les siens en sont plus beaulx et azurez. [1]

4. (48 v.) Par une contradiction absolue avec la pièce 9 du livre II, Ovide engage un mari à se départir de la rigoureuse surveillance exercée sur sa femme, soin inutile, si elle est vertueuse, et nuisible, si elle ne l'est pas, puisque trésor trop visiblement gardé attire les voleurs. Jugeant d'ailleurs que les raisons qu'il fait valoir n'auront pas grande action sur l'esprit de celui à qui il parle, il finit par invoquer l'intérêt personnel : pourquoi, si sa femme n'est point chaste par elle-même, s'attacher à ce système de rigueur plutôt que d'imiter tant de maris romains qui se trouvent bien de cultiver l'amitié des amants de leur femme ?

5. (46 v.). L'auteur raconte un songe dans lequel il a vu un taureau qui reposait tranquillement sur l'herbe près de sa génisse, délaissé par elle à la suite des coups de bec qu'elle recevait d'une corneille; l'explication qu'on lui en a donnée est que lui-même sera délaissé par sa maîtresse à la suite des agissements d'une vieille débauchée ; et il en est resté glacé d'épouvante. — La pièce est si faible de composition, de style et de versification qu'il faudrait y voir une œuvre d'Ovide tout à fait débutant, si on tenait à lui

(1) Voir l'appréciation de ces vers dans Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, éd. Hach. 1878, tom. III, p. 69.

en laisser la paternité ; mais, de tout temps, l'authenticité en a été considérée comme très douteuse ; elle n'a point de place fixe dans les manuscrits, et plusieurs même, ainsi que quelques-unes des plus anciennes éditions, ne la donnent pas.

6. (106 v.) Le poète, empressé de se rendre auprès de sa maîtresse, se trouve arrêté par un torrent que la fonte des neiges a tout à coup grossi. Comme il ne possède ni les ailes de Persée, ni le char de Triptolème, ressources qui n'ont cours que dans les fables, il le prie tout simplement de rentrer dans son lit, le menaçant de la haine universelle s'il met obstacle au voyage d'un amant. Il lui rappelle les noms des grands fleuves qui, loin de nuire à l'amour, ont été eux-mêmes amoureux. Mais le torrent ne cesse pas de grossir ; et alors il finit par une invective où il regrette d'avoir honoré d'une comparaison avec des fleuves réputés un ruisseau sans nom dont les eaux bourbeuses disparaissent, l'été, d'un lit qu'elles laissent aride et poudreux. — L'énumération à laquelle donnent lieu les amours mythologiques des fleuves est trop longue, mais elle se termine par l'épisode de l'Anio et d'Ilia, un des passages les plus poétiques et les mieux venus de tout le recueil[1].

7. (84 v.) Voici une composition dont le sujet scabreux se prêtait à bien des détails obscènes et dans laquelle Ovide, selon son tempérament, s'est bien gardé d'éviter les images indécentes. A la suite d'une piteuse aventure, assez semblable à celle que subit un jour J.-J. Rousseau, il se l'adresse à lui-même, s'y indigne d'être resté impuissant dans les bras d'une femme depuis longtemps objet de ses vœux et dont la grâce, la beauté, les complaisantes caresses eussent dû produire un tout autre effet. C'est la contre-partie de l'élégie I, 5. Aussi les a-t-on souvent rapprochées en les intitulant l'une *Jouissance*, l'autre *Impuissance*, et comme il y est fait preuve d'un talent incontes-

(1) Voir *Appendice* CCCXIII.

table, elles ont eu une réputation que ne mérite pas la matière. On attribue même, mais faussement, à mon sens[1], la traduction qui en a paru dans une publication spéciale du XVIIe siècle, intitulée *L'Occasion perdue et retrouvée*, au grand Corneille, qui, à la vérité, d'après une tradition qu'accepte assez légèrement Paul Lacroix[2], n'aurait commencé son travail sur l'*Imitation* que pour en faire pénitence.

8. (66 v.) Ovide, s'étant vu préférer par sa maîtresse un ancien centurion, devenu chevalier par suite des richesses que lui a values la guerre, se plaint du sort fait aux poètes dans un temps où l'or règne partout en maître. Comme s'il oubliait la légende symbolique de Mars et Vénus, il s'étonne assez naïvement de l'attrait que donne aux hommes auprès des femmes la profession de soldat; il joint, selon l'habitude des élégiaques, à sa diatribe contre l'or la description de l'âge de Saturne et regrette amèrement un changement de mœurs qui fait que les maisons des belles n'ont plus de gardiens vigilants et de maris jaloux que pour les amants pauvres. On retrouve dans ce morceau plus d'un emprunt fait aux élégies de Tibulle I, 10, I, 3 et II, 4.

9. (68 v.) L'élégie sur la mort de Tibulle est célèbre[3]. Bien que les circonstances que relate la fin ne soient peut-être pas toutes conformes à la vérité, le sentiment n'y manque pas, et les regrets, si littéraires qu'ils paraissent, ne s'y expriment pas moins avec sincérité. Après avoir

(1) Cf. G. Vapereau, *Dict. des Littératures*, art. P. Corneille.

(2) Cf. P. Lacroix, dans la réimpression de *L'Occ. perd. et retr.*, Paris, 1862, in-8.

(3) Nageotte (Op. cit. p. 79) a rapproché cette élégie des stances d'Alfred de Musset sur la Malibran, en marquant le caractère différent des deux poètes : « L'inspiration est la même : c'est la douleur qu'éprouve le poète en voyant le talent impitoyablement frappé. Seulement, chez Musset, il y a un accent plus pénétrant, plus déchirant. Tout ce qui passait par cette âme ravagée s'imprégnait de sa mélancolie et de ses ruines, comme le vent des tempêtes, qui siffle plus tristement dans les cimes dénudées par l'hiver que dans les rameaux feuillés par le printemps. » — Voir *Appendice* CCCXIV.

invoqué l'Élégie qui n'a jamais pu témoigner ses regrets plus à propos, il montre l'Amour et Vénus en pleurs et se plaint d'abord de la cruauté de la mort qui ne respecte même pas, malgré leur caractère sacré, les plus grands poètes. Mais elle est tenue, ajoute-t-il, d'épargner leurs œuvres et celle de Tibulle est impérissable. Du reste, il est mort entouré de toutes les personnes qu'il chérissait, sa sœur, Délie, Némésis, et, dans le vallon de l'Élysée, où sa place est marquée, il va retrouver Catulle, Calvus et Gallus. Puisse la terre être légère à sa cendre !

Et sit humus cineri non onerosa tuo.

10. (48 v.) De même que nous avons entendu Properce[1] se plaindre de la longue continence que lui imposait Cynthie pendant les fêtes d'Isis, nous entendons Ovide gémir au sujet de la même privation durant le temps consacré par les femmes aux mystères de Cérès. S'adressant à la déesse, il s'étonne qu'elle, si bienfaisante à la terre en général, se montre si dure à l'égard des amants ; il lui rappelle qu'elle-même, selon la tradition des Crétois, a aimé le jeune chasseur Iasius, et il la prie de ne point faire souffrir à d'autres un tourment qu'elle n'eût pas voulu supporter.

11. (52 v.) Après les chagrins et les tourments que Corinne lui a fait subir, il veut briser ses chaînes qui désormais lui font honte et il le lui déclare :

Multa diuque tuli : vitiis patientia victa est.
Cede fatigato pectore, turpis Amor.
Scilicet adserui jam me, rupique catenas ;
Et quæ non puduit ferre, tulisse pudet.
v. 1-4.

Ainsi dira Régnier :

Mais enfin ton humeur force ma patience.
J'accuse ma faiblesse, et, sage à mes dépens,

(1) Prop., *El.*, II, 33.

Si je t'aymay jadis, ores je m'en repens ;
Et brisant tous ces nœuds dont j'ay tant fait de conte,
Ce qui me fut honneur m'est ores une honte.
Élég., 2, v. 6-10.

Mais il s'aperçoit que l'amour l'emporte encore en son cœur sur la haine et que les charmes physiques de sa maîtresse, plus forts que les défauts de son âme, le ramènent vers elle, de sorte que, ne pouvant vivre ni loin, ni près d'elle, il ne sait plus que désirer, si ce n'est qu'elle soit ou moins belle ou moins perfide ;

Nequitiam fugio : fugientem forma reducit.
Aversor morum crimina ; corpus amo.
Sic ego nec sine te, nec tecum vivere possum ;
Et videor voti nescius esse mei.
Aut formosa fores minus, aut minus improba, vellem.
v. 37-41.

Régnier également :

Sa beauté me rappelle où son deffault me chasse :
Aymant ou dédaignant, par contraires efforts,
Les façons de l'esprit et les beautez du corps.
Ainsi je ne puis vivre avec elle et sans elle.
Ha Dieu ! que fusses-tu ou plus chaste, ou moins belle !
v. 117-122.

Bref il cesse de résister à un sentiment plus fort que lui, et, par les souvenirs de leur amour, par cette beauté qui la rend divine, par les dieux toujours prêts à la laisser mentir, par ses beaux yeux qui ont captivé les siens, il la conjure de lui pardonner :

Parce, per o lecti socialia jura, per omnes,
Qui dent fallendos se tibi sæpe, Deos,
Perque tuam faciem, magni mihi numinis instar,
Perque tuos oculos, qui rapuere meos.
v. 45-48.

Et Régnier toujours de même :

Mais puisque le destin à toy m'a sceu lier,
Et qu'oubliant ton mal je ne puis t'oublier,

Par ces plaisirs d'amour tout confits en délices,
Par tes appas jadis à mes vœux si propices....
Par les dieux, qu'en pleurant tes serments appelèrent ;
Par tes yeux, qui l'esprit par les miens me volèrent,
Et par leurs feux si clairs et si beaux à mon cœur,
Excuse, par pitié, ma jalouse rancœur.
v. 175-184.

On le voit, cette pièce, que le poète français a prise pour modèle du joli poème qu'il a intitulé *Élégie zélotypique*, se divise en deux parties distinctes dont la seconde est le développement du fameux distique de Catulle *Odi et amo*... etc..[1] C'est une de celles où Ovide témoigne le plus de sensibilité ; l'absence de tout souvenir mythologique contribue pour beaucoup à l'heureux effet qu'elle produit[2].

12. (44 v.) Si la mythologie n'avait pas envahi celle-ci, elle serait aussi très intéressante; car la pensée en est juste. Parlant toujours des trahisons de Corinne, il s'accuse d'en avoir été lui-même la principale cause. Si, dit-il, il n'avait point célébré si souvent sa beauté, elle ne serait pas devenue l'objet de tant de poursuites amoureuses. Hélas! pourquoi a-t-on ajouté foi à ses vers? Tels et tels récits mythologiques inventés par les poètes ne montrent-ils pas combien peu leur imagination se renferme dans les limites de la vérité? Mais on a cru à la véracité de toutes ses louanges, et ses chants sont devenus l'instrument de son malheur! Voilà qui est spirituel et bien dit; seulement les exemples de fables dues à l'invention des poètes remplissent la moitié du morceau par une énumération fastidieuse[3].

13. (36 v.) Ovide était marié; nous pourrions, d'après

(1) Cf. 1re partie, tom. II, p. 548.
(2) Voir *Appendice* CCCXV.
(3) D'un sujet à peu près semblable André Chénier tirera meilleur parti dans son Élégie XVIII :

Vous me devez un peu cette beauté nouvelle.

tout ce qui précède, ne pas nous en souvenir. Il nous le rappelle en nous présentant le récit d'une cérémonie religieuse, d'un caractère tout hellénique, à laquelle il vient d'assister au cours d'un voyage fait en société de sa femme dans le pays des Falisques d'où elle était originaire[1]. Il s'agit d'une fête annuelle qu'on célébrait à Faléries en l'honneur de Junon.

14. (50 v.) Comme il ne peut plus se faire illusion sur les écarts de sa trop belle maîtresse, il la conjure de bien vouloir au moins ne pas lui dévoiler elle-même les secrets de ses nuits. Il lui déclare qu'une femme n'est jamais coupable tant qu'elle peut nier ses fautes et que son déshonneur ne vient que de l'aveu qu'elle en fait;

> Non peccat, quæcumque potest peccasse negare;
> Solaque deformem culpa professa facit.[2]

Qu'elle le trompe donc aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il n'en sache rien; et même ce qu'il aura vu, qu'elle le nie, il s'en rapportera à elle plus qu'à ses propres yeux. — Lorsqu'un amant en arrive à ce degré d'indulgence, son amour n'a plus d'histoire. Ainsi en est-il du sien et la pièce qui suit clôt le recueil.

15. (20 v.) Parvenu au terme de son œuvre, il dit adieu à la Muse qui la lui a inspirée, s'en promet une gloire qui

(1) Sa seconde femme ; car il n'avait gardé la première que peu de temps et la troisième était de Rome.

(2) C'est à peu près ce que, dans une intention tout autre, professeront et la Macette de Régnier et le Tartufe de Molière. L'une dira :

> La faute seulement ne gist en la deffence.
> Le scandale, l'opprobre est cause de l'offence.
> Pourveu qu'on ne le sçache, il n'importe comment.
> Qui peut dire que non, ne pèche nullement.
> *Sat.* XIII, v. 145-148.

et l'autre :

> ... Le mal n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait.
> Le scandale du monde est ce qui fait l'offense,
> Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.
> *Tart.*, Act. IV, sc. 5.

lui survivra et s'apprête à s'élancer dans une carrière plus vaste,

Pulsanda est magnis area major equis. [1]

V

La gloire qu'il se promettait par sa première œuvre suivie, il l'a obtenue; car cette œuvre a traversé les âges et encore aujourd'hui nous la lisons avec beaucoup d'intérêt. Mais il la surfaisait assurément lorsque, par elle seule, il se comparait à Virgile et à Catulle, en prophétisant à Salmone, sa patrie, une illustration semblable à celle qu'avaient assurée à Mantoue et à Vérone le poète des Bucoliques et le chantre de Lesbie. Il n'est ni leur égal, ni celui de Tibulle et de Properce, dont ses *Amours* rappellent les élégies. Son infériorité tient au peu de croyance qu'il nous inspire en la sincérité de sa passion ; nous n'arrivons pas, quelque attention que nous y apportions, à connaître Corinne aussi bien que Délie et Cynthie, dont les traits caractéristiques nous ont été tracés avec beaucoup plus de netteté; et nous ne pouvons nous empêcher de le soupçonner d'avoir été plus poète qu'amoureux. Tandis que, chez les élégiaques ses prédécesseurs, nous sentons qu'une passion véritable a été la source de leur inspiration, nous nous demandons si lui n'a pas cherché de propos délibéré une liaison amoureuse pour y trouver l'occasion d'écrire

(1) Il fait allusion par là, non pas, comme on l'a cru quelquefois, aux *Métamorphoses*, mais bien à la tragédie de *Médée*, qui fut postérieure à la composition du livre III primitif dont cette pièce était déjà l'épilogue avant de devenir celui du recueil transformé ; notez qu'elle correspond au prologue de ce même livre où, placé entre l'Élégie et la Tragédie, le poète a promis à la Tragédie de la suivre après qu'elle lui aura accordé quelque délai.

des vers semblables aux leurs, s'il n'en a pas fait naître à souhait ou si son imagination n'en a pas modifié à son gré bon nombre d'incidents de manière à présenter à ses lecteurs toute la série des situations diverses que comporte un poème de ce genre. Tout s'y retrouve en effet; les premières déclarations, les délices d'une nuit de triomphe, les exigences de l'avarice de la belle, ses cruautés et ses infidélités, son projet de voyage par mer, sa maladie avec péril de mort, le souci de l'amant, sa veillée devant la porte fermée avec le chant du Παρακλαυσίθυρον, ses ruses devant le protecteur attitré ou devant le mari plus ou moins débonnaire, ses objurgations aux esclaves de la bonne volonté de qui dépend la réussite de ses vœux, son éloignement momentané et son invitation à venir le retrouver à la campagne, l'envoi d'un cadeau, ses condoléances sur la perte de l'oiseau favori, la correspondance par les tablettes qui reviennent avec une réponse négative, les songes de mauvais présages, les menaces de séparation définitive, les humbles soumissions, la résignation finale, voilà les thèmes divers qui se présentent dans la trame complète d'un roman bien ordonné et dont il n'a garde d'oublier un seul. Mais ce qu'on y voudrait, c'est la tendresse pénétrante de Tibulle ou l'énergie continue de Properce.

Non pas que le sentiment y fasse tout à fait défaut, nous avons signalé çà et là des morceaux où battent vraiment les pulsations de son cœur : dans l'élégie sur la mort de Tibulle, par exemple, il ne prend pas l'accent d'une vaine rhétorique pour déplorer la fatalité qui ne respecte ni le talent ni la vertu et dire la douleur causée par le trépas imprévu du jeune et brillant poète [1] ; la pièce où il se plaint d'être seul dans le domaine paternel, cette belle et fraîche campagne dont il ne saurait plus goûter le charme loin de sa maîtresse, est d'une touchante simplicité [2]; et celle où se mon-

(1) *Appendice* CCCXIV.
(2) *Appendice* CCCXII.

tre le combat qui se livre en lui entre l'amour et la haine dénote aussi de l'émotion[1]. Malheureusement de telles pages sont des exceptions trop rares. En général, il s'émeut très peu, et souvent même si peu qu'il semble se faire un jeu de sa passion. Ainsi, ne se moque-t-il pas évidemment de sa maîtresse quand, après lui avoir juré qu'il ne l'a point trompée avec l'esclave qui la coiffe, il écrit immédiatement à celle-ci pour la rassurer et exiger d'elle un nouveau rendez-vous en récompense des explications qu'il a fournies et qui la sauvent? Ne rit-il pas de lui-même lorsqu'il nous représente la maigreur de son corps, qu'auraient produite ses soucis, comme une excellente chose qui lui permet de se glisser commodément par l'entrebâillement des portes? Pouvons-nous le croire capable d'éprouver de grands tourments d'amour et le voir autre qu'un homme aimable qui court le monde galant pour y chercher son plaisir, sans rien prendre au tragique, après tant d'aveux spontanés sur ses nombreuses infidélités et sur son penchant à aimer toutes les femmes indistinctement? Et quelle confiance, en fin de compte, devons-nous être disposés à accorder à la plupart de ses récits lorsque, dans une de ses dernières pièces, nous l'entendons témoigner son propre étonnement de la crédulité de ses rivaux qui n'ont pas su reconnaître dans les louanges données par lui à Corinne l'effet d'une poésie mensongère?

Ce qui domine dans les *Amours*, c'est l'abondance du développement et c'est l'esprit. Nul ne dispose de plus de ressources pour développer un sujet et l'on ne cesse jamais de retrouver en lui l'élève réputé de l'école des rhéteurs. A chaque instant, l'idée la plus simple s'enrichit sous sa plume de deux ou trois comparaisons consécutives. Veut-il raconter que sa maîtresse, dans la première surprise d'un mauvais traitement, s'est mise d'abord à trembler de tout son corps, puis a fini par pleurer : « Je l'ai vue toute saisie, dit-il, et ses membres tremblaient comme s'agitent sous le

(1) *Appendice* cccxv.

vent les feuilles du peuplier, comme au souffle du zéphyr frémit le faible roseau, comme par le Notus est secouée la surface de l'onde; puis ses larmes longtemps contenues coulèrent le long de son visage comme on voit, à la fonte des neiges, l'eau qui ruisselle. »

Exanimes artus, et membra trementia vidi;
Ut quum populeas ventilat aura comas;
Ut leni Zephyro gracilis vibratur arundo;
Summave quum tepido stringitur unda Noto.
Suspensæque diu lacrymæ fluxere per ora,
Qualiter abjecta de nive manat aqua.
I, 7 v. 53-58.

Explique-t-il qu'il est honteux à une femme d'augmenter son bien des revenus de son lit et de vendre ses charmes au plus offrant, il assimile cette honte à celle des faux témoins qui se parjurent pour de l'argent, ou de l'arbitre qui tend sa bourse, ou de l'avocat qui fait acheter aux pauvres les ressources de son éloquence, ou du tribunal qui prévarique par amour de l'or !

Non bene conducti vendunt perjuria testes;
Non bene selecti judicis arca patet;
Turpe reos empta miseros defendere lingua;
Quod faciat magnas turpe tribunal opes;
Turpe tori reditu census augere paternos,
Et faciem lucro prostituisse suam.
I, 10 v. 37-42.

Affirme-t-il que pour les cœurs rebelles l'Amour est plus tyrannique et beaucoup plus intraitable que pour ceux qui reconnaissent son empire, il allègue l'exemple de la flamme, qui s'active lorsqu'on la remue, mais qui s'éteint quand on cesse de l'agiter; puis de l'aiguillon, qu'on fait bien plus sentir aux jeunes bœufs qui refusent le joug qu'à ceux qui se plaisent à la charrue; puis du mors, dont souffre durement le cheval fougueux, tandis qu'on le rend à peine sensible au coursier qui de lui-même vole aux combats :

Vidi ego jactatas mota face crescere flammas,
Et vidi, nullo concutiente, mori;
Verbera plura ferunt, quam quos juvat usus aratri,
Detrectant pressi dum juga prima boves;
Asper equus duris contunditur ora lupatis :
Frena minus sentit, quisquis ad arma facit;
Acrius invitos multoque ferocius urget,
Quam qui servitium ferre fatentur, Amor.
I, 2 v. 11-18.

La mythologie intervient souvent dans ses amplifications; car Ovide est érudit; futur poète des *Métamorphoses* et des *Fastes*, il la connaît dans tous ses détails et s'en est formé comme un vaste magasin de comparaisons, d'analogies et de toutes sortes de figures de style, dans lequel il puise à tout propos. S'il loue les magnifiques cheveux de Corinne, après en avoir assimilé la finesse à la soie la plus rare des Sères, il les compare à ceux de Bacchus, à ceux de Phœbus, à ceux de la belle Dionée sortant des eaux [1]. S'il la voit rougir, il voit dans la couleur de ses joues celle que prend le ciel au lever de l'épouse de Tithon :

Quale coloratum Tithoni conjuge cælum
Subrubet.
II, 5 v. 35-36.

S'il la chante, il lui promet la célébrité qu'a donnée la poésie à la nymphe Io, à la belle Léda, à la vierge Europe, toutes les trois aimées de Jupiter [2].

Il est vrai que, maintes fois, dans ces développements, il ne sait pas s'arrêter : qu'il s'agisse de pensées originales ou de réminiscences mythologiques, une fois lancé dans la comparaison, il va jusqu'au bout et donne tout ce qu'il peut sans s'apercevoir de la satiété que peut produire son procédé. Rappelez-vous l'élégie I, 9, qui repose tout entière sur une métaphore et d'un bout à l'autre établit le paral-

(1) *El.* I, 14 v. 31-34.
(2) *El.* I, 3 v. 21-24.

lèle entre le métier d'amoureux et celui de soldat. La pensée première est juste; Malherbe, qui la reprendra dans son ode à Louis XIII partant en expédition, l'exprimera brièvement :

Mars est comme l'Amour; ses travaux et ses peines
Veulent des jeunes gens.

Ovide commence aussi par l'exposer d'une manière très heureuse et réussit même à donner à son premier vers,

Militat omnis amans et habet sua castra Cupido,

cette forme proverbiale, si difficile à trouver, qui se grave pour toujours dans la mémoire du lecteur ; s'il en serrait l'explication en dix ou douze vers, sans nul doute nous y prendrions un vif plaisir; mais l'étendre en quarante-six vers pour prolonger la même comparaison jusque dans ses moindres détails, n'est-ce pas s'exposer à en compromettre singulièrement l'intérêt? Rappelez-vous, d'autre part, les élégies III, 6 et III, 12. Pour faire de la première une composition exquise, il suffirait, dans l'objurgation adressée au ruisseau débordé, de lui prouver le pouvoir exercé de temps immémorial par l'amour sur les fleuves en lui contant l'épisode charmant de l'Anio et d'Ilia; mais cette sobriété ne faisait pas le compte de l'érudit et il tenait à nous étaler sa science par la fastidieuse énumération des amours, pour la plupart à peine connues, d'une dizaine de fleuves. Dans l'autre, un fatras semblable de souvenirs mythologiques gâte un sujet qui ne laissait pas que d'être heureux ; au lieu d'affirmer simplement, à propos de la beauté de sa maîtresse, rendue merveilleuse par ses vers, le privilège qu'a le talent poétique de créer des fables, voilà qu'il s'avise d'appuyer son affirmation d'une vingtaine d'exemples parfaitement inutiles et dont le choix même semble on ne peut plus arbitraire ! L'abus est manifeste.

On en dirait presque autant de l'esprit dont il fait montre. Certes, il est des cas, et de très nombreux, où l'on

ne saurait qu'y applaudir. Parfois, en le répandant d'une manière égale sur des pièces entières, il en fait des peintures de mœurs ou des études de caractères on ne peut plus piquantes et agréables à lire. Quoi de plus amusant, par exemple, que ce récit des jeux du cirque où nous le voyons assis près de la dame dont il veut faire la conquête, papillonnant à côté d'elle, causeur infatigable, lui souriant de la bouche et des yeux, s'intéressant à ses moindres gestes et finissant par obtenir d'elle un regard qui est pour plus tard toute une promesse[1] ! Quelle fine ironie et quelle connaissance du cœur dans la spirituelle leçon[2] que nous lui entendons adresser à un mari débonnaire, dont il aime la femme, mais dont la tranquille nature enlève tout charme à un plaisir qui n'est point disputé ! Et avec quelle habileté se retourne sa logique à l'égard d'un autre mari, d'un caractère tout différent, auquel il prouve, au contraire, comme le fera Ariste à Sganarelle dans l'*École des Maris*[3], que pas n'est besoin de surveiller une femme, la contrainte ne pouvant faire la vertu ! D'autres fois, sans se verser sur des compositions entières, son esprit de finesse psychologique éclate en mots justes et expressifs, comme celui-ci, qui marque la confusion qu'il éprouve au souvenir d'affronts qu'il n'a pas eu honte de souffrir,

> Et quæ non puduit ferre, tulisse pudet ;
> III, 2 v. 4.

et comme cet autre, dont la gradation descendante raille délicatement la complaisante modestie de ses vœux d'amour :

> Aut amet, aut faciat cur ego semper amem,
> Ah ! nimium volui : tantum patiatur amari.
> I, 3 v. 2-3.

(1) *El.* III, 2.
(2) *El.* II, 19.
(3) On retrouve en effet dans la scène 2 de l'acte I de l'*École des maris* plus d'un trait de cette élégie III, 4.

Qu'elle m'aime, ou qu'elle mérite de se faire toujours aimer, ou, si c'est trop demander, que du moins elle se laisse aimer!

Il n'est pas nécessaire d'ailleurs qu'il y ait lieu à cette sorte d'analyse philosophique d'un caractère ou d'un sentiment pour que s'exerce sa charmante faculté de saisir avec promptitude les nuances et de les rendre avec bonheur. La preuve en est dans les mille traits, les mille tournures qui viennent comme d'eux-mêmes s'offrir à lui pour relever maintes et maintes idées, voire des plus communes. L'antithèse surtout est le moyen auquel se plaît son esprit; il la façonne avec soin et la prolonge fréquemment. Mais, comme vous avez pu le remarquer, tout cela ne va pas sans défaut. Le soin même qu'il prend d'enjoliver les détails et de faire un sort à chaque vers nuit souvent au mouvement du morceau, et la spirituelle variété qu'il donne aux formes multiples d'une même idée, n'arrête que trop, par une sorte detrépidation stationnaire, la succession des pensées. Ajoutez qu'il résiste rarement au désir de s'égayer et que son penchant à s'amuser lui fait porter plus que de raison la finesse de son analyse sur des détails obscènes qui, je le veux bien, blessaient moins les oreilles romaines que les nôtres, mais sur lesquelles cependant les autres élégiaques avaient beaucoup moins appuyé que lui. C'est aussi sans doute la même disposition joviale qui parfois lui montre les choses sous un aspect grotesque et lui fait émettre des traits d'une invention burlesque, comme cette Aurore dont l'âme est si noire que son fils Memnon a la peau d'un nègre,

...... quod erat tibi filius ater,
Materni fuerat pectoris ille color;
I, 13 v. 31-32.

comme cet Amour qui, étant tout nu, ne saurait avoir de bourse pour y déposer de l'argent,

Quo pretium condat, non habet ille sinum;
I, 10 v. 18.

comme cette Élégie, dans laquelle il veut symboliser le chant d'amour et qu'il représente s'avançant vers lui, les cheveux parfumés et coquettement noués, l'air décent, vêtue légèrement, avec la parure d'une amante, mais un pied plus long que l'autre, la claudication ajoutant encore à ses charmes. Pourquoi la dépeint-il boiteuse ? parce que ce genre de poème a deux vers d'inégale mesure. Et n'est-elle pas bizarre la manière de concrétiser ainsi une métaphore ?

Venit odoratos Elegeia nexa capillos,
Et, puto, pes illi longior alter erat;
Forma decens, vestis tenuissima, vultus amantis ;
Et pedibus vitium causa decoris erat.
III, 1 v. 7-10.

De l'esprit et de la facilité de développement, non sans abus, de la grâce avec raffinement, et parfois, mais parfois seulement, quelque émotion et de la vérité dans le sentiment, telles sont les qualités d'Ovide, avec ses défauts, dans ces trois livres des *Amours* qui établirent dès le début sa réputation et qui, tout en présentant de nombreuses réminiscences de ses prédécesseurs, marquaient bien, par la manière de sentir, de penser et de dire, son originalité. De sa langue et de sa versification je parlerai tout à l'heure dans une note sur l'ensemble de ses œuvres; mais il se présente ici, au sujet de l'art apporté à la forme de sa composition, une question particulière aux *Amours* et dont les érudits allemands, avec leur imagination curieuse de ces sortes d'études, se sont trop occupés pour qu'il n'en soit pas fait mention. Plusieurs [1] se sont ingéniés à trouver dans ces élégies une science rythmique très compliquée. Vous vous rappelez la pièce I, 6 dans laquelle un refrain se répète cinq fois de huit en huit vers : on en conclut que

(1) Voir surtout E. Rautenberg, *De Arte compositionis quæ est in Ovidii Amoribus*, Breslau, 1868. — Cf. L. Müller, *De Ovid. Amorum libris, Philologus*, XI pp. 60-91 ; 192.

la pièce tout entière doit se composer de huitains ou de doubles quatrains, d'autant plus que le refrain paraît pour la première fois au vers 24[e] et que les vingt-quatre premiers vers se prêtent à cette division. La fin, à la vérité, présente bien un obstacle, la pièce comptant en tout soixante-quatorze vers, nombre qui n'est divisible ni par huit ni par quatre ; mais, comme il suffit, pour atteindre le résultat cherché, de supprimer le distique 65-66, qui seul empêche la combinaison, on ne manque pas de découvrir des raisons pour le prétendre interpolé. Remarquez d'ailleurs que, même si, l'interpolation étant démontrée, la pièce I, 6 se trouvait entièrement rythmée comme on le dit, cela ne prouverait absolument rien à l'égard des autres, puisqu'elle a un caractère spécial et appartient seule à la catégorie des chants Παρακλαυσίθυρον. Tel est pourtant le point de départ et l'on s'applique à découvrir dans le reste les artifices variés d'un système de strophes on ne peut plus savant. Arrive-t-on, par exemple, à reconnaître dans l'élégie II, 10 le groupement :

4, 4, 2, 4, 4, 4, 6, 2, 4, 4.

on supprime comme interpolés les vers 27-28 et l'on obtient :

4, 4, 2, 4, 4, 4, 4, 2, 4, 4.

c'est à dire une série de quatre quatrains séparés par un simple distique d'un préambule et d'une conclusion formés l'un et l'autre de deux quatrains. La suppression d'un distique n'est-elle pas suffisante, on n'hésite pas à exécuter deux fois la même opération : l'élégie II, 16 s'en trouve très bien, voyez plutôt : enlevez-lui d'une part les vers 13-14 et d'autre part les vers 31-32, vous constatez cette jolie combinaison ;

2, 4, 4, 2, 4, 4, 4, 4, 4, 4, 2, 4, 4, 2.

c'est à dire une série de six quatrains séparés, comme dans le cas précédent, par un simple distique d'un préam-

bule et d'une conclusion qui se font pendant, le préambule étant formé d'un distique et de deux quatrains, la conclusion inversement de deux quatrains et d'un distique. Certes ces hypothèses sont fort ingénieuses ; seulement toutes les élégies, même avec le recours aux prétendues interpolations, ne s'y prêtent pas. Et puis, de quel droit, en vérité, exerce-t-on ce recours contre des compositions poétiques en les condamnant en quelque sorte, chaque fois qu'elles ne s'adaptent pas exactement au système de symétrie rythmique que l'on imagine, au supplice d'un lit de Procuste à la longueur duquel on les conforme par des coupures ? Laissons au brigand légendaire de l'Attique ces sortes de procédés arbitraires, contentons-nous de remarquer qu'Ovide, par le plaisir qu'il prend à redoubler ses comparaisons, à répéter la même idée sous deux formes, à opposer aussi deux idées entre elles, se trouve naturellement entraîné à grouper ses distiques deux à deux ; mais, si ses quatrains, qui aussi se succèdent parfois par séries, se trouvent interrompus tantôt par un distique isolé et tantôt par un sixain, ne nous obstinons pas à vouloir trouver toujours dans les divers groupements de ses vers des intentions de symétrie délibérément conçues et suivies et qui feraient de la poésie élégiaque de ses *Amours* une véritable poésie lyrique.

VI

Dans le temps où il composait et revisait l'ouvrage qui racontait plus ou moins véridiquement ses amours personnelles, il travaillait à une œuvre où la fiction était bien autrement de mise, puisqu'il y disait, sous forme de correspondance entre amants, des amours dont il découvrait le roman dans les légendes antiques. La preuve qu'il n'aborda

pas ce travail seulement après avoir achevé le premier, c'est que, dans une des élégies du deuxième livre des *Amours*, il énumère un grand nombre des *Héroïdes* qu'il écrivait[1] et montre même que plusieurs de ces lettres étaient déjà connues de ses intimes, puisque dès lors son ami Sabinus avait établi avec lui une sorte de concours épistolaire en imaginant des réponses à quelques-unes d'entre elles[2].

Nulle part nous ne voyons qu'il les ait intitulées tout d'abord *Héroïdes*. Lorsque, dans l'*Art d'aimer*, il indique à ses lecteurs ceux des ouvrages dont ils auraient intérêt à donner lecture pour se procurer à eux-mêmes un moyen d'inspirer l'amour, il joint son nom à ceux des principaux poètes grecs et latins qui ont décrit la passion, et, après avoir recommandé de lire d'une voix douce et souple des passages choisis dans les trois livres intitulés, dit-il, les *Amours*, il conseille aussi de déclamer avec le même art quelqu'une des compositions qu'il appelle ses *Lettres*.

> Deve tribus libris, titulus quos signat *Amorum*,
> Elige, quod docili molliter ore legas.
> Vel tibi composita cantetur *Epistola* voce.
> *Art. am.*, III, v. 343-345.

De même, au cours de l'ouvrage[3], il se sert constamment de ce mot *Epistola* pour en désigner les divers morceaux. Peut-être donc le titre d'*Héroïdes* ne leur a-t-il été attribué qu'un peu plus tard, lorsqu'il eut écrit les lettres d'exil; comme alors, il devint nécessaire de distinguer celles-ci des lettres d'amour, on aura dénommé les unes *Epistulæ ex Ponto* et les autres *Epistulæ Heroïdum* ou *Epistulæ heroïdes*. Toujours est-il que ce titre est très ancien, qu'il figure sur les manuscrits et les premières éditions, et que nous ne faisons même aujourd'hui que suivre l'exemple de gram-

(1) *Amor.* II, 18 v. 21-26.
(2) *Amor.* II, 18 v. 27-34. — Il sera question de Sabinus dans un chapitre suivant.
(3) *Heroïd.*, IV v. 3 ; XVII v. 1 ; etc.

mairiens latins, tels que Priscien[1], lorsque nous en retranchons le mot *Epistulæ* pour le réduire à la forme plus simple et plus nette d'*Héroïdes*.

Ovide nous dit que c'était un genre d'ouvrage inconnu avant lui et dont il fut l'inventeur :

> Ignotum hoc aliis ille novavit opus.
> *Art. am.*, III v. 346.

Quelques commentateurs ont pensé qu'en s'exprimant ainsi, il s'était décerné une gloire qui ne lui appartenait pas, et que Properce, par sa lettre d'Aréthuse à Lycotas[2], était entré le premier dans cette voie. D'abord, il y aurait à débattre la question de savoir si la publication de l'élégie d'Aréthuse a précédé la composition de la première Héroïde d'Ovide, C. Kirchner l'affirme[3] et d'autres le nient[4] ; mais je partage l'avis de Kirchner. Je n'en pense pas moins que Properce n'a pas inventé le genre des *Héroïdes*. Sa lettre est la plainte d'une femme à son mari, d'Ælia Galla à Postumus, deux personnes de son intimité, bien vivantes et qu'il dissimule seulement sous des pseudonymes ; elle reste pour lui une véritable élégie qu'il confond absolument avec toutes celles du même livre ; jamais il n'a eu la pensée d'en faire un poème spécial sur la forme épistolaire duquel il aurait pu en régler d'autres. Les lettres d'Ovide, au contraire, par l'antiquité et la similitude des sujets comme par le caractère des personnages en jeu, sont d'un ordre tout particulier et écrites avec la conviction qu'elles formeront un ouvrage à part. Il n'y a donc aucune ressemblance ni dans la matière, ni dans les intentions, ni dans les procédés, et tout au plus a-t-on le droit de supposer qu'Ovide, avec la promptitude et la fécon-

(1) Prisc., X, 54.
(2) Prop., *El.*, IV, 11.
(3) *De Prop. libro quinto capita sex*, Wismariæ, 1882, p. 58.
(4) Iurenkæ *Progr.* Vindol. a, 1881 : *Beiträge zur Kritik des Ovid. Heroiden*, p. 7.

dité de son imagination, a pu, en lisant la composition de Properce, y puiser un premier et vague élément de la conception définie dont l'honneur lui appartient tout entier. L'inspiration lui en est venue plutôt, je suppose, des thèmes poétiques qu'il avait entendu développer et développés lui-même dans les écoles; peut-être, dans ces mille sujets que des professeurs amis des poètes épiques et tragiques de la Grèce proposaient à leurs élèves, s'en était-il présenté quelqu'un de ce genre. En tout cas, c'est bien à des situations fournies par ces vieilles légendes helléniques auxquelles l'épopée et la tragédie avaient donné corps, que sont empruntés les thèmes d'éloquence amoureuse qui constituent le fond des *Héroïdes*.

VII

Le recueil complet[1] en comprend vingt et une. En voici les sujets avec l'ordre des développements.

1. Pénélope a Ulysse. — Tandis qu'Ulysse, après la prise de Troie, est porté sur les mers de pays en pays, Pénélope, inquiète de sa longue absence, lui écrit. Elle ne sait où il

(1) Avec le ms. *Puteaneus* dont il a été parlé p. 54 et qui contient les *Héroïdes* II, 14 — IV, 47 ; IV, 104 — V, 96 ; VI, 50 — XIX, 175, les principaux mss. dont on se sert pour arrêter le texte de cet ouvrage sont : celui de Florence, bibl. Laurentienne, *Marcianus*, 235, composé de 35 feuillets d'écriture italienne du XIIe siècle, et le *Gudianus* 227 de la biblioth. ducale de Wolfenbuttel, palimpseste qu'Ehwald fait remonter au XIe s. mais qui est du XIVe. M. Ém. Chatelain donne un spécimen de chacun de ces deux derniers mss. au tom. II, pl. XCII de sa *Paléographie*. — Comme éditions séparées sont à citer : C. G. Bachet de Méziriac, avec trad. en vers et comment., 2e éd. 2 vol., La Haye, 1716 ; D. Jv. Lennep, 2e éd., Amsterd., 1812 ; W. Terpstra, 2e éd., Leyde, 1829 ; V. Loers, Cöln, 1829 ; A. Palmer, Lond., 1874 ; E. S. Schuckburgh, Lond., 1879 ; H. St. Sedlmayer, Wien, 1886 ; A. Palmer, With the greek transl. of Planudes, Oxford, 1898.

est, mais elle a pris l'habitude d'interroger sur son compte tous les étrangers qui passent par Ithaque et de leur confier à tout hasard des lettres qu'ils doivent lui remettre, s'il leur arrive de le rencontrer.

Quisquis ad hæc vertit peregrinam littora puppim,
Ille mihi de te multa rogatus abit;
Quamque tibi reddat, si te modo viderit usquam,
Traditur huic digitis charta notata meis.
v. 59-62.

Dans celle-ci, elle lui dépeint les craintes, qui n'ont cessé de l'assaillir durant la longue guerre de Troie (v. 1-20), et maintenant que les guerriers grecs vainqueurs racontent au milieu des leurs les exploits accomplis par eux et par lui, elle se plaint d'être la seule qui ne puisse se féliciter d'une telle victoire, puisqu'elle ne sait, ni les motifs de ses retards, ni en quel lieu du monde il se cache (v. 21-58). C'est en vain qu'elle s'enquiert de lui partout, et peut-être, pendant que la pensée de mille dangers la harcèle, est-il épris d'un amour étranger (v. 59-78). Mais non, elle repousse ce soupçon; elle a résisté aux instances d'Icare, son père, qui aurait voulu lui donner un second mari; elle restera sa femme toujours. Cependant elle est entourée d'amants qui s'attachent à ses pas et dilapident ses richesses (v. 79-96). Seule avec un vieillard et un enfant, elle est sans défense ; il est temps qu'il arrive, s'il veut fermer les yeux à son vieux père Laërte, fortifier de sa science son fils Télémaque et retrouver celle qui, jeune à son départ, ne sera plus qu'une vieille femme quand il la reverra (v. 97-116).

2. Phyllis a Démophon. — Au retour de la guerre de Troie, le fils de Thésée et de Phèdre, jeté par une tempête sur les côtes de Thrace où règne Phyllis, a reçu d'elle une large hospitalité, s'est fait aimer et allait l'épouser quand la mort de Mnesthée, usurpateur du trône d'Athènes, lui rendant la succession de son père, a précipité son départ pour cette ville d'où il a promis de revenir au bout de



quatre mois pour célébrer l'union convenue. Mais le temps fixé s'est écoulé sans qu'il revînt. Phyllis lui écrit.

En lui rappelant sa promesse (v. 1-6), elle lui dit combien la crainte et l'espérance ont longtemps partagé son âme, comment elle s'ingéniait à trouver des prétextes à son retard (v. 7-22). Doit-elle croire que, sans crainte du châtiment réservé aux parjures, il viole tous ses serments ? (v. 23-44). Doit-elle croire qu'une telle trahison sera la récompense et des bienfaits de son hospitalité et du don de son cœur ? Ses bienfaits, elle ne les regrette pas, mais son déshonneur l'accable. (v. 45-62). Tromper une jeune fille crédule n'est pas un acte digne du fils de Thésée ; de quelle gloire sera pour lui le monument futur où, près de celui qui rappellera les grands exploits de son père, on lira seulement : « Ici est l'homme qui, par mensonge, séduisit l'amante dont il fut l'hôte ! » De toutes les actions paternelles il n'en imite qu'une, la seule dont Thésée se soit repenti ; encore Ariane reçut-elle de Bacchus une divine consolation ; mais elle, que peut-elle attendre, devenue un objet de dédain pour ses sujets ? (v. 63-90). Au souvenir des dernières paroles qu'il lui a adressées, elle devrait reprendre espoir (v. 91-102) ; mais peut-être a-t-il oublié déjà dans les bras d'une autre celle qui lui a tout donné, tout sacrifié (v. 103-120) ; l'espérance qu'elle conçoit à la vue de chaque navire s'avançant dans le lointain est constamment déçue (v. 121-130) ; il ne lui reste plus, pour expier son déshonneur, qu'à se donner la mort, et elle le fera en prescrivant d'inscrire sur son tombeau le nom de celui qui l'aura odieusement réduite à cette résolution. (v. 131-148).

3. Briséis a Achille. — Agamemnon, craignant pour la cause des Grecs les suites du ressentiment d'Achille, vient de lui offrir, avec de magnifiques présents et la main d'une de ses trois filles, la restitution de Briséis ; mais le héros irrité n'a rien accepté et le bruit court qu'il se dispose à partir pour sa patrie.

Briséis, dans la lettre qu'elle lui envoie, gémit sur le

peu d'amour qu'il lui témoigne; car non seulement il l'a laissé enlever sans résistance, mais il ne l'a pas réclamée (v. 1-24), et, maintenant qu'on la lui rend avec de riches présents, il la refuse (v. 25-45). Après tous les malheurs qu'elle avait subis, il lui avait pourtant promis dans la captivité auprès de lui la plus douce compensation ; était-ce donc pour la repousser ainsi et partir au loin sans elle[1] ? Ah ! s'il part, qu'il l'emmène avec lui ; elle est prête à le servir en esclave près de la fière épouse à laquelle il s'unira. (v. 46-82). Mais qu'il reprenne plutôt les armes, qu'il écoute sa prière et qu'après avoir été le sujet de son ressentiment, elle ait le bonheur d'y mettre fin ! (v. 83-102). Elle peut lui affirmer par serment qu'elle n'a partagé la couche d'aucun Mycénien; sans doute, il ne pourrait jurer de même qu'il n'a pris sans elle aucun plaisir d'amour, et, tandis que les Grecs le croient tout entier à sa douleur, il se livre à la volupté, oubliant les combats comme s'il avait enseveli toute sa gloire dans les ruines de cette malheureuse ville de Lyrnesse où il s'empara d'elle (v. 103-126). Elle voudrait qu'on l'envoyât près de lui comme ambassadrice, elle est certaine que, par ses caresses et ses larmes, elle triompherait de son courroux, qu'il porterait sa colère sur Pergame plutôt que sur elle-même et qu'il n'aurait pas la cruauté, par son abandon, de la condamner à mourir, elle qui ne consent à vivre que pour le servir (v. 127-154).

4. PHÈDRE A HIPPOLYTE. — Phèdre s'est éprise d'amour pour son beau-fils Hippolyte, qui, insensible, s'occupe toujours de chasse dans les forêts. Elle profite d'une longue absence de Thésée pour déclarer sa passion.

Ce que ses lèvres se sont refusées à lui dire, elle ose le lui

(1) Il y a ici une expression imagée

Quam sine me Phthiis canescant æquora remis,

que Racine a transportée dans son Iphigénie au milieu du discours adressé par Ulysse à Agamemnon :

Voyez tout l'Hellespont blanchissant sous nos rames.
Iphig., act. I, sc. V.

écrire ; car, après une vie sans reproche, l'amour est d'autant plus vif qu'il est plus tardif, et le sien, connu d'elle seule, lui désordonne l'âme et lui brûle le cœur (v. 1-52). Peut-être faut-il l'attribuer au destin d'une famille sur laquelle Vénus a si souvent levé son tribut (v. 53-66). Toujours est-il que, du jour où elle l'a vu, la beauté fière et mâle dont il est doué l'a émue jusque dans la moëlle des os, et tout ce qu'il fait la charme (v. 67-84). Qu'il sache seulement, en se livrant aux exercices de Diane, suivre l'exemple de chasseurs fameux et ne point mépriser les droits de la déesse des amours; sans l'amour, les bois ne sont que des lieux sauvages ; ils cesseront de l'être, si elle-même l'y accompagne : elle peut habiter avec lui le royaume de Pitthée [1] qu'elle préférera à sa propre patrie (v. 85-108). Ont-ils tous les deux à respecter Thésée, quand, mauvais père, il a tué la mère même d'Hippolyte et lui a associé des frères d'un autre lit, quand, mauvais époux, il ne reste si longtemps loin de la couche conjugale que parce qu'il se trouve mieux chez son cher Pirithoüs? (v. 109-128). Et qu'Hippolyte ne s'épouvante pas à la pensée de l'amour qu'elle lui offre ; un simple préjugé, dont se moquent les dieux, ne doit pas les arrêter ; leurs liens de famille eux-mêmes assureront le mystère de leurs relations. Que sans retard il se rende donc à ses prières ! (v. 129-148). Car ce sont bien des prières qu'elle, fille de Minos, petite-fille du Soleil et de Jupiter, lui adresse en ce moment, mettant à ses pieds toute la noblesse de sa race (v. 149-164); puisse-t-il ne pas se montrer plus inflexible que le taureau qu'a vu fléchir Pasiphaé [2], lorsqu'il aura lu jusqu'au bout ces supplications arrosées de tant de larmes qu'il ne voit pas ! (v. 165-176).

5. Œnone a Pâris. — Priam, qu'un songe avait effrayé, avait ordonné de tuer Pâris dès sa naissance. Sauvé par Hécube, sa mère, et élevé sur le mont Ida, il grandit au milieu des bergers, y fut aimé de la nymphe Œnone qu'il

(1) Trézène où avait régné cet aïeul d'Hippolyte.
(2) Mère de Phèdre.

épousa ou jura d'épouser. Un jour cependant, il fut pris pour juge dans le grand procès entre déesses, où il se prononça en faveur de Vénus, qui lui promit la plus belle femme du monde, et, peu après, reconnu par son père, envoyé par lui en ambassade à Sparte, il en revint avec Hélène enlevée à Ménélas. C'est alors qu'Œnone est censée lui écrire.

Elle l'a préféré à tous, lui dit-elle, alors qu'il n'était que simple berger et que, fille d'un grand fleuve, elle avait le droit d'aspirer à une haute alliance; elle se souvient de la douceur de leurs amours et des serments qu'il lui a faits (v. 1-32). Mais il les a oubliés. Du jour où il rendit son fameux jugement, elle se mit à craindre quelque malheur; cependant, lorsqu'il partit en ambassade, les larmes qu'il répandit et les mille prétextes inventés par lui pour retarder son voyage disaient assez son amour, leurs adieux mutuels furent touchants, et, après son départ, elle ne fit plus de vœux que pour son retour. Elle ne se doutait pas hélas! qu'elle priait alors en faveur d'une rivale! (v. 33-60). Quel ne fut pas son désespoir, à l'heure de l'arrivée, lorsqu'elle l'aperçut avec Hélène! (v. 61-76.) Et maintenant que va-t-il faire? La jeune fille, jadis fiancée du pauvre berger, n'est-elle pas digne par sa naissance d'entrer dans la famille de Priam? Ne vaut-elle pas mieux que la femme adultère qui n'apporte pour dot que la guerre, qui lui demande le sacrifice de sa patrie, et qui, après avoir trahi son mari, est capable de trahir son amant? (v. 77-101.) Un mariage légitime comme celui d'Hector avec Andromaque, voilà ce que lui prescrit le devoir, et si, par sa légèreté, il a déjà causé les maux que prédisait Cassandre, qu'il réfléchisse, qu'il compare à la criminelle Hélène, plusieurs fois déjà coupable, Œnone qui lui a conservé la pureté de son amour, qui a résisté à Faune, aux Satyres de l'Ida, à Apollon lui-même, dont elle tient la science des médicaments, et qui, malgré cette science, ne pourra se guérir jamais du mal dont elle souffre, s'il ne reconnaît pas le droit qu'elle réclame d'être à lui le reste de ses jours (v. 102-158).

6. Hypsipyle a Jason. — Jason, partant à la conquête de la Toison d'Or, avait abordé à Lemnos où régnait Hypsipyle; il l'épousa, resta deux ans avec elle, puis, pressé par ses compagnons, reprit sa route, la laissant enceinte et lui promettant un prompt retour.

Après l'avoir félicité ironiquement de son arrivée victorieuse en Thessalie, elle lui dit par suite de quelle scène émouvante[1] elle vient d'être renseignée sur ses hauts faits et aussi sur sa trahison (v. 1-40). Se laissant aller alors à sa douleur indignée : « Voilà donc, s'écrie-t-elle, ton respect des liens sacrés d'un mariage légitime, la conclusion de toutes tes larmes du départ et de tous mes vœux! (v. 41-78). Ce n'est même pas pour une femme grecque imposée par ton père que tu me délaisses, c'est pour une magicienne éhontée dans les bras de qui tu ne saurais t'endormir sans crainte et qui te dérobera jusqu'à l'honneur de tes exploits, puisque déjà le public les attribue à sa magie (v. 79-108). Je suis de race divine pourtant, je suis reine, et, de plus, mère de deux enfants, les tiens, en qui tu te reconnaîtrais, et que je t'aurais envoyés pour te rappeler à moi, si je n'avais craint de faire d'eux les victimes de cette empoisonneuse de Colchos; enfin elle est criminelle, je suis pure; et c'est elle que tu préfères; la scélératesse triomphe de la vertu! (v. 109-140). Dis-moi, si un naufrage vous avait poussés tous les deux dans mon port, quelle mort n'auriez-vous pas méritée pour prix de votre perfidie? Je t'aurais épargné, mais rendu témoin de ma vengeance sur ma rivale. Ah! que Médée subisse à son tour tous les maux que j'endure et que maudite soit votre couche! » (v. 141-164).

7. Didon a Énée. — Le poète prend Didon dans la situation où l'a dépeinte Virgile au moment où Énée s'apprête à lever l'ancre.

Tu vas, lui dit-elle, chercher un royaume qui t'est inconnu et tu as ici un sceptre à toi; mais quand tu réussirais, où trouveras-tu une femme qui t'aime autant que

(1) Voir *Appendice* cccxvi.

moi? (v. 1-22). Mon amour est tel qu'il m'enlève la raison; je m'adresse à ton cœur comme s'il ressemblait à celui de ta mère Vénus; ne dois-je pas plutôt implorer la tempête, qui te rejetterait sur mes rivages? (v. 23-44). Mais la tempête, si furieuse en cette saison, pourrait aussi causer ta perte; car les abîmes ne pardonnent pas aux parjures. Y penses-tu? Songe aux remords qui seraient les tiens à l'heure fatale; et, si ce n'est pour moi, retarde ton départ en considération de ton fils Iule et de tes dieux pénates eux-mêmes (v. 45-78). Il est vrai que ton récit au sujet de tes dieux et de ta piété n'est que mensonge; tes divinités se vengeaient de toi, pour avoir délaissé ta femme Créüse, lorsqu'elles t'ont fait errer par les mers durant sept ans avant d'aborder chez moi. Et plût au ciel que je ne t'eusse alors offert que mon hospitalité et mon royaume sans oublier dans tes bras le respect dû à la mémoire de Sichée! Tes paroles seules ont fait ma faute (v. 79-110). La fatalité s'acharne sur moi. Après tant de malheurs passés, voici que tu me laisses au milieu de prétendants africains qui me déclarent la guerre parce que je t'ai préféré à eux. Peut-être aussi me laisses-tu mère? C'est le ciel, dis-tu, qui t'ordonne ce départ. Si le ciel était pour toi ce que tu dis, il t'aurait rendu Troie sans te parler d'un pays que tu chercheras jusqu'à ta vieillesse. Laisse ces détours; transporte Ilion dans la ville des Tyriens, et si tu veux pour Iule et pour toi des combats, nous t'en fournirons (v. 115-156). Au nom de ta mère Vénus, au nom de ton frère Cupidon, épargne du moins la maison qui s'est livrée à toi. Je ne t'ai fait que du bien et je veux t'en faire encore; je connais ces parages et te dirai moi-même l'époque la plus favorable à ton projet; laisse à la mer et à mon amour un délai qui les calmera. Sinon, ma sœur Anne le sait, je suis prête à mourir et c'est toi qui m'auras donné la mort (v. 157-196).

8. Hermione a Oreste [1]. — Tyndare, grand-père d'Hermione, l'avait donnée en mariage à Oreste pendant que

(1) Voir *Appendice* cccxvii.



Ménélas, son père, devant les murs de Troie, l'avait promise à Pyrrhus, fils d'Achille. Fort de cette promesse, Pyrrhus l'a enlevée ; mais elle aime son mari et elle l'invite à venir en Épire pour la délivrer.

Elle dit l'indigne traitement qu'elle subit auprès de Pyrrhus (v. 1-14), rappelle à Oreste que Ménélas lui a donné l'exemple en sachant réclamer sa femme, que ses droits à lui aussi sont incontestables, qu'il est d'ailleurs l'égal de Pyrrhus par la naissance et aussi par le courage, si regrettable qu'aient été jusqu'ici les circonstances où sa valeur a pu se montrer et de quelque blâme indigne que Pyrrhus ose le couvrir à ce sujet devant elle. (v. 15-64.) Par une énumération des malheurs dont la fatalité semble avoir poursuivi sa famille et par le tableau de sa triste enfance, tout entière écoulée sans baisers maternels et loin de son père, elle l'apitoie sur sa destinée ; (v. 65-98) un seul bien lui était échu, c'était lui, et s'il ne combat pour lui-même, il lui sera ravi ; aussi ses nuits sont-elles horribles; et, elle le jure, si elle ne redevient sa femme, elle en mourra (v. 99-122).

9. Déjanire a Hercule. — Hercule, vainqueur du roi d'Œchalie, Eurytus, s'est épris d'amour pour sa fille Iole, qu'il a emmenée pour l'épouser. Déjanire, qui vient d'envoyer au héros, son mari, la tunique de Nessus avec la conviction de le ramener ainsi à la fidélité conjugale, lui adresse une lettre de reproche.

Elle commence par le féliciter de son nouveau triomphe, mais elle le plaint de l'inutilité de tous ses exploits, dont l'éclat ne doit servir qu'à mettre plus en lumière l'infamie de sa conduite. (v. 1-26.) Elle gémit d'être la femme d'un héros qui, toujours absent pour des expéditions valeureuses, ne cesse de lui inspirer mille craintes pour sa vie, et qui, en même temps, lui cause mille tourments par le nombre et la honte de ses amours. Dans une longue énumération, elle oppose la gloire de ses hauts faits et le déshonneur de sa soumission à des femmes qui ne devraient être que ses esclaves (v. 27-118). Jusqu'à présent du moins, elle n'avait

pas été témoin de ses fautes, mais voilà qu'Iole s'avance devant elle, toute parée, publiquement triomphante! La femme légitime va-t-elle donc être expulsée pour lui faire place? A cette pensée son sang se glace (v. 119-136). Elle se rappelle pourtant le temps où il l'aimait, où il combattait pour elle et contre Achéloüs et contre Nessus... v. (136-142)... [Ici la lettre est tout à coup suspendue ; Déjanire vient d'apprendre l'effet terrible de la tunique.]... Elle exhale alors son désespoir, explique l'erreur fatale qui l'a séduite, et, prenant la résolution de se donner la mort, dit adieu à son époux et à leur jeune fils Hyllus (v. 143-168).

10. Ariadne a Thésée. — Thésée, vainqueur du Minotaure grâce à Ariadne, a quitté la Crète avec elle, puis l'a abandonnée, pendant son sommeil, dans l'île de Naxos.

Elle lui dit l'épouvante de son réveil, sa course au rivage, son ascension sur la montagne d'où elle découvrit le navire en fuite, ses appels, ses signaux désespérés, son retour lamentable vers sa couche solitaire (v. 1-55.) Que peut-elle faire ou espérer dans cette île déserte ? Que ferait-elle, même avec un moyen de transport, exilée desormais de sa patrie qu'elle a trahie ? Et voilà la récompense de tant d'amour ! De la même massue qui a abattu le Minotaure, il eût dû la tuer plutôt que de la laisser ainsi exposée à la dent de bêtes féroces, au honteux esclavage de ravisseurs. Plût au ciel qu'elle ne l'eût pas connu ! (v. 56-110) Le sommeil, les vents, la trahison, tout s'est ligué pour sa perte. C'est ici maintenant qu'elle va mourir sans sépulture. Et lui, quand il célébrera dans sa patrie sa victoire du labyrinthe, s'il est sans pitié, à tous ses titres de gloire joindra-t-il aussi ce perfide délaissement! Ah! que plutôt il songe à ses lamentations, à ses maux ; que, ne voulant pas être la cause de la mort de celle qui l'a sauvé, il revienne ! Peut-être déjà ne trouvera-t-il que des ossements, il les recueillera du moins! (v. 111-150)

11. Canacé a Macarée. — Fille et fils d'Éole, roi des vents, ils se sont aimés et de leur inceste est né un enfant

dont la naissance n'a pu être cachée à leur père. Macarée s'est réfugié dans le temple de Delphes ; l'enfant doit être livré aux bêtes dans la forêt; Canacé vient de recevoir d'Éole une épée avec l'ordre de se tuer.

Elle se représente écrivant d'une main et portant dans l'autre le glaive qu'elle a reçu d'un père plus féroce que les vents furieux auxquels il commande (v. 1-20). Elle répète à son criminel amant les premiers symptômes du fruit de leur amour, les craintes qui l'ont torturée pendant sa grossesse, les efforts tentés pour y mettre obstacle (v. 31-44), le supplice qu'elle a enduré en étouffant ses cris, pendant l'accouchement (v. 45-62), la ruse de la nourrice qui, en simulant un sacrifice, a cherché à enlever secrètement l'enfant du palais, les vagissements du nouveau-né qui s'est trahi lui-même et qu'Éole en fureur ordonne d'exposer aux bêtes (v. 63-92) ; elle dit enfin la condamnation qu'elle vient de recevoir, et, s'apitoyant sur elle-même comme sur le pauvre innocent qui paye de sa vie la faute de ses parents, elle supplie Macarée de réunir et d'ensevelir ensemble ses restes et ceux de leur fils (v. 93-128).

12. Médée a Jason. — Jason vient de répudier Médée pour épouser Créüse, fille du roi de Corinthe.

Après une première plainte sur le changement que produisit sur sa destinée l'arrivée des Argonautes à Colchos (v. 1-20), Médée, pour faire rougir Jason de son ingratitude, se plaît à lui rappeler les bienfaits qu'il a reçus d'elle : *hæc de te gaudia sola feram*. Comment elle l'aima dès l'heure où elle le vit ; quels serments d'amour elle reçut bientôt de lui ; de quel secours elle lui fut pour vaincre et les taureaux enflammés, et les guerriers nés de la semence envenimée, et le dragon gardien de la toison d'or ; comment, après avoir trahi son père et tué son frère, elle délaissa sa mère et le suivit à travers mille dangers jusqu'à Iolcos où, pour le servir encore, elle abusa les filles de Pélias en leur faisant commettre pieusement un horrible forfait : voilà ce dont elle le fait souvenir (v. 21-132).

« Que d'autres me blâment, lui dit-elle ; mais non toi, qui m'as rendue si souvent coupable. Et c'est toi maintenant qui me dis de sortir de ton palais ; tu épouses la fille de Créon ; tandis que mon art magique est impuissant à calmer ma douleur, tu la feras se moquer de moi, toute fière sur sa pourpre de Tyr ! (v. 133-182). Écoute mes paroles ; je te les adresse à genoux au nom de nos enfants ; je ne te réclame rien que toi-même, toi que j'ai bien gagné et qui t'es donné à moi. Ne demande pas où est ma dot : je te l'ai fournie, c'est la toison d'or, plus précieuse que la dot de Créüse, c'est ta vie, tout ce que tu es. Mais prenez garde, je.... » (v. 183-207). Et elle s'arrête, n'osant, dans le trouble de son cœur, formuler déjà une vengeance dont peut-être elle se repentirait (v. 208-211) [1].

13. Laodamie a Protésilaüs. — Laodamie a appris que son mari, parti pour Troie, est arrêté en Aulide par des vents contraires avec les autres Grecs.

Elle regrette que les vents n'aient pas empêché tout d'abord un départ qui l'a jetée dans la plus profonde affliction (v. 1-42). Toutes les fois qu'elle pense à la guerre entreprise par les Grecs, à la puissance d'Ilion, à la valeur connue d'Hector et des autres Troyens, elle s'effraye des dangers que va courir celui qu'elle aime. Elle l'avertit de s'épargner et de laisser à Ménélas surtout le soin de se venger. Certains présages sont mauvais ; un, entre autres, menace de mort le premier des Grecs qui touchera le sol troyen ; qu'il y prenne garde (v. 43-102). Elle ne cesse de rêver à lui, de prier les dieux en sa faveur, d'aspirer à

(1) La même pensée qu'Ovide fait exprimer ici à Médée,

Quo feret ira, sequar. Facti fortasse pigebit ;....
Nescio quid certe mens mea majus agit.

sera rendue par Racine qui fera dire à Mithridate en parlant de Monime :

Qu'elle ne pousse point cette même tendresse,
Que sais-je ? à des fureurs dont mon cœur outragé
Ne se repentirait qu'après s'être vengé.
Mithrid., act. II, sc. V.

l'heure de son retour. Mais ses craintes ne sont pas causées seulement par Ilion, elle redoute aussi les flots, et puisque des vents contraires ne sauraient plus décider les Grecs à revenir, elle leur souhaite une mer facile (v. 103-136). Dans sa douleur, elle envie le sort des Troyennes qui, tout en craignant pour leurs chers combattants, seront du moins toujours près d'eux, tandis qu'elle n'a auprès d'elle qu'une image en cire de Protésilaüs et ne peut que par lettre lui témoigner son amour en lui recommandant, s'il songe à elle, de songer à son propre salut (v. 137-166).

14. Hypermnestre a Lyncée. — Seule des cinquante filles de Danaüs qui eût désobéi à son père en ne tuant pas, le jour des noces, celui des cinquante fils d'Ægyptus dont elle devenait la femme, Hypermnestre a été jetée en prison.

Elle avertit Lyncée, ce mari qu'elle a sauvé, du cruel traitement qu'elle subit en punition d'une désobéissance dont elle ne se repentira jamais (v. 1-16). En racontant dans ses détails cette nuit sanglante, qui a fait le déshonneur de son père et de ses sœurs, elle lui dit comment, le fer en main, elle a failli, elle aussi, se couvrir de honte par une aveugle soumission, lorsque, l'amour, qu'elle conçut pour lui, arrêtant son bras, la décida à le réveiller et à lui procurer le moyen de fuir. Une prison est maintenant le prix de son dévouement (v. 17-84). « Apparemment, dit-elle, le courroux de Junon persiste depuis le jour où elle l'exerça sur Io l'infortunée, qui, génisse, courut par toute la terre avant que le Nil lui rendît ses traits de femme; ma vie entière fut lamentable ; aujourd'hui je pleure tous mes frères, toutes mes sœurs, et, parce que seul tu survis, on me réserve au supplice. Mais es-tu digne de ce que j'ai fait pour toi ? viens, ou tu me sauveras, ou tu me rendras les honneurs funèbres, s'il est dit que je doive endurer la mort dont je t'ai préservé (v. 85-132). »

15. Sapho a Phaon. — Dédaignée par Phaon, dont la beauté a touché son cœur, Sapho a résolu de s'exposer à l'épreuve du saut de Leucade; mais auparavant elle fait

une dernière tentative auprès de lui pour le ramener à elle.

Qu'il ne s'étonne pas de recevoir une élégie, c'est le seul chant conforme à la douleur de celle qui, objet des vœux de tant de femmes, n'appartient qu'à lui (v. 4-20). Elle le trouve aussi beau qu'Apollon, aussi beau que Bacchus, et si, de son côté, elle n'égale en beauté ni Daphné, ni Ariadne, qu'ils aimèrent, celles-ci ne savaient point chanter comme elle, et lui la trouvait belle lorsqu'elle lui disait ses vers et qu'ils se livraient ensemble au plaisir. Maintenant il la dédaigne et c'est aux filles de Sicile que vont les doux mensonges de sa bouche (v. 21-56). Puisse la déesse Éryx protéger la pauvre Sapho, qui fut malheureuse toute sa vie, et dont le cœur sensible s'est laissé ravir par un adolescent digne d'être aimé de l'Aurore, de Phœbé et de Vénus ! (v. 57-96). Sans doute, il ignore l'état dans lequel son brusque départ l'a jetée ; mais, sans aucune honte, elle montre sa douleur à tous, et ce n'est pas seulement, la nuit, dans ses songes, qu'elle le voit et lui parle au milieu de vaines caresses ; le jour, éperdue, les cheveux épars, elle erre dans les bois, elle va revoir les lieux jadis témoins de leur tendresse, elle y chante son amour méconnu[1] (v. 37-166). Récemment une naïade s'y est présentée à elle, lui a rappelé la vertu du saut de Leucade ; et sa résolution est prise, elle ira, malgré le péril, s'y précipiter, s'il ne revient (v. 157-184). Mais sera-t-il assez barbare pour se rendre responsable d'un tel acte ? Et pourquoi la douleur, qui la prive de son génie, ne lui laisse-t-elle pas la force de le persuader ? Hélas ! le poète des femmes de Lesbos ne se retrouvera qu'au retour de Phaon. Que Vénus et Cupidon amènent donc au plus vite son navire vers elle, ou bien que par une lettre cruelle il lui dise qu'elle doit recourir aux eaux de Leucade ! (v. 185-220.)

16. Pâris a Hélène. — C'est la plus longue des lettres du recueil. Pâris est supposé l'écrire, étant à Sparte, pour séduire Hélène en l'absence de Ménélas.

(1) Voir *Appendice* CCCXVIII.

Il lui déclare son amour et, afin qu'elle n'ignore rien, il lui dit comment il a été conduit vers elle par un avertissement divin; car ce n'est ni en naufragé, ni en négociant, ni en voyageur curieux qu'il est venu à Sparte; le désir d'admirer les charmes d'une femme qu'il souhaitait déjà avant de la connaître et l'arrêt du destin l'y ont poussé (v. 1-40). Il lui conte alors sa naissance; son jugement en faveur de Vénus, qui lui a promis comme objet d'amour la fille de la belle Léda; l'ambition qui, dès ce jour, envahit son cœur; le bonheur qu'il eut presque aussitôt d'être reconnu par son père; son départ d'Ilion malgré les objurgations de Cassandre; puis l'hospitalité de Ménélas qui la lui fit voir, et la passion ardente qui le dévore depuis qu'il a contemplé sa beauté célébrée dans le monde entier, mais plus grande encore que sa célébrité (v. 41-141). Il ne comprend pas que Thésée, après l'avoir ravie, aît pu se séparer d'elle, et ce n'est pas lui assurément qui, l'ayant préférée à tout ce que lui promettait Junon, consentira jamais, si elle exauce sa prière, à renoncer à elle (v. 142-160). Il n'est d'ailleurs pas à dédaigner : son père tient le sceptre de l'Asie et elle trouvera chez lui une opulence que la noble, mais pauvre Lacédémone ne saurait offrir; s'il est Phrygien, Tithon, qu'épousa l'Aurore, Anchise, qu'aima Vénus, sont Phrygiens aussi; Ménélas, sauf peut-être ses aïeux, n'a rien qui le rende préférable à lui (v. 161-212). Il dépeint le supplice qu'il subissait à table en présence de ce mari qui la caressait sous ses yeux et les tourments qui l'agitent lorsqu'il est loin d'elle. De deux choses l'une : ou il s'en retournera avec elle comme épouse, ou il sera enseveli dans l'exil à Ténare (v. 213-281). Il a beaucoup de choses encore à lui dire; qu'elle le reçoive, une nuit, pendant qu'est absent Ménélas. Un mari si peu soucieux d'elle qu'il choisit le moment de la présence d'un hôte pour partir en Créte, ne mérite-t-il pas son sort? Ils peuvent s'unir secrètement, s'entendre, et, si elle craint de paraître coupable en le suivant, il l'enlèvera. Que craint-elle? Les vaisseaux sont prêts; là elle où ira avec lui, elle sera reçue comme une

divinité, comblée de dons; et si, par hasard, Ménélas ose déchaîner la guerre, les Troyens, Hector et lui combattront valeureusement pour elle; cette lutte du monde entier pour sa conquête la rendra immortelle (v. 282-376).

17. Hélène a Pâris. — Réponse à la lettre précédente.

Hélène, en paraissant d'abord s'offenser de la déclaration que Pâris a eu l'audace de lui adresser, prend soin de nier que Thésée l'ait jamais possédée (v. 1-30) et combat les raisons pour lesquelles il a tâché de la décider à fuir. Par une habileté toute féminine, les objections qu'elle présente et qui, en apparence, sont bonnes, plaident en faveur de son amant. Ni la puissance de Troie, ni les richesses qu'il promet, dit-elle, n'ont de valeur à ses yeux, mais elle avoue qu'un amour véritable serait chose plus précieuse, qu'elle a bien vu les signes par lesquels il voudrait faire croire au sien, et qu'elle est flattée d'avoir plu à Vénus et de savoir que pour elle-même il a fait fi des dons de Pallas et de Junon (v. 31-134). Il faudrait être de fer pour dédaigner un pareil sacrifice; cependant elle craint de s'aventurer dans le chemin du crime; l'absence de Ménélas, qui a confiance en elle, et qui d'ailleurs, quoique absent, est tout-puissant, ne lui laisse pas pleine liberté; de plus elle doit sauvegarder sa réputation; malgré les sentiments qui l'attirent vers lui, elle ne sait se décider et c'est la violence qu'ouvertement il vaudrait mieux employer pour l'enlever (v. 135-138). Mais serait-il fidèle, lui qui a aimé déjà Œnone? Doit-elle s'exposer à devenir un objet de mépris pour les Grecs, pour Troie, pour Priam, pour lui-même? Doit-elle délaisser sa patrie, quand, d'un côté, la perfidie des hommes est si connue par l'exemple de Jason envers Médée, et que, d'autre part, elle pense au songe effrayant d'Hécube, à la colère de Pallas et de Junon, à la guerre que Ménélas suscitera pour exercer sa vengeance (v. 189-250). Elle hésite à dépouiller toute honte; il est trop impatient; qu'il supporte un retard qui peut-être lui sera favorable; elle lui en fera dire plus par ses confidentes Climène et Æthra (251-268).

18. Léandre a Héro. — Jeune grec d'Abydos, Léandre, chaque nuit, traversait à la nage l'Hellespont pour visiter Héro, prêtresse de Vénus, à Sestos. Une longue tempête, l'empêchant de se livrer ainsi à la mer, il adresse ses lamentations à celle qu'il aime.

Il a confié sa lettre à un hardi nautonier qu'il n'a pas pu accompagner secrètement, tout Abydos observant ce départ audacieux (v. 1-24). Il y accuse de cruauté Borée qui, depuis sept jours plus longs pour lui qu'une année, met obstacle à ses traversées nocturnes. Ne pouvant satisfaire ses désirs, il se retrace et sa première expédition et les douceurs de ses premières nuits d'amour (v. 25-118). Lui qui se plaignait naguère de ne pouvoir, pour se cacher, parvenir jusqu'à elle qu'en nageant, est réduit maintenant à se plaindre que les vents le privent de cette ressource; car, si étroit que ses bras infatigables rendent l'espace qui les sépare, la tempête lui en interdit le trajet (v. 119-190). Cependant sa passion est telle que, si la fureur des flots se prolonge, il les bravera, dût-il y trouver la mort. Que, tout en faisant des vœux pour l'apaisement de la mer, elle tienne donc toujours allumé le feu de la tour qui lui sert de guide (v. 191-218).

19. Héro a Léandre. — En répondant à son amant, Héro lui dit combien le temps lui semble long, à elle qui n'a pas, comme lui, les occupations et les récréations des hommes (v. 1-14). Durant le jour, elle ne parle que de lui à sa nourrice; dès que le soir arrive, elle allume le fanal de la tour; elle passe ensuite ses longues soirées dans l'attente; et quand, bien tard, le sommeil s'appesantit sur ses yeux, c'est à lui qu'elle rêve dans une trop courte et trop mensongère félicité (v. 15-66). Hier, une accalmie s'était produite; que ne s'est-il empressé d'en profiter? Serait-ce donc une autre cause que la fureur des vents qui le retiendrait loin d'elle? Ah! s'il la délaissait pour une autre femme, elle en mourrait! Mais non, la tempête seule s'oppose à sa venue, Neptune seul est coupable (v. 67-118). Puisse ce dieu, qui lui-même a aimé si souvent, épargner deux

amants ! (v. 119-151.) Mais voici que scintille le flambeau à la lueur duquel elle écrit ; c'est un présage heureux qui la pousse à lui conseiller l'audace, et, puisque la pudeur veut qu'elle tienne au secret de leur amour, il faut bien qu'il persiste à s'aventurer toujours. Elle ne peut cependant l'exhorter au danger sans que son cœur se glace d'effroi. Un songe qui, la nuit dernière, lui a fait voir un dauphin rejeté mourant sur le rivage par les flots en courroux, la prévient de l'engager à la prudence. Qu'il attende donc une trêve de la mer et que la présente lettre adoucisse pour lui les rigueurs du retard (v. 152-210)!

20. Acontius a Cydippe. — Venu à Délos pendant les fêtes de Diane, Acontius s'éprit d'amour pour une belle jeune fille du nom de Cydippe, et craignant, quoique né d'une famille riche, de ne pas obtenir sa main, il a usé de ruse. Comme toute parole prononcée dans l'enceinte sacrée devait être exécutée, il écrivit sur une pomme, qu'il lança aux pieds de la jeune fille, une formule d'engagement envers lui ; elle ramassa le fruit, lut le serment et, en le prononçant, se trouva engagée. Peu après, ses parents, qui ignoraient le fait, la fiancèrent à un autre ; mais, chaque fois que le mariage allait se célébrer, elle tombait malade. Acontius, y voyant l'indice de la volonté divine, en profite pour faire valoir les prétendus droits de son amour.

C'est comme épouse qu'il réclame Cydippe en lui rappelant le serment qui la lie à lui (v. 1-20). Elle l'accusera d'avoir usé de fraude, soit ; mais l'amour seul lui a inspiré sa ruse ; l'effet qu'elle produit sur lui par sa beauté le rend capable de mille artifices, voire même de violence, et quand même elle s'irriterait, il se résigne à subir humblement toute sa colère, pourvu qu'elle soit à lui. Il la servira si bien qu'elle finira par tout pardonner (v. 21-92). S'il est coupable d'ailleurs, Diane ne l'est pas, et la déesse, qui n'aime pas qu'on l'outrage, fait souvenir Cydippe de son serment chaque fois qu'elle est sur le point de le violer (v. 93-124). La maladie dont elle souffre ainsi le remplit d'inquiétude. En même temps, il s'indigne contre ce fiancé

qui lui vole le devoir de la soigner et qui n'a aucun droit sur elle puisque l'engagement pris par elle a précédé la promesse de son père (v. 125-170). Qu'elle honore donc la divinité témoin de son serment, qu'elle ne laisse pas ignorer à sa mère ce qui s'est passé aux fêtes de Délos ; sa mère la comprendra, et lorsque ses parents, après enquête sur son rang et sa situation, auront appris qui il est et combien il aime, ils reconnaîtront que Diane a agi dans l'intérêt de leur fille non moins que dans celui de son amant (v. 171-228). Alors, par un joyeux sacrifice et par l'offrande à Diane d'une image en or de la pomme sera célébré leur salut à tous les deux (v. 229-242).

21. Cydippe a Acontius. — Elle commence par dire à Acontius que, par respect pour Diane, elle a lu sa lettre, mais à voix basse, de peur d'une ruse nouvelle; puis, après une plainte délicate sur la partialité témoignée à un amant rusé par une déesse qui, vierge, eût dû plutôt la protéger elle-même, elle dépeint l'état de faiblesse et de crainte où elle se trouve pour lui écrire (v. 1-30). Mieux eût valu pour elle ne pas le connaître que de l'avoir pour adorateur, souffrant comme elle souffre de la guerre engagée entre lui et son fiancé. S'il l'aime comme il le dit, pourquoi ne supplie-t-il pas Diane, dont il est écouté, de ne plus la persécuter? Elle se remémore la fête de Délos et cette fraude de la pomme dont il triomphe aujourd'hui, comme si c'était une gloire d'avoir surpris une jeune fille sans expérience (v. 65-124). Que n'a-t-il agi avec franchise, s'il pouvait obtenir par la persuasion ce qu'il a dérobé? Son acte même devrait détruire ses espérances ; car tout engagement est nul qui, formulé des lèvres, ne vient pas de la volonté (v. 125-150). Cependant, après avoir réfuté ses sophismes, elle avoue qu'elle craint les menaces réitérées de Diane, menaces dont l'exécution d'ailleurs enlèverait à lui-même toute espérance de la posséder (v. 126-188); elle prend soin ensuite de dissiper les craintes qu'il a conçues des assiduités de son rival, laissant percer par là de doux sentiments à son égard (v. 189-206) ; et elle termine par l'auto-

riser à venir la voir dans l'affaiblissement dont il est cause, déclarant qu'elle se soumet à la volonté des dieux, qu'elle a tout avoué à sa mère et que tout le reste dépend de lui (v. 207-248).

VIII

Sur l'authenticité de la plupart de ces vingt et une compositions, bien des discussions se sont élevées. Déjà au XVIe et au XVIIe siècle, quelques érudits des plus illustres avaient émis des doutes, les uns comme Scaliger et Vossius sur l'ensemble des six dernières [1], d'autres sur les pièces 17, 19, et 21 [2], ou bien sur les deux dernières seulement, ou bien encore sur le seul numéro 15 [3]. Mais c'est depuis le milieu du siècle dernier surtout que les commentateurs se sont plu à engager là-dessus des controverses. C. Lachmann [4] n'admit comme certaines que les huit pièces 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11, tenant en grande suspicion 3, 12, 13, 18. 20 et 21 et rejetant tout à fait les autres en raison le plus souvent de différences prosodiques ou métriques relevées par lui. L. Mueller, au contraire, dans son *De re metrica poetarum latinorum* [5], condamna cette argumentation et ne maintint le rejet que des pièces 15, 20 et 21; encore ne le fit-il qu'en s'appuyant sur certains motifs qu'il crut pouvoir tirer de l'examen des manuscrits et en reconnaissant, d'ailleurs, qu'aucune n'avait dû être écrite après le temps d'Auguste et de Tibère. La divergence des opinions devint telle qu'a-

(1) Scalig., *ad Heroid.* init. ; Voss., *De poet. lat.*
(2) Als. éd. Tom. 1, ad fin.
(3) Etienne, *Diatr. ad Horat.* ; Burmann, éd. *Heroid.*
(4) Berliner Sommerkatalog. 1848.
(5) *Proœm.*, p. 46 sqq.

près que Lehrs[1] eut déclaré les *Héroïdes* publiées sous le nom d'Ovide, toutes sans exception, apocryphes, W. Zingerle[2] affirma qu'un examen attentif de ces compositions les lui faisait reconnaître toutes authentiques. On vit mieux encore : certain savant[3], qui avait opiné tout d'abord dans le sens de Lachmann, après mûre réflexion, se réfuta lui-même consciencieusement et finit par ne plus émettre de doute que sur la lettre de Sapho.

Celle-ci, en effet, prête plus que toute autre à suspicion. On ne la trouve ni dans les manuscrits les plus anciens, ni dans la collection des traductions grecques de Planude; elle ne paraît que dans les manuscrits du XVe siècle, où même presque toujours elle est placée séparément à la fin des autres. Mais, comme l'a très bien remarqué M. Marius Piéri, si l'on a pu longtemps accuser les copistes du XVe siècle de l'avoir introduite par fraude dans le recueil, cette accusation n'est plus permise depuis qu'en ont été découverts certains extraits dans plusieurs copies qui datent du XIIIe siècle[4]. Au surplus, M. Piéri a résumé, en quelques pages de sa thèse latine pour le doctorat ès-lettres[5], toutes les raisons qui militent en faveur de l'authenticité du morceau : il s'est efforcé de démontrer qu'Ovide y fait positivement allusion dans un passage de ses *Amours* ; que tout ce qu'il dit de Sapho dans l'*Art d'aimer* et dans ses autres ouvrages s'accorde parfaitement avec le langage tenu dans la lettre par la femme poète; que si, pour la versification, la langue et le développement, il s'y trouve quelques particularités, celles-ci ne sont ni assez nombreuses, ni assez

(1) K. Lehrs, *in s. Horatius* (1869), ccxxii-ccliv.

(2) *Zur Echtheitsfrage der Heroiden Ovids*, Innsbruck, 1878.

(3) B. Eschenburg, *Metr. Untersuchungen üb. die Echtheit der Heroiden des Ovid*, Lübeck, 1874 ; *Wie hat Ovid einzelne Wörter und Wortklassen verwandt? Ein Beitrag zur Echtheitsfrage der Her. des Ovid.*, Lub., 1886.

(4) Voir Schneidewin, d'après Duebner, in *Mus. Rhen.* N. S. III, p. 144, et Comparetti, ouv. cité, p. 24 sqq.

(5) *Quæst. ad Ovid. Epist. Heroidum... pertinentes*, 1895, pp. 77-84.

importantes pour imposer la conclusion qui en est tirée; et qu'on peut, au contraire, établir facilement tant de rapports de tout genre entre cette pièce et les autres, qu'il n'y a pas à en contester l'intime parenté[1].

Je n'ai pas besoin de dire que, pour les deux lettres d'Acontius et de Cydippe qui, sans être aussi fréquemment rejetées que celles de Sapho, ne laissent pas de subir souvent un traitement semblable, le même critique n'hésite nullement à les considérer comme œuvres ovidiennes. Pour ma part, je l'avoue, si vivement que je sois porté vers son avis, je n'oserais pas m'exprimer avec une telle certitude. Je me sens plus à l'aise en ce qui concerne tout le reste. Je n'attache guère d'importance, par exemple, à l'objection qu'on élève contre la série entière des six dernières héroïdes, en alléguant qu'elles sont plus longues que les premières et qu'elles forment deux par deux une correspondance entre des amants et des femmes, tandis que les premières sont toutes des lettres écrites par des femmes; il était naturel qu'Ovide cherchât dans ces sortes de dialogues un moyen de rompre la monotonie résultant de lettres restant toujours sans réponse et que sa tendance ordinaire à la prolixité trouvât aussi son compte dans cette nouvelle manière qui lui fournissait, mieux que l'autre, matière à une complète discussion. Les épitres de Pâris et d'Hélène en particulier, sur lesquelles A. Bilger[2] a tant insisté, ne me laissent point de doute; car je vois que ce critique lui-même, en bien des endroits de ces deux pièces,

(1) Entre autres dissertations sur la lettre de Sapho, voir Comparetti *sulla Epist. Ovid, di Saffo a Faone*, in Public, des R. I. di studi superiori di Firenze, vol. II, a. 1876; N. Barbu, *De Sapphus epist.*, Berolini, 1887; A. St. Jezierski, *Saph. ad Phaon. epistulam Ovidii esse*, Jarnopol., 1888; Luniak, *Quæstiones Sapphicæ*, Leipzig, 1888, in-8, VII-115 p.; de Vriès, *Epist. Saph.... apparatu critico instructa, commentariis illustrata et Ovidio vindicata*, Berlin, 1888, in-8, IX-155 p.; J. Jovine, *L'autenticita delle Eroidi di P. Ovid.* Napoli, 1897, 126 p.

(2) *Paridis et Helenæ epist. sintne Ovidii*, Marpurgi, 1888, in-8, 134 p.

se sent malgré lui obligé de reconnaître la marque d'Ovide, marque à la vérité qu'il attribue à la grande habileté de l'imitateur, mais qui est en réalité la meilleure preuve d'authenticité, aucun imitateur, si habile soit-il, ne pouvant, selon moi, donner une pareille illusion lorsqu'il s'agit d'un écrivain tel qu'Ovide. Du reste, les quelques particularités de grammaire, de style et de versification auxquelles les commentateurs recourent d'ordinaire pour échafauder leur argumentation, ne sont pas d'un appui solide. Comment prétendre que telle expression, telle tournure de phrase et telle forme prosodique n'ont pu être employées par Ovide, et, lorsque tant de poètes du temps d'Auguste nous sont totalement inconnus, avons-nous le droit d'affirmer que nous n'en retrouverions pas des exemples dans leur langue? Voyez le raisonnement que tient Lachmann à propos de la lettre d'Héro : après avoir établi qu'Ovide n'employait jamais le mot *nihil* dans la mesure de ses vers sous la forme d'un pyrrhique, c'est-à-dire de deux brèves, il rencontre cette quantité au vers 170 de cette épître, et du coup il s'indigne, il ne se contente pas de rejeter le vers, il prononce la condamnation de la pièce entière. Heureusement la même quantité a pu être retrouvée dans deux autres vers, appartenant l'un aux *Tristes*, l'autre aux *Métamorphoses* (1) et ce double exemple a détruit son argument; mais supposez qu'Ovide, après avoir écrit les *Héroïdes* n'ait produit ni les *Tristes*, ni les *Métamorphoses*, l'argument restait tout entier. Rendez-vous compte par là du peu de confiance que méritent les jugements de ce genre.

Il ne nous est donc pas interdit de penser que le recueil appartient tout entier à Ovide, et d'ailleurs si l'on tenait à lui faire subir quelque amputation, en rejetant soit la lettre de Sapho, soit celle d'Acontius et de Cydippe ou les trois à la fois, cette exécution ne modifierait en rien l'appréciation que nous avons à porter sur l'ensemble.

(1) *Trist.*, V, 8 v. 2 et *Métam.*, X v. 520.

Un premier point indiscutable, c'est qu'Ovide n'a inventé aucun des sujets de ses *Héroïdes*. La situation des personnages qui écrivent les lettres et, par suite, le fond même de ces lettres sont toujours tirés do récits légendaires et de poètes antérieurs. L'épître de Didon vient évidemment du IV[e] livre de l'Énéide et celle d'Ariadne du bel épisode des *Noces de Thétis et de Pélée*, dans lequel Catulle, en décrivant toute l'histoire épique des amours de Thésée et de la fille de Minos, avait fait entendre déjà les plaintes et les imprécations de la princesse délaissée. Beaucoup ont leur source dans les poèmes d'Homère : celle de Pénélope, dans l'*Odyssée*; celles de Briséis, de Pâris et d'Hélène, dans l'*Iliade*. Les *Argonautiques* d'Apollonius ont fourni le thème de celle de Médée. Celles d'Acontius et de Cydippe sont inspirées par une élégie de Callimaque[1] à laquelle Ovide fait allusion dans le passage des *Remèdes d'Amour* où, fixant les limites de chaque genre de poésie, il dit que « Callimaque ne devait pas plus célébrer Achille qu'Homère n'avait à chanter Cydippe » :

> Callimachi numeris non est dicendus Achilles ;
> Cydippe non est oris, Homere, tui.
> *Rem. Am.*, 381-382.

Les poètes Alexandrins, vous le pensez bien, ne s'étaient pas fait faute de mettre à contribution les légendes amoureuses de l'antiquité, et celle de Sapho, comme bien d'autres, n'avait pu être négligée par eux[2]. Enfin, les tragiques grecs avaient souvent transporté sur la scène la passion de plusieurs de ces personnages et, de ce côté, l'emprunt devenait d'autant plus attrayant, que les situations se trouvaient sur la scène expliquées en dialogues pathétiques : il n'est pas difficile de reconnaître dans les pièces d'Euripide l'origine des épîtres de Phèdre, d'Hermione, de Déjanire et de Laodamie.

(1) C. Diltheyi, *De Callimachi Cydippa*, Leipzig, 1863.
(2) Comparetti, *op. cit.*, p. 52.

Mais Ovide ne s'est pas contenté d'emprunter à ses prédécesseurs grecs et latins le sujet de ces lettres, il les a imités très souvent dans les détails. Je ne le lui reproche pas; c'était l'habitude des poètes de Rome de se faire gloire de réminiscences qui prouvaient aux lecteurs l'étendue de leurs connaissances et aussi parfois leur prétention à rivaliser avec les plus grands génies. Généralement il a tiré des siennes un bon parti. Même lorsqu'elles lui venaient de Virgile, il lui est arrivé de les émettre sans produire un mauvais effet. Si, par exemple, se souvenant des vers suivants de l'Énéide :

Exposcit, pendetque iterum narrantis ab ore.
Æn., IV, 79.

..... prima et Tellus et pronuba Juno
Dant signum ; fulsere ignes et conscius æther
Connubiis, summoque ulularunt vertice Nymphæ.
Æn., IV, 166-168.

..... quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui.
Æn., II, 5-6.

Sed mihi vel tellus optem prius ima dehiscat,
Vel Pater omnipotens adigat me fulmine ad umbras,
Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,
Ante.... quam....
Æn., IV, 23-26.

il fait dire à Pénélope, à Phyllis et à Briséis :

Narrantis conjux pendet ab ore viri.
I, 30.

Pronuba Tisiphone thalamis ululavit in illis
Et cecinit mæstum devia carmen avis.
II, 115.

Et fueram patriæ pars ego magna meæ ;
Vidi ego....
III, 46-47.

Devorer ante, precor, subito telluris hiatu,
Aut rutilo missi fulminis igne cremer,
Quam sine me.....
III, 63-65.

nous sentons bien que de ces bouches sortent quelque peu affaiblies les pensées exprimées par le modèle; mais enfin la différence n'est pas telle qu'elle nous choque et nous ne sommes pas fâchés de rencontrer le souvenir de vers que nous avons admirés. Par malheur, cette différence s'accentue d'ordinaire et alors l'effet est plutôt pénible. Comme je dois me limiter, je laisse de côté, entre autres passages, celui même de l'épître I où les paroles de Pénélope sur la ruine de Troie imitent, mais sans en donner à beaucoup près l'impression, le magnifique morceau du premier livre des Géorgiques, qui commence par « *Scilicet tempus veniet...* » et dont j'ai rappelé la belle traduction de Victor Hugo[1]; j'aime mieux, puisque je m'en tiens à quelques citations seulement, les prendre toutes dans la pièce 7, la lettre de Didon. Aux vers 17-18, vous lisez :

Te lapis et montes innataque rupibus altis
Robora, te sævæ progenuere feræ.

Vous remarquez la succession redondante de ces trois termes généraux *lapis, montes, rupibus* pour exprimer la même idée et vous vous demandez en outre comment tout cela a pu s'accoupler avec les bêtes sauvages pour donner naissance à Énée. Dans Virgile, au contraire, Didon dit à Énée : « c'est le Caucase tout hérissé d'âpres rochers qui t'a engendré et ce sont les tigres d'Hyrcanie qui t'ont nourri de leur lait ». Tout est précisé, personnifié, fait image et s'accorde :

.... sed duris genuit te cautibus horrens
Caucasus, Hyrcanæque admorunt ubera tigres.
Æn., IV, 366-367.

Passez aux vers 69-71, où Didon menace l'amant qui la délaisse de voir bientôt, au milieu d'une tempête mortelle, se dresser devant lui son fantôme triste, sanglant, échevelé :

Conjugis ante oculos deceptæ stabit imago
Tristis et effusis sanguinolenta comis;

(1) Voir le tom. I, p. 351.

et notez, sans toutes ces épithètes appliquées à un fantôme subit, combien plus pathétique est la menace dans l'*Énéide* : « Absente, je te suivrai armée de torches sombres, et quand la froide mort aura séparé mon corps de mon âme, mon ombre t'assiégera en tous lieux. Tu recevras, infâme, ton châtiment. »

. . . . Sequar atris ignibus absens;
Et, quum frigida mors anima seduxerit artus,
Omnibus umbra locis adero. Dabis, improbe, pœnas.
Æn., IV, 384-386.

Un peu plus loin, si à l'apostrophe virgilienne : « voilà donc ses serments et sa foi ! celui qui a, dit-on, emporté avec lui les dieux de sa patrie, qui a chargé sur ses épaules son père accablé de vieillesse ! »

. . . . . En dextra fidesque
Quem secum patrios aiunt portasse Penates,
Quem subiisse humeris confectum ætate parentem!
Æn., IV, 588-590.

vous comparez celle des vers 79-80 :

Sed neque fers tecum; nec, quæ mihi, perfide, jactas,
Presserunt humeros sacra paterque tuus.

non seulement vous ne retrouvez pas la même simplicité avec la même véhémence, mais vous vous étonnez que les épaules d'Énée portent à la fois et ses dieux et son père. De même le rappel fait par la malheureuse reine de ses bienfaits passés envers l'ingrat, si net et si expressif dans Virgile,

. . . . ejectum litore, egentem
Excepi, et regni demens in parte locavi,
Æn., IV, 373-374.

par la suppression de mots vigoureux et l'addition de mots inutiles, perd la plus grande partie de sa force et devient presque flasque dans les vers 89-90 :

Fluctibus ejectum tuta statione recepi
Vixque bene audito nomine, regna dedi.

Mieux eût valu pour Ovide ne pas rivaliser si souvent avec un devancier dont la majestueuse grandeur, l'énergie simple et l'exacte précision, ne s'accordant pas avec sa propre manière de penser et de parler, devaient inévitablement le laisser inférieur.

La prolixité, voilà un défaut capital que nous avons déjà relevé dans les *Amours* et qui ici devient plus sensible encore parce qu'il s'observe dans des développements qui, par la nature des situations, présentent souvent une grande similitude. Je ne nie pas qu'il y ait dans le recueil presque toute la variété que comporte l'entreprise; quand je passe en revue, par exemple, le groupe des femmes mariées, je trouve Pénélope fidèle et chaste, Phèdre impudique, Hermione mariée malgré elle à un homme qu'elle abhorre, Déjanire que tourmente la jalousie, Laodamie qu'inquiètent pour son mari les dangers de la guerre, Hypermnestre témoignant dès la nuit de ses noces un dévouement parfait, Hélène qui, par sa coquetterie, est toute portée à l'adultère. Des distinctions semblables s'établissent d'autre part entre Phyllis, Briséis, Œnone, Hypsipyle, Didon, Ariadne, Canacé, Médée, Sapho, Héro et Cydippe. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'amantes délaissées émettent des plaintes et des imprécations contre ceux qui les ont trahies; que d'autres, qui ne sont pas trompées, expriment des craintes sur la fidélité de ceux qu'elles aiment; et que femmes et hommes, pour se faire valoir, montrent une complaisance égale à décrire et leurs mérites personnels et leur généalogie. On se trouve ainsi en présence de thèmes dont l'exposé paraît d'autant plus long qu'on vient d'en entendre d'analogues. De là aussi des répétitions regrettables de moyens scéniques et d'expressions, comme dans cette fin de l'épitre 7, où Didon, pour faire honte à Énée de son crime en en perpétuant là mémoire, se trace ainsi l'épitaphe de sa tombe,

Præbuit Æneas et causam mortis et ensem;
Ipsa sua Dido concidit usa manu.

et ne fait pour ainsi dire que répéter l'inscription que Phyllis, dans le même but, à la fin de l'épître 2, a préparée pour son sépulcre :

> Phyllida Demophoon leto dedit, hospes amantem;
> Ille neci causam præbuit, illa manum.

Un autre défaut qui met encore Ovide en grande infériorité par rapport à Virgile est le peu de soin qu'il prend d'observer la vérité des personnages et la couleur des temps. Le choix même de la forme épistolaire pour faire converser entre eux des personnages légendaires est déjà singulier; mais le fait seul de leur correspondance, en certains cas, dépasse toute vraisemblance. Admettons à la rigueur que Pénélope, dans son île, après avoir demandé des nouvelles d'Ulysse à tous les voyageurs qui y abordent, les charge, à leur départ, de missives qui doivent lui être remises, s'ils viennent à le rencontrer[1] ; acceptons l'explication que donne Léandre à Héro de la lettre qu'il lui envoie, malgré la tempête, à travers l'Hellespont, par un hardi nautonier[2]; mais comment expliquer celle qu'Ariadne, délaissée sur le rivage d'une île déserte, écrit à Thésée dans le moment[3] où elle craint d'y devenir ou la proie de bêtes fauves ou la victime d'étrangers qui, en arrivant, ne manqueraient pas de la réduire en esclavage ? Ainsi la donnée du livre, considérée en elle-même, est fausse. Encore n'est-ce rien en comparaison de la manière dont pensent et parlent dans les lettres ceux qui sont censés les avoir écrites ; on ne reconnaît plus en eux les personnages des vieux récits. Est-ce la royale et sévère épouse d'Ulysse que cette Pénélope nerveuse qui regrette avant tout d'être seule dans son lit,

> Non ego deserto jacuissem frigida lecto,
>
> I, 7.

(1) *Ep.* 1, v. 59-62.
(2) *Ep.* 18, v. 9-14.
(3) *Ep.* 10, v. 82 sqq.

et qui, avec un regret de coquetterie, songe à l'âge qu'elle aura quand reviendra l'absent?

Certe ego quæ fueram te discedente puella,
Protinus ut redeas, facta videbor anus.
I, 115-116.

Est-ce la digne femme d'un des plus valeureux compagnons d'Ajax et d'Achille que cette Laodamie qui dit à son mari de laisser à d'autres le soin de combattre, son rôle à lui étant d'aimer?

Bella gerant alii, Protesilaus amet.
XIII, 84.

Et sont-ce bien les deux amants dont la passion, voulue par les dieux, doit amener la guerre la plus tragique de l'antiquité, que ce Pâris qui caquette en séducteur de boudoir, non sans se priver de plaisanteries à l'égard du mari qu'il veut tromper, et cette Hélène dont les artifices de langage, avec l'habile sûreté de la plus rouée des grandes dames, accorde ce qu'elle a l'air de refuser? Non; par les détails, le poète a tout transformé, tout rapetissé; la rudesse et la virilité des temps héroïques se sont échangées contre le raffinement efféminé de la société fréquentée par lui.

Loin de chercher à dépeindre ses héros tels qu'ils devaient être, il leur prête tout ce qu'il peut de l'élégance de son siècle et de son propre esprit. Avec la subtilité des sentiments, il leur donne celle des expressions et l'appoint d'une érudition variée. Phèdre, alors même qu'elle se dit on ne peut plus tourmentée de sa coupable passion, disserte agréablement sur l'amour :

Venit Amor gravius, quo serius : urimur intus,
Urimur et cæcum pectora vulnus habent.
Scilicet ut teneros lædunt juga prima juvencos,
Frenaque vix patitur de grege captus equus;
Sic male vixque subit primos rude pectus amores....
IV, 19 sqq.

L'amour a d'autant plus de force qu'il vient plus tard ; je brûle intérieurement, je brûle et une plaie secrète dévore mon cœur. De même qu'un jeune taureau se sent blessé par le premier joug et qu'un poulain tiré du troupeau supporte à peine le frein, un cœur novice subit difficilement et avec peine les premières atteintes de l'amour...

Médée, dans ses plaintes, étale une science presque déconcertante de mythologue et de géographe :

Hei mihi ! cur unquam juvenilibus acta lacertis,
Phrixeam petiit Pelias arbor ovem ?
Cur unquam Colchi Magnetida vidimus Argo,
Turbaque Phasiacam Graia bibistis aquam ?
XII, 9-12.

Hélas ! Pourquoi l'arbre de Pélion, poussé par de jeunes bras, alla-t-il chercher le bélier de Phryxus ? Pourquoi, à Colchos, avons-nous vu l'Argo de Magnésie, et pourquoi, troupe des Grecs, vous êtes-vous abreuvés aux eaux du Phase ?

Léandre, pour expliquer qu'il n'a pas besoin d'autre guide que son amour quand il traverse l'Hellespont, prend soin de prouver son savoir astronomique :

Nec sequor aut Helicen aut, qua Tyrus utitur, Arcton ;
Publica non curat sidera noster amor.
Andromedam alius spectet claramque Coronam,
Quæque micat gelido Parrhasis Ursa polo...
XVIII, 149-152.

Je ne me guide pas sur l'Hélicé ou sur l'Arcture dont se servent les Tyriens ; mon amour ne s'inquiète pas des astres exposés à tous les yeux. Qu'un autre considère Andromède ou la Couronne resplendissante et l'Ourse de Parrhasia qui brille au pôle glacé...

Partout se retrouvent les formes de discussion chères aux rhéteurs, si bien qu'on finit par ne plus s'étonner de ce dilemme si bien en règle dans lequel la jeune Cydippe enserre son amant pour lui démontrer « ou le peu d'amour qu'il éprouve pour elle, s'il la laisse indignement périr d'un mal dont il peut la sauver en renonçant à la posséder, ou la fausseté du crédit qu'il se vante d'avoir sur Diane, si c'est

en vain qu'il implore pour elle cette divinité. Entre deux impostures, conclut-elle, choisis. Ne veux-tu pas apaiser Diane? tu n'as pas d'amour pour moi. Ne le peux-tu? Elle ne t'aime point. »

Aut tibi jam nulla est speratæ cura puellæ,
Quam ferus indigna labe perire sinis,
Aut, dea si frustra pro me tibi sæva rogatur,
Quid mihi te jactas? gratia nulla tua est.
Elige, quid fingas : non vis placare Dianam,
Immemor es nostri; non potes, illa tui est.
XXI, 59-64.

Hermione fait mieux encore : c'est une consultation juridique qu'elle adresse à Oreste pour l'inciter à user des droits légitimes qu'il a sur elle : « Tyndare, lui explique-t-elle, homme respectable et par l'âge et par les vertus, m'a donnée à toi : grand père, il avait la disposition de sa petite-fille ; et si, dans l'ignorance de cet engagement, mon père m'a promise au fils d'Éaque, mon aïeul, dont l'acte est le premier en date, l'emporte aussi en droit sur lui... »

Me tibi Tyndareus, vita gravis auctor et annis,
Tradidit : arbitrium neptis habebat avus.
At pater Æacio promiserat inscius acti;
Plus quoque, qui prior est ordine, posset avus...
VIII, 31 sqq.

Il n'est pas une de ces compositions où n'abondent les traits d'esprit, les inventions imagées, les métaphores, les antithèses, les effets de phrases, les jeux de mots; mais tout cela ne va pas sans abus. Quel faux brillant dans le vain projet qu'énonce Héro, si Léandre n'a plus la force d'accomplir entièrement la traversée de l'Hellespont, d'en faire elle-même à la nage la moitié, afin que, se rencontrant à mi-route, tous les deux s'y donnent leurs baisers d'amour sur la crête des vagues !

At nos diversi medium coeamus in æquor,
Obviaque in summis oscula demus aquis.
XIX, 167-168.

Et quelle recherche anormale dans l'expression de la douleur de Didon lorsque, tenant en main le glaive dont elle doit se percer le sein, elle remarque que des larmes coulent de ses joues sur cette épée nue qui bientôt, au lieu de larmes, sera trempée de sang !

Perque genas lacrimæ strictum labuntur in ensem,
Qui jam pro lacrimis sanguine tinctus erit.
VII, 187-188.

Ailleurs Pâris s'écrie que la flamme seule du bûcher mettra un terme à la sienne :

Flamma rogi flammas finiet una meas.
XVI, 162.

Ariadne, assise sur un roc, toute glacée de terreur, se dit aussi froide, aussi insensible que la pierre même qui lui sert de siège :

. . . . in saxo frigida sedi,
Quamque lapis sedes, tam lapis ipsa fui.

c'est elle aussi qui prétend que Thésée, avec un cœur aussi dur, n'avait pas besoin de cuirasse pour être à l'abri des cornes du Minotaure :

Non poterant figi præcordia ferrea cornu :
Ut te non tegeres, pectore tutus eras.
X, 107-108.

Déjanire, se plaignant des soucis qu'éprouve la femme d'un héros, s'arrête à jouer sur la simple consonnance de deux mots pour dire qu'un tel mariage est non pas un honneur, mais une charge :

Non honor est, sed onus,...
XI, 31.

Et Cydippe semble heureuse de découvrir une explication du nom de som amant Acontius dans la première syllabe du mot *acumen* qui signifie *dard* : « Je m'étonnais, lui dit-elle, que tu eusses le nom d'Acontius, c'est que tu as un dard qui blesse de loin. »

Mirabar quare tibi nomen Acontius esset :
Quod faciat longe vulnus, acumen habes.
XXI, 209-210.

Cependant ni l'invraisemblance de la donnée générale, ni la disproportion entre le caractère traditionnel des héros et le langage qui leur est prêté, ni l'abus que le poète fait assez souvent de son esprit, n'empêchent son œuvre d'avoir des qualités réelles. D'abord, il s'y trouve, malgré tout, de beaux tableaux tracés avec simplicité et des scènes décrites avec vérité. Voyez, entre autres, dans l'épître 15, le passage où Sapho se représente allant revoir, sous les ombrages de la forêt, le lieu témoin de ses amours[1]; dans l'épître 10, la stupeur d'Ariadne à son réveil, quand elle se trouve seule sur sa couche[2]; dans l'épître 8, le souvenir gardé par Hermione du deuil qui remplit tout le palais paternel lors du rapt d'Hélène, et, un peu plus loin, le récit qu'elle fait de son enfance et de sa jeunesse privées des soins maternels jusqu'au retour de cette mère qui ne la connaissait plus[3]. Remarquez, dans l'épître 6, la précision du début de l'entrevue d'Hypsipyle avec l'hôte de Thessalie de qui elle réclame, dès qu'il paraît, des nouvelles de Jason[4]. Une netteté du même genre rend l'émotion de Laodamie à l'instant où elle perd de vue le vaisseau qui emporte son mari vers la guerre :

At postquam nec te nec vela fugacia vidi,
Et quod spectarem nil, nisi pontus, erat,
Lux quoque tecum abiit, tenebrisque exsanguis obortis,
Succiduo dicor procubuisse genu.
XIII, 21-24.

Mais quand je ne vis plus ni toi, ni tes voiles fugitives, et qu'il n'y eut plus rien que la mer à contempler, la lumière aussi disparut

(1) Vers 137 sqq. Voir *Appendice* CCCXVIII.
(2) Vers 9-14.
(3) Vers 75-81 et 89-100. Voir *Appendice* CCCXVII
(4) Vers 23-41. Voir *Appendice* CCCXVI.

avec toi, et dans les ténèbres qui s'épaissirent autour de moi, mes genoux fléchirent, m'a-t-on dit, je tombai sans connaissance.

Il n'est pas rare non plus qu'un vers, pris isolément, dise beaucoup avec simplicité :

Urbe virum vidi, tectoque animoque recepi.

Je vis le héros dans notre cité, je lui donnai un asile dans mon palais et dans mon cœur.

Du reste la transformation et la diminution qu'Ovide fait subir à ses héros, si elles sont contraires à leur grandeur et à leur noblesse historiques, lui permettent, en les réduisant à l'état de personnes ordinaires, de mieux considérer l'amour tel qu'il le connaît par les exemples qui l'entourent et par son expérience personnelle. Nous n'assistons plus, à la vérité, comme dans les élégies de Tibulle et de Properce et comme dans ses propres élégies des *Amorum libri*, à un roman vivant, mais il nous donne une analyse exacte et fine de la passion, et par la variété des femmes mariées, des jeunes filles et des amants qu'il nous présente, par la facilité qu'ont tous ces personnages dans leurs épîtres de ne pas exprimer seulement leurs sentiments présents, mais de faire un retour sur le passé et d'expliquer ce que depuis l'origine ils ont éprouvé, nous y trouvons, en fin de compte, une étude consciencieuse du cœur, surtout du cœur féminin dans toutes les phases de l'émotion amoureuse. Pudeur inquiète de la jeune fille rougissant toute confuse à la première parole d'amour qui, par surprise, est amenée sur ses lèvres[1]; état de celle qui subit déjà tous les effets d'une passion qu'elle ignore encore[2]; ou bien emportement d'une âme qui sciemment ne se possède plus[3]; ou rouerie d'une coquette[4]; moyens séducteurs

(1) *Ep.* 21, v. 109 sqq. Cydippe.
(2) *Ep.* 11, v. 27 sqq. Canacé.
(3) *Ep.* 4 et 15. Phèdre et Sapho.
(4) *Ep.* 17. Hélène.

des amants[1]; félicité procurée par la satisfaction des désirs (mais décrite trop souvent en termes peu décents); long dévouement ou sacrifice immédiat de soi-même pour l'homme aimé[2]; ou rage de celle qui ne peut le défendre contre les entreprises et les accusations d'un rival odieux[3]; alarmes; soupçons; douleurs causées par l'infidélité; abattement ou fureur dans le désespoir : rien ne manque aux aspects divers sous lesquels le sujet est délicatement étudié.

Ajoutez le charme que répand sur l'ensemble une langue et une versification qui, si faciles qu'elles soient, montrent une élégance égale à celle de la pensée. Ce charme de politesse est tel que J.-C. Scaliger voulait voir dans les *Héroïdes* le plus remarquable sous ce rapport de tous les ouvrages d'Ovide « *Omnium illius librorum politissimæ* »[4] et que, plus tard, le Père Rupin, dans son *Discours académique sur la comparaison entre Virgile et Homère*[5] disait qu'elles étaient à à ses yeux la fleur de l'élégance romaine, « *Heroidum epistulas semper appello florem elegantiæ romanæ.* »

Ainsi s'explique le succès qu'eut le recueil dans la société de Rome dès qu'il parut; ainsi l'on comprend pourquoi, malgré ses défauts, il a attiré de tout temps la curiosité des savants. Ce n'est certes pas sans raison que maintenant encore leur attention se porte sur lui[6], et le nombre même

(1) *Ep.* 16. Pàris.

(2) *Ep.* 1 et 14. Pénélope et Hypermnestre.

(3) *Ep.* 8 v. 57 sqq. Hermione.

(4) *Poetic.*, Lyon, 1551, lib. VI, c. 7.

(5) 1670, chap. 11.

(6) Outre les travaux de Comparetti (1871), Zingerle (1878), Iurenka (1881), Eschenburg (1886), Barbu (1887), Bilger (1888), Jezierski (ép. de Sapho, 1888), Luniak (1888), de Vriès (1888), Piéri, (1895), Jovine (1897), cités déjà dans les pages précédentes, voir encore, entre autres, H. St. Sedlmayer, *Proleg. crit. ad Her.*, Wien, 1878, et *Comment. zu Ovid. Her.*, Wien, 1881 ; A. St. Jezierski, *De universis Ovid. epist. heroid.*, Tarnow, 1886 ; Gilbert, *Ad Ovid. heroid. quæst. crit.* Meissen, 1887 ; J. Tolkiehn, *Quæst. ad Her. Ovid. spectantium can.* III, Königsberg, 1888, in-8, 131 p. ; A. Gudeman, *De heroid. Ovid. codice Planudeo,* Berlin, 1888 ; J. N. Anderson, *On the sources of Ovid's Her.* 1, 3, 7, 10, 12, Berlin, 1896, gr. in-8°, 139 p.

des études élogieuses auxquelles il ne cesse de donner lieu prouve assez la grande erreur où, malgré sa science, est tombé K. Lehrs qui, pour le déclarer complètement apocryphe, n'a pas craint de le considérer comme une œuvre indigne d'Ovide et négligeable.

IX

Le procédé littéraire des *Héroïdes* menait directement à l'exposition didactique de la science des amours. Après avoir dépeint avec plus ou moins de sincérité ses sentiments personnels dans un roman biographique, Ovide venait de placer dans un cadre historique, sous des couleurs contemporaines, des scènes antiques dont les personnages, modifiés au gré de son imagination, lui avaient permis une étude ingénieuse, mais plus générale assurément que conforme à la donnée particulière des récits traditionnels. De cette manière d'envisager le sujet à l'abstraction complète il n'y a qu'un pas à faire, et il le fit en se proposant l'enseignement théorique des règles dont ses autres compositions témoignaient la pratique. Ainsi fut produit le poème que nous avons coutume d'appeler l'*Art d'Aimer*.

Le titre latin était, nous pouvons le croire, *Ars amatoria*; c'est du moins celui que donnent les manuscrits et les plus anciens scoliastes, celui qu'ont adopté presque tous les éditeurs[1]. Quelques-uns toutefois ont proposé le titre d'*Ars*

(1) Le ms. principal est le *Regius* dont j'ai parlé déjà à propos des *Amores* p. 54. Vous en trouverez un spécimen, à la *Pl.* XCIII de la *Paléogr.* de M. É. Chatelain ainsi qu'un extrait de l'*Oxoniensis* (Bibl. Bodléienne, F. 4, 32), ms. du IXe s., étudié par E. Ellis, *Hermes* XV, 1880, pp. 425-432. — Peu d'éditions séparées. Voir l'introd. et les notes de la trad. de W. A. Hertzberg, Stuttg., 1854, et H. Criepen (Pernice), Leipzig, 1856.

amandi, se fondant sur ce que l'auteur dit dans le premier vers de son poème :

> Si quis in hoc *artem* populo non novit *amandi*;

mais, à ce compte, on pourrait aussi bien l'intituler *artes amoris*, puisqu'il dit ailleurs :

> . . . . . *artes* teneri profitemur *amoris*;
> *Amor.*, II, 18, v. 19.

remarquons même que, dans un passage des *Tristes* cité ci-dessous, il l'appelle simplement *ars*.

Notre manière d'ailleurs de traduire les mots *Ars amatoria* par ce titre l'*Art d'aimer* n'est pas exacte ; car ce qu'enseigne Ovide, ce n'est pas l'amour à proprement parler tel que nous l'entendons ou que l'entendrait un philosophe platonicien, c'est l'art de plaire et le libertinage, c'est-à-dire, dans le sens fréquent du mot *amare* chez les Latins, l'art de pratiquer l'amour selon les mœurs de la jeunesse élégante de Rome. Il ne nous laisse, dès le début, aucun doute sur ce point : il prend soin d'écarter de son sujet la jeune fille aux bandelettes légères, symboles de la pudeur, ainsi que la matrone, dont vertueusement la robe traînante cache à moitié les pieds :

> Este procul vittæ tenues, insigne pudoris ;
> Quæque tegis medios, instita longa, pedes.
> I, 31-32.

et plus tard, lorsqu'on lui fera un crime de la publication de son ouvrage, il ne manquera pas de rappeler que la première page avertissait les femmes vertueuses qu'il ne l'avait composé que pour les courtisanes :

> At procul ab scripta solis meretricibus Arte
> Submovet ingenuas pagina prima nurus.
> *Trist.*, II, 303-304.

En tout cas, comme dans les *Héroïdes*, il innovait ; car jamais poème de ce genre n'avait été entrepris en latin.

Sans doute, les Grecs avaient eu quelques traités dogmatiques sur l'amour : Protagoride, si l'on en croit Athénée[1], avait professé publiquement, et le stoïcien Zénon, d'après Diogène Laerce, comme le cynique Ephodrius, dit-on, avaient écrit sur cette matière; encore ne l'avaient-ils fait vraisemblablement que dans une pensée philosophique n'ayant aucun rapport avec le dessein d'Ovide.

L'ouvrage se compose de trois livres et le plan en est simple.

Après avoir déclaré que l'amour, dont il détermine l'espèce ainsi que je viens de le dire, comporte un art tout autant que la direction des navires et celle des chars, il explique son ambition d'être le docteur des préceptes de cet art là, et, sans chercher à faire croire qu'il les tient de Phébus, il avoue que l'expérience seule l'en a instruit. Il divise aussitôt en trois points les devoirs de celui qui s'enrôle sous les drapeaux de Vénus : chercher une maîtresse, la conquérir, la garder.

De même que le chasseur, l'oiseleur et le pêcheur, dit-il, vous devez connaître les lieux les plus fréquentés par ce que vous cherchez. Pas n'est besoin pour cela de mettre à la voile et d'aller au loin ; car, en fait de beautés de tout âge, Rome même possède ce que l'univers a de plus enviable. Le frais portique de Pompée ; les riches galeries d'Octavie et de Livie ; le temple de Vénus et celui d'Isis; le barreau où, près de la fontaine Appia, plus d'un grave jurisconsulte ou d'un avocat disert a vu sa science ou son éloquence en défaut sous les regards d'une belle; le théâtre, qui, depuis l'enlèvement des Sabines, est resté l'écueil de la pudeur et où tant de femmes éblouissantes de parure viennent bien moins pour voir que pour être vues ; voilà où il faut aller (v. 41-134). Les jeux du cirque, les naumachies et les fêtes triomphales vous sont aussi propices par les facilités qu'ils vous donnent de vous rapprocher d'une beauté, d'avoir pour elle mille prévenances, dussiez-vous d'un

(1) Δειπνοσοφισταί, IV.

doigt léger enlever de sa robe un grain de poussière qui n'y serait pas, dussiez-vous, dans un magnifique triomphe comme celui qui fêtera le retour de Caïus, pour la renseigner sur les détails des trophées, débiter, plein d'assurance, avec ce que vous savez, ce que vous ne savez pas (v. 135-228). Les festins fournissent aussi d'excellentes occasions, bien qu'il faille se défier quelque peu de la chaleur du vin comme de la clarté trompeuse des flambeaux (v. 229-253). Enfin, les villes d'eaux et Baïes, en particulier, favoriseront vos recherches amoureuses (v. 254-262).

La personne recherchée une fois trouvée, il s'agit de la conquérir. Le premier de tous les moyens est l'assurance de réussir; il faut vous rappeler par maint exemple que le cœur féminin est plus ouvert à l'amour, plus ardent dans ses passions que celui de l'homme, et bien vous dire qu'une femme sur mille à peine résiste à une attaque habilement menée (v. 263-350). Puis n'épargnez rien pour vous assurer du concours de la suivante. Faut-il aller jusqu'à la séduire? Entreprise épineuse, qui ne saurait être conseillée, vu ses dangers, mais qu'il est indispensable de mener jusqu'au bout dès qu'on l'a tentée, et qui réclame une discrétion absolue (v. 351-398). Laissez toujours espérer, mais réservez pour plus tard des cadeaux dont les occasions, avant toute faveur accordée, ne se répéteraient que trop souvent et dont on ne vous saurait aucune obligation (v. 399-436). Écrivez des billets doux bien tournés, mais simples et très pressants; refuse-t-on de les lire, persistez; on les lit et on répond négativement, continuez toujours, tout vient par degrés et en son temps (v. 437-486). Dans les rencontres publiques, soyez aux petits soins (v. 487-504). Sans négliger ni votre personne, ni vos vêtements, ne prenez pas de votre toilette un soin efféminé (v. 505-524). Dans les festins, où Bacchus protège les feux dont il brûla pour Ariadne, priez ce dieu de vous garantir des vapeurs nuisibles du vin; parlez à mots couverts et par signes à la dame; gagnez l'amitié du mari; évitez les querelles; chantez et dansez, si vous savez le faire avec grâce; rendez-vous agréable de

toutes les manières ; et lorsque, à la sortie de table, le moment des conversations intimes sera venu, si vous vous trouvez près d'elle, soyez éloquent, jouez le rôle d'un amant passionné ; par d'adroites flatteries, auxquelles sont sensibles toutes les femmes, insinuez-vous dans son cœur, ne reculez pas devant les serments les plus graves, vous ne ferez en cela que suivre l'exemple de Jupiter (v. 525-636). Avec les femmes, le parjure est permis ; nous pouvons tromper qui nous trompe (v. 637-658). Les larmes aussi sont utiles ; si elles ne viennent pas, on les simule (v. 659-662). Enfin, rien ne donne de poids à une parole comme un baiser ravi ; et ne redoutez pas la colère d'une femme tendrement violentée ; la force, lorsqu'elle n'est pas brutale, plaît aux belles, témoin ce qui arriva dans le palais du roi de Scyros entre sa fille et le fils de Thétis (v. 663-705). Souvenez-vous d'ailleurs que la dame ne peut faire les premières avances. Abordez-la, comme Jupiter abordait les anciennes héroïnes, en suppliant. Sachez, au besoin, vous montrer moins pressant ; donnez même à votre amour les dehors de l'amitié (v. 706-722). N'oubliez pas non plus que la pâleur convient aux amants et qu'il peut vous être avantageux d'exciter la pitié (v. 723-738). Enfin ; chose pénible à dire, ne louez pas trop votre belle devant votre frère et vos amis (v. 739-755). A ces préceptes, d'autres encore, dit Ovide, pourraient être ajoutés, puisque les caractères féminins étant variables, certaines règles comporteraient des modifications ; mais il faut savoir se borner (v. 756-773) ; et là s'arrête, avec le développement des deux premiers points, le *livre premier*.

Reste à indiquer les moyens de garder sa conquête : ce troisième point est l'objet du LIVRE DEUXIÈME et présente au poète une tâche plus difficile encore que les deux autres ; car, si Minos n'a pu empêcher un mortel de fuir avec des ailes factices, combien grande est l'entreprise de fixer un dieu que des ailes naturelles rendent plus léger que les oiseaux ! (v. 1-98). Pour cela l'art magique est impuissant, témoin Médée ; si vous voulez rester aimé, restez aimable. Les

avantages physiques ne suffisent pas; les années les amoindrissent; pour les relever, joignez-y ceux de l'esprit; Ulysse n'était pas beau, mais il était disert, et Calypso le retint (v. 99-142). C'est par une habile complaisance, par de douces paroles qu'un amant, surtout s'il n'est pas riche, conserve l'affection de sa maitresse; jamais de mots blessants, jamais de mouvements de colère. Si elle se montre rebelle, prenez patience, elle s'adoucira. Témoignez-lui une soumission aveugle; composez votre visage sur le sien; si vous jouez aux dés contre elle, perdez volontairement; ne rougissez pas de la servir à sa toilette; par quelque temps qu'il fasse, accourez avant l'heure au rendez-vous; et, comme l'amour est une espèce de guerre, sachez avoir le courage de braver, comme Léandre, un danger, pour arriver jusqu'à elle[1] (v. 143-250). Par de petits présents, mettez dans vos intérêts ceux qui la servent. A elle-même offrez à propos quelques bagatelles bien choisies et, si par hasard elle aime les vers, trop souvent hélas! dédaignés, présentez-lui un petit poème en son honneur, que vous lirez de votre voix la plus charmante; de plus, si vous êtes disposé à faire quelque bien autour de vous, donnez-lui en le mérite en ayant l'air de céder à une demande venue d'elle (v. 251-294). Surtout tenez-la convaincue que vous la croyez constamment la plus belle et la plus gracieuse du monde; même si elle tombe malade, semez pour l'avenir et assurez-vous sa reconnaissance par votre sollicitude; bref, ne la négligez jamais, ne la laissez guère, et bien qu'une absence parfois puisse inquiéter et aviver la passion, n'abusez pas de ce moyen; si vous allez en voyage, revenez vite; Ménélas n'eut pas à se louer d'être resté longtemps parti (v. 295-372). La jalousie n'est pas non plus toujours bonne à susciter. Libre à vous d'avoir deux amours à la fois; mais prenez garde qu'on ne se venge en vous rendant la pareille, et, si l'on vous soupçonne, niez, niez même malgré l'évidence, tâchez, dans la mesure des forces que la nature vous a don-

(1) Voir *Appendice* CCCXXI.

nées, de fournir des preuves suffisantes d'une absolue fidélité. Il est cependant des maîtresses dont l'amour a besoin d'être ranimé par la crainte d'une rivale : avec celles-là, pas n'est besoin d'éviter les colères qu'inspire un sentiment jaloux ; leur courroux, au contraire, amène, par un remède facile, le doux plaisir de la réconciliation la plus tendre (v. 373-492). Enfin, suivez en tout point le précepte qu'Apollon en personne nous enseigne par la devise de son temple « Connaissez-vous vous-même », afin de pouvoir profiter de vos moindres avantages. N'allez pas surtout les gâter par un trop grand désir de déclamer vos vers. Ne vous rendez pas non plus importun par trop d'exigence. En amour il faut savoir supporter beaucoup d'ennuis, voire la présence d'un rival. Ici le poète se sent un peu gêné et n'ose donner ce dernier conseil qu'en avouant que, pour son compte, il n'a jamais pu le suivre. Il y voit cependant la perfection de l'art ; très habile est celui qui sait tout ignorer ; un esclandre n'a jamais servi à rien, comme l'a bien prouvé celui que fit Vulcain à propos de Mars et de Vénus. Laissez donc aux maris les pièges, les surprises et la surveillance tyrannique (v. 493-600). Et puis soyez discret ; ne dévoilez pas les mystères de vos amours ; n'imitez point surtout ces bavards qui, par fatuité, chantent à tout venant les faveurs qu'ils ont reçues, et même, au risque de compromettre des femmes chastes, des conquêtes qu'ils n'ont jamais faites (v. 601-640). Évitez de reprocher à une belle ses défauts ; l'habitude finira par vous les faire paraître moindres, et il est si facile de les déguiser sous les noms de certaines qualités. Gardez-vous d'empiéter sur les soins du censeur en la questionnant sur la date de sa naissance[1] (v. 641 666). Ne méprisez pas d'ailleurs l'âge qui suit le septième lustre : vous y trouverez aux fruits de l'amour la saveur de la maturité (v. 667-702). Arrivé ainsi jusqu'à la porte de la chambre mystérieuse, le poète, comme dans un épithalame (vous savez que les vers fescennins d'une fête

(1) Voir *Appendice* CCCXXII.

nuptiale manquaient généralement de décence)[1] chante les derniers préceptes qui doivent guider l'amant jusqu'au bout. Puis, pour finir, il lui demande, comme prix de tant de services, d'inscrire sur ses trophées ce mot de reconnaissance : « *Naso magister erat; Ovide fut mon maître* » (v. 703-746).

Mais l'ouvrage ne serait pas complet si l'amant seul se trouvait armé pour la lutte. Ovide suppose donc que Vénus est venue l'apitoyer sur le sort des malheureuses femmes livrées sans défense à l'habile stratégie des hommes, et que, détachant de la couronne de sa chevelure une feuille et quelques grains de myrte, elle les lui a donnés pour lui inspirer en leur faveur un TROISIÈME LIVRE (v. 1-56).

Il commence par les inciter à jouir des belles années de la jeunesse, qui ne passent que trop vite, et à ne pas se laisser arrêter par la crainte d'être trompées par un homme ; car, après tout, quel tort subit la somme de leurs attraits, s'il leur arrive de placer en pure perte une de leurs faveurs? Un flambeau perd-il sa lumière pour l'avoir communiquée à un autre flambeau ? (v. 57-98). Cette exhortation une fois faite, viennent les préceptes.

Votre beauté naturelle, leur dit-il, peut avoir besoin d'être relevée par des ornements ; mais ne chargez pas vos oreilles de pierres trop somptueuses, ne gênez pas votre démarche par des brocards tout pesants d'or. Donnez à votre chevelure la forme qui convient le mieux à votre visage, souvenez-vous toutefois qu'une coiffure sans art peut produire un grand effet ; mais usez, s'il le faut, des moyens que la science et le commerce mettent à votre disposition pour y réparer les outrages du temps (v. 99-168). Quant aux vêtements, il en est de très beaux d'un prix modéré ; les couleurs en sont aussi variées que celles des fleurs du printemps ; l'important est de choisir celle qui sied le mieux à votre teint (v. 167-192). Tenez à la propreté de tout votre corps ; soignez votre bouche ; marquez vos

(1) Cf. 1re partie, tom. II, p. 563.

sourcils ; animez vos yeux ; recourez pour votre visage aux cosmétiques déjà décrits dans un autre ouvrage ; mais ne préparez qu'en notre absence vos attraits factices. Vous pouvez cependant, si vous possédez de beaux cheveux, vous faire coiffer devant nous, à la condition d'être patiente et de ne pas exercer de cruautés sur celles qui vous coiffent (v. 193-260). Dissimulez autant que possible vos imperfections physiques. Apprenez à rire, à pleurer, à parler, à marcher avec grâce. Chanter, toucher les cordes de la lyre ou du psaltérion, connaître les vers des poètes qui ont le mieux décrit l'amour, danser élégamment, jouer aux dés et aux jeux délicats qui permettent, si l'on n'y montre pas un mauvais caractère, de séduire en jouant, voilà des talents utiles, nécessaires (v. 261-386). Et puis, promenez-vous, montrez-vous ; car à quoi bon tous ces talents, si vous restez ignorée ? Visitez les portiques, les temples, les théâtres, le cirque ; allez partout où il y a foule, même aux enterrements ; le pouvoir de vos charmes peut y saisir l'amant que vous cherchez (v. 387-432). Mais défiez-vous des galants efféminés qui, tout parfumés, ne cherchent à s'insinuer auprès des femmes que pour les voler. Honte à eux comme à celles qui, après avoir reçu des présents, n'accordent pas les faveurs promises (v. 433-466) ! Si l'on vous écrit, ne vous hâtez pas de répondre, puis répondez évasivement, excitez le désir par l'attente. Que votre style soit correct et simple. Puis, si vous avez à tromper un mari jaloux, soyez prudente, changez votre écriture de diverses manières, employez dans vos billets les termes que vous emploieriez en vous adressant à une femme (v. 467-498). Evitez la colère, l'orgueil et la tristesse ; l'amour aime le sourire et la gaieté (v. 499-524). Ne demandez à chacun que ce qu'il peut fournir, au poète, par exemple, des vers avec sa fidèle tendresse. Dissimulez du moins votre avidité. Variez d'ailleurs votre manège d'après l'âge de l'amant (v. 525-576). Mais, en général, ne laissez pas s'endormir sa passion dans une trop grande sécurité ; suscitez en lui la crainte de quelque rival, avivez son plaisir par un danger imaginaire,

sans toutefois abuser de ce moyen au point de lui faire trouver vos faveurs trop chèrement achetées (v. 577-610). Quant aux ruses à employer pour tromper qui vous surveille, il en est de toutes sortes : correspondance dissimulée, rendez-vous dans les fêtes ou chez une amie censément malade, fausses clefs, soporifiques, etc. Malgré tout, le moyen le plus sûr est encore de corrompre son gardien par un présent. Ne voit-on pas ainsi des maris eux-mêmes rendus muets ? (v. 611-658). D'autre part, mettez-vous en garde contre vos amies et contre une trop belle servante. Cependant, si vous avez porté au plus haut point l'amour d'un amant en lui faisant croire que vous êtes folle de lui, n'allez pas ensuite perdre la tête au seul nom d'une rivale. La jalousie, non motivée, cause parfois un drame mortel : exemple, l'infortunée Procris qui, voulant en secret s'assurer de la fidélité de Céphale, fut innocemment tuée par lui (v. 659-746).

Le poème finirait bien par ce charmant épisode ; mais l'auteur tient à ne pas s'arrêter sans avoir fait pour l'amante ce que précédemment il n'a pas craint de faire pour l'amant. Après qu'il l'a conduite dans une salle de festin où il lui enseigne la manière de produire plus d'effet, en arrivant tard, dans l'éclat des flambeaux, de manger agréablement et de boire autant que peut le supporter la raison, il la mène jusque dans la chambre chère à Vénus et il lui dicte les derniers conseils de l'art. C'est seulement quand il s'est entièrement acquitté envers les femmes de son rôle d'instructeur, qu'il les prie, comme il en a déjà prié les amants, d'inscrire avec reconnaissance sur leurs trophées : « *Naso magister erat* » (v: 747-812).

X

L'ordre dans lequel sont rangés tous ces préceptes n'est pas d'une parfaite régularité ; plus d'une fois il arrive à

l'auteur d'en rattacher un au précédent par une transition marquée par des mots plutôt que par la logique. « Laissons ces petits détails », dit-il, par exemple, après une série de conseils sur les précautions qu'une femme doit prendre dans sa correspondance, « passons à des sujets plus graves », et aussitôt il l'instruit du sort qu'elle se ferait en se livrant à l'orgueil et à la colère.

Sed licet a parvis animum ad majora referre...
III, 499.

Un peu plus loin, à une leçon sur la manière d'aviver la passion d'un amant par la crainte d'un danger il s'avise d'en faire succéder une sur les différentes ruses propres à déjouer la surveillance d'un gardien : « J'allais passer ce point sous silence, *præteriturus eram* [1], se contente-t-il de dire, traitons-le ». Ou bien, après un épisode produit à l'appui des dangers de la jalousie, s'il veut parler de la conduite à tenir dans les festins, deux choses qui n'ont guère de rapport entre elles : « Maintenant, continue-t-il, reprenons notre course, *sed repetamus iter* ; vous attendez de moi sans doute des avis sur les festins ?

Scilicet exspectes, dum te in convivia ducam ? »
III, 749.

et il les donne. Le plan qu'il s'est tracé dès le début se trouve néanmoins très fidèlement observé ; le développement des deux premiers livres répond exactement aux trois grandes divisions annoncées, et le troisième livre, depuis le commencement jusqu'aux derniers vers, oppose en un parallèle bien suivi l'instruction érotique de la femme à celle de l'homme. Plus de méthode eût peut-être nui à l'agrément du poëme.

Je serais plutôt tenté de lui reprocher quelques-uns de ses épisodes, tirés de trop loin et qui font longueur. Telle est, ce me semble, l'histoire de Dédale et d'Icare qui, au

(1) III, v. 612.

début du livre II, ne comprend pas moins de soixante-seize vers[1] et qui ne se rattache, en somme, au sujet, que par l'énoncé de cette antithèse : « Quand Minos n'a pu empêcher la fuite d'un homme aux ailes factices, moi, j'entreprends de fixer un dieu aux ailes d'oiseau. »

Non potuit Minos hominis compescere pennas :
Ipse Deum volucrem detinuisse paro.
II, 97-98.

Telles encore, vers le milieu du livre I, l'énumération que, pour prouver l'ardeur des passions féminines, il fait des femmes de l'antiquité rendues célèbres par les excès d'un amour effréné et l'impudique peinture en trente-huit vers de l'histoire[2] de Pasiphaé.

Je reconnais d'ailleurs que presque tous les épisodes qu'amènent les exemples cités à l'appui de ses préceptes sont d'un heureux choix et coupent agréablement l'exposé didactique. Quelques-uns joignent même à une grâce parfaite une brièveté d'autant plus remarquable qu'elle est moins fréquente chez lui. Quelle gracieuse apparition[3] que celle de Vénus venant lui remettre une feuille de myrte détachée de sa chevelure pour lui inspirer ses leçons d'amour aux femmes ! Ce n'est plus l'image imposante de la Vénus aussi majestueuse que belle de Virgile, apparaissant au grand Énée, le héros épique, son fils[4], mais bien celle de la coquette déesse des amours telle que devait la voir le poète de l'*Art d'aimer*. Quel charmant tableau que celui du cortège joyeux de Bacchus se portant à la rencontre d'Ariadne abandonnée par Thésée[5] et quelle habileté de plume dans l'aisance du badinage qui approprie une scène si dramatiquement décrite par Catulle au ton léger du poème érotique ! Voyez aussi la jolie scène d'Ulysse

(1) II, v. 21-96.
(2) I, 289-326.
(3) III, 43-56.
(4) Cf. tom. I, p. 398.
(5) Voir *Appendice* CCCXIX.

et de Calypso sur le rivage de l'île où la déesse amoureuse veut retenir son disert amant [1].

D'autres exemples, sans être aussi courts, sont bien à leur place et présentent un vif intérêt. J'en note ici deux que je ne puis, à cause de leur étendue, produire à l'*Appendice*. L'un vient de la mythologie ; c'est un récit qui sert d'avertissement à la femme de ne pas croire trop facilement à l'infidélité de celui qu'elle aime. Procris, en effet, aimait Céphale; or, Céphale, au milieu de ses chasses, se plaisait à se reposer dans un bois dont il recherchait la fraîcheur; un jour, on l'entendit s'écrier : « Brise légère, viens apaiser mes sens! » Et le propos fut répété. Procris aussitôt croit que cette Brise est une femme; la jalousie s'empare d'elle; elle s'arrange de façon à surprendre le coupable et se cache dans les broussailles voisines; mais, lorsque Céphale revient au même endroit tout seul et pousse une exclamation semblable, elle comprend son erreur; joyeuse, elle s'élance vers lui; lui cependant, au premier bruit, suppose la présence d'une bête fauve dans le fourré, s'arme à la hâte, lance son trait et atteint d'un coup mortel la malheureuse. La fable est touchante et le poète, qui l'embellit de ses ornements [2], en tire un si bon parti qu'il sera tenté de la répéter plus tard dans les *Métamorphoses* [3]. L'autre épisode est tiré des faits comtemporains. Il y avait grand intérêt à flatter Auguste et l'occasion ne semblait guère pouvoir s'en présenter dans un ouvrage de ce genre; Ovide y réussit pourtant avec beaucoup d'adresse et d'esprit. En recommandant à ceux qui cherchent une amante la fréquentation des théâtres et des fêtes, il s'interrompt tout à coup [4] pour les avertir de l'expédition que Caïus, sous les auspices de l'empereur, doit diriger en Orient et de la grande cérémonie triomphale qui en résultera; il s'étend alors comme il con-

(1) Voir *Appendice* cccxx.
(2) III, v. 687-746.
(3) A la fin du l. VII.
(4) I, v. 176-228.

vient sur la vertu des Césars, qui n'attend pas le nombre des années,

Cæsaribus virtus contigit ante diem,

sur la puissance et la gloire que Rome acquerra de la défaite des Parthes ; et cela sans trop sortir de son sujet ; car, de même que, lors du combat naval dont le spectacle a été offert récemment par Auguste au peuple de Rome, chacun a pu trouver un objet digne de son amour, la jeunesse de Rome viendra tout entière à la fête nouvelle, et il indique à ses élèves comment ils devront s'y prendre pour renseigner sur toutes choses les belles dont ils auront recherché le voisinage.

Si des épisodes servant d'exemples nous passons aux préceptes eux-mêmes, nous y trouvons portées au plus haut point la connaissance des caractères, la précision des détails observés, la finesse des pensées et des expressions. Nous y remarquons surtout un ton naturel et convaincu qui manque à la plupart des autres ouvrages de l'auteur. C'est qu'en effet nulle part il ne traite un sujet qu'il possède mieux, qui convienne davantage à son caractère léger et enjoué, qui lui permette aussi bien de dépeindre le monde élégant dont il faisait ses délices. Quand même il ne nous préviendrait pas, au début, qu'il s'inspire entièrement de son entourage et de sa propre expérience, nous ne manquerions pas de nous en apercevoir. Nous reconnaissons, réduits en théorie, bien des incidents de sa vie relatés dans ses *Amours*. Lorsque, par exemple, il prescrit aux amants de ne point se laisser aller à des mouvements de colère, c'est qu'il se souvient des remords qu'il a éprouvés d'avoir, un jour, battu sa maitresse [1], des privations qu'elle lui a ensuite imposées et aussi du désagrément qu'il a subi d'avoir à remplacer à ses frais une robe qu'il ne pensait pas avoir déchirée. Lorsqu'il pose la question de savoir s'il est bon de courtiser la suivante en même

(1) Cf. *Amor.*, I, el. 8.

temps que la maîtresse et qu'il recommande, en cas de soupçon, de tout nier effrontément, nous nous rappelons ses relations avec Cypassis et l'obligation dans laquelle il s'est trouvé de se disculper auprès de Corinne [1]. L'avis qu'il adresse à la femme aimée de ne pas laisser à son amant une sécurité capable de l'endormir, provient directement de l'habile conduite tenue naguère à son égard par Corinne elle-même [2]. Les conseils qu'il prodigue aux jeunes gens sur les prévenances qu'ils doivent témoigner dans les fêtes à leurs belles voisines, ne sont autres aussi que ceux qu'il a personnellement pratiqués avec succès dans une aventure amoureuse que nous connaissons bien [3].

Ici il ne se sent plus obligé, comme dans les *Héroïdes*, de fausser des faits et des personnages anciens pour appliquer au présent ce qu'il dit et décrit; car ceux avec qui il vit sont les seuls qui l'occupent, et, s'il recourt encore au passé, il ne le fait plus que par occasion, pour y puiser des arguments exactement appropriés aux préceptes qu'il établit. Non seulement la mythologie y est employée plus discrètement, mais l'emploi en est meilleur, ne tendant qu'à rendre plus sensible, par une image ou un récit poétique, la vérité d'une leçon.

Cette sincérité a pour nous le grand avantage de nous montrer comme en un miroir fidèle la vie mondaine de la Rome du temps d'Auguste. Nous avons sous les yeux tous ces jeunes hommes oisifs qui, dans les promenades, dans les théâtres et jusque dans les temples, vont chercher les aventures galantes, ne songent qu'aux plaisirs et passent le temps en rendez-vous, en correspondance amoureuse, en festins, en jeux, en débauches voluptueuses ; nous voyons à côté d'eux en grand nombre ces dames coquettes, parées de toilettes aux couleurs diverses, qui errent dans les mêmes lieux avec les mêmes intentions, n'aspirent

(1) Cf. *Amor.*, II, el. 7 et 8.
(2) Cf. *Amor.*, II, el. 19.
(3) Cf. *Amor.*, III, el. 2.

lui dit-il, patiente ; tu t'y accoutumeras ; l'habitude adoucit beaucoup de choses ; dans le début, l'amour s'effarouche des moindres taches ; mais le temps les fait disparaître toutes, et ce qui semblait une imperfection, cesse de l'être à la longue. »

Quod male fers, adsuesce ; feres bene : multa vetustas
Lenit ; at incipiens omnia sentit amor....
Eximit ipsa dies omnes e corpore mendas ;
Quodque fuit vitium, desinit esse mora.
II, 647-648 ; 653-654.

Mais faut-il pour cela le considérer comme un philosophe ? Assurément non ; et pour se rendre compte de la grande différence qui sépare les deux poètes dans la manière d'envisager les choses, il suffirait de porter la comparaison sur la fin du livre IV du *De natura rerum* et celle des deux derniers livres de l'*Ars amatoria*. Lucrèce, lui aussi, émet des leçons sur les travaux nocturnes de la couche nuptiale, mais il les expose rapidement et dans un noble but, uniquement en vue de la propagation de la race et de la morale fécondité du mariage ; Ovide, au contraire, s'arrête avec complaisance aux minutieux détails des ébats des amants et ne traite la question qu'au point de vue lascif, sans autre but que la volupté physique. Rien, en somme, n'est plus contraire à son tempérament que la philosophie profonde. Il nous fait admirablement sentir que le sérieux qu'il affecte dans l'exposition de son sujet, le ton dogmatique qu'il prend pour en diviser les parties, son recours[1] à la fameuse devise du temple de Delphes « Connais-toi toi-même », ne sont que badinage. Et ce contraste voulu entre la forme sentencieuse et le fond léger du poème ne laisse pas d'y répandre une sorte d'ironie souriante, de gaieté narquoise qui, venant s'ajouter à tant d'autres agréments, en accroît singulièrement l'attrait.

(1) Cf. II, v. 498-500.

Un tel ouvrage devait avoir nécessairement des imitateurs dans notre littérature. Mais, des poètes qui se sont essayés à lui donner un équivalent chez nous, celui qui eût le mieux réussi sans conteste, André Chénier, fut empêché, par la mort tragique que vous savez, de mener à fin son entreprise; nous n'avons que quelques fragments du poème qu'il avait commencé; ils prouvent assez ce qu'eût été l'ensemble, une imitation ingénieuse où se seraient très heureusement déployés son esprit naturel et sa recherche de l'élégance antique. La plus connue de ces œuvres françaises est donc l'*Art d'aimer* de Gentil-Bernard[1], dont la réputation fut grande dans les salons de Paris sous le règne de Louis XV tant que l'auteur se contenta d'en lire lui-même des morceaux détachés au milieu des fêtes auxquelles il prenait part, mais qu'on se mit à juger bien différemment dès qu'il fut imprimé[2]. Les amateurs de la vie mondaine, hommes et femmes, avaient fait un accueil enthousiaste à ces lectures qui reproduisaient la politesse spirituelle et l'immoralité élégante du XVIIIe siècle ; l'examen plus approfondi, que permit la publication du tout, fit reconnaître que, s'il s'y trouvait « des morceaux bien faits et de très jolis vers », on n'avait que trop souvent à y relever « de la raideur dans le style, du mauvais goût, des incorrections, des longueurs »[3].

Tout autre avait été l'impression produite par le poème latin lors de la publication. Si la société libertine de Rome, à laquelle Ovide l'avait particulièrement adressé, témoignait son enthousiasme surtout à cause du genre d'esprit qui y brillait et qui la réjouissait, à cause de la licence des tableaux, qui devaient d'autant plus lui plaire qu'elle s'y reconnaissait, les qualités littéraires en étaient

(1) Son nom était Pierre, Joseph, *Bernard* ; le surnom *Gentil* lui resta attaché après que Voltaire eut employé cette épithète pour apprécier et louer son talent.

(2) Paris, 1775, in-8° avec fig.

(3) La Harpe, *Corresp. littér.*, lettr. XXXV ; Cf. id. *Cours de littér.*, IIIme partie, liv. I, chap. II, sect. 3.

si sensibles que les lecteurs les plus difficiles en l'art d'écrire ne pouvaient les nier. Il n'en fut d'ailleurs que plus exposé aux récriminations des défenseurs de la morale publique qui y virent une œuvre de corruption générale. Il avait eu beau prendre la précaution d'affirmer qu'il n'avait écrit cette œuvre que pour les courtisanes et ceux qui les recherchaient, c'est-à-dire pour des gens dont les mœurs ne pouvaient pas être viciées plus qu'elles ne l'étaient déjà, la vogue qu'elle avait et qui la répandait bien au-delà des limites qu'il prétendait lui avoir assignées, ne motivait que trop les appréhensions et les reproches de ses censeurs. Toute la jeunesse instruite s'était mise à la lire et quel effet délétère, disaient-ils, ne devait-elle pas subir de la lecture d'un livre qui, sans respecter ni les choses sacrées, ni les principes les plus nobles de l'éducation, invoquait, pour innocenter la violation des serments les plus solennels, l'autorité des parjures de Jupiter[1]; enseignait à chercher dans les temples et au milieu des mystères de la Bonne Déesse des rendez-vous d'amour censément favorisés par les dieux eux-mêmes[2]; osait, tout en se défendant de conseiller l'adultère, fournir à certaines catégories de femmes mariées un manuel complet des ruses propres à déjouer la surveillance de leurs maris[3]; n'indiquait aux jeunes personnes dans la culture des lettres et des arts que des moyens de parure perfide servant d'armes à la séduction[4]; portait l'imagination de tous vers les plaisirs des sens par des peintures alléchantes, et, représentant la perversion sous l'aspect le plus agréable, donnait l'air d'une science d'esprit et d'élégance à ce qui n'était, en définitive, que l'art des raffinements de la débauche!

A ceux qui, soit par conviction, soit pour se conformer aux vues réformatrices de l'empereur, le blâmaient ainsi,

(1) I, v. 633-636.
(2) III, v. 637-638.
(3) III, v. 483 sqq. et 611 sqq.
(4) III, v. 311 sqq.

il n'eût fallu rien moins qu'une rétractation formelle pour donner pleine satisfaction. Mais son caractère léger le portait à fermer les yeux sur le danger qui pouvait résulter de pareilles incriminations, et, de plus, son amour-propre de poète était trop flatté de l'immense succès de son *Ars amatoria* pour l'amoindrir en avouant ses torts. Il répondit, il est vrai, à leur blâme par un ouvrage dont le titre *Remedia amoris, Remèdes d'amour*, semblait annoncer une réfutation de l'autre ; mais vous allez voir, par l'analyse, dans quelle mesure ce livre[1] s'accordait avec son titre.

XI

Ovide commence par protester auprès de l'Amour du respect qu'il ne cesse d'éprouver pour sa puissance et il prie le jeune dieu de ne pas lui supposer le projet d'une palinodie. Jamais il ne détournera la jeunesse de son culte. Seulement il y a des amants tellement malheureux que le désespoir les conduit au suicide, et l'Amour, qui ne peut avoir la cruauté de se plaire à de tels maux, lui pardonnera certainement de vouloir tenter la guérison de passions si funestes. Avec l'aide du divin Phœbus, il joindra donc à son rôle de poète celui de médecin et, après avoir professé l'art d'aimer, il va enseigner celui de se défaire d'un amour dont on souffre. Ainsi, comme la lance d'Achille avec Télèphe, la même main qui a fait la blessure y portera remède (v. 1-78).

Vous donc qui regrettez d'aimer, dit-il à quiconque éprouve ce regret, sachez qu'il faut attaquer votre mal, dès

(1) Le ms. *Regius* à la suite de l'*Ars. amat.* donne les *Remedia amoris* (Voir plus haut p. 54 et 129.) Cf. A. Zingerle, *Handschriftliches zu Ov. Rem. Am.* d'après un ms. d'Innsbruck du XIVe s. dans ses *Kleine philol. Abh.* I, Innsbr., 1871, p. 31 sqq. — Voir W. Hertzberg, Stutt. 1855.

le principe, si vous en êtes encore au début, ou, s'il en est autrement, dans le temps où vous vous sentirez le mieux en état de profiter de mon aide (v. 79-134). Le remède le plus efficace est de s'occuper; car l'oisiveté, le jeu, les libations laissent le cœur sans défense contre l'amour. Recherchez le barreau, les charges publiques, les travaux de la guerre, les soins de la culture à la campagne, les fatigues de la chasse[1]; recourez même aux voyages lointains, si, comme le Parthe, vous ne pouvez trouver que dans la fuite un moyen de combattre votre ennemi (v. 135-348). Ces préceptes sont durs, mais sains. Préférez-les à l'art aussi inutile que coupable des enchantements et des sortilèges (v. 249-290). Et puis, si vous êtes dans l'obligation de rester à Rome et si vous n'avez pas la force d'âme nécessaire pour vous détacher d'un seul coup de votre maîtresse, rappelez sans cesse à votre esprit ses perfidies et tous vos sujets de plainte; faites une étude de ses défauts; priez-la de déployer les talents dont elle est le moins pourvue; surprenez-la au milieu des drogues répugnantes de sa toilette, et, en toute circonstance, appliquez-vous à ne la voir que sous l'aspect qui lui est le plus défavorable. Chacun de ces détails en lui seul est futile, mais formés en faisceau, ils produiront un effet considérable. — En les énumérant, d'ailleurs, le poète s'excuse de mentionner certains d'entre eux et profite du moment pour se défendre contre l'accusation des critiques qui l'ont diffamé, dit-il, en accusant sa muse de libertinage (v. 291-440). Après cette digression, il reprend le cours de ses conseils. Avoir deux maîtresses ou plus, s'il est possible, diminue aussi l'ardeur amoureuse en la divisant; car les grands fleuves perdent de leur force lorsqu'ils se partagent en plusieurs bras, et vous remplirez facilement votre nacelle de jeunes beautés, si vous la guidez d'après les préceptes de mon *Art d'aimer*. Feignez alors la froideur auprès de celle qui vous passionne; de même qu'on s'éprend souvent en feignant d'être épris, on arrive

(1) Voir *Appendice* CCCXXIII.

à l'indifférence en la simulant ; ne sollicitez plus rien, acceptez refus et dédains ; passez même devant la porte ouverte; que vous coûtera une semblable privation, si tout de suite vous vous en donnez ailleurs la consolation ? (v. 441-522). Cependant, si l'Amour vous tient le pied sur la gorge, usez d'un autre remède : faites plus qu'assouvir votre soif, cherchez la guérison dans la satiété ; le dégoût chassera toute jalousie, tout amour (v. 523-548). Voici, d'autre part, un conseil dicté, peut-être bien dans un songe, par le dieu qu'on vénère sous le nom de *Lethæus Amor* ; songez aux sujets d'inquiétude que vous présente la vie, à vos créanciers, à la dureté de votre père, à l'aléa de vos moissons ou de vos intérêts engagés sur mer, etc. (v. 549-576). Mais surtout fuyez la solitude. Vous y penseriez plus qu'ailleurs à votre mal et elle inspire parfois des résolutions funestes (v. 577-608). Si vous réussissez à toucher au port, craignez la rencontre d'amis passionnés dont l'ardeur réveillerait la vôtre ; évitez le voisinage de votre maîtresse, toute conversation avec ses proches et ses serviteurs. Laissez votre amour se dissiper comme un nuage qui ne laisse aucune trace : point de haine, de récriminations, de procès ou de paroles qui prouveraient qu'il en reste encore quelque chose (v. 609-714). Jetez au feu les anciennes lettres, les images en cire, tous les souvenirs de votre ancienne belle ; ne recherchez plus les lieux que vous visitiez avec elle (v. 715-740). Je ne puis en vérité vous conseiller de vous réduire vous-même à l'indigence pour priver votre passion de son aliment principal ; il vous importe du moins de ne plus fréquenter les théâtres (v. 741-754). Abstenez-vous aussi, dussé-je par ce conseil proscrire mes propres enfants, de la lecture des poètes érotiques dont l'attendrissement est contagieux (v. 755-766). Enfin, gardez-vous de haïr le rival qui prend votre place ; vous ne serez vraiment guéri que lorsque vous serez capable et de passer sans arrêt devant la porte de celle que vous aimiez et d'embrasser ce rival naguère odieux. Encore faudra-t-il vous imposer un régime que, médecin jusqu'au bout, je dois vous prescrire :

point d'épices et de mets excitant les sens ; point de vin non plus, si ce n'est en telle abondance qu'il vous engourdisse tout à fait l'esprit (v. 767-810). Sur ce dernier avis, l'auteur se félicite de son œuvre et réclame, pour le service rendu, de pieuses actions de grâce (v. 811-814).

On se demande, n'est-ce pas, si le poème tout entier n'est pas une ironie. Non content d'en restreindre le but à la guérison de ceux-là seulement qui se trouvent malheureux de leur passion, il maintient entièrement intact l'enseignement donné dans l'*Art d'aimer* et il affirme qu'il ne lui arrivera jamais de détourner la jeunesse du culte de Cupidon. Il trouve même moyen, comme par dérision, de faire entrer dans la cure qu'il propose à l'amant infortuné la recherche de belles autres que la maîtresse qui le fait souffrir, et il le renvoie pour cela à l'ouvrage qui donne les règles de cette recherche. Bien plus, comme il lui suffit, pour recommander l'indifférence à l'égard d'une personne déterminée, de prescrire des conseils tout à fait opposés à ceux qui ont servi à porter l'amant vers elle, il les retourne ; mais les retourner, c'est, en fin de compte, les répéter ; il revient donc logiquement à des descriptions tout aussi galantes, à des détails non moins scabreux que précédemment. Il s'en excuse, mais il en est bien aise ; car, outre qu'il s'y complaît comme toujours, il trouve l'occasion de faire une charge à fond contre ses critiques. « Ils diffament ma muse, s'écrie-t-il ; mais, si je plais, si mon nom devient célèbre dans le monde entier, que m'importe la censure d'un ou de deux Zoïles ? L'envie n'a-t-elle pas dénigré le sublime génie d'Homère et des langues sacrilèges n'ont-elles pas déchiré les beaux vers de Virgile ? Les plus grands talents sont en butte aux coups des envieux comme les lieux les plus élevés à la fureur des vents. »

Dummodo sic placeam, dum toto canter in orbe,
    Quod volet impugnent unus et alter opus.
Ingenium magni detrectat livor Homeri....
v. 363 sqq.

Et il ajoute que les gens sensés, qui savent apprécier chaque chose à sa juste valeur, jugent les divers genres de poèmes d'après le ton qui leur convient ; qu'il faut à la douce poésie qui chante les amours armés d'un carquois la liberté de folâtrer suivant son caprice ; et qu'il a le droit, pour sa part, dans le badinage de l'art qu'il enseigne, de se donner toute licence. « Si ma muse, conclut-il, ne reste pas au-dessous de son joyeux sujet, j'ai gain de cause et l'accusation qu'on invente contre moi tombe d'elle-même. »

Si mea materiæ respondet Musa jocosæ,
Vicimus, et falsi criminis acta rea est.
v. 387-388.

Que sa muse ait pleinement répondu à son sujet dans les *Remèdes d'amour*, je ne le crois pas. Il y fait souvent preuve de finesse ; on y relève certaines remarques psychologiques d'une grande justesse ; il s'y trouve quelques jolies peintures telles que celles de la campagne et de la chasse agissant sur l'esprit pour le guérir d'une passion malheureuse[1] ; et la forme ne dénote pas moins de talent que dans l'*Art d'aimer* ; mais on n'y voit ni le même entrain, ni autant d'enjouement, ni une abondance égale de pensées, ni une imagination aussi brillante. Le poème est très sensiblement inférieur à l'autre.

La veine érotique d'Ovide, l'âge venant, s'épuisait-elle ? Ou, pour d'autres raisons dans lesquelles entraient sans doute, quoi qu'il en dît, les reproches qui lui étaient adressés, lui paraissait-il opportun d'aborder d'autres sujets ? Des projets de poésie plus sérieuse lui étaient venus. Excité par le succès, il aspirait à une gloire plus grande encore. « Crève de dépit, mordante envie ! disait-il à ses critiques ; déjà mon nom est fameux, il le sera plus encore... mon génie conçoit plusieurs poèmes ; car la gloire m'est chère et cet amour de la gloire anime mon zèle ».

(1) *Appendice* CCCXXIII.

Rumpere, livor edax ; jam magnum nomen habemus !
Majus erit......
Et capiunt animi carmina multa mei.
Nam juvat, et studium famæ mihi crescit amore.
389 393.

Il allait produire ses plus vastes compositions, les *Métamorphoses* et les *Fastes*..

CHAPITRE VI

SUITE DE L'EXAMEN DES ŒUVRES D'OVIDE. — LES MÉTAMORPHOSES ET LES FASTES.

I. LES MÉTAMORPHOSES. Envergure et nouveauté du sujet. — II. Développement de chacun des quinze livres du poème. — III. Appréciation. Efforts faits pour relier entre eux tous les récits. Remarque sur l'ordre chronologique des événements. Anachronisme portant sur les mœurs des personnages. Part d'invention du poète même dans les imitations les plus accentuées. Promptitude de son esprit à saisir et à créer les analogies dans l'explication des métamorphoses pour donner toujours de la variété à des dénoûments toujours les mêmes. Emploi qu'il fait de la comparaison et de la personnification. Son grand talent de description. Utilité des discours et des monologues introduits dans sa narration. Flexibilité d'imagination et de style qui lui permet d'adapter les tons et les couleurs aux scènes les plus diverses. Importance et mérite de son œuvre malgré les défauts qu'on y relève. — IV. LES FASTES. Motifs qui le portèrent à écrire cet ouvrage. Sources auxquelles il put puiser. Pourquoi il ne l'acheva pas et pourquoi il le dédia à Germanicus. — V. Analyse des six livres. — VI. Emploi fâcheux qui y est fait du distique élégiaque. Ce qui manquait à Ovide pour donner à l'œuvre l'animation et toute la grandeur qu'elle comportait. Elle a toutefois des qualités littéraires incontestables. Elle a aussi pour nous une grande valeur archéologique. Éloges que lui ont décernés des critiques réputés. Imitations qu'en ont tirées plusieurs poètes français.

I

En entreprenant les *Métamorphoses*[1], Ovide se proposait, comme je l'ai dit dans le chapitre de sa biographie, d'em-

(1) Le ms. considéré comme le plus important est celui de Florence (Bib. Laurent., Marcianus, 225), du Xe s., dont les 119 f. donnent le poème presque entier : I, 1 — XIII, 275 ; XIII, 344 — XIV, 271 ; XIV, 307-830. — Il faut

brasser en un immense poème toutes les légendes de la Grèce et de l'Italie qui avaient trait à ces transformations; il voulait en prendre le récit à l'origine du monde pour le mener jusqu'à son temps, de façon à le terminer par le transfert de César au nombre des astres et par la déification d'Auguste, dont la grandeur serait décrite comme supérieure encore à celle de son père. Aucun sujet ne comportait une conception plus étendue que celui-là, une érudition plus profonde, une conclusion plus propre à flatter les secrets sentiments de l'empereur. Pour en apprécier le choix, il faut se rendre compte de l'intérêt qu'avait, pour quiconque se piquait d'une bonne éducation, la connaissance des fables, mal distinguée encore de celle de l'histoire; et, pour comprendre toute l'importance qu'eût pu prendre l'ouvrage, il faut se rappeler aussi que sur plusieurs de ces mythes était en partie basée la religion romaine; que sur la consolidation de certaines vieilles croyances, dont le culte officiel n'eût pu se passer, reposait l'ambition personnelle et dynastique d'Auguste. Ovide, à la vérité, par la tournure de son esprit, se trouva entraîné à envisager

citer un autre ms. de Florence (Bib. Laur., Pluteus, XXXVI, 12) XIe s. : I, 1 — XII, 298; — celui de Paris (Bib. nat. lat., 12246) IXe s. : I, 82-193 (moins 91-93) et II, 67-160; — celui de Berne (no 363), IXe s. : I, 1-199; 304-309; 773-779; II, 1-22; III, 1-56; — celui de Leipzig (Rep. I, no 74), Xe s. : III, 131-152; — le *Harleianus* (2610 du Musée Britannique), Xe s. : I, 1 — III, 622; — un autre ms. du Musée Brit. (*Addit.* 11967), Xe s.; II, 833-875; III, 1-510; IV, 292-803; V, 1-389 et 588-678; VI, 1-412; — celui d'Erfurt (Amplonianus I), XIIe s.; I, 1-607; II, 228 — XIII, 437; celui de Florence (Bib. Laur., Marcianus, 223), XIIe s. — et le *Neapolitanus* IV F. 3 du XIe s. — M. Ém. Chatelain donne des spécimens de six de ces mss. dans sa *Paléographie*, Tom. II, Pl. XCIV-XCVIII.

Pour les éditions des *Métam.* Cf.: J. Chr. Jahn, Leipzig, 1832; Baumgarten-Crusius, Leipz., 1834: V. Loers, Leipz., 1843; U. Korn, Berlin, 1880; A. Zingerle, Prag., 1884; H. Magnus, Gotha, 1885; A. Riese, Leipz[2], 1889; Fr. Harder, Bielefeld, 1894; Korn-Ehwald, 1898. = Éditions classiques et choix de morceaux : R. Merkel, Leipz., 1875; Engelmann, Munich[2], 1878, : J. Meuser, Paderb.[3], 1886; Ch. Simmons, Londr., 1887; J. Siebelis-F. Poll., Leipz.[14], 1892; F. Gnesotto, Milan, 1897; F. Cerruti, Turin, 1897; P. Lejay, Paris,[2] 1901.

sa matière bien moins au point de vue religieux et politique qu'au point de vue poétique et savant. Sans négliger de rendre hommage à Rome, il ne fit pas de l'idée romaine l'idée directrice de son œuvre; il ne s'attacha pas à quelque principe de piété, de philosophie ou de patriotisme qui l'eût constamment guidé ; il voulut surtout, comme érudit, se soustraire à tout reproche d'omission; il réunit, si le compte en est bien fait, jusqu'à cent quatre-vingt-douze fables, et toutes furent données sans autre souci de composition que celui de présenter avec élégance un corps de poème régulier. L'envergure du sujet cependant ne saurait être niée.

De plus, il était neuf. Non pas que les Grecs n'eussent jamais décrit de métamorphoses. On en trouve d'isolées dans les vers d'Homère, d'Hésiode et de Pindare, comme dans la prose d'Hérodote et jusque dans celle d'Aristote. Les Alexandrins, si amoureux de descriptions et de recherches mythologiques, n'avaient pas manqué d'en prendre souvent pour sujets de leurs compositions. Plusieurs même avaient imaginé d'en réunir un certain nombre dans des livres spéciaux. Antigone de Caryste, par exemple, avait écrit vers le milieu du troisième siècle, avec un recueil d'histoires merveilleuses Ἱστοριῶν παραδόξων συναγωγή un livre ayant pour titre Ἀλλοιώσεις. Nicandre de Colophon[1], vers la fin du même siècle, s'était fait remarquer par des récits du même genre, qu'il avait intitulés ἑτεροιούμενα. Théodore et Didymarchos, dans leurs Μεταμορφώσεις, et Bœo[2], dans son traité sur les présages des oiseaux Ὀρνιθογονία, avaient suivi une voie semblable. Tout récemment encore, Didyme d'Alexandrie, qui, dit Suidas, vivait au temps de Cicéron et qu'on surnommait Χαλκέντερος « aux entrailles d'airain » à cause de sa prodigieuse activité littéraire[3], avait beaucoup écrit sur les mythes

(1) Cf. Rohde, *Griech. Roman.*, p. 92-93.

(2) Pseudonyme d'un Alexandrin que le poète Macer avait imité dans un poème sur les oiseaux auquel fait allusion une des élégies d'Ovide.

(3) Cf. MM. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, tom. V, p. 303.

comme sur les antiquités. Et Parthénius de Nicée, le maître de Virgile, avait, comme je l'ai rappelé en parlant de Gallus, compilé à l'usage de celui-ci des sujets à mettre en élégies, tirés d'aventures d'amour aboutissant d'ordinaire à des métamorphoses[1]. Qu'Ovide ait puisé à toutes ces sources, je n'en doute pas. Du reste, le récit d'Antoninus Liberalis, grammairien grec, qui vécut deux siècles après lui et qui publia un recueil en prose Μεταμορφώσεων συναγωγή[2], où se trouvent répétées quarante et une des métamorphoses qu'avaient racontées divers poètes et particulièrement Nicandre, nous prouve suffisamment les emprunts faits à celui-ci par le poète latin[3]. Mais les données puisées deçà et delà[4] aux livres des mythologues antérieurs, comme celles qu'il ne s'est pas fait faute de recueillir chez les poètes épiques et tragiques de la Grèce et de Rome, n'étaient que des matériaux dispersés ou sans cohésion : son invention à lui, sans parler maintenant de celle qu'il a portée sur les détails, consistait à lier entre eux tous ces membres épars pour en constituer un corps unique et d'ensemble régulier. La tâche était ardue. Réussit-t-il à en surmonter toutes les difficultés? C'est seulement après une analyse des quinze livres dont se compose l'ouvrage qu'il nous sera permis de nous prononcer, et, bien qu'il ne soit pas aisé de donner le résumé d'une œuvre de ce genre, je n'hésite pas à le présenter, tout en prenant le soin de marquer les transitions dont s'est servi l'auteur pour lier entre eux tant de récits divers.

(1) Cf. Rohde, *Griech. Roman.*, pp. 93-95.

(2) Cf. MM. Croiset, *Hist. de la Litt. gr.*, t, V, p. 690. — Voir l'édition E. Martini, dans la bibl. Teubner, *Mythog. Græci*, vol. II, Leipzig, 1896.

(3) Dans le commentaire des Géorgiques attribué à Probus (*Georg.*, I, 399) il est positivement dit qu'Ovide avait imité Nicandre en même temps que Théodore : « *Varia est opinio harum volucrum (alcyonum) originis : itaque in altera sequitur Ovidius Nicandrum, in altera Theodorum.* »

(4) Cf. Mellmann, *De causis et auctoribus narrationum de mutatis formis*, Leip., 1786.

II

L'allure plus grave du poème, signifiée par l'emploi du vers hexamètre, nous montre tout de suite que nous entrons dans une sorte d'épopée[1].

Livre I. — Après une invocation aux dieux, qui indique avec précision et simplicité, en quatre vers seulement, tout le sujet, le poète l'aborde par une description du chaos qui, selon lui et d'après une très ancienne croyance philosophique à la préexistence de la matière, avait précédé la formation du monde. Cette création, due à la divinité confondue dans la puissance de la nature « *Deus et melior natura* », est la première des métamorphoses, qui se termine par la naissance de l'homme fait, par suite de quelque germe des éléments célestes, à l'image des dieux (v. 1-88). Alors se succèdent l'âge d'or et du printemps éternel, l'âge d'argent avec Jupiter qui prend la place de Saturne, l'âge d'airain aux mœurs plus dures, l'âge de fer où tous les crimes se font jour (v. 89-150). Les géants osent attaquer le ciel, Jupiter les écrase ; mais du sang de ses enfants la terre engendre une race pire encore (v. 151-162). Jupiter s'indigne, convoque l'assemblée des dieux, leur dit comment, descendu du ciel pour se rendre compte de tant de forfaits, il a changé en loup le cruel et impie Lycaon et pris la résolution de détruire une génération si mauvaise

(1) On a discuté sur le genre auquel il doit être rattaché. Le sujet y est trop multiple et l'intérêt trop divisé, disent plusieurs, pour qu'il remplisse les conditions de la véritable épopée ; nous ne saurions, d'autre part, le considérer comme un poème didactique, bien qu'il embrasse l'ensemble des fables anciennes et présente par là comme un enseignement mythologique. Le mieux, ce me semble, est de le mettre à part, ainsi que l'ont fait Schoell et La Harpe qui, dans leur classement des genres des poésies latines, en ont rendu compte comme d'un poème mythologique et descriptif après avoir parlé de l'*Énéide* et avant de traiter du *De natura rerum*.

(v. 163-252). Un déluge universel la fait périr tout entière à l'exception de Deucalion et de sa femme Pyrrha, sauvés en raison de leur piété, sur une nacelle qui s'arrête au sommet du Parnasse[1]. Ils supplient la divinité de repeupler la terre: Thémis leur en indique le moyen, et les pierres, qu'ils jettent l'un et l'autre derrière eux, se changent en hommes et en femmes qui forment une race dure, faite pour le travail (v. 253-415). L'humidité et la chaleur, tempérées l'une par l'autre, produisent bientôt un grand nombre d'animaux, les uns semblables à ceux d'autrefois et les autres nouveaux. Parmi ceux-ci apparait le terrible Python, tué par les flèches d'Apollon qui institue les jeux Pythiens. Mais le laurier n'existe pas encore pour couronner les vainqueurs (v. 416-451). Il va naître. Apollon, fier de son arc, se moque de celui de Cupidon, et celui-ci se venge en décochant deux de ses traits, l'un sur lui et l'autre tout différent sur la belle Daphné, fille du fleuve Pénée. Apollon alors brûle d'amour pour elle, mais elle, de son côté, veut rester vierge; il la poursuit, elle fuit, et comme il est sur le point de l'atteindre, elle implore l'assistance divine qui la métamorphose en laurier. Elle devient l'arbre préféré du dieu (452-567). Tous les fleuves cependant se réunissent autour de Pénée pour le féliciter ou le consoler; un seul est absent, Inachus, qui reste enfermé dans son antre, pleurant sa fille Io. Aimée par Jupiter et transformée en génisse, Io a été placée par la jalousie de Junon sous la surveillance d'Argus aux cent yeux. Mercure, envoyé pour la débarrasser, endort ce gardien aux accords de sa flûte et par le récit qu'il lui fait de la transformation de la nymphe Syrinx en roseau; puis il le tue. Les yeux d'Argus vont orner le plumage du paon, oiseau de Junon, et la déesse, courroucée, remplit Io d'une fureur qui la porte par toute la terre jusqu'aux bords du Nil où Jupiter, calmant enfin sa redoutable épouse, lui rend sa première forme; il fait qu'elle y soit adorée comme déesse. Elle a pour fils Épa-

(1) Voir *Appendice* CCXXIV.

phus, qui, du même âge que Phaéton, fils du Soleil, se moque un jour de la jactance de ce jeune orgueilleux, en lui disant que Clymène, sa mère, le trompe sur sa naissance. Phaéton demande donc à Clymène une preuve de sa divine origine et elle l'envoie vers son père aux portes de l'Orient (v. 568-779).

Livre II. — Phœbus, dans son palais resplendissant, le reçoit tendrement et s'engage, par le Styx, à lui accorder comme gage de sa naissance, la chose qu'il demandera. Le téméraire exprime le vœu de conduire pendant un jour le char paternel et, malgré les avis les plus pressants, persiste dans sa résolution. Mais à peine a-t-il les rênes en main que les quatre coursiers s'emportent dans une course folle à travers le monde qui s'embrase. La Terre, sur le point d'être anéantie, implore le maître des dieux, et celui-ci n'a d'autre ressource que de lancer sa foudre contre Phaéton, qui tombe tout fumant dans l'Éridan. Ses sœurs en sont tellement affligées que les dieux, par pitié, les changent en peupliers et leurs larmes en parcelles d'ambre (v. 1-366). En même temps, Cycnus, son ami inconsolable, est transformé en cygne. Phœbus ne reprend qu'avec peine la direction de son char (v. 367-400). Pour se rendre compte des suites de la catastrophe, Jupiter visite la terre et surtout sa chère Arcadie. Là il rencontre la nymphe Calisto, compagne aimée de Diane, et, par un subterfuge, il la séduit, si bien qu'elle devient mère d'Arcas, que Diane la chasse et que Junon la change en ourse. Plus tard même, Arcas, devenu grand, la poursuit à la chasse et va la tuer quand Jupiter détourne le coup et les enlève tous les deux pour les placer, quoi qu'en puisse penser Junon, dans le firmament (v. 401-531). Ceci remonte à peu près au temps où le corbeau fut puni de son bavardage. Il avait pourtant reçu un avis sérieux de la corneille, cette princesse de Coronée qui, devenue l'oiseau aimé de Minerve, perdit par une indiscrétion les bonnes grâces de la déesse et se vit préférer Nyctimène métamorphosée en triste chouette. Malgré cet avertissement, il alla apprendre à Apollon les trahisons de

sa chère Coronis, et le dieu, après avoir, dans un mouvement de colère, tué Coronis qui était sur le point d'enfanter, s'en repentit : il sauva l'enfant qu'il confia à Chiron, puis enleva au messager de malheur son plumage tout blanc, le corbeau devint noir (v. 532-633). Tandis que l'enfant de Coronis, Esculape, grandissait près du Centaure, Ocyrhoë, fille de celui-ci, saisie un jour d'une fureur prophétique, révèle tout à coup les destinées de l'un et de l'autre et s'en trouve punie par Jupiter, qui la métamorphose, par une ressemblance partielle avec son père, en cavale (v. 634-675). Chiron, désolé, ne peut implorer le secours d'Apollon qui, pour l'heure, s'est mis, par amour, au service d'Admète ; Mercure était alors en train de dérober au divin berger les troupeaux du roi et transformait en pierre le cupide Battus qui, pour de l'argent, s'était montré disposé à trahir le secret de ce détournement (v. 676-707). De là Mercure se rend à Athènes où, s'éprenant d'amour pour Hersé, il prie Aglaure, sœur d'Hersé, de favoriser sa passion. Mais Aglaure réclame de l'or pour ce service, et Minerve, depuis longtemps irritée contre elle, pour l'empêcher de s'enrichir, fait agir contre elle l'Envie qu'elle va trouver dans son triste séjour. Rendue jalouse de sa sœur, elle arrête alors Mercure sur le seuil du palais de Cécrops, où, ne pouvant entrer, il la change en statue (v. 718-833). De retour au ciel, il reçoit de Jupiter l'ordre de se rendre en Phénicie et d'y diriger sur un point du rivage le troupeau d'Agénor; c'est là que joue d'ordinaire au milieu des jeunes Tyriennes Europe, fille du roi ; Jupiter y vient bientôt sous la forme d'un taureau d'une merveilleuse blancheur, charme la jeune fille, et lorsque, par jeu, elle ose s'asseoir sur son dos, il l'enlève et la transporte à travers les flots jusqu'en Crète[1] (v. 836-875).

LIVRE III. — Agénor ordonne à Cadmus, son fils, de rechercher Europe, lui défendant de revenir sans elle. Après d'inutiles efforts, Cadmus s'arrête dans le pays grec

(1) Voir *Appendice* cccxxv.

qui doit devenir la Béotie ; il y voit dévorer ses compagnons par un énorme serpent, le tue et, sur l'avis de Minerve, en sème les dents, qui donnent naissance à une foule de guerriers armés ; mais ceux-ci s'entretuent tous, moins cinq qui l'aident à bâtir Thèbes (v. 1-130). Il y règne longtemps heureux. Ses malheurs lui viennent de ses enfants. Actéon, son petit-fils, ayant aperçu Diane au bain, est métamorphosé par elle en cerf et déchiré par ses propres chiens (v. 131-252). Sémélé, sa fille, aimée de Jupiter, écoute le conseil perfide de Junon qui vient à elle sous le visage de la nourrice Béroé, et, après que son amant s'est engagé par un redoutable serment à lui accorder son premier vœu, elle exige de lui qu'il se montre dans toute sa puissance ; elle meurt foudroyée. Jupiter toutefois réussit à sauver l'enfant qu'elle portait dans son sein, c'est Bacchus qu'élèvera Ino, sœur de Sémélé (v. 253-315). Bacchus, grandi, se trouve en sûreté. Jupiter a fait la paix avec Junon. Un jour que le nectar les égaye, ils discutent la question de savoir qui de l'homme ou de la femme éprouve le plus de volupté. Ils s'en rapportent à Tirésias qui se trouve avoir été l'un et l'autre. Il répond que c'est la femme. Junon, mécontente, le rend aveugle ; mais Jupiter, en revanche, lui donne la vue de l'avenir (v. 316-338). Les prédictions de Tirésias deviennent célèbres. Il annonce à Liriope que son fils Narcisse mourra dès qu'il se connaîtra. En effet, Narcisse, après avoir repoussé tout amour et même la vive passion de la nymphe Écho, condamnée par la colère de Junon à ne prononcer jamais que les dernières paroles qu'elle entend, s'aperçoit un jour de toute sa beauté dans le miroir d'une source limpide, s'éprend de lui-même et meurt de langueur, ne laissant de lui, au milieu des gémissements des Naïades, répétés par Écho, qu'une fleur brillante comme la pourpre (339-510). Cet événement augmente encore la réputation de Tirésias. Seul, Penthée, petit-fils de Cadmus, reste incrédule. Le devin lui prédit un sort funeste, il le chasse. Or Bacchus vient célébrer ses fêtes sur le Cithéron, voisin de Thèbes et la foule s'y précipite.

Penthée, qui le prend pour un imposteur, ordonne à ses guerriers de s'emparer de lui. Ils ne lui ramènent qu'un de ses compagnons, le pilote Acœtès, qui lui raconte comment Bacchus a changé naguère en dauphins tous ses matelots incrédules et traîtres. Penthée, de plus en plus irrité, prescrit de le charger de chaînes et de le supplicier; les chaînes se brisent d'elles-mêmes; malgré tout, il s'obstine et se précipite vers le Cithéron à la rencontre de Bacchus. Le châtiment est terrible. Sa propre mère, Agavé, à la tête des Bacchantes, dans la fureur des mystères, le prend pour un sanglier qu'elle blesse elle-même, que ses tantes Autonoé et Ino frappent mortellement et que toutes déchirent en morceaux (v. 511-733).

Livre IV. — De même que Penthée, les filles de Minyas méprisent Bacchus et, tandis que les autres femmes se rendent à ses mystères, elles restent chez elles pour s'appliquer aux travaux de Minerve en se contant des récits. L'une d'elles, après avoir hésité à prendre pour sujet du sien la métamorphose de Dercète en monstre marin, de Sémiramis en colombe, narre tout au long l'aventure tragique de Pyrame et de Thisbé. Elle dit comment, amoureux l'un de l'autre, ils ont été entraînés, lors d'un rendez-vous près du tombeau de Nisus, à se donner successivement la mort sous le mûrier qui devait les abriter, et comment le fruit de l'arbre, en mûrissant, prit la couleur de leur sang. (v. 1-166). Une autre, Leuconoé, raconte que le Soleil, en découvrant à Vulcain l'adultère de Vénus et de Mars, fut cause de leur honte devant tous les dieux et que Vénus s'en vengea; car le Soleil ayant reporté son amour de Clytie, fille d'Orchamus, sur sa sœur Leucothoé, Clytie la dénonça à son père qui l'ensevelit toute vivante, et tout ce que le Soleil put faire pour elle, fut de la métamorphoser en la plante qui produit l'encens. Quant à Clytie qui ne l'avait trahi que par excès d'amour, elle devint héliotrope, fleur qui, comme l'indique son nom, se tourne constamment vers lui (v. 167-270). Après Leuconoé, c'est Alcithoé qui prend la parole. Elle indique d'un mot plusieurs mythes,

puis rappelle toute l'histoire de la nymphe Salmacis [1], qui, prise d'amour pour le fils d'Hermès et d'Aphrodite, et ne pouvant vaincre sa résistance, obtint des dieux que leurs deux corps fussent réunis en un seul ; ce qui fit qu'Hermaphrodite, lorsqu'il sortit efféminé des eaux où s'était passée leur lutte, demanda que cette source eût à jamais la vertu d'amollir tout homme qui s'y baignerait (v. 271-389). — Mais à peine les récits des filles de Minyas sont-ils terminés, leurs toiles se changent en vignes, elles voient des torches, entendent des hurlements, fuient en cherchant l'obscurité et sont transformées en chauves-souris. Telle est la vengeance de Bacchus (v. 390-416). Thèbes retentissait donc de son nom et Ino, sa tante, n'était pas moins fière de lui que de son époux Athamas et de ses jeunes enfants Léarque et Mélicerte. Junon se promet de lui faire payer cher une telle fierté. Elle descend dans l'infernal séjour et en fait sortir Tisiphone qui se rend au palais d'Athamas pour lui inspirer, ainsi qu'à Ino, une folie furieuse. Celle-ci, avec ses deux enfants, fuit dans la forêt, en poussant des hurlements, devant son mari qui la poursuit et la prend pour une lionne et ses petits. Il tue Léarque, et Ino se précipite avec Mélicerte du haut d'une roche dans la mer, où, sur la demande de Vénus, Neptune les change en divinités. Junon punit même et métamorphose en pierres ou en oiseaux les femmes venues sur le rocher chercher et pleurer la malheureuse (v. 417-561). Cadmus, abattu par tant de maux, quitte la ville qu'il a fondée, se retire en Illyrie ; il demande aux dieux d'expier le meurtre du serpent miraculeux ; lui et sa femme sont changés en deux serpents inoffensifs (v. 562-602). Leur consolation est dans la gloire de leur petit-fils Bacchus, dont la divinité, honorée partout, sera bientôt reconnue même par Acrisius, qui refuse de voir un fils de Jupiter dans l'enfant de sa fille Danaé, Persée. Celui-ci cependant accomplit des actes prodigieux. Muni de la tête de Méduse, il se présente devant le puissant roi de Mauri-

(1) Voir *Appendice* cccxxvi.

tanie, Atlas, qui lui refuse l'hospitalité et qu'il change en montagne (v. 603-661). Il se rend ensuite en Éthiopie où il délivre Andromède, liée par ordre d'Ammon à un rocher, sous la garde d'un énorme dragon. Il l'épouse. Avant le festin, il dépose la tète de Méduse sur des feuilles qui, à ce contact, se solidifient et se changent en corail. Aussi l'interroge-t-on sur l'exploit qui l'a rendu maître de ce trophée; en l'expliquant, il dit pourquoi Minerve avait changé les cheveux de cette Gorgone en serpents, et comment, à l'heure même où il l'a tuée, son sang donna naissance à Pégase et à Chrysaor (v. 662-802).

LIVRE V. — A la fin du festin, paraît Phinée avec la troupe de ses guerriers. Il vient réclamer Andromède, qui lui était promise, et, malgré les objurgations des parents, dirige contre Persée un trait qui devient le signal d'une lutte meurtrière. Les combattants s'apostrophent, se blessent et succombent en grand nombre. Persée, dont la troupe est moins forte, finit par se trouver presque seul, entouré de deux cents ennemis auxquels il fait encore face. Réduit à cette extrémité, il leur oppose la tête de Méduse et les pétrifie[1] (v. 1-235). Il se rend ensuite avec Andromède dans son pays natal où il change également en pierre Prétus, qui s'est emparé d'Acrisium, et Polydecte, roi de Sériphos (v. 236-249). Pallas, qui, jusqu'ici, l'a accompagné, le quitte pour se rendre à l'Hélicon, séjour des Muses, et y voir la source que Pégase vient de faire jaillir de la terre. Une des Muses lui raconte alors comment Pyrénée, qui a voulu leur faire violence, s'est tué en se précipitant d'une tour à leur poursuite. Elle lui parle aussi de la provocation que les neuf filles de Piérus ont osé venir leur adresser. Minerve désire connaître le chant par lequel Calliope a triomphé des Piérides qui, de leur côté, avaient célébré, en rabaissant la gloire des dieux, la guerre des Géants contre le ciel. La Muse lui répète donc le chant de Calliope sur Cérès. « Vaincu, écrasé sous l'île

(1) Voir *Appendice* CCCXXVII et CCCXVIII.

de Trinacrie, le géant Typhée lançait des flammes par l'Etna. Pluton, qui sent la terre trembler et craint que, par une crevasse, le jour ne pénètre jusqu'aux ombres, sort de son ténébreux empire et se rassure. Mais Vénus l'aperçoit, et, jalouse d'étendre son pouvoir sur les enfers, incite Cupidon à le blesser d'une de ses flèches. Pluton aime aussitôt Proserpine et l'enlève. La nymphe Cyane, qui s'oppose vainement à son passage, de douleur se transforme en eau. Cependant Cérès s'inquiète et cherche sa fille par toute la terre. Au cours de ses pérégrinations, elle change en lézard un méchant enfant qui s'est moqué d'elle en la voyant se désaltérer avec avidité. Elle revient enfin vers la Sicile où Cyane, sans plus pouvoir parler, lui montre la ceinture perdue de sa fille. La croyant morte, elle est sur le point de condamner tout le pays à la stérilité, quand la nymphe Aréthuse qui, par des souterrains, pénètre jusque près du Styx, lui apprend la vérité. Elle va se plaindre à Jupiter; il la console, lui montre la puissance du gendre qu'elle aurait et lui dit d'ailleurs que, d'après l'ordre du destin, Proserpine peut encore lui être rendue, si elle n'a rien mangé dans les Enfers. Mais Proserpine a pris sept graines de grenade et Ascalaphe, qui l'a vue, la dénonce; Cérès le change en hibou, traitement aussi juste que celui des Sirènes, compagnes fidèles de Proserpine, qui avaient désiré des ailes pour la rechercher et qui, dans leur métamorphose ont obtenu le don de garder avec leur visage humain leur voix mélodieuse. Jupiter cependant sert d'arbitre entre Pluton et Cérès; il décide que Proserpine restera alternativement six mois sur terre et six mois aux Enfers. Cérès, dès lors, est satisfaite. Son premier soin est de revoir Aréthuse : la Naïade lui raconte l'ancienne passion d'Alphée pour elle, la cause qui fit d'elle une source sacrée. Puis la déesse se rend à Athènes où elle apprend à Triptolème l'art de l'agriculture qu'elle lui ordonne d'enseigner partout. Après avoir manqué d'être assassiné par le barbare Lyncus, roi de Scythie, qui voulait lui dérober son invention, mais que

Cérès change en lynx, Triptolème accomplit sa mission. » Le chant de Calliope ainsi répété, la muse dit à Minerve comment les Piérides, déclarées vaincues par le tribunal des Nymphes, osèrent recourir aux injures et en furent punies par leur métamorphose en pies (v. 250-678).

LIVRE VI. — Le châtiment des Piérides rappelle à Minerve qu'elle aussi est en butte aux provocations d'une mortelle, Arachné. Après l'avoir vainement avertie, elle accepte son défi. Chacune produit une œuvre de fin tissu : celle de Minerve représente le débat qui eut lieu entre Neptune et Pallas au sujet du nom de la ville de Cécrops et puis, aux quatre coins, des scènes d'orgueil puni : Hémus et Rhodope changés en montagnes, la mère des Pygmées en grue, Antigone en cigogne, Cinyre pleurant ses filles. Arachné reproduit les faiblesses des dieux ; son travail est si parfait, que, de dépit, Minerve la frappe de sa navette. Désespérée de cet affront, elle se pend. Toutefois la déesse, prise de pitié, la change en araignée travaillant constamment à sa toile (v. 1-145). La nouvelle de cet événement se répand au loin. Niobé, qui le connaît, ne craint pas cependant de montrer, dans l'orgueil de sa puissance, de sa richesse et des nombreux enfants qu'elle a d'Amphion, son mépris pour Latone, dont elle conseille aux Thébaines de remplacer le culte par le sien. Latone charge ses deux enfants, Apollon et Diane, de la venger, et, de leurs flèches, l'un tue les sept fils, l'autre les sept filles de l'infortunée qui, privée aussi de son mari, reste pétrifiée de douleur et est emportée sur le sommet d'une montagne de son pays sous forme de marbre (v. 146-312). Le peuple, à la vue d'une telle catastrophe, se remémore d'anciennes vengeances de Latone et de ses enfants ; par exemple, des paysans Lyciens changés par elle en grenouilles dans l'étang dont ils troublaient l'eau pour l'empêcher d'y boire (v. 313-381) [1] ; le satyre Marsyas transformé en rivière par Apollon pour avoir voulu lutter avec lui sur la flûte

(1) Voir *Appendice* CCCXXIX.

(v. 382-400). En même temps on plaint Amphion ; mais on s'indigne contre l'orgueil de Niobé. Pélops seul la pleure jusqu'à en déchirer ses vêtements au point de montrer l'épaule d'ivoire qu'il tient d'un bienfait de Jupiter (v. 401-411). Tous les princes accourent le consoler, sauf Pandion, roi d'Athènes, qu'une guerre retient et sur qui vont peser de grands malheurs. Car à Térée, roi de Thrace, qui lui porte secours et triomphe de ses ennemis, il donne en mariage sa fille Procné. Or, en Thrace, celle-ci, devenue mère d'Itys, désire revoir sa sœur Philomèle; Térée revient à Athènes pour supplier Pandion de la lui confier, et ses prières deviennent d'autant plus instantes qu'une passion violente s'est emparée de lui pour cette jeune princesse; il l'emmène, la cache et l'enferme dans une retraite où il lui coupe la langue pour arrêter ses plaintes et la souille de ses embrassements; il raconte d'autre part à Procné que sa sœur est morte. Cependant Philomèle arrive à retracer ses malheurs sur une toile qu'elle réussit à faire tenir secrètement à Procné. Celle-ci profite d'une fête de Bacchus pour la délivrer et se venge horriblement du coupable. Elle lui fait servir comme mets dans un festin son propre fils qu'elle vient de tuer et dont la tête aussitôt lui est présentée par Philomèle. Térée les poursuit l'une et l'autre l'épée à la main ; mais tous les trois sont changés en oiseaux, lui en huppe, Philomèle en rossignol, Procné en hirondelle. La douleur que ressent Pandion de cette catastrophe avance sa mort (v. 412-676). Son sceptre passe aux mains d'Erechthée qui donne une de ses quatre filles, Procris, à Céphale, fils d'Éole, mais qui, en souvenir de la cruauté de Térée, refuse Orithyie à Borée, vent de Thrace. Borée enlève celle qu'il aime et la transporte en Sithonie. Elle y donne le jour à deux fils, Calaïs et Zétès. Ils ne ressemblent à leur père que par les ailes qui leur pousseront en même temps que leur première barbe; ils prendront part à l'expédition des Argonautes (v. 677-721).

Livre VII.— Jason, à la tête des Argonautes, après s'être

arrêté en Thrace où les deux fils de Borée délivrent Phinée des Harpies, arrive en Colchide chez Æétès qui lui apprend au prix de quels travaux il doit conquérir la toison d'or. Médée, fille du roi, s'éprend pour lui d'un amour irrésistible; elle écoute les serments solennels qu'il lui fait et lui livre des herbes enchantées dont elle lui apprend la vertu. Grâce à ce secours, il soumet les taureaux au souffle enflammé, voit s'entretuer les guerriers nés des dents du dragon de Mars, endort le monstre gardien de la toison et emporte, avec cette riche conquête, celle à qui il la doit (v. 1-158). Tout le peuple fête son retour; mais comme Æson, son père, est trop vieux pour participer aux fêtes, il supplie Médée d'user de son art pour le rajeunir. Sur un char aérien, elle visite, durant neuf jours, les pays qui produisent les plantes nécessaires, puis, au milieu de pratiques magiques dont elle écarte tout témoin, elle rajeunit Æson de quarante ans (v. 159-293). Bacchus demande la même faveur pour ses nourrices (v. 294-296). Mais la magicienne tourne son art contre Pélias qui s'est emparé naguère du trône d'Iolcos au détriment d'Æson; elle fait croire à ses filles qu'elle leur est dévouée, et, lorsqu'elle a capté leur confiance en transformant devant elles un vieux bélier en agneau, elle leur fait égorger leur père qu'elles pensent rajeunir de la même manière (v. 297-349). Elle échappe par la fuite au châtiment, visite maints pays célèbres par des prodiges, puis, abandonnée par Jason, brûle sa nouvelle épouse, incendie son palais et, mère horrible, tue les enfants qu'elle a eus de lui (v. 350-397). Elle se rend à Athènes où elle épouse Égée; elle tente de lui faire empoisonner son fils Thésée à peine de retour et qu'il n'a pas encore reconnu, mais qu'il reconnait à temps pour détourner de sa bouche le breuvage d'aconit; elle se dérobe dans un nuage. On célèbre l'arrivée du héros en chantant ses exploits (v. 398-452). Toutefois le bonheur d'Égée est bientôt troublé. Il apprend que Minos, roi de Crète, pour venger le trépas de son fils Androgée, s'apprête à lui déclarer la guerre ainsi qu'aux Mégariens et

a même essayé de gagner à sa cause Éaque, roi d'Égine, lié aux Athéniens par un traité. Il envoie à Éaque une ambassade conduite par son fils Céphale. Elle est bien reçue, et Céphale, s'étonnant de ne plus revoir la plupart des anciens guerriers d'Égine, Éaque lui dit comment son île a été ravagée par une peste, dont il lui fait un épouvantable tableau, comment aussi Jupiter lui a rendu de nouveaux sujets en métamorphosant d'innombrables fourmis en hommes qui, de ce fait, ont pris le nom de Myrmidons (v. 453-660). Pendant que deux des fils d'Éaque enrôlent les guerriers, le troisième, Phocus, conduit les Athéniens devant le palais. Il remarque que Céphale porte un javelot d'une nature particulière et l'interroge à ce sujet. Céphale lui répond. « Il aimait profondément, dit-il, sa femme Procris ; aussi lorsque, dans une chasse, Aurore, amoureuse de lui, l'eut enlevé, refusa-t-il de demeurer avec elle ; il encourut ainsi sa colère, devint tout à coup jaloux, voulut, en dissimulant ses traits, éprouver la fidélité de Procris et fit si bien qu'elle alla cacher sa pudeur dans les bois pour y vivre en chasseresse ; mais, plus épris d'elle que jamais, il l'y chercha, obtint l'oubli du passé et, comme gage de pardon, le don de ce javelot et d'un chien venant de Diane. Le chien, dans une lutte contre un monstre, a été changé en statue de marbre. Quant au javelot, hélas ! un jour que sa chère Procris, jalouse de lui, l'épiait dans un bois, il crut, en entendant remuer des broussailles, à la présence d'une bête fauve, le lança et tua par une fatale erreur celle qu'il aimait. » La fin de ce récit douloureux est suivie de l'arrivée des deux frères de Phocus qui viennent d'accomplir l'enrôlement (v. 661-865).

Livre VIII. — Tandis que Céphale retourne à Athènes avec le contingent d'Égine, Minos assiège Mégare, dont le sort dépend d'un cheveu d'or qu'a sur le sommet de la tête Nisus, roi de cette ville. Scylla, fille du roi, s'éprend du héros, arrache le cheveu et le lui porte ; la ville, ainsi livrée, succombe ; mais Minos, après avoir imposé de justes conditions aux vaincus, repousse la criminelle qui, le

voyant partir sans elle, veut le suivre à la nage et s'attache à son vaisseau. Nisus, changé en aigle de mer, fond sur elle, quand elle-même lui échappe sous la forme d'un oiseau (v. 1-151). De retour en Crète, Minos, grâce à Dédale, cache dans le labyrinthe le Minotaure. Thésée triomphe de ce monstre, emmène Ariadne, qu'il abandonne et qui, consolée par Bacchus, a sa couronne placée parmi les astres (v. 152-182). Cependant Dédale, afin de fuir la Crète, invente des ailes pour lui et son fils Icare; mais celui-ci veut s'élever trop haut et tombe dans la mer qui portera son nom. Dédale lui rend les derniers devoirs, non sans être raillé par Perdix, ce neveu, inventeur de la scie, qu'il a jadis, par jalousie, précipité d'une tour et qui, changé en perdrix par Minerve, voltige maintenant à travers les herbes (v. 183-259). De son côté, Thésée célèbre à Athènes sa victoire sur le Minotaure, quand il est appelé au secours des Étoliens, dont la campagne est ravagée par un sanglier monstrueux, lancé contre eux par Latone qu'ils ont méprisée. Il se rend à Calydon ainsi que les plus valeureux des Grecs et la belle chasseresse Atalante. Le monstre se défend longtemps contre eux. Enfin Méléagre, fils du roi de Calydon, le tue et en offre la hure à Atalante dont la beauté a touché son cœur. Ses deux oncles, jaloux de lui, s'opposent à ce don, il les tue. Mais Althée, sa mère, s'indigne du crime qui la prive de ses deux frères; elle a conservé intact le tison auquel est attachée la vie de ce fils, elle le brûle, et, pour s'en punir, se plonge un fer dans le sein. Méléagre aussitôt périt consumé par un feu intérieur; son trépas est déploré par toute l'Étolie et surtout par ses sœurs, que Latone, enfin émue de tant de malheurs, métamorphose en poules (v. 260-545). Thésée, quittant l'Étolie, se dirige vers Érechtée. Arrêté par un débordement du fleuve Achéloüs, il reçoit de lui l'hospitalité ainsi que ses compagnons. Au milieu du festin, il l'interroge sur des îles qu'il voit au loin, les Échinades et l'île Périmèle; Achéloüs lui explique que ce sont d'anciennes Naïades et la fille d'Hippodamas que lui-même a aimée (v. 546-610). Pirithoüs se

moque de ces métamorphoses que des dieux, dit-il, ne sauraient accomplir. Mais Lélex confirme ce que dit Achéloüs de la puissance des immortels par l'histoire de Philémon et de Baucis, ces deux vieillards si tendres, si unis et qui, pour avoir offert, seuls de la contrée, l'hospitalité aux dieux déguisés en mortels, reçurent la récompense de leur bonté : tandis que toutes les autres cabanes s'effondraient dans les eaux, ils virent la leur se transformer en un temple magnifique, en restèrent les prêtres jusqu'à une extrême vieillesse et furent métamorphosés, au moment de leur mort simultanée, en deux arbres dont les feuilles s'unissent encore[1] (v. 611-724). Thésée, émerveillé de ce récit, se montre avide d'apprendre d'autres prodiges. Achéloüs, après avoir mentionné le pouvoir qu'a Protée de prendre toutes les formes possibles, raconte longuement comment Métra, la fille de l'impie Érysichthon, condamné par Cérès à toutes les horreurs de la faim[2], obtint de Neptune, qui l'avait aimée, la même faculté, afin de se soustraire à la domination de ceux auxquels son père la vendait pour satisfaire aux besoins de son insatiable appétit. « Moi-même, continue-t-il, je puis prendre diverses formes déterminées, celle d'un serpent, celle d'un taureau armé de cornes... », mais, à ce mot, il s'arrête en faisant remarquer qu'il n'en a plus qu'une, et il gémit.

LIVRE IX. — Interrogé sur la cause de ce gémissement, il raconte que jadis, prétendant comme Hercule à la main de Déjanire, il a dû lutter contre ce rival; vainement, après avoir pris la forme du serpent, recourut-il à celle du taureau, Hercule le renversa et lui brisa une de ses cornes, devenue maintenant entre les mains des Naïades la Corne d'Abondance. En effet, une Naïade s'avance avec cette corne et en répand sur la table les dons de Pomone. Après quoi, le festin fini, Thésée reprend son voyage (v. 1-100). Mais Nessus est bien plus malheureux qu'Achéloüs dans son

(1) Voir *Appendice* CCCXXX.
(2) *Appendice* CCCXXXI.

amour pour la même Déjanire. Quand ce centaure veut la ravir, il est tué par Hercule d'une des flèches trempées dans le sang de l'hydre de Lerne. Du moins ne meurt-il pas sans vengeance; car il laisse à Déjanire sa tunique, teinte de son sang empoisonné, comme un don propre à lui ramener son époux, s'il devenait infidèle (v. 101-133). Et plus tard, quand Déjanire se voit préférer Iole, elle envoie à l'infidèle, par les mains de Lichas, cette tunique conservée avec soin. Brûlé aussitôt par le poison secret, Hercule précipite dans l'Eubée Lichas, qui est changé en rocher, et élève sur le mont Œta son propre bûcher (v. 134-238). Il y meurt avec le calme que doit montrer le vengeur du monde; Jupiter, au risque de déplaire à Junon, recueille la partie impérissable que le héros tient de lui, et qu'il place au ciel parmi les astres (v. 239-272). C'est Hyllus, fils d'Hercule, qui, à sa place, épouse alors Iole, et c'est à Iole qu'Alcmène, la vieille mère du mort, confie ses chagrins et ses souvenirs. Elle lui raconte les longues douleurs de son enfantement, auquel s'opposait Lucine d'accord avec Junon, et la ruse qu'employa, pour déjouer leur mauvais vouloir, son esclave Galanthis, qui, s'étant moquée d'elles ensuite, fut métamorphosée en belette (v. 273-323). Iole lui fait à son tour l'histoire de sa sœur Dryope, changée naguère en arbre pour avoir cueilli des feuilles de lotos alors qu'elle ne savait pas que le lotos n'était autre que la nymphe Lotis échappée sous cette forme aux désirs de Priape (v. 324-393). Pendant leur entretien survient Iolas, neveu d'Hercule, que vient de rajeunir Hébé par un effet tout opposé à celui qui plus tard rendra hommes en un jour les jeunes enfants de la fille d'Achéloüs, quand celle-ci aura besoin d'un vengeur (v. 394-417). Tous les dieux réclament alors un rajeunissement semblable à celui d'Iolas pour leurs favoris; mais Jupiter leur dit que les destins s'y opposent et que, sans cela, lui-même rajeunirait Minos, qui, devant l'audace du jeune Milet, tremble pour son trône. Les dieux, sur cette parole, se calment. Minos, d'ailleurs, ne craint plus rien de Milet qui va fonder une

ville en Asie, où de Cyane, fille de Néandre, il a deux enfants Byblis et Caunus. Byblis, hélas! devient amoureuse de son frère, ose le lui déclarer et le harcèle tellement qu'il s'expatrie et va fonder une ville plus loin. Dans son fol égarement, elle suit ses traces et va tomber épuisée, tout en larmes, dans le réduit d'une vallée où les Naïades la métamorphosent en une fontaine intarissable (v. 418-665). Le bruit de ce prodige eût retenti dans toute la Crète si elle-même n'en avait vu un autre aussi merveilleux. Un pauvre homme du nom de Ligdus avait prescrit à sa femme, enceinte, de tuer l'enfant qui allait naître, si c'était une fille; mais, sur un avis donné en songe par Isis, la mère l'avait fait élever à la campagne, sous le nom d'Iphis, en la faisant passer pour un garçon; l'âge venu, Ligdus voulut marier ce prétendu garçon, et, qui pis est, Iphis se mit à aimer celle que son père lui destinait; elle-même était aimée; après maints délais, le jour du mariage était venu; la mère et la fille vont implorer Isis dans son temple; et Iphis sort homme du temple où elle est entrée vierge; ce changement de sexe permet à l'hymen de couronner sa flamme (v. 666-797).

Livre X. — De la Crète le dieu Hymen vole vers la Thrace où il procède à l'union d'Orphée avec Eurydice; mais son flambeau brille d'un éclat sinistre. Eurydice, à peine mariée, meurt de la blessure d'un serpent. Orphée ose descendre aux enfers pour la réclamer; il l'obtient à une condition que son impatience de la voir l'empêche d'observer jusqu'au bout, et il la perd de nouveau. Désespéré, il se retire sur le Rhodope et l'Hémus où il passe ses jours à la pleurer sans plus vouloir l'amour d'aucune femme (v. 1-86). Les sons de sa lyre attirent autour de lui tous les arbres, y compris celui qui représente Attis et aussi le cyprès en qui vit maintenant le jeune et beau chasseur Cyparisse ainsi changé, sur sa demande, par Apollon, pour pleurer à jamais le cerf apprivoisé qu'il a tué par erreur (v. 87-142). Au milieu de ces arbres il chante, un jour, les enfants qu'ont aimés les dieux. C'est Ganymède, petit-fils d'Ilus,

enlevé par Jupiter dont il devint l'échanson (143-161). C'est Hyacinthe, cher à Apollon, tué par lui dans un jeu de disque et transformé en une fleur qui porte les lettres A I, expression des regrets du dieu (v. 162-219). Orphée rappelle aussi la vengeance exercée par Vénus sur les Cérastes et les Propétides, changés les uns en taureaux, les autres en rochers (v. 220-242). Puis il dit l'aventure de Pygmalion qui, résolu de vivre seul, devint amoureux d'une statue d'ivoire, ouvrage de ses mains, que Vénus anima, à sa prière, et dont il eut Paphos qui donna son nom à l'île (v. 243-297). Il ajoute le récit du criminel amour de Myrrha pour Cyniras, cet autre fils de Pygmalion. Myrrha, ne pouvant résister à la passion qu'une Furie lui inspirait pour son père, allait se pendre, quand sa nourrice l'en empêcha, lui fournit le moyen de tromper Cinyras et d'accomplir l'inceste. Mais une fois reconnue, obligée de fuir la vengeance paternelle, elle se repentit et les dieux la changèrent, dans les plaines de Saba, en l'arbre qui pleure encore en distillant la myrrhe parfumée (v. 298-502). Cependant elle portait dans son sein un enfant qui n'en fut tiré qu'après sa métamorphose. Ce fut Adonis, joli déjà comme un amour étant enfant et qui acquit ensuite une telle beauté que Vénus l'aima. Craignant pour ses jours, elle cherchait mille moyens de lui enlever l'envie de chasser les animaux féroces. Elle lui racontait, par exemple, l'histoire d'Hippomène et d'Atalante, la ruse qu'elle avait inspirée à Hippomène pour vaincre à la course l'agile et fière jeune fille, l'ingratitude de cet amant victorieux, le sacrilège qu'elle leur avait fait alors commettre à tous les deux, pour attirer sur eux un châtiment terrible, et leur métamorphose par Cybèle en lions, animaux redoutables aux chasseurs ainsi que les sangliers. Mais, Adonis, indocile aux avis timides, les rejetait. Un sanglier le frappe d'un coup mortel. Vénus, en le pleurant, ne put que le transformer en fleur et établir des fêtes solennelles qui renouvellent chaque année l'image de son deuil (v. 503-739).

LIVRE XI. — Ainsi chantait Orphée. Les Ménades, furieuses de ses dédains, fondent sur lui et le mettent en pièces. Sa tête est portée par l'Hèbre à la mer et par les flots jusqu'à Lemnos où un serpent, qui veut le mordre, est changé en rocher par Apollon. Son ombre retrouve au séjour des morts celle d'Eurydice (v. 1-66). Les Ménades sont alors métamorphosées en chênes par Bacchus (v. 67-84), qui, dans sa colère, quitte la Thrace et se rend en Lydie. C'est là que Midas vient lui rendre Silène fait prisonnier par des pâtres Phrygiens; en récompense, Bacchus promet à Midas ce qu'il demandera ; mais l'imprudent demande que tout sous sa main devienne or, et, comme son souhait l'expose à mourir de faim et qu'il s'en repent, le dieu lui permet de s'en dégager en allant se baigner dans le Pactole, qui depuis roule des sables d'or (v. 85-145). Toutefois Midas n'en devient pas plus avisé. Un jour que Pan, fier de ses chalumeaux, ose défier Apollon et que le Tmolus, choisi pour arbitre, se prononce pour le dieu de la lyre, Midas blâme ce jugement ; Apollon l'en punit en lui donnant des oreilles d'âne ; en vain veut-il les cacher, son barbier confie ce secret à la terre dans un trou bien recouvert, mais sur lequel naissent des roseaux, qui, balancés par les vents, répètent sa honte (v. 146-193). Apollon, vengé, va de là bâtir avec Neptune pour Laomédon la ville de Troie ; comme celui-ci leur refuse la récompense promise, son pays est ravagé par la peste et l'inondation, sa fille Hésione est même exposée à un monstre marin ; Alcide la délivre ; mais, trompé aussi par Laomédon, il le tue. Il donne ensuite Hésione en mariage à son compagnon Télamon, frère de Pélée (v. 194-220). Pélée est ce prince qui, grâce aux conseils de Protée, a épousé Thétis et est devenu le père d'Achille (v. 221-265). Comme père et comme époux il est heureux ; mais, ayant tué par erreur son frère Phocus, il erre, exilé par son père. Il arrive avec de nombreux troupeaux chez Céyx, roi de Trachine, qui pleure en ce moment et sa nièce la belle Chioné, tuée par Diane pour avoir osé se comparer à elle, et son frère le valeureux Dédalion,

changé par Apollon en épervier lorsque, désespéré de la mort de Chioné, il s'est précipité du haut d'un rocher. A peine Céyx a-t-il eu le temps de raconter la cause de son deuil, on vient annoncer à Pélée que ses troupeaux sont la proie d'un énorme loup, monstre lancé par la Néréide Psamathe, mère de Phocus dont elle veut venger la mort. Thétis apaise la Nymphe et le loup est changé en marbre. Mais Pélée ne recevra qu'en Hémonie des mains d'Acaste les moyens d'expier le meurtre de son frère (v. 266-409). Cependant Céyx, troublé par ces prodiges, veut aller consulter le sort dans le temple de Claros. Malgré les prières de son épouse Alcyone, qu'il aime tendrement, il la quitte en lui promettant un prompt retour. Mais un naufrage engloutit son vaisseau. Junon charge Isis d'en avertir Alcyone en rêve ; la messagère se rend donc à la demeure du Sommeil qui détache vers Alcyone celui de ses songes qui dit la vérité, Morphée. A cet avis, Alcyone se réveille dans le désespoir, court vers la mer à l'endroit d'où est parti Céyx, aperçoit au loin son cadavre que ramènent les flots, et se transforme tout à coup en alcyon pour voler vers ce corps qui lui-même devient alcyon ; tous les deux, dans ce nouveau destin, continuent leur mutuel amour (v. 410-750). En les voyant, un vieillard raconte à un autre l'aventure d'Æsacus, fils de Priam et d'une nymphe de l'Ida ; amoureux d'Hespérie qu'il vit périr sous ses yeux, il fut métamorphosé par Téthys en l'oiseau nommé plongeon (v. 751-795).

Livre XII. — Priam pleure son fils Æsacus avec Hector et tous ses frères, sauf Pâris qui est allé en Grèce d'où il enlève l'épouse de Ménélas. Les chefs des Grecs se réunissent pour venger cet affront. A la vue d'un serpent qui dévore huit oiseaux avec leur mère et qui se change en pierre, Calchas prédit l'exacte durée et le succès de la guerre, et comme les vents sont contraires, il indique le moyen de calmer les dieux par le sacrifice d'Iphigénie à laquelle Diane substitue une biche (v. 1-38). Enfin les Grecs partent ; la Renommée, qui de son palais domine le monde, a répandu en

tout lieu le bruit de leur entreprise[1]; les Troyens sont prêts à les recevoir; un premier combat s'engage, dans lequel succombent maints guerriers; Cycnus, fils de Neptune et dont le corps est invulnérable, y tombe aussi, après une redoutable défense, renversé, étranglé par Achille; il est, comme jadis l'ami de Phaéton, métamorphosé en cygne (v. 39-145). Au milieu du festin qui célèbre son triomphe, Achille s'étonne de l'invulnérabilité dont jouissait Cycnus; le vieux Nestor raconte alors comment autrefois Cænée, belle nymphe de Thessalie, violentée par Neptune, obtint de lui, pour ne plus éprouver pareil outrage, d'être changée en homme et reçut en outre le don d'être invulnérable au fer. Nestor ajoute, comme preuve de l'exactitude du souvenir qu'il a gardé des faits de la même époque, le récit détaillé du terrible combat qui se livra entre les Lapithes et les Centaures lors de la célébration des noces de Pirithoüs et d'Hippodamie (v. 146-536). Toutefois il passe sous silence la part glorieuse prise par Hercule à ce combat; Tlépolème, fils du héros, lui en demande raison; Nestor lui rappelle qu'Hercule a ruiné Pylos, sa patrie, et tué ses onze frères, y compris même Périclymène qui, pouvant se métamorphoser comme il le voulait, s'était envolé sous la forme d'un aigle; son silence est une vengeance, la seule dont il usera jamais, puisqu'il est et veut rester l'ami de Tlépolème. Ainsi finit le festin (v. 537-579). Cependant Neptune ne saurait oublier la mort de son fils Cycnus. Apollon s'associe volontiers à son dessein de châtier Achille et dirige contre celui-ci un trait lancé par Pâris. Après cette mort du vainqueur d'Hector, Ulysse et Ajax se disputent ses armes; Agamemnon refuse de prononcer entre les deux rivaux et soumet leur débat à l'assemblée des chefs de la Grèce (v. 580-628).

LIVRE XIII. — Ajax et Ulysse, en deux discours, font valoir leurs droits; le conseil des chefs donne gain de cause au plus éloquent; Ajax, désespéré, se plonge son épée dans le

(1) Voir *Appendice* CCCXXXII.

corps, et son sang, qui baigne la terre, y fait éclore une fleur semblable à celle qui provint jadis du sang d'Hyacinthe (v. 1-398). Ulysse réussit ensuite à ramener parmi les Grecs Philoctète avec les flèches d'Hercule. Troie alors est prise, incendiée. Les Troyennes, Hécube comprise, sont emmenées captives. La flotte des Grecs, en retournant, s'arrête au pays des Thraces. Les Grecs y reçoivent de l'ombre d'Achille l'ordre d'immoler à ses mânes la fille de Priam, Polyxène, qui se soumet à la mort avec une admirable fermeté. Hécube se lamente[1]. Privée de cette fille, elle n'a plus, dit-elle, de tous ses enfants que le seul Polydore, commis naguère par Priam à l'amitié du roi de Thrace Polymnestor. Or, en ce moment même, elle découvre le cadavre de Polydore qu'a tué ce roi cupide. Elle dévore ses larmes pour se venger, demande au meurtrier un entretien, l'attire, sous prétexte de lui remettre un nouveau trésor pour le jeune prince, dans un lieu où, aidée de Troyennes, elle lui crève les yeux. Elle est aussitôt accablée de traits et de pierres, et, par une destinée trop cruelle, métamorphosée en chienne (v. 399-575). L'Aurore d'ailleurs ne s'en inquiète guère. Elle est tout entière à la douleur d'avoir perdu son fils Memnon tué par Achille. Jupiter, pour la consoler, fait naître du bûcher toute une race d'oiseaux destinée à consacrer la mémoire de ce fils, mais elle ne cesse de verser des larmes qui tombent en rosée sur toute la terre (v. 576-622). Cependant Troie ne sera pas anéantie comme ses remparts. Énée s'en va avec son père et ses dieux. Il arrive à Délos où il est reçu par Anius, ami d'Anchise. Anius leur apprend le sort de ses filles qui, ayant reçu le don de changer en blé, en vin et en olives tout ce qu'elles touchaient, furent réclamées par Atride pour nourrir l'armée des Grecs et n'échappèrent à cette servitude que changées en colombes. Il leur donne, à leur départ, un vase où l'on voit représenté, avec la ville aux sept portes, le noble dévouement des filles d'Orion (v. 623-704). Après

(1) Voir *Appendice* CCCXXXIII

de longues courses, les Troyens entrent dans le port de Zancle. Non loin se trouve la monstrueuse Scylla qui jadis fut une vierge. Elle avait pour compagne la néréïde Galatée qui avait brûlé d'amour pour Acis, mais que Polyphème avait poursuivie ; un jour, surprise avec Acis par le cyclope dédaigné, Galatée s'enfuit terrifiée au sein des eaux, et comme son amant, en fuyant derrière elle, venait d'être écrasé par un des rocs que lançait cet affreux rival, elle fit ce que le destin permettait, elle le changea en fleuve. Scylla ne fut pas plus heureuse. Aimée par de nombreux prétendants, elle n'en accueillait aucun. En revenant de visiter Galatée, elle rencontre Glaucus, ancien pêcheur, qui, après avoir mangé d'une herbe merveilleuse, venait d'être changé en dieu marin ; Glaucus lui explique sa métamorphose et lui déclare son amour ; elle le fuit, et lui, dont ce refus irrite la passion, se dirige vers le palais de Circé pour y demander un secours (v. 705-968).

Livre XIV. — Circé, loin de l'aider, ne cherche qu'à s'attacher son amour ; il résiste, et comme elle ne peut exercer sa vengeance sur lui qui est dieu, elle la tourne contre Scylla aux flancs de qui elle attache des chiens constamment furieux. Scylla, à son tour, veut la punir en s'efforçant de faire périr Ulysse (v. 1-74). Énée l'évite heureusement ; mais une tempête le pousse vers la Lybie pour le malheur de la reine Didon. Il revient ensuite en Sicile qu'il quitte de nouveau, passe auprès de l'île Pithécuse, habitée autrefois par les Cercopes que Jupiter, à cause de leur perfidie, métamorphosa en singes, et arrive à Cumes où la Sibylle, après lui avoir fait visiter les enfers, lui dit comment, aimée par Apollon, elle demanda de vivre une série de siècles, mais oublia de demander en même temps la continuation de sa jeunesse (v. 75-153). Lorsque sa flotte s'arrête ensuite à Caïète, Macarée, ancien compagnon d'Ulysse qui s'y est établi, reconnaît parmi les Troyens le grec Achéménide, il s'en étonne et celui-ci lui raconte qu'il a été sauvé par Énée de la fureur du Cyclope ; Macarée à son tour dit l'arrivée des compagnons

d'Ulysse au séjour de Circé, leur transformation en animaux immondes, leur délivrance par le héros, les prodiges opérés par la magicienne. Il répète entre autres celui qu'il tient d'une des suivantes de Circé : Picus, fils de Saturne, s'était uni à une fille de Janus à qui son talent pour le chant avait valu le nom de Canens; Circé le vit à la chasse, s'éprit d'amour pour lui ; mais il la dédaigna ; dans sa colère, elle le changea en pivert, métamorphosa en animaux divers ceux qui le réclamaient, et Canens, après une maladie de langueur, s'étant évanouie dans les airs, le pays, en souvenir d'elle et de ses tristes chants, garda son nom (v. 154-440). Énée aborde enfin à l'embouchure du Tibre et obtient de Latinus la promesse de la main de Lavinie. Turnus la lui dispute. Une guerre affreuse s'en suit. Tandis qu'il obtient le secours d'Évandre, Vénulus, envoyé par Turnus, se voit refuser celui de Diomède qui n'a plus que peu de ses anciens compagnons, la plupart ayant été changés par la colère de Vénus en oiseaux de mer (v. 441-511). Vénulus, en revenant de cette ambassade, traverse le pays de Messape où un pâtre grossier, qui y a insulté les nymphes, a été changé en olivier sauvage (v. 512-526). Turnus, que n'arrête pas le refus de Diomède, incendie les vaisseaux d'Énée. Cybèle les transforme en nymphes (v. 527-565). Malgré ce prodige, il persiste ; mais il succombe et avec lui tombe la toute-puissante Ardée dont les ruines donnent naissance à un oiseau triste et maigre, emblème d'une ville détruite (v. 566-580). Vainqueur, Énée meurt bientôt dans le Numicius ; sur la prière de Vénus, Jupiter le change en un dieu qui sera honoré sous le nom d'Indigète (v. 581-608). Après lui viennent Ascagne et tous les rois d'Albe jusqu'à Procas, sous le règne de qui vit, parmi les Hamadryades du Latium, Pomone, habile en l'art de cultiver les jardins et les vergers. Elle était indifférente à tous ses prétendants ; mais Vertumnus, qui savait prendre toutes les formes, s'introduit auprès d'elle sous l'aspect d'une vieille femme pour lui conseiller l'amour; il lui conte l'histoire d'Axanarète changée en statue de marbre pour

avoir causé, par ses mépris, la mort d'Iphis, puis il se montre à elle dans toute sa beauté et la charme (v. 609-771). A Procas succèdent Amulius et Numitor. Alors a lieu la fondation de Rome, suivie de près de la guerre des Sabins, où la trahison de Tarpéia est en partie conjurée par les Naïades d'Ausonie qui, sur le conseil de Vénus, entourent de vapeurs d'eau toutes les voies menant au temple de Janus. Tatius et Romulus règnent ensemble. Tatius meurt, et Romulus, après être resté seul maître du royaume, est enlevé au ciel semblable au dieu sabin Quirinus, revêtu de la trabée. Hersilie, son épouse, est jugée digne de lui rester unie ; elle devint la déesse Hora (v. 772-851).

LIVRE XV. — Numa, qui règne après Romulus, était allé, pour s'instruire, visiter Crotone, colonie grecque fondée par Myscèle sur un ordre d'Hercule ; Myscèle ne craignit pas pour cela d'encourir le jugement du peuple d'Argos et le dieu changea les boules noires qui le condamnaient en boules blanches (v. 1-59). A Crotone, Numa avait entendu Pythagore discuter sur l'abstinence des viandes, sur l'erreur commise par les hommes de sacrifier aux dieux des êtres animés, sur la transmission de la vie et la métempsycose, sur les perpétuelles transformations de toutes choses, causes d'une grande quantité de prodiges, causes aussi de la ruine de glorieux empires et de la grandeur que des prédictions certaines annonçaient désormais à Rome naissante (v. 60-478). L'esprit rempli des préceptes de la sagesse, Numa, heureux époux de la nymphe Égérie et guidé par les Muses, gouverne en roi pacifique et religieux. A sa mort, Égérie se montre inconsolable ; en vain Virbius, qui n'est autre qu'Hippolyte, fils de Thésée, transformé par Diane en dieu du Latium, lui représente que bien d'autres ont subi comme elle de grands malheurs, elle persiste si bien à fondre en larmes que Diane, émue de sa douleur, la change en source d'une éternelle fraîcheur (v. 479-551). Cette métamorphose produit à Virbius la même impression qu'au laboureur tyrrhénien l'apparition de Tagès sorti d'une motte de terre (v. 552-581) ou à

Romulus la transformation de sa pique en arbre paré de feuillages (560-564) ou, plus tard, à Cippus la naissance de cornes sur son noble front. Cippus est ce général romain qui revenait à Rome vainqueur de ses ennemis lorsque, apprenant d'un aruspice étrusque que le signe glorieux de son front indiquait qu'il devait y être roi, se dénonça lui-même au peuple et s'interdit ainsi le séjour de Rome. La république l'honore et son image reste gravée sur des portes d'airain (v. 565-625). Quel prodige aussi que celui de la venue d'Esculape à Rome dans l'île du Tibre ! Le Latium était désolé par une peste. Apollon, consulté, répond que son fils y mettra fin ; les Romains s'adressent alors aux habitants d'Épidaure ; mais ceux-ci hésitent à livrer leur dieu, et c'est Esculape lui-même qui, prenant la forme d'un serpent, abandonne son peuple, suivi d'un nombreux cortège, gagne le vaisseau romain, y monte, et, arrivé dans Rome, se rend à l'île où il reprend ses traits célestes et fait cesser le deuil de la nation (v. 626-744). Mais Esculape n'est qu'un dieu étranger, César est un dieu national. De tous ses titres de gloire, nombreux et brillants, le plus beau est celui de père d'Auguste ; Auguste ne pouvait avoir pour père un mortel, et c'est Vénus, la mère d'Énée, qui, lorsqu'elle vit se préparer la mort de César, au moment de tous les prodiges précurseurs de ce forfait, reçut de Jupiter, avec la prédiction de la merveilleuse élévation du fils, le droit de porter l'âme du père parmi les astres. C'est de là maintenant que le dieu Jules veille sur le Capitole ; c'est de là qu'il voit la gloire de son fils, qui l'emporte sur la sienne comme celle de Jupiter l'emporta sur celle de Saturne. Ah ! puissent tous les dieux qui protègent Rome faire qu'Auguste ne quitte, pour aller habiter au milieu d'eux, que dans l'âge le plus avancé la terre, tout entière soumise à ses lois ! Tel est le vœu du poète qui, arrivé au terme de son ouvrage, s'en promet une gloire qui traversera tous les siècles (v. 745-879).

III

Vous avez dû remarquer par cet exposé la variété des moyens employés pour relier les récits entre eux. Tantôt la ressemblance de la leçon qui se dégage de certains sujets entraine leur juxtaposition qui les corrobore l'un par l'autre : ainsi, après les Piérides changées en pies pour avoir osé défier les Muses, nous voyons immédiatement Arachné provoquer Minerve, Niobé réclamer pour elle le culte dû à Latone, des Lyciens disputer à cette même Latone la jouissance des eaux d'un étang, Marsyas engager une lutte musicale contre Apollon, et tous sont punis de leur impiété. Tantôt il se forme un groupement des légendes qui ont rapport à une même famille ou à un même personnage : le livre III, par exemple, et la première partie du livre IV exposent la continuité des malheurs de Cadmus et des siens. Quelquefois une métamorphose sert d'épisode à une autre et les histoires s'entrelacent comme les récits merveilleux des *Mille et une Nuits*; ici, c'est Orphée qui, après avoir perdu son Eurydice, fait entendre des chants plaintifs dont l'ensemble remplit, avec son aventure aux Enfers, le livre X tout entier; là (Liv. XII), c'est le vieux Nestor qui, à propos de la métamorphose de Cycnus, rappelle celle de Cænée et dit le combat des Lapithes et des Centaures; ailleurs (Liv. III), avant que Penthée soit châtié par Bacchus, le compagnon du dieu Acœtès avertit l'audacieux du danger qu'il court par le souvenir de ses anciens matelots changés en dauphins; une des Muses, en racontant à Minerve la punition des Piérides (Liv. V), lui répète et les chants de celles-ci et le chant de Calliope sur Cérès et Proserpine ; dans l'histoire d'Io (Liv. I), Mercure, chargé par Jupiter de la délivrer d'Argus, endort le vigilant gardien par le récit de la transformation de la nymphe Syrinx en flûte, etc. Il y a même,

parmi ces sortes d'enchevêtrements, des métamorphoses rapportées, non pas comme le sujet de narrations, mais comme celui de tableaux tracés par des mains industrieuses : Arachné et Minerve, dans leur lutte artistique (liv. VI), trament des tissus sur lesquels l'une et l'autre dépeignent, avec des légendes primitives, des transformations de dieux et de mortels. Dans certains cas, à la vérité, on ne peut s'empêcher de sourire de la ténuité du fil qui sert à rattacher une fable à la précédente : lorsque le poète, désirant (Liv. X) passer d'un prodige opéré en Crète sur un jeune époux à l'aventure d'Orphée, se contente de dire que l'Hymen vole de Crète en Thrace afin de présider à un autre mariage; lorsque (Liv. I), cherchant une transition entre les métamorphoses de Daphné et d'Io, il la trouve dans ce fait que, parmi les fleuves accourus auprès de Pénée, pour le consoler de la perte de Daphné, ne pouvait se trouver Inachus, désolé lui-même de la perte d'Io; lorsque, de même (Liv. VI), pour unir la légende de Niobé à celle de Procris et de Philomèle, filles de Pandion, il montre Pélops, frère de Niobé, entouré d'une foule de rois au milieu desquels se fait remarquer l'absence de Pandion; les moyens sont d'un artifice trop sensible[1]. Mais, presque toujours, comme l'a remarqué Schœll, « les transitions sont si naturelles que la fable parait s'être présentée elle-même sans que le poète l'eût cherchée. La forme dramatique que l'ouvrage a prise de cette manière lui donne de la vie et de la variété. » Assurément, il eût mieux valu que l'animation du poème lui vînt, comme dans l'Énéide, d'une pensée directrice qui, en même temps, l'eût bien unifiée; le mérite d'Ovide n'en est pas moins appréciable d'avoir su, sans

(1) Il est curieux de voir comment Quintilien excuse chez Ovide un moyen qu'il condamne absolument chez les autres : « Rien n'est plus froid, plus puéril que cette affectation propre aux écoles de chercher sa transition dans quelque subtilité pour s'en faire applaudir comme d'un tour d'adresse ; ainsi Ovide aime à se jouer dans ses *Métamorphoses*, mais il a son excuse dans la nécessité où il est de former un seul tout de parties on ne peut plus diverses. » *Inst. Orat.*, IV, 1, 77.

cette grande idée, y produire, sinon une unité parfaite, l'agréable apparence d'une étonnante cohésion. « Quel art prodigieux dans cette texture ! s'écrie La Harpe, qui voit dans les *Métamorphoses* un des plus beaux présents que nous ait faits l'antiquité. Comment Ovide a-t-il pu de tant d'histoires différentes, le plus souvent étrangères les unes aux autres, former un tout si bien suivi, si bien lié ? Tenir toujours dans sa main le fil imperceptible qui, sans se rompre jamais, vous guide dans ce dédale d'aventures merveilleuses ? Arranger si bien cette foule d'événements, qu'ils naissent tous les uns des autres ? Introduire tant de personnages, les uns pour agir, les autres pour raconter, de manière que tout marche et se développe sans interruption, sans embarras, sans désordre, depuis la séparation des éléments, qui remplace le chaos, jusqu'à l'apothéose d'Auguste ? [1] »

Remarquez d'ailleurs que le système de transitions adopté par lui ne l'empêche pas de suivre, en général, l'ordre chronologique des faits et lui permet en même temps d'éviter les incohérences qu'amènerait une observation trop rigoureuse de ce genre de classement des récits. Une narration mise dans la bouche d'un personnage devient souvent un excellent moyen de rappeler fort à propos un événement antérieur à celui qui s'accomplit présentement. Au surplus, l'ordre chronologique n'eût créé qu'une unité factice, et puis peut-on dire qu'il eût été possible d'en user d'une manière absolue lorsque, par leur caractère fictif, bien des légendes se trouvent placées en dehors du domaine de la science des dates ? Je sais bien qu'on ne saurait voir dans la nature nuageuse de ces fables une excuse complète des contradictions que nous rencontrons parfois entre deux passages différents de l'ouvrage ; les critiques s'étonnent, par exemple, que, dans l'embrasement du monde par la course désordonnée de Phaéton, racontée au commencement du livre II, le mont Atlas, les sept Trions étoiles de

(1) *Cours de Litt.*, 1re part., L. I, ch. IV, sect. 3.

la Grande-Ourse, et la constellation du Bouvier soient déjà mentionnés ainsi que Proserpine épouse de Pluton, quand la nymphe Callisto et son fils Arcas ne deviennent la Grande-Ourse et le Bouvier que dans la seconde partie du même livre, quand Atlas, roi de Mauritanie, n'est changé en montagne qu'au livre IV, et que Proserpine n'est enlevée aux Enfers par Pluton qu'au livre V. La contradiction est évidente. Mais il faut, avouez-le, l'attention et la sévérité minutieuse d'un érudit pour la relever. Ovide l'eût très aisément corrigée, s'il l'eût voulu ; il pensa vraisemblablement, lorsqu'il lui arriva de traiter des légendes particulières à la création mythologique de certaines parties déterminées du monde, n'avoir pas à revenir sur une description dans laquelle il avait englobé le monde entier tel qu'on l'envisageait d'ordinaire dans sa totalité réelle ; et il est de fait que l'esprit du lecteur ne s'arrête guère à cette légère irrégularité.

Un anachronisme, beaucoup plus grave que les contradictions de ce genre, d'ailleurs en très petit nombre, est celui qui porte sur le caractère même des personnages et sur leurs mœurs. Les dieux et les héros des *Métamorphoses*, sans manquer de vérité historique autant que ceux des *Héroïdes*, montrent encore beaucoup trop de tendance à penser et à parler comme les contemporains d'Auguste. La demeure du maître du tonnerre devient le Palatin du ciel,

Haud timeam magni dixisse Palatia cæli;
I, 176.

et la société des Immortels n'est pas autrement constituée que Rome elle-même. Au-dessous de Jupiter est placée l'aristocratie des grandes divinités « *Deorum nobilium* », qui ont leurs palais « *atria* » à droite et à gauche de la voie Lactée conduisant à la résidence du chef suprême, et ces palais sont fréquentés « *celebrantur* » par les dieux inférieurs qui, formant la plèbe céleste, habitent les quartiers reculés,

tandis que les puissants et les praticiens « *potentes clarique* » ont leurs demeures bien en vue :

. . . . dextra lævaque deorum
Atria nobilium valvis celebrantur apertis.
Plebs habitat diversa locis : a fronte potentes
Cælicolæ, clarique suos posuere penates.
I, 171-174.

Parmi tous ces dieux nous retrouvons les habitudes de politesse, d'élégance, de galanterie et de sensualité chères au monde que fréquentait le poète. Une Muse qui a déjà parlé quelque temps à Minerve a-t-elle à lui faire encore un long récit, elle exprime la crainte d'abuser de ses instants et ne continue qu'après y avoir été invitée de la manière la plus aimable :

« . . . . . Sed forsitan otia non sunt,
Nec nostris præbere vacat tibi cantibus aurem. »
— « Ne dubita, vestrumque mihi refer ordine carmen,
Pallas ait, ... »
V, 333-336.

Neptune se laisse-t-il aller à une très vive colère contre Achille, il encourt aussitôt le reproche de s'emporter « plus qu'il ne convient à une personne bien élevée » :

. . . . sævumque perosus Achillem
Exercet memores, plus quam civiliter, iras.
XII, 582-583.

Vénus « s'occupe sans cesse à augmenter ses charmes par un peu d'artifice, *adsuetaque semper... formam augere colendo* » ;[1] Sylvain tient « à être toujours plus jeune que son âge » ;

Silvanusque suis semper juvenilior annis ;
XIV, 639.

(1) X, 533.

Mercure, amoureux d'Hersé, prend de sa toilette le soin qu'y apporterait un petit-maître, arrange ses cheveux, donne à ses vêtements la tournure la plus propre à les faire valoir :

> Permulcetque comas, chlamydemque, ut pendeat apte,
> Collocat;
>
> II, 733-734.

Jupiter, s'apprêtant à commettre un larcin d'amour, se dit gaillardement « que sa femme ne le saura pas, ou que, si elle le sait, peu importent quelques querelles de plus ou de moins. »

> Hoc certe conjux furtum mea nesciet, inquit,
> Aut si rescierit, sunt, o sunt jurgia tanti !
>
> II, 423-424.

Il y a dans tout cela force détails qui font disparate, sortent du ton voulu et vont en quelque sorte jusqu'à fausser le sens véritable des vieilles légendes[1]. Nous pourrions même relever trois ou quatre passages où les dieux et personnages légendaires paraissent si embarrassés ou si peu soucieux des attributs et des figures symboliques qui leur sont attachés, que la familiarité de leur langage et de leur maintien produit un effet comique, presque grotesque, qui ressemble à de la parodie. Voyez, lors de la descente d'Orphée dans l'infernal séjour, Sisyphe qui, pour mieux écouter la mélodie des prières adressées à Pluton et à Proserpine, cesse de rouler son rocher et s'assied dessus;

> . . . . inque tuo sedisti, Sisyphe, saxo ;
>
> X, 44

voyez la rencontre de Phaéton et du Soleil, son père, lorsque celui-ci, avant de l'embrasser et de peur de le brûler, retire de son front et dépose ses rayons étincelants;

(1) Cf. G. Boissier, *La religion romaine*, liv. I, ch. III, fin du § 1.

. . . . . At genitor circum caput omne micantes
Deposuit radios, propiusque accedere jussit.
II, 40-41.

Ne croyez-vous pas assister à quelque scène burlesque d'un de nos opéras-bouffes comme celle où, dans *Orphée aux Enfers*, Jupiter, avant de recevoir la visite qui lui est annoncée, veut avoir en main et réclame ses foudres qui ont été remisées dans un placard? Heureusement un manque si absolu de goût et de tact ne se reproduit pas au point de défigurer complètement un ouvrage dont les brillantes et nombreuses qualités, en définitive, doivent faire pardonner bien des défauts.

On lui a reproché de n'avoir rien inventé comme s'il n'avait fait que répéter ce que d'autres avaient dit avant lui; et sans doute, à première vue, on pourrait le supposer, puisque, l'ouvrage devant exposer toutes les légendes relatives à des métamorphoses, il semble bien qu'il devenait impossible d'y faire une large part à l'invention. Après examen, on voit cependant que la contribution personnelle de l'auteur n'y manque pas et que son originalité s'y témoigne autrement que par un classement de matériaux. D'abord, il s'y trouve des fables qui lui appartiennent en propre et qui n'avaient été traitées encore par aucun poète grec ou latin. Celle de Pyrame et Thisbé (Liv. IV), que Shakespeare a introduite dans le *Songe d'une nuit d'été*, que Théophile de Viau a portée non sans succès sur la scène française et qu'ont traitée ensuite avec leur esprit ordinaire La Fontaine et Voltaire, n'avait encore, si je ne me trompe, paru nulle part. Il en est de même (Liv. VIII) de l'histoire de Philémon et Baucis; car l'Hécalé de Callimaque, bien que vieille, pauvre et hospitalière, ne peut guère être considérée, quoi qu'en dise Ruhneken[1], comme un modèle d'après lequel auraient été dépeints les

(1) *Ad Callim. fragm.*, 580. Voir aussi Plaehn, *De Nicandro aliisque poetis græcis ab Ovidio in Metamorphosibus conscribendis adhibitis* (H. S., 1882), 21.

deux tendres vieillards[1]. La vengeance de Junon sur les compagnes d'Ino (Liv. IV), transformées les unes en oiseaux et les autres en rochers, était également inédite.

D'autres morceaux prouvent aussi un travail original opéré d'après une ou plusieurs données qui ne sont suivies qu'avec la plus grande liberté. Ainsi Nicandre racontait comment les dieux poursuivis par le géant Typhée avaient pris en fuyant toutes sortes de formes d'animaux; mais, dans son récit, Jupiter et Minerve ne recouraient pas à ce moyen honteux de se dérober; dans Ovide, au contraire, (Liv. V) comme la narration est mise dans la bouche des Piérides qui, rivales des Muses, ont l'intention expresse d'abaisser les Immortels, le maître des dieux et la grande divinité protectrice des Muses partagent la honte commune; de plus, chez Nicandre, Vulcain se transformait en génisse et Mars en poisson, Ovide transporte ces deux transformations sur Junon et Vénus à qui elles conviennent mieux.

Au livre II, l'histoire tragique de Phaéton est une combinaison de données différentes [2]. Le modèle principal, que nous ne connaissons pas, mais dont nous donne une idée l'imitation qu'en a faite Nonnos, poète d'une grande érudition mythologique, né à Panopolis en Égypte au V[e] siècle après J.-C., plaçait le palais du Soleil dans la mer, représentait Phaéton désireux de monter sur le char paternel rien que par ambition juvénile, obtenant cette autorisation non pas seulement pour un jour, mais pour une année entière, et, après maintes recommandations, une fois les rênes en main, oublieux de toute modération, pressant les coursiers avec frénésie. Ovide a tiré profit de tout le passage qui avait rapport aux recommandations, mais il n'attribue pas l'emportement des chevaux à l'abus que

(1) Mais c'est de l'Hécalé qu'a été tiré le récit du livre II, concernant le corbeau et la corneille. Cf. *Berliner philologische Wochenschrift*, 1893, 940.

(2) Cf. J. Höpken, *die Fahrt des Phaeton*. Progr. Emden, 1899, 29 p.

Phaéton aurait fait de son fouet, il nous le montre, au contraire (v. 195-599.), effrayé à la vue du scorpion et, par suite de ce saisissement, laissant flotter les rênes au point que l'attelage, qui ne se sent plus le frein ordinaire, se livre à une course folle. Il met en outre le palais de Phœbus aux portes de l'Orient sur le haut d'une montagne, parle du mariage de Clymène avec Mérops, motive la requête de Phaéton par les doutes qui lui ont été inspirés sur son origine et explique l'autorisation du Soleil par un serment prononcé avant de connaître le vœu de son fils. Ces dernières données lui étaient fournies par une des tragédies d'Euripide que nous n'avons plus, il les a mêlées très habilement aux autres, y a joint comme épilogue la métamorphose de Cycnus qu'avait racontée, au milieu de beaucoup d'autres récits légendaires, Phanoclès, un des fondateurs de l'élégie Alexandrine [1], et a fait du tout un ensemble harmonieux, une des narrations les mieux réussies du poème.

Dans le livre III, l'histoire non moins dramatique de Penthée présente une combinaison du même genre. L'arrivée de Bacchus, l'empressement de la foule à courir vers lui, l'incrédulité et la colère de Penthée, tout le commencement, en un mot, répond aux données de la tragédie d'Euripide intitulée *les Bacchantes*; mais Ovide met dans la bouche d'Acœtès, sous forme d'avertissement à Penthée, tout un récit, la métamorphose des matelots Tyrrhéniens en dauphins, qui ne figure pas chez le tragique grec ; puis c'est tout autrement que dans Euripide et d'après une poésie de genre épique, cataloguée d'ordinaire assez arbitrairement au nombre des idylles de Théocrite [2], qu'il décrit la fin du contempteur du dieu, et il prend la précaution d'enlever à la scène de ce petit poème ce qu'elle a de plus horrible en faisant porter à Penthée les coups mortels,

(1) Cf. Couat, *Poésie alexandrine*, p. 99 ; MM. Croiset, *Hist. de la Litt. gr.*, t. V, p. 165.
(2) Id. XXVI, *Les Bacchantes*.

non par sa mère Agavé, mais par ses tantes Ino et Autonoé [1].

Il est donc bien rare que, dans les imitations même les plus accentuées, il n'innove point par quelque côté. La liberté dont il use est telle que, jusque pour celles des fables qu'il lui arrive de répéter après les avoir dites déjà dans un ouvrage antérieur, il ne se croit nullement obligé de ne rien modifier aux faits ou aux sentiments qu'énonçait sa première version [2]. Le récit de la mort de Procris nous en est un exemple. Vous vous souvenez du charmant épisode de la fin de l'*Art d'aimer*; là, Procris, jalouse de Céphale, se cache dans un fourré pour surprendre sa trahison, mais elle le voit seul, elle l'entend parler à Aura malgré cette solitude et, comprenant aussitôt l'erreur qu'a produite ce nom à double entente, elle sort joyeuse de sa cachette pour se précipiter dans les bras de celui qu'elle soupçonnait à tort; elle y tombe blessée à mort par le trait que Céphale a cru lancer contre une bête fauve, mais contente du moins de mourir sans rivale. Ici (Liv. VIII), Procris, que son inquiétude fait remuer dans le fourré, attire ainsi sur elle le coup mortel; son erreur n'a pas cessé et elle meurt en suppliant Céphale de ne jamais faire partager à Aura leur couche nuptiale.

Mais c'est surtout dans les descriptions des transformations fabuleuses que s'exerce son invention poétique. Il fallait un esprit prompt comme le sien à saisir et à créer les analogies pour donner tant de variété aux dénoûments identiques d'un si grand nombre de récits. Une vive imagination et une connaissance exacte des choses de la nature se complètent l'une par l'autre dans la peinture détaillée de toutes ces métamorphoses. Pensez donc que d'un bout à l'autre du poème il s'agit sans cesse d'êtres

(1) Cf. Knaack, *Analecta Alexandr.-Rom.*, 56; P. Lejay, *Op. cit.*, p. 28-29.

(2) Cf. W. Krassowsky, *Ovid. quomodo in isdem fabulis enarrandis a se ipso discrepuerit*, Diss. gr. in-8°, Königsberg, 1897, 38 p.

humains changés en quadrupèdes, en oiseaux, en reptiles, en végétaux, en fleuves ou en pierres et qu'il arrive à ce résultat merveilleux de décrire, avec une aisance parfaite et sans fatigue aucune, de manières toujours différentes plusieurs centaines de phénomènes toujours les mêmes. Pensez que ces phénomènes sont invraisemblables, absurdes, hors nature, et qu'il parvient à leur donner un caractère de vraisemblance et de vérité par l'habileté qu'il apporte à ménager les transitions, à arrêter d'abord notre esprit sur des analogies partielles dont aucune ne nous choque et qui, grâce à la précision des détails, nous conduisent insensiblement à la métamorphose générale comme à une conclusion naturelle. Veut-il, par exemple, nous montrer le changement des Cercopes, habitants des îles Pithécuses, en singes, il commence par nous apprendre que c'est en punition de leur mauvaise foi et de leur perfide malice qu'ils sont condamnés par le père des dieux à prendre le corps de l'animal difforme qui diffère tant de l'homme tout en lui ressemblant; nous voyons alors leurs membres se contracter, leurs narines s'aplatir loin du front, des rides de vieille femme sillonner leur face, un poil fauve recouvrir tout leur corps; et il termine en nous disant que, privés désormais de cette parole dont ils ont fait un instrument de mensonge, ils n'ont plus pour exprimer leurs plaintes qu'un cri rauque et strident. La peinture physique et morale est complète.

Quippe Deum genitor fraudem et perjuria quondam
Cercopum exosus, gentisque admissa dolosæ,
In deforme viros animal mutavit, ut idem
Dissimiles homini possent similesque videri;
Membraque contraxit, naresque a fronte remissas
Contudit, et rugis peraravit anilibus ora;
Totaque velatos flaventi corpora villo
Misit in has sedes; nec non prius abstulit usum
Verborum, et natæ dira in perjuria linguæ;
Posse queri tantum rauco stridore reliquit.

XIV, v. 91-100.

Expose-t-il le châtiment infligé aux paysans lyciens qui insultent Latone, « vivez, s'écrie la déesse, vivez à jamais dans cet étang ! » Soudain ces hommes grossiers s'y jettent avec joie, plongent, reviennent sur le bord, sautent de nouveau, et, jusque sous l'eau, tentent encore de se livrer à l'outrage; tous les mouvements qu'ils font ressemblent à ceux de l'homme non moins qu'à ceux de l'animal dont ils vont prendre la forme; puis le vers qui marque la continuation de leurs efforts pour poursuivre l'insulte donne à l'oreille la sensation d'un coassement; nous comprenons que leur voix devienne rauque, que leur gorge s'enfle et se dilate, que leur bouche s'ouvre en un large rictus pour vomir leurs injures; et ces changements en amènent progressivement d'autres sur les diverses parties et sur la couleur du corps, de sorte qu'à la fin, lorsque le dernier mot nous donne le nom de l'animal, toutes les phases de la métamorphose ont été si logiquement décrites que nous n'en éprouvons aucune surprise.[1]

Comme dans le règne animal, il découvre dans celui des végétaux un grand nombre d'analogies qui lui permettent la même aisance et la même grâce pour la peinture des transformations du corps humain. Lorsque Myrrha, se repentant de l'inceste qu'elle a commis, obtient des dieux une forme humaine qui la dérobe aux regards des Ombres comme à ceux des vivants, elle est changée en arbre. « Elle parle encore et déjà la terre recouvre ses pieds ; les ongles se divisent, il en sort des racines tortueuses, ferme appui du tronc qui s'allonge ; les os deviennent bois et la moelle continue d'y circuler ; le sang se change en sève, les bras en longues branches, les doigts en petits rameaux ; la peau se durcit en écorce; déjà l'arbre, en s'élevant, a enserré le flanc qui porte la preuve du crime ; la gorge a été envahie ; le cou va disparaitre ; Myrrha n'attend pas, prévenant le bois qui la gagne, elle s'incline et y plonge la tête. Mais bien qu'elle ait perdu, avec sa forme humaine,

(1) Liv. VI, v. 370 sqq. Voir *Appendice* CCCXXIX.

ses anciens sentiments, elle pleure toujours; de l'arbre qui la représente coulent goutte à goutte des larmes tièdes, des larmes bien précieuses; c'est la myrrhe parfumée, qui conserve son nom et qui perpétuera son souvenir à jamais. »

. . . . Crura loquentis
Terra supervenit; ruptosque obliqua per ungues
Porrigitur radix; longi firmamina trunci
Ossaque robur agunt; mediaque manente medulla,
Sanguis it in succos, in magnos brachia ramos,
In parvos digiti: duratur cortice pellis.
Jamque gravem crescens uterum præstrinxerat arbor,
Pectoraque obruerat, collumque operire parabat:
Non tulit illa moram, venientique obvia ligno
Subsedit, mersitque suos in cortice vultus.
Quæ, quamquam amisit veteres cum corpore sensus,
Flet tamen, et tepidæ manant ex arbore guttæ.
Est honor et lacrimis; stillataque cortice murrha
Nomen herile tenet, nullique tacebitur ævo.
X, 489-502.

La pierre elle-même fournit des développements d'une même facilité. Aglaure, jalouse de sa sœur Hersé, a mis obstacle à l'amour de Mercure qui, de son caducée, la change en statue inanimée sur le seuil du palais dont elle lui défend l'entrée. « Elle veut se lever, mais tous les ressorts qui obéissent à notre volonté quand nous nous asseyons, saisis par une invincible pesanteur, ne peuvent se mouvoir. Elle s'efforce de se redresser, mais les articulations de ses genoux se raidissent; ses veines, privées de sang, perdent leur couleur; comme un cancer qui, par une marche irrésistible, gagne sans cesse et s'étend des membres viciés aux parties saines, le froid de la mort pénètre par degrés au cœur d'Aglaure, coupe en elle les voies de la vie et de la respiration. Elle n'essaya pas de parler, l'eût-elle essayé, sa parole n'eût pas trouvé de passage; déjà la pierre tenait la place du cou, son visage était durci; dans la position d'une personne assise, ce n'était plus qu'une

statue inanimée, et de pierre nullement blanche, car son âme avait été viciée.

. . . . At illi
Surgere conanti partes, quascumque sedendo
Flectimus, ignava nequeunt gravitate moveri.
Illa quidem pugnat recto se attollere trunco,
Sed genuum junctura riget, frigusque per artus
Labitur, et pallent amisso sanguine venæ.
Utque malum late solet immedicabile cancer
Serpere et illæsas vitiatis addere partes,
Sic letalis hiems paulatim in pectora venit
Vitalesque vias et respiramina clausit.
Nec conata loqui est, nec, si conata fuisset,
Vocis habebat iter. Saxum jam colla tenebat,
Oraque duruerant, signumque exsangue sedebat ;
Nec lapis albus erat : sua mens infecerat illam.
II, 819-832.

Que les analogies trouvées soient toujours du meilleur goût et qu'il n'y ait pas dans plusieurs morceaux de ce genre un manque de sobriété, on aurait tort de le croire : car il arrive au poète d'abuser de sa facilité et parfois il pousse trop loin l'assimilation, surtout quand il fait entrer dans les parties intégrantes du corps nouveau des détails qui n'étaient, chez l'ancien, que de simples ornements étrangers à sa nature. Dans la transformation d'Ocyrrhoe en cavale il est vraiment singulier que ce soit la traîne de la longue robe de la jeune fille qui devient la queue de l'animal.

. . . . Longæ pars maxima pallæ
Cauda fit.
II, 671-672.

et de même, quand Térée, poursuivant de son épée Procné et Philomèle, se change en huppe, nous nous demandons comment le bec démesuré de l'oiseau peut se former de cette longue épée que le roi courroucé tenait à la main.

Prominet immodicum pro longa cuspide rostrum.
VI, 673.

Mais il était impossible qu'au milieu des traits ingénieux qui devaient expliquer par le menu tant de métamorphoses, il ne s'en trouvât pas quelques-uns un peu forcés et d'un choix douteux ; ne les lui reprochons pas trop vivement et sachons-lui gré, au contraire, d'avoir su, la plupart du temps, échapper à un défaut auquel ne le portaient que trop et la propension naturelle de son esprit et la nécessité d'obvier par le plus d'invention possible à la monotonie intrinsèque du sujet.

Cette monotonie, il l'a combattue de toutes les façons. Non content de faire subir à l'être humain des transformations sans nombre, il donne à certaines scènes l'animation de personnages créés par son imagination et formés d'idées purement abstraites. Je ne reparle pas de la Renommée qu'il nous montre[1] dominant le monde entier du haut d'un palais où résident avec elle la Crédulité, l'Erreur téméraire, la vaine Joie, la Crainte désordonnée, les Bruits nés de père inconnu ; Virgile en avait produit avant lui une grande image et j'en ai déjà dit un mot en traitant de l'*Énéide*[2]. Mais rappelez-vous sous quels traits il représente et fait mouvoir l'Envie dans l'histoire d'Aglaure[3], comment aussi, dans le récit du châtiment infligé par Cérès au sacrilège Érysichton, il donne un rôle actif à la Faim devenue sous sa plume une sorte de divinité inférieure, aux yeux creux, au teint livide, au corps décharné, qui habite, aux contrées de la Scythie, une terre sèche et stérile, séjour du Froid, de la Pâleur et de l'Épouvante, et qui vient, sur l'ordre qu'elle en reçoit, souffler sur les lèvres de l'impie la dévorante avidité dont seront bientôt tenaillés son estomac et ses entrailles[4]. Ces personnifications ajoutent aux légendes racontées un coloris et une vie que bien peu

(1) Liv. XII, v. 39-63. L'appendice donne les deux morceaux qui ainsi peuvent être comparés (CCXX et CCCXXXII).

(2) 2me part. tom. I, p. 422.

(3) Liv. II v. 760 sqq.

(4) L. VIII, v. 799 sqq. Voir *Appendice* CCCXXXI.

de poètes ont su obtenir comme lui de créations du même genre. Tantôt, comme dans les deux derniers cas, elles donnent lieu à des épisodes entiers, imaginés de toutes pièces ; tantôt aussi, sans tenir une place aussi large dans le récit, elles y produisent encore un grand effet : telle, dans la peinture du déluge universel, cette apparition du vent accumulateur des nuages : « L'autan s'élève sur ses ailes humides ; son terrible visage est couvert de noires ténèbres ; sa barbe est chargée de brouillards ; l'onde coule de ses cheveux blancs; sur son front s'assemblent les vapeurs; l'eau ruisselle et de ses ailes et de son sein. Dès que de sa large main il a pressé les nuages suspendus dans les airs, un fracas se produit, et soudain des torrents s'abattent du haut des cieux. »

. . . . madidis Notus evolat alis,
Terribilem picea tectus caligine vultum ;
Barba gravis nimbis ; canis fluit unda capillis ;
Fronte sedent nebulæ ; rorant pennæque sinusque.
Utque manu lata pendentia nubila pressit,
Fit fragor ; hinc densi funduntur ab æthere nimbi.
I, 264-269.

La comparaison, qui dépend du même principe d'analogie que l'explication de la métamorphose et que la personnification, est aussi un moyen dont il aime à se servir pour orner et varier ses narrations. Nous savons qu'il en avait usé jusqu'à l'excès dans ses premières poésies ; ici encore il ne sait pas toujours s'imposer une limite et son ingéniosité le porte quelquefois à nous surprendre. Quand Pyrame retire de sa blessure le fer dont il s'est frappé et que le sang qui en jaillit est comparé au jet d'eau qui s'échappe en sifflant par la fissure d'un tuyau de plomb crevé [1], nous pouvons trouver exact le rapport établi entre les deux choses, mais nous sommes singulièrement distraits de notre émotion par l'originalité du rapprochement. Et quand Salmacis, après s'être élancée dans le lac où nage le

(1) Liv. IV, v. 121-124.

fils d'Hermès et d'Aphrodite, enlace de ses bras le bel adolescent, tour à tour « comme le serpent qui de ses replis s'efforce d'enserrer l'oiseau qu'il veut vaincre, comme le lierre qui s'enroule autour d'un grand arbre, comme le polype qui, sous les eaux, pour retenir sa proie, l'enveloppe de toutes ses tentacules »[1], nous trouvons que la dernière au moins de ces trois assimilations aurait pu être laissée de côté, l'idée répugnante que nous nous formons du polype ne concordant nullement avec celle qui vient de nous être donnée de la beauté gracieuse de la jeune Naïade. Mais ces sortes de fautes sont moins fréquentes que dans ses œuvres de jeunesse; presque toutes ses comparaisons nous plaisent non seulement par l'exactitude des images, mais aussi par leur appropriation au fond même du sujet. Les unes sont d'une simplicité remarquable, témoin celle qui se rapporte à la nymphe Daphné, poursuivie de près dans une course rapide par Apollon :

Ut canis in vacuo leporem quum Gallicus arvo
Vidit, et hic prædam pedibus petit, ille salutem:
Alter inhæsuro similis jam jamque tenere
Sperat et extento stringit vestigia rostro,
Alter in ambiguo est, an sit comprensus, et ipsis
Morsibus eripitur tangentiaque ora relinquit:
Sic deus et virgo est, hic spe celer, illa timore.
I, 533-539.

Un chien gaulois découvre-t-il un lièvre dans la plaine, tous deux s'élancent, l'un voulant sa proie, l'autre son salut. Le chien, comme s'il était dessus, croit déjà le tenir et, le cou tendu, il mord sa trace ; le lièvre ne sait s'il est pris ; il évite la morsure de son ennemi, échappe à la dent prête à le saisir. Tels sont le dieu et la nymphe; dans leur course rapide, l'un est porté par l'espérance, l'autre par la peur.

Certaines, au contraire, sont très nobles et tout à fait épiques, comme celle-ci dans le récit du combat de Persée contre le monstrueux gardien d'Andromède :

(1) Liv. IV, v. 361-367.

Utque Jovis præpes, vacuo quum vidit in arvo
Præbentem Phœbo liventia terga draconem,
Occupat aversum, neu sæva retorqueat ora,
Squamigeris avidos figit cervicibus ungues;
Sic celeri missus præceps per inane volatu
Terga feræ pressit dextroque frementis in armo
Inachides ferrum curvo tenus abdidit hamo.
IV, 713-719.

L'oiseau de Jupiter aperçoit-il dans la plaine un serpent qui présente son dos aux rayons du soleil, il l'attaque par derrière, et, pour l'empêcher de tourner contre lui sa gueule cruelle, il lui enfonce dans les écailles du cou ses serres implacables; ainsi Persée, d'un vol rapide traversant l'espace, fond sur le dos du monstre frémissant et lui plonge dans le flanc droit son glaive recourbé, qui pénètre jusqu'à la garde.

Dans les deux exemples la forme du début est à peu près la même, mais l'image diffère tout de suite, et autant, dans le premier, elle s'approprie à la poursuite passionnée d'une faible créature par un ravisseur, autant, dans l'autre, elle concorde avec la noble entreprise d'un héros vengeur.

Tout, en somme, nous prouve la faculté que possédait Ovide d'inventer, de multiplier à l'infini, et le plus souvent à propos et d'une manière convenable, les ornements de ses descriptions. Décrire, en effet, voilà le plaisir qu'il ne cessait de se procurer, le mérite principal qu'il recherchait. Il ne présente pas, à la vérité, dans ses tableaux le grandiose ordinaire du *De natura rerum*, parce qu'il n'a ni la même croyance en ce qu'il dit, ni le même enthousiasme que Lucrèce; on n'y remarque pas non plus cette sensibilité constante, cette pitié pour les hommes et les choses qui nous plaît tant chez Virgile; on ne peut pas dire cependant qu'il manque soit de grandeur, soit de sentiment. Le déluge universel laissant dans une immense solitude Deucalion et Pyrrha, l'embrasement du monde par le char du Soleil avec les plaintes adressées par la Terre au maître du monde, sont, malgré les détails géographiques un peu

longs du deuxième morceau. d'un effet imposant; puis il y a de l'énergie et un souffle vraiment épique dans certaines scènes de combats, comme celle qui met aux mains les Centaures et les Lapithes et celle surtout où Persée résiste avec un petit nombre des siens à la foule considérable des guerriers de Phinée, finit par combattre tout seul contre plusieurs centaines d'ennemis et ne se résout à se servir contre eux de la tête de la Gorgone qu'après avoir montré tout ce dont est capable la valeur d'un héros [1]. A côté de ces grandes peintures, il en est aussi qui témoignent que le poète a un cœur. Par l'histoire lamentable de l'illustre Cadmus, que le malheur surprend au milieu des joies de la famille et frappe coup sur coup dans tous ses enfants et petits-enfants, histoire qui prouve que «jusqu'au dernier jour rien n'est certain, qu'aucun homme ne saurait être proclamé heureux avant l'heure suprême de la mort et des funérailles » :

> . . . . ultima semper
> Exspectanda dies homini, dicique beatus
> Ante obitum nemo supremaque funera debet ;
> III, 135-137.

par le récit touchant de l'amour conjugal de Céyx et d'Alcyone; par celui, que La Fontaine a si bien imité, des vertus et de la tendre union de Philémon et de Baucis, ces deux pauvres et bons vieillards qui, après avoir, seuls de la contrée, malgré leur indigence, offert une cordiale hospitalité à des étrangers, reconnaissant en eux des dieux, ont le choix de leur récompense et ne demandent que la faveur de passer leurs dernières années et de mourir ensemble [2]; par quelques autres narrations encore, nous voyons qu'il sait trouver des larmes pour les vicissitudes de l'humanité et comprendre les plus douces émotions de l'âme. Mais c'est surtout dans les descriptions qui deman-

(1) Voir *Appendice* CCCXXVII et CCCXXVIII.
(2) *Appendice* CCCXXX.

dent de la grâce et de l'esprit que se répand le plus volontiers sa poésie; de ce côté, elle acquiert souvent un charme tout particulier et l'on sent qu'elle s'y exerce sur son véritable terrain. Quoi de plus exquis, par exemple que le petit tableau de l'enlèvement d'Europe par Jupiter changé en taureau, où tous les détails sont simples, gracieux, d'une concordance admirable et d'une précision qui ne laisse à l'esprit rien à désirer? [1] Quoi de plus attrayant même, dans son naturel affiné, que la figure coquette de la nymphe Salmacis rencontrant le bel adolescent dont elle s'éprend [2].

Et ce n'est pas seulement dans les narrations qu'Ovide déploie son talent de descripteur. Les discours et les monologues dont elles sont enrichies concourent au même but. On lui a reproché, je le sais bien, d'y faire acte de rhéteur. Il est très vrai qu'il sait concevoir et exécuter, selon toutes les règles, de grands morceaux oratoires; quand nous n'aurions sous les yeux que les deux plaidoyers d'Ajax et d'Ulysse prétendant aux armes d'Achille, nous ne saurions douter de sa science en l'art de parler; car après tout ce qu'avaient écrit sur ce sujet tant de poètes grecs et latins, sans compter les déclamations en prose telles que celles d'Antisthène [3], il en a tiré deux compositions bien à lui, d'un goût parfait, pleines de mouvement et de chaleur et répondant à ce qu'aurait pu exiger le professeur le plus sévère des écoles [4]. Mais de ce que les préceptes de l'éloquence sont minutieusement observés dans beaucoup de ces morceaux, s'ensuit-il qu'ils manquent pour cela d'autres qualités? Que, dans quelques-uns, il se soit complu à faire montre de son savoir, je le reconnais; que, d'autre part, dans certains monologues comme ceux d'Iphis et de Byblis, au livre IX, il ait trop appuyé sur des développements sur lesquels il eût mieux valu ne pas insister, je n'hésite pas

(1) *Appendice* CCCXXV.
(2) *Appendice* CCCXXVI.
(3) Voir le tome VIII des *Orateurs attiques* de Reiske.
(4) Cf. J. Passerat, *in Ovidii armorum judicium præf.*

à en convenir; il n'en est pas moins certain que la plupart présentent une excellente peinture des caractères et des passions. Ayant, en effet, à présenter dans son poème une grande quantité de personnages et ne pouvant consacrer à chacun d'eux une étude morale semblable à celle qu'un poète épique, par la combinaison de scènes et de remarques successives, a toujours la liberté de réserver à son héros principal, il résume volontiers cette étude dans un monologue; et presque toujours il y fait preuve d'une finesse pénétrante; dans ceux de Médée et de Myrrha, par exemple, il trace avec netteté les nuances par lesquelles une âme tumultueuse passe insensiblement de l'horreur du crime à la résolution de l'accomplir; tel de ces discours d'une profondeur psychologique, qui rappelle celle d'Euripide, serait digne de la scène tragique. Tous les tons d'ailleurs, dans les parties oratoires du poème, sont, comme dans les parties narratives, tour à tour employés : il n'y a pas que les âmes étranges et violentes qui y trouvent l'expression de leurs sentiments. Quand Polyxène, dont le sacrifice est réclamé par les mânes d'Achille, s'avance vers l'autel et se voit en présence de Néoptolème qui va la frapper, ses dernières paroles aux Grecs qui l'entourent dénotent, avec la pudeur virginale, la noblesse et la grandeur d'âme que doit montrer en mourant la dernière des filles de Priam; le sentiment de l'amour conjugal respire dans la bouche de Deucalion[1] comme dans celle d'Alcyone[2]; et la tendresse naturelle que les parents portent à leurs enfants ne saurait avoir d'interprètes plus fidèles que la malheureuse Hécube, quand elle pleure sur le corps de Polyxène[3], et que le vieux roi Pandion, lorsque, se sentant obligé d'envoyer pour un temps sa seconde fille vers celle dont il est séparé, il la remet aux mains de Térée. « Voici Philomèle, ô mon cher gendre, dit cet excellent père,

(1) *Appendice* CCCXXIV.
(2) Liv. XI, v. 421-443.
(3) *Appendice* CCCXXXIII.

puisqu'un pieux motif m'y oblige, que mes deux filles me l'ont demandé et que toi-même, Térée, m'en as prié, je te la confie; au nom de la bonne foi, par les liens qui unissent nos cœurs, par les dieux immortels, je t'en conjure, veille sur elle avec l'amour d'un père; et hâte-toi, car tout délai me semblerait long, de me rendre ce doux appui de ma vieillesse. Toi aussi, (c'est assez que ta sœur vive au loin), si tu as quelque amour pour moi, Philomèle, hâte ton retour. »

Hanc ego, care gener, quoniam pia causa coegit,
Et voluere ambæ, voluisti tu quoque, Tereu,
Do tibi. Perque fidem cognataque pectora supplex,
Per superos oro, patrio ut tuearis amore,
Et mihi sollicitæ lenimen dulce senectæ,
Quam primum, omnis erit nobis mora longa, remittas.
Tu quoque quam primum (satis est procul esse sororem),
Si pietas ulla est, ad me, Philomela, redito.
VI, 496-503.

Ainsi, qu'il s'agisse de grands bouleversements de la nature, de faits surnaturels ou d'événements ordinaires de la vie, des passions véhémentes et criminelles ou des sentiments les plus doux et les plus légitimes, Ovide dépeint tout avec une flexibilité d'imagination et de style qui lui permet de prendre successivement les tons les plus variés, suivant la nature des sujets, sans laisser jamais entrevoir le moindre effort. « C'est là surtout, dit La Harpe[1], le plus grand charme de cette lecture; c'est l'étonnante variété des couleurs toujours adaptées à des tableaux toujours divers, tantôt nobles et imposants jusqu'à la sublimité, tantôt simples jusqu'à la familiarité, les uns horribles, les autres tendres, ceux-ci effrayants, ceux-là gais, riants et doux. Toutes ces peintures sont riches et aucune ne parait lui coûter. » La Harpe convient bien qu'on reproche au poète, avec raison, du luxe dans son style, c'est-à-dire trop d'abondance ; mais, ajoute-t-il, non sans rappeler combien

(1) Suite du passage cité précédemment.

Voltaire témoignait d'admiration pour les *Métamorphoses*, « cette abondance n'est pas celle des mots qui cache le vide des idées ; c'est le superflu d'une richesse réelle. »

De ce superflu nous avons, au cours de notre examen, relevé les défauts qui méritaient d'être notés. Ovide les avait-il reconnus lui-même ; c'est probable. En tout cas, je ne crois guère à la sincérité de celle de ses élégies dans laquelle il raconte à un ami qu'au moment de partir en exil, dans son désespoir, il avait livré son poème aux flammes. « Je l'avais brûlé, lui écrit-il, soit en haine des Muses, causes de ma disgrâce, soit parce que ce n'était encore qu'une ébauche imparfaite. Mais, puisqu'il n'a pas été anéanti et qu'il subsiste par suite de plusieurs copies, qui, je crois, en ont été faites, je souhaite maintenant qu'il vive, qu'il charme les loisirs studieux des lecteurs et me rappelle à leur souvenir. Personne, toutefois, n'en soutiendrait la lecture, si l'on n'était prévenu que je n'ai pu y mettre la dernière main ; le travail a été enlevé de l'enclume à peine forgé ; à l'écrit il manque le dernier coup de lime ; et c'est l'indulgence, non l'éloge que je réclame ; je serai assez loué, cher lecteur, si tu ne me dédaignes pas. » Il termine par l'envoi à son ami de ces six vers destinés à être mis en tête du livre et que plusieurs éditeurs y ont en effet placés :

Orba parente suo quicumque volumina tangis,
His saltem vestra detur in urbe locus !
Quoque magis faveas : non sunt hæc edita ab ipso,
Sed quasi de domini funere rapta sui.
Quicquid in his igitur vitii rude carmen habebit,
Emendaturus, si licuisset, eram.

Toi aux mains de qui tombe cet ouvrage orphelin, donne-lui du moins un asile dans Rome ton séjour. Pour lui porter plus d'intérêt, sache qu'il n'a pas été publié par son auteur même, mais qu'il a été en quelque sorte ravi de ses funérailles. Tout ce qu'un travail imparfait y a laissé de défauts, si j'en avais eu la liberté, je l'aurais corrigé.

Je suis tenté de ne voir dans cette lettre et ces six vers qu'une habile précaution d'auteur pour recommander son livre à la bienveillance des lettrés romains sur lesquels il ne pouvait plus agir par ses récitations personnelles; il me semble que, s'il avait attaché aux corrections dont il parle une importance capitale, malgré son peu de goût à revenir sur ce qu'il avait une fois écrit, il aurait bien trouvé le moyen de les faire; car pour ce qui est de la destruction par les flammes, à laquelle il aurait voué cette grande œuvre en même temps que quelques légères compositions de peu de prix, j'y crois d'autant moins qu'il en avait conçu, comme le prouvent les neuf vers qui la terminent, la ferme espérance d'une gloire immortelle.

Et il avait eu raison de la concevoir. Après dix-neuf siècles, son poème est resté jeune encore, brillant de grâce et de fraîcheur. A ce point que, dès les premières années d'études latines, c'est par lui qu'on initie les élèves de nos établissements scolaires aux beautés de l'imagination romaine; c'est en lui aussi que revit toujours pour nous la mythologie des Grecs et des Latins. E. Nageotte a très bien remarqué combien cette action persistante d'Ovide sur nos esprits ressemble à celle de l'Arioste dont on a souvent comparé le *Roland furieux* aux *Métamorphoses*. Comme l'a noté ce critique, le trait commun qui rapproche les deux poètes consiste en ce qu'ils ont recueilli les traditions d'un monde qui s'en allait, et que, sans chercher à les rendre dans toute leur sérieuse et antique grandeur, ils ont l'un et l'autre animé leur œuvre d'un esprit vif et moderne. « Le Jupiter d'Ovide, dit-il[1], ne ressemble pas au Jupiter d'Homère, et le Roland de l'Arioste est bien différent du neveu de Charlemagne. Cependant, tel est le talent dont ces poètes ont animé leurs conceptions qu'aujourd'hui même encore, quand il s'agit de l'Olympe, c'est celui d'Ovide qui se présente tout riant à notre esprit, comme si l'on vient à parler de la chevalerie, nous songeons aussitôt aux

(1) *Op. cit.* p. 179.

paladins de l'Arioste. S'emparer aussi fortement des imaginations n'est certes point d'un génie ordinaire. » Certes, sans comparer l'auteur des *Métamorphoses* à Lucrèce et à Virgile, on a le droit, quelques défauts qu'on relève dans cette œuvre, d'y reconnaître un des monuments les plus remarquables de la littérature latine.

IV

Le poème des *Fastes*[1], dont l'idée vint à Ovide peu après celle des Métamorphoses et dont il commença la composition tout en écrivant l'autre, fut entrepris dans une intention bien plus manifeste encore de plaire à Auguste. L'autre, en racontant les légendes relatives à Énée, aux rois d'Albe, à la fondation de Rome, en célébrant l'apothéose de J. César et les louanges du prince, n'avait fait, en somme, que toucher à la gloire nationale de Rome comme à celle de la race des Jules; celui-ci eut en ce sens un sujet beaucoup plus déterminé. C'était un poème sur le calendrier romain. Or, vous connaissez l'immense service que J. César avait rendu à ses concitoyens lorsque, en 46 av. J.-C. (708 de R.), avec l'aide du mathématicien Sosigène d'Alexandrie, il opéra dans la manière de compter les

(1) Les mss. les plus importants sont : le *Reginensis* (Bib. vatic., 1709), du xe s., appelé aussi *Petavianus* du nom de celui qui le possédait, Petau, et provenant sans doute de Fleury-sur-Loire; (M. Chatelain en donne un spécimen dans sa *Paléographie*, t. II, Pl. xcix); le *Vaticanus* 3262 ou *Ursinianus*; le *Monacensis* 8122 ou *Mallerstorfiensis*, du xii-xiiie s. (Cf. V. Loers, *De tribus Ov. Fast. codd. mss.*, Trier, 1857, 74 p.; R. Merkel, préf. de son éd., p. cclxxi sqq.; H. Peter, *Disp. crit. de Ov. Fast.*, 1877; F. Krüger, *de Ov. Fastis recensendis*, Rostock, 1887). — Éditions spéciales : R. Merkel, 1841, avec une préface de 294 p.; H. Peter, Leipzig, 1874; A. Sidgwick, Cambridge, 1878; G. H. Hallam, Londres, 1881; O. Güthling, Prag., 1883; T. M. Neatly and F. G. Plaistowe, Londres, 1892.

années[1], une réforme qui porte son nom. Une légère erreur commise depuis par la négligence des pontifes[2] venait d'être réparée par Auguste et le calendrier Julien semblait désormais[3] répondre aussi exactement que possible à la la vérité. Ovide devait donc supposer qu'Auguste, qui s'occupait avec tant de vigilance des *Fastes* et qui, depuis la mort de Lépide, avait joint à tous ses titres celui de grand-pontife, apprécierait vivement un poème mi-religieux, mi-historique, dont le but était de rapporter la célébration des fêtes avec l'origine des rites, les faits les plus importants de l'histoire de Rome, les phénomènes astronomiques, le tout classé, mois par mois, jour par jour[4] conformément

(1) Jusque-là l'année romaine se composait de 355 jours, et, pour l'accorder avec l'année solaire, on y introduisait, tous les deux ans, un mois dit *intercalaris* ou *mercedonius* qui comptait alternativement 23 et 22 jours ; une période de 4 années comprenait ainsi 1465 jours, ce qui faisait une moyenne de 366 j. 1/4, soit un jour en trop. César régla le nombre des jours des douze mois de façon à faire un total de 365 j. et décida que, tous les quatre ans, *quarto quoque anno*, on ajouterait un jour après le 24 février en le datant *A. d. bis VI Kalendas martias* (d'où le nom d'année bissextile).

(2) Les pontifes avaient mal compris la règle d'intercalation et avaient interprété *quarto quoque anno* par « tous les trois ans révolus ». Au bout de 36 ans, ils avaient déjà intercalé trois jours de trop, quand Auguste redressa l'erreur commise en suspendant l'intercalation jusqu'en l'an 8 av. J. C.

(3) Il restait encore une erreur, puisque l'année solaire était supposée de 365 j. 6 h., tandis qu'elle est exactement de 365 j. 5 h. 48 m. 46 s. 83. Cette différence, qui n'a l'air de rien, mais qui devait produire un écart d'un jour entier en 138 ans environ, était de dix jours lorsqu'elle a été corrigée en 1582 par la réforme grégorienne.

(4) Pour lire les *Fastes*, il est donc bon de se rappeler toutes les divisions de l'année romaine. César avait établi les quatre saisons de la manière suivante : le printemps commençant le 7 février avec 91 jours (92 tous les 4 ans) ; l'été, le 9 mai, avec 94 j. ; l'automne, le 11 août avec 91 j. ; et l'hiver le 10 novembre avec 89 j. — Chaque mois se divisait en trois portions inégales que déterminaient les *calendes* (1er jour du mois), les *nones* (5me jour, sauf en mars, mai, juillet et octobre où elles tombaient le 7), et les *ides* (13me jour, sauf dans les mois ci-dessus où elles arrivaient le 15) ; on comptait les quantièmes à rebours en faisant entrer dans la supputation et le jour d'où partait le calcul et celui dont on fixait la date. — Au point de

au calendrier, et le tout aussi écrit pour sa plus grande gloire, puisque la gloire historique de Rome et celle de la religion aboutissaient à lui seul, chef tout-puissant de l'empire définitivement unifié, chef en même temps de cette religion dont il s'efforçait de consolider les rites et les temples.

Avec le désir de flatter Auguste d'autres motifs portaient encore le poète à traiter ce sujet. Il y voyait, comme dans celui des *Métamorphoses*, une ample matière à descriptions variées. Il y trouvait aussi la facilité de satisfaire ce goût pour les vieilles légendes et les vieilles fêtes religieuses qui s'était révélé chez lui dès sa jeunesse jusque dans une des pièces de ses *Amours*[1]. Et de plus, il était certain de ne pas manquer des matériaux nécessaires à son travail. Les livres des pontifes renfermaient des documents précieux bien classés, et beaucoup d'érudits latins, depuis M. Junius Gracchanus et M. Fulvius Nobilior, avaient porté leur étude sur le calendrier. Les vieux écrivains annalistes et ceux qui, comme Caton, avaient écrit sur les origines de Rome, promettaient une riche moisson de renseignements. Il en était de même des grammairiens et des antiquaires tels que L. Cincius[2], P. Nigidius Figulus[3], Varron dans ses nombreux ouvrages d'histoire ou de linguistique et surtout dans ses *Livres des antiquités humaines et divines*[4].

vue religieux, les jours étaient de trois sortes : 1° *festi*, jours de repos absolu et consacrés aux dieux ; 2° *profesti*, jours de travail ; 3° *intercisi*, ceux dont les cérémonies religieuses réclamaient seulement la moitié. Au point de vue civil, ils étaient également de trois sortes : 1° les *nefasti* proprement dits, jours de repos et de réjouissances publiques, répondant aux *festi*, et les *nefasti religiosi*, jours de deuil, anniversaires d'événements fâcheux pour la république, avec abstention de tout sacrifice religieux ; 2° les *fasti* proprement dits, pendant lesquels le préteur rendait la justice et les *fasti comitiales*, jours où avaient lieu les assemblées du peuple et du sénat ; 3° les *fissi*, jours mi-fastes et mi-néfastes.

(1) La pièce XIII du livre III sur une fête de Junon célébrée chez les Falisques.

(2) Préf. de Merkel, p. LXXVI.

(3) id. p. LXXXVII.

(4) id. p. C, sqq. Cf. C. Hülsen, *Varronianæ doctrinæ quænam in Ovidii Fastis vestigia exstant.* Dissert. inaug., Berlin, 1880, 51 p.

Il pouvait recourir aux imitateurs de Varron, qui vivaient alors, Fenestella, Sinnius Capito, Cornelius Labeo[1], M. Verrius Flaccus[2] etc., et au grand historien Tite-Live[3]. D'autre part, les notions d'astronomie dont il avait besoin lui étaient fournies en grande partie par un autre de ses contemporains, Clodius Tuscus, dont nous possédons un calendrier astronomique dans la traduction grecque de Laurentius Lydus[4]. Enfin, pour l'origine des cérémonies du culte, les poètes eux-mêmes lui montraient la voie. Virgile n'avait-il pas expliqué certains rites en parlant d'Évandre ? Properce n'avait-il pas conçu et abordé le projet d'un poème sur les fêtes religieuses, les jours consacrés et les noms antiques des lieux vénérés ?

Sacra diesque canam et cognomina prisca locorum.
Prop., *El.*, IV, 1, v. 69.

Son ami Sabinus, comme il nous le dit, ne venait-il pas d'entreprendre, lui aussi, un poème des *Fastes* que la mort seule avait interrompu :

. . . . imperfectumque dierum
Deseruit celeri morte Sabinus opus.
Pont., IV, 16 v. 15-16.

L'ouvrage devait comprendre douze livres, autant que l'année a de mois. Mais il n'en avait terminé que six lorsqu'il fut relégué à Tomes et il ne se sentit pas le courage de continuer. Du moins telle est l'opinion générale et elle s'appuie sur l'affirmation même d'Ovide, qui, à la fin de l'épître adressée à Auguste, s'exprime en ces termes :

(1) Merkel, p. LXXVII.

(2) Merkel, p. XCIV. Cf. H. Winther, *de Fastis Verrii Flacci ab Ovidio adhibitis*, Berlin, 1885, 53 p.

(3) Cf. Winther, p. 50 et Schenkel, Ztschr. f. österr. Gymn. 1860, p. 400. — On peut notamment rapprocher des récits de Tite-Live les passages des *Fastes* sur la mort de Servius Tullius (VI, 587-610), sur l'expulsion des rois (II, 685-852) sur le dévouement des Fabius (II, 193-242).

(4) Merkel, pp. LXVI-LXXIII.

Sex ego Fastorum scripsi totidemque libellos,
Cumque suo finem mense volumen habet ;
Idque tuo nuper scriptum sub nomine, Cæsar,
Et tibi sacratum sors mea rupit opus.
Trist., II v. 549-552.

J'ai écrit six mois de Fastes en autant de livres dont chacun se termine avec le mois qu'il décrit, et cette œuvre à laquelle je travaillais naguère sous tes auspices, qui t'était dédiée, mon malheur est venu l'interrompre.

Quelques critiques, il est vrai, Merkel entre autres[1], prétendent que le premier de ces quatre vers signifie qu'Ovide avait écrit douze livres et, pour justifier leur interprétation, citent un passage des Fastes[2] où, à propos d'une supputation de jours, l'expression *sex et totidem* a en effet le sens de douze; ils expliquent alors les mots *sors mea rupit opus* par l'empêchement où l'a jeté sa disgrâce de mettre la dernière main à l'ensemble. Mais de ce qu'une expression a un certain sens quelque part, il n'en résulte pas nécessairement qu'elle ait la même signification ailleurs, et si, de douze livres écrits, six étaient perdus pour nous, ils ne l'auraient certes pas été pour les anciens; alors comprendrait-on comment il se serait fait que ceux des auteurs de l'antiquité qui, comme Lactance, ont souvent cité les *Fastes*, n'auraient jamais tiré une seule citation des six derniers livres? L'hypothèse semble inadmissible et mieux vaut adopter, avec la traduction ordinaire des quatre vers, l'avis de la plupart des érudits.

Quant à la dédicace à Auguste dont il était question, elle fut changée. Après avoir laissé longtemps ses *Fastes* à peu près tels qu'ils étaient au moment de son départ de Rome, Ovide y revint plus tard, non pas pour y ajouter les six livres qui manquaient, mais, comme je l'ai dit dans le chapitre de la biographie, pour en faire hommage à Germanicus. Après la mort d'Auguste, recherchant l'amitié d'un

(1) Préf. p. CCLVI.
(2) Liv. VI, v. 725.

homme puissant qui pût intercéder pour lui auprès de Tibère, il avait porté ses espérances sur ce personnage qui, d'un caractère doux et bienveillant, aimait les lettres et les cultivait lui-même avec succès. Il entreprit donc alors une revision assez sérieuse de ce qu'il avait écrit en remplaçant les passages relatifs à Auguste par d'autres ayant trait à Germanicus. Mais il avait à peine achevé ce travail sur le premier livre lorsque la mort le surprit. Ainsi s'explique l'état de supériorité manifeste de ce livre comparé aux autres. Dans ceux-ci on remarque bien deçà et delà un ou deux vers qu'il y a jetés, comme des gémissements, au milieu d'une lecture rapide[1]; mais le premier porte les marques d'une réfection soignée et on y relève non seulement un grand nombre d'allusions à son exil[2], mais la mention de maints événements politiques postérieurs à la date de son arrivée à Tomes[3]. Il en résulte même certaines contradictions, puisqu'il y est question de paix et de triomphe, suite de guerres qu'on soutient encore au dire des livres suivants; les amis d'Ovide, qui publièrent son œuvre, respectèrent en effet son manuscrit et, avec raison, crurent devoir laisser sa revision au point même où sa mort l'avait arrêtée. Ainsi avaient fait les éditeurs de Virgile, Varius et Tucca, qui ne s'étaient point permis de compléter les vers inachevés de l'*Énéide*.

Voyons maintenant le développement des six livres.

V

LIVRE PREMIER. — Après avoir annoncé ce qu'il se propose et invoqué la bienveillance de Germanicus, Ovide

(1) Cf. IV, 81-82; VI, 665.
(2) Cf. I, 389, 483, 540.
(3) Id. 285, 533, 540, 617.

explique ce qu'est l'année romaine et les différentes sortes de jours qui la composent. Ces renseignements s'appliquent à l'ouvrage entier et devaient naturellement précéder ce qui concerne particulièrement le mois de *janvier*, matière spéciale du livre premier (v. 1-62).

Comme la fête de Janus ouvre l'année, c'est par elle qu'il commence. Il dit les attributs du dieu qui est censé lui apparaître et tenir avec lui un dialogue. Nous apprenons ainsi pourquoi l'année commence au milieu de l'hiver et non avec le printemps; pourquoi le travail est permis le premier jour de l'an ; quelle est l'origine des souhaits de bonne année et celle des étrennes; pour quel motif les pièces de monnaie d'airain portent d'un côté l'empreinte d'un navire et de l'autre une tête humaine au double front. Janus est conduit par là à raconter son règne en Italie et l'histoire de son temple, que désormais il pourra tenir fermé grâce au nom redouté des Césars (v. 63-288).

A la même date des calendes de janvier, est rapportée, d'après les fastes, la formation de deux temples élevés à Jupiter et à Esculape (v. 289-294).

Puis, comme Ovide va parler du lever et du coucher des astres, il fait l'éloge des connaissances astronomiques (v. 295-310). Il indique alors la date à laquelle le Cancer se plonge dans les mers du couchant et celle du lever de la Lyre, qui annonce la fête des Agonales quatre jours après. A propos de ce mot *Agonales*, il nous donne en une dizaine de vers cinq étymologies différentes, et cette fête exigeant un sacrifice d'animaux, il rappelle comment ces sacrifices remplacèrent les offrandes plus simples de sel et de froment; dans l'énumération des différentes sortes de victimes, il introduit, à propos du taureau, l'histoire des abeilles du berger Aristée, et, au sujet de l'âne, le récit un peu libre de l'amour de Priape pour la nymphe Lotis, laquelle allait être surprise dans son sommeil quand elle fut réveillée par un cri de l'animal qui depuis paye de sa vie, sur l'autel du dieu de l'Hellespont, ce trop sonore avertissement (v.31' 456.)

Le lever de la constellation du Dauphin a pour lendemain le milieu exact de l'hiver et pour surlendemain la fête des Carmentales. La description de cette fête en l'honneur de la prophétesse mère d'Évandre amène le récit de l'arrivée d'Évandre en Italie, une prophétie de la grandeur de la famille des Césars et l'histoire des bœufs du roi, volés par le brigand Cacus, repris par Hercule qui, en mémoire de ce triomphe, fonda l'*ara maxima* sur l'emplacement appelé depuis *boarium*[1] (v. 457-586).

Aux ides de janvier, on sacrifie un bélier à Jupiter. On célèbre le jour où fut décerné à César le nom d'Auguste, titre au-dessus de l'humanité et que l'empereur partage avec Jupiter (v. 587-616).

Le surlendemain des ides, nouvelle fête en l'honneur de Carmenta, fête fondée pour le salut des jeunes enfants en souvenir de la fin du complot que, pour se venger de la perte d'un privilège, les dames romaines avaient formé de tuer toute progéniture dans leur sein.

Un jour plus tard, anniversaire de la dédicace d'un temple de la Concorde, relevé par Tibère et enrichi par Livie (v. 638-650).

Mais le soleil entre dans le signe du Verseau, la Lyre disparaît ainsi que l'étoile qui brille au sein du Lion. Le moment vient de célébrer la fête des semences. Le poète joint tous ses vœux à ceux des laboureurs pour cette fécondité de la terre qui doit entretenir la paix assurée par la famille de Germanicus, et, après un mot consacré à l'anniversaire de la fondation du temple de Castor et Pollux, l'ordre des fastes l'autorise à terminer ce premier livre par la consécration de l'autel de la Paix, divinité dont la tête, ornée du feuillage d'Actium, fait incliner tout front devant les enfants d'Énée (v. 651-724).

Livre II. — Un court exorde, dans lequel il contemple avec complaisance la gravité de son sujet, est suivi du nom du mois de *février* (1-54), et aussitôt il énumère tout ce qui

(1) Voir *Appendice* cccxxxiv.

a rapport à cette partie du calendrier : d'abord, aux calendes, la fondation d'un ancien temple de Junon Protectrice, actuellement disparu ; la fête de l'asile ouvert par Romulus ; celle du sanctuaire de Numa ; un pronostic de pluie et de neige (55-72) ; puis, après la disparition de la Lyre et le mouvement du Lion qui se plonge à moitié dans les eaux, le coucher du Dauphin, constellation qui rappelle l'histoire du chantre de Lesbos, Arion, sauvé miraculeusement des flots (73-118) ; aux nones, l'anniversaire de la collation à Auguste du nom de Père de la patrie, ce qui amène l'énumération des titres de gloire d'Auguste comparés à ceux de Romulus (119-144) ; les jours suivants, la venue de Ganymède ; le commencement du printemps et l'apparition des pieds du gardien de l'Ourse, d'où le récit de la fable de Callisto et d'Arcas (145-192) ; le jour des ides, une fête de Faune et l'anniversaire du dévouement des 306 Fabius, dont le poète ne manque pas de célébrer la valeur[1] (193-242) ; la nuit d'après, le lever du Corbeau, du Serpent et de la Coupe dont il explique par une fable l'apparition simultanée (243-266).

Le surlendemain des ides, a lieu la grande fête de Faune et des Luperques qui courent nus. D'où vient cette nudité ? Rappelle-t-elle la simplicité des anciennes mœurs des Arcadiens qui auraient importé cet usage, ou l'aversion qu'a Faune pour les vêtements depuis le jour où, brûlant d'amour pour Omphale, il s'approcha d'Hercule revêtu de la robe de cette princesse, ou bien encore l'état dans lequel se trouvaient Romulus et Rémus au milieu des jeux de cette fête lorsqu'ils coururent reprendre leurs troupeaux à des brigands qui les enlevaient ? D'où vient aussi le nom de lupercales donné au lieu et au jour de la fête ? Ce lieu est-il celui où Romulus et Rémus furent nourris par une louve ? ou bien le nom est-il celui d'une montagne d'Arcadie ? Toutes questions qu'Ovide examine successivement en rapportant les fables qui y sont relatives (267-452). En

(1) Voir *Appendice* cccxxxv.

même temps, le Verseau décline et les Poissons apparaissent, eux qui brillent maintenant dans le ciel pour avoir sauvé Vénus et son fils poursuivis par l'horrible Typhon (453-474).

Puis vient la fête nationale de Quirinus, c'est-à-dire de Romulus devenu dieu et qui, enlevé au ciel au milieu d'un orage, vint se montrer ensuite à Proculus pour annoncer au peuple de Rome sa divinité[1]. Ce jour-là est appelé aussi fête des sots, parce que c'est alors que les Fornacales, instituées contre les incendies en l'honneur de la déesse Fornax et qui n'ont point de date fixe, sont célébrées en retard par ceux qui ne se sont pas tenus au courant de l'avis annuel du grand curion (v. 475-532).

Sont mentionnées ensuite la fête des Mânes, importée par Énée, modèle de piété filiale, et les pratiques en l'honneur de la déesse du Silence, dont l'origine tient à l'aventure de la nymphe Lara qui, en punition d'une indiscrétion, fut conduite chez les Mânes sur l'ordre de Jupiter par Mercure, et qui, du fait de celui-ci, devint mère des deux espèces de Lares protecteurs des places publiques et du foyer des maisons (v. 533-616).

Aux fêtes des morts succèdent celles des vivants, les Caristies, qui ont pour but d'entretenir la concorde des familles (v. 617-638), et, immédiatement après, celle du dieu Terme qui inspire le respect des propriétés (v. 639-664).

Le sixième jour avant la fin du mois porte la mention *regis fuga*, fuite du roi. A ce propos, Ovide nous donne le récit de plusieurs épisodes : la prise par ruse de Gabies, la manière dont Brutus accomplit l'oracle qui promettait la puissance à celui qui, le premier, embrasserait sa mère, enfin le siège d'Ardée, l'attentat de Sextus sur Lucrèce qui se tue et la punition de ce crime par l'expulsion de Tarquin et de sa famille, par la fin de la royauté (v. 685-852).

Le retour des hirondelles se produit alors, et la course

(1) Voir *Appendice* CCCXXXVI.

de chevaux et de chars dite Equiria, qui se célèbre dans le Champ-de-Mars, nous annonce l'approche du mois consacré au dieu des batailles (v. 853-864).

Livre III. — Le poète invoque ce dieu Mars qui peut, comme Minerve, laisser la lance et le bouclier, puisqu'il s'introduisit ainsi dans les bras de la prêtresse Silvia pendant qu'elle dormait. De là naquirent Romulus et Rémus et par eux la ville de Rome. Il était d'ailleurs depuis longtemps honoré chez les peuples du Latium qui avaient donné son nom à un de leurs mois : Romulus le donna au premier des dix mois dont il composa l'année romaine ; mais Numa corrigea ses calculs en élevant le nombre des mois à douze et César, au milieu de ses vastes travaux, trouva le temps d'apporter au calendrier une nouvelle rectification (v. 1-166).

Le mois commence par la fête de Mars et des Matronales. Pourquoi les femmes la célèbrent-elles? Est-ce en souvenir de l'heureuse intervention des Sabines entre les deux armées ennemies, ou en mémoire de la fécondité d'Ilia, ou à cause du retour du printemps qui ressemble à un enfantement de la nature, ou simplement parce que Mars est le fils de Junon et que, ce même jour, les femmes élevèrent un temple à Junon Lucine? Le dieu qui, après avoir été invoqué, apparaît et veut bien répondre aux interrogations du poète lui laisse le choix entre ces diverses explications (v. 167-258). Mais comment se fait-il que les Saliens portent des boucliers sacrés et chantent Mamurius? Pour cette nouvelle question, il faut qu'il recoure aux lumières d'Égérie, la divine épouse de Numa. C'est elle qui, dans le temps où un orage extraordinaire avait épouvanté tout le peuple, enseigna à Numa le moyen d'arracher à Faune et à Picus le secret de l'expiation de la foudre. Les deux divinités mirent le roi en présence de Jupiter qui lui promit un gage infaillible du salut de l'empire, et, le lendemain, tomba du ciel le bouclier divin ; puis l'habile Mamurius en façonna d'autres semblables, à la condition que les Saliens répéteraient son nom à la fin de leur chant

(v. 259-393). Pendant ces fêtes de Mars, il est bon que les amants diffèrent leur hymen (394-398).

Entre les calendes et les nones ont lieu le coucher d'un des Poissons et du Bouvier ; le lever du Vendangeur, cet Ampelos que Bacchus mit au nombre des constellations ; et la fête de Vesta, dont Auguste est devenu grand prêtre (399-428).

Le jour des nones est l'anniversaire de la consécration du temple de Véjovis, c'est-à-dire de Jupiter enfant (v. 429-448).

Entre les nones et les ides se placent le lever du signe Pégase et celui de la couronne d'Ariadne, constellation qui rappelle l'histoire de la princesse abandonnée par Thésée, consolée par Bacchus, enlevée au ciel sous le nom de Libera, tandis que les pierres de sa couronne se transformaient en neuf étoiles (v. 449-516) ; puis une nouvelle fête Equiria (v. 517-523).

Aux ides, c'est la fête joyeuse d'Anna Pérenna. Les uns pensent, dit Ovide, qu'il s'agit d'Anna, sœur de Didon, qui, poursuivie par son frère Pygmalion, fut jetée par les vents sur le rivage de Laurentum, recueillie par Énée, et se voyant en butte à la jalousie de Lavinie, trouva asile dans le palais humide du fleuve Numicius en qualité de nymphe. D'autres la confondent avec la Lune, avec Thémis, avec Ino. Mais une tradition peu connue et que le poète semble préférer est celle qui fait d'Anna une vieille femme du bourg de Boville, qui aurait fourni des vivres au peuple dans le temps de sa sécession sur le mont sacré et à qui le peuple aurait plus tard élevé une statue. Toujours est-il que, selon une légende, elle n'était déesse que depuis peu de temps lorsqu'elle joua à Mars un tour très plaisant en se faisant passer auprès de lui pour Minerve qu'il recherchait ; et de là les plaisanteries et les chants obscènes qui ont cours pendant sa fête (524-696). Le même jour est l'anniversaire de la mort de César (697-710).

Entre le jour des ides et la fin du mois sont rapportés : — le lever du Scorpion (711-712) — la fête de Bacchus, à qui

l'on offre des gâteaux de miel parce qu'il découvrit la façon de récolter le doux produit des abeilles[1]; la fête simultanée de la prise de la robe virile par les jeunes Romains; la visite aux Argées (713-792); — la conversion vers l'Ourse de l'étoile du Milan, oiseau admis dans le ciel à cause d'un service rendu aux dieux dans leur guerre contre les Titans (793-808); — les fêtes dites Quinquatries en l'honneur de Minerve, déesse de tous les arts comme de la poésie et déesse aussi des batailles, à qui fut dressé le petit temple de Minerve *capta*, nom sur l'origine duquel on n'est pas d'accord (809-850); la venue du soleil dans le Bélier, ce qui amène le récit de l'aventure de Phryxus et d'Hellé (851-876); et enfin l'équinoxe du printemps et la fête célébrée sur le mont Aventin en l'honneur de la Lune, déesse qui règle les mois (877-884).

LIVRE IV. — En abordant *avril*, consacré à Vénus, Ovide invoque cette divinité qui sourit à ses efforts parce qu'il lui est toujours resté fidèle (1-18); en même temps, il demande l'attention de l'empereur pour le mois qui rappelle l'origine des Césars: c'est avec raison que Romulus, descendant de la déesse par Énée et les rois d'Albe, a joint Mars et Vénus dans la suite des mois de l'année (19-60). Le mot avril d'ailleurs vient d'ἀφρὸς (écume de la mer) en souvenir de la naissance de Vénus, et cette étymologie grecque du nom latin n'a rien de surprenant, si l'on songe que l'Italie était la Grande-Grèce; on l'a contestée cependant; on a voulu enlever l'honneur de ce mois de printemps à la déesse comme si, par sa puissance et sa fécondité, elle n'en était point digne, elle qu'aucune bouche romaine, en tout cas, n'aurait dû blasphémer (61-132).

Aux calendes, on lave donc la statue de Vénus, et les femmes également se lavent dans les eaux d'où elle a pris naissance. Elles offrent aussi de l'encens à la *Fortune Virile* qui leur apprend l'art de cacher aux hommes les défauts de leur corps et par qui Vénus devint épouse. Puis

(1) Voir *Appendice* CCCXXXVII.

elles adorent celle-ci sous le nom de *Verticordia* (qui change les cœurs), parce qu'elle ramena parmi elles la pudeur que, dans un temps, elles avaient perdue (133-162).

Cependant le Scorpion disparait et fait place aux sept Pléïades dont six seulement furent aimées par des dieux ; aussi la septième a-t-elle coutume de se cacher (163-172).

Presque aussitôt on célèbre la fête de la déesse de l'Ida, les jeux *Mégalésiens*. Mais pourquoi le bruit de cymbales, de tambours et de flûtes? Pourquoi ces prêtres eunuques? La nymphe Érato, qui tient son nom de l'Amour, répond aux questions du poète et nous découvre l'antique histoire de Cybèle ; elle nous dit comment sa statue et son culte entrèrent à Rome cinq siècles après la fondation de la ville en faisant reconnaître l'innocence de la vestale Claudia (179-372).

Entre les nones et les ides, se placent et l'anniversaire de la fondation du temple de la Fortune publique, qui donne à Ovide l'occasion d'apprendre à ses lecteurs qu'il a été décemvir, et les jeux de Cérès, qui lui permettent de raconter tout au long l'épisode de l'enlèvement de Proserpine. (373-620.)

Aux ides se rapportent la fondation des temples de Jupiter vainqueur et celle des portiques de la Liberté (621-624).

Après les ides viennent : — l'anniversaire de la défaite d'Antoine devant Modène avec un pronostic de grêle (625-628); — les *Fordicidia*, ou le sacrifice d'une vache pleine à Cérès, institué par Numa pour la fécondation de la terre (629-672); — l'anniversaire de la collation du titre d'empereur à Auguste (673-676); — le coucher de la constellation des Hyades (673-678); — les jeux du cirque, pendant lesquels on lâche des renards entourés de torches ardentes en souvenir d'un grand incendie causé par un animal de cette espèce (679-712); — le lever du Taureau (713-720); — les *Palilia* ou fête de Palès, déesse des bois, à qui les bergers feront bien d'adresser la prière composée par le poète[1]

(1) Voir *Appendice* cccxxxviii.

(721-806); — le même jour que les Palilia, la fondation de Rome, dont il donne le récit légendaire avec celui de la mort de Rémus (807-862); — le surlendemain, les *Vinalia*, fête de Vénus Érycine au temple qui tire son nom du mont Éryx, en Sicile, d'où Claudius, maître de Syracuse, rapporta la statue de la divinité; jour cependant consacré à Jupiter à qui Énée avait voué les vins du Latium pour obtenir la victoire sur Mézence, allié de Turnus (863-900); — milieu du printemps; pronostic de pluie; lever du Chien (901-904); — procession des *Robigalia* au bois sacré de l'antique déesse Robigo, à qui l'on immole une brebis et un chien pour détourner des blés la nielle qui les ronge. Pourquoi un chien? à cause du chien céleste Icarius qui de son astre brûlant dessèche la terre (905-942); — commencement de la fête de Flore, anniversaire de la translation de Vesta dans le palais du Palatin, que se partagent avec elle Phœbus et César (943-955).

Livre V. — L'étymologie du nom du mois de *mai* est la première question qui se pose. Ovide ne peut la résoudre par lui-même; ce sont les Muses qui la discutent. Polymnie croit que ce nom a été donné par la déesse de l'ordre, Majesté, qui s'assit dans l'Olympe avec les dieux dès que cessa le chaos; selon Uranie, le mot *maius* vient de la vénération que l'on portait aux vieillards, *majores*, opposé au nom du mois suivant, *junius*, qui le tient des jeunes gens, *juniores*; mais Calliope est d'avis qu'il faut en faire honneur à Maïa, mère de Mercure, lequel, en inventant la lyre, lui donna sept cordes en souvenir de sa mère, une des sept Pléïades filles d'Atlas. Les Muses applaudissent à cette explication; après quoi, le poète les prie de lui inspirer celle de tout ce qui se rapporte à mai (1-110).

Aux Calendes, se lève la constellation de la Chèvre; d'où la légende de la chèvre d'Amalthée et de la Corne d'abondance mises l'une et l'autre par Jupiter au rang des astres (111-128). C'est l'anniversaire de la fondation d'un ancien autel des *Lares Præstites*, aux pieds de qui figurait un chien, symbole de la garde exercée par eux sur le foyer domes-

tique. Auguste a rétabli et développé leur culte en leur adjoignant son propre Génie (129-146). Rétablissement par Livie du temple de la Bonne-Déesse (146-152). Avec le vent frais de l'Argeste apparaît tout le cortège des Hyades dans lesquelles des légendes diverses font voir ou les nourrices de Bacchus ou les sœurs d'Hyas récompensées de leur amour fraternel (159-182). Continuation de la fête de Flore commencée en avril. La déesse dit elle-même l'étymologie de son nom qui vient du grec Chloris. Elle explique comment, devenue l'épouse de Zéphyre, elle eut l'empire des jardins et procura à Junon, par le don d'une fleur, la naissance du dieu Mars; comment les jeux institués à Rome en son honneur devinrent annuels à la suite de l'irritation qu'elle avait manifestée en privant de fleurs tous les arbres des vergers; pourquoi, dans les jeux Floraux, que les courtisanes aiment à célébrer, on use d'une grande liberté, de costumes de diverses couleurs et d'illuminations; pourquoi enfin, dans le cirque on ne lâche alors que des animaux timides au lieu de bêtes fauves (183-378).

Avant les nones se produit l'élévation du signe du Centaure, lequel n'est autre que Chiron, mort de la blessure qu'il s'est faite avec l'une des flèches d'Hercule (v. 379-414); il est suivi de près par la Lyre et la moitié du Scorpion (v. 415-418).

Entre les nones et les ides, on célèbre les fêtes *Lemuria* dont Ovide indique les pratiques et se fait dire l'origine par Mercure : instituées par Romulus pour honorer les mânes de Rémus, elles s'appelaient primitivement *Remuria* ; elles ne sont pas favorables à l'hymen ; trois jours leur sont consacrés, mais non consécutifs (v. 419-492). Alors se couche Orion. Né d'une opération mystérieuse des dieux qui le donnèrent comme fils au pieux vieillard Hyriée, Urion ou Orion était un chasseur robuste : il sauva Latone de la fureur du Scorpion et fut placé pour cela dans les cieux (v. 493-544). Mars Vengeur, en l'honneur de qui ont lieu des jeux solennels dans le cirque, admire le temple que vient de lui bâtir Auguste et où s'étalent les dépouilles des

nations vaincues (v. 545-598). Le printemps fait place à l'été, et, dans la nuit qui précède les ides, se montre le Taureau, qui rappelle soit l'enlèvement d'Europe, soit l'aventure d'Io (v. 599-620).

Aux ides, la Vestale précipite dans le Tibre deux images de vieillards en osier, souvenir des sacrifices humains que réclamait jadis le culte de Saturne et qu'Hercule transforma de cette manière. D'aucuns prétendent que ceci rappelle les vieillards infirmes que les jeunes gens jetaient dans le Tibre pour rester maîtres des comices. Mais le Tibre fournit au poète une autre explication : certains Grecs compagnons d'Hercule, conte-t-il, s'étaient établis dans le Latium et plusieurs, qui regrettaient Argos leur patrie, ayant ordonné à leurs héritiers de jeter, après leur mort, leurs corps au fleuve dans l'espoir que les eaux les porteraient jusqu'en Grèce, on éluda leur ordre en remplaçant les cadavres par des corps d'osier; d'où l'usage qui se perpétue (v. 621-662). Aux ides aussi, la fête de Mercure, qui entend en souriant les prières des commerçants, lorsqu'ils implorent de lui, avec l'assurance d'un gain, le pardon de leurs parjures et passés et futurs. Le poète ne lui adresse pas une demande semblable. Il le prie seulement de le renseigner sur la constellation des Gémeaux. Le dieu lui dit alors à quelle date le soleil y entre et comment elle rappelle la piété fraternelle de Castor et Pollux (v. 663-720).

Après les ides sont mentionnés très brièvement : le retour des Agonales ; l'apparition du Chien d'Érigone ; la purification des trompettes dans le jour *Tubilustria* consacré à Vulcain; quatre lettres marquées sur le calendrier au sujet des sacrifices ou bien au sujet de la cérémonie de la Fuite du roi ; l'anniversaire de la consécration du temple de la Fortune publique ; des phénomènes célestes ayant rapport à la Tête de l'Aigle, au Bouvier et à l'astre d'Hyas (v. 721-734).

LIVRE VI. — Trois déesses se présentent pour réclamer l'honneur d'avoir nommé le mois de juin (*junius*) : d'abord Junon ; puis Hébé, déesse de la jeunesse (*juniores*) ; et enfin

la Concorde qui aurait consacré par ce nom l'union des Romains et des Sabins (*junius a junctis*). Mais le poète, plus prudent que Pâris, passe aux éphémérides, sans se prononcer entre les trois concurrentes (v. 1-100).

Le jour des calendes est consacré à Carna, nymphe aimée de Janus qui la fit déesse des gonds et lui donna une branche d'aubépine dont la vertu éloigne des portes les accidents fâcheux. Elle sauva ainsi des *Striges*, oiseaux qui se repaissent du sang des jeunes enfants non surveillés, Procas au berceau. Divinité antique, elle n'aime pas le luxe; on l'honore par un mélange de fèves et de blé dur (v. 101-182). Le même jour est l'anniversaire de la consécration des temples élevés à Junon Monéta, à Mars, à la Tempête. L'oiseau de Jupiter paraît au ciel et les Hyades, groupées sur le front du Taureau, donnent le signal des pluies (v. 183-197).

Entre les calendes et les nones, anniversaire de la consécration par Appius Cæcus du temple de Bellone à côté duquel se trouve la petite colonne d'où le fécial lance le javelot qui annonce la guerre (198-212).

Aux nones se rapporte l'élévation d'un temple de Sancus sur le Quirinal (213-218)). Tout ce commencement de mois, jusqu'aux ides, est défavorable à l'hymen (219-234).

Entre les nones et les ides sont mentionnés : le coucher du signe d'Arcas; la fête du Tibre, chère aux pêcheurs; la consécration du temple de l'Intelligence (235-248); puis, la fête de Vesta, dont le temple est rond en conformité de la rotondité de la terre, et qui n'a que des vierges pour prêtresses, parce que, vierge elle-même, elle personnifie la flamme dont ne naît aucun corps. Son nom vient de *vi stat*, la terre se soutenant par sa propre force, et a produit le mot *vestibule*, première pièce où se trouvait jadis le foyer de toute maison. Le jour de cette fête, on voit le pain pendre en couronne au cou des ânesses. Ovide prend occasion de cet usage pour rappeler, d'une part, la fable de Priape, amoureux de Vesta endormie, mais arrêté dans son entreprise par le cri de l'âne de Silène, et, d'autre part,

l'histoire de l'autel élevé sur le Capitole à Jupiter Boulanger. Il explique aussi comment il se fait qu'en revenant de la fête on rencontre des personnes qui marchent les pieds nus : c'est en souvenir de ce qu'était le quartier du *Velabrum*, un marécage impraticable aux chaussures. Il n'oublie ni le Palladium mis sous la garde de Vesta, ni le dévouement de Métellus qui sauva le temple de l'incendie, ni la punition des vestales sacrilèges, dont on ne verra pas d'exemple sous le grand pontificat d'Auguste (249-468). Le lever de la constellation du Dauphin (469-472). Les *Metralia* ou fêtes des mères, en l'honneur de Matuta à qui Servius a élevé un temple. Cette déesse, la même que la Leucothoé des Grecs, la même qu'Ino, mère de Mélicerte, devenu chez les Grecs le dieu Palémon et chez les Latins le dieu Portumnus, présente au poète de nombreux souvenirs (453-562). Anniversaire des défaites de Rutilius et de Divius (563-568); celui aussi de la consécration du temple de la Fortune par le roi Servius. Pourquoi l'image du roi est-elle voilée? Est-ce un aveu pudique de l'amour que la déesse eut pour lui ou un signe du deuil que manifesta le peuple à sa mort? Ou bien n'est-ce pas plutôt la marque de l'horreur dont fut saisie sa statue à la vue de sa fille parricide[1], lorsqu'elle osa entrer dans le temple? Au milieu d'un incendie de l'édifice, cette statue fut sauvée par Vulcain, qui était le père de Servius comme le prouve le prodige survenu à sa naissance (569-636). Consécration par Livie d'un temple à la Concorde (637-648).

Le jour des ides rappelle la consécration d'un temple à Jupiter Invincible (649-650) et ramène les *minores quinquatrus*, en l'honneur de Minerve, fête pendant laquelle les joueurs de flûte parcourent la ville, masqués et vêtus d'une longue robe. Ovide se fait expliquer cet usage par Minerve qui revendique en outre l'honneur de l'invention de la flûte, cause du supplice infligé par Apollon au satyre Marsyas (651-710).

(1) Voir *Appendice* CCCXXXIX.

Dans la dernière partie du mois sont notés plusieurs phénomènes célestes, comme le lever du Serpentaire, auquel se rattache la fable d'Hippolyte, fils de Thésée, rappelé à la vie par Esculape et devenu le Virbius du lac d'Aricie, et un assez grand nombre d'anniversaires : victoire de Postumius Tubertus sur les Volsques et les Èques; consécration du culte de Pallas sur l'Aventin; désastre de Trasimène; mort d'Asdrubal; fête de la Fortune Forte, honorée surtout par le bas peuple dans le temple fondé par le roi Servius, dont la mère était esclave; fondation du temple de Jupiter Stator et de celui de Quirinus; relèvement du temple d'Hercule Musagètes par l'illustre Philippe, allié à la famille des Césars et de qui descend la belle et spirituelle Marcia, femme de Fabius Maximus (711-814).

VI

Le premier reproche qu'on adresse aux *Fastes* est d'avoir été écrits en distiques élégiaques. Du moment, en effet, que le poète entreprenait une œuvre grave, où l'érudition religieuse et patriotique était appelée à tenir la première place, il ne devait pas abandonner l'hexamètre héroïque qu'il avait adopté et employé avec succès dans les *Métamorphoses*. La pentamètre du distique est trop grêle pour les poèmes de large envergure et de but élevé. Lui-même d'ailleurs reconnait la faute que lui a fait commettre sa prédilection pour ce genre de vers, et, au moment d'aborder, dans le livre II, une des parties de son œuvre considérée par lui comme ayant le plus d'importance, il s'écrie :

Nunc mihi mille sonos, quoque est memoratus Achilles,
Vellem, Mæonide, pectus inesse tuum;
Dum canimus sacras alterno carmine nonas,
Maximus hinc Fastis accumulatur honos.

Deficit ingenium, majoraque viribus urgent :
Hæc mihi præcipuo est ore canenda dies.
Quid volui demens Elegis imponere tantum
Ponderis ? heroï res erat ista pedis.
II, 119-126.

Que n'ai-je point maintenant cent voix et ce feu sacré, ô poète de Méonie, qui te fit chanter Achille ! Tandis que mes vers inégaux célèbrent les nones sacrées, voici que se présente le sujet le plus glorieux des Fastes. Mon génie m'abandonne et mes forces ne suffisent plus à la grandeur de ma tâche : c'est ici qu'il me faudrait les plus sublimes accords. Comment ai-je commis l'imprudence de vouloir imposer à l'élégie une pareille entreprise ? le vers héroïque seul en était digne.

Mais ce sentiment même de la grandeur de son sujet, — et c'est là un deuxième reproche bien plus grave que le premier, — il le conserve rarement. C'est à ce point que, dans le moment où il croit l'avoir, il ne peut, semble-t-il, s'empêcher de s'en étonner et de s'admirer. « Aujourd'hui, pour la première fois, dit-il, en s'adressant à ses distiques élégiaques, vous allez à pleines voiles ; vous étiez autrefois, je m'en souviens, chose légère ; messagers dociles, vous serviez mes amours, lorsque vos faciles préludes charmaient mes jeunes années. Maintenant, je chante la religion et l'ordre des temps consignés dans les Fastes. Qui eût cru que de ce point de départ je passerais à un sujet si grand ? »

Nunc primum velis, elegi, majoribus itis :
Exiguum, memini, nuper eratis opus.
Ipse ego vos habui faciles in amore ministros,
Cum lusit numeris prima juventa suis.
Idem sacra cano signataque tempora fastis :
Ecquis ad hæc illinc crederet esse viam ?
II, 3-8.

Et de fait il n'y passe qu'en l'amoindrissant. A vrai dire, il n'y a pas ici la pensée directrice par laquelle tout grand génie donne à son œuvre, avec l'unité et l'harmonie, l'élé-

ment vivifiant qui doit en assurer l'immortelle beauté. Le plan, sans doute, était on ne peut plus ingrat : rappeler l'une après l'autre, dans l'ordre des jours, toutes les mentions que portait le calendrier, de quelque nature qu'elles fussent, semble, au premier aspect, ne point répondre aux exigences d'un travail digne des Muses ; mais, si le poète, alors qu'il n'y était forcé par rien, choisissait cette matière, c'est apparemment qu'il comptait faire un tout vraiment poétique de ce qui pouvait ne présenter à d'autres que peu de connexion et d'attraits. Vraisemblablement il avait entrevu la majesté du tableau qu'il n'était pas impossible de produire avec la religion des Romains, si intimement liée à leur histoire, et dont les origines fabuleuses, d'autre part, se confondirent si souvent avec celles des astres. Seulement, son goût des détails, qui le portait, dans l'imitation des Alexandrins, à n'envisager que le petit côté des choses, lui dérobait, en définitive, la vue majestueuse de ce vaste ensemble. Il n'avait pas non plus le caractère, les mœurs, les croyances et l'enthousiasme nécessaires. Lui qui, en se félicitant d'être né dans le meilleur des siècles, s'était vanté de ne regretter rien du passé, et qui, en participant à tous les plaisirs frivoles d'un monde élégant et sceptique, n'avait guère témoigné jusque-là qu'indifférence pour les questions sérieuses, pouvait-il au fond de l'âme être ému et se sentir réellement inspiré pour célébrer les vertus des citoyens de la vieille Rome, pour dire les pratiques de leur piété sincère envers les dieux ? Non, et on ne s'en aperçoit que trop en le lisant. Qu'il parle de l'antique solitude des lieux sur lesquels s'étale actuellement la magnificence de la ville éternelle ou du drame domestique qui mit fin au gouvernement des rois, il n'a ni le souffle de Virgile ou même de Properce[1], ni cette vérité de couleur qui tenait chez Tite-Live à ce que, en écrivant sur l'antiquité, ce grand historien prenait lui-même une âme antique[2]. Qu'il

(1) Virg., *Æn.*, VIII, 314 et Prop. *El.*, IV, 1.

(2) « Mihi vetustas res scribenti, nescio quo pacto, antiquus fit animus. » Tit. Liv., XLIII, 13.

traite des dieux au culte de qui le peuple de Rome est le plus attaché, il reste également froid, s'amuse à expliquer ingénieusement et leurs noms et les détails des cérémonies qui les concernent, sans avoir l'air de se rendre compte de l'esprit même de la nation religieuse qui les a adoptés. Il n'est pas jusqu'aux éloges décernés en si grand nombre à Auguste, qui, malgré le soin qu'il y apporte, ne soient une preuve de son manque d'élan : elles témoignent un vif désir de plaire, mais voilà tout; de reconnaissance vraie pour l'œuvre méritoire de relèvement religieux et national dont l'Empereur s'était imposé la tâche, vous n'en trouverez pas. Ainsi manque l'idée généreuse qui, répandue sur l'ensemble du poème, lui eût donné l'animation et la grandeur qu'il nous interdit de lui reconnaître.

L'œuvre toutefois, outre des qualités incontestables de style et de versification, a des mérites qu'on ne saurait dédaigner. Il faut songer à l'uniformité continue que présente un calendrier pour se faire une idée de la monotonie dans laquelle il y avait grand danger de tomber. Y échapper complètement eût été impossible, d'autant plus que, pour la combattre, la ressource des diverses transitions employées dans les *Métamorphoses* n'existait en aucune façon. Ovide réussit cependant à s'en garder dans une grande mesure. D'abord, au lieu de parler toujours lui-même et de donner dans un récit continu les explications qui doivent être fournies, il se plaît à rompre la forme de la narration par celle du dialogue ; maintes fois il invoque le secours des divinités dans les cas qui les intéressent, celles-ci se rendent à son appel, il les interroge, elles lui répondent, et le lecteur se trouve ainsi renseigné sur bien des points qui ne se seraient rattachés entre eux que péniblement sans cet artifice. Le procédé rappelle un peu celui de nos féeries. Il en use pour la première fois, dès le commencement du premier livre, à propos de questions qu'il vient de se poser sur le compte de Janus, en demandant à ce dieu, dans une exclamation, qui pourrait bien les lui expliquer. « Tandis que, mes tablettes à la main, dit-il, je

roulais ces questions dans mon esprit, ma demeure s'illumina, et le saint, le merveilleux Janus à la double figure parut soudain devant moi. Immobile de stupeur, je sentis mes cheveux se dresser d'épouvante : un froid subit avait glacé mon cœur. Lui, tenant dans la main droite un bâton et dans la gauche une clef, prend la parole et me dit : « Ne crains rien et apprends, chantre laborieux des jours, ce que tu désires... »

Hæc ego cum sumptis agitarem mente tabellis,
    Lucidior visa est, quam fuit ante, domus.
Tum sacer ancipiti mirandus imagine Janus
    Bina repens oculis obtulit ora meis.
Obstupui, sensique metu riguisse capillos,
    Et gelidum subito frigore pectus erat.
Ille tenens baculum dextra clavemque sinistra
    Edidit hos nobis ore priore sonos :
« Disce metu posito, vates operose dierum,
    Quod petis..... »

I, 93 sqq.

Le dieu alors non seulement l'instruit sur les points visés tout d'abord, mais répond, sans se lasser, aux huit ou neuf interrogations que le poète, enhardi par sa complaisance, lui adresse coup sur coup. Vous comprenez que l'artifice était trop heureux pour ne pas être renouvelé. Peut-être même qu'un censeur rigide jugerait qu'Ovide s'en est servi trop fréquemment ; car nous le voyons employé jusqu'à cinq fois rien que dans le livre V, avec les Muses (v. 7 sqq.), Flore (v. 191 sqq.), Mercure (v. 445 sqq.), le Tibre (v. 635 sqq.) et Mercure de nouveau (v. 693 sqq.). Mais, remarquez que, chaque fois, la divinité est introduite dans des conditions nouvelles et que, si le moyen au fond reste le même, il varie très sensiblement dans la forme. Rien de plus ingénieux, par exemple, que la manière de faire expliquer les trois étymologies différentes du nom du cinquième mois devant le conseil des Muses par trois d'entre elles[1] : Polymnie, Uranie et Calliope soutiennent

(1) Liv. V., v. 9 sqq.

tour à tour un avis différent et elles le font, chacune selon son caractère propre, toutes, sans prolixité, avec esprit et avec grâce ; jamais la science de l'origine des mots ne s'exprima en un langage plus attrayant.

La diversité des tons est aussi un remède efficace contre la monotonie du sujet. L'énergie domine dans plusieurs morceaux, tels le combat d'Hercule et de Cacus, la mort des trois cent six Fabius, le meurtre du roi Servius ; la simplicité narrative dans d'autres, comme l'établissement du culte de Quirinus ; le ton licencieux dans quelques-uns, témoin l'amour de Priape pour la nymphe Lotis ; ailleurs, la franche gaîté, exemple l'aventure de Silène lors de la découverte du miel par Bacchus ; et, le plus souvent, la grâce, vous la verrez mêlée à l'esprit dans la discussion des Muses qui vient d'être citée, vous la trouverez toute pure et toute simple dans cette prière champêtre de Palès[1], que Delille a imitée dans son poème de l'*Imagination*[2].

L'esprit, il le répand, comme toujours, un peu partout, et sa malice est grande. Il lui arrive, à la vérité, de la diriger contre Romulus, aussi mauvais astronome que fameux guerrier ; il l'exerce à l'égard de Mercure qu'il fait sourire avec complaisance, en souvenir d'un ancien larcin, aux prières les plus impudentes des voleurs ; il plaisante Janus sur les vieux noms de Clusius et de Patulcius qui lui sont donnés par le prêtre dans les cérémonies, et il lui fait dire que les divinités elles-mêmes se trouvent très bien des temples d'or tout en approuvant l'antique simplicité ; il rit de bon cœur des aventures amusantes de Priape, de Faune, de Silène ; si bien qu'on pourrait, en somme, affirmer avec raison qu'il abaisse singulièrement tous ces dieux d'une religion dont il semblait avoir entrepris de célébrer les

(1) Pour ces divers morceaux, voir *Appendice* cccxxxiv - xxxix.

(2) Mais Delille a écarté certains détails qui lui ont paru trop simples (*Referat mihi caseus æra*) et sa prière n'a pas gardé les préoccupations religieuses (*Seu nemus intravi... seu mea falx... da veniam culpæ...*) qui sont une des beautés de celle d'Ovide.

rites pour en recommander le respect. Mais sa légèreté de caractère nous est connue ; je vous ai dit combien la majesté de son sujet lui échappe ; il a du moins toutes les qualités qu'autorise ce défaut de grandeur ; et celles-là lui servent puissamment à semer de l'agrément sur son œuvre.

Doué d'un remarquable talent de conteur, il en use chaque fois que l'occasion s'en présente. Non pas cependant qu'il recherche ces occasions au point de les faire naître lui-même mal à propos, et n'allez pas croire, si vous rencontrez ici quelques légendes déjà racontées dans les *Métamorphoses*, que ce soit son désir de narrations qui l'entraîne à les répéter. Ces récits appartiennent de droit aux deux ouvrages également : au premier, parce qu'ils traitent de merveilleuses transformations, au second, parce qu'ils concernent des pratiques religieuses; aussi ne les développe-t-il pas de la même manière des deux côtés. Voyez, par exemple, l'histoire de la femme d'Athamas : au IV[e] livre des *Métamorphoses*, il en raconte ce que la mythologie grecque en rapportait, sans entrer dans le détail des légendes latines ; ici, au contraire, c'est à ces dernières qu'il s'arrête et il ne parle d'Ino et de son fils Mélicerte, devenus la déesse Leucothoé et le dieu Palémon, que pour expliquer le culte de Matuta et de Portumnus, divinités du Latium qui ont la même origine que les deux divinités helléniques. Il est si attentif à se conformer aux exigences de son sujet que, lorsqu'il se sent obligé de raconter une légende déjà dite dans les *Métamorphoses* sans pouvoir appuyer principalement sur des détails nouveaux, il s'en excuse auprès du lecteur : « Mon sujet, dit-il, quand il en arrive aux fêtes de Cérès, exige que je produise le récit de l'enlèvement de sa fille; vous connaissez déjà la plupart des faits ; je n'ai que peu de détails nouveaux à vous apprendre. »

Exigit ipse locus, raptus ut virginis edam ;
Plura recognosces ; pauca docendus eris.
IV, 417-418.

Du reste on peut affirmer que les narrations des *Fastes*, en

général, sont mieux proportionnées que celles des *Métamorphoses*.

Mais ce n'est pas seulement de ses qualités littéraires que ce poème tire son intérêt, c'est aussi de l'érudition qui s'y montre. La science astronomique, je le sais bien, n'y est pas très exacte et l'on a pu aisément y relever des erreurs [1]; elles tiennent au temps où vivait l'auteur et non à lui-même qui connaissait de cette science à peu près tout ce qu'en savaient ses contemporains [2]. On peut aussi noter quelques inexactitudes historiques, comme celle de la défaite des Fabius qu'il fixe aux ides de février, tandis que nous savons par Tite-Live [3] qu'elle eut lieu, ainsi que le désastre de l'Allia, aux calendes de juillet; on suppose [4] qu'il a confondu le jour de leur défaite avec celui de leur départ de Rome. Mais que sont ces erreurs, faciles à reconnaître et à corriger, à côté du grand nombre de renseignements exacts qu'il nous fournit sur les faits, les légendes, les cérémonies religieuses de l'antiquité romaine et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs? Pour les Romains, ils étaient déjà d'un grand prix ; pour nous, ils ont une valeur archéologique à nulle autre comparable. [5]

(1) Ideler, *Annal. de l'Académie de Berlin*, 1823. p. 137 sqq.

(2) Merkel, *Introd.* p. LXV sqq.

(3) Tit.-Liv. VI, 1.

(4) Niebuhr, *Hist. rom.*, 2.

(5) Rien ne le prouve mieux que l'ardeur qu'on a mise au moyen âge à dresser des calendriers romains des six premiers mois d'après les *Fastes* d'Ovide. Il nous en reste un assez grand nombre datant des siècles IX, XI et suivants. Merkel en a réuni plusieurs dans son édition (*Introd.* p. LIII sqq.). M. H. Omont en a publié un d'après un ms. de Dijon (ms 288) dans le *Cabinet histor.* (nouv. série, t. I, 1882, pp. 371-373) et dans une brochure à part (*Notes sur quelques mss. d'Autun, Besançon et Dijon*, Paris, 1883, pp. 45-47). M.G. Boissier (*Revue de Philolog.*, 1884, VIII pp.55-74) en a donné un autre d'après un ms. de la Bibliothèque Nationale (nouv. acq. lat. n° 1523), que M. Léopold Delisle estimait être du XII° siècle et avoir été écrit en Allemagne. Enfin la Revue de la Biblioth. de l'École des Chartes (1897, LVIII pp. 15-25) en contient encore un reproduit par H. Omont d'après un ms. de la Biblioth. Nationale (nouv. acq. lat. n° 632), dont la date peut être rapportée à la deuxième moitié du XV° siècle.

Ces diverses considérations nous font comprendre les grands éloges que plusieurs critiques n'ont pas hésité à donner à un ouvrage qu'ils ont même considéré comme le chef-d'œuvre du poète. « Les *Fastes* d'Ovide, dit Vignole de Marville dans ses *Mélanges historiques et littéraires*[1], renferment plus d'érudition qu'aucun autre ouvrage de l'antiquité. C'est le chef-d'œuvre de ce poète et une espèce de dévotion païenne »[2]. « Il n'y a que dans ses *Fastes*, affirme aussi le célèbre littérateur italien Gianvincenzo Gravina[3], qu'Ovide ne s'est point livré à cette plénitude de veine qui fait tache dans le reste de ses œuvres et qu'il s'est montré parfait d'exactitude et de pureté ». Le P. Rapin y voit le livre du meilleur goût et le plus judicieux d'entre tous ceux qui sont sortis des mains de l'auteur; il dit qu'Ovide n'a pu arriver à la perfection de prudence et de modération, qui consiste à dire seulement ce qui est nécessaire et convenable, que sur ses vieux jours, en composant les *Fastes*; qu'il n'est modéré et discret qu'en cet endroit et qu'il est jeune partout ailleurs[4]. J. C. Scaliger également le trouve en beaucoup de parties des *Fastes* supérieur à lui-même[5].

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs de nos poètes français aient été tentés d'imiter une œuvre si réputée. L'évêque Antoine Godeau, un des premiers membres de l'Académie française, rival de Voiture à l'hôtel de Rambouillet et que Mme de Sévigné proclame « le plus bel esprit de son temps », écrivit les *Fastes de l'Église*, poème de quinze mille vers, de noblesse soutenue, mais dont la pro-

(1) Tom. II, p. 306.

(2) De l'expression « dévotion païenne » on peut rapprocher celle de *Martyrologe* dont s'est servi pour désigner les *Fastes* un écrivain du XIIIe siècle cité par Montfaucon dans son *Diarium Italicum*, ch. XX, p. 293.

(3) *Della Ragione poetica*, trad. par Requier, 2 vol. in-12, 1754.

(4) *Discours acad. sur la comparaison entre Virg. et Hom.* ch. 11.

(5) « Fastorum stylus facilis, candidus : eruditio prisca et multa : ac tametsi materia non semper admittat cultum, ingenium autem viri non sæpe, multis tamen in locis se ipso limatior atque tersior est. » *Hyp.* p. 854.

lixité, la monotonie désespérante et le manque de couleur ne rappellent en rien l'œuvre du chantre de Sulmone. A. M. Lemierre, un siècle plus tard, jugea « qu'on pouvait essayer sur l'année française ce que le poète latin avait exécuté sur l'année romaine » et publia, et 1779, un poème en seize chants intitulé *Les Fastes ou les Usages de l'année*[1]. Le nombre des chants indique assez qu'il ne suit pas exactement les divisions du calendrier ; il se contente en effet d'attribuer quatre chants à chacune des quatre saisons sans tenir un compte absolu de l'ordre des jours et même des mois. Il lui était ainsi plus facile de trouver des transitions pour passer d'un objet à un autre. Mais sa marche est bizarre ; le fil qui rattache les diverses parties se rompt souvent ; il ne proportionne pas ses morceaux d'après l'importance des matières : il n'y a, en somme, aucune coordination réelle; et de plus, les vers sont généralement négligés ; sauf quelques passages tels que le Clair de Lune, le Printemps, les Jardins Anglais, l'été de la Saint-Martin, l'ensemble mérite l'appréciation défavorable qu'en a donnée la Harpe[2] et ne supporte pas plus que l'œuvre de Godeau une comparaison avec les *Fastes* d'Ovide.

(1) La matière était riche et vous pouvez juger de l'intérêt des sujets par ce commencement de table : « *Premier de l'An. — Palais marchand. — Fête de Sainte-Geneviève. — Les Rois. — Les Noces. — L'Hiver. — Les Patins. — Les Traîneaux. — Hiver du Riche. — Hiver du Pauvre. — Vol de l'Alouette. — Fête de Saint-Charlemagne. — Ouverture de la Foire Saint-Germain. — Bal paré. — Bal d'enfants. — Masques du faubourg Saint-Antoine. — Le Carême. — Réduction de Paris. — Plantation de Mars. — La Pâque. — Le Printemps*, etc. ».

(2) Cours de Littér., 3me partie, liv. I, ch. II, sect. IV. — Voir aussi l'appréciation de Fr. Godefroy dans son *Hist. de la Litt. franç.*, 2e éd. XVIIIe *siècle*, *Poètes*, pp. 473-474.

CHAPITRE VII

Fin de l'examen des œuvres d'Ovide. — Les Tristes, les Pontiques et Ibis.

I. — Les Tristes. Sujets des onze pièces du premier livre. Plaidoyer qui forme le livre II. Les trois autres livres. Distinction à établir entre les deux premiers, qui ont des sujets spéciaux, et les trois derniers, dont la monotonie est rendue sensible par le retour continu de trois ou quatre thèmes. — II. Les Pontiques, recueil de lettres dont le but, les moyens et le ton restent ceux des trois derniers livres des *Tristes*. Elles en diffèrent par la citation des noms de ceux à qui elles sont adressées. Au nombre de quarante-six elles forment quatre livres qui nous présentent nommément vingt-trois personnages. Sujets de toutes ces lettres. Ensemble inférieur à celui des *Tristes* par une monotonie encore plus sensible, un manque plus fréquent de réelle émotion, des incorrections et des négligences plus nombreuses, une flatterie de plus en plus humble. Défaut absolu de dignité dans le malheur. — III. Pour relever Ovide comme homme dans notre estime, il faut nous souvenir de sa bonté et de la douceur de son caractère. Une seule fois il s'en départit; son poème d'*Ibis*, imité de l'Ἶβις de Callimaque. — IV. Conclusion générale avec remarques sur la langue et la versification.

I

Avec les *Tristes* [1], nous entrons dans la série des épitres écrites toutes après la condamnation à la relégation. Ce premier recueil, dont le titre indique bien le sentiment qui l'a dicté, se compose de cinq livres.

(1) Le plus ancien et le plus important des mss. pour les *Tristes* depuis I, 5, 11 jusque III, 7, 1 et depuis IV, 1, 12 jusque IV, 7, 5, est celui de Florence, Bibl. *Laurent.*, *Marcianus* 223, du XIIe siècle, que j'ai déjà cité à propos des *Métamorphoses*; on se sert pour arrêter le texte du reste, du *Guelferbyt. Gudianus* 192, et du *Vaticanus* 1606, tous deux du XIIIe

Le livre I, formé de onze épîtres élégiaques, fut écrit tout entier avant l'arrivée à Tomes. **Parti de Rome vers la fin** de novembre ou au commencement de décembre de l'année 761, Ovide l'y adressa vers le printemps de 762, lorsqu'il eut atteint la Thrace. C'est lui-même qui donne ces détails à son lecteur au début de la dernière des onze élégies :

Littera quæcumque est toto tibi lecta libello,
Est mihi sollicitæ tempore facta viæ.
Aut hanc me, gelido tremerem cum mense decembri,
Scribentem mediis Hadria vidit aquis :
Aut, postquam bimarem cursu superavimus Isthmon
Alteraque est nostræ sumpta carina fugæ.
v. 1-6.

Toutes les épîtres du livre que tu viens de lire ont été composées pendant la durée du pénible voyage : l'Adriatique m'a vu, au milieu de ses eaux, écrire l'une tout transi des froids de décembre ; j'écrivais cette autre, après avoir franchi l'isthme resserré entre deux mers et quand j'eus pris mon second navire d'exil.

Le principal morceau du livre est sans contredit le troisième : le poète y dépeint (102 v.) son départ de Rome, le déchirement de son âme à cette heure où il se séparait de tout ce qu'il aimait, sa consternation, la douleur des amis peu nombreux venus à lui dans sa disgrâce, le désespoir de sa femme qui voulait le suivre, l'absence de sa fille qu'il ne put même pas embrasser en partant. Aucune de ses œuvres ne présente une autre page aussi pathétique que celle-là ; vous en trouverez une partie à l'*Appendice*[1].

Voici en quelques mots les sujets des dix autres pièces. Dans l'élégie 1 (128 v.) il s'adresse à son livre qui part pour Rome; il lui recommande la tenue simple et modeste qui

siècle. Cf. F. Tank, *de Tristibus Ov. recensendis*, Greifsw. 1879. — En fait d'éditions spéciales, il faut citer : R. Merkel, Berlin, 1837 ; V. Loers, Trier, 1839 ; S. G. Owen, Oxford, 1889 (avec 2 pl. de fac-similés) ; E. S. Schuckburgh, Londres, 1895 ; E. Cocchia, Turin-Rome, 1900 ; Fr. Vivona, Milan, Palerme, 1901.

(1) *Appendice* CCCXL.

convient à sa fortune ; il lui dit de ne pas chercher à le justifier, de s'attendre à un accueil assez froid, d'éviter le palais de César ou de ne s'y présenter qu'avec prudence en choisissant un moment bien propice, puis de fuir le voisinage de quelques-unes de ses œuvres précédentes ; il termine par un triste retour sur lui-même en l'envoyant aux lieux qui lui sont chers et dont il est si éloigné. — L'élégie 2 (110 v.) nous le montre au milieu d'une tempête qui surprend son vaisseau peu après son départ : sous le déchaînement des éléments qui le menace de mort, il supplie les dieux de ne pas montrer à son égard plus de sévérité que César qui, en le condamnant, lui a laissé du moins la vie. Il leur rappelle que, s'il lui est arrivé de pécher par légèreté, il n'a jamais été volontairement fautif et leur demande, en retour de l'encens qu'il a toujours brûlé religieusement en l'honneur de César, de le conduire sain et sauf au terme de son voyage. — La pièce 4 (28 v.)[1] est la description d'une autre tempête qui le saisit dans la mer ionienne. — Il adresse l'élégie 5 (24 v.) à un ami dont il se félicite d'avoir pu reconnaître la tendresse à l'heure de l'adversité ; après lui avoir montré combien on aurait tort de n'intervenir qu'avec crainte en sa faveur auprès d'Auguste, qui bien souvent a loué la fidélité jusque chez ses ennemis, il lui expose la tristesse de sa situation plus douloureuse que toutes les tribulations d'Ulysse. — Dans l'élégie 6 (30 v.), il loue le dévouement intelligent de sa femme aux efforts de qui il doit la conservation de ses biens, il la compare aux plus célèbres héroïnes et regrette de ne pas avoir une voix plus puissante pour la célébrer dignement. — L'élégie 7 (40 v.) est adressée à un ami qui porte son portrait gravé sur une bague ; il lui dit que sa plus

(1) Plusieurs éditeurs ont à tort réuni cette pièce à l'élégie 3 malgré la différence des sujets. D'autre part, Burmann prétend qu'elle devrait être placée avant l'élégie 2 et qu'Ovide n'a subi qu'une seule tempête. Mais pourquoi cette affirmation ? Elle ne repose sur aucune preuve et il n'y a rien à changer à la classification traditionnelle, en tout point conforme à la vraisemblance.

fidèle image est dans ses vers, et, à ce propos, il lui parle de ses *Métamorphoses*. Je me suis expliqué plus haut[1] sur ce qu'il en dit. — Il reproche, dans la pièce 8 (50 v.), à un vieil ami, sur la fidélité duquel il comptait, de l'avoir délaissé au milieu de sa disgrâce ; il l'invite à revenir à de meilleurs sentiments et conçoit l'espoir de trouver dans sa conduite future un motif d'oublier cette faute.— Il souhaite à celui à qui il envoie l'épître 9 (66 v) de ne jamais connaître cette adversité qui détourne d'un malheureux ceux qui se prétendaient ses amis[2] ; il le félicite de ses succès au barreau, succès prédits par lui depuis longtemps, et il l'engage à prendre en main ses intérêts. — L'élégie 10 (50 v.) est l'éloge de son deuxième navire d'exil qui vient de le transporter de Corinthe à l'île de Samothrace ; il lui souhaite d'arriver heureusement au terme de sa navigation, pendant que lui-même va, sur un autre, traverser le petit bras de mer qui le sépare de la Thrace et gagner ensuite par terre le lieu de son exil. — Par l'élégie 11 et dernière (44 v.), il réclame pour son livre l'indulgence du lecteur qui devra se rendre compte qu'il l'a écrit dans des circonstances anormales, au milieu du tumulte des flots, et dans un état d'âme plus bouleversé encore que les eaux agitées par la tempête.

Le livre II ne se compose pas, comme les quatre autres, d'une série de morceaux, il consiste en une seule épître vive et substantielle, adressée à Auguste. Ovide y avait travaillé pendant son voyage et l'expédia à peu près dès son arrivée à Tomes, comme le prouve l'allusion qui y est faite[3] à l'expédition menée alors par Tibère en Germanie.

Malgré la disgrâce que lui ont attirée ses vers, il veut, dit-il, essayer s'ils ne pourront pas lui être utiles, semblables à la lance d'Achille qui blessa et guérit Téléphe (1-24).

(1) Page 207.
(2) Je donne la première partie de cette élégie à l'*Appendice* CCCXLI.
(3) V. 169 sqq.

Le caractère généreux d'Auguste, qui a souvent pardonné à ses plus cruels ennemis, ne permet-il pas l'espoir dans une cause moins mauvaise? Car loin de lui être hostile, Il l'a toujours loué et Jupiter lui-même, sans avoir besoin des hommages qu'on lui rend, s'y montre sensible (21-76). Le courroux qu'on a suscité contre lui a causé sa perte d'un seul coup. Et cependant son passé plaidait pour lui. Sa maison était ancienne et sans tache. Mais, de même que, victime d'une fatale imprudence, il l'a vue s'écrouler en un jour, il peut la voir se relever par la bonté de l'empereur (77-124). Déjà Auguste l'a ménagé en lui conservant ses biens, en ne prononçant pas la peine de l'exil. En retour des prières qu'il ne cesse d'adresser aux dieux pour lui et pour sa famille, il le supplie de se laisser fléchir et de lui accorder, sinon la grâce complète, du moins un adoucissement quant au lieu de la relégation (125-206). Deux choses l'ont perdu : une faute involontaire dont il n'a pas à parler, et ses poèmes frivoles. Mais ceux-ci, Auguste, au milieu des travaux que lui impose le gouvernement du monde, ne les a certainement pas lus. S'il avait parcouru l'*Art d'aimer*, il n'y aurait relevé rien de contraire aux lois, rien qui s'adressât aux jeunes filles et aux matrones, rien de scandaleux. Ou bien alors il faudrait condamner toute la poésie, les jeux, les spectacles, le cirque, les temples, les statues, les peintures, etc. (207-312). Il est vrai, ajoute-t-il, que mon poème cherche à inspirer l'amour. C'est un tort certes et mieux eût valu pour moi entonner le chant épique en l'honneur de César. Mais mon génie trop humble n'eût commis qu'un odieux sacrilège. Ma destinée m'entraînait vers les productions badines. Seulement, qu'on ne m'accuse pas d'avoir professé l'adultère, une chose que j'ignore. Et suis-je le seul qui ait chanté l'amour? Sapho, Anacréon, Homère, tous les poètes comiques et tragiques de la Grèce l'ont célébré; chez nous, maints poètes de tous genres, maints élégiaques dont j'ai recueilli l'héritage, ont navigué sans naufrage dans les mêmes eaux. Je suis le premier exemple d'un tel châti-

ment (313-496). Au contraire, les bouffonneries obscènes des mimes sont tolérées, protégées, offertes à tous les yeux; les palais des grands sont pleins d'images voluptueuses (497-528). Virgile lui-même, ton poète favori, avant l'Énéide, où d'ailleurs il a dépeint la passion de Didon, avait écrit des poésies pastorales; mes œuvres frivoles, à moi aussi, ne sont que des poésies de jeunesse, et c'est dans ma vieillesse que j'en subis la peine, alors que des poèmes sérieux comme les *Métamorphoses* et les *Fastes* sont mes derniers travaux (529-556). Ah! lis, je t'en supplie, quelques-unes de ces pages où je chante avec enthousiasme ta gloire et toute ta famille. Songe que jamais ma muse n'a blessé personne que moi; que personne non plus ne s'est réjoui de ma chute. Et puissent ces motifs et bien d'autres fléchir ta divinité! (557-578).

Le livre III se compose de quatorze pièces : la première et la dernière en sont comme la préface et l'épilogue. Dans l'une (82 v.), c'est le volume lui-même qui parle : arrivé à Rome, il y demande son chemin, trouve difficilement un guide qui le fait passer près de plusieurs monuments, près du palais d'Auguste, et le conduit aux bibliothèques publiques; on lui en refuse l'entrée, et, tout confus, il demande aux particuliers de l'accueillir. Dans l'autre (52 v.), le poète prie un amateur de poésie, qui lui témoignait jadis beaucoup d'empressement, de réunir comme autrefois toutes ses œuvres et d'y joindre ce livre, bien qu'il ait été écrit dans un pays barbare où l'auteur s'est trouvé privé d'une partie de ses moyens.

Six pièces sont consacrées au pays de la Scythie et s'adressent à n'importe quel lecteur. Ce sont : l'élégie 2 (30 v.), où, tout en implorant la mort, il dépeint l'accablement dont il souffre depuis son arrivée; — l'élégie 8 (42 v.), où il s'étend sur l'effet funeste que produit sur sa santé morale et physique un pays qu'il voudrait quitter au plus vite, sinon pour revoir Rome, ce qui serait trop demander, du moins pour être relégué ailleurs; — l'élégie 9 (34 v.), qui

explique, par le récit d'un des forfaits de Médée, l'origine du nom de la ville de Tomes et la présence, chez les Gètes, d'une ancienne colonie grecque ; — l'élégie 10 (78 v.), qui décrit l'aspect désolé de la Scythie, le froid excessif dont on y souffre l'hiver, les incursions qu'y font les Gètes en vue du pillage; — l'élégie 12 (54 v.), où il compare le printemps des Romains à celui de ce triste pays : sa seule récréation est d'assister à la fonte des neiges; son seul espoir, de voir arriver quelque matelot grec ou latin qui puisse lui donner des nouvelles de Rome et des triomphes d'Auguste; — l'élégie 13 (28 v.), composée au sujet de l'anniversaire de sa naissance, qu'il ne saurait fêter en de telles conditions et en pareil lieu.

Parmi les six autres pièces, il en est une d'un caractère spécial : la 11e (72 v.). Le poète y prend à partie un lâche qui, non content de ses souffrances et plus cruel que Phalaris, s'acharne à le poursuivre et l'insulte. Il lui rappelle les vicissitudes de la fortune qui pourraient l'exposer à l'épreuve de tourments semblables.

Trois sont adressées à des amis fidèles dont il se garde de donner les noms. Dans le numéro 4 (78 v.), il exhorte le plus cher d'entre eux à ne point rechercher trop d'illustration; vivre ignoré, c'est vivre heureux[1]; et il fait des vœux pour le parfait bonheur de celui qui ne l'a pas abandonné dans les mauvais jours, et qui, avec quelques autres dont la fidélité s'est montrée, s'efforcera de procurer quelque soulagement à ses malheurs. — Dans le numéro 5 (56 v.), il remercie également un autre ami de sa tendresse et lui exprime l'espoir, auquel il ne saurait renoncer, de fléchir un jour Auguste, qui, vivement sollicité, finira par changer le lieu de son exil. — Dans le numéro 6 (38 v.), il rappelle à un troisième leur intimité et le prie, lui qui ne doute certes pas de son innocence, de s'employer en sa faveur auprès de l'empereur.

Enfin, il écrit à une jeune fille nommée Périlla, instruite

(1) Voir *Appendice* cccxliii.

par lui dans l'art des vers, et à sa femme. D'un côté, numéro 7 (54 v.), il informe cette jeune fille [1] que, malgré son affliction, il n'abandonne pas le culte des Muses, et il l'exhorte à ne pas oublier non plus l'habitude qu'elle en a prise sous son affectionnée direction; car le temps et la vieillesse peuvent détruire les grâces et la beauté, mais les œuvres du génie sont impérissables. — D'autre part, numéro 3 (88 v.), dans le moment où il se sent le plus malade, il exprime à sa femme la crainte de mourir si loin de la patrie, privé de ses derniers embrassements; il lui dit ce qu'il attend d'elle après sa mort pour le transfert de ses cendres à Rome et pour l'épitaphe de son tombeau [2].

Le livre IV, comme le précédent, a une préface et un épilogue. La préface (106 v.) invite les lecteurs à se souvenir des conditions dans lesquelles le poète se livre à son goût pour les Muses : peut-être un tel goût passera-t-il pour folie, puisque ce sont les Muses qui ont causé sa perte; mais cette folie du moins détourne son âme du spectacle continuel des maux auxquels il est en butte, et puisqu'il n'a auprès de lui personne à qui lire ses vers, il espère que Rome, quels qu'ils soient, ne lui en fera pas un crime. — L'épilogue (132 v.), document des plus précieux pour ses biographes, nous renseigne sur sa naissance, sa famille, son éducation, et présente un tableau abrégé de sa vie entière jusqu'à ses malheurs actuels, dont il cherche, dit-il, une consolation dans cette poésie qui l'a rendu célèbre et qui lui donne l'espoir de ne pas mourir entièrement.

(1) La plupart des éditeurs supposent que cette Périlla était la fille même d'Ovide et appuient leur opinion sur l'expression du vers 18 « *utque pater natæ* »; mais c'est là une simple comparaison signifiant « *comme fait un père pour sa fille* », et qui ne prouve rien. On se demande si, en s'adressant à sa fille, Ovide ne se serait pas abandonné à de plus tendres épanchements. Du reste, à l'époque où il quitta Rome, sa fille, mariée déjà en secondes noces, n'était plus dans la maison paternelle, tandis que la jeune fille à qui l'élégie est adressée vit près de sa mère. — Je donne une partie de ce morceau à l'*Appendice* CCCXLIV.

(2) Voir le commencement de cette élégie à l'*Appendice* CCCXLII.

Des huit autres pièces, trois sont des plaintes monologuées, une autre est adressée à un envieux, une à un ami qui l'oublie, deux à des amis fidèles et une à sa femme.

Les trois plaintes sont les élégies 2, 6 et 8. Toutefois le numéro 2 (74 v.) contient autre chose qu'un gémissement : ayant appris que Drusus est parti en guerre contre les Germains, il prévoit la défaite des ennemis et la fête triomphale qui en résultera pour les Romains; il y assiste en imagination, et sa plainte porte sur ce que précisément il ne peut en jouir autrement; son cœur en sera cependant bien content, lorsqu'un des rares voyageurs latins qui viennent en Scythie lui aura confirmé ses prévisions, le bonheur public passant chez lui avant son infortune privée. — L'élégie 6 (50 v.) développe cette idée que le temps et l'habitude qui viennent, dit-on, à bout de tout, ne font, au contraire, qu'aggraver ses tourments, puisque chaque jour, il les connait mieux et perd de ses forces[1]. — Dans la pièce 8 (52 v.), il oppose à la vie heureuse qu'il menait autrefois, la chute profonde que les destins réservaient à sa vieillesse; il en conclut que rien n'est sûr en ce monde, que tout dépend de la divinité et que ses lecteurs, instruits par son exemple, doivent se concilier le héros qui est l'égal des habitants de l'Olympe.

Il est probable que l'envieux à qui s'adresse la pièce 9 (32 v.) est le même que celui du livre précédent. Ovide le menace, s'il ne met un terme à ses calomnies, de publier son nom et de le flétrir ainsi à jamais.

A un ami dont il n'a pas reçu une seule lettre en deux ans, il dit, dans l'élégie 7 (26 v.), qu'il ne peut supposer de sa part une telle indifférence, qu'il aime mieux penser que ses lettres se sont égarées, et il l'exhorte à redoubler de zèle pour lui épargner le chagrin d'avoir à l'excuser.

A deux amis dévoués, s'adressent les élégies 4 et 5. Dans la première (88 v.), au risque de trahir le nom de celui qu'il aime, il le désigne par l'éloge de ses talents; mais

(1) Voir *Appendice* CCCXLVI.

cette indiscrétion ne saurait être nuisible auprès d'un prince équitable; leur intimité d'ailleurs ne vient-elle pas du père même de son ami? Et depuis, le poète a-t-il démérité? Le dieu même qui l'a puni, sait bien qu'il y eut chez lui plus d'imprudence que de faute réelle et lui montrerait, sans doute, de la bienveillance, si quelque solliciteur puissant intervenait pour obtenir son éloignement de lieux barbares si proches de cette Chersonèse Taurique d'où Iphigénie trouva bien moyen de sauver son frère Oreste. — Dans le numéro 5 (34 v.) il invoque l'activité persévérante d'un homme dont le dévouement lui est acquis, le remercie de ce qu'il tentera et fait des vœux pour lui et tous les siens.

La lettre à sa femme (nº 3, 84 v.) exprime la tendresse et l'encouragement. Après avoir demandé aux étoiles si elle pense à lui, il repousse aussitôt le doute d'une telle question; oui certes, elle l'aime toujours, elle ne cesse de le pleurer; mais, s'il est cause de tant de larmes, qu'il ne soit pas pour elle une cause de honte; qu'elle s'honore de lui comme autrefois et remplisse noblement son pénible rôle; toute une carrière de gloire s'ouvre à elle dans ce malheur.

Le livre V, qui se compose de quatorze morceaux, a une préface; mais, contrairement aux deux livres qui précèdent, il n'a pas d'épilogue. Dans cette élégie-préface (80 v.), Ovide s'excuse de ne plus jamais écrire que des poésies tristes, les seules convenables à sa situation; il dit qu'il ne garde pas le silence, parce qu'il souffrirait encore plus, s'il n'épanchait pas sa douleur; et il explique qu'en envoyant à Rome des vers qui courent le risque d'y être taxés de barbarie, il reste du moins en communication avec ceux qu'il aime.

Deux pièces, 3 et 10, ne sont pas adressées à des particuliers. L'une (58 v.) est écrite le jour où il avait l'habitude de célébrer la fête de Bacchus avec les autres poètes; il se plaint de ne pouvoir pas le faire, implore le secours du

dieu, qui a dû remarquer son absence, et réclame de ses collègues, dont il a toujours mérité l'affection, un souvenir et un regret. L'autre (52 v.) est une description nouvelle des mœurs des barbares au milieu desquels il vit : il gémit sur la longueur qu'ont pour lui les années dans cet affreux pays.

De celle-ci on peut rapprocher l'élégie 7 (68 v.) adressée à un de ses admirateurs qui lui a écrit pour le féliciter du succès de ses vers à Rome. Il lui répond que la gloire n'est pas maintenant ce qu'il cherche, mais qu'il est sensible à tout ce qui peut réveiller son souvenir dans cette patrie dont il est si éloigné, et il lui fait le tableau du peuple de Tomes chez qui il est obligé, pour être compris, de parler Sarmate, si bien que le maniement de la langue nationale lui deviendrait étranger, s'il ne cherchait pas dans les lettres latines l'oubli de ses infortunes. — Ailleurs encore, un ami lui ayant conseillé de chercher une distraction dans la composition d'une œuvre importante, il répond (n° 12, 68 v.) qu'il ne jouit pas de la tranquillité nécessaire à ce travail, que ses longues souffrances ont brisé les ressorts de son génie, et qu'il vit en pleine barbarie. Il écrit cependant, mais il brûle tout, sauf quelques vers à ses amis, vers médiocres en harmonie avec sa fortune et son séjour.

Comme dans les livres précédents, une pièce, la 8e (38 v.), est consacrée à l'ennemi qui le poursuit. Il l'avertit qu'un jour peut venir où on le reverra à Rome, que la fortune est changeante et que tel qui rit d'un naufragé serait avec justice englouti lui-même dans les flots.

Il en adresse une aussi, la 6e (46 v.) à un ami qui semble abandonner sa cause. Il s'efforce de réveiller son ancienne affection, lui rappelle les égards dus à ses malheurs et le supplie de calmer ses craintes au plus tôt.

A un autre dont il ne veut pas mettre en doute le dévouement, mais qui ne lui écrit pas, il réclame cette preuve nouvelle d'amitié (n° 13 ; 34 v.).

Les élégies 4 et 9, au contraire, ont pour destinataires

des intimes auxquels il n'a que des remerciements à exprimer. Au n° 4 (30 v.), c'est la lettre personnifiée qui prend la parole, qui dit les tristesses de l'auteur, l'espoir qu'il conserve en la générosité d'Auguste, la reconnaissance qu'il éprouve pour un ami dévoué qui ne sera jamais accusé de manquer de persévérance. — Au n° 9 (38 v.), il avoue que c'est à son ami qu'il doit de vivre encore et déclare qu'il ferait connaître à tout le monde ses bienfaits, s'il l'autorisait à inscrire son nom dans une élégie.

Sa femme a, dans ce dernier livre, une part beaucoup plus large que dans les autres : les élégies 2, 5, 11 et 14 sont pour elle. Dans la pièce 2 (78 v.), il lui dit que, si sa santé physique s'est rétablie, son esprit est de plus en plus malade ; il lui expose ses soucis, et il l'exhorte, puisque légère est sa faute et grande la clémence d'Auguste, de faire auprès de l'empereur la démarche que lui commande le devoir. Puis, comme s'il lui dictait la supplique qu'elle doit faire, lui-même adresse à Auguste les paroles les plus propres à le fléchir. — L'élégie 5 (64 v.) est écrite au sujet du jour natal de sa femme. En ce jour de fête, le seul qu'il célèbre, il fait un sacrifice qu'il accompagne de tous ses vœux ; il la proclame la plus digne de bonheur par toutes ses qualités, et, bien que sa vertu aux prises avec l'adversité trouve dans le malheur une source de gloire, c'est pour elle, qui n'a pas mérité de souffrir, qu'il demande grâce aux dieux et à César. — Le n° 11 (30 v.) a pour occasion une insulte qu'elle a subie ; on l'a appelée femme d'exilé. Il l'exhorte à tout souffrir avec courage et tire de l'insulte même une consolation, puisqu'elle repose sur un mensonge et qu'Auguste n'a prononcé contre lui que la peine de la relégation qui laisse bien plus d'espoir de pardon que l'exil. — Enfin l'élégie 14 (46 v.) qui, par sa place même à la fin du recueil entier, prend une importance exceptionnelle, promet à sa femme l'immortalité. Il lui affirme que, grâce à ses vers et par un sort qu'envieraient bien d'autres, elle vivra dans la postérité, puisque la tendresse, le courage, la fidélité qu'elle a toujours mon-

très, semblables aux vertus des grandes héroïnes, ne se démentiront jamais.

L'examen du recueil nous montre qu'il faut distinguer quelque peu les deux premiers livres des trois autres. Le premier, en effet, a pour sujet principal le départ de Rome ainsi que les dangers du long voyage sur mer : sous le coup du châtiment terrible qui l'a privé soudain de tout son bonheur, le malheureux, qu'une longue vie de mollesse n'a point préparé aux souffrances de cette catastrophe, trouve tout à coup des accents émus et vrais ; nous sommes même étonnés de la transformation qui s'opère en lui et de la facilité avec laquelle, chantre léger naguère des amours et des plaisirs, il parle si bien la langue de la douleur. Par là certes il ne montre pas un de ces caractères qu'élève et ennoblit l'adversité ; mais sa plainte du moins, sauf en quelques abus d'allusions mythologiques, est généralement naturelle et touchante. Bien qu'il ait la faiblesse de trop s'apitoyer sur lui-même, nous lui savons gré de ne pas rester inerte sur le navire qui le transporte, et, au milieu du bouleversement de son âme, son attitude devant le tumulte des flots n'a rien en somme qui nous déplaise : nous aimons les témoignages de tendresse qu'il envoie à sa femme ; ceux de sa gratitude envers les fidèles amis qui n'ont pas craint de lui apporter leurs adieux à l'heure fatale du départ ; ceux de sa douce indulgence à l'égard des autres qui l'ont délaissé et dont il ne demande qu'à pardonner au plus tôt la cruelle défaillance. Nous ne désapprouvons pas non plus l'appel qu'il adresse à une amitié qui aurait le courage d'intervenir en sa faveur auprès d'Auguste ; car pourquoi lui interdirions-nous dans sa chute tout espoir de relèvement ? Il n'y a que les termes dont il se sert pour parler à celui qui l'a frappé qui nous paraissent excessifs dans leur humilité comme dans leur flatterie.

C'est le même point aussi qui seul semble attirer la critique sur le plaidoyer dont est formé le livre II. Puisque le

poète a été condamné sans avoir pu se défendre, rien de plus naturel, n'est-ce pas, qu'il plaide sa cause après coup et qu'il tâche d'obtenir de son juge sinon l'abrogation, du moins une atténuation de sa peine. Nous comprenons les précautions qu'il doit prendre pour ne pas avoir l'air de porter contre Auguste une accusation d'injustice ou d'excessive sévérité ; et il s'en tire très habilement, d'abord en passant rapidement sur cette « erreur » dont il s'avoue coupable et sur laquelle il ne saurait s'expliquer devant lui sans lui causer quelque douleur, et puis en s'étendant sur le second motif de sa perte, la publication de l'*Art d'aimer*. Le long développement où il s'efforce de démontrer que la condamnation définitive de son poème entraînerait forcément celle de la poésie tout entière et de tous les beaux-arts, est tout à fait original et ne manque pas de véhémence, surtout lorsqu'il rappelle au maître de l'empire, ami des lettres, la protection accordée par lui au genre de composition théâtrale le plus immoral de tous, le mime. Les arguments qu'il fait valoir en sa faveur sont bien ceux dont aurait usé le meilleur des avocats : précédents irréprochables ; dévouement à l'empereur dont il a toujours célébré la gloire ; ancienneté de la publication de l'œuvre incriminée, qui n'est qu'un poème de jeunesse et qu'ont suivie d'autres travaux plus sérieux ; mérite de n'avoir en aucun temps mal parlé de qui que ce soit ; confiance en la clémence d'un prince qui s'est montré généreux même envers de cruels ennemis : voilà ce que nous lui entendons invoquer tour à tour. Ajoutez-y bon nombre de prières pathétiques ; seulement ce sont les supplications d'un homme qui implore une divinité.

Les trois autres livres conservent ce défaut d'humble flatterie ; mais ils en ont un autre. Lorsque sa demeure lui fut connue et qu'il l'eut jugée plus sombre encore qu'il ne s'y était attendu, la surexcitation fébrile, qui l'avait soutenu pendant son voyage et les premiers jours de son installation à Tomes, disparut, il s'affaissa. L'idée ne lui vint pas qu'il pourrait, là non moins qu'ailleurs, honorer son

malheur en cherchant quelque gloire nouvelle dans l'entreprise d'une œuvre comportant quelque noblesse. Rome était trop loin; le pays, trop froid; les habitants, trop barbares; il n'eut plus qu'une aspiration, celle de quitter Tomes pour se rapprocher des lieux aimés. Il s'imagina que, parmi tant d'amis qu'il avait eus, il s'en trouverait bien quelques-uns qui voudraient joindre leurs efforts à ceux de sa femme pour le sauver. Et alors il fit part à tous et de ses maux et de ses larmes. Il entreprit une correspondance où, loin de dissimuler sa faiblesse, il en fit montre; aux uns, il écrivait pour entretenir leur bonne volonté; aux autres, pour la réveiller; mais partout revenaient trois ou quatre thèmes toujours les mêmes : tourments de sa solitude dans des lieux si lugubres et si peu civilisés; protestations d'innocence avec la distinction qu'on devait établir entre une erreur et un crime; espoir d'adoucissement à sa peine, basé sur la nature même de cette peine qui n'était pas l'exil; facilité de faire sans danger une démarche auprès d'Auguste qui était clément et qui n'aimait rien tant que la fidélité entre amis. Sans doute on trouve dans ces trois livres des passages émus, des traits pittoresques; ses lettres à sa femme sont particulièrement remarquables; l'habileté de sa plume sait donner aussi des formes variées aux mêmes pensées; il n'en résulte pas moins une réelle monotonie, qui, à mesure qu'on avance dans la lecture, devient de plus en plus sensible.

Lui-même d'ailleurs s'en rendait compte. Ne va-t-il pas au-devant de ce reproche dans l'élégie-préface du dernier livre, quand il se fait demander par un ami quel terme auront ses lamentations? « Pas d'autre, répond-t-il, que mon infortune. Elle est pour moi une source intarissable de plaintes : ce n'est pas moi qui parle, c'est ma destinée. »

Quis tibi, Naso, modus lacrimosi carminis ? inquis.
Idem fortunæ qui modus hujus erit.
Quod querar, illa mihi pleno de fonte ministrat :
Nec mea sunt, fati verba sed ista mei.
V, 1 v. 35-38.

II

Sa destinée n'étant pas achevée, il fallait donc que ses amis s'attendissent à de nouvelles lamentations, à de nouvelles suppliques. Aussi n'y eut-il pas d'interruption entre les *Tristes* et les *Pontiques*. Le dernier livre des *Tristes* n'a guère été terminé avant le printemps de 765 (an 12 ap. J.-C.) puisque le poète y dit, au début de la dixième élégie, que « depuis qu'il est dans le Pont, trois fois déjà, l'Ister a été arrêté dans son cours par le froid et, trois fois, les eaux de l'Euxin se sont durcies ».

Ut sumus in Ponto, ter frigore constitit Ister,
Facta est Euxini dura ter unda maris.

Les premières *Pontiques* ont été expédiées dès l'hiver 765-766 : nous lisons dans la deuxième lettre du livre I, qu'au moment où il l'écrivait, « il en était au quatrième hiver de ses souffrances et de sa lutte contre le froid, contre les flèches et contre son destin ».

Hic me pugnantem cum frigore, cumque sagittis,
Cumque meo fato, quarta fatigat hiems.
v. 27-28.

Dans les deux recueils, le but, les moyens et le ton restent les mêmes. Il a soin d'en prévenir le lecteur par la lettre-préface qu'il adresse à Brutus en lui envoyant la collection des pièces formant le 1er livre. « Tu verras, lui dit-il, que, si le titre n'a rien qui annonce la douleur, l'ouvrage n'est pas moins triste que celui qui l'a précédé. Le fond est le même, le titre seul diffère ; et on y est renseigné sur les destinataires des lettres, car je n'y tais pas leurs noms ».

Invenies, quamvis non est miserabilis index,
Non minus hoc illo triste, quod ante dedi :

Rebus idem, titulo differt; et epistola cui sit
Non occultato nomine missa, docet.
Pont., I, 1, v. 15-18.

Ce dernier point était à noter. Il établit entre les *Tristes* et les *Pontiques* une différence qui a son importance. Jusque-là, Ovide avait craint de compromettre ses amis en les nommant; il se doutait bien aussi que plusieurs de ceux pour qui c'eût été jadis un hommage flatteur de voir ses poésies offrir leurs noms aux lecteurs, aimaient mieux ne plus y figurer;

Sic timor officium cautus compescit; et ipsos
In nostro poni carmine nolle puto.
Ante volebatis, gratique erat instar honoris,
Versibus in nostris nomina vestra legi.
Trist., III, 4, v. 65-68.

et, à plusieurs reprises[1], nous l'avons entendu exprimer des regrets assez vifs au sujet de la contrainte à laquelle il se sentait condamné de ne point reconnaître publiquement les témoignages de leur affection. Sauf pour sa femme et la jeune Périlla, il n'avait fait d'exception pour personne. Mais l'idée lui vint-elle que c'était calomnier Auguste que de le croire capable d'exercer sa colère contre quiconque prendrait un malheureux en pitié; ou bien s'aperçut-il qu'en taisant les noms de ceux dont il réclamait l'aide, il les incitait, pour ainsi dire, lui-même à rester dans l'ombre et à ne point tenter de démarche ouverte en sa faveur; ou bien voulut-il brusquer les choses, les mettre mieux en demeure d'agir, et savoir au juste ceux sur qui il devait ou ne devait pas compter? Toujours est-il qu'il se décida tout-à-coup à les nommer tous, dût-il par là déplaire à beaucoup. « Cela vous déplaît sans doute, s'écrie-t-il assez cavalièrement en faisant connaître sa résolution; mais vous ne pouvez l'empêcher; et, malgré vous, ma muse courtoise vient vous visiter ».

(1) Trist., V, 9 v. 1 et v. 31-36; IV, 5 v. 13.

Nec vos hoc vultis, sed nec prohibere potestis;
Musaque ad invitos officiosa venit.
Pont., I, 1, v. 19-20.

La plupart d'ailleurs acceptèrent le procédé de bonne grâce, et si plusieurs, au fond du cœur, le regrettèrent, ils eurent le bon esprit et la générosité de ne pas le dire. Un seul persista à vouloir que le silence fût gardé sur son compte; c'est à lui qu'est adressée la pièce 6 du livre III, et cette lettre, la pièce 7 du même livre, et les deux pièces 3 et 16 du livre IV sont les seules des *Pontiques* où l'auteur ne nous dit pas à qui il parle.

Pour notre part, nous n'avons qu'à nous féliciter de cette indiscrétion. Nous étions curieux, en parcourant sa correspondance, de savoir avec qui il conversait le plus, sur qui il fondait quelque espérance, qui l'aimait et le servait le mieux; nous recevons, sur ce point du moins, une satisfaction que ne nous offrait pas le recueil des *Tristes*.

Les *Lettres du Pont* ou *Pontiques* (*ex Ponto* ou *Ponticæ epistolæ*) forment quatre livres[1].

Le *premier livre*, composé de dix lettres, met huit noms en avant. En tête (1, 80 v.) se présente celui de Brutus, le fils, croit-on, du fameux Brutus qui se tua après la bataille de Philippes; nous le verrons reparaître deux fois encore dans le recueil. Ovide lui indique le caractère de son ouvrage et le rassure au sujet de cette dédicace d'un livre où il ne sera question que des tristesses de son exil, des louanges d'Auguste et du pardon à implorer de lui.

Puis vient Fabius Maximus, parent de sa femme, lequel était bien en cour et sur les bons offices de qui il comptait

(1) Les principaux mss. sont le fragment de Wolfenbüttel (Bibl. duc. August. 2 feuillets palimpsestes), du VIe s.; le ms. de Hambourg (Bibl. de la ville, scrin. 52), du IXe s., qui contient les Pontiques de I, à III, 2, 67 moins la 3e lettre du livre I; et celui de Munich, le *Bavaricus*, du XIIe s. La Paléographie de M. E. Chatelain, cite les deux premiers, Tom. II, Pl. XCIX-C. — Voir l'édition critique d'O. Korn. Leipz., Teubner, 1866. Cf. W. H. Williams, Londres, 1881.

le plus. Il y a dans le recueil six pièces à son adresse, dont trois dans le livre I, les lettres 2, 5 et 9. Dans le n° 2 (152 v.), il cherche à l'apitoyer sur ses malheurs en lui dépeignant les dangers qu'il court et la nature des lieux qu'il habite: il lui dit qu'il n'a d'espoir qu'en la clémence d'Auguste de qui on pourrait implorer un changement de relégation sans rien demander de plus. — Dans le n° 5 (86 v.), il lui explique pourquoi il s'obstine à écrire toujours, quelque affaibli que soit son génie et si peu de chance qu'aient ses vers nouveaux d'arriver ou d'être lus à Rome. — Le n° 9 (56 v.) est consacré à l'éloge de Celsus, leur ami commun, dont il vient d'apprendre la mort. Celsus lui ayant souvent répété que Maximus serait son appui, il croit fermement que Maximus tiendra à ne pas laisser sans effet la parole de l'ami auquel tous deux ils paient leur tribut de larmes.

La lettre 3 (94 v.) est adressée à Rufinus qui lui avait écrit pour le consoler et qui, en même temps, pour le raffermir, lui avait cité comme modèle le courage de certains illustres exilés. Il le remercie, avoue que, si des conseils pouvaient le guérir, ce seraient les siens, mais lui déclare que son mal est sans remède et que, d'ailleurs, on aurait tort d'exiger de lui, relégué en Scythie, la patience montrée par d'autres dans des lieux d'exil tels que Smyrne, Athènes, Argos, Lacédémone. — Nous retrouverons le même personnage dans une lettre du livre III.

Il écrit la lettre 4 (58 v.) à sa femme, lui dit combien il vieillit, comment il dépérit de chagrin, et après une comparaison qu'il établit trop longuement entre Jason et lui-même, il lui parle d'elle, qu'il voudrait revoir et presser dans ses bras en remerciant César d'un tel bonheur. — Nous ne verrons plus dans tout le reste qu'une seule lettre pour elle.

Græcinus et son frère Pomponius Flaccus, qui tous deux étaient bien vus d'Auguste, témoignaient au poète une grande bonté; certains vont même jusqu'à supposer que la condamnation n'aurait pas eu lieu si Græcinus n'avait pas

été absent de Rome. Aussi Ovide lui réserve-t-il trois lettres du recueil et une à son frère : chacun se trouve en avoir une dans le premier livre. A Græcinus (n° 6, 54 v.) il exprime ses sentiments de confiance inaltérable et demande sa précieuse intervention ; à Flaccus (n° 10, 44 v.) il apprend que ses forces s'affaiblissent de jour en jour et l'invite à joindre ses efforts à ceux de son frère.

Messalinus, lui, n'était pas un intime ; seulement son père, Messala Corvinus, avait traité Ovide dans sa jeunesse avec beaucoup de bienveillance, et son frère Maximus Cotta était un de ses grands amis. Il chercha donc (n° 7, 70 v.) à placer Messalinus au nombre de ses protecteurs en l'engageant, non sans de nombreuses précautions oratoires, à suivre l'exemple du père et du frère. — Il lui écrira une nouvelle lettre dans le livre II.

Quant à Sévérus, il n'y a pas de doute sur l'intimité qui les liait l'un à l'autre. Il lui rappelle dans la lettre 8 (74 v.) comment il vit entouré d'ennemis, témoin de combats perpétuels, regrettant et ses amis et sa femme et sa fille, loin des plaisirs de Rome, loin de sa chère campagne de Sulmone, qu'il ne peut même pas remplacer par un petit jardin que cultiveraient ses mains. Il se félicite du moins du bonheur de son ami qui, dans sa prospérité, ne l'oublie pas et s'efforcera d'adoucir sa peine.

Sur les onze lettres dont se compose le deuxième livre, trois portent des noms déjà cités dans le premier livre : la lettre 2 (128 v.), dans laquelle Ovide prie Messalinus, dont la famille lui a toujours été bienveillante, de profiter de la joie qu'inspire à tous le triomphe de l'Illyrie pour obtenir du prince un adoucissement à son sort ; la lettre 3 (100 v.), où, après avoir félicité Maximus de la rare fermeté qu'il montre dans son amitié, il le remercie du baume répandu par lui sur ses blessures ; la lettre 6 (38 v.) où, tout en répondant à certains reproches et à certains conseils trop tardifs et désormais inutiles de Græcinus, il l'exhorte à ne songer qu'au secours dont il a besoin et lui promet une

reconnaissance qui ne cessera de célébrer sa fidélité.

Les huit autres lettres présentent sept personnages nouveaux. C'est d'abord Germanicus César, à qui il prédit (Let. 1, 68 v.), pour un avenir prochain, un triomphe semblable à celui qui vient d'être célébré au sujet des Illyriens et dans lequel on a vu, ce qui est d'un heureux présage pour lui-même, Auguste exercer sa clémence à l'égard des chefs ennemis même les plus redoutables. Puis c'est Atticus de qui il aime à redire l'ancienne affection (Let. 4, 34 v.) et qu'il interroge (Let. 7, 84 v.) sur l'état actuel de son cœur, non point parce qu'il doute de lui, mais, parce que, dans sa détresse, il a besoin de recevoir continuellement les protestations amicales du petit nombre de ceux qui, comme lui, font preuve de fidélité.

Viennent ensuite Salanus, Maximus Cotta, le roi Cotys, Macer et Rufus Fundanus. Salanus, savant et éloquent ami de Germanicus, qui ne s'était jamais trouvé en relation directe avec Ovide, venait de lui envoyer spontanément le témoignage de sa sympathie avec l'expression de son admiration pour certains vers publiés récemment. Ovide, dans la lettre 5 (76 v.) lui dit combien il est sensible à cette marque peu ordinaire de générosité, le remercie de la part qu'il prend à son malheur ainsi que de la faveur qu'il accorde aux vers d'un poète exilé, recommande à sa protection le poème où il a célébré le triomphe d'Illyrie, se montre heureux de la sympathie qui les unit dans l'amour des lettres et fait des vœux pour sa prospérité comme pour celle de Germanicus. — A Maximus Cotta, dont nous retrouverons le nom au livre suivant, il adresse (Let. 8, 76 v.) des remerciements au sujet de l'envoi des images d'Auguste, de Tibère et de Livie. Il est fier de posséder dans son humble demeure les images des divinités réelles de Rome et déjà il leur adresse ses prières en les suppliant de ne point permettre qu'elles restent, ainsi que lui, dans un pays si odieux. — Comme s'il ne lui suffisait plus d'implorer des Romains, il écrit (Let. 9, 80 v.) au roi de Thrace, Cotys, le félicite de sa noble origine, qui lui fait un devoir de secou-

rir les malheureux, et de son amour pour les arts et la poésie, qui doit le porter plus particulièrement encore à protéger un poète exilé ; il lui demande de garantir sa sûreté dans ce pays ingrat. — Dans la lettre 10 (52 v.) il rappelle à son ami Macer l'agréable voyage qu'ils ont fait ensemble en Asie et en Sicile ; quant à lui, il n'a jamais oublié les gages de leur affection réciproque et en ce moment encore il le voit comme s'il l'avait devant les yeux. Puisse Macer de son côté, en son séjour heureux, garder son souvenir avec la même fidélité ! — Avec la lettre 11 (28 v.) il adresse à Rufus Fundanus, oncle de sa femme, tous ses remerciements pour les bons conseils qu'il a toujours donnés à sa nièce, pour les services qu'il n'a cessé de leur rendre, et il appelle sur lui la protection des dieux.

Le livre III, qui se compose de neuf lettres, ne fournit que des noms qui ont été vus déjà dans les deux livres précédents. — Lettre 1, à sa femme (166 v.). Il lui dépeint de nouveau sa triste situation et s'étonne qu'elle n'obtienne pas pour lui quelque adoucissement ; c'est à elle bien plus qu'aux amis qu'incombe ce soin ; elle y est obligée par les éloges mêmes que lui ont décernés ses vers, car la postérité se demandera jusqu'à quel point elle les a mérités. S'il lui parle ainsi, a-t-il soin d'ajouter, c'est parce qu'il sait que les plus braves dans les combats ont besoin d'être excités par le son de la trompette ; et d'ailleurs il ne lui demande ni le dévouement d'une Alceste, ni l'habileté d'une Pénélope ; elle n'a qu'à aller se prosterner aux pieds de l'épouse d'Auguste, et, sans chercher à le disculper, demander en pleurant qu'il soit éloigné de la Scythie. — Lettre 2, à Cotta (110 v.). En excusant avec bonté ceux qui, par crainte de la foudre, se sont écartés du poète qu'elle frappait, il célèbre la constance de quelques-uns de ses amis et surtout de Cotta[1] dont les âges futurs connaîtront la générosité ; il lui dit combien les Scythes eux-mêmes,

(1) Voir *Appendice* CCCXLVI.

qui déjà savent qui il est, se montrent sensibles à l'amitié, rapprochent son nom de ceux d'Oreste et de Pylade dont jadis le dévouement amical se manifesta non loin du pays des Gètes, et il le félicite de ses nobles sentiments si dignes de ses aïeux et de la grande famille dans laquelle il est entré. — Lettre 3, à Fabius Maximus (108 v.). Il lui fait le récit d'un songe. L'amour, conte-t-il, étant venu le visiter, il lui a reproché de l'avoir desservi, d'avoir causé sa perte; et l'Amour l'a rassuré, lui a affirmé que son *Art d'aimer* ne renfermait rien que de légitime, qu'un autre grief lui avait été plus funeste, mais que, dans l'allégresse universelle que suscite un triomphe récent, Auguste se montrera bientôt disposé à écouter sa demande. Ce songe, conclut-il, n'est-il pas de nature à encourager la bonne volonté de Maximus ? — Lettre 4, à Rufinus (114 v.). En lui demandant de favoriser son poème sur le triomphe de l'Illyrie, il lui énumère les motifs qui doivent en faire excuser la faiblesse ; personne, après tout, ne saurait blâmer le zèle qu'il y a mis, zèle qu'il montrera de nouveau, lorsque bientôt Livie devra préparer pour son fils un second triomphe, celui de la Germanie. — Lettre 5, à Maximus Cotta, qui lui avait envoyé un discours qu'il avait prononcé devant le tribunal des centumvirs (58 v.). Il le prie de lui adresser souvent des gages semblables de son talent ; il l'aime tant que fréquemment il lui semble l'entendre parler lui-même, être à Rome avec lui, et alors il est comme dans le ciel : mais presque aussitôt hélas ! il se retrouve en Scythie ! — Lettre 6, sans nom (60 v.). Il démontre à un ami, qui lui recommandait de ne pas le nommer dans ses vers, combien sa crainte est injurieuse pour un prince tel qu'Auguste. Il lui affirme qu'il ne veut forcer personne d'accepter ses hommages et le prie seulement, puisqu'il voit du danger à l'aimer ouvertement, de ne pas cesser de l'aimer en secret. — Lettre 7, à ses amis en général (40 v.). Il a honte de renouveler sans cesse les mêmes prières et leur reproche, ainsi qu'à sa femme, une timidité qui pourrait le faire renoncer à tout espoir ; cependant leur manque de zèle est

encore moins funeste que ne l'eût été l'inefficacité de leurs démarches, et tant que César ne leur aura pas répondu par un refus, il ne perdra pas courage sur les bords de l'Euxin. — Lettre 8, à Fabius Maximus (24 v.). Il lui envoie un carquois et des flèches, seul présent que puisse fournir la terre de Scythie. — Lettre 9, à Brutus, qui lui avait écrit qu'on reprochait à son ouvrage l'uniformité de ses plaintes (56 v.). Il lui explique que, dans sa situation, il ne saurait varier les sujets de ses lettres, qu'il s'y trouve, du reste, d'autres défauts, qu'elles manquent souvent de correction, mais qu'on doit les traiter avec indulgence, parce qu'elles lui sont dictées bien moins par l'amour de la gloire que par son intérêt et par les devoirs de l'amitié.

A l'encontre du troisième livre, le quatrième, formé de seize lettres, n'en contient que deux adressées à des amis qui en ont déjà reçu, et huit correspondants nouveaux nous apparaissent.

Tel est ce Sextus Pompée dont le nom est en tête des lettres 1, 4, 5 et 15. Dans la lettre 1 (36 v.), Ovide s'étonne de ne l'avoir nommé encore nulle part, rappelle avec reconnaissance les bienfaits qu'il a reçus de lui et compte sur la continuité de ses bontés. — Il lui écrit la lettre 4 (50 v.) en apprenant sa nomination de consul, se félicite de cette élévation de son ami comme d'un véritable bonheur, regrette de ne pouvoir assister à la fête de son entrée en charge et souhaite que Sextus, ce jour-là, ait une pensée pour lui. — Quand il lui envoie la lettre 5 (46 v.), Sextus remplit déjà ses fonctions. Ovide dit à ses vers partant pour Rome comment ils doivent se comporter pour arriver jusqu'à lui et leur recommande de bien lui témoigner sa gratitude et sa confiance. — Par la lettre 15 (42 v.), où il le supplie d'user de son crédit pour obtenir un adoucissement à son exil, il s'excuse de renouveler encore cette demande et lui affirme que, quel qu'en soit le résultat, il lui appartiendra toujours entièrement.

L'épître 2 (50 v.) ne peut être adressée au même Sévérus

que la lettre 8 du livre I, puisque Ovide dit qu'il n'a jusqu'à présent correspondu avec lui qu'en prose. Il s'agit ici du poète Cornélius Sévérus à qui, explique-t-il, il n'envoyait point de vers parce que c'eût été vouloir donner du miel à Aristée ou du vin à Bacchus. S'il finit maintenant par lui en écrire, c'est que les Muses sont sa seule consolation et qu'il espère en échange recevoir quelque fruit des veilles du poète. — La lettre 3 (58 v.) n'a pas de nom : elle concerne un ami perfide qui, loin de le plaindre, insulte, dit-on, à sa disgrâce ; il l'en blâme et l'engage à se souvenir de l'instabilité des choses humaines[1]. — Dans l'épître 6 (50 v.), il déplore la mort de Fabius Maximus, son principal appui, et celle d'Auguste qui commençait à lui pardonner ; il dit à Brutus de quel espoir le privent ces deux morts et recourt d'autant plus à lui, dont il a toujours éprouvé la bonté dans ses malheurs. — Lettre 7, à Vestalis gouverneur de la Mysie (54 v.). Il le prend à témoin des désagréments de son exil et il tire occasion de la barbarie des peuples qui l'entourent pour célébrer les exploits accomplis naguère contre eux par ce vaillant guerrier. — Lettre 8 à Suillius, gendre de sa femme (90 v.). Après l'avoir remercié de ses témoignages d'amitié, il le prie d'intercéder en sa faveur auprès de Germanicus, promettant au jeune prince, en reconnaissance de ses bienfaits, non pas un temple de marbre, mais ces éloges de la poésie qui sont si agréables aux puissants de la terre et auxquels Germanicus doit être d'autant plus sensible que lui-même est poète. Moins éloigné de Rome, Ovide sera plus à même de suivre ses hauts faits et de le célébrer. — Lettre 9 à Græcinus qui a été nommé consul et qui doit avoir pour successeur Pomponius Flaccus, son frère (134 v.). Ovide lui répète à peu près au sujet de sa nomination ce qu'il a dit, en pareille circonstance, à Sextus Pompée. Puis, lorsqu'il a félicité les deux frères, il leur recommande ses intérêts, d'autant plus que Flaccus, qui a été gouverneur de la Mysie, connaît les rigueurs de son

(1) Voir *Appendice* CCCXLVII.

exil et a pu aussi se rendre compte de la réputation qu'il s'est acquise parmi les barbares par sa probité, la douceur de son caractère et sa piété envers les Césars. — Lettre 10 à Pédo Albinovanus (84 v.). Il lui représente que la patience renommée d'Ulysse n'était rien auprès de celle qu'il lui faut pour supporter, depuis plus de six ans, sans interruption, les maux qu'il endure en Scythie; il s'arrête un temps à lui expliquer les intempéries du pays, et, terminant par une allusion au poème dans lequel ce poète a célébré Thésée, il l'exhorte à pratiquer toujours, comme son héros, la vertu de l'amitié. — Lettre 11 (22 v.) à Gallion devenu veuf. Il s'excuse de n'avoir pas encore consigné dans ses vers le nom d'un ami qui a pourtant pleuré sa disgrâce et lui dit combien il a pris part à sa douleur, sans pouvoir, vu la distance, lui offrir des condoléances immédiates après la mort de sa femme. — Lettres 12 et 14 (50 et 62 v.) à Tuticanus. Dans la première, après lui avoir montré que son nom même, qui ne se prête pas à la mesure des vers, a été la cause du long silence gardé à son égard, il se plaît à rappeler leur ancienne intimité, et, sans oser répondre d'une manière précise à la question que lui pose cet excellent ami, il le laisse libre de chercher lui-même le moyen d'obtenir en sa faveur un exil plus doux. Dans l'autre, il lui fait l'éloge des Tomitains dont il n'a jamais reçu que des services et des honneurs; mais on peut haïr un pays dont on aime les habitants, et leur ville, par son climat comme par son état de guerre continuelle, lui est odieuse. — Lettre 13 (50 v.) à Carus, chargé de l'éducation des fils de Germanicus. Il s'intéresse à ses travaux poétiques et lui conte que, de son côté, il vient de composer en langue gétique un poème en l'honneur d'Auguste et de toute sa famille; puis, au nom de leur vieille amitié, il le conjure d'user de sa situation pour obtenir qu'il soit éloigné de la Scythie. — Lettre 16 (52 v.). Il y interpelle, sans le nommer, un envieux qui déchire ses écrits, comme si l'exil n'était point une mort anticipée et comme si d'ordinaire l'envie s'acharnait sur les morts; à ce propos, il énumère

les poètes célèbres qui florissaient à Rome lorsqu'il y comptait encore parmi les vivants.

Malgré l'intérêt particulier que donne aux *Pontiques* la publication des noms de ceux à qui elles sont adressées, la lecture nous en paraît plus monotone encore que celle des *Tristes*. Plus un pareil défaut se prolonge, plus il est sensible, et, comme on n'aborde l'examen des quatre livres du second ouvrage qu'après avoir examiné déjà les cinq livres du premier, il y aurait, rien que par cette succession, grande chance pour le deuxième, même à mérite égal, de lasser davantage l'esprit du lecteur; le mérite en est certainement inférieur. D'abord l'émotion vraie y est plus rare : le poète, qui n'est plus sous le coup de ses premières et plus vives douleurs, recourt aux ressources de son esprit pour en renouveler l'expression. Il y a bien encore chez lui des passages de réelle tendresse pour ses meilleurs amis et d'indulgente bonté pour les autres; mais nous nous apercevons trop que l'intérêt personnel le guide souvent; et même dans les lettres qu'il écrit à sa femme, lorsqu'il lui reconnaît les plus nobles qualités et lui témoigne son affection en termes des plus élogieux, nous nous surprenons à nous demander s'il ne cherche pas dans ces belles louanges un moyen d'activer son dévouement. Puis, quelles que soient son ingéniosité et sa prolixité, vainement cherche-t-il à introduire de la variété dans son œuvre, la nature même de son sujet s'y oppose et il sait mieux que jamais qu'il n'y réussit pas. Enfin, soit par l'effet de la vieillesse, soit par celui du chagrin, son talent baisse : manifestement les répétitions de pensées et d'expressions, les incorrections et les négligences de toutes sortes deviennent plus fréquentes.

Ceux de ses intimes qui prenaient le plus de soin de sa gloire littéraire et qui lui parlaient avec le plus de franchise, ne manquaient pas de l'avertir de quelques-uns des défauts qu'on lui reprochait et dont il leur semblait pouvoir se corriger, s'il l'eût voulu. L'honnête et sincère Brutus, par exemple, avait le courage de lui adresser de ces sortes

d'avis. Lui cependant ne s'en émouvait guère. Il avoue qu'il est tout le premier à reconnaître ce qu'on blâme dans ses écrits. Mais il se trouve très excusable de se renfermer dans les mêmes pensées et de s'en tenir toujours au même ton. « Dans mon bonheur, dit-il, mes accents furent joyeux; ils sont tristes dans ma tristesse; chacune de mes œuvres répond à la vérité de ma situation ».

Læta fere lætus cecini ; cano tristia tristis :
Conveniens operi tempus utrumque suo est.
III, 9, v. 35-36.

Il objecte que, s'il redit les mêmes choses, ce n'est pas aux mêmes personnes; que ses demandes, qui tendent à un seul but, s'adressent à divers intercesseurs; qu'il eût fallu, pour ne pas se répéter, n'écrire qu'à un seul ami; et que les savants doivent lui pardonner de n'avoir pas attaché à la réputation de ses derniers ouvrages assez d'importance pour leur sacrifier son salut.

Et tamen hæc eadem quum sint, non scribimus isdem :
Unaque per plures vox mea tentat opem.
An, ne bis sensum lector reperiret eumdem,
Unus amicorum, Brute, rogandus erat?
Non fuit hoc tanti ; confesso ignoscite, docti:
Vilior est operis fama salute mea.
id. v. 41-46.

Quant aux négligences qu'on y relève, ajoute-t-il, il ne les ignore nullement, et s'il les y laisse, il ne faut pas les attribuer à un manque de goût; seulement ce travail de correction qu'on réclame lui paraît trop pénible et il se refuse à supporter le poids d'une longue fatigue « *longi ferre laboris onus* », qui, tout en nuisant au feu et au plaisir de la composition, n'a pour lui présentement aucune utilité, puisqu'il écrit non plus par amour de la gloire, mais pour défendre ses intérêts et pour remplir ses devoirs d'ami.

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas officiumque fuit.
id. v. 55-56.

Un dernier défaut toutefois dont il ne parle pas, parce que, pour toutes sortes de motifs, ses amis ne pouvaient se permettre de le lui reprocher ouvertement, c'est l'humilité de ses flatteries, portées dans les *Pontiques* à un point plus bas encore que dans les *Tristes*. Lorsqu'il reconnaît dans Auguste « un prince aussi lent à punir que prompt à récompenser, qui gémit chaque fois qu'il est forcé de recourir à la rigueur, qui n'a jamais été vainqueur que pour pouvoir pardonner aux vaincus,... qui réprime les fautes par la crainte du châtiment plus que par le châtiment lui-même, et dont le bras ne lance la foudre que rarement et à regret[1] », nous sommes déjà suffisamment surpris d'entendre un tel éloge dans la bouche d'un homme qui, pour une faute qu'il prétend involontaire, a été si durement frappé. Mais que pensons-nous de lui, hélas! lorsque, à la réception des portraits d'Auguste, de Tibère et de Livie, qui lui ont été envoyés par Maximus Cotta, il témoigne une joie débordante, se prosterne devant ces images et leur adresse, comme à des divinités réellement présentes, les protestations les plus lyriques d'une adoration sans retenue : « Ma tête, s'écrie-t-il. se détachera de mes épaules, je ferai moi-même que mes yeux mutilés soient privés de la lumière, avant que vous ne me soyez ravis, ô divinités chères au monde entier. Vous serez le port et l'autel de mon exil. C'est vous que j'embrasserai, si les Gètes me menacent de leurs armes. Vous serez mes aigles, vous serez les étendards que je suivrai. »

Nam caput e nostra citius cervice recedet,
Et patiar fossis lumen abire genis,
Quam caream raptis, o publica numina, vobis ;
Vos eritis nostræ portus et ara fugæ.
Vos ego complectar, Geticis si cingar ab armis;
Vosque meas aquilas, vos mea signa sequar.
Pont., II, 8, v. 65-70.

Et ne finirions-nous pas par approuver son châtiment lorsque nous l'entendons proclamer que l'empereur-dieu a

(1) *Pont.*, I, 2 v. 123 sqq.

été juste, indulgent, et qu'il le supplie d'apaiser de plus en plus, en sa faveur, un courroux bien mérité?

> Justaque quamvis est, sit minor ira Dei !
> *Id.*, 76.

Nous avons beau nous dire qu'il était de son intérêt de flatter celui dont dépendait son sort, nous avons beau invoquer aussi pour son excuse la servilité générale qui divinisait le maître de l'empire, nous regrettons que le malheureux poète soit descendu à cè degré de flagornerie; nous regrettons de même qu'il se soit précipité si constamment eu suppliant vers quiconque venait à s'approcher du palais impérial et à détenir une parcelle des pouvoirs publics; à certains moments, notre compassion et notre sympathie risquent de faire place à une sorte de pitié mêlée de dédain.

III

Pour le relever dans notre estime, il ne suffit pas de nous rappeler le brusque changement de fortune qui, du bonheur le plus parfait, l'avait fait passer soudain aux maux de la vie la plus déplorable; car le malheur doit avoir sa majesté et les souffrances auxquelles on est exposé, si grandes qu'elles soient, n'excusent jamais un manque absolue de dignité. Mais il est juste de nous souvenir de sa bonté et de la douceur de son caractère. L'adversité, d'ordinaire, aigrit l'âme, tandis que la sienne ne s'altéra jamais. Il s'était toujours montré bienveillant et indulgent à tous, et les chants de sa muse, tant qu'avait duré sa longue prospérité, étaient restés si constamment inoffensifs que, dans l'immense quantité de vers écrits par lui,

on n'aurait su en trouver un seul qui fût cruel pour quelqu'un :

Omne fuit Musæ carmen inerme meæ ;
Nullaque, quæ possit, scriptis tot millibus, extat
Littera Nasonis, sanguinolenta legi.
Ibis, 2-4.

Il pouvait, à bon droit, dans son fameux plaidoyer des *Tristes*, se vanter auprès d'Auguste de n'avoir en aucun cas, usé de mordantes épigrammes, d'amères railleries, de traits empoisonnés, de n'avoir jamais, par sa plume, fait de mal à personne, si ce n'est à lui-même :

Non ego mordaci destrinxi carmine quemquam,
Nec meus ullius crimina versus habet.
Candidus a salibus suffusis felle refugi :
Nulla venenato littera mixta joco est.
Inter tot populi, tot scriptis, millia nostri,
Quem mea Calliope læserit, unus ego.
Trist., II, 563-568.

Et quand survint sa condamnation et que la plupart de ceux qui l'avaient recherché, flatté, choyé, l'eurent délaissé, il n'éleva contre eux aucune de ces récriminations qu'il n'eût eu qu'à émettre pour flétrir à jamais leurs noms. A son cœur aimant leur abandon fut cruel ; mais il n'en témoigna que plus de tendresse aux intimes qui lui restèrent fidèles ; quant aux inconstants et aux craintifs, il leur montra combien il comprenait les faiblesses de la nature humaine et se trouvait prêt à les leur pardonner: croyait-il pouvoir les ramener à de meilleurs sentiments, par de touchants appels il facilitait leur retour ; apercevait-il chez eux plus de peur de se compromettre que d'inconstance, il les rassurait, cherchait à leur prouver qu'ils pouvaient sans crainte l'aimer ouvertement, et les priait, s'ils y voyaient du danger, de ne pas cesser du moins de l'aimer en secret ;

Tu modo, quem poteras vel aperte tutus amare,
Si res est anceps ista, latenter ama ;
Pont., III, 6 v. 59-60.

à ceux-là même enfin, qui, non seulement l'avaient abandonné, mais disaient du mal de lui, il se contentait d'adresser, sans les nommer, quelques remontrances sans fiel aucun, leur parlant de l'instabilité de la fortune et de la folie qu'il y avait pour eux à se priver d'avance des larmes qu'on aurait accordées à leur naufrage.

> Quid facis, ah demens ? Cur, si fortuna recedat,
> Naufragio lacrymas eripis ipse tuo?
> *Pont.*, IV, 3 v. 29-30.[1]

Une seule fois, il se départit de sa bonté naturelle. Un misérable, qui allait jusqu'à tourmenter sa femme, le calomniait et le poursuivait d'accusations odieuses, dans le but, sans doute, de faire changer sa peine de la relégation en celle de l'exil et d'amener une confiscation de ses biens dont il espérait le profit. Ovide, indigné, lança contre lui non pas une satire, il en était incapable, mais une imprécation ; et le premier de tous les motifs de plainte qu'il émit contre ce lâche dénonciateur fut précisément de l'avoir fait sortir de son caractère, de lui avoir ravi en un jour le mérite de sa longue mansuétude en le mettant dans la nécessité de prendre en main une arme toute nouvelle :

> Unus, et hoc ipsum est injuria magna, perennem
> Candoris titulum non sinit esse mei.....
> Cogit inadsuetas sumere tela manus.
> *Ibis*, v. 7, 8, 10.

Il se sentait d'ailleurs si mal à l'aise dans ce nouveau rôle que, ne pouvant être méchant par lui-même, il prit d'un modèle grec et le titre et le plan de sa pièce. Callimaque, dans une querelle très envenimée avec son disciple Apollonius de Rhodes, avait écrit un poème intitulé Ἶβις où, déversant sur son adversaire toutes sortes d'injures, il l'avait comparé à cet oiseau d'Égypte, que l'imagination populaire accusait de pratiques répugnantes et qui, en

(1) Cf. *Appendice* CCCXLVIII.

outre, était consacré à Hermès, le dieu des voleurs[1]. Ovide de même désigna son ennemi sous le nom d'Ibis, fit un ramas de tous les tourments qui se trouvent marqués dans l'histoire et dans la fable, au nombre, je crois, de deux-cent-trente-neuf, et les lui souhaita en malédictions dans une diatribe de 642 vers[2]. On ne sait, en lisant ce poème[3], dont le mérite n'est assurément pas le bon goût, ce qu'on doit en souligner le plus, ou la vaste érudition qui réunit en si peu de lignes une si grande quantité de souvenirs historiques et mythologiques, ou la souplesse avec laquelle sont exprimées en termes toujours différents les mêmes idées de supplices. Toujours est-il que, malgré la peine qu'il se donne d'accumuler le plus de mauvais souhaits possible, malgré la précaution qu'il prend de prier les dieux de vouloir bien y ajouter encore tous les genres de tourments et de maux que ses vers n'ont pas expressément formulés, on se doute bien que sa grande colère tombe vers la fin de son œuvre. Du reste, sa rancœur n'est pas telle qu'il dévoile aux âges futurs le nom de l'infâme; il l'en menace seulement pour l'avenir ; « bientôt, lui dit-il, tu en liras davantage et sous ton nom véritable et dans le mètre qui convient aux combats sanglants. »

Postmodo plura leges, et nomen habentia verum
Et pede quo debent acria bella geri.
Ibis, 641-642.

Mais ce jour, qui devait être si prochain, ne vint pas. Le bon Ovide, à qui les cruautés vengeresses de l'ïambe restèrent inconnues, n'avait nullement le goût de stigmatiser les coupables, si bien qu'à l'heure qu'il est, et grâce à son

(1) Cf. MM. Croiset, *Hist. de la Litt. gr.*, tom. V, p. 212.

(2) Voir *Appendice* CCCXLVIII.

(3) Les mss. de l'*Ibis* sont le *Turon. Cantabrig*, du XII[e] s. et le *Vindobonensis* (Bibl. imp. de Vienne n° 885), du XII[e] siècle, cité dans la *Paléographie* de M. É. Chatelain, t. II, pl. CI. — Cf. R. Ellis, *Ibis ex novis codicibus ed.*, *scholia vetera*, *commentarium cum proleg.* etc. Oxonii, 1881 ; A. Maag, *De Ibidis Ov. codd.* Bern., 1887.

indulgence, nous ignorons le nom[1] de celui qui le poursuivit si méchamment.

IV

A défaut d'élévation et d'énergie, la bonté et l'honnêteté de l'âme sont bien quelque chose, et puisque, sous le rapport du caractère, nous sommes obligés avec Ovide d'abaisser nos exigences, tenons-lui compte des qualités qu'il a pour n'avoir pas à lui reprocher avec trop de sévérité le manque des autres. Au surplus, le lot d'éloges qu'il mérite comme écrivain n'est pas ordinaire. Vous venez de voir, par l'étude détaillée de l'ensemble immense de ses œuvres, combien sont remarquables la grâce et l'éclat de son esprit, la fécondité de son imagination, son talent descriptif, l'aisance et la clarté avec lesquelles il rend sa pensée. Que de fois, en le lisant, n'êtes-vous pas restés sous le charme de sa parole limpide, abondante, pleine de finesse et d'élégance !

(1) Les uns prétendent que ce serait le grammairien Hygin, affranchi d'Auguste et devenu directeur de la bibliothèque Palatine. Suétone (*De illust. gramm.*, 23) dit qu'il avait été l'intime d'Ovide « *fuit familiarissimus Ovidio poetæ* » ; il faudrait donc supposer qu'il le trahit après sa disgrâce dans l'espoir d'obtenir d'Auguste une partie de ses biens. On invoque à l'appui de cette accusation et son état de pauvreté, et l'absence de lettre à son adresse, et aussi le fait qu'on le croyait Égyptien, parce que J. César l'avait amené tout jeune d'Alexandrie. Mais d'autres, comme Merkel, s'élèvent contre cette opinion, voient au contraire dans Hygin le correspondant anonyme de la quatorzième élégie du livre III des *Tristes*, qu'Ovide appelle « *cultor et antistes doctorum sancte virorum* », et sont tentés de reconnaître sous le pseudonyme d'Ibis le poète Manilius, d'origine africaine et flatteur de Tibère. Les raisons qu'on produit de part et d'autre ne me semblent guère plus concluantes les unes que les autres, et mieux vaudrait, à mon avis, ne point échafauder de pareilles accusations sur de simples hypothèses.

Sans doute, cet esprit même et cette abondance dont il était si excessivement doué sont devenus un danger pour sa poésie : l'esprit chez lui a mis souvent en souffrance le sentiment, a fait tort à l'émotion, et souvent aussi l'abondance, par l'abus des comparaisons, des développements mythologiques et autres, par une sorte de besoin d'entrer dans tous les détails et de donner à une même pensée plusieurs expressions différentes, s'est changée en prolixité, a transformé le brillant et la facilité en diffusion et en légèreté.

Il n'est pas jusqu'à sa langue si claire et dont il a su sans effort augmenter notablement le vocabulaire[1], qui,

(1) Au nombre des mots innovés par lui ou introduits pour la première fois dans le vocabulaire poétique, nous citerons, en prenant la plupart de nos exemples dans les *Métamorphoses* : 1° les subsantifs *cælamen*, *curvamen*, *curvatura*, (déja employé en prose par Vitruve), *imitamen*, *irritamen*, *moderamem*, *narratus* (gén. *us*, signifiant récit), *oblectamen*, *populator* (employé en prose par Tite-Live), *positor*, *præmonitus* (gén. *us* signifiant avertissement), *proximitas* (employé par Vitruve) *remoramen*, *renovamen*, *repostor*, *respiramen*, etc. ; des noms empruntés au grec, comme *canna*, *echidna*, *harpen*, *hyæena*, *mentha*, *moly*, *morus* (κάννα, ἔχιδνα, ἅρπη, ὕαινα, μίνθα, μῶλυ, μορέα) ; des noms abstraits avec le sens de leurs correspondants concrets, tels que *custodia*, *tutela* pour *custos*, *tutor* ; — 2°, les adjectifs *amnicola*, *anguigena*, *aquaticus* (pluvieux), *armifer*, *aurigena*, *binominis*, *circumfluus*, *conjugialis* (pour *conjugalis* qui ne peut entrer dans un hexamètre), *draconigena*, *evanidus*, *evitabilis*, *exsequialis*, *faunigena*, *flexipes*, *fluidus* avec le sens actif (qui fait couler), *flumineus*, *frugilegus*, *gemebundus*, *granifer*, *indebilis*, *innabilis*, *innubus*, *jaculatrix*, (fém. de *jaculator* qui était usité), *lacer* avec le sens actif (qui déchire), *lentiscifer*, *monticola*, *multifidus*, *necopinus*, *nubifer*, *occiduus*, *pacalis* et *pacifer* (de même Cicéron avait imaginé *pacificus* pour donner un adjectif à *pax*), *papyrifer*, *pastorius*, *populabilis*, *præsignis*, *refluus*, *ruricola*, *rurigena*, *semicaper*, *semilacer*, *septemfluus*, *serpentigena*, *sessilis*, *spumiger*, *tricuspis* ; un grand nombre d'adjectifs tirés de noms propres, comme *abanteus*, *æsarius*, *apollineus*, *baccheus*, *hyantheus*, *polydoreus*, *thaumanteus* ; — 3°. les verbes *adsterni*, *deplangere*, *devastare* dans le sens de *vastare* (employé par Tite-Live), *exspatiari*, *incalfacere*, *incingere* (employé par Tite-Live), *odorare*, *perarare*, *præcutere*, *prædelassare*, *præfodere* (dans le sens de enfouir auparavant), *præstruere*, *præsuere*, *recalfacere*, *reseminare* ; et un grand nombre de participes

lorsqu'on l'étudie à fond, ne donne prise à quelques critiques : le retour périodique de certaines tournures affectées par lui[1] y fait reconnaître des habitudes et des procédés peu sérieux dont on ne s'aperçoit pas tout d'abord, tant on est entraîné par l'aisance courante de sa phrase. Il ne manque pas non plus d'incorrections : vous avez vu qu'il s'en rendait compte, soit en parlant des *Métamor-*

passés de verbes composés qui n'existaient pas, employés comme adjectifs avec un sens négatif, comme : *defrenatus, demugitus, incommendatus incustoditus, indefletus, indejectus, indeploratus, indestrictus, indigestus, inobrutus, irrequietus.* — Pour cette question du vocabulaire d'Ovide, Cf. Lud. Scheibe, *De Sermonis Ovidiani proprietatibus..* prog.. Halberstadt, 1880 (nº 195) ; J. Favre, *De Ovidio novatore vocabulorum...*, thèse pour le doctorat, 1885, in-8º. 135 p. ; A. Draeger, *Ovid als Sprachbildner*, prog., Aurich, 1888 (nº 284) ; E. Linsi, *De Ovidio vocabulorum inventore*, Leipz., 1891, in 8º. 68 p.

(1) Il tire un assez grand nombre de beaux effets de la répétition ; mais il s'en sert trop souvent. A chaque instant, il répète un mot, soit pour lier les membres d'une phrase en évitant les pronoms et les particules, soit pour reprendre le fil de la narration, après une parenthèse, ou pour appuyer sur quelque détail, ou pour marquer une opposition ; et ce n'est pas toujours un seul mot qu'il répète, fréquemment il en reprend plusieurs : « *fulvos vehit unda leones, unda vehit tigres* » ; même des moitiés de vers : « *si te quoque pontus haberet.. me quoque pontus haberet* » ; et jusqu'à des vers entiers presque sans changement :

Et superesse virum de tot modo milibus unum,
Et superesse videt de tot modo milibus unam,
Met., I, 325-326.

Naturellement la gradation est une des formes de la répétition dont il use, en rapprochant un verbe à mode personnel d'un participe du même verbe ou en opérant un rapprochement du même genre entre le verbe simple et son composé : *congeriem secuit sectamque in membra redegit ; resecat de tergore partem exiguam, sectamque ; tinguit et intinctas* ; etc. — Il n'évite pas cette construction qui consiste à mettre sous la dépendance d'un même terme deux mots dont un seul la supporte régulièrement : « *animaque rotisque expulit* » (l'abbatif ne convient ici qu'à *rotis*). — Il pratique volontiers l'hendiadys, coordonne deux termes dont l'un ne devrait être que le complément de l'autre, « *verbis et carmine* » pour *verbis carminis*, ou désigne un même objet par deux substantifs unis par une conjonction dont la valeur est purement explicative « *tecta regalemque domum* ». — Il emploie souvent les pléonasmes qui ajoutent à certains verbes un substantif inutile au sens de la phrase : « *concipias animo;*

phoses auxquelles il avouait (*Trist.* I, 7, *ad fin.*) n'avoir pas eu le temps de donner le fini d'une parfaite revision, soit en expliquant, à propos de ses lettres d'exil (*Pont.* III, 9), qu'il ne pouvait s'astreindre à la fatigue d'un long travail de correction. La plus sincère des deux explications est la seconde; car il n'a jamais aimé revenir sur ce qu'il avait une fois écrit. Un récit amusant de Sénèque le Père, qui

concepit mente; *adspicit hunc oculis*; *voce rogabat*; etc. — Il a une propension à réunir l'adjectif possessif au démonstratif *ipse* « ...*et ipsa suis deplangitur ardea pennis* » et généralement à employer, par une sorte de redondance, cet adjectif possessif là où l'on pourrait s'en passer: « *fert sua vestigia*; *tendens sua bracchia*; » etc. — Notez aussi qu'il a des préférences marquées pour la place de certains mots. Il met, par exemple, au commencement du vers toujours les expressions *ei mihi*, *da veniam*, trois fois sur quatre *forsitan*, presque constamment les formes *est aliquid*, *pone metum*, *nescio qui* ou *quis*, *crede mihi*; au contraire, il met à la fin de l'hexamètre les gérondifs, les adjectifs en *bilis*, les participes passés, les terminaisons en *mina* et *mine* de ces noms en *men* qu'il aime tant à créer: « *haud infitianda parenti*; *do pignora certa timendo*; *agitabilis aer*; *concita mater*; *cælamina novit*; *curvamine flexus* ». (Sur la question des tournures affectées par Ovide, Cf. V. Loers, éd. cit.; Eschenburg, *Wie hat Ovid einzelne Wörter und Wortklassen in Verse verwandt?* prog Lubeck, 1886, n° 668).

C'est ici qu'il est à propos de présenter quelques-unes des remarques auxquelles donnent lieu sa grammaire et sa syntaxe. FORMES DES DÉCLINAISONS ET DES CONJUGAISONS. Des noms propres grecs, qui sont très nombreux, il décline les uns, tels que *Achilles*, *Ajax*, *Cyclops*, *Phryx*, à la latine, et les autres à la grecque; pour ceux-ci cependant il fait en *æ* le génitif de quelques noms de la 1re décl. dont le nominatif est en *e*, termine en *is* et non en *os* la plupart des génitifs de la 3e décl., et, pour une raison métrique, donne la désinence ă au nominatif de quelques noms en *as*: *Marsya*, *Æeta*. Les noms communs ne présentent que très rarement une forme exceptionnelle: on peut citer le nominatif *tergum* pour *tergus*, l'accusatif *cornum* pour *cornu*, le génitif *fide*, l'ablatif *impete* pour *impetu*, *famē* pour *famĕ*, le génitif pluriel *um* pour *ium* dans *bacchantum*, *cadentum*, *serpentum*, etc. Parmi les adjectifs on trouve l'ablatif *cæleste* pour *cælesti*. Dans les verbes, *mollibat* pour *molliebat*, l'archaïque *stridĕre*, de la 3e conjug., comme dans Virgile, au lieu de l'ordinaire *stridēre* de la 2e, *moriri* pour *mori*, *nequiere* syncope pour *nequivere*. — GENRES. Ovide emploie indistinctement *serpens* au masculin et au féminin, met au masculin le nom de montagne *Ossa*, et emploie au neutre, sans substantif, les formes *eo*, *illo*, *istis*, *nulli*, *nullo*, *omnibus*. — NOMBRES. Il use poéti-



se rapporte à une époque antérieure à l'exil, nous en donne la preuve. Un jour que ses amis lui faisaient la guerre à ce sujet, « ils lui demandèrent, conte l'auteur des *Controverses,* de supprimer trois vers qu'ils lui désigneraient ; en retour, il demanda d'en excepter trois, sur lesquels ils n'auraient aucun droit. La clause leur parut équitable ; ils écrivirent, chacun de leur côté, eux les vers dont ils récla-

quement du singulier collectif *miles*, *crinem*, etc., pour *milites*, *crines* etc., et par contre, bien souvent, au moyen d'une figure de rhétorique qui se justifie, met le singulier au lieu du pluriel lorsqu'il veut considérer un tout dans l'ensemble de ses parties ou fortifier l'expression ; mais il a recours aussi à ce dernier procédé pour certains mots (*Capitolia*, *convivia*), dont le singulier est impossible ou difficile à employer dans le vers. Il aime à régler l'accord de nombre entre le verbe et son sujet d'après le sens, « *pars celebrant* ; *prudens accepere senatus* ». — CAS. (Cf. P. Hau, *De casuum usu Ovidiano*, Munster, 1884, Diss. in-8, 42 p.). Notez l'emploi du génitif dans les expressions *ferox mentis*, *exsul mundi*, *luminis orbus* (pour *lumine*) ; après le mot *medius* « *est medium Cyanes* et *Pisææ Arethusæ* » ; après un adjectif neutre pris substantivement « *in gurgitis ima* ». Remarquez le datif après *idem* ; après *vetitum est* ; après certains verbes au lieu de l'ablatif avec *de* « *excussit Pelion Ossæ* » ; après un verbe passif au lieu de l'ablatif avec *ab* « *buccina sumitur illi* » ; après les verbes indiquant accord ou désaccord « *frigida pugnabant calidis* » ; et dans cette expression « *restabant pugnæ* » (restaient pour le combat, c'est-à-dire capables de combattre encore). L'accusatif est employé sans préposition après les verbes *adducere*, *pervenire*, *exire*, *jurare* ; « *adducor litora ; aures non pervenientia nostras ; Avernas exierit valles ; stygias juravimus undas* ». De même l'ablatif est construit sans préposition après les participes *creatus* et *satus*, « *Telamone creatus ; satus Japeto* » ; avec les compléments de lieu « *gurgite nare, stetit toro* » pour *in gurgite*, *in toro* ; après *abesse* « *aberant summo* ». — ADJECTIFS. Ovide use fréquemment d'un adjectif pour remplacer le nom correspondant au génitif « *populari cæde*, *orphea voce*, *pygmææ matris* » pour *popularium suorum cæde*, *Orphei voce*, *Pygmæorum matris*. Il donne à certains adjectifs la valeur de tout un membre de phrase : « *hectoreis flammis* (les flammes allumées par Hector), *Pylios annos* (des années aussi nombreuses que celles de Nestor, roi de Pylos) ». — VERBES. VOIX, MODES ET TEMPS. Il emploie la voix passive avec un sens de voix moyenne « *avertitur*, *plangitur* », donne un passif à des verbes non actifs « *is de quo dubitatur ; an dea sim, dubitor* », prête très souvent le sens passif à des participes de verbes déponents « *mentitus*, *pollicitus* ». Il lui arrive de ne pas observer la concordance des temps « *neu regio foret... astra*

maient la suppression, lui ceux qu'il tenait à conserver; et les deux papiers continrent les mêmes vers, dont le premier, au dire d'Albinovanus Pedo, un des juges, était :

> Semibovemque virum semivirumque bovem
> *Ars. am.*, II, 24.

et le second :

> Et gelidum Borean egelidumque Notum.
> *Am.*, II, 11, 10.

On voit par là, conclut Sénèque, qu'à cet homme d'une rare intelligence, ce n'était point le goût qui manquait

tenent »; et il remplace volontiers un temps présent par un temps passé pour marquer la rapidité ou l'achèvement de l'action, « *videres... ungues posuisse rigorem; vicisse petunt* ». Il emploie l'impératif au lieu du subjonctif après *ne* « *ne dubita* » ; il donne la construction personnelle à des verbes suivis d'une proposition infinitive « *patrio pater esse metu probor* » ; il n'exprime pas le sujet de la proposition infinitive après les verbes qui signifient *dire*, *croire* si le sujet est le même que celui de ces verbes : « *rettulit Ajax esse Jovis pronepos* »; il construit l'infinitif avec des adjectifs autres que les participes des verbes admettant cette construction : « *conscendere ocior*; *perire digna* ; *natum tolerare* »; il met aussi l'infinitif après un grand nombre de verbes qui ne l'admettent pas en prose tels que les verbes *addiscere*; *admonere*, *comitare*, *imperare*, *pavere*, *perpeti*, *remittere*, *retemptare*... Ex. : « *pavetque lædere* ; *perpetiar memorare* », etc. — MOTS INVARIABLES. La préposition *ab* est mise souvent devant les noms de choses après les verbes passifs, « *a sanguine junctus* ». *De* remplace *ex* pour désigner la matière « *de duro est ultima ferro* », s'ajoute à l'ablatif simple pour marquer l'instrument « *percussum de cuspide* », tient lieu de génitif pour indiquer la partie « *tantum spatium de monte* (montis) *tenebas* ». Une préposition est parfois séparée de son régime par plusieurs mots, « *per tamen adversi gradieris cornua tauri* », parfois aussi, par anastrophe, est placée après le régime et même après le régime et un déterminatif, « *speciem in orbis*, *collem super*, *umbras recentes inter* ». — Il n'est pas rare que la conjonction *ut* construite avec l'indicatif signifie simplement *au moment où*. La conjonction *que* au lieu de venir après le premier mot de la proposition, est souvent mise après le second : « *turba volucrumque* » pour *turbaque volucrum* ; par contre, elle vient fréquemment après le premier mot du discours direct alors qu'elle porte sur le mot *ait* ou *inquit* : « *vitioque animi, non viribus, inquit* » pour *inquitque : vitio animi, non viribus*, et de même pour la conjonction *nec* : « *nec longius ibitis, inquit,* » pour *et*

pour émonder l'exubérance de ses écrits, mais bien la volonté. Il disait qu'une petite tache sur un visage le rendait parfois plus joli[1]. » Rien d'étonnant qu'avec une telle opinion sur les grains de beauté, il se soit montré peu opiniâtre à rendre sa langue et son style absolument purs et corrects. Ce n'est pas que sa façon de parler soit fausse et que ses expressions manquent de justesse; mais elles n'ont point cette précision et cette profondeur qu'a la langue de Virgile; de l'insuffisance de travail résulte, avec un brillant trop facile et trop uniforme, une insuffisance aussi de couleur et de relief.

Il en est de même de sa versification, une des plus régulières sans conteste de toute la poésie latine. Son hexamètre est plus léger, contient plus de dactyles[2], observe avec plus de précision les lois des césures[3] et des élisions[4] que celui de Virgile, présente en un mot beaucoup moins

inquit : non longius ibitis. — Au lieu des adverbes répétés *modo, modo*, ou *tum, tum*, pour signifier *tantôt, tantôt*, Ovide préfère se servir d'adverbes différents, *modo, interdum ; modo nunc*. Il aime à donner le sens temporel à l'adverbe *hinc* qui n'avait en bonne prose que le sens local. Il sépare souvent l'interjection *o* de son vocatif « *Quid, o, tua fulmina cessant summe deum* ».

(1) *Controv.*, II, 2, ad fin.

(2) Des quinze poètes les plus importants qui se sont servis de l'hexamètre κατὰ στίχον, Ovide est celui qui a le moins employé le spondée dans l'ensemble des quatre premiers pieds, 45,2 pour cent contre 65,8 chez Catulle, 57,4 chez Lucrèce et 56 chez Virgile. Cela tient surtout à la multiplicité du dactyle au premier pied, 83,2 pour cent contre 63,8 dans l'Énéide. Il use un peu plus du spondée dans l'hexamètre du distique ; mais là même où la proportion est la plus forte, dans les *Tristes*, elle ne s'élève encore qu'à 46 pour cent, tandis qu'elle est de 50,6 chez Tibulle et de 56,5 chez Properce.

(3) La forme d'hexamètre qui, pour les césures, devenait la plus agréable aux oreilles latines, c'est-à-dire celle qui réunissait l'hephthémimère comme principale, la trihémimère et la troisième trochaïque comme secondaires, est portée à la proportion de 8 0/0 contre 6 0/0 chez Virgile et 2 0/0 seulement chez Lucrèce.

(4) Dans l'hexamètre κατὰ στίχον, Virgile avait eu 1 élision au moins par 2 vers, Lucrèce par 2 v. 1/2 ; Ovide n'en a qu'une par 3 v. 1/2 environ. Il la place le plus volontiers au 4e temps faible, tandis que Virgile et Lucrèce

de licences[1]; et d'autre part son pentamètre, qui prête à des remarques importantes[2], évite, avec un soin que n'y avaient pas mis les élégiaques précédents toutes les clausules comptant plus de deux syllabes. Mais cette grande régularité ne laisse pas que de paraître à la longue quelque peu monotone.

On peut dire que Virgile, en profitant des progrès peu à peu réalisés par ses prédécesseurs, avait amené le vers héroïque latin à un point de perfection impossible à surpasser; car, tout en le soumettant à des règles certaines, il s'était rendu

préféraient sensiblement le 2e temps fort. — Dans l'hexamètre du distique, alors que Properce avait 1 élision au moins par 4 vers, Ovide n'en a qu'une par 6 vers dans les *Tristes* (comme Tibulle) et une seulement par 7 v. 1/2 dans les *Amours* : c'est l'élision au temps faible du 1er pied qui y est préférée comme chez Tibulle, tandis que Properce aimait mieux la pratiquer au temps fort du 2e pied.

(1) Il a moins d'hiatus que Virgile. Il lui arrive aussi plus rarement d'allonger une finale brève sous la double influence du temps fort qui l'affecte et de la césure qui la suit :

Et bicolor myrtūs et bacis cærula tinus.
Met. X, 98.

Cependant il allonge assez fréquemment l'enclitique *que*, en prenant soin d'ordinaire, comme Virgile, de la répéter dans le vers sans allongement :

Sideraquē, ventiquĕ nocent; avidæquĕ volucres.
Met., V, 484.

On ne compte chez lui que 3 hexamètres hypermètres (20 chez Virgile). Il présente plusieurs vers spondaïques, dont quelques-uns servent à l'harmonie imitative,

Hic illic, ubi mors deprenderat, exhalantes,
Met. VII, 581.

mais qui tous n'ont pas cette raison d'être.

(2) En voici quelques-unes. La césure trihémimère sans tmèse, celle qu'on appelle la trihémimère parfaite, y est si couramment pratiquée qu'elle se trouve portée dans les *Tristes* jusqu'à la proportion de 63 0/0 alors que Tibulle, qui cependant l'affectionnait beaucoup, n'atteignait que celle de 59. Mais, dans certains vers, très rares il est vrai, la présence simultanée de la 1re et de la 2e trochaïque n'est pas évitée, ce qui donne au premier hémistiche une trop grande ressemblance avec le second :

Illa pudore vacat, Liber Amorque metu.
Am., I, 6, 60.

L'élision est deux fois moins fréquente que dans l'hexamètre. Prise au sens

compte du parti qu'on pouvait tirer des exceptions, et son génie, appuyé sur un goût impeccable, lui avait permis une indépendance capable d'obtenir de ces exceptions un maximum d'effets puissants. Ovide, « pour qui, disait-il lui-même, les mots venaient spontanément remplir le cadre de la mesure et dont chaque pensée s'exprimait naturellement en vers »,

Sponte sua carmen numeros veniebat ad aptos;
Et quod tentabam dicere, versus erat;
Trist., IV, 10, 25-26.

ne crut pas devoir chercher une liberté qui, outre qu'elle exigeait plus de tact qu'il n'en avait, l'eût contraint à un travail trop sérieux, et, puisque la facilité de son esprit se pliait, sans peine aucune, aux prescriptions de la prosodie la

large du mot (avec l'apocope et l'aphérèse), elle se présente une fois sur 13 ou 14 vers (Properce une fois sur 6 ou 7 v. et Tibulle sur 8); et prise dans le sens précis, l'élision proprement dite ne paraît qu'une fois sur 60 vers, tandis que Properce la montrait une fois par 8 v. 1/2 et Tibulle par 11 vers. Il faut toutefois relever comme anormale cette aphérèse, au temps fort du 6e pied :

Hic Stator hoc primum condita Roma loco (e)st.
Trist., III, 1, 32.

Quant à l'espèce de rime que reproduisent si souvent les deux hémistiches du vers, elle provient de ce qu'il tend à placer symétriquement à la fin de chaque hémistiche le substantif et son épithète et de ce que les deux mots ont plus souvent une flexion identique qu'une flexion différente; du reste, loin d'éviter cette consonnance, il la recherche dans les deux espèces de vers également, et si elle est plus sensible dans le pentamètre, c'est à cause de la catalexe du premier hémistiche.

Venit inornatas dilaniata comas.
Am., III, 9, 14.

(Voir sur toutes les questions de versification et de métrique : pour l'hexamètre : Drobisch, *Ein statistischer Versuch über die Formen des lat. Hexameters*, 1866; Id. *Ueber das Unterscheide in der Grundanlage des lat u. gr. Hexameters*. 1873; Th. Birt, *Ad. historiam hexametri latini symbola*; — pour le pentamètre : J. Hilberg, *Die Gesetze der Wortstellung im Pentameter des Ovid.* Leipz., 1894; — en général : Christ, *Metrik der Griechen und Römer*, Leipz., 1879; Zambaldi, *Metrica greca e latina*, Torino, 1882; L. Müller, *Metr. d. Gr. und Röm.*, Leipz., 1885; Gladitsch, *Metr. d. Gr. und Röm.* dans le manuel d'Iwan von Müller, München, 1890; Havet-Duvau, *Metr. gr. et lat.*, 4e éd. 1890; Ver-

plus méticuleuse, il ne se fatigua pas à la poursuite d'effets produits par des coupes, des élisions, des fins de vers exceptionnelles; en général, celles qu'il présente sont dues à un caprice ou à une heureuse intuition plus qu'à la volonté bien arrêtée d'user savamment de ces sortes de ressources. Quant au pentamètre en particulier, s'il est certain que la versification latine avait une tendance logique à le terminer par un dissyllabe et qu'on se trouvait en droit par conséquent d'y employer la clausule dissyllabique plus fréquemment que celles de trois, quatre et cinq syllabes, était-ce une raison pour supprimer l'usage même modéré de ces dernières? Un tel usage avait sa raison d'être : « non seulement, comme le dit fort bien F. Plessis, il était la condition d'une indispensable variété; mais ces longs mots placés à la fin du vers lui communiquaient une grâce que nous sentons encore aujourd'hui, qui nous charme l'oreille et qui n'est pas seulement dans notre imagination, puisque certains élégiaques se sont plu, suivant les passages, à multiplier ce genre de clausules avec une évidente intention littéraire[1]. » L. Müller, à la vérité, nous compare à des amphibies incapables de supporter longtemps le même milieu et prétend[2] que, si la versification d'Ovide finit par nous lasser, cela tient à l'ennui que produit sur notre esprit trop avide de variété sa perfection continue; ne serait-il pas plus juste cependant de ne pas attribuer le mérite d'absolue perfection à une versification qui, si régulière et si facile qu'elle soit, n'en a pas moins un défaut, celui de laisser, en définitive, une certaine impression de monotonie?[3]

nier, *Petit tr. de métr. gr. et lat.*, 1894; H. Bornecque, *Précis de pros. et métr. gr. et lat.*, 1900; et surtout F. Plessis, *Traité de métr. gr. et lat.*, 1889.)

(1) *Traité de métrique*, p. 122.

(2) *De re metrica*, p. 91.

(3) Ovide, vers la fin, semble en avoir eu le sentiment, car il abandonna dans ses dernières œuvres un peu de la rigueur qu'il avait témoignée au sujet de la fin dissyllabique du pentamètre : on trouve quelquefois dans les

Mais les critiques légères qu'on doit mêler à l'éloge que méritent et sa langue et la facture de ses vers et la musique légère de ses rythmes, de même que les critiques plus graves qui portent sur le fond même de ses poèmes, n'ont jamais empêché le plus grand nombre de ses lecteurs de lui rendre pleine justice. De son vivant, malgré la persécution de l'empereur qui eût voulu proscrire ses livres comme sa personne, on chantait dans les festins certaines de ses compositions, on inscrivait de ses vers sur les murs; les maisons de Pompéï nous montrent encore quelques-unes de ces inscriptions. Immédiatement après sa mort, ses œuvres eurent la gloire d'entrer dans l'enseignement des écoles : les grammairiens et les rhéteurs y virent tout de suite le modèle le plus approprié à l'intelligence de leurs élèves. En même temps, les écrivains se mirent à l'imiter, à le citer, à le célébrer. Velléius Paterculus le plaçait au même rang que Tibulle [1]. Sénèque le Philosophe, qui avait une grande affinité d'esprit avec lui, sans lui ménager parfois, au sujet du goût, des reproches qu'il eût pu s'adresser à lui-même, marquait à chaque instant [2] qu'il le tenait pour un de ses auteurs favoris. Quintilien, bien qu'il le trouvât « trop folâtre dans ses poésies héroïques et trop amoureux de son esprit » [3], et quoique son goût plus sain le rendît hostile à ces défauts aimables, *dulcia vitia*, si chers à l'école de Sénèque, prouvait, par la fréquence des citations qu'il faisait de notre poète, tout le crédit qui s'attachait à son nom. Martial prenait exemple sur lui dans ses distiques [4] comme il imitait Catulle dans ses hendécasyllabes.

Durant la longue période de la décadence, sauf quelques

Tristes et les *Pontiques* un polysyllabe en clausule tandis qu'il n'y en a pas un seul exemple dans les *Amours*.

(1) Liv. II, ch. 36.

(2) Voir par ex. : *De benef.*, IV, 14, 1 ; V, 15, 3 ; *Nat. quæst.*, II, 44, 1 ; III, 1, 1 ; 20, 3 ; 26, 4.

(3) *Inst. orat.*, Liv. X.

(4) Zingerle, *Martial's Ovid-Studien*, Innsbr., 1877.

France les hommages les plus flatteurs : Voltaire, qui ne prodiguait pas son admiration, la lui exprima de diverses manières toutes les fois qu'il en trouva l'occasion ; André Chénier rivalisa de grâce avec lui ; et, pour ne pas nous en tenir aux nôtres, nous lisons dans les *Mémoires* du plus grand des poètes de l'Allemagne, qu'il avait fait de lui, dans sa jeunesse, son auteur de prédilection [1].

La gloire d'Ovide est donc bien établie. Peut-être cependant a-t-on aujourd'hui une tendance à l'amoindrir. Nos critiques actuels, pour la plupart, jugent très sommairement son œuvre si considérable, font ressortir beaucoup plus volontiers ses défauts que ses qualités, et, sans se rendre compte suffisamment des influences qui ont agi sur son talent, se montrent plutôt disposés à faire peser sur lui la responsabilité de la décadence qui commençait. Que la pensée de l'estime qu'ont eue pour lui tant d'illustres lettrés, aux époques surtout où le latin fut le plus étudié et le mieux su, nous garde contre une excessive sévérité. Sans rien dissimuler des reproches qu'il encourt, reconnaissons que, pour la puissance des idées et la force de l'émotion comme pour la sobriété de l'expression, il est bien inférieur à Lucrèce, à Virgile, à Horace, plaçons-le même comme élégiaque, si nous tenons à établir une classification de l'élégie, au-dessous de Properce et de Tibulle, mais ne restons pas insensibles à la beauté de sa langue poétique, aux grâces légères, à la finesse, à la délicate élégance de son esprit, au talent descriptif qu'il a déployé dans tant de récits imagés dont se sont inspirés, en maintes œuvres remarquables, et les écrivains et les artistes de tous les temps; si placé qu'il soit sur le seuil de la décadence, voyons encore en lui un des beaux génies du siècle d'Auguste.

(1) Mém. de Gœthe, 1re partie, Liv. 1.

CHAPITRE VIII

Poètes divers dont il ne reste rien ou presque rien

I. Poésie légère. Dans le cadre des différents genres de cette poésie rentrent, à côté de personnages comme *Auguste*, *Mécène*, *Asinius Pollion*, *Corvinus Messala* et *Servius Sulpicius*, un grand nombre de poètes ; les uns à peine connus, *Proculus ; Capella ; Alfius Flavus ;* d'autres qui le sont un peu plus, *Cordus ; Anser ; Julius Florus ; Bassus ; Montanus ; Aulus Sabinus*; et quelques auteurs dont il sera parlé à propos de leurs autres poèmes soit épiques, soit dramatiques. Trois noms surtout attirent l'attention. — II. *Cassius de Parme* est le premier en date. Sa vie et sa mort. Ses élégies et ses épigrammes. Examen des trois épigrammes conservées par Suétone et mises sous son nom. Il composa aussi des tragédies. — III. *C. Valgius Rufus* avait acquis quelque réputation par ses ouvrages en prose ; mais son traité *De herbarum viribus* était peut-être un poème didactique ; sa renommée cependant tient surtout à ses épigrammes, ses élégies et ses églogues dont il ne reste que quelques fragments très brefs. — IV. *Domitius Marsus*, auteur de traités en prose, d'une épopée, *Amazonis,* et de *Fabellæ*, dut sa célébrité principalement à ses épigrammes. Il nous reste de lui quelques fragments, une épigramme contre Bavius, ami de Mævius, et une épitaphe de Tibulle. Un mot incidemment des deux poètes *Bavius* et *Mævius*. — V. Poésie dramatique. Influence déplorable exercée sur le théâtre par les mœurs et les goûts du public. Transformation qu'amène dans l'art dramatique l'amour excessif du plaisir des yeux. Introduction de la pantomime. Grande habileté des histrions qui l'inaugurèrent. Intérêts politiques qui lui valurent la protection d'Auguste. La place faite à la tragédie et à la comédie véritables s'en trouve singulièrement réduite. Deux tragédies remarquables : la *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. *Asinius Pollion* loué pour ses tragédies par Virgile et Horace. Autres noms mentionnés : *Aristius Fuscus ; Titius ; Pupius ; Antonius Rufus ; Turranius ; Gracchus*. La comédie se montra moins riche encore : deux poètes seulement émergent de la scène comique : *C. Fundanius*, qui s'exerça dans la *palliata*, et *C. Mélinus* inventeur de la *trabeata*. — VI. Poésie épique. Deux sortes d'épopées. Dans l'épopée historique, un des premiers en date et des plus célèbres est *L. Varius Rufus*, ami de Virgile et d'Horace. Son poème *de Morte*, souvent imité par Virgile. Son poème en l'honneur d'Auguste, loué par Horace. Sa tragédie de *Thyeste*. Autres auteurs renommés : *Rabirius ; Cornélius Sévérus ; Pédo Albinovanus*. A mentionner : *Sextilius Éna ;* les

deux *Priscus* ; *Numa* ; *Marius* ; l'*Alpinus* d'Horace, qu'il faut vraisemblablement confondre avec *Bibaculus*. — VII. Dans l'épopée mythologique, outre *Domitius Marsus*, *Sabinus*, *Montanus*, déjà nommés pour leurs poésies légères, on voit : *Largus* ; *Camerinus* ; *Trinacrius* ; *Tuscus* ; *Lupus* ; *M. Aurélius Cotta Maximus* ; *Arbronius Silon* ; *Carus* ; *Tuticanus* ; *Ponticus* ; *Lynceus* ; *Pompeius* (?) *Macer* ; *Julus Antonius*. — VIII. Poésie didactique. A quelques noms déjà donnés il faut en ajouter trois : *Æmilius Macer*, dont il ne reste que quelques fragments ; *Gratius* et *Manilius*, dont nous possédons des œuvres presque complètes et auxquels il convient de consacrer un chapitre spécial.

I

A côté de Virgile et d'Horace, de Properce, de Tibulle et d'Ovide, l'histoire de la littérature latine nous présente, outre Cornélius Gallus, Lygdamus et Sulpicia dont nous avons parlé, un nombre considérable de poètes, dont la plupart nous ont laissé à peine quelques fragments insignifiants, mais dont les noms cependant ne doivent pas rester ignorés à cause de la notoriété qu'ils ont eue dans leur temps. La liste en est plus longue que celle des poètes contemporains de Lucrèce et de Catulle. Jamais le culte de la poésie n'avait compté autant d'adeptes : les personnages les plus puissants de l'empire, intéressés à ce que leur nom fût transmis à la postérité, ne négligeaient point d'encourager autour d'eux les talents naissants en se créant dans leur propre demeure une sorte de cour poétique, et eux-mêmes, que leurs études premières rendaient propres à tous les travaux de l'intelligence, ne dédaignaient nullement de se livrer à un art qui, dans leurs loisirs, leur fournissait un agréable délassement.

De tous les genres celui qui naturellement devait tenter le plus de lettrés, était cette poésie légère qui, sous le nom général d'épigrammes, comprenait une si grande quantité de petits poèmes de courte haleine se prêtant, avec les

formes les plus élégantes de l'alexandrinisme, à l'expression des sentiments les plus variés comme aux sujets les plus divers, badins, satiriques, érotiques ou licencieux. Vous avez vu, par l'étude d'AUGUSTE[1], que lui-même, dans les courts instants qu'il passait au bain, en avait composé tout un livre, et quelques fragments des poésies de MÉCÈNE vous ont prouvé qu'il n'y était pas resté étranger[2]. ASINIUS POLLION et CORVINUS MESSALA qui, tous les deux, comme Mécène, entretenaient chez eux un cercle d'écrivains, étaient descendus, eux aussi, des hauteurs de leur éloquence jusqu'à ces vers légers, Pollion dans des morceaux érotiques, dont le grammairien Charisius[3] nous a conservé trois ou quatre mots, et Messala dans de courts poèmes semblables, qui lui ont valu d'être cité par Pline le Jeune[4] à côté de Pollion comme un des hommes illustres dont on peut invoquer l'autorité pour se faire pardonner des compositions du même genre.

Pline cite également, comme exemple pris dans la même époque, SERVIUS SULPICIUS, le beau-frère de Messala et le père de la Sulpicia de Tibulle. Nous n'avons absolument rien des poèmes érotiques qu'il avait composés, mais Ovide en fait mention dans son élégie du livre II, lorsqu'il énumère à Auguste tous ceux de ses prédécesseurs qui ont pu écrire sur l'amour sans en être punis comme lui : « Ses vers, dit-il, ne sont pas plus réservés ; et qui hésiterait à suivre de si grands exemples ? »

. . . . nec sunt minus improba Servi
Carmina : quis dubitet nomina tanta sequi ?[5]

Nous savons d'ailleurs que c'était un homme de goût : Horace le range, dans une de ses satires[6], au nombre des

(1) Liv. I, ch. III.
(2) Liv. I, ch. II.
(3) Char. I, p. 100, 24 K.
(4) Plin., *Epist.*, V, 3.
(5) *Trist.*, II, v. 441-442.
(6) *Sat.*, I, 10 v. 94.

doctes amis à l'approbation desquels il tient le plus pour ses écrits.

Auprès de tous ces personnages il faut citer, dans le cadre des différents genres de la poésie légère, Codrus, Anser, Sabinus, Montanus, Proculus, Alfius Flavus, Capella, Julius Florus, plusieurs encore dont nous aurons occasion de parler à propos de leurs autres compositions épiques ou dramatiques, mais surtout Cassius de Parme, C. Valgius Rufus et Domitius Marsus[1].

Certains n'ont une réputation littéraire que par la simple mention qu'ont faite d'eux, soit les vers de Virgile, d'Horace ou d'Ovide, soit quelque œuvre contemporaine. Nous ne connaîtrions, par exemple, ni PROCULUS, ni CAPELLA, si Ovide ne nous disait que « l'un marchait sur les traces du tendre Callimaque »,

(Cum) Callimachi Proculus molle teneret iter; [2]

et que l'autre composait des distiques,

(Cum) Clauderet imparibus verba Capella modis. [3]

Nous ne saurions pas non plus que le rhéteur ALFIUS FLAVUS s'était occupé de poèmes érotiques sans les *Controverses* de Sénèque le Père, où il lui est reproché d'avoir laissé son

(1) Je ne classe pas parmi eux le chevalier romain Volumnius, homme fin et spirituel, que son habileté dans la raillerie avait fait surnommer Eutrapélus (du grec Εὐτράπελος, qui plaisante avec grâce). Horace le fait intervenir dans son *Épître* I, 18 et lui prête la malice d'envoyer aux sots vaniteux de belles tuniques pour les ruiner en leur inspirant le goût de la dépense, et nous trouvons dans la correspondance de Cicéron deux lettres (*ad Famil.*, IX, 32 et 33) qui lui sont adressées et qui montrent combien le grand orateur faisait cas de son esprit. Il eût été naturel qu'il composât des épigrammes; et comme nous savons d'autre part (Cic., *ad famil.*, IX, 27) qu'il fut un des amants de la célèbre actrice Cythéris, je ne serais pas étonné qu'il eût écrit pour elle quelques poésies érotiques; mais on ne trouve nulle part une trace quelconque de ses œuvres; je crains que Walckenaer (*Hist. de la vie et des poésies d'Horace*, 2e éd., tom. II, p. 162) ne se soit trop avancé en lui attribuant le titre de poète.

(2) *Pont.*, IV, 16 v. 32.

(3) *Pont.*, IV., 16 v. 36.

talent extraordinaire pour l'éloquence « s'engourdir dans l'inaction et s'énerver dans la mollesse de cette poésie [1] ».

CODRUS, ou mieux CORDUS, nous est mieux connu. Sous son nom, à la vérité, il en est qui veulent voir Cornificius ou Cinna, et d'autres un poète grec vivant à Rome; certains même, s'en rapportant aux remarques de Porphyrion, croient qu'il est le même qu'un certain Iarbitas nommé dans une épître d'Horace [2], d'origine africaine et qui, voulant un jour, dans un banquet, imiter la déclamation de Timagène, se rompit un vaisseau dans la poitrine et mourut subitement [3]. Virgile le cite plusieurs fois dans ses *Églogues :* d'abord, dans la cinquième, quand Ménalcas incite Mopsus à chanter, « s'il sait quelques vers sur les amours de Phyllis, ou sur l'éloge d'Alcon, ou sur les défis de Codrus » :

Incipe, Mopse, prior; si quos aut Phyllidis ignes,
Aut Alconis habes laudes, aut jurgia Codri;
v. 10-11.

et puis, dans la septième, au début de la joute poétique entre Corydon et Thyrsis : Corydon demande aux nymphes de Libéthrus, objet de son amour, « de lui inspirer des chants pareils à ceux de son cher Codrus dont les vers égalent presque ceux de Phébus », et Thyrsis lui réplique en priant « les bergers de l'Arcadie de couronner de lierre un poète naissant pour que Codrus en crève de dépit ».

Nymphæ, noster amor, Libethrides, aut mihi carmen,
Quale meo Codro, concedite (proxima Phœbi
Versibus ille facit), aut.....
v. 21-23.

Pastores, hedera nascentem ornate poetam,
Arcades, invidia rumpantur ut ilia Codri.
v. 25-26.

(1) *Controv.*, I, 1, 22 : « Illa vis..., jam et desidia obruta et carminibus enervata. » — Cf. id. *Controv.*, III, 7, 2.
(2) *Epist.*, I, 19 v. 15.
(3) Cf. Weichert, *Poet. latin. reliq.*, p. 402.

Un des rares fragments que les anciens commentateurs nous ont conservés des églogues de Valgius parle aussi de Codrus et en termes on ne peut plus flatteurs. Valgius compare « ses accents à ceux de Catulle, sa poésie à celle de Cinna, son doux parler à celui qui coulait des lèvres du Pylien Nestor ou de la bouche savante de l'aède Démodocus :

Ille canit quali tu voce, Catulle, canebas
Atque soles numeros dicere, Cinna, tuos ;
Dulcior ut numquam Pylio profluxerat ore
Nestoris aut docto pectore Demodoci.

ANSER avait, comme Codrus, célébré l'amour. Ovide le fait figurer dans l'énumération des poètes érotiques antérieurs à lui-même : après avoir rappelé Ticidas et Memmius « qui, dit-il, bannirent toute réserve dans les choses et dans les termes et auprès de qui marchait Cinna », il produit le nom d'Anser comme celui d'un poète « plus hardi que Cinna. »

Cinna quoque his comes est, Cinnaque procacior Anser. [1]

Cet Anser s'était montré très chaud partisan d'Antoine et avait reçu de lui le don d'une terre de Falerne ayant appartenu à Pompée. Aussi dans une de ses dernières Philippiques [2], Cicéron, réclamant le retour au fils de Pompée des biens enlevés à son père, ne ménageait-il en aucune façon le poète qui alors faisait partie de l'armée d'investissement de Modène ; il jouait durement sur son nom qui dans la langue ordinaire signifiait *oie* et s'écriait : « Les Anser qui maintenant investissent Modène et assiègent Brutus seront chassés de la terre de Falerne ». Un jeu de mots semblable, si l'on en croyait Servius et plusieurs commentateurs, aurait été employé par Virgile dans ces vers de l'*Églogue* IX :

(1) *Trist.*, II, v. 435.
(2) *Philip.*, XIII, 5.

Nam neque adhuc Vario videor, nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores. [1]

Car il me semble qu'aucun de mes chants n'est encore digne de Varius ou de Cinna, et que je suis comme un oison (comme un Anser) qui crie au milieu des cygnes mélodieux.

Par suite on serait entraîné à supposer que Virgile n'aurait ainsi parlé que pour se venger du poète qui se serait montré, de même que Bavius et Mævius, un de ses détracteurs. Mais c'était une comparaison courante que celle qui opposait le cri rauque de l'oie au prétendu chant du cygne, et, bien que la différence de leurs opinions politiques empêchàt Anser et Virgile d'entretenir des relations amicales, il ne faut certainement pas chercher dans les deux vers de l'églogue une allusion à un confrère ennemi; nous ne devons y voir que l'expression de la modestie d'un auteur encore à ses débuts, qui s'efface avec admiration et respect devant deux de ses illustres prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, Anser ne semble pas avoir mérité par ses vers de bien grands éloges.

Julius Florus, qui était encore jeune lorsque Horace lui adressa deux de ses épîtres, la troisième du livre I et la deuxième du livre II, avait plus de valeur; les termes dont Horace se sert à son égard montrent que, tout en acquérant le talent d'un bon avocat et la science d'un jurisconsulte, il faisait facilement les vers et réussissait dans la poésie légère.

Seu linguam causis acuis, seu civica jura
Respondere paras, seu condis amabile carmen,
Prima feres hederæ victricis præmia.... [2]

Le scoliaste Porphyrion prétend même qu'il se fit connaître comme écrivain de satires et qu'il publia un choix de

(1) *Egl.*, IX, v. 35-36.
(2) *Epist.*, I, 3, v. 23-25.

morceaux d'Ennius, de Lucilius et de Varron[1]. Est-il vrai qu'il fut le plus jeune fils d'Aquilius Florus et qu'après la mort tragique[2] de son père et de son frère aîné, tous les deux victimes de la cruauté d'Octave, celui-ci l'ait fait élever et l'ait ensuite comblé de faveurs comme il se plut à en combler les fils de Cicéron et d'Antoine? Les témoignages sur ce point ne sont pas assez précis pour qu'on puisse l'affirmer. Ce qu'il y a de certain, c'est que Julius Florus, dans le moment où lui écrivait Horace, jouissait d'un grand crédit et faisait partie du cortège de jeunes gens lettrés dont aimait à s'entourer, dans ses expéditions militaires, le futur héritier d'Auguste.

Bassus, qu'Ovide désigne quelque part comme un de ses plus chers amis et comme un poète rendu célèbre par ses ïambes, *clarus iambo*[3], ne doit être confondu ni avec l'historien Aufidius Bassus, ni avec les poètes Cæsius et Saleius Bassus, que nous rencontrerons plus tard, ni à l'homonyme contemporain dont Horace, dans une de ses odes[4], parle à Plotius Numida comme d'un buveur sur lequel la bachique Damalis ne saurait l'emporter[5]. Il est probable que, dans ses ïambes, il se montrait mordant à la manière d'Archiloque, et le seul des Bassus du temps en qui on pourrait le reconnaître serait le rhéteur Julius Bassus, « homme éloquent, dit Sénèque le Père, mais auquel on aurait voulu enlever l'aigreur qu'il affectait[6] ». Il est permis aussi de croire que l'ami d'Ovide était lié avec Properce et que l'élégie de celui-ci, qui commence par ces mots :

(1) « Hic Florus fuit satirarum scriptor, cujus sunt Electæ ex Ennio, Lucilio, Varrone. » — Cf. Weichert, *Poet. latin. reliq.*, p. 366 sq. ; Mewes, *Éd. des sat. et des ép. d'Horace*, p. 330.

(2) Cf. Dion Cassius, II, 3 ; Suét., *Oct. Aug.*, 13.

(3) *Trist.* IV, 10, v. 47.

(4) *Carm.* I, 36 v., 13-14.

(5) Cf. Weichert, *De Bassis quibusdam Romanis ingenio scriptisque illustribus*, dans *L. Varii et Cas. Parm. vit. et carm.*, p. 139.

(6) *Controv.*, Præf., 12.

Quid mihi tam multas laudando, *Basse*, puellas... [1]

lui était adressée.

MONTANUS est également un de ceux qui se trouvent cités dans les œuvres d'Ovide. Il nous dit que ce poète « non moins habile dans les distiques inégaux que dans les vers héroïques, avait acquis une égale célébrité dans les deux genres » :

Quisque vel imparibus numeris, Montane, vel æquis
Sufficis, et gemino carmine nomen habes. [2]

C'est vraisemblablement de lui qu'il s'agit dans les *Controverses* de Sénèque le Père, lorsque Glycon y rappelle une opinion littéraire sur Virgile d'un Julius Montanus, compagnon de Tibère et qui était un poète de talent « egregius poeta [3] ». Et c'est de lui aussi sans doute que parle Sénèque le Philosophe [4] comme d'un poète passable « tolerabilis », connu par la courte amitié que lui témoigna Tibère, et qui, dans de longues déclamations de vers, introduisait trop souvent des descriptions du lever et du coucher du soleil, comme celles qui débutaient ainsi :

Incipit ardentes Phœbus producere flammas,
Spargere se rubicunda dies, jam tristis hirundo
Argutis reditura cibos immittere nidis
Incipit, et molli partitos ore ministrat....

Phébus commence à ramener ses feux ardents et le jour à répandre sa clarté vermeille ; déjà la triste hirondelle se met à porter sans cesse la nourriture à sa bruyante couvée et du bec tendrement la distribue à ses petits.

Jam sua pastores stabulis armenta locarunt,
Jam dare sopitis nox nigra silentia terris
Incipit ;....

(1) *Eleg.*, I, 4.
(2) *Pont.*, IV, 16, v. 11-12.
(3) *Controv.*, VII, 16, 27.
(4) *Epistol.*, CXXII, 11.

Déjà les pasteurs ont abrité leurs troupeaux dans les étables; déjà la sombre nuit commence à répandre le silence sur la terre assoupie...

L'auteur des *Lettres à Lucilius* revient même ailleurs sur cette manie de Julius Montanus et, dans la satire intitulée *Apokolokyntose*[1], le raille de ce que, non content de raconter à tout moment le matin et le soir, « il éprouve encore le besoin de dépeindre le milieu de la journée et n'est pas homme à laisser passer sans description une si belle heure ». On voit que Sénèque, le fils, ne produit pas sur le poète un jugement aussi flatteur que son père et surtout qu'Ovide.

Aulus Sabinus[2] avait promené sa muse en divers genres: il résulte d'un passage des *Pontiques* qu'il avait laissé un poème intitulé *Træzena* et un ouvrage sur les jours (*opus dierum*) qu'une mort prématurée l'avait empêché d'achever[3]; mais son œuvre principale semble avoir été toute une série d'*héroïdes* qu'il avait écrites en réponse à celles d'Ovide, son ami. Celui-ci, dans la dix-huitième pièce du deuxième livre des *Amours*, en cite jusqu'à six, qui étaient les réponses d'Ulysse à la chaste Pénélope, d'Hippolyte à Phèdre, du pieux Énée à la malheureuse Élise, de Démophoon à Phyllis, de Jason à Hypsipyle et de Phaon à Sapho :

Quam celer e toto rediit meus orbe Sabinus,
    Scriptaque diversis rettulit ille locis !
Candida Penelope signum cognovit Ulixis :
    Legit ab Hippolyto scripta noverca suo.
Jam pius Æneas miseræ rescripsit Elissæ :
    Quodque legat Phyllis, si modo vivit, habet.
Tristis ad Hypsipylen ab Iasone littera venit :
    Det votam Phœbo Lesbis amata lyram. [4]

(1) *Apokol.*, ch. II.
(2) Voir Gläser, *Rhein. Mus.*, I, p. 437 sqq. ; Mewes, *Éd. des sat. et des ép. d'Hor.*, 1892, p. 347.
(3) *Pont.*, IV, 16, v. 15-16.
(4) *Am.*, II, 18, v. 27-34.

Pendant quelque temps on crut posséder trois compositions de Sabinus : la lettre d'Ulysse à Pénélope, celle de Démophoon à Phyllis, et la troisième qui se trouvait n'être pas un des poèmes énumérés par Ovide, la réponse de Pâris à Œnone; plusieurs éditeurs les produisirent même avec cette conviction, à la suite des héroïdes d'Ovide. Mais les énergiques protestations de plusieurs savants philologues, entre autres de Vossius[1], qui n'y trouvaient ni l'élégance, ni la versification du siècle d'Auguste et qui les jugèrent indignes des éloges décernés par Ovide à son émule, firent reconnaître l'erreur. Il est admis aujourd'hui que ces trois pièces[2] sont l'œuvre d'un humaniste du XVe siècle, l'Italien Angelus Quirinus Sabinus. Il ne nous reste donc rien d'Aulus. Et de plus nous ne connaissons aucune des particularités de sa vie; à moins qu'il ne soit le même que le Sabinus dont Horace, dans la cinquième *Épître* du livre I, parle à Torquatus, lorsqu'il l'invite à venir célébrer avec lui et quelques amis l'anniversaire de la naissance d'Auguste; dans ce cas, Aulus n'aurait pas ressemblé seulement à Ovide par son goût pour l'héroïde, mais encore par son penchant pour les femmes; car Horace ne le promet comme convive à Torquatus que conditionnellement et s'il n'a pas reçu déjà de quelque jeune beauté une invitation plus agréable que la sienne,

> Et nisi cena prior potiorque puella Sabinum
> Detinet, assumam. [3]

Il ne faut pas le confondre d'ailleurs avec le Sabinus Tiro, auteur d'un traité d'horticulture dédié à Mécène, et que cite, à propos des maladies des plantes potagères, Pline le Naturaliste[4].

(1) *De poet. lat.*, ch. 2.

(2) On trouvera ces trois pièces dans l'Ovide de Lemaire, au volume des *Héroïdes*, la première p. 17, la seconde p. 42, la troisième p. 115.

(3) *Epist.*, I, 5, v. 27-28.

(4) *Hist. nat.*, XIX, 10, 57 ad fin.

II

Des trois poètes plus célèbres que j'ai réservés pour la fin de cette catégorie[1], Cassius de Parme est le premier en date ; je l'ai même mentionné déjà dans la première partie de cette histoire au milieu des contemporains de Cicéron, mais il vécut jusqu'après la bataille d'Actium et une simple mention ne fait pas son compte.

D'abord gardez-vous de l'erreur qu'a commise[2] le savant commentateur J. de Crusque, en le confondant avec Cassius l'Étrusque. De ce dernier Horace raillait les compositions trop rapides et la verve intarissable en rappelant l'anecdote d'après laquelle ses ouvrages et les coffres qui les renfermaient auraient servi en nombre suffisant à son bûcher funéraire:

> . . . . Etrusci
> Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
> Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
> Ambustum propriis. [3]

tandis que, dans son épître à Tibulle, il établissait entre son élégiaque ami et Cassius de Parme un rapprochement

(1) Dans la liste des compositions de cette catégorie il est impossible de passer tout à fait sous silence celles qu'on appelle *Priapea*. J'en ai parlé quelque peu à propos de Virgile, de Tibulle et d'Ovide à qui on en a attribué un certain nombre. Le recueil d'environ quatre-vingts poésies ou légères ou obscènes en l'honneur de Priape, que nous possédons, est composé de pièces dont la plupart appartiennent au temps d'Auguste. Généralement écrites en iambes, en distiques et en hendécasyllabes, elles ne portent pas les noms de leurs auteurs. Vous en trouverez le texte dans le Pétrone de F. Bücheler (Berl., 3 1882 ; voir ses *Vindiciae libri Priapeorum*, Rhein. M. s. XVIII, pp. 381-415), dans le Catulle de L. Müller (Lips. 1870), pp. [illegible] LXXXII et pp. 85-119) et dans les *Poet. lat. min.* de E. Baehrens (Lips., 1879, tom. I, pp. 54-87). — Cf. J. E. Wernicke, [illegible] (Thorn, 1853), Dissert. de 144 p. in-8.

(2) Cf. [illegible], *Ét. des sat. et des ép. d'H.* [illegible], p. 140.

(3) Sat., I, 10, v. 61-64.

manifeste, lorsque, l'interrogeant sur l'emploi de son temps, il lui demandait si son occupation, n'était point quelque composition légère capable de surpasser celles du poète parmesan :

> Quid nunc te dicam facere in regione Podana ?
> Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat,
> An tacitum..... ? [1]

La confusion n'est plus permise. Car Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique*[2], F. Sc. Maffei, dans sa *Verona illustrata*[3], Aug. Weichert, dans les deux dissertations si connues qu'il a intitulées *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*[4], Al. Nicolas, dans sa thèse latine pour le doctorat[5], ont étudié avec beaucoup de soin les questions qui se rapportent à Cassius de Parme.

Nous ignorons la date de sa naissance et nous manquons de renseignements sur sa famille, son éducation et sa jeunesse ; mais nous savons qu'il fut au nombre des meurtriers de J. César ; par son âge, par son caractère et par la situation qu'il occupait, il se trouvait donc déjà, lors de cet événement, capable d'inspirer la plus entière confiance, sans quoi les conjurés ne l'eussent pas admis dans leur complot. Il remplit bientôt les fonctions de tribun militaire dans l'armée de C. Cassius et de M. Brutus en Asie, où il fut laissé par eux à la tête d'un certain contingent de troupes et de vaisseaux avec la charge d'y lever des impôts qu'il devait leur envoyer en Macédoine. Après leur défaite et leur mort à Philippes, il ne désespéra pas de la cause de la liberté, accrut ses forces et, avec sa flotte, se rendit auprès de Sextus Pompée, témoignant à Octave son hostilité, non seulement par ses actes, mais par ses écrits et ses mordantes épi-

(1) *Epist.*, I, 4, v. 2-4.
(2) Rotterdam, 1720, t. I, p. 787 sqq.
(3) Éd. 1781, Part. II, p. 29 sqq.
(4) Grimæ, 1836, in-8° de XII-404 p.
(5) *De Cassio Parmensi poeta ac præsertim de quibusdam apud Suetonium Tranquillum epigrammatis*, 1851, gr. in-8 de 63 p.

grammes. Comme il comprenait qu'il n'aurait jamais aucun pardon à espérer de lui, il usait pour le combattre de toutes les armes en son pouvoir. Aussi, après que S. Pompée, vaincu dans la grande bataille de Myles, se fut enfui en Asie, n'hésita-t-il nullement à se porter vers Antoine qui lui fit un excellent accueil et le garda parmi ses familiers jusqu'à la bataille d'Actium. A la suite de ce désastre toutefois Cassius ne l'accompagna pas dans sa fuite en Égypte ; soit qu'il jugeât le triomphe d'Octave désormais incontestable, soit que, l'âge venant, il ne songeât plus qu'à passer le reste de sa vie dans l'étude des lettres, en se tenant autant que possible à l'abri de la vengeance redoutée, il resta pendant quelque temps caché dans un endroit obscur jusqu'à ce que le sort de la Grèce eût été réglé par le vainqueur, puis gagna Athènes où il tâcha de vivre dans une retraite absolue. Mais la crainte hantait son esprit. « Une nuit, raconte Valère Maxime[1], il lui sembla voir, pendant son sommeil, un homme d'une taille gigantesque, le teint noir, la barbe négligée, les cheveux épars, qui, interrogé par lui sur ce qu'il était, lui répondit « ton mauvais génie κακοδαίμονα » ; et le curieux conteur d'anecdotes, qui cite ce songe comme un de ceux dont l'effet fut le plus immédiat, affirme qu'entre cette nuit et la mort de Cassius il n'y eut qu'un faible intervalle. Le fait est qu'Octave, ayant appris où il s'était retiré, donna à un de ses officiers l'ordre de venir d'Asie à Athènes pour le tuer, ce qui fut aussitôt exécuté, huit mois environ, croit Weichert[2], après la bataille d'Actium, en mai de l'an 30 av. J.-C.

Certains lui ont attribué dix-neuf vers hexamètres en notre possession qui devaient faire partie, selon les uns, d'un poème épique et, selon d'autres, d'un poème pastoral. Voici ces vers, qu'il faut citer parce qu'ils ont donné lieu à de vives discussions ;

(1) I, 1, *De somniis*, § 7.
(2) Ouvr. cité, p. 266.

Argutæ primum quum plectra parentis, et auro
Distinctam sumpsit citharam Rhodopeius heros,
Ridebant segnes pulsus, digitosque micantes
Serius, et chordis indoctæ dissona vocis.
Mox pudor exardens, et gloria dulcis honesti
Lusibus avertit puerilibus : omnis et illuc
Perditus incumbens, Musæ pallebat amore.
Et nunc maternis inhiat, nunc ille paternis
Cantibus : hinc illinc discens dependet utrimque.
Nulla Venus faciem cepit mentita dolosis
Compedibus : somni fuerat parcusque Lyæi.
Donec, ridiculus dudum, modulamine silvas,
Evulsosque suis scopulos radicibus egit.
Ausus et ire viam viventibus inconcessam,
Pœnarum oblitos demulsit carmine Manes.
Non levis adscensus, si quis petit ardua : sudor
Plurimus hunc tollit; nocturno exsomnis olivo
Immoritur ; delet [1] quod mox laudaverat in se,
Qui cupit æternæ donari frondis honore.

Lorsque, pour la première fois, le héros du Rhodope prit l'archet de sa mère savante en harmonie [2] et sa lyre brillante d'or, on riait de la faiblesse de ses accords, de l'action trop lente de ses doigts, et du désaccord de sa voix inhabile avec les sons de l'instrument. Bientôt son orgueil s'enflamme, le noble sentiment de l'honneur le fait renoncer aux jeux de l'enfance, tout entier et éperdument il se livre à cette étude, l'amour de la Muse pâlit son front. Avidement il écoute tantôt les chants de sa mère, tantôt ceux de son père [3] : disciple de l'un et de l'autre, il s'attache en suspens à tous les deux. Jamais Vénus, au sourire menteur, ne le prit dans ses pièges ; il fut sobre de sommeil et des dons de Bacchns. Si bien qu'enfin, lui, dont naguère on se moquait, par ses chants mélodieux il déracina les forêts et détacha de leurs bases les rochers qu'il entraînait à sa suite. Il osa même s'engager dans une route interdite aux mortels et la douceur de ses accents charma les Mânes oublieux de leurs peines. La montée n'est pas facile à l'homme qui veut gagner les cimes ; c'est au prix des sueurs les plus pénibles qu'il s'y élève ; il s'épuise à veiller sous la lampe nocturne, il détruit tout ce qu'il aimait en lui-même, celui qui aspire à l'honneur du feuillage immortel.

(1) Var. : *jactat, damnat.*
(2) La muse Calliope.
(3) Orphée passait pour le fils d'Apollon.

Vous pouvez voir que ces vers n'ont rien d'épique ou de pastoral et que, si Cassius devait en être considéré comme l'auteur, ils seraient plutôt de nature à le classer au nombre des poètes gnomiques, puisque le sujet en est, non pas la descente d'Orphée aux enfers, non pas non plus l'éloge bucolique de la nature, mais bien la nécessité d'un travail opiniâtre pour quiconque veut être honoré d'une couronne immortelle. La fin du morceau en résume parfaitement le caractère. Seulement une grave objection se présente. Le latin n'en est pas celui du siècle d'Auguste. Aussi d'autres commentateurs ont-ils voulu en donner la paternité à Lucain. L'auteur de la Pharsale, en effet, avait composé un poème sur Orphée ; nous en avons la preuve dans la pièce écrite en son honneur par Stace, qui lui fait dire par la Muse Calliope :

> Tu sedes reserabis inferorum ; . . .
> Et noster tibi proferetur Orpheus [1].

mais ces vers mêmes de Stace montrent que Lucain avait traité le même sujet que Virgile et qu'on ne saurait faire rentrer dans ce thème nos dix-neuf hexamètres à matière sentencieuse alors même que les expressions latines qu'ils renferment le permettraient. Weichert [2] et Al. Nicolas [3] pensent tous les deux qu'il est nécessaire d'en reporter l'origine à un temps beaucoup plus récent. L'auteur véritable n'est autre sans doute qu'un savant italien du nom de Telesio qui vécut au commencement du XVIe siècle [4].

Cassius de Parme dut une grande partie de sa renommée de poète aux petites compositions auxquelles Horace a fait allusion dans l'épître citée plus haut. Toutes n'étaient pas des élégies ; il y avait aussi des épigrammes. Le gram-

(1) *Silv.*, II, 7 v. 57-59.
(2) Ouvr. cité, p. p. 295-300.
(3) Thèse citée, p. 12-20.
(4) Cf. Is. Affo, *Mem. degli scrittori e litterati Parmigiani*, t. I, Parm. 1789 ; Barth. Mercier, notice de qq. poésies lat. d'Ant. Telesio, in *Magas. Encyclop.*, IIIe ann., tom. 6, pp. 354-355.

mairien Acron qui nous a conservé les remarques des plus anciens commentateurs d'Horace ne nous laisse aucun doute à ce sujet : « Cassius, nous dit-il, exerça sa plume en plus d'un genre : il écrivit entre autres poésies des élégies et des épigrammes fort appréciées » [1].

De ses élégies il ne nous reste absolument rien, et l'éloge qu'en fait évidemment le poète de Venouse en le désignant particulièrement dans sa lettre à Tibulle [2] doit nous inspirer le plus vif regret d'une telle perte [3].

Quant aux *epigrammata*, quoique sous ce nom les Latins ne comprissent pas seulement les compositions satiriques que nous appelons proprement épigrammes, mais toute pièce brève et légère exprimant un sentiment de tristesse ou de joie, de haine ou d'amour, nous sommes autorisés à croire que Cassius, ennemi acharné d'Octave et forcément absent de Rome durant treize ans, puisqu'il était sous le coup de la condamnation capitale qui l'avait frappé, s'est trouvé tout spécialement porté à lancer de loin contre l'audacieux héritier de César les traits acérés d'une poésie mordante. On a donc été tenté de mettre sous son nom les trois épigrammes anonymes que Suétone, au soixante-dixième chapitre de sa vie d'Octave Auguste, mentionne comme ayant été dirigées contre celui-ci. J'ai déjà fait connaître la première, c'est-à-dire les six vers qui se répandirent à Rome après la fameuse orgie qu'on appela le banquet des douze dieux [4]. La deuxième fut placée sous la

(1) « Hic aliquot generibus stylum exercuit ; inter quæ opera elegiaca et epigrammata ejus laudantur. » *Ad Horat. Epist.* I, 4, 3.

(2) Jahn et Spohn ont voulu voir dans le vers d'Horace et le mot *opuscula* une ironie à l'égard de Cassius ; mais cette ironie, comme l'ont démontré Weichert (p. 239 sqq.) et Nicolas (pp. 39-40) retomberait sur Tibulle lui-même ; il n'est donc pas permis de la supposer.

(3) L'érudit allemand Œbeke (*Gymnas. Aquisgran. Progr.*, 1832), ne pouvant supporter la pensée que toutes les élégies de Cassius fussent perdues, lui attribuait les élégies du livre III de Tibulle ; mais Lud. Dissen (*In Tibul.* t. I, p. 29-32) a rejeté bien loin son opinion.

(4) Voir plus haut, t. I, p. 52.

statue du triumvir dans le moment des proscriptions alors qu'on l'accusait d'avoir fait porter plusieurs citoyens sur la liste des condamnés pour s'approprier les précieux vases de Corinthe en leur possession :

> Pater argentarius, ego Corinthiarius;

> Mon père faisait le commerce d'argent, moi je fais celui des vases de Corinthe.

La troisième, qui fut écrite pendant la guerre de Sicile, avait trait aux défaites qu'il avait subies sur mer et à son penchant pour le jeu de dés :

> Postquam bis classe victus naves perdidit,
> Aliquando ut vincat, ludit assidue aleam.

> Deux fois vaincu sur mer, il a perdu ses vaisseaux : pour remporter une victoire à son tour, il joue constamment aux dés.

Weichert rejette la seconde et considère les deux autres comme authentiques ; mais le motif qu'il donne pour repousser l'une des trois, la non présence de Cassius à Rome, pourrait, comme le remarque Nicolas, s'appliquer à toutes les trois; car Cassius, dans le moment du banquet des douze dieux, comme pendant la guerre de Sicile, était loin de Rome. Il se trouve même, dans un autre passage de Suétone[1], en faveur de l'authenticité de cette deuxième épigramme, une sorte de preuve qui n'existe pas pour les deux autres : le biographe, en effet, parle de certaines lettres[2] de Cassius de Parme dans l'une desquelles Octave était traité non seulement de petit-fils de boulanger, mais aussi de petit-fils de courtier de monnaie :

(1) Suét., *Oct. Aug.*, ch. 4.

(2) Des diverses lettres de Cassius de Parme nous ne possédons que ce fragment ; elles étaient cependant connues, car Pline (*Hist. nat.*, XXXI, 2), à propos de l'effet salutaire des eaux du Cydnus pour les goutteux, invoque le témoignage d'une lettre écrite par lui à Antoine. Mais c'est à tort qu'on lui a quelquefois attribué celle qui figure dans la correspondance de Cicéron (*ad Famil.*, XIII, 13) — Cf. Weichert, pp. 291-295.

« Materna tibi farina est ex crudissimo Ariciæ pistrino : hanc pinsit manibus collybo decoloratis Nerulonensis mensarius. »

« Ta farine maternelle a été prise au plus grossier moulin d'Aricie ; elle a été pétrie par les mains du changeur de Nérulum que le maniement de l'argen t avait noircies. »

Entre l'expression du vers « *pater argentarius* » et la partie du fragment épistolaire qui a rapport à l'origine paternelle d'Auguste, il y a évidemment une similitude qui nous autorise à considérer le vers et la lettre comme étant du même auteur. La preuve toutefois n'est pas absolue, et s'il est permis d'attribuer les trois épigrammes à Cassius, on ne saurait certifier qu'elles sont de lui.

Il en est à peu près de même du mot plaisant cité par Quintilien dans cette phrase : « Comme il y a plusieurs manières de présenter les *Similitudes*, je crois bon de vous avertir qu'il faut rarement user de celle que les Grecs appellent εἰκών, qui consiste à donner l'image naturelle des personnes et des choses comme dans ce vers de Cassius : « Quel est cet homme qui fait les contorsions d'un vieillard podagre ? »[1]

Quis istam faciem lanipedis senis torquens ?

Vraisemblablement ce trait satirique est tiré d'une épigramme de Cassius de Parme ; Weichert et Sparding, un des bons commentateurs de l'*Institution oratoire*, le pensent tous les deux ; mais enfin Quintilien ne précise pas, et peut-être cite-t-il ici un exemple extrait des œuvres de Cassius Sévérus qui lui aussi se montra hostile à Auguste et paya chèrement la causticité de sa plume.

Il semble d'ailleurs que le sort se soit attaché à nous laisser aussi peu que possible de fragments ou de renseignements certains sur le poète parmesan. Outre ses élégies et ses épigrammes, il avait composé des tragédies ; Acron et Porphyrion disent même tous les deux qu'il en avait écrit

(1) Quint., *Inst. orat.*, V, 2, 24.

beaucoup : « scripserat multas tragædias »[1], et c'est à peine s'il nous en reste deux titres et un vers : les deux titres sont *Thyeste et Brutus* ; le vers appartenait à la tragédie de *Brutus* et entrait dans le récit fait par Lucrèce de l'attentat de Sextus Tarquin, il nous a été conservé par Varron, dans son *De lingua latina*[2], à propos de l'explication des mots *nox intempesta* :

Nocte intempesta nostram devenit domum.
Au milieu de la nuit il est arrivé dans notre maison.

III

Nous ne sommes pas beaucoup plus heureux avec C. Valgius Rufus. Les renseignements sur sa vie n'abondent pas. On sait que, bien qu'il appartînt à une famille peu illustre, il reçut les honneurs du consulat en l'an 12 av. J.-C. et qu'il fut lié avec Horace qui, dans la neuvième ode du second livre, l'engage à ne point pleurer indéfiniment sur la mort de son jeune et cher esclave Mystès. Une annotation de Porphyrion nous confirme ces quelques détails. Je n'ose pas affirmer, comme on l'a fait, qu'Horace lui ait également adressé l'ode III, 20 *ad Pyrrhum*; il est permis cependant de le supposer, puisque Pyrrhus Πύῤῥος est le nom grec qui correspond au nom latin Rufus. Toujours est-il qu'Horace, qui, d'après le ton de ses conseils et de ses consolations, devait être plus âgé que lui, tenait en grande estime son goût littéraire; il le mettait au nombre de ceux au jugement de qui il attachait le plus d'importance, ainsi que le montre l'énumération des juges que sa satire I, 10 désigne comme les plus compétents :

(1) *Ad Horat. Epist.* I, 4 v. 3.
(2) *De ling. lat.*, V.

Potius et Varius, Mæcenas, Virgiliusque
Valgius et.... [1]

Ce n'était pas seulement par ses productions poétiques que Valgius avait acquis de la réputation, ses ouvrages en prose étaient estimés. Il traduisit des œuvres de rhétorique d'Apollodore de Pergame dont il avait été le disciple et les citations que Quintilien a faites, à plusieurs reprises[2], de cette traduction nous prouvent qu'elle méritait qu'on s'en servît. Il publia aussi un recueil, en plusieurs livres, sous la forme épistolaire, de questions grammaticales et relatives à l'étymologie des mots : Aulu-Gelle en parle à propos du mot *lictor*[3], et l'on en trouve plus d'une mention chez les grammairiens Charisius et Diomède.

Quant au travail sur les plantes médicinales, *De herbarum viribus*, qu'il n'acheva pas, mais dont la partie faite fut publiée, peut-être était-ce, non pas un traité en prose, mais un poème didactique. Ce qui nous le ferait croire, c'est qu'il passe pour avoir été imité d'un poème de Nicandre et que Pline le Naturaliste le rapproche, dans la liste des sources de son livre XXI, des œuvres du poète Macer[4], autre imitateur de Nicandre et qui avait écrit également sur la botanique. Dans tous les cas, Pline, qui possédait ce qui en avait paru, en vante ailleurs la science et nous apprend qu'il avait été dédié à Auguste dans une préface où l'auteur considérait comme un des privilèges de ce prince, et l'un des plus dignes de sa majesté, le soin de remédier

(1) *Sat.* I, 10 v. 89-90.

(2) *Inst. orat.*, III, 1, 18 ; 5, 17 ; V, 10, 4.

(3) *Noct. Att.*, XII, 3, 1 : « Valgius Rufus, in secundo librorum quos inscripsit de rebus per epistulam quæsitis, *lictorem* dicit a ligando appellatum esse. »

(4) C'est vraisemblablement par suite d'une confusion, qui, d'ailleurs, s'est très souvent produite, que Pline donne au poète Macer le prénom de Licinius, lequel était celui d'un autre Macer dont nous avons parlé et qui n'avait pas traité de pareilles matières. — Cf. Unger, p. XV et pp. 198-215 ; W, S. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.* p. 223, 7.

sans relâche aux maux de l'humanité[1]. Un tel développement comme introduction, remarquez-le, convenait parfaitement à une œuvre poétique.

Mais c'est surtout comme auteur de poésies légères que Valgius resta connu : épigrammes, élégies, églogues, voilà ce qu'il avait composé le plus volontiers. Il nous est cependant impossible aujourd'hui de savoir exactement les sujets qu'il y avait traités. Horace semble bien nous désigner dans Mystès l'objet d'un grand nombre de ses morceaux élégiaques : « Toi, lui dit-il, dans tes vers plaintifs, tu ne cesses de t'adresser à Mystès qui t'a été ravi, et pour tes amours point de repos, que Vesper se lève ou fuie devant le char rapide du soleil »,

Tu semper urges flebilibus modis
Mysten ademptum, nec tibi Vespero
Surgente decedunt amores
Nec rapidum fugiente solem. [2]

D'autre part, d'anciens commentateurs de Virgile et d'Horace, d'anciens grammairiens et érudits, comme Servius, Philargyrius, Charisius et Isidore ont fait six ou sept citations très brèves dans lesquelles se trouvent conservés quelques vers ou parties de vers de ses divers poèmes. Mais le renseignement que nous fournit Horace est vague, et les susdites citations, faites uniquement au point de vue spécial de certaines questions d'étymologie, de grammaire et d'érudition, ne nous disent rien sur la valeur des poèmes eux-mêmes[3]. Quintilien le passe même sous silence dans l'appréciation qu'il donne, au Xe livre de ses *Institutions oratoires*, de la plupart des productions de la poésie latine. On ne peut mettre en doute cependant la renommée de poète que s'était faite

(1) Plin., *Hist. nat.*, XXV, 2.
(2) *Carm.*, II, 9 v. 9-12.
(3) R. Unger a trouvé moyen d'écrire sur un auteur, dont nous n'avons presque rien et sur lequel on est si mal renseigné, un gros volume de XVIII-510 p. : *De C. Valgii Rufi poematis commentatio*, Hal. 1848. — Cf. Weichert *De Valgio* dans les *Poet. lat. reliq.* pp. [illegible]-240.

Valgius. On allait, de son temps, jusqu'à lui prêter les plus hautes qualités et un génie capable de l'élever dans les sphères de l'ode et de l'épopée. Horace l'invitait « à chanter avec lui les nouveaux trophées d'Auguste, l'âpre Niphate soumis, le fleuve du Mède ajouté aux conquêtes romaines... »,

. . . . et potius nova
Cantemus Augusti tropæa
Cæsaris, et rigidum Niphaten,
Medumque flumen, gentibus additum
Victis..... [1]

et l'auteur du panégyrique de Messala, lorsqu'il exprimait à ce haut personnage la crainte de ne pas avoir assez de talent pour célébrer ses hauts faits en vers épiques, lui disait : « Valgius, qui t'est dévoué, peut seul chanter tes grands exploits, Valgius, de tous les poètes celui qui approche le plus de l'immortel Homère »,

Est tibi qui possit magnis se accingere rebus
Valgius, æterno propior non alter Homero. [2]

IV

DOMITIUS MARSUS [3], ami de Virgile et de Tibulle auxquels il survécut, mais qui mourut à une date antérieure à l'exil d'Ovide, comme le prouve un passage des *Pontiques* [4], avait

(1) *Carm.*, II, 9 v. 18-22.
(2) Tibul., IV, 1 v. 179-180. — L'Énéide n'existait pas encore, mais l'hyperbole est évidente et nous rappelle ce que Boileau écrivait de Racan :

Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourrait chanter à défaut d'un Homère.

(3) Voir Weichert, *De Domitio Marso poeta*, dans *Poet. lat. reliq.*, pp. 241-269.
(4) *Pont.*, IV, 16 v. 5.

été un des poètes protégés et enrichis par Mécène d'après ce que nous dit Martial :

Quid Varos, Marsosque loquar, ditataque vatum
Nomina... ? [1]

Élève, croit-on, d'Apollodore de Pergame, de même que Valgius, il s'était acquis divers titres à la renommée. Comme lui, il avait laissé quelques écrits en prose, entre autres un travail que Pline cite comme une de ses sources pour le livre XXXIV (*Æris metalla*) et un traité sur l'urbanité (*De urbanitate*), dont Quintilien fait l'éloge [2] et rappelle plusieurs définitions, tout en les discutant [3]. Nous ne connaissons pas autrement ces sortes d'écrits ; mais nous avons sur ses œuvres poétiques plus de renseignements que sur celles de Valgius.

Il avait osé aborder le genre épique en composant sur la guerre d'Hercule contre les Amazones un poème intitulé *Amazonis*. Cet essai toutefois ne semble pas lui avoir rapporté grande gloire. Il s'y était montré trop long, si bien que Martial, qui se plaisait d'ordinaire à proclamer son mérite, n'a pu s'empêcher de le critiquer là-dessus assez durement : « Il y a, disait-il, plus de choses à retenir dans le seul livre de Perse que dans toute l'*Amazonis* du léger Marsus »,

Sæpius in libro memoratur Persius uno
Quam levis in tota Marsus Amazonide. [4]

On suppose même [5] qu'Horace, qui, à l'esprit caustique de Marsus préférait la nature simple et douce de poètes tels

(1) *Epigr.*, VIII, 56 v. 21-22.
(2) *Inst. orat.*, VI, 3, 102 : « Domitius Marsus, qui de urbanitate diligentissime scripsit. »
(3) Id. VI, 3, 104 et 105.
(4) *Epig.*, IV, 29 v. 7-8. — Weichert, (*Op. cit.* p. 255 sq.) se refuse à voir une critique dans ces deux vers.
(5) Cf. Haupt, Opusc. III, p. 332 ; G. Hirschfelder, édit. des odes d'Hor., p. 523.

que Virgile et Tibulle, et qui, de plus, trouvait peut-être en lui des opinions différentes des siennes en littérature, ne se contentant pas de garder à son égard un silence dont on s'est parfois étonné, aurait fait une allusion railleuse à l'*Amazonide* dans son Ode IV, 4. Il est de fait que le début de ce morceau adressé à Drusus, vainqueur des Vindéliciens[1], contient, au sujet de la hache des Amazones dont ce peuple était armé, une parenthèse qui arrête un moment l'élan lyrique du développement et qui pourrait bien n'y avoir été introduite que pour critiquer les explications oiseuses et les longueurs qu'on relevait dans l'épopée de Marsus.

Celui de ses ouvrages qui était intitulé *Fabellæ* ne nous est connu que par son titre et un fragment d'hexamètre que nous a conservé Charisius. Le grammairien nous dit, à propos du mot *callum* ordinairement neutre, que Marsus « l'avait employé au masculin en écrivant au IX[e] livre de ses *Fabellæ* :

. . . . callum sibi pectore quemdam ». [2]

Cette brève citation nous prouve que le recueil était très volumineux, puisqu'il contenait au moins neuf livres, et bien que G.-J. Vossius[3] ait voulu le mettre au nombre des écrits historiques en le considérant comme un ensemble de récits légendaires, Weichert[4] est disposé, vu le caractère de l'auteur, à croire que c'était plutôt un de ces poèmes érotiques dont Martial parle dans une épigramme à Instantius Rufus[5] et dont la piquante obscénité le disputait à celle des livres sybaritiques. Le fragment d'hexamètre serait alors celui d'un distique.

Marsus, en effet, avait écrit des poèmes érotiques et élé-

(1) Voir *Appendice* CCLXV.
(2) Charis. I. I.
(3) *De historic. lat.*, I, ch. 16.
(4) *Op. cit.*, p. 263.
(5) *Epigr.*, XII, 96.

giaques. Nous savons qu'il y célébrait sous le nom de Mélænis une brune et jeune beauté qu'il aimait. Lui avait-il consacré à elle seule un livre tout entier, et l'ouvrage portait-il le nom de la belle? ou bien n'y occupait-elle qu'une place importante? nous l'ignorons; toujours est-il que les vers avaient eu beaucoup de succès. Nous ne pouvons en douter quand nous entendons Martial rapprocher la célébrité qu'en avait tirée Mélænis de celle qu'avaient value à Alexis les vers de Virgile :

Et Mæcenati Maro quum cantaret Alexin,
Nota tamen Marsi fusca Melænis erat. [1]

Cependant le titre principal de Marsus à la renommée n'était pas celui-là. Il se fit surtout connaître comme auteur d'épigrammes; et de là les nombreuses mentions élogieuses que lui décerne Martial qui le cite à tout moment comme son prédécesseur. Dès sa préface, Martial, expliquant que la crudité des expressions est le langage même de l'épigramme, dit qu'il prend exemple sur ceux qui ont réussi le mieux à se faire lire et il n'hésite pas à mettre le nom de Marsus immédiatement après celui de Catulle : « *Sic scribit Catullus, sic Marsus, sic Pedo... sic quicumque perlegitur* ». Il le range encore de la même manière, d'abord dans l'épigramme V, 5, où il s'adresse à Sextus, l'éloquent dépositaire des ouvrages de la bibliothèque Palatine, le confident de l'empereur Domitien, et le prie de réserver à ses propres livres, une place auprès de Pédo [2], de Marsus et de Catulle :

Sexte, Palatinæ cultor facunde Minervæ,
Ingenio frueris qui propiore Dei,.....
Sit locus et nostris aliqua tibi parte libellis
Qua Pedo, qua Marsus, quaque Catullus erit; [3]

(1) *Epigr.* VII, 29
(2) Pédo composait des épigrammes ; mais il écrivit d'autres poèmes et je parlerai de lui plus loin.
(3) *Epigr.*, V, 5 v. 1-2 et 5-6.

puis, dans l'épigramme VII, 97, lorsqu'il demande en grâce à Crispinus de se montrer lecteur bienveillant et d'oser dire de lui à l'empereur : « celui-là contribue à la gloire de votre règne : il n'est trop inférieur ni à Marsus ni au docte Catulle » :

> Dicere de nobis, ut lector candidus, aude :
> « Temporibus præstat non nihil iste tuis;
> Nec Marso nimium minor est, doctoque Catullo ». [1]

Ailleurs, il déclare qu'il aspire non pas à la gloire d'être un Virgile, mais du moins à celle d'être un Marsus :

> . . . . . . Virgilius non ero, Marsus ero. [2]

Enfin, nous l'entendons quelque part invoquer d'une manière aussi flatteuse que spirituelle le témoignage de son prédécesseur aimé pour se défendre du reproche de longueur que Cosconius adressait à certaines de ses propres compositions : « Apprends, lui dit-il, ce que tu ignores : souvent une seule épigramme de Marsus et du docte Pédo remplit deux pages; elles ne sont jamais longues les pièces auxquelles on ne saurait rien retrancher; mais toi, Cosconius, tu fais de longs distiques. »

> Disce quod ignoras : Marsi doctique Pedonis
> Sæpe duplex unum pagina tractat opus.
> Non sunt longa, quibus nihil est, quod demere possis.
> Sed tu, Cosconi, disticha longa facis. [3]

Le recueil des épigrammes de Marsus portait sans doute le titre de *Cicuta*. C'est sous ce titre du moins que Philargyrius nous en a conservé une et l'on peut supposer avec le savant Boissonnade que telle était la désignation de l'ouvrage entier. Il nous en reste plusieurs fragments. Diomède et Priscien, à propos de questions grammaticales,

(1) *Epigr.*, VII, 97 v. 5-7.
(2) *Epigr.*, VIII, 56, v. 24.
(3) *Epigr.*, II, 77 v. 5-8.

en ont cité quelques mots[1]; mais nous en trouvons deux hexamètres entiers dans le livre de Suétone *sur les Grammairiens illustres* : l'un parle de ceux « qu'ont frappés la férule et le fouet d'Orbilius[2] »,

Si quos Orbilius ferula scuticaque cecidit;

l'autre concerne Épirota, le premier maître de grammaire, paraît il, qui avait fait à ses élèves la lecture de Virgile et d'autres poètes contemporains, et que, pour ce motif, Marsus appelait : « la nourrice des plus jeunes poètes »,

Epirota tenellorum nutricula vatum.

Grâce à Philargyrius, nous possédons intégralement une épigramme dirigée contre Bavius et son frère :

Omnia cum Bavio communia frater habebat,
Unanimi fratres sicut habere solent :
Rura, domum, nummos atque omnia : denique, ut aiunt,
Corporibus geminis spiritus unus erat.
Sed postquam alterius mulier communis utrique
Nupsit, deposuit alter amicitiam.

Bavius et son frère avaient tout en commun, ainsi qu'est l'usage entre frères tout à fait d'accord : biens ruraux, maison, argent et cætera; enfin, comme on dit, à eux deux ils ne faisaient qu'un ; mais, lorsque l'un d'eux eut étendu la communauté jusqu'à la femme de l'autre, celui-ci rompit l'union.

Ce Bavius, dont il est ici question, n'est autre que celui dont le nom est resté accollé dans toutes les mémoires à celui de Mævius par ce vers de la troisième églogue de Virgile :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi ![3]

(1) Diom., I ; Prisc., V, 41.
(2) Le maître *plagosus* d'Horace.
(3) Ce vers signifie que tous les deux sont mauvais, mais que Mævius est plus mauvais encore que Bavius. Servius l'explique ainsi : «Pro pœna ei contingat ut deligat Mævium pejorem poetam, nam Mævius et Bavius pessimi fuerunt poetæ, inimici tam Horatio quam Vergilio.»

Tous les deux étaient de très mauvais poètes qui poursuivaient de leurs jalouses critiques Virgile[1], Horace et leurs amis. Vous vous rappelez, non moins que le vers de l'églogue, la virulente épode[2] adressée par Horace à Mævius s'embarquant pour l'Orient. Nous ne savons au juste ni ce qu'ils furent, ni ce que l'un et l'autre écrivirent. La chronique d'Eusèbe[3] nous apprend seulement que Bavius mourut en Cappadoce dans la troisième année de la 186e olympiade (34 av. J.-C.) et nous tenons de Philargyrius qu'il avait le titre de *curator*. D'autre part, les anciens scoliastes[4] nous disent que Mævius avait composé, entre autres mauvais vers, un poème sur le fils de l'acteur Æsopus, héritier des grands biens de son père. Toujours est-il qu'ils vivaient très unis, partageant les mêmes idées, la même animosité contre les poètes du plus grand mérite. La pensée est donc venue à plus d'un critique qu'ils peuvent bien avoir été frères. Et dans ce cas, ce serait Mævius comme Bavius[5] que toucherait l'épigramme de Domitius Marsus.

Enfin il est vraisemblable qu'il faut rattacher au même recueil les quatre vers qu'on intitule épitaphe de Tibulle et qui déplorent à la fois la mort prématurée de ce poète et celle de Virgile. Certains, comme Scaliger, tout en reconnaissant qu'ils sont de Marsus, en font sans nécessité un fragment de ses élégies, et d'autres, bien à tort, les attribuent à Ovide. Les voici :

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit in Elysios :

(1) Servius, en annotant le v. 210 du livre I des *Géorgiques*, nous a conservé un de leurs vers, qui reprochait à Virgile l'emploi du pluriel *hordea* :

Hordea qui dixit, superest ut tritica dicat.

(2) Hor., *Epod.* X.

(3) Saint Jérôme : « M. Bavius, quem Vergilius in Bucolicis notat, in Cappadocia moritur. »

(4) Porphyr., ad Horat. *Sat.* II, 3 v. 239.

(5) Voir sur ces deux poètes le § 6 de la dissertation de Weichert *De Q. Horatii Flacci obtrectatoribus* dans *Poet. latin. reliq.* pp. 308-325. — Cf. Walckenaer, *Hist. de la vie et des poés. d'Hor.*, 2e éd., tom. I, p. 152 sq.

Ne foret, aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede[1].

Toi aussi avec Virgile, dans son injustice, ô Tibulle, la mort t'a envoyé jeune encore dans les champs de l'Elysée, pour qu'il n'y eût plus personne qui pût ou pleurer en vers élégiaques les tendres amours, ou chanter en vers nobles et vigoureux les guerres des héros.

V

La poésie dramatique réclame un travail plus continu, des efforts plus grands que la poésie légère et aussi une aptitude plus rare. Si ceux qui la pratiquèrent se montrèrent relativement peu nombreux, il faut d'autant moins s'en étonner que les circonstances étaient devenues tout à fait défavorables à ceux qui entendaient produire des compositions scéniques à la manière d'autrefois.

Déjà au temps de Térence, vous le savez, il suffisait à ses ennemis de préparer une joute d'athlètes, qu'on annonçait au peuple dans le moment même de la représentation d'une de ses pièces, pour la faire abandonner immédiatement des spectateurs qui couraient à cette lutte plus attrayante pour eux. Le goût de plaisirs du même genre s'était depuis lors considérablement accru et les gouvernants, loin de le modérer, n'avaient fait que l'exciter en le satisfaisant. Les jeux du cirque, *ludi circenses*, avaient pris des proportions considérables. Les courses de chevaux et de chars, avec leurs quatre troupes ou factions d'écuyers et de cochers, que distinguait la couleur de leurs vête-

(1) Voir sur les fragments du recueil *Cicuta*: Weichert. *Op. cit.* pp. 264-269; R. Unger, *Epistola de D. Marsi Cicuta*, Friedl., 1861, 8 p. in-4. — Cf. H. Sauppe, *Berichte der Sæcks*, 1852, pp. 135-40, et divers articles dans *Philolog.* XIII, XIV et XIX; *Rhein. Mus.*, XV et XVIII; Fleckeisens Jahrb., 99.

ments[1], soulevaient des passions qui, détournant les esprits des brigues du forum, ne pouvaient qu'être entretenues par la politique impériale. Les combats de gladiateurs, dont le personnel se recrutait parmi les prisonniers de guerre, les condamnés à mort, les mauvais esclaves vendus par leurs maîtres, et parmi lesquels se trouvaient volontairement[2] des citoyens[3] que poussait, soit l'amour du lucre, soit un instinct de férocité, plaisaient tellement que certains plébéiens enrichis eurent la vanité d'en offrir à leur compte et qu'il fallut un sénatus-consulte rendu à l'instigation d'Auguste, pour leur enlever ce moyen de chercher la faveur populaire. Auguste prodiguait bien cette fête, mais en la payant lui-même au peuple ou en la lui faisant donner par les magistrats de son choix. Ce n'était plus seulement de combats singuliers qu'il s'agissait: on voyait combattre l'un contre l'autre deux groupes nombreux, et les habitants de Rome purent un jour à leur aise se récréer du spectacle de la guerre en regardant une bataille meurtrière que se livrèrent sous leurs yeux des Daces et des Suèves[4]. J. César leur avait procuré, dans un lac creusé à cette intention près du Tibre, la vue d'un combat naval entre vaisseaux tyriens et égyptiens à deux, trois et quatre rangs de rames[5]. Auguste leur présenta de même une naumachie où parut la flotte des Athéniens aux prises avec celle des Perses[6]. Les jeux troyens, jeux mili-

(1) Il y avait, au temps d'Auguste, la blanche, la rouge, la bleue et la verte; Domitien en ajouta deux, la pourpre et la dorée, qui ne subsistèrent pas longtemps. Cf. Tertul., *De spect.*, 9; Suet, Domit., 7.

(2) Les gladiateurs volontaires s'appelaient autrefois *auctorati* (Cic., *Tusc. quæst.* II, 17), et quand ils s'étaient fait connaître par leur force et leur adresse au point d'être réclamés souvent par le peuple (*postulatitii*), ils étaient payés très cher. (Suét. *Tib.*, 7).

(3) On vit même parmi eux des chevaliers et des sénateurs, mais qui ne le furent pas tous volontairement: ce fut par ordre de J. César et d'Octave que plusieurs durent descendre dans l'arène. Cf. Suet., *Cæs.* 39; Dion, LI, 22.

(4) Dion, XLIII, 23.

(5) Suét., *Cæs.*, 39.

(6) Suét., *Oct. Aug.*, 43; Ov. *Ars Amat.* I v. 171.

taires auxquels prenaient part les jeunes gens et les enfants des premières familles, se renouvelèrent souvent jusqu'au jour où, par suite de vives remontrances d'Asinius Pollion. ils furent pour un temps supprimés[1]. Et puis il y avait les exhibitions d'animaux, leurs combats entre eux, et les *venationes*, opérées par les bestiaires qui n'étaient qu'une variété de gladiateurs. César avait élevé à la hâte dans le cirque, à l'usage de ces chasses, un édifice particulier et, après avoir montré le premier, entre autres bêtes inconnues, la girafe[2], il avait donné une tuerie de quatre cents lions[3], puis un de ces combats de taureaux à la manière Thessalienne où le bestiaire à cheval s'élançait au galop sur l'animal et l'abattait en le saisissant vivement par une corne[4]. Auguste, à qui les victoires lointaines des légions permettaient de s'approvisionner plus facilement encore en animaux rares, exposa aux regards du peuple un hippopotame, un rhinocéros, un serpent long de cinquante coudées[5], fit venir d'Afrique pour les jeux de l'arène quatre cent vingt panthères mouchetées[6] et transforma pour une fête une partie du cirque Flaminien en un lac rempli d'eau où il fit tuer par les bestiaires trente-six crocodiles[7].

De telles mœurs et de tels goûts devaient nécessairement exercer sur le théâtre une influence déplorable. Personne, je crois. ne l'a mieux dit qu'Horace, lorsque, dans son épître à Auguste[8], il lui expliquait pourquoi lui-même n'avait jamais travaillé pour la scène, un poète dramatique devant s'attendre à toutes sortes de tribulations

(1) Suét., *Cæs. Aug.*, 43.
(2) Plin., *Hist. Nat.*, VIII, 20.
(3) Id., VIII, 27.
(4) Id., VIII, 70.
(5) Suét., *Oct. Aug.*, 43.
(6) Plin., *Hist. nat.*, VIII, 24.
(7) Dion, LV, 20.
(8) *Epist.*, II, 1 v. 182 sqq. Voir le vol. précédent p. 363 et *Appendice* CCLXXIII.

imméritées chez un peuple qui, dans les spectacles, sacrifiait si volontiers le plaisir de l'esprit à celui des yeux et à la satisfaction d'instincts grossiers.

Sur la scène même il se produisit une révolution. Je ne parle pas seulement de ces intermèdes on ne peut moins flatteurs pour les poètes et que réclamait à grands cris le public, pendant lesquels, au milieu d'une tragédie de *Clytemnestre* ou du *Cheval de Troie* ou de toute autre, il fallait que défilât, durant des heures entières, un fastueux cortège de mulets, de chevaux, de chars, de soldats armés, de prisonniers, de trophées et voire de vaisseaux[1]. Je veux parler de la transformation qu'amena dans l'art dramatique lui-même, tant pour la composition de certaines pièces que pour la manière de les représenter, l'amour excessif du plaisir des yeux.

Ce fut sous Auguste que la pantomime s'introduisit sur le théâtre romain et à peine s'y fut-elle montrée qu'une vogue immense l'accueillit. De ce genre nouveau de compositions scéniques on ne peut pas dire que les paroles et la poésie fussent absolument absentes; mais le geste qui, jusque-là, malgré la place très large qu'on lui avait faite, avec l'accompagnement de la musique, n'avait jamais été considéré que comme la chose accessoire, devint la principale et domina tout à fait, le plus souvent avec une musique renforcée[2] et quelquefois, mais rarement, sans musique du tout[3]; les histrions, qui précédemment, même dans les mimes[4], étaient plusieurs et continuaient de déclamer les dialogues, furent réduits à l'unité et n'eurent plus un mot à prononcer ; les *diverbia* disparurent ; seuls subsistèrent les *cantica*, morceaux chantés à certains moments, soit par

(1) Rapprocher du morceau d'Horace un passage de la correspondance de Cicéron, *Ad. famil.*, VIII, 1. — Voir le chapitre intitulé *De Scenico apparatu* (p. 15) dans la thèse latine de M. L. Brunel, *De tragœdia apud Romanos circa principatum Augusti corrupta*, 1884, in-8 de 115 p.

(2) Macrob., *Saturn.*, II, 7.

(3) Lucien, *De Salt.*, 63.

(4) Voir 1re partie, tom. II, p. 618.

un coryphée, soit par un chœur, pour indiquer la marche du drame.

Comment un pantomime à lui seul pouvait-il remplir tous les rôles d'une pièce et comment rien que par la *saltatio*, c'est-à-dire par la danse et le geste, pouvait-il rendre tous les sentiments, toutes les pensées qu'il avait à exprimer ? La chose assurément était difficile ; mais Pylade de Cilicie, l'inventeur du genre[1], et Bathylle d'Alexandrie, l'un tout particulièrement[2] dans la *saltatio* tragique, l'autre dans les pièces comiques et enjouées, y excellèrent dès l'origine. Manilius, contemporain de ces deux artistes, nous parle en termes formels du talent remarquable des histrions pantomimes: «Un seul, dit-il, suffira pour représenter tous les personnages et tiendra lieu d'une troupe entière d'acteurs; il jouera les rôles des plus célèbres héros et des simples particuliers; il prendra l'air, les manières convenables à toutes les situations ; par son geste, il rendra exactement la pensée du chœur, il vous fera voir et Troie et Priam expirant sous vos yeux».

Solusque per omnes
Ibit personas et turbam reddet in uno;
Aut magnos heroas aget, civesque togatos.
Omnis fortunæ vultum per membra reducet;
Æquabitque choros gestu, cogetque videre
Præsentem Trojam Priamumque ante ora cadentem[3].

Nous lisons aussi dans Lucien l'anecdote d'un barbare qui, à la vue des cinq masques devant servir à la représentation d'une pièce et en apprenant que le même acteur allait jouer les cinq rôles, s'était écrié qu'il ne savait pas qu'en un seul corps il pût y avoir plusieurs âmes[4].

(1) Il eut pour disciple Hylas qu'il mit à même de lui disputer le premier rang. Macrob., *Saturn.*, II, 7.

(2) Ils étaient inférieurs à eux-mêmes, dit Sénèque le Père, lorsqu'ils passaient d'un genre à l'autre : « Pylades in comœdia, Bathyllus in tragœdia multum a se aberrant ». *Controv.*, III, præf...

(3) *Astron.*, v. 481-486.

(4) Luc., *De salt.*, 66.

La grande habileté des histrions qui inaugurèrent la pantomime fut pour beaucoup évidemment dans le succès immédiat qu'elle obtint. Mais, outre qu'en s'adressant avant tout aux yeux, elle donnait satisfaction au goût le plus prononcé du peuple, elle répondait à des intérêts politiques qui lui méritaient la puissante protection de l'empereur. Depuis que J. César avait accordé le droit de cité à une immense quantité d'habitants des pays vaincus et depuis que Rome par ses conquêtes était incontestablement devenue la reine du monde, elle était remplie d'étrangers qui de toutes les parties de la terre affluaient chez elle ; l'annonce de la célébration d'une grande fête y attirait parfois tant de curieux que les carrefours ne suffisaient pas à les contenir, et, dans la foule hétérogène qui se pressait au théâtre, il pouvait se faire que les hommes comprenant le latin ne fussent plus en majorité. Auguste, comme J. César, avait même dû, en diverses circonstances, pour plaire à tous, « diviser, dit Suétone[1], les spectacles par quartier et en plusieurs troupes d'acteurs parlant différentes langues. » Or voici que les histrions pantomimes possédaient une langue universelle que, sans étude aucune, chacun pouvait comprendre ; n'était-ce pas un moyen de rattacher à la grande ville toutes les nations soumises à sa domination, une sorte de lien commun qui permettait aux peuples les plus divers de goûter ensemble les mêmes plaisirs, d'éprouver les mêmes émotions, de concevoir les mêmes pensées dans un même lieu? La pantomime ne pouvait-elle pas travailler dans une certaine mesure à l'unification intellectuelle de l'Empire ? Elle avait encore un autre avantage auquel ne restait pas insensible le chef de l'État: Auguste savait par expérience[2] combien la

(1) Suét., *J. Cæs.*, 39 : « Edidit... ludos regionatim Urbe tota et quidem per omnium linguarum histriones. » — Id. *Oct. Aug.*, 43 : Fecitque (ludos) nonnunquam etiam vicatim, ac pluribus scenis, per omnium linguarum histriones. ».

(2) Suét, *Oct, Aug.*, 68.

foule est prompte à saisir au passage un vers, une parole pour en faire une application satirique à quelqu'un des défauts de celui qui gouverne ; et la représentation presque muette des pièces nouvelles diminuait sensiblement le danger des allusions malignes[1].

Il n'en résultait pas moins un dur dommage pour la poésie dramatique. Le poète n'intervenait que pour la partie du coryphée ou du chœur et que pour dresser avec l'histrion le livret qui indiquait, comme celui de nos ballets, les phases successives de l'action. Les pantomimes eurent même à leurs gages des poètes remplissant cet office. Car pas n'était besoin d'une grande imagination pour une telle besogne. On reprenait les œuvres de Sophocle et d'Euripide, on puisait dans l'ancien répertoire grec et latin des drames qu'on arrangeait à l'usage du genre nouveau, on tirait même d'Homère, de l'épopée ancienne et des divers poèmes contemporains le sujet et même le texte des *cantica* avec le canevas de l'action tout entière. C'est ainsi qu'Ovide apprenait dans son exil que certains morceaux de ses *Métamorphoses* étaient dansés et réussissaient sur la scène: « Tu m'annonces, écrivait-il à un ami, que, dans le théâtre tout rempli, on a dansé mes poésies et applaudi à mes vers; je n'en avais rien écrit, tu le sais bien, pour la scène, dont ma muse ne brigue pas les applaudissements; je n'en suis pas moins sensible à tout ce qui peut empêcher qu'on ne m'oublie et rappeler aux Romains le nom de l'exilé. »

Carmina quod pleno saltari nostra theatro,
    Versibus et plaudi scribis, amice, meis:
Nil equidem feci (tu scis hoc ipse) theatris ;
    Musa nec in plausus ambitiosa mea est.
Nec tamen ingratum est, quodcumque oblivia nostris
    Impedit, et profugi nomen in ora refert[2].

Ailleurs encore, en parlant à Auguste des tableaux érotiques représentés sur le théâtre, il lui disait : « Mes poé-

(1) Cf. Ch. Magnin, *Les Orig. du théâtre moderne*, 1838, p. 473 sqq. ; Walckenaer, *Hist. de la vie et des ouvr. d'Hor.*, 2e éd., t. I, p. 431.
(2) *Trist.*, V, 7, v. 25-30.

sies, elles aussi, ont eu souvent les honneurs du ballet et souvent même ont captivé tes regards » ;

> Et mea sunt populo saltata poemata sæpe;
> Sæpe oculos etiam detinuere tuos[1].

Ainsi la place faite sur le théâtre à la tragédie et à la comédie véritables se trouvait singulièrement réduite. On y jouait encore celles des anciennes pièces les plus connues, bien qu'il n'y eût plus d'acteurs semblables à Æsopus et à Roscius pour les rendre; mais bien peu de nouvelles y avaient accès et ceux qui prenaient plaisir à en composer ne le faisaient plus guère en vue de la scène; ils les écrivaient pour les publier en livres, comme n'importe quels autres poèmes, pour les communiquer à leurs intimes ou les déclamer en présence d'invités dans des salles de lecture.

De toutes les tragédies qui parurent alors les plus réputées furent la *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. De celle-ci, j'ai dit tout ce que nous en savons dans un des chapitres précédents, et de celle-là, je citerai les quelques fragments qui nous en restent lorsque je parlerai tout à l'heure de son auteur, qui doit figurer en première ligne dans la liste des poètes épiques de l'époque. Ce furent, paraît-il, deux véritables chefs d'œuvre, qui prouvèrent que les éléments d'un art dramatique de renaissance ne manquaient nullement et que, dans un pays et dans un temps où l'on refaisait de l'Homère, du Pindare et de l'Anacréon, des génies, n'ignorant ni la langue, ni la logique des passions, auraient pu aussi refaire du Sophocle et produire toute une collection de belles imitations de l'art grec, si le public et les circonstances leur avaient été favorables. « La *Thyeste* de Varius, dit Quintilien, non sans placer auprès d'elle la *Médée* d'Ovide, est comparable aux plus belles tragédies de la Grèce; *cuilibet græcarum comparari potest* »[2].

(1) *Trist.*, II, v. 519-520.
(2) *Inst. Orat.*, L. X, 1, 98.

Le silence que le célèbre critique garde sur toutes les autres œuvres du même genre en montre suffisamment l'infériorité. Celles de Cassius de Parme[1], celles de Mécène[2], dont j'ai eu occasion de dire un mot, n'ont reçu aucun éloge, que nous sachions, des écrivains de l'antiquité; et c'est à peine si aujourd'hui il nous est permis d'entrevoir quelque chose de ceux-là mêmes dont les noms se trouvent prononcés dans les écrits de leurs plus illustres contemporains[3].

Un d'eux cependant a été loué chaleureusement et par Virgile et par Horace, c'est Asinius Pollion. Deux passages des *Bucoliques* ont trait à son talent dramatique. Dans l'*Églogue* VIII, Virgile se demande si jamais viendra le jour où il lui sera permis de célébrer ses exploits et aussi de « publier dans l'univers entier ses vers, les seuls dignes de la muse tragique de Sophocle »;

> En erit ut liceat totum mihi ferre per orbem
> Sola Sophocleo tua carmina digna cothurno ?[4].

et déjà, dans l'*Églogue* III, il avait dit, en voulant désigner, non pas les poésies légères et érotiques de son protecteur, mais bien ses compositions dramatiques, comme le prouve la façon solennellement religieuse dont il en parle :

> Pollio et ipse facit nova carmina ;...[5]

D'autre part, Horace, qui cite Pollion dans une des satires de son premier livre comme étant le poète qui chante le mieux les actions des rois en vers à triple mesure,

(1) Voir plus haut p. 304.
(2) Voir tom. I, p. 133.
(3) En dehors de ceux que je vais énumérer comme ayant été nommés par Horace ou Ovide, peut-être faut-il citer le grammairien *Santra*, auteur d'un poème intitulé *Nuptiæ Bacchi*, dont Nonius nous a conservé deux fragments et qui pourrait bien être une tragédie. Cf. Ribbeck, *Trag. fragm.*, p. 228; L. Brunel, thèse lat. cit., pp. 41-42.
(4) *Eglog.*, VIII, v. 9-10.
(5) *Eglog.* III, v. 86.

. . . . Pollio regum
Facta canit pede ter percusso,... [1]

lui conseille, dans une de ses odes, d'abandonner momentanément le théâtre et la muse sévère de la tragédie pour ne reprendre, avec le cothurne d'Athènes, sa noble tâche poétique que lorsqu'il aura terminé son histoire des guerres civiles :

Paulum severæ Musa tragœdiæ
Desit theatris ; mox, ubi publicas
Res ordinaris, grande munus
Cecropio repetes cothurno. [2]

De tout cela on est autorisé à conclure, vu les dates auxquelles ont été composés les poèmes d'où sont extraites ces diverses citations, que Pollion s'est occupé de tragédies au moins pendant une douzaine d'années et qu'il attachait à ce travail une grande importance; mais peut-on en tirer d'autres conclusions? Les expressions louangeuses qu'elles renferment sont-elles une preuve absolue d'un mérite transcendant et ne peuvent-elles pas avoir été dictées dans une certaine mesure et très légitimement par le désir d'être agréable au puissant personnage dont Virgile, alors à ses débuts, recherchait la protection, et dont Horace devait certainement tenir à flatter l'amour-propre? Les mots *desit theatris* dans l'ode d'Horace veulent-ils dire expressément que les tragédies de l'auteur étaient ordinairement représentées sur le théâtre, ou ne sont-ils qu'une formule vague pour l'exhorter à renoncer quelque temps à l'art dramatique? Enfin l'expression de Virgile *ipse facit nova carmina* signifie-t-elle que Pollion *lui aussi* dans ses tragédies *a fait des vers nouveaux* comme Virgile en faisait dans ses églogues, c'est-à-dire qu'il enrichissait la littérature latine par quelque tentative nouvelle dont il y avait lieu de le glorifier; ou bien, devons-nous entendre par là tout simplement

(1) *Sat.*, I, 10 v. 50-51.
(2) *Carm.*, II, 1, 9-12.

qu'en les écrivant, après avoir écrit déjà des poésies légères et érotiques, il abordait un genre nouveau pour lui? Toutes ces questions sont insolubles. Je suis néanmoins très vivement porté à choisir pour chacune d'elles l'explication la plus simple et la plus naturelle; je suis tenté de croire : 1° qu'il y a quelque aimable intention et quelque exagération dans les éloges; 2° qu'il faut prendre le mot *theatris* dans son acception propre et que les tragédies de Pollion furent jouées sur la scène; 3° qu'il n'introduisit dans cet art aucune innovation. Sur ce dernier point, je me sens d'autant moins indécis que je me rappelle les termes du jugement que Tacite place dans la bouche d'Aper sur son talent d'orateur et sur son style : « Asinius, quoique né dans un temps plus voisin de nous, me semble avoir étudié parmi les Ménénius et les Appius. Certes, il fait revivre Pacuvius et Attius, non seulement dans ses tragédies, mais encore dans ses discours; tant il est dur et sec[1] ». Une telle appréciation, qui fait ressortir sa ressemblance avec les plus anciens tragiques du théâtre latin ne concorde nullement avec l'opinion qui l'érigerait en innovateur.

Avec le nom de Pollion nous en rencontrons chez Horace quelques autres qui ont rapport à la tragédie : Aristius Fuscus, Titius, Pupius.

Aristius Fuscus est cet ami intime[2] à qui sont adressées l'ode I, 22 et l'épître I, 10, et qu'il nous dépeint comme un homme du monde on ne peut plus aimable, doué de beaucoup de talents, mais ambitieux, désireux de briller et de jouir de la vie, trop attaché à la ville pour consentir comme lui à aller parfois s'isoler longtemps dans une campagne. Nulle part, à la vérité, il ne parle de ses œuvres dramatiques ; mais il le place au nombre de ceux dont il apprécie le plus le goût littéraire[3], et les commentateurs Acron et

(1) *Dial. de orator.*, 21.
(2) *Sat.*, I, 9, v. 61 : « Fuscus Aristius occurrit, mihi carus... ».
(3) *Sat.*, I, 10, v. 91.

Porphyrion, en annotant l'épître I, 10, nous le donnent, l'un comme un auteur de tragédies et l'autre comme un auteur de comédies. Les deux témoignages d'ailleurs ne se contredisent pas nécessairement : il est possible que, comme bien d'autres, il se soit exercé dans les deux genres; seulement le silence de son ami sur ses succès dans le théâtre dénoterait qu'ils ne furent pas brillants.

Horace est plus explicite en ce qui concerne TITIUS, un de ses plus jeunes amis, qui faisait partie de la brillante cohorte de Tibère guerroyant en Asie. Dans l'épître I, 3, adressée à J. Florus, l'illustre poète, qui voulait se tenir au courant des travaux de la savante troupe, tout en interrogeant celui-ci sur ses diverses études, s'intéressait en ces termes à ce que faisait son compagnon de voyage :

Quid studiosa cohors operum struit ? Hoc quoque curo...
Quid Titius, Romana brevi venturus in ora ?
Pindarici fontis qui non expalluit haustus,
Fastidire lacus et rivos ausus apertos.
Ut valet ? ut meminit nostri ? Fidibusne latinis
Thebanos aptare modos studet, auspice Musa,
An tragica desævit et ampullatur in arte ? [1]

Quels grands travaux prépare votre cohorte littéraire ? c'est aussi chose qui me préoccupe.... Que fait Titius dont le nom volera bientôt sur les lèvres des Romains, lui qui n'a pas craint de puiser à la source de Pindare en dédaignant, dans son audace, les lacs et les ruisseaux accessibles au vulgaire ? Comment se porte-t-il ? Se souvient-il de nous ? Favori de la Muse, essaye-t-il sur la lyre latine les accords du poète Thébain ou bien se livre-t-il aux fureurs de la tragédie et à toute la pompe de ce drame ?

On voit par ce passage que Titius s'exerçait à la fois et dans la poésie lyrique et dans les pièces tragiques à grands caractères. S'y trouve-t-il, comme l'ont supposé quelques critiques, une raillerie, un blâme à l'égard des hautes visées du jeune homme ou d'un ton ampoulé, d'un faux sublime relevé dans ses poèmes ? D'accord avec Mewes [2],

(1) *Epist.*, I, 3, v. 6 et 9-14.
(2) W. Mewes, *Éd. des sat. et des ép.*, 1892, p. 332.

je ne le crois pas. Quant à ce que devinrent de si brillantes espérances, nous l'ignorons; car il ne nous reste rien ni de ses odes, ni de ses tragédies, et nous ne savons même pas exactement qui il était. Les uns le prennent pour le même poète à qui Tibulle adresse, dans une de ses élégies, des conseils qu'il termine ainsi :

> Hæc mihi, quæ canerem Titio, deus edidit ore;
> Sed Titium conjux hæc meminisse vetat. [1]

D'autres voient en lui le fils de ce M. Titius qui fut consul suppléant en l'an 31 av. J.-C. lors du troisième consulat de César Octave et du consulat de Messala Corvinus. Reifferscheid [2] l'identifie ingénieusement avec le Rufus qu'Ovide loue « d'avoir su toucher la lyre de Pindare »,

> Pindaricæ fidicen tu quoque, Rufe, lyræ, [3]

et qui serait le fils d'un certain préteur de Rome, Titius Rufus, auquel Cicéron recommandait par lettre [4] un de ses protégés. En tout cas, il ne faut pas, comme l'a fait Walckenaer [5], le confondre, d'après une annotation du philologue J. de Crusque, avec le Septimius de l'ode II, 6, et de l'épître I, 5 [6].

Pupius n'est mentionné qu'incidemment dans l'épître I, 1. Horace y parle de la folie de l'or qu'on recherche à tout prix, sans doute, dit-il, pour ne plus être de l'ordre des plébéiens et pour avoir droit ainsi dans le théâtre à une place « permettant de voir de plus près les drames de Pupius, qui excitent tant de larmes»,

> Ut propius spectes lacrimosa poemata Pupi. [7]

(1) Tibul. I, 4, v. 73-74 : « Voilà ce que le dieu me fit entendre pour que je le répète à Titius, mais l'épouse de Titius lui défend de s'en souvenir. »
(2) In *ind. schol. univ. Vratisl.*, 1880-81, p. 7.
(3) *Pont.* IV, 16, v. 28.
(4) Cic., *Ad fam.*, XIII, 58.
(5) *Hist. de la vie et des ouvr. d'Hor.*, 2e éd., t. 2, p. 125.
(6) Cf. Weichert, *Poet. latin. reliq.*, pp. 365-390.
(7) *Epist.*, I, 1, v. 67.

Les tragédies de cet écrivain étaient donc de celles qu'on représentait couramment et elles avaient le don de faire beaucoup pleurer. On lui attribue même deux vers destinés à lui servir d'épitaphe, les deux seuls qui nous resteraient de lui, où il est dit que « ses amis et tous ceux qui le connaissent verseront des pleurs sur sa mort, parce que, de son vivant, il en a fait répandre beaucoup au peuple romain » :

Flebunt amici et bene noti mortem meam,
Nam populus in me vivo lacrimavit satis.

Mais cette épitaphe est sans doute l'œuvre d'un anonyme contemporain et dans laquelle il semble bien entrer, comme dans le vers de l'épître d'Horace d'ailleurs, une certaine ironie. Ses drames auraient produit de l'effet sur la foule, sans échapper à la critique des hommes de goût.

En cherchant bien dans les annotations des plus anciens commentateurs d'Horace, nous trouvons encore au v. 288 de l'épître aux Pisons une note d'Acron qui nous signale un ANTONIUS RUFUS [1] au nombre des auteurs ayant traité des sujets tragiques ou comiques en habillant leurs acteurs de la prétexte ou de la toge.

Enfin, si d'Horace nous passons à Ovide, deux derniers noms[2] se présentent à nous dans la tragédie : celui de TURANNIUS[2] « dont la Muse, dit l'auteur des *Pontiques*, était montée sur le cothurne tragique »,

Musaque Turanni tragicis innixa cothurnis, [3]

et celui de GRACCHUS, poète qu'il associe à Varius dans l'art de prêter aux tyrans des paroles superbes,

(1) Un grammairien de ce nom est cité par Quintilien, *Inst. Orat.*, I, 5, 43.

(2) Osann (ad Apul. *de Orthogr. fragm.* 95, p. 27 sq.) a prouvé qu'il faut l'appeler Turannius, et non Turannus, comme on le nomme souvent. C'est, je crois, le C. Turannius à qui Auguste confia les fonctions à vie de Préfet de l'Annone et dont Tacite prononce le nom dans ses Annales. (I, 11.)

(3) *Pont.*, IV, 16, v. 29.

Quum Varius Gracchusque darent fera dicta tyrannis.[1]

Des œuvres du premier, nous ne savons rien si ce n'est que, d'après le faux Apulée, il aurait traité le sujet d'Hélène. Pour le second, nous pouvons admettre qu'il avait écrit une *Thyeste*, ce que donne à supposer le rapprochement fait par Ovide et ce que confirme une citation expresse du grammairien Priscien[2]. Peut-être n'était-il autre que le Sempronius Gracchus dont Tacite parle comme d'un homme de haute naissance et d'esprit très délié, qui fut l'amant de Julie, d'abord dans la maison d'Agrippa, puis dans celle de Tibère, et que le prince, dès le début de son règne, fit mettre à mort dans l'île de Cercina, où il vivait exilé depuis quatorze ans[3].

La comédie se montra moins riche encore en auteurs que la tragédie. Bien peu de Romains, paraît-il, naquirent en ce temps-là sous l'influence de l'astre de Céphée qui, au dire de Manilius, porte à composer, sinon de grandes scènes tragiques, « du moins celles où figurent des jeunes gens brûlant d'amour, des jeunes filles ravies, des vieillards trompés, des esclaves prêts à n'importe quel service, et tous les tableaux qui firent l'immortalité de Ménandre, ce maître qui para ses leçons à ses concitoyens de la fleur d'un élégant langage et appela la vie humaine à se reconnaître dans la vivante image qu'en consacraient ses écrits » :

At si quis studio scribendi mitior ibit,
Comica componet lætis spectacula ludis ;
Ardentes juvenes, raptasque in amore puellas;
Elusosque senes, agilesque per omnia servos :
Quis in cuncta suam produxit sæcula vitam
Doctor in urbe sua linguæ sub flore Menander,
Qui vitæ ostendit vitam, chartisque sacravit.[4]

(1) *Pont.*, IV, 16, v. 31.
(2) Prisc., VI.
(3) Cf. Tac., *Ann.*, I, 53.
(4) Manil., *Astron.*, V, v. 470-476.

Deux poètes seulement [1] émergent de la scène comique : Fundanius et Mélissus.

C. FUNDANIUS s'exerça dans la *palliata*. Il faut reconnaître en lui, croit-on, le chevalier de ce nom dont parlent l'auteur des commentaires *de Bello Hispanico* [2], Cicéron dans ses lettres à son frère Quintus [3] et Varron dans son traité *De re rustica* [4]. Il avait abandonné de bonne heure le parti de Sextus Pompée pour passer dans celui d'Octave et était devenu un des amis les plus familiers de Mécène. Nous ne le connaissons guère que par ce que nous dit de lui Horace avec qui il était très lié. Vous vous rappelez comment Horace lui fait raconter plaisamment [5] le dîner de Nasidiénus, auquel avait assisté Mécène, et lui prête ainsi ses propres malices, dont le ton paraît tout naturel dans la bouche d'un auteur comique. Cela même prouve assez leur intimité ; mais il nous est permis de supposer que leur liaison n'a pas laissé que d'avoir une certaine influence sur le jugement si favorable que le poète satirique exprime au sujet du talent dramatique de son ami. « Fundanius, lui dit-il, aucun des auteurs vivants ne saurait faire parler comme toi, dans tes ouvrages d'un facile et aimable enjouement, et la courtisane rusée et Dave qui trompe le vieux Chrémès. »

Arguta meretrice potes Davoque Chremeta
Eludente senem comis garrire libellos
Unus vivorum, Fundani. [6]

(1) Je ne crois pas pouvoir nommer Philistion, mimographe qui, au dire de saint Jérôme (*Ad. Euseb. chron. ad a. Abr.* 2023), était célèbre à Rome vers l'an 8 après J.-C. ; Ovide ne le cite pas sur sa liste de poètes ; peut-être n'écrivait-il pas en latin, car nous n'avons de lui que des titres grecs et l'on est en droit de supposer qu'il était de ces mimographes auxquels, d'après Suétone (*De illust. gramm* , 18), le grammairien tarentin L. Crassitius servait d'interprète et de collaborateur : « L. Crassitius, genere Tarentinus,... initio circa scenam versatus est, dum mimographos adjuvat. »

(2) *De bell. Hisp.*, 2.

(3) *Ad Quint. fratr.*, 2 et 3.

(4) *De re rust.*, I, 2.

(5) *Sat.*, II, 8.

(6) *Sat.*, I, 10, v. 48-50.

Nulle part ailleurs nous ne trouvons la constatation de ce grand mérite et il n'en est fait aucune mention par Quintilien.

CAIUS MÉLISSUS, à l'encontre de Fundanius, se plut dans la comédie à personnages romains. Né à Spolette, ville de l'Ombrie, de parents de condition libre, par suite de la désunion de ceux-ci, il avait été exposé; mais celui qui le recueillit, dès qu'il eut reconnu ses dispositions pour l'étude, s'était chargé de lui fournir une forte instruction, de sorte qu'il avait pu être donné à Mécène comme esclave grammairien. Suétone, de qui nous tenons ces renseignements[1], nous dit qu'il gagna alors la faveur du haut personnage au point de vivre avec lui sur le pied de l'amitié et que, dans ces conditions, il préféra la servitude à la liberté qui lui était offerte par la réclamation que faisait de lui sa mère. Aussi son maître l'affranchit-il bientôt : il s'appela dès lors Caius Mecænas Mélissus, et c'est sous ce nom[2] que Pline le Naturaliste le désigne lorsque, recommandant un silence prolongé pour certaines maladies, il nous le signale comme s'étant assujetti à ce remède pendant trois années entières à la suite d'une hémorrhagie précédée de convulsions[3]. Grâce à Mécène sans doute, il obtint les bonnes grâces d'Auguste qui lui confia le soin d'arranger la bibliothèque du portique d'Octavie. Suétone ajoute qu'il était dans sa soixantième année quand il se mit à écrire des petits livres d'*Ineptiæ*, connus ensuite sous le titre de *Joci*[4]; qu'il en fit jusqu'au nombre de cent cinquante; qu'il en écrivit d'autres de diverses espèces et qu'il composa des

(1) *De illustr. gramm.*, 21.

(2) Voir, sur les discussions qu'ont soulevées les noms de Mélissus, Weichert, *Poet latin. reliq.*, p. 167. — Il ne faut pas le confondre avec le grammairien Ælius Melissus, contemporain d'Aulu-Gelle, (Cf. *Noct. Att.*, XVIII, 6, 1) et dont on rencontre le nom dans le commentaire de Servius *ad Æen.*, IV, 146 : VII, 66.

(3) Plin., *Hist. nat.*, XXVIII, 6, 17.

(4) C'est à propos de cet ouvrage vraisemblablement que Pline le Naturaliste indique Mélissus comme une des sources des livres VII, IX, X, XI, XXXV.

tragédies *togatæ* d'un nouveau genre, auxquelles il donnait le nom de *trabeatæ* : « *fecit et novum genus togatarum, inscripsitque trabeatas* ». Mélissus fut donc une sorte d'inventeur ; il réagit apparemment contre les mœurs grossières de la *fabula tabernaria* qui se plaisait, avons-nous dit [1], à la description et au langage des pauvres demeures du peuple, des petites boutiques, des échoppes et des tavernes; au lieu de réduire la comédie *togata* à d'humbles personnages qui lui donnaient un caractère trivial et un rang subalterne, il l'éleva autant que possible, dépeignit les mœurs de la haute société et du monde élégant, revêtit d'ordinaire ses acteurs de la *trabée*, c'est-à-dire de l'habit distinctif des chevaliers [2]. Ovide le cite avec honneur dans la liste des poètes de son temps en opposition à l'auteur tragique Turannius :

Et tua cum socco Musa, Melisse, levis. [3]

VI

Il n'y avait pas pour l'épopée les mêmes motifs d'abandon que pour la poésie dramatique et beaucoup des contemporains d'Auguste s'y sentirent entraînés. Tous néanmoins ne s'y portèrent point par la même voie; on peut, comme dans la période précédente, les diviser en deux groupes : les uns, les plus nombreux, suivant les pas des poètes Alexandrins dans le cycle mythique et le cycle troyen, les autres, avec plus d'originalité, empruntant leurs sujets à l'histoire, à l'histoire nationale et même contemporaine.

(1) 1re partie, tom. II, p. 155.

(2) « Espèce de petite toge quadrangulaire, en pourpre marine, ornée de bandes d'écarlate, que les chevaliers portaient par-dessus leur angusticlave et qu'ils agrafaient sur l'épaule droite ». Dezobry, *Rome au siècle d'Aug.*, 3e éd., tom. I, p. 37.

(3) *Pont.*, IV, 16, v. 30.

Parmi ceux-ci un des premiers en date et des plus célèbres est sans contredit L. Varius Rufus, que nous devons d'autant plus examiner avant tous autres que, pour une partie de ses œuvres, il aurait pu l'être déjà dans l'étude que nous venons de faire du théâtre. Nul n'a réuni mieux que lui la double qualité de poète épique et de poète dramatique.

On ne connaît au juste ni le lieu ni la date de sa naissance. On croit qu'il naquit à Rome et l'on sait qu'il avait été lié avec Catulle, qu'il était plus âgé que Virgile et Horace. On s'en aperçoit au ton de déférence avec lequel Virgile parlait de lui dans le temps où il écrivait ses *Églogues*[1]. Cette différence d'âge toutefois n'empêcha pas les trois poètes, dès qu'ils se furent connus, de nouer entre eux une amitié qui jamais ne se rompit. Varius, sans avoir joué aucun rôle politique dans l'État, avait assez montré son attachement à César et à son héritier pour jouir de l'intimité de Mécène, et ses relations avec ce personnage lui permirent de participer puissamment à l'introduction auprès de lui de quelques-uns de ses jeunes confrères. Vraisemblablement il ne négligea point de contribuer à servir ainsi le poète de Mantoue lorsqu'il se rendit à Rome, et, quand vint plus tard le tour d'Horace, dont la présentation n'était pas sans difficulté vu ses antécédents, il s'employa de grand cœur en sa faveur. Nous en avons le témoignage dans celle des satires où Horace rappelle à Mécène comment il fut reçu par lui pour la première fois : « C'est l'excellent Virgile, lui dit-il, et après lui Varius qui t'ont parlé de moi. »

. . . . Optimus olim
Virgilius, post hunc Varius, dixere quid essem. [2]

Aussi Martial a-t-il soin de réunir les noms des trois amis en parlant de la généreuse protection de Mécène à l'égard des poètes :

(1) Voir les vers 35-36 de l'*Égl.* IX, cités plus haut, p. 291.
(2) *Sat.*, I, 6, v. 54-55.

Quod Flacco, Varioque fuit, summoque Maroni
Mæcenas.... [1]

Des trois ce fut Virgile qui mourut le premier ; Varius lui rendit alors le plus grand service dont une amicale piété pouvait honorer sa mémoire ; vous savez que, de concert avec Tucca, il se chargea de publier l'*Énéide*[2]. Quant à lui, la date précise de sa mort ne nous est pas plus connue que celle de sa naissance ; nous pouvons seulement affirmer qu'elle eut lieu avant celle d'Horace et avant la composition de la fameuse épître à Auguste, puisque, dans cette pièce, Horace parle de lui et de Virgile comme de poètes qui ne sont plus et qui, par leur gloire, font honneur à la judicieuse estime et à la bienveillance libérale dont le prince a su les honorer :

At neque dedecorant tua de se judicia atque
Munera, quæ multa dantis cum laude tulerunt
Dilecti tibi Virgilius Variusque poetæ. [3]

Varius s'était acquis une grande réputation par ses vers héroïques. Il avait d'abord écrit au sujet du meurtre de César, dont il admirait les hauts faits et le génie, une sorte de poème funèbre intitulé *De Morte*, que visait Horace dans une de ses premières satires lorsqu'il y disait : « personne ne mène comme l'impétueux Varius la mâle épopée » ;

. . . . Forte epos acer
Ut nemo Varius ducit. [4]

(1) *Epigr.*, XVI, 4, v. 1-2.

(2) Cette publication l'entraina sans doute à en donner quelque commentaire et nous devons supposer qu'il fut au nombre de ces intimes de Virgile qui, d'après le témoignage d'Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XVII, 10, 2), « écrivirent sur les habitudes et le génie du poète de Mantoue » ; car Quintilien dit que c'est de lui qu'on a appris que Virgile faisait très peu de vers en un jour : « Virgilium paucissimos die composuisse versus, auctor est Varius ». *Inst. orat.*, X, 3, 8.

(3) *Epist.*, II, 1, v. 245-247.

(4) *Sat.*, I, 10, v. 51-52.

Il nous en reste quelques fragments que nous a conservés Macrobe et qui nous montrent combien Virgile tenait cette œuvre en estime puisque, dans ses divers poèmes, il l'imita souvent et en répéta même des vers presque entiers. Macrobe cite ces deux hexamètres :

> Vendidit hic Latium populis, agrosque Quiritum
> Eripuit ; fixit leges pretio atque refixit :

Celui-ci a vendu le Latium aux peuples, a enlevé leurs champs aux citoyens, a fait et défait les lois à prix d'argent ;

dont il rapproche ceux de l'*Énéide* :

> Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem
> Imposuit ; fixit leges pretio atque refixit. [1]

Le vers suivant,

> Incubet et Tyriis, atque ex solido bibat auro,

Pour dormir sur la pourpre et boire dans l'or massif,

est rapproché de celui des *Géorgiques* :

> Ut gemma bibat, et sarrano dormiat ostro. [2]

Le troisième fragment,

> Quem non ille sinit lentæ moderator habenæ
> Qua velit ire ; sed angusto prius orbe coercens,
> Insultare docet campis fingitque morando.

Le cavalier dirigeant la guide flexible ne lui permet pas d'aller où il veut, mais en commençant par serrer étroitement sa bouche, il lui apprend à galoper dans la plaine, ou il le dompte en le contenant.

n'a qu'un rapport moins prononcé avec le passage des *Géorgiques*[3] auquel il est comparé. Mais le dernier, qui est le plus étendu, se termine par un vers qui est répété textuellement dans les *Églogues*[4] :

1. Én., VI, v. 621-622.
2. Géorg., II, v. 506.
3. Géorg., III, v. 115-117.
4. Églog., VIII, v. 88.

Ceu canis umbrosam lustrans Gortynia vallem,
Si celeris potuit cervæ comprendere lustra,
Sævit in absentem ; et circum vestigia latrans,
Æthera per nitidum tenues sectatur odores.
Non amnes illam medii, non ardua tardant ;
Perdita nec seræ meminit decedere nocti. [1]

Lorsqu'un chien de Gortyne, parcourant la vallée ombragée, vient à surprendre la trace d'un vieux cerf, il s'acharne sur le vestige de sa proie absente, s'attache à sa piste, suit les émanations subtiles qu'elle a laissées dans la pureté de l'air ; ni les fleuves ne l'arrêtent, ni les escarpements ne le ralentissent ; et la nuit qui s'avance ne l'avertit point d'interrompre sa course effrénée.

Le succès obtenu par ce poème encouragea l'auteur à produire une œuvre épique. Cette fois il célébra Auguste lui-même et son lieutenant Agrippa dont la gloire se confondait dans celle du maître. Horace, qui savait son dessein, l'annonçait par l'ode de son livre I, dans laquelle il s'excusait auprès d'Agrippa de n'avoir qu'une lyre trop faible pour traiter de tels sujets : « C'est Varius, lui disait-il, Varius l'aigle de la poésie méonienne, qui chantera ton courage, tes victoires[2]... » Et l'effet répondit aux espérances conçues; l'empereur, non moins que son général, dut être satisfait des nobles louanges qu'il reçut ; car, plus tard, lorsque, dans une de ses épîtres, Horace parle d'un éloge qui ne peut convenir qu'à Auguste, il ne trouve rien de mieux que le rappel du panégyrique composé par son ami. « Si quelqu'un, dit-il à Quintius, venait parler de tes combats sur terre et sur mer et, croyant amuser et flatter ton oreille, t'adressait ces mots si doux : *Le peuple t'est-il plus précieux que tu ne l'es au peuple ? Puisse nous laisser toujours dans ce doute celui qui veille sur toi et sur Rome, Jupiter!* ne reconnaîtrais-tu pas tout de suite l'éloge d'Au-

(1) Les deux premiers fragments se trouvent au chap. 1, les deux autres au chap. 2 du livre VI des *Saturnales*.

(2) Tout ce passage de l'épître d'Horace se trouve cité dans le chapitre qui concerne Agrippa, tom. 1, p. 108.

guste ?[1] » Au dire d'Acron et de Porphyrion, ces deux vers

> Tene magis salvum populus velit, an populum tu,
> Servet in ambiguo, qui consulit et tibi et Urbi,
> Jupiter.

sont la citation exacte du panégyrique de Varius. Nous n'en possédons d'ailleurs aucun autre fragment.

Mais il ne brilla pas moins dans la tragédie que dans l'épopée. Sa *Thyeste*, qui fut représentée dans les jeux donnés par Auguste en l'honneur de la bataille d'Actium et pour laquelle, dit-on[2], il reçut un million de sesterces, eut un succès considérable qui ne tint pas à un engouement du moment, mais qui se perpétua. L'auteur du *Dialogue des Orateurs* la considère comme une des œuvres les plus remarquables du théâtre latin[3] et Quintilien l'estime au plus haut prix[4]. Le malheur est que nous ne pouvons en juger par nous-mêmes ; une courte citation de Quintilien qui, comme exemple de l'obligation où l'on est de colorer toujours l'injustice même chez les méchants, rapporte la parole prêtée par le poète au personnage d'Atrée :

(1) *Epist.*, I, 16, v. 25-29.

(2) Scolie du ms. de Paris 7530. — Il est cependant des commentateurs qui voudraient attribuer cette tragédie à Virgile. Varius, d'après eux, avait une femme très lettrée et très agréable du nom de Plotia (peut-être était-ce la sœur ou une proche parente de Plotius Tucca), Virgile l'aurait aimée et une telle intimité se serait établie que tout entre eux serait devenu commun ; Virgile, pour s'assurer les bonnes grâces de la dame, aurait écrit un drame pour le compte du mari. Que Virgile, vivant dans l'intimité de Varius, ait un jour écrit quelques vers sur le sujet dont s'occupait son ami, afin de s'en amuser avec lui, c'est possible ; mais comment croire qu'un homme du mérite de Varius ait consenti à se faire passer pour l'auteur d'un chef-d'œuvre qui n'était pas de lui ? Et comment admettre que Quintilien et l'auteur du *Dialogue des orateurs* qui, vivant peu de temps après eux, ne pouvaient ignorer ce qui avait été dit, n'en auraient tenu aucun compte s'ils y avaient vu autre chose qu'une calomnie ? Cf. Weichert, *De L. Vario poeta*, pp. 85-99.

(3) « Nec ullus Asinii aut Messalæ liber tam illustris est quam Medea Ovidii aut Varii Thyestes. » *Dial.*, ch. 12.

(4) *Inst. orat.*, X, 1, 98. Voir plus haut, p. 321.

Jam fero infandissima,
Jam facere cogor.

Mes maux sont inouïs et la nécessité me fait agir ;

et un fragment anapestique de quelques mots, conservé dans une annotation de Philargyrius au vers 70 de la deuxième églogue de Virgile ; voilà tout ce qui nous en reste[1].

D'autres drames de Varius nous n'avons même pas un titre. N. Hoerkes, en 1780, lui a bien attribué une tragédie intitulée *Tereus*, qui, restée seule, disait-il, à la fin d'un recueil datant du XIII[e] siècle, y était inscrite comme la seizième ; mais, soit qu'il y ait eu erreur ou supercherie de la part de cet érudit, on ne tarda pas à faire justice de sa prétendue découverte, et J. Morelli, dans une lettre à Villoison[2], démontra que cette pièce, *Tereus*, n'était autre qu'une œuvre de l'Italien G. Corrazo, publiée sous le titre de *Progne* à Venise en 1558[3].

Je ne crois pas devoir parler des poèmes élégiaques qu'il aurait aussi composés, si l'on en croit une affirmation de Porphyrion : il n'en est fait mention nulle part ailleurs que dans la note de ce commentateur d'Horace[4]. Le rappel de ces compositions d'ailleurs n'est pas nécessaire à sa gloire. Les écrivains anciens sont unanimes à lui attribuer un mérite éminent, et non seulement Horace, ce maître par excellence du bon goût, l'appréciait comme grand poète, mais il reconnaissait en lui un des hommes dont le jugement était le plus sûr ; il le mettait au nombre de ceux dont il recherchait le suffrage pour ses propres ouvrages[5], et, lorsqu'il s'agissait de grosses questions litté-

(1) On y ajoute quelquefois une phrase ayant rapport à l'harmonie des corps célestes et que donne comme étant de Varius le grammairien Marius Victorinus dans son *Ars grammatica*, L. I.

(2) Oct. 1792.

(3) Cf. Weichert, *op. cit.*, pp. 118-120.

(4) *Ad Horat.*, *Carm.*, I, 6, v. 1 : « Fuit Varius et epici carminis, et tragœdiarum et elegorum auctor ».

(5) *Sat.*, I, 10, v. 81.

raires comme celle de la formation de mots venant de source grecque par une discrète dérivation, c'était son nom qu'il invoquait avec celui de Virgile[1].

De ce nom célèbre nous devons rapprocher, dans l'épopée historique, ceux de Rabirius, de Cornélius Sévérus et de Pédo Albinovanus.

Sur le talent de RABIRIUS nous avons les témoignages d'Ovide, de Velleius Paterculus et de Quintilien. Ovide le range un des premiers dans la liste des poètes épiques de son temps et vante sans restriction son souffle poétique :

. . . . magnique Rabirius oris.[2]

Velleius ne craint pas de le placer particulièrement auprès de l'auteur de l'*Énéide* jugeant que « le siècle s'honore surtout de Virgile, prince des poètes, de Rabirius, de Tite-Live... etc.[3] ». Quintilien est beaucoup plus modéré dans son appréciation et l'associe simplement à Pédo Albinovanus en ces termes : « Rabirius et Pédo ne sont pas indignes qu'on leur consacre quelques loisirs ; — *non indigni cognitione, si vacet.* »[4]

On s'accorde, en général, à lui attribuer un fragment de poème découvert à Herculanum, dans lequel sont décrites la bataille d'Actium et la mort de Cléopâtre[5]. Les vers en sont bien frappés et il semble, d'après la mention qui y est faite de la parque Atropos, qu'à la manière de l'*Énéide* il devait y avoir dans cette composition une certaine union de la mythologie et de l'histoire. L'attribution qui en est faite à Rabirius paraît confirmée par ce passage du *De bene-*

(1) *Epist. ad Pison.*, v. 55.

(2) *Pont.*, IV, 16, v. 5.

(3) Vell. Pat., II, 36 : « Inter quæ (ingenia) maxime nostri ævi eminent princeps carminum Virgilius, Rabiriusque et Livius... »

(4) *Inst. orat.*, X, 1, 90.

(5) Cf. J. Th. Kreyssig, *Carminis latini de bello actiaco sive alexandrino fragmenta*, Lips., 1814.

ficiis de Sénèque ; « C'est un beau mot, selon moi, que le poète Rabirius fait dire à Antoine, lorsque, voyant que sa fortune se porte ailleurs et qu'il ne lui reste plus que le droit de mourir, il s'écrie : Je n'ai plus que ce que j'ai donné :

Hoc habeo, quodcumque dedi » [1] !

Avant même la découverte d'Herculanum, Vossius [2] avait déduit de ce passage que la verve du poète épique avait dû s'exercer sur un poème ayant pour sujet la lutte d'Octave et d'Antoine, le combat d'Actium si funeste à l'amant de Cléopâtre.

Au surplus, avec le fragment sauvé des cendres d'Herculanum et le commencement d'hexamètre conservé par Sénèque, il ne nous reste en tout des œuvres de Rabirius que quatre autres hexamètres cités isolément par des grammairiens latins [3].

CORNÉLIUS SÉVÉRUS est un de ceux à qui Ovide a décerné le plus de louanges. Non seulement, en le mettant au milieu des poètes épiques, il l'a mentionné comme ayant donné au Latium un poème royal :

Qui dedit Latio carmen regale Severus ; [4]

mais, dans une lettre amicale qu'il lui adressait du lieu de son exil, il l'appelait le plus grand chantre des illustres héros :

. . . . . o vates magnorum maxime regum, [5]

et il lui disait : « Ton génie est fécond, et de ceux qui cultivent l'Hélicon, aucun ne recueille une moisson plus abondante » :

(1) *De benef.*, IV, 3, 1.
(2) *De hist lat.*, I, 21.
(3) Æm. Bæhrens, *Fragm. poet. rom.*, Lips., 1886, p. 356. — Cf. A. Weichert, *De L. Vario*, pp. 157-159 et 163 sq.
(4) *Pont.*, IV, 16, v. 9.
(5) *Pont.*, IV, 2, v. 1.

Fertile pectus habes, interque Helicona colentes
Uberius nulli provenit ista seges.[1]

Que l'amitié ait été pour quelque chose dans ce magnifique témoignage d'admiration, nous pouvons et nous devons le croire; mais il s'y trouvait aussi une grande part de vérité. La preuve en est le jugement porté sur lui par Quintilien qui ne montre pas d'ordinaire d'enthousiasme irraisonné : « Pour Cornélius Sévérus, quoiqu'il soit plus versificateur que poète, si néanmoins il avait écrit toute *la Guerre de Sicile* aussi bien que le premier livre, il serait en droit de revendiquer la première place après Virgile; mais une mort prématurée ne lui a pas permis d'arriver à la perfection. Les ouvrages de sa jeunesse n'en décèlent pas moins un beau génie, et son goût, surtout pour un âge si peu avancé, est admirable[2]. »

Nous avons la bonne fortune de trouver dans le passage de Quintilien, avec une appréciation plus désintéressée que celle d'Ovide, l'indication même du sujet, sinon de l'œuvre tout entière, du moins de l'une des parties de cette œuvre. Je fais cette restriction parce que le grammairien Valérius Probus[3], en attribuant à Cornélius l'expression

. . . . pelagum pontumque moveri,

dit l'extraire du livre I de ses *Rerum romanarum*, terme qui paraît indiquer un ensemble plus étendu que celui d'une guerre unique. Quoi qu'il en soit de cette question, qu'il est impossible de résoudre, l'indication de Quintilien reste certaine, et si elle en avait besoin, nous en aurions la confirmation dans une des lettres de Sénèque à Lucilius. Pour inviter son ami à étudier le volcan de l'Etna, Sénèque lui dit « que cette montagne est fameuse déjà par les écrits des poètes; que Virgile, qui en avait parlé, n'a pu empê-

(1) *Pont.*, IV, 2 v. 11-12.
(2) *Inst. orat.*, X, 1, 89.
(3) G. L. K. IV, 208, 16.

cher qu'Ovide n'ait traité le même sujet; *qu'après eux deux, Sévérus Cornélius n'a pas craint de l'aborder ; que tous y ont réussi*; et que les premiers, à son avis, loin de fermer la voie à leurs successeurs, n'ont fait que la leur ouvrir [1]. »

Les quelques fragments de vers isolés ou de parcelles de vers [2] que nous tenons des grammairiens seraient tout à fait insuffisants pour nous donner une idée de la manière du poète; mais à côté de ceux-là nous avons un morceau de vingt-cinq hexamètres consécutifs, que nous a conservé Sénèque le Père, qui [3], après avoir rappelé dans une de ses *Suasoriæ* ceux qui ont parlé ou écrit avec le plus de talent sur la mort de Cicéron, ajoute: « Mais de tous ces hommes très éloquents, personne ne déplora mieux la mort de Cicéron que Corn. Sévérus », et répète toute cette page. Vous la trouverez à l'*Appendice* [4]. Elle est digne en tout point de celui en mémoire de qui elle a été écrite : le sentiment en est généreux; le mouvement, éloquent; le vers, harmonieux.

PEDO ALBINOVANUS, qu'il ne faut pas confondre avec Celsus Albinovanus, ce jeune ami d'Horace dont celui-ci parle à Florus dans l'Épître I, 3, [5] occupa une haute situation dans la société romaine et se fit remarquer par des

(1) *Ad Lucil.*, LXXIX, 5. — Des paroles de Sénèque quelques critiques ont conclu que Corn. Sév. était l'auteur du poème de l'*Ætna*, que nous possédons et qu'on a parfois attribué aussi à Virgile. J'ai déjà dit (Tom. I, p. 246) que vraisemblablement on doit en réserver la paternité à l'ami même du philosophe et j'en parlerai en son temps.

(2) Il y en a une douzaine. Cf. Wernsdorf. *Poet. lat. min.*, IV, pp. 217-228; Lemaire, *Poet. lat. min.*, III, pp. 206-216; Æm. Bæhrens, *Fragm. poet. rom.*, 1886, pp. 352-355.

(3) *Suas.*, VI, 26.

(4) *Appendice*, CCCXLIX.

(5) Ce Celsus Alb., de la cohorte de Tibère dont il était un des secrétaires, s'occupait de poésie ; mais il manquait d'originalité et pillait volontiers les auteurs dont les œuvres se trouvaient dans les bibliothèques ; il ne se fit aucun nom par ses vers dont peut-être il ne publia jamais rien. — Cf. Weichert, *Poet. latin. reliq.*, p. 382.

productions diverses. Martial, à plusieurs reprises [1], le place honorablement auprès de Domitius Marsus pour l'épigramme et lui donne à ce propos l'épithète de *doctus*. C'était d'ailleurs un homme d'esprit : Sénèque le Philosophe [2], en l'appelant *fabulator elegantissimus*, répète un mot prononcé par lui sur un certain noctambule du nom de Sp. Papinius ; Quintilien, dans son chapitre sur le rire et la plaisanterie, en rapporte un autre pour montrer « qu'il y a de la finesse, entre deux choses semblables, à en employer une métaphoriquement par une sorte de fiction [3] » ; et Sénèque le Père raconte, comme la tenant de lui [4], la plaisante anecdote que j'ai donnée précédemment [5] sur le peu de goût qu'éprouvait Ovide à émonder ce qu'il y avait d'exubérant dans ses ouvrages.

Son principal titre de gloire littéraire était l'épopée. Il s'y exerça dans les deux genres, en composant une *Théséis* et en traitant un sujet contemporain. Ovide, qui était son ami et qui lui savait gré de ne pas lui avoir été infidèle dans ses malheurs [6], lui parlait de son poème de Thésée en lui écrivant du Pont. « Pour toi, lui disait-il, qui célèbres Thésée dans tes vers, je ne doute pas que tu n'éprouves les sentiments qu'inspire un tel sujet... si grand que ton héros ait été par ses actions *et que le représente ta voix, si digne de le chanter*, nous pouvons l'imiter en un point ; chacun, par sa fidélité en amitié, peut être un Thésée. »

At tu non dubito, quum carmine Thesea laudes,
    Materiæ titulos quin tueare tuæ ;...
Qui quanquam est factis ingens, et *conditur a te*
    Vir tanto, quanto debuit ore cani ;
Est tamen ex illo nobis imitabile quiddam,
    Inque fide Theseus quilibet esse potest. [7]

(1) *Epigr.* Præf. ; V, 5, v. 6 ; II, 77, 5. Voir plus haut, pp. 310 et 311.
(2) *Ad Lucil.*, CXXII, 15.
(3) *Inst. orat.*, VI, 3, 61.
(4) *Controv.*, II; 10, 12.
(5) Voir p. 275.
(6) *Pont.*, IV, 10, v. 83 : Hæc tibi qui perstas indeclinatus amico. »
(7) *Id.* v. 71-72 et 75-78.

De même, quand il le plaçait parmi les poètes épiques du temps, il l'appelait le divin Pédon « *Sidereus Pedo* »[1]. D'autre part, nous lisons dans Sénèque le Père[2] une appréciation très louangeuse d'une description tirée de son poème historique, qui vraisemblablement racontait l'expédition de Germanicus contre les Germains, à laquelle lui-même avait pris part en qualité de maître de la cavalerie[3]. « Les déclamateurs latins, affirme Sénèque, n'ont guère brillé dans la description de l'Océan; ils s'y sont montrés ou trop faibles ou trop minutieux. Aucun d'eux n'a pu atteindre le souffle de Pédo qui, décrivant la navigation de Germanicus, s'exprime ainsi. » Suit alors une citation de vingt-trois hexamètres, d'un style quelque peu recherché, mais où ne manquent ni le sentiment poétique, ni l'élégance de la versification. Je les donne à l'*Appendice*[4]. On comprend, en les lisant, le jugement élogieux, quoique modéré, que portait sur les œuvres de ce poète Quintilien, qui disait d'elles, comme de celles de Rabirius, « qu'elles n'étaient pas indignes qu'on leur consacrât quelques loisirs ».

A la suite de cet auteur d'une certaine renommée peut être mentionné Sextilius Ena. C'était, d'après Sénèque le Père[5], un homme de talent plutôt qu'un esprit cultivé, un poète inégal et, par quelques côtés, tout-à-fait semblable à ces poètes de Cordoue dépeints par Cicéron et « dont les vers avaient quelque chose de traînant et d'étranger »[6].

(1) *Pont.*, IV, 16 v. 6.

(2) *Suasor.*, I, 16.

(3) Tacite, au livre I de ses *Annales*, raconte cette expédition de Germanicus et il mentionne (Ch. 60) un Pedo, préfet de la cavalerie, en qui on s'accorde généralement à reconnaitre notre poète. Plus loin (L. II, Ch. 23-24), il décrit le transport par mer de troupes que surprend une furieuse tempête, cause d'un affreux désastre; c'est à cet épisode tragique de la guerre que nous pouvons rattacher les 23 vers.

(4) *Appendice* CCCL.

(5) *Suasor.*, IV, 27.

(6) *Pro Archia*, 10.

Sénèque, né lui-même à Cordoue, dit en parlant de lui *municipem nostrum*, notre compatriote, de sorte qu'il n'y a aucun doute sur son origine et qu'il ne faut pas s'étonner d'une ressemblance bien naturelle. Il ne nous reste de lui qu'un vers provenant sans doute d'un poème sur les proscriptions : il a rapport à la mort de Cicéron et donna lieu à un incident assez plaisant. Asinius Pollion, qui plaçait l'atticisme de sa propre éloquence au-dessus de l'abondance trop asiatique, trouvait-il, de celle de Cicéron et qui souffrait impatiemment qu'on le lui préférât sans cesse dans la comparaison qu'on établissait entre eux, avait été convoqué un jour par Messala Corvinus à une lecture que devait faire Sextilius Éna; or le poète, au début, disait :

Deflendus Cicero est Latiæque silentia linguæ.

Pleurons Cicéron et le silence de l'éloquence latine.

Tout le monde applaudit, mais Pollion s'en froissa. « Messala, interrompit-il en se levant, à toi de voir ce que tu dois faire chez toi; mais moi, je n'écouterai pas plus longtemps un homme qui me regarde comme un muet. » Et il s'en alla. Parmi les assistants toutefois se trouvait Cornélius Sévérus et le vers lui parut meilleur qu'à Pollion; car il s'en souvint dans le morceau qu'il écrivit lui-même sur la mort de Cicéron et dans lequel vous pouvez lire :

Conticuit Latiæ tristis facundia linguæ.

Les deux Priscus, le Numa et le Marius, qu'Ovide semble ranger parmi les poètes épiques[1], nous sont absolument inconnus. Nous ne savons rien non plus de celui que, dans sa liste, il désigne, sans le nommer, par ces mots :

Quique acies Libycas, Romanaque prœlia dixit ;[2]

Celui qui chanta les armées libyennes et les combats des Romains;

(1) *Pont.*, IV, 16, v. 10 et 24.
(2) *Id.*, v. 23.

peut-être comme le suppose O. Haube[1], cet auteur avait-il décrit la guerre contre Juba et la lutte des Pompéiens en Afrique.

Quant à l'ALPINUS, dont Horace se moque dans la satire I, 10 :

> Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque
> Defingit Rheni luteum caput,... [2]

Tandis que le boursouflé Alpinus égorge Memnon et dépeint à sa façon la tête limoneuse du Rhin,

plusieurs érudits, entre autres Walckenaer[3], s'appuyant sur un scoliaste qui lui donne le prénom de Cornélius et sur une note d'Acron qui parle d'un poète gaulois du nom de Vivaculus (ou Vivalius), font de lui un auteur d'épopée qu'ils appellent Cornélius Vivalius Alpinus. Mais d'autres, les plus nombreux maintenant et dont je partage l'avis[4], pensent que l'écrivain bafoué de cette manière est le même que celui qui est désigné par cette phrase burlesque d'une autre satire :

> . . . . seu pingui tentus omaso,
> Furius hibernas cana nive conspuet Alpes ; [5]

Soit que, la panse toute gonflée de tripes, Furius crache sur les Alpes la neige d'hiver ;

ils voient alors en lui M. Furius Bibaculus, poète natif de Crémone, par conséquent Gaulois de la Gaule cisalpine et qui pouvait très naturellement avoir été tenté de prendre la guerre des Gaules pour objet d'une de ses œuvres. Ils expliquent que le scoliaste a pu se tromper de prénom;

(1) *De carmin. ep.*, 1870, p. 18 sq.
(2) *Sat.*, I, 10, v. 36-37.
(3) *Hist. d'Hor.*, t. I, p. 256 sq.
(4) Voir E. Bæhrens, *Fragm. poet. lat.*, 1886, p. 319; G. B. Cemozzi, *M. Furio Bibaculo, Controversei e Ricerche,* Rivista di Filol., XVI, 1888, pp. 161-217; W. Mewes, *Éd. des sat. d'Hor.*, 1892, p. 136; A. Cartault, *Ét. sur les sat. d'Hor.*, 1899, p. 315.
(5) *Sat.*, II, 5, v. 40-41.

que, les lettres *b* et *v* se prenant souvent l'une pour l'autre[1], le mot Vivaculus répond exactement à Bibaculus ; et que le terme Alpinus n'est ici qu'une épithète, un surnom ironique, soit inventé par Horace, soit imaginé déjà avant lui, pour désigner l'auteur qui avait, on le sait, commencé le récit des campagnes de César par le vers même que répète la satire :

Juppiter hibernas cana nive conspuit Alpes.[2]

Bibaculus s'était fait surtout connaître par un talent remarquable à manier l'épigramme ; je l'ai cité déjà dans la première partie de mon histoire[3] comme un des poètes Alexandrins qui avaient, au temps de César, le mieux réussi dans les compositions légères et satiriques[4] ; mais il avait composé d'autres sortes de poésies, il avait vécu très vieux et Horace avait pu le voir. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette question, il est certain que le poète épique critiqué par la satire I, 10, s'était livré aux deux genres de l'épopée, au genre mythologique avec une *Éthiopide* tirée sans doute de celle d'Arctinos de Milet[5], où il racontait la mort de Memnon, fils de l'Aurore, égorgé par Achille, et au genre historique avec un *Bellum Gallicum*, récit de la guerre de J. César contre les Gaulois.

(1) Cf. C. L. Schneider, *Gr. Lat. Ling.*, t. I, 1 p. 226 sqq.
(2) Quintilien a fortement critiqué ce vers dont il juge la métaphore outrée. *Inst. orat.*, VIII, 6, 17.
(3) Tom. II, p. 578.
(4) Pour le recueil des fragments de Bibaculus, voir Weichert, *Poet. latin. reliq.*, pp. 350-364 ; E. Bæhrens, op. cit., pp. 317-319.
(5) Cf. MM. Croiset, *Hist. de la lit. gr.*, t. I, p. 413 sq.

VII

Appartenant à la fois aux deux catégories, il nous sert de transition pour passer de l'une à l'autre. Celle qui nous reste à examiner, bien que nombreuse, ne réclame pas de grands développements : plusieurs des poètes qui en font partie, et non des moindres, comme DOMITIUS MARSUS, auteur d'une *Amazonis*, SABINUS avec sa *Troezona*, et MONTANUS, qu'Ovide nous signale comme ayant réussi aussi bien dans l'épopée que dans la poésie légère, ont été traités en entier à propos de celle-ci; et parmi les autres il en est bien peu qui se soient illustrés, la plupart n'ont rien laissé du tout qu'un nom arrivé jusqu'à nous grâce à une simple mention isolée. Que dire, par exemple, de LARGUS, dont le nom, d'après Ovide, aurait été digne de son génie et qui semble avoir pris pour sujet de poème la légende de l'émigration d'Anténor dans la Gaule cisalpine; de CAMERINUS, qui chanta Troie conquise par Hercule; de TRINACRIUS, auteur d'une *Perséide ?*

> Ingeniique sui dictus cognomine *Largus*
> Gallica qui Phrygium duxit in arva senem ;
> Quique canit domitam *Camerinus* ab Hercule Trojam ;...
> *Trinacrius*que suæ Perseidos auctor;..... [1]

si ce n'est que le premier des trois est peut-être le Valérius Largus que Dion[2] représente comme le faux ami et l'accusateur de Cornélius Gallus; que le nom du second se retrouve dans celui de Q. Sulpicius Camérinus, consul en l'an 9 après J.-C.; et que, pour le troisième, nous en sommes à nous demander si le mot Trinacrius, qui le désigne, n'est pas une épithète indiquant seulement son origine sici-

(1) *Pont.*, IV, 16, v. 17-19 et v. 25.
(2) Dion LXXX, 23 sq.

lienne. Nous connaissons bien un grammairien de cette époque du nom de Clodius Tuscus ainsi qu'un Rutilius Lupus, auteur de deux livres de rhétorique en notre possession et que Quintilien a cité plusieurs fois; mais est-il permis de reconnaître dans l'un le Tuscus, mentionné par Ovide au milieu des poètes épiques et « qui devait sa renommée à sa Phyllis », dans l'autre le Lupus qui célébra le retour en Grèce de Ménélas et d'Hélène?

Quique sua nomen Phyllide Tuscus habet;..
. . . . et auctor
Tantalidæ reducis Tyndaridosque Lupus.[1]

M. Aurélius Cotta Maximus, le plus jeune fils de Messala, qu'Ovide distingue de la foule des jeunes poètes contemporains dont il ne se reconnaît pas le droit de citer les noms, est magnifiquement qualifié par lui « l'honneur des Muses et le soutien du barreau » :

Essent et juvenes, quorum quod inedita cura est,
Appellandorum nil mihi juris adest;
Te tamen in turba non ausim, Cotta, silere,
Pieridum lumen, præsidiumque fori,[2]

mais il serait impossible de préciser les titres qu'il s'était acquis à la première partie de cette double louange, et comme nous n'ignorons pas qu'Ovide avait trouvé en lui un des rares amis qui lui témoignaient de la fidélité dans son malheur[3], nous serions tentés de croire que la reconnaissance qu'il en éprouvait lui a suggéré quelque exagération. On en est réduit en tout cas aux conjectures les plus douteuses sur le sujet de ces poésies de Cotta; si l'on s'en rapportait aux suppositions, qui me semblent peu fondées, de Merkel[4], c'est le mythe d'Oreste qui en aurait été l'objet.

(1) *Pont.*, IV, 16, v. 20 et 25-26.
(2) *Pont.*, IV, 16, v. 39-42.
(3) *Pont.*, III, 2, v. 5-7. *Appendice* CCCXLVI.
(4) Ad. *Trist.*, IV, 4, 55.

Arbronius Silon était le père du Silon qui devait écrire des pièces pour les pantomimes. Sénèque le Père, au sujet de la *suasoire* sur les trois cents Lacédémoniens délibérant s'ils ne fuiront pas, raconte[1] que les auditeurs des lectures publiques de ce temps-là étaient si attentifs, pour ne pas dire si malicieux, que le moindre plagiat ne pouvait passer inaperçu. Latron avait fait dire aux Lacédémoniens que, s'ils ne pouvaient vaincre, du moins leur dévouement retarderait la fin de la guerre : « *Si nihil aliud, erimus certe belli mora.* » Or Arbronius s'était emparé de cette expression *belli mora* et on la reconnut aussitôt lorsqu'il lut dans son poème :

Ite agite, o Danai, magnum pæana canentes ;
Ite triumphantes : belli mora concidit Hector.

Allez, allez, Grecs, en chantant un grand péan ; allez en triomphateurs : celui qui retardait la fin de la guerre, Hector a succombé.

Par le récit de cette anecdote, nous apprenons qu'Arbronius avait composé un poème qui se rattachait au sujet de l'Iliade et nous en possédons deux hexamètres.

Sur le compte de Carus, Ovide est assez explicite. Il lui a adressé une élégie des *Tristes* et une des *Pontiques*. Dans les deux il se sert de son nom pour lui signifier l'affection qu'il lui porte :

Sum quoque, Care, tuis defensus viribus absens,
(Scis Carum, veri nominis esse loco) : [2]

En mon absence, tu me défends de tout ton pouvoir, cher ami; (tu sais que ce qualificatif tient ici la place de ton nom lui-même) ;

O mihi non dubios inter memorande sodales,
Quique, quod es vere, Care, vocaris, ave. [3]

O toi que je dois compter au nombre de mes plus fidèles amis, et qui es pour moi tout ce que signifie ton nom, ô Carus, salut.

(1) *Suasor.*, II, 19.
(2) *Trist.*, III, 5, v. 17-18.
(3) *Pont.*, IV, 13, v. 1-2.

La deuxième, tout particulièrement, nous fournit des renseignements précieux et sur ce qu'il était et sur le sujet de l'épopée qu'il avait écrite. Germanicus lui avait confié l'éducation de ses fils, ce qui ressort de la fin de la pièce, où Ovide fait des vœux pour la prospérité de ces enfants dont Carus peut se glorifier de diriger les études :

Sic valeant pueri, votum commune Deorum
Quos laus formandos est tibi magna datos : [1]

et, dans le commencement, nous voyons non seulement que Carus avait composé une *Héracléide*, mais que ses vers héroïques se distinguaient par la vigueur :

Ipse quoque ut chartæ titulum de fronte revellas,
Quod sit opus, videor dicere posse, tuum.
Quamlibet in multis positus noscere libellis,
Perque observatas inveniere notas.
Produnt auctorem vires, quas Hercule dignas
Novimus, atque illi, quem canis, esse pares. [2]

Pour toi aussi, quand tu effacerais les titres de tes écrits, il me semble que je saurais dire qu'ils sont de toi ; au milieu de mille autres, je les reconnaîtrais, je les distinguerais à des marques certaines ; l'auteur s'y décèle par une vigueur digne d'Hercule et qui est bien celle du héros que tu chantes.

La mention de ce poème se retrouve d'ailleurs avec le nom de Carus dans la liste des poètes épiques dressée dans la *Pontique* IV, 16 :

Et qui Junonem læsisset in Hercule, Carus,
Junonis si non jam gener ille foret.[3]

Et Carus qui, en chantant Hercule, eût offensé Junon, si ce héros n'eût pas été déjà le gendre de Junon.

TUTICANUS, autre ami d'Ovide, lui doit également de n'avoir pas péri tout entier ; car plusieurs des *Pontiques* lui

(1) *Pont.*, IV, 13, v. 47-48.
(2) *Id.*, v. 7-12.
(3) *Id.*, IV, 16, v. 7-8.

sont adressées, et l'une d'elles nous apprend : qu'il était le plus âgé des deux ; que même il avait guidé Ovide dans ses débuts ; que l'un et l'autre se donnaient ensuite des conseils réciproques pour la correction de leurs ouvrages ; et que, favori des Muses, il avait écrit, en traduisant l'*Odyssée*, une *Phéacide* digne du chantre de Méonie :

Tu bonus hortator, tu duxque comesque fuisti,
    Quum regerem tenera frena novella manu.
Sæpe ego correxi sub te censore libellos ;
    Sæpe tibi admonitu facta litura meo est :
Dignam Mæoniis Phæacida condere chartis
    Quum te Pierides perdocuere tuæ. [1]

Mais son nom, étant un mot trochaïque, ne pouvait entrer dans un vers dactylique; son ami regrettait vivement [2] de ne pouvoir en changer la quantité pour l'introduire dans ses éloges; aussi ne devons-nous pas nous étonner que la susdite *Phéacide* soit citée dans la *Pontique* IV, 16, sans indication d'auteur :

Et qui Mæoniam Phæacida vertit ; ... [3]

Il est question de Ponticus à la fois dans les œuvres de Properce et dans celles d'Ovide. Deux des élégies de Properce, la septième et la neuvième du livre I, lui sont dédiées. Dès le début de l'une, nous savons que Ponticus était un poète épique qui célébrait la ville de Cadmus et la guerre fratricide d'Étéocle et de Polynice :

Dum tibi Cadmeæ dicuntur, Pontice, Thebæ,
    Armaque fraternæ tristia militiæ . [4]

Mais le poète élégiaque ne laisse pas que d'y adresser une malicieuse leçon [5] au chantre pompeux qui, du haut

(1) *Pont.*, IV, 12, v. 25-30.
(2) *Pont.*, IV, 12, v. 1-16 et IV, 14, v. 1-2.
(3) *Pont.*, IV, 16, v. 27.
(4) Prop., I, 7, v. 1-2.
(5) Cf. Patin, *Ét. sur la poésie lat.*, 2e éd. 1875, p. 149.

de sa *Thébaïde*, avait peut-être témoigné quelque dédain pour la poésie légère. Tout en souhaitant une heureuse destinée à des chants qui menacent de disputer le prix à ceux d'Homère, il déclare pour son compte ne vouloir l'immortalité que par des chants d'amour, et il l'avertit, afin de ne pas encourir la vengeance du dieu Amour lui-même, de ne point regarder ses élégies avec orgueil et mépris. Dans l'autre morceau, il plaint Ponticus de s'être pris d'amour pour une femme : « Infortuné, s'écrie-t-il, que te servent maintenant tes vers majestueux et tes pleurs sur la ruine de la ville qui s'éleva aux accords d'Amphion? »

Quid tibi nunc misero prodest grave dicere carmen,
Aut Amphioniæ mœnia flere lyræ? [1]

Il lui dit qu'en amour Mimnerme l'emporte de beaucoup sur Homère et l'exhorte à abandonner ses poèmes si remplis de tristesse pour n'écrire plus que les vers qu'une beauté aime à lire. Ponticus suivit-il ce conseil? Non, sans doute. Et peut-être eut-il raison. Car ses chants héroïques lui valurent quelque célébrité. Du moins Ovide, au cours d'une lettre des *Tristes*, nous l'affirme en l'associant à Bassus dans ces deux vers :

Ponticus heroo, Bassus quoque clarus iambo
Dulcia convictus membra fuere mei. [2]

Ponticus et Bassus, célèbres l'un par ses poésies héroïques et l'autre par ses ïambes, me furent intimement unis par la plus douce amitié.

De même que Ponticus, le poète que Properce appelle du nom de LYNCEUS, nom qui n'est sans doute qu'un pseudonyme, avait probablement composé une *Thébaïde;* car Properce, son ami, en lui conseillant de se livrer à la poésie érotique et élégiaque de Philitus, le favori des Muses,

(1) Prop. I, 9, v. 9-10.
(2) *Trist.*, IV, 10, v. 47-48.

Tu satius memorem Musis imitere Philetam, [1]

lui dit « de renfermer désormais ses vers dans un cadre moins large et d'abandonner les traces d'Homère et d'Antimaque », poète dont la plus grande œuvre, vous le savez [2], avait été un immense poème sur la légende Thébaine :

Incipe jam angusto versus includere torno,...
Tu non Antimacho, non tutior ibis Homero.... [3]

Il ne serait même pas impossible que nous eussions entre les mains tout un poème de lui. Properce, en effet, fait allusion aux études philosophiques auxquelles se livrait Lynceus; il l'avertit de l'inutilité que vont avoir pour lui, s'il est amoureux, la recherche qu'il a faite de la sagesse dans les livres de Socrate, sa science de la nature, son étude approfondie des œuvres de Lucrèce.

Quid tua Socraticis tibi nunc sapientia libris
Proderit, aut rerum dicere posse vias?
Aut quid Lucreti tibi prosunt carmina lecta ? [4]

Or l'auteur du poème de *Ciris*, dans toute la première partie d'un long préambule, entretient Messalinus du goût qui le porte vers la philosophie, et vous vous rappelez que, dans l'analyse de cette composition de *Ciris*, en expliquant pourquoi nous étions d'avis de ne l'attribuer ni à Virgile, ni à Cornélius Gallus [5], nous répétions la pensée émise par M. Teuffel que Lynceus pourrait bien l'avoir produite.

Le MACER, qu'Ovide classe parmi les poètes épiques en lui appliquant l'épithète *Iliacus*, *chantre d'Ilion* [6], est sans

(1) Prop., II, 34, v. 31.
(2) Cf. MM. Croiset, *Hist. de la lit. gr.*, t. III, 2e éd., p. 674 sqq.
(3) Prop., II, 34, v. 43 et 45.
(4) Id. v. 27-29.
(5) Voir tom. I, p. 265.
(6) *Pont.*, IV, 16, v. 6.

doute le POMPEIUS Macer à qui Auguste, d'après Suétone[1], avait confié l'organisation des bibliothèques. Il ne faut pas le confondre, en tout cas, avec le poète didactique Æmilius Macer dont il sera question tout à l'heure. Ovide lui a dédié une élégie des *Amours* : il l'y représentait comme peignant dans ses vers les causes de la colère d'Achille et la prise d'armes des princes grecs ligués pour punir l'enlèvement d'Hélène :

Carmen ad iratum dum tu perducis Achillem,
Primaque juratis induis arma viris ; [2]

il lui a adressé aussi une *Pontique* où il lui disait : « Tu chantes ce qui restait à chanter après l'immortel Homère, pour que le récit de la guerre de Troie soit complètement achevé » ;

Tu canis æterno quidquid restabat Homero,
Ne careant summa Troica fata manu. [3]

On voit par cette double citation que l'épithète d'*Iliacus* lui convenait parfaitement ; car, sans se lasser, il avait traité les multiples sujets qui faisaient la matière des poèmes appelés par les scoliastes antéhomériques et posthomériques : il avait chanté tout ce qui précède la colère du héros d'Homère en remontant au moins jusqu'à l'enlèvement d'Hélène, puis il avait mis la dernière main aux guerres de Troie en partant du point où Homère s'était arrêté. Ajoutons que son talent semble s'être aisément plié aux divers tons des développements les plus variés ; son ami le félicitait d'avoir su parler de l'amour au milieu même des chants que lui inspirait le dieu de la guerre. « J'y vois, lui écrivait-il, et Pâris et cette adultère que sa faute a rendue si célèbre, et Laodamie accompagnant son époux dans la mort. Si je te connais bien, tu traites ces

(1) Suét., *Cæs.* 56.
(2) *Amor.*, II, 18, v. 1-2.
(3) *Pont.*, II, 10, v. 13-14.

sujets d'amour non moins volontiers que les combats et tu passes souvent de ton camp dans le mien. »

Nec tibi, qua tutum vati, Macer, arma canenti,
    Aureus in medio Marte tacetur amor.
Et Paris est illic, et adultera nobile crimen,
    Et comes exstincto Laodamia viro.
Si bene te novi, non bella libentius istis
    Dicis, et a vestris in mea castra redis.[1]

Citons enfin, pour achever cette énumération de poètes épiques, un personnage dont la vie ne nous est pas inconnue, JULUS ANTONIUS. Personne, sauf Agrippa et Mécène, n'arriva à jouir d'autant de crédit que lui auprès d'Auguste ; il était cependant le fils de Marc Antoine et de Fulvie ; mais il avait été élevé par la noble et douce Octavie, si chère à Auguste, et parfaitement instruit par L. Crassitius de Tarente, de sorte que son caractère et son savoir à la fois lui gagnèrent absolument la confiance de l'empereur, qui le fit entrer dans sa famille en lui faisant épouser sa nièce Marcella, fille d'Octavie. Il obtint successivement le sacerdoce, la préture, le consulat et un gouvernement de provinces. Mais il finit tragiquement. Pour son malheur, on reconnut, lors du scandale des débauches de la trop célèbre Julie, qu'il avait été un de ses amants ; il passa même pour un des plus coupables ; ne pouvant échapper au châtiment qui l'attendait, il se donna la mort.

La solide instruction dont il s'était muni, en développant chez lui des qualités naturelles, lui avait permis de se livrer sérieusement à des travaux littéraires. Nous tenons d'Acron[2] qu'il avait composé quelques ouvrages en prose et un bon poème épique, en deux chants, intitulé *Diomède*. Son mérite de poète était grand, si nous en jugeons par l'ode que lui adressait Horace ; car celui-ci l'y traitait non

(1) *Amor.*, II, 18, v. 35-40.
(2) Ad Hor., *Carm.*, IV, 2 : « Heroico metro Διομηδείας XII libros scripsit *egregios*, præterea et prosa aliqua. »

seulement en égal, mais en maître, le prétendant plus capable que lui-même d'assumer la tâche de célébrer les victoires et le retour triomphal d'Auguste :

> Concines majore poeta plectro
> Cæsarem.... etc.[1]

VIII

La poésie didactique, qui convenait si bien au sens rassis des Romains, amis de la règle, et qui, de si bonne heure, avait trouvé chez eux des représentants, vers laquelle même devaient être attirés bien des esprits par l'immense succès des *Géorgiques* de Virgile, eut-elle, au temps d'Auguste, moins d'adeptes que l'épopée? On serait tenté de le croire en considérant le peu d'auteurs de ce genre dont les noms nous sont parvenus.

Cependant, Ovide, qui l'a pratiquée avec éclat dans son *Art d'aimer* et dans ses *Remèdes d'amour*, plus modestement dans ses *Cosmétiques* et dans ses *Halieutiques*, nous fait voir par un passage de sa fameuse lettre à Auguste l'infinie variété des sujets frivoles ou de minime importance sur lesquels aimait à s'exercer l'ardeur enseignante des versificateurs contemporains. Les uns écrivaient sur les règles de tel ou tel jeu[2], sur le jeu de la balle ou du cerceau de fer par exemple; d'autres sur la natation, sur l'art de s'enbellir le teint, sur l'ordonnance des repas, sur l'étiquette des réceptions, sur la fabrication de la poterie et sur la manière de conserver le vin :

(1) Hor., *Carm.*, IV, 2, v. 33 sqq. — Cf. Weichert, *De L. Varii et Cassii Parm. vita et carm.* p., 368 ; Excurs. V, *De Julo Antonio*.
(2) *Trist.*, II, v. 471-484.

Ecce canit formas alius jactusque pilarum ;
Hic artem nandi præcipit, ille trochi ;
Composita est aliis fucandi cura coloris ;
Hic epulis leges hospitioque dedit ;
Alter humum, de qua fingantur pocula, monstrat
Quæque docet liquido testa sit apta mero. [1]

Mais, comme il nous le dit lui-même en conclusion, il n'y avait là, pour la plupart de ceux qui composaient ces sortes de poèmes, « qu'un passe-temps sentant la fumée du mois de décembre »,

Talia fumosi luduntur mense decembris ; [2]

et l'on comprend que les noms de ces poètes amateurs s'en soient allés avec leurs œuvres : il est probable que le plus grand nombre ne méritaient pas un autre sort. C'est par un grand hasard que n'a pas péri tout entier, avec la foule des autres, celui que désignait le premier des vers que je viens de citer et qui avait décrit « les diverses espèces de balles, ainsi que la manière d'en jouer »; il a fallu qu'Isidore, en traitant des étymologies, donnât celle du mot *pila*, et, à ce propos, citât deux hexamètres d'un certain DORCATIUS qui, dit-il, avait indiqué en ces termes le poids du genre de balle qu'on remplissait de poils de cerf :

Neu tu parce pilos vivacis condere cervi,
Uncia donec erit geminam super addita libram. [3]

Je crois bien que de ceux auxquels faisaient une allusion toute particulière les six vers ci-dessus il ne nous reste rien d'autre ; car c'est à tort, selon moi, qu'un traducteur des *Tristes* veut reconnaître le poète visé par le quatrième vers dans cet Apicius dont parle Sénèque le Philosophe et qui, après avoir dépensé en festins cent millions de sester-

(1) *Trist.*, v. 485-490.
(2) *Id.*, v. 491.
(3) Isid. XVIII, 69. — Cf. Haupt, *Opusc.*, III, 571 ; É. Bæhrens, *Fragm. poet. rom.*, p. 357.

ces, ne s'en trouvant plus que dix millions pour vivre, se donna la mort. Sénèque dit, à la vérité, que cet original « qui tenait à Rome école de gloutonnerie, avait infecté son siècle de ses honteuses doctrines »[1]; mais le contexte semble bien indiquer que c'est par l'exemple et par ses discours qu'Apicius propageait ses mœurs; rien ne dit qu'il ait composé un traité et surtout qu'il ait écrit en vers.

Au surplus, à côté d'écrivains peu dignes de passer à la postérité, ne s'en trouvait-il pas un certain nombre qui, tout en restant loin de Virgile, d'Horace et d'Ovide, doués cependant de quelque génie poétique, savaient choisir des sujets importants, émettre dans leurs chants des considérations philosophiques, des préceptes de sagesse, des leçons sur les êtres et les phénomènes de la nature, ou savaient du moins, s'ils se contentaient d'une matière moindre, y répandre des pensées, un art et une versification capables de les mettre en relief? C'est de ceux-là que nous regrettons de ne point connaître plus de noms.

Le travail de C. Valgius Rufus sur les plantes médicinales *De herbarum viribus* était vraisemblablement un poème didactique, mais vous avez vu par ce que j'en ai dit précédemment[2] que peut-être c'était un traité simplement écrit en prose. De même pour Plotius Crispinus; a-t-il exposé en vers ses doctrines stoïciennes ? Tout, à la vérité, nous porte à le croire; Horace, en le poursuivant comme il le fait, a bien l'air d'en vouloir à sa manière d'écrire autant qu'à sa doctrine, et, sans cela, on ne comprendrait guère le défi qu'il se fait adresser par lui dans sa satire I, 4:

. . . . Ecce
Crispinus minimo me provocat; « Accipe, si vis,
Accipiam tabulas; detur nobis locus, hora,
Custodes; videamus, uter plus scribere possit.[3]

(1) *Consol. ad Helviam*, x: « in ea urbe, ex qua..., scientiam popinæ professus, disciplina sua seculum infecit. »
(2) Voir p. 305.
(3) *Sat.*, I, 4, v. 13-16.

Voilà Crispinus qui, pariant cent contre un, me défie : « Prends, me dit-il, des tablettes et j'en prendrai ; qu'on nous donne un lieu, une heure, des surveillants ; voyons qui de nous deux peut écrire davantage. »

Il résulterait de ce passage que Crispinus aurait été un de ces poètes diffus et incapables de faire de bons vers dont le satirique venait de parler [1] ; mais, quelque présomption que nous puissions légitiment concevoir, nous ne saurions exprimer aucune certitude à ce sujet. En somme, si nous ne revenons ni sur le poème intitulé par Mécène *Cultus* ou *De cultu suo*, dont il a été question ailleurs [2], ni sur l'*Opus dierum* de Sabinus, mentionné plus haut [3], et dont nous ne connaissons rien, nous ne nous trouvons plus ici, d'une manière certaine, qu'en présence de trois poètes : Æmilius Macer, Gratius Faliscus et Manilius.

ÆMILIUS MACER naquit à Vérone [4], fut un des amis de Virgile [5] et de Tibulle [6] et eut des rapports avec Ovide plus jeune que lui. Saint Jérôme [7] le fait mourir en Asie en l'an 15 av. J.-C. Il avait composé des poèmes didactiques qu'Ovide aimait à lui entendre lire : celui-ci le dit lui-même dans celle des élégies du livre IV des *Tristes*, où il raconte, au milieu de l'histoire résumée de sa vie, le plaisir qu'il prenait à cultiver la société des poètes :

> Sæpe suas Volucres legit mihi grandior ævo
> Quæque necet serpens, quæ juvet herba, Macer. [8]

Souvent Macer, plus âgé que moi, me lut ses *Oiseaux* et les serpents qui tuent et les plantes qui donnent la santé.

(1) Cf. Walckenaer, *Hist. de la vie et des poés. d'Hor.*, t. 1, p. 346 ; A. Cartault, *Ét. sur les sat. d'Hor.*, p. 315.
(2) Tom. I, p. 133.
(3) Voir p. 294
(4) Cf. Maffei, *Verona illustr.*, III, 2, p. 41 sq.
(5) Servius *ad Verg. Ecl.* V, init.
(6) Tibul., II, 6.
(7) Euseb. *Chron.* a Abr., 2001.
(8) *Trist.*, IV, 10, v. 43-44.

Ornithogonia, *Theriaca*, *de Herbis*, voilà les titres que portaient ses œuvres. Il avait évidemment pris pour modèles, ainsi que l'affirme d'ailleurs Quintilien [1], plusieurs poèmes grecs que Nicandre de Colophon avait écrits sur le même sujet [2].

La préface du livre II des *Distiques* de Denys Caton fait un grand éloge de la troisième de ces compositions :

Telluris si forte velis cognoscere cultus,
Virgilium legito. Quodsi mage nosse laboras
Herbarum vires, Macer tibi carmine dicet
Corporis ut cunctos possis depellere morbos. [3]

Si vous désirez connaître la culture des champs, lisez Virgile. Si vous préférez connaître les vertus des plantes, Macer, par son poème, vous les enseignera avec les moyens de combattre toutes les maladies physiques.

Pline le Naturaliste cite souvent Macer parmi ses sources [4], et Quintilien, qui nous apprend quelque part [5] qu'Ovide avait composé un livre entier contre les mauvais poètes avec des quatrains tous tirés de ses écrits, le nomme à côté de Lucrèce à plusieurs reprises, notamment dans un passage du livre X où, tout en jugeant « que chacun des deux a traité élégamment sa matière », il trouve « le style de l'un trop peu élevé et celui de l'autre difficile [6] ».

A tort on a voulu, pendant un certain temps, considérer comme son *De herbis* le poème que nous possédons sous le titre de *De viribus herbarum* qui, en réalité, n'a été écrit qu'au XIe siècle par un certain Odo, médecin français de Mehun-sur-Loire, lequel, affirme Scaliger, « ne fut ni

(1) *Inst. orat.*, X, 1, 56.

(2) Il nous reste de ce Nicandre deux poèmes didactiques sur les morsures des bêtes et leurs remèdes et sur les contrepoisons, Θηριακά et Ἀλεξιφάρμακα. — Cf. R. Unger, *De Æmilio Nicandri imitatore*, Friedl., 1845, 18 p. in-4.

(3) *Dist.* II, præf., v. 1-4.

(4) Tout particulièrement parmi les sources des livres IX, X, XI et XVII.

(5) *Inst. orat.*, VI, 3, 96.

(6) *Id.* X. 1, 87 : « elegantes in sua quisque materia, sed alter humilis, alter difficilis. »

poète, ni bon médecin, ni vrai versificateur[1] ». Ce que nous avons de lui consiste en quelques fragments de chacun de ses trois poèmes, dix-sept en tout; ils sont on ne peut plus courts; il n'y en a qu'un seul qui comprenne deux vers tout entiers, le voici :

Cycnus in auspiciis semper lætissimus ales,
Hunc optant nautæ, qui se non mergit in undas. [2]

Le cygne est toujours l'oiseau dont le présage est le plus heureux, celui qu'aiment les matelots, parce qu'il ne se plonge pas dans les flots.

Mais nous sommes beaucoup plus heureux avec Gratius et Manilius et ce n'est pas une mince satisfaction, après la longue énumération d'une cinquantaine de poètes dont il ne reste rien ou presque rien, de pouvoir enfin mettre la main sur deux poèmes presque complets et qui ne manquent point de valeur. Il convient de leur consacrer un chapitre particulier.

(1) Scal., *Hypercrit* : « Is cujus opus in manibus habemus, neque poeta fuit, neque bonus medicus, neque sincerus versificator. »
(2) Cf. E. Bæhrens, *Fragm. poet. latin.*, pp. 344-346.

CHAPITRE IX

Gratius Faliscus et Manilius

I. Gratius Faliscus. Son nom, son origine et sa condition. Silence gardé sur lui par tous ses contemporains, sauf Ovide. Son poème sur la chasse, *Cynegeticon,* à peu près complet dans les 536 vers que nous en avons. Analyse. Appréciation. — II. Manilius. Dissentiments sur son nom, sur sa patrie, sur la date de la composition de son poème intitulé *Astronomicon*. Silence d'Ovide et de Quintilien sur son compte. — III. Il traite de l'astrologie beaucoup plus que de l'astronomie. Sa méthode. Analyse de chacun des cinq livres dont se compose le traité. — IV. Son originalité malgré le profit qu'il a dû tirer des écrits publiés avant lui et en Grèce et à Rome même. — V. Sa science et sa philosophie. — VI. Sources diverses de la poésie qu'il répand sur l'aridité de son sujet. Son style, sa langue et sa versification. Conclusion.

I

Gratius est surnommé Faliscus parce qu'il naquit, croit-on, à Falérie, ville des Falisques. Il semble bien nous indiquer lui-même le lieu de sa naissance ou tout au moins celui de sa demeure dans ce vers où, comparant le lin de Falérie, trop mou pour faire les toiles de chasse, à d'autres lins plus solides, il applique à *Faliscis* l'épithète *nostris* (notre pays des Falisques) :

At contra nostris imbellia lina Faliscis. [1]

En outre, son nom de Gratius qui, à l'encontre de ceux des citoyens romains, ne se trouve accompagné d'aucun autre,

(1) *Cyneg.* v. 40.

nous porte à croire qu'il était de condition ou d'origine servile. C'est là, en effet, une de ces dénominations agréables comme Chrestus, Eros, Evaristus, Onesimus, Charis, Chariessa, Philumena, Horæa, que les maîtres des domaines ruraux aimaient à donner à leurs serviteurs préférés; et peut-être Gratius avait-il été attaché à quelque grande maison pour le service des chasses; Wernsdorf[1], en remarquant la manière honorable dont il parle des fonctions du veneur ou préposé aux chasses, suppose volontiers que c'était cet emploi qu'il remplissait; de sorte qu'il faudrait voir une allusion à sa propre personne dans ce qu'il dit de l'importance de la charge et des qualités qui y sont nécessaires :

Idcirco imperium catulis, unusque magister
Additur : ille dapes, pœnamque operamque ministrans
Temperet ; hunc spectet silvas domitura juventus.
Nec vile arbitrium est : cuicumque hæc regna dicantur,
Ille tibi egregia juvenis de pube legendus,
Utrumque et prudens et sumptis impiger armis. [2]

Il faut qu'un maître, un seul, ait sur les jeunes chiens un empire absolu ; c'est lui qui, en leur distribuant la nourriture, les châtiments et le travail, les dressera ; c'est sur lui qu'aura les yeux la jeune troupe qui doit conquérir la forêt. Et la charge n'est pas vile ; ne confiez une telle autorité qu'à un jeune homme choisi parmi les meilleurs et qui joigne la sagesse à la bravoure au milieu de l'action.

De telles qualités lui auraient valu l'affection de son maître qui lui aurait donné, avec ce joli nom, une instruction solide et, par là, les moyens de devenir poète et d'exposer en vers les règles d'un art si bien pratiqué par lui. Wernsdorf s'avance même jusqu'à voir encore dans deux autres de ses hexamètres, en même temps qu'un jeu de mots sur son nom, une allusion à la parfaite connaissance qu'il avait acquise de son art par la pratique :

(1) Voir dans Lemaire, *Poet. lat. min.*, t. I, pp. 15-16.
(2) *Cyneg.* v. 328-333.

Exige, si qua *meis* respondet *ab artibus* ergo
Gratia, quæ vires fallat *collata ferarum*. [1]

Notre ignorance presque complète de sa vie s'explique par le silence qu'ont gardé sur son compte les écrivains de son temps. Ovide seul l'a mentionné : « Alors, dit-il [2], Gratius donnait au chasseur les armes qui lui conviennent »,

Aptaque venanti Gratius arma daret ;

cette mention, remarquez-le, définissant le dessein du poète dans les termes employés par celui-ci lui-même :

Carmine et arma dabo venanti et..... [3]

On a bien prétendu quelquefois trouver dans Manilius une allusion au poème de Gratius, parce que Manilius, en énumérant les voies diverses suivies par les poètes, indique, entre autres matières traitées par eux, *bella ferarum* [4] et que l'auteur du *Cynegeticon*, dans le début de son livre, désigne la chasse précisément par l'expression *bello ferino* [5]; mais il n'y a sans doute dans la similitude des termes ainsi employés par eux qu'une coïncidence fortuite, et l'intention n'est pas assez marquée pour qu'il soit permis d'y voir une allusion véritable. Il ne faut pas d'ailleurs s'étonner outre mesure de ce silence général ; ne venons-nous pas d'apercevoir une grande quantité d'autres auteurs qui, bien que réputés de leur temps et ayant peut-être écrit des ouvrages non inférieurs à celui de Gratius, seraient restés absolument inconnus de nous sans une mention isolée ?

Une chose dont la plupart des commentateurs se mon-

(1) *Cyneg.*, v. 74-75 : « Écoutez, si les leçons que je publie sur mon art peuvent vous rendre service, comment on triomphe par la ruse des bêtes féroces. » La forme des vocables français ne permet pas de rendre le jeu de mots du latin.

(2) *Pont.*, IV, 16, v. 34.

(3) *Cyneg.*, v. 23.

(4) *Astron.*, II, v. 43.

(5) *Cyneg.*, v. 13.

trent aussi très surpris, c'est la prétention qu'a émise le poète Némésius, qui vécut au temps de l'empereur Carus, de poursuivre une route non encore battue, alors qu'il entreprenait un traité sur la chasse :

Venandi cano mille vias . . . .
. . . . . ducitque per avia qua sola numquam
Trita rotis. . . . .
. . . . . intacto premimus vestigia musco. [1]

Comment, disent-ils, ignorait-il qu'il avait eu en Gratius un prédécesseur ? Mais vraiment l'ignorait-il ? J'en doute. Rappelez-vous que les écrivains latins ne se faisaient jamais faute de se flatter de nouveauté pour peu qu'ils innovassent dans le genre de poésie qu'ils cultivaient. Properce, par exemple, bien qu'il vînt après Catulle, Cornélius Gallus et Tibulle, s'attribuait ce mérite très orgueilleusement, vous l'avez vu [2], parce qu'il avait entrepris de transporter dans l'élégie latine un procédé de composition qui différait de celui des autres élégiaques latins. La prétention de Némésius tenait sans doute à un motif assez semblable ; comme le plan qu'il avait conçu n'était pas le même que celui de Gratius [3], il a pu, même s'il connaissait l'œuvre antérieure, se croire en droit de se targuer d'innovation.

Quoi qu'il en soit, ce fut seulement en 1504 que J. Sannazar découvrit dans une bibliothèque de France un manuscrit datant du IXe siècle [4] et comprenant, avec le poème de Némésius, les fragments des *Halieutiques* d'Ovide et

(1) Némés., *Cyneg.*, v. 1, 8-9 et 11 : « Je chante les divers genres de chasse.... (Apollon) me conduit par des chemins qu'aucun char n'a frayés... je marque l'empreinte de mes pas sur une mousse vierge encore.... »

(2) Dans le volume précédent, p. 525.

(3) La différence sera établie plus tard.

(4) C'est le *Vindobonensis* 277 (autrefois 387). Un autre ms. que possède notre Bibliothèque nationale (n° 8071), du xe s., ne va que jusqu'au vers 159.

l'*Itinéraire* de Rutilius, les 536 vers que toutes nos éditions [1] donnent des *Cynégétiques* de Gratius. Il y avait bien encore à la suite de ces 536 vers cinq autres vers rendus en partie illisibles par le mauvais état du feuillet et qui certainement n'étaient pas les derniers de l'ouvrage, mais on peut, malgré cela, semble-t-il, dire que nous le possédons presque intégralement.

L'analyse n'en est pas longue.

Dans un exorde rapide, il rend grâce aux dieux d'avoir fait découvrir à l'humanité tous les arts qu'elle perfectionna par l'étude et il remercie particulièrement Diane d'avoir dévoilé les travaux propres à la chasse des bêtes fauves, travaux qu'il se propose maintenant d'enseigner par ses vers (1-24).

Il commence par les règles concernant la fabrication des filets: il dit la dimension qu'ils doivent avoir, le genre de lin qu'il est nécessaire de choisir pour qu'ils soient d'une solidité à toute épreuve, et les soins à prendre pour en rendre l'usage aussi long que possible (v. 26-60.) Aucun des préceptes de l'art cynégétique, ajoute-t-il aussitôt, comme par crainte qu'on ne l'accuse d'entrer dans des explications trop menues, n'est à dédaigner; on n'en surmonte les difficultés qu'à force de soins, ainsi que le prouvent des exemples pris dans l'histoire des demi-dieux dont plusieurs périrent pour avoir été des chasseurs imprudents (v. 61-74). Il traite alors des épouvantails dont on se sert utilement, des nœuds coulants ou lacets, des épieux et autres armes, particulièrement des javelots dont il fixe le poids, la longueur et le genre de bois le plus convenable. Chemin faisant, il célèbre le vieillard d'Arcadie Dercyle, inventeur des filets et des épieux armés d'une pointe solide (v. 75-149).

(1) Après l'édition princeps de G. Logus, Ven., 1534, les principales sont: J. Ulitius, Leid., 1645; P. Burman, *Poet. lat. min.*, t. I, Leid., 1731; J. C. Wernsdorf, Altenb., 1780, reprod. dans la coll. Lemaire, *Poet. lat. min.*, t. I, Paris, 1824; R. Stern, Halle, 1832; E. Bæhrens, *Poet. lat. min.*, Lips, 1879, pp. 29-53.

Mais la partie la plus importante de la vénerie est, dit-il, celle qui a rapport aux chiens; aussi la développe-t-il soigneusement. Il énumère d'abord les diverses races de chiens, selon les lieux d'origine, avec leurs qualités et leurs défauts et conseille des accouplements de deux races différentes, qui permettent de retrouver dans les rejetons la fleur des qualités de chacune (v. 150-212). Le premier travail du chien de chasse étant celui de la piste, qu'il décrit, il chante les louanges de Hagnon de Béotie, fils d'Astyle, qui, le premier, y dressa l'intelligent animal, et qui, de plus, fit connaître cette race remarquable des Thoës, supérieure à toutes par l'odorat, la force et les vertus guerrières, la seule vraiment propre à la chasse du lion. (v. 213-262). Il fait le portrait physique du chien qu'on doit choisir parmi les plus courageux pour l'accouplement ; puis il indique les soins qu'il faut prendre de la mère pendant la gestation et pendant tout le temps qu'elle nourrit, les signes auxquels on reconnaît les petits les plus dignes d'être gardés, le traitement sobre auquel il est bon de les soumettre. A ce propos, il s'élève à des considérations philosophiques sur les effets funestes de l'intempérance qui a ruiné les plus puissantes nations, tandis que la sobriété des premiers Romains leur a donné l'empire du monde, exemple de grandes choses, mais qui montre la conduite à tenir en des affaires moindres (v. 263-327). Le préposé à la vénerie ne sera donc pas le premier venu ; il lui faudra de précieuses qualités de toutes sortes pour élever, dresser les meutes et les conduire à la lutte ; il devra aussi, tout en veillant à son propre équipement et à sa santé personnelle, soigner les chiens, guérir leurs blessures, remédier aux maladies auxquelles ils sont exposés (v. 328-382). Ces maladies sont nombreuses et parfois terribles. Telle la rage, que la simplicité des anciens combattait par des incantations magiques, mais qu'on ne saurait guérir qu'en coupant le mal avec le fer (383-407). Telle la gale hideuse, qui, pour être plus lente que la rage, n'en conduit pas moins à la mort des meutes entières. Le remède est d'immoler sans hésitation

la première bête atteinte, frotter les autres de bitume et de poix, les exposer à la chaleur du soleil, les baigner dans les flots écumants du rivage. Il est en Sicile un antre, demeure de Vulcain, où des lacs remplis d'une huile épaisse fournissent, si le dieu leur est favorable, un bain qui les sauve. Sinon, il faut les opérer aussitôt, leur enlever le plus de sang possible et les réconforter ensuite par du marc d'huile et du vin de Massique (v. 408-476). La toux, la léthargie, la goutte et mille autres maux sont aussi à craindre ; mais sans parler de l'art des hommes, Diane en affranchira la meute du chasseur qui l'implorera (v. 477-496).

Quelque importance qu'ait le chien, l'auteur ne veut pas finir sans parler du cheval de chasse.

Restat equos finire notis, quos....

Il passe en revue les chevaux des divers pays, marque nettement le caractère de chaque race et désigne celles qui sont le plus propres à cet emploi (v. 497-536); les derniers vers, incomplets (v. 537-541) sont, semble-t-il, un éloge des chevaux de l'Italie, dont Virgile parlait aussi, dans ses *Géorgiques*, comme l'un des produits les plus glorieux du pays; et ce qui nous manque du poème ne doit pas être considérable, puisque c'est par le développement sur le cheval que le poète a témoigné l'intention de terminer son traité ; on ne voit pas d'ailleurs ce qu'il aurait pu y ajouter.

Dans le tout, sauf en deux ou trois endroits où le lecteur se trouve un peu dérouté par le manque de transitions, les idées s'enchaînent bien et l'on sent que Gratius suit un plan régulièrement conçu. Il ne reste pas au-dessous de sa matière et, presque toujours, il triomphe avec bonheur des difficultés qu'elle présentait; son érudition n'a rien qui déplaise, elle s'allie à une imagination brillante, féconde en images pleines de vie et de mouvement. Il y a bien, à la vérité, dans ce mouvement des bonds hardis, de brusques soubresauts, de même que sa diction présente çà et là des

expressions obscures, des termes employés avec une signification qui n'est pas ordinaire ; mais, en général, on trouve chez lui, avec l'abondance et la facilité d'un heureux génie, la pondération du jugement, la nervure d'un mâle langage et la frappe savante d'un vers qui ne manque ni de cadence ni d'énergie. Vous trouverez à l'*Appendice* trois morceaux [1], « les effets du luxe, l'antre de Vulcain et la fête de Diane », sortes d'épisodes dont il a su agrémenter ses préceptes ; cependant jugez ici par quelques vers de la vérité, du sentiment et du coloris répandu sur son sujet.

Quoi de plus décent et de plus gracieusement digne que l'amour heureux de la lice d'Hyrcanie pour le tigre ? « Vénus les guide et leur procure l'union désirée ; alors autour des étables qui ne lui sont plus hostiles erre en sûreté l'amant adultère, le tigre farouche, et l'on voit la lice qui a osé recevoir ses caresses mettre au jour une portée d'un noble sang » :

Dat Venus accessus et blando fœdere jungit.
Tunc et mansuetis tuto ferus errat adulter
In stabulis, ultroque gravis succedere tigrim
Ausa canis, majore tulit de sanguine fœtum. [2]

Quelle grâce surtout dans ce petit chien de race qui, dès ses premiers jours, indique ce qu'il doit être plus tard par la pétulance qu'il montre à se mettre hors de pair en établissant son empire sur ses frères à la mamelle et en voulant tout pour lui.

Jamque illum impatiens æquæ vehementia sortis
Extulit : affectat materno regna sub alvo ;
Ubera tota tenet. [3]

Et si vous préférez des images d'un autre genre, voyez le lévrier qui s'élance plus rapide que la pensée et que la flèche :

(1) *Appendice*, CCCLI, CCCLII, CCCLIII.
(2) *Cyneg.*, v. 163-166.
(3) *Id.*, v. 292-294.

Ocior affectu mentis pinnaque cucurrit ; [1]

le chien qui, la piste découverte, indique par ses mouvements la présence de l'ennemi caché, tantôt manifeste sa joie en agitant légèrement la queue, tantôt creuse le sol avec ses ongles et semble dévorer la terre, ou bien, les narines levées, aspire le vent :

Ut sciat occultos et signis arguat hostes,
Aut effecta levi testatur gaudia cauda,
Aut ipsa infodiens uncis vestigia plantis
Mandit humum celsisve apprensat naribus auras. [2]

Plusieurs de ses portraits sont tracés avec maitrise : tel celui du veneur dans son équipement complet[3]; tel, surtout, celui du chien le mieux fait pour la chasse ; voici ce dernier :

Sint celsi vultus, sint hirtæ frontibus aures,
Os magnum, et patulis agitatos morsibus ignes
Spirent, adstricti succingant ilia ventres,
Cauda brevis, longumque latus, discretaque collo
Cæsaries, neu pexa nimis, neu frigoris illa
Impatiens ; validis tunc surgat pectus ab armis,
Quod magnos capiat motus magnisque supersit. [4]

Qu'il ait tête haute, oreilles droites et velues, grande gueule qui en s'ouvrant semble lancer un souffle de feu, ventre ferme et serré, queue courte, cou pourvu sans excès de poils suffisants pour le garantir du froid; sous épaules vigoureuses, large poitrine capable de prendre de vastes élans et de les soutenir.

Un traducteur compare cette description à celle du cheval, que nous présentent les *Géorgiques*. Certes il y a dans tout cela de grandes qualités et Gratius, imbu de fortes lectures dont il tire quelquefois parti, tend évidemment à

(1) *Cyneg.*, v. 204.
(2) *Id.*, v. 236-239.
(3) *Id.*, v. 338-343.
(4) *Id.*, v. 269-275.

s'élever vers Lucrèce et Virgile. On reconnaît en lui un poète nullement indigne du grand siècle de la littérature latine et l'on est porté à lui savoir d'autant plus de gré de son œuvre qu'il est le premier des Latins qui ait abordé le sujet de la chasse, cela même sans imitation possible de la poésie grecque, puisque, chez les Grecs, Xénophon seul, à notre connaissance, pouvait lui fournir un exemple. Si donc quelques-uns des éloges que lui ont décernés plusieurs des érudits les plus célèbres du XVIe siècle[1] et du commencement du XVIIe, comme J.-J. Pontanus, J.-C. Scaliger[2], C. Barth[3] et Nic. Heinsius[4] nous paraissent un peu excessifs, l'ensemble de tant de jugements favorables n'est pas fait pour nous surprendre.

Cependant, l'œuvre didactique de MANILIUS est d'un genre plus élevé et plus remarquable à divers titres que celle de Gratius.

II

De la vie même de Manilius nous ne connaissons rien. On a discuté jusque sur son nom, les uns voulant l'appeler Mallius, d'autres Manlius, plusieurs aussi le confondant

(1) « Visus est mihi vates ille lepidus, numerosus et cultus. » *Epist. ad Act. sinc.*

(2) Scaliger exprime ainsi la préférence qu'il lui donne de beaucoup sur Némésius : « Gratius castigatior, et longe exactius simul cum natalibus ipsis canum designat mores, vires, celeritatem, sagacitatem, faciem.... Ubi canum tum morbos, tum remedia describit Gratius, satis ostendit ætatis suæ felicitatem ; sunt enim luculentissima. » *Hypercrit.*, 7.

(3) « Felicissimum latinorum sæculorum facile in Gratio agnoscas ; nil enim vulgare aut ineptum inest : omnia eodem filo gravitatem et elegantiam servant. » *Advers.*, I, 16.

(4) « Miram medius fidius præ se fert elegantiam et suavitatem Gratius ; ut continere jam olim me non potuerim, quin familiarem mihi redderem hunc poetam, et ab ejus ore frequenter penderem. » *Epist. ad Græv.*

à tort avec le Manilius Antiochus que Pline le Naturaliste dit être arrivé à Rome en même temps que le mime Publilius Lochius, son cousin[1]. Les opinions contradictoires émises sur cette question n'aboutissant à rien, mieux vaut lui laisser définitivement le nom sous lequel on a pris l'habitude de le produire.

Quelle fut sa patrie? Un vers de son quatrième livre a fait penser à certains critiques qu'il était Romain :

Quo genitus cum fratre Remus *hanc* condidit urbem ;[2]

mais le texte de ce vers précisément est contesté, et même s'il ne l'était pas, une telle déduction dépasserait toute mesure; tout au plus serions-nous autorisés à dire que l'auteur se trouvait à Rome dans le moment où il l'écrivait. Un autre vers, à la vérité, dans lequel est employée l'épithète *nostris* pour signifier *romanis*,

Speratum Annibalem *nostris* cecidisse catenis ;[3]

paraîtrait un peu plus probant ; seulement, lorsqu'on voit combien peu, sous le rapport de l'expansion des sentiments patriotiques, il ressemble à Virgile, Horace et Properce, lorsqu'on remarque en outre que la couleur de sa langue, surtout dans ses premiers livres, ne dénote pas un Romain d'origine, on est tenté de se tourner du côté de ceux qui font de lui un étranger. Je ne parle pas de Merkel[4] qui le déclare Égyptien en le considérant comme l'ennemi qu'Ovide écrase de ses imprécations dans l'*Ibis*; c'est là une hypothèse sans fondement. Mais j'hésite entre l'opinion de Bentley[5], appuyée par G. Lanson[6], et celle de

(1) *Hist. nat.*, XXXV, 17, 58.

(2) *Astron.*, IV, v. 776. F. Jacob le lit ainsi : « Qua genitus Cæsarque meus nunc condidit orbem. »

(3) *Astron.*, IV, v. 41. Pour l'indication des vers de Manilius je prends les numéros de l'édition de Fr. Jacob.

(4) *Tristia et Ibis*, 1837, p. 400 sqq.

(5) *Præf.* p. X.

(6) Dans l'étude intitulée *De Manilio poeta ejusque ingenio*, thèse, 1887, in-8° de 99 p.

Fr. Jacob[1] que soutient M. Paul Monceaux[2]. Les premiers lui donnent une origine grecque ou asiatique : ils invoquent le plaisir qu'il prend à montrer sa science de la littérature grecque[3] et le goût qui le porte à décrire la grandeur et la beauté de l'Asie, alors que, dans la description des diverses parties du globe, loin de s'attacher à célébrer l'Afrique sur le ton que prend d'ordinaire un auteur en parlant de son pays natal, il la présente comme une terre féconde en bêtes monstrueuses « et plus strictement partagée que si elle était stérile[4] ». Les seconds, au contraire, le disent Africain : ils produisent le témoignage de certains copistes du moyen âge qui l'appellent Carthaginois, *Pœnus*, et ils font ressortir précisément la vérité des détails donnés par lui sur l'Afrique.

La date de la composition de son œuvre a donné lieu à plus de dissentiments encore que son nom et sa naissance. D'après J. Scaliger et Bentley, il en aurait composé tous les livres sans exception du vivant d'Auguste; d'après Jacob et Merkel, il l'aurait commencée sous Auguste et terminée sous Tibère ; d'après C. Lachmann[5], B. Freier[6] et Ad. Gramer[7], il l'aurait écrite entièrement sous Tibère. C'est vraisemblablement dans la deuxième de ces trois opinions que se trouve la vérité. Nous trouvons, en effet, dans le livre I une mention de la défaite de Varus :

Ut fœdere rupto
Cum fera ductorem rapuit Germania Varum
Infecitque trium legionum sanguine campos ; [8]

Lorsque, le traité rompu, la sauvage Germanie fit périr le général Varus et teignit le champ de bataille du sang de trois légions ;

(1) *Præf.* p. XVII.
(2) *Les Africains, Études sur la littér. lat. d'Afrique*, 1894, p. 138 140.
(3) Cf. *Astron.*, II, v. sqq. ; III v. 5 sqq. ; V, v. 461 sqq.
(4) *Astron.*, IV, v. 662 sqq.
(5) *De ætate Manilii* in Kleinere Schriften, Berl., 1872, t. II, pp. 42-45.
(6) *De M. Manilii quæ feruntur astronomicon ætate*, Gottingæ, 1880.
(7) *De Manilii qui dicitur elocutione*, Argent., 1882.
(8) *Astron.*, I, v. 898-900.

et, à la fin du même livre, nous lisons ces vers qui viennent après le rappel du combat d'Actium et des victoires d'Auguste :

Sed satis hoc fatis fuerit. Jam bella quiescant...
Sit pater invictus patriæ, sit Roma sub illo
Cumque deum cælo dederit non quærat in orbe. [1]

Mais que les destins ennemis soient satisfaits ! Que la guerre fasse place au repos ! .... Que le père de la patrie reste invincible; que Rome soit gouvernée par lui et qu'après avoir fait de lui un dieu du ciel, elle le possède longtemps sur la terre !

D'où il résulte que ce livre a été composé après la défaite de Varus et avant la mort d'Auguste, c'est-à dire entre l'an 9 et l'an 14 ap. J.-C. Il en est de même des livres II, III, et IV; car le livre IV parle du séjour à Rhodes de Tibère, futur héritier de l'empire,

Est Rhodos, hospitium recturi principis orbem ; [2]

et, de même que le livre I, il mentionne, au dernier vers, la divinité décernée de son vivant à Auguste :

Ne dubites hominis divinos credere visus;
Jam facit ipse deos, mittitque ad sidera numen,
Majus et Augusto crescet sub principe cælum. [3]

N'hésite pas à reconnaître à l'homme une intelligence divine ; lui-même fait des dieux, il donne aux astres une divinité nouvelle et avec le prince Auguste le ciel croît en majesté.

Il est même possible de serrer la question de plus près encore. En examinant la liste des pensées et des expressions que Manilius a imitées d'Ovide [4], on remarque [5] qu'aucune d'elles, dans les trois premiers livres, n'appartient au recueil des *Pontiques*, tandis qu'on relève quelques imi-

(1) Le sens de ce vers est nettement expliqué par M. G. Lanson.
(2) *Astron.*, IV, v. 764.
(3) *Astron.*, IV, v. 933-935.
(4) Cf. Ad. Cramer, *op. l*, pp. 4 et 68 sqq.
(5) Cf. G. Lanson, *op. l.*, p. 26.

tations de celles-ci dans le quatrième et le cinquième livre. Il est logique d'en conclure que les trois premiers livres ont été écrits avant l'an 13 et les deux autres après cette date, qui est celle où les *Pontiques* commencèrent à être connues à Rome. Un seul point reste douteux : on se demande si le livre V a été composé, comme tous les autres, avant la mort d'Auguste. Je serais plutôt tenté de croire qu'il date des premières années du règne de Tibère; d'abord, le commencement semble indiquer qu'il y a eu une halte et quelques hésitations de l'auteur avant de l'entreprendre : « Un autre, dit-il, eût ici terminé sa course... il se serait abstenu de toute autre recherche... mais le ciel veut que je poursuive... »;

> Hic alius finisset iter;...
> Non ultra struxisset opus;...
> Me superare viam mundus jubet...[1]

et puis, parceque le quatrième livre, ainsi qu'il vient d'être dit, n'a été commencé qu'en l'an 13 au plus tôt, il y a de grandes probabilités pour que le suivant n'ait pas été fini avant l'an 15.

Il est douteux aussi que Manilius ait mis la dernière main à son œuvre, plusieurs des objets dont il avait promis de parler n'y figurant nulle part. On peut croire d'ailleurs qu'il l'avait entreprise alors qu'il n'était plus jeune; car, dans le début, il souhaite une longue et paisible vieillesse afin de pouvoir la mener à bien :

> . . . . Faveat magno Fortuna labori,
> Annosa et molli contingat vita senecta,
> Ut possim rerum tantas evincere moles...;[2]

son vœu probablement n'aura pas été rempli et la mort l'aura empêché de parfaire son vaste travail. A moins toutefois qu'on ne doive attribuer les lacunes qu'on y relève à

(1) *Astron.*, V, v. 1, 4 et 8.
(2) *Astron.*, I, v. 114-16.

quelque incurie des copistes ou à l'action destructive du temps sur le manuscrit autographe, longtemps négligé.

Il ne semble pas, en effet, que son ouvrage ait été connu après sa mort. Je ne parle pas du silence d'Ovide à son égard; dans l'élégie des *Tristes* et dans celle des *Pontiques*[1] où Ovide énumère des poètes contemporains, il ne cite, d'un côté, que ceux avec qui il avait été en relation lorsqu'il était encore jeune, et, dans l'autre, que ceux qui florissaient à Rome avant son exil; or Manilius, à cette époque, ne s'était pas fait connaître, et même si l'auteur des *Pontiques* avait pu soupçonner son talent, il l'aurait nécessairement englobé dans le nombre de ces poètes qu'il disait n'avoir pas le droit de mentionner parce qu'ils n'avaient rien publié :

. . . . Quorum quod inedita cura est,
Appellandorum nil mihi juris adest.[2]

Mais Quintilien, qui appartient à la génération suivante, se tait aussi sur son compte, et aucun des écrivains anciens ne l'a cité. Plusieurs critiques supposent donc que le manuscrit de l'auteur n'aura pas été publié et qu'ainsi il sera resté dans quelque tiroir de bibliothèque, presque complètement ignoré jusqu'au jour où il tomba entre les mains de Julius Firmicus Maternus, auteur du IV[e] siècle qui écrivit un traité sur l'astrologie judiciaire. Celui-ci le trouva assez intéressant pour y faire des emprunts considérables, mais sans indiquer la source à laquelle il puisait. Et ce ne fut, semble-t-il, que vers le X[e] siècle que de l'autographe, qui devait être alors en bien mauvais état, on se mit à prendre quelques copies. La plus ancienne du moins que nous ayons, celle que la plupart des éditeurs jugent la meilleure, est du X[e] ou XI[e] siècle[3].

(1) *Trist.*, IV, 10 et *Pont.*, IV, 16.

(2) *Pont.*, IV, 16, v. 39-40.

(3) C'est le *Gemblacensis*. A côté de ce ms. dont Scaliger, Bentley et Bechert proclament la supériorité sur tous les autres, les meilleurs sont le

III

Si, par suite d'une destruction totale de l'ouvrage, nous n'en avions possédé que ce titre *Astronomicon* (*Les Astronomiques*), nous nous en serions fait une très fausse idée; car la distinction que nous établissons entre l'astronomie et l'astrologie n'existait pas chez les Romains, et, lorsque Manilius entreprenait des recherches sur les astres, c'était bien moins pour étudier les mystères de l'espace infini et les révolutions des corps célestes que pour révéler les rapports existant entre les signes du ciel et la vie des hommes. L'objet de son poème est essentiellement astrologique; cependant il n'y a chez lui rien du charlatan; comme il est absolument convaincu de la vérité de ce qu'il enseigne, il procède méthodiquement, par déduction scientifique, réunissant et exposant soigneusement les faits avant de rien conclure. Cette méthode, il l'explique à plusieurs reprises, notamment dans ce passage du deuxième livre : « Ainsi donc, puisque je me suis proposé de parcourir dans mes chants l'univers entier, de dire, en les assujettissant même au système des Muses, les secrets les plus cachés du destin et de faire descendre la divinité du haut du ciel, où elle règne, je dois m'avancer par degrés dans ma démonstration, faire venir chaque chose dans

Lipsiensis du XIe s. ; le *Cusanus* du XIIe ; le *Vossianus primus* du XIVe; et le *Vossianus secundus*, du XVe, auquel Fr. Jacob, à tort, accorde une préférence marquée sur le *Gemblacensis* lui-même. Les autres sont peu sûrs à cause des nombreuses interpolations qu'ils renferment. (Cf. M. Bechert. *N. Jahr. f. phil.*, 1879, p. 798.) — L'édition princeps parut, croit-on, en 1472, à Nüremberg. (Cf. C. G. Schwarz, *De prima Man. astr. edit.* Altorf, 1764.) Les principales sont : Jos. Scaliger, Paris, in-8, 1579; Rich. Bentley, Londres, in-4, 1739 ; Fr. Jacob, Berlin, in-8, 1846.

l'ordre logique, afin qu'après que tout aura été établi avec certitude, on puisse en tirer les conclusions pratiques qui en résultent. »

Sic mihi per totum volitanti carmine mundum,
Erutaque abstrusa penitus caligine fata,
Pieridum numeris etiam modulata, canenti,
Quaque deus regnat revocanti numen ab arce,
Per partes ducenda fides, et singula rerum
Sunt gradibus tradenda suis; ut, cum omnia certa
Notitia steterint, proprios revocentur ad usus. [1]

Chaque livre d'ailleurs s'ouvre par un exorde particulier qui en précise la matière. Naturellement celui du LIVRE PREMIER présente un caractère spécial puisqu'il doit définir l'œuvre entière avant de circonscrire la question qui traite cette partie. Le poète, en dédiant son travail à Auguste, père de la patrie, et sans se dissimuler les difficultés d'une tâche qu'aucun Romain n'a encore entreprise, annonce donc le projet qu'il a conçu « de faire descendre d'en haut des connaissances divines et les astres eux-mêmes qui, confidents du destin et produits d'une raison céleste, président aux diverses destinées des hommes » (v. 1-24). Il rend un hommage éloquent à ceux qui, les premiers, ont dévoilé les mystères de l'astronomie et exalte les progrès incessants de l'intelligence humaine qui, non satisfaite de déterminer les révolutions des astres, s'est encore appliquée à marquer l'influence exercée sur l'humanité entière et sur chaque individu par les diverses positions des corps célestes. Voilà l'exorde de l'ensemble et voici l'objet particulier du livre. Une telle étude, dit-il, repose avant tout sur une connaissance exacte des choses du ciel; « il me faut donc tout d'abord exposer l'ordre de la nature et peindre la vraie physionomie de l'univers » :

Ipsa mihi primum naturæ forma canenda est,
Ponendusque sua totus sub imagine mundus.
v. 25-121.

(1) *Astron.*, II, v. 765-771

Il se met aussitôt à passer en revue les opinions des philosophes sur l'origine du monde (v. 121-140); il établit les éléments (v. 141-155) et démontre la sphéricité de la terre, semblable par cette forme à tous les astres et suspendue, dans l'immobilité, au milieu de l'espace (v. 156-245). Il traite des signes du zodiaque et des constellations extra-zodiacales (v. 246-482); dans l'ordre constant qu'il y constate, il voit la preuve d'une âme divine animant l'univers (v. 483-538). Il décrit alors l'axe et les cercles de la sphère céleste, l'équateur, les tropiques, le méridien, l'écliptique et la voie lactée dont il fait un cercle (v. 539-717); l'origine de cette voie arrête son attention, il se plaît à répéter les explications poétiques qu'en avaient données les anciens (v. 718-804). Après quelques mots sur les planètes (v. 805-812), il finit par l'étude des comètes dont il dépeint les formes variées et dont il s'efforce d'expliquer aussi la nature, mais qui, quelque origine qu'elles aient, sont, dit-il, pour les hommes des avertissements envoyés par la divinité et des avant-coureurs non douteux de malheurs publics : les Romains, en particulier, ne s'en sont que trop aperçus par le grand nombre de celles qui leur avaient annoncé les longues guerres intestines qu'a enfin terminées le triomphe du divin Auguste (v. 813-926).

Les livres II et III sont appelés par Scaliger *isagogiques*, c'est-à-dire préparatoires et théoriques, par opposition aux suivants qu'il dénomme *apotélesmatiques* parce qu'il donne l'application des leçons précédemment présentées.

Un morceau très étendu sert d'exorde au LIVRE DEUXIÈME. Après avoir énuméré les différentes matières traitées par les poètes, Manilius se félicite de s'avancer seul dans la voie toute nouvelle qu'il s'est choisie pour dire la puissance des astres et leur énergie. Il ne doute ni de leur activité sur les corps terrestres, ni de la faculté qu'a l'intelligence humaine d'en acquérir la science et il espère que, divinement inspiré, il produira sur un tel sujet des chants auxquels l'univers sera sensible, auxquels même applaudiront les plus sages (v. 1-149). Ce développement, un peu

long, mais qui ne manque pas d'intérêt, le conduit à l'exposition de la théorie astrologique. Dans les signes du zodiaque, qu'il passe en revue, il établit des divisions de toutes sortes : il distingue les signes masculins et féminins; diurnes et nocturnes; terrestres, aqueux et amphibies; féconds et stériles; complets de forme et incomplets; courants, assis, debout ou couchés et selon leurs rapports avec les saisons (v. 150-269). Il les considère par groupements de trois, de quatre, de cinq et même dans l'ordre alternatif qui forme l'hexagone (v. 270-384). Il dit l'opposition et l'affinité qui résultent pour eux de leurs places respectives (v. 385-432); il montre quelle divinité préside à chaque signe (v. 433-452) et comment chaque partie du corps humain se trouve dans la dépendance spéciale de chacun d'eux (v. 453-465). Il insiste surtout sur les sentiments d'amitié ou de haine réciproque que les signes se témoignent, sentiments qui ne concordent pas nécessairement avec l'opposition et l'affinité naturelles signalées plus haut, de même que, chez les hommes, le proche degré de parenté n'est pas toujours une preuve d'excellente entente (v. 466-693). Puis il passe à l'étude des *dodécatémories* : chaque signe, comme l'indique ce mot, se divise en douze parties égales; chacune de ces parties, de deux degrés et demi, subit, sauf la première qui appartient entièrement au signe même, l'influence de l'un des onze autres; encore la valeur en est-elle modifiée par le voisinage de la lune; il faut même observer en quelle dodécatémorie sont les planètes et le temps où elles s'y trouvent; car la dodécatémorie à laquelle se rapporte une planète ne manque pas de produire un effet proportionné à l'énergie de celle-ci. Aucune de toutes ces combinaisons n'est à négliger (v. 694-787). De plus, on doit connaître exactement les quatre cercles cardinaux et les quatre intervalles qui les séparent. Tout signe, quelle qu'en soit la forme, reçoit de nouvelles propriétés, bonnes ou mauvaises, de la partie du ciel où le porte son cours; le ciel se partage ainsi en douze secteurs ou *maisons* dont le poète prend soin de nous décrire succes-

sivement la nature et l'action particulières. Cette étude est jugée par lui d'autant plus importante que, dans la combinaison de l'énergie de la maison avec celle du signe, c'est celle de la maison qui est la plus puissante (v. 788-970.)

Ces différents points acquis, le TROISIÈME LIVRE traite de la manière de tirer l'horoscope. Mais, avant d'aborder cette partie de son sujet, qui doit mener à la connaissance des décrets du destin, Manilius, dans un nouvel exorde, s'arrête un moment à faire comprendre combien sa matière, essentiellement instructive et utile, se prête à moins d'agréments et présente plus de difficultés d'expression que celles qui sont choisies par les poètes épiques (v. 1-42). Il établit alors que la vie et la destinée des hommes dépendant des signes célestes, la nature a voulu que la somme de nos destinées rentrât dans un groupe de *sorts* dont le nombre de douze répond à celui des signes. Ils sont classés dans l'ordre suivant : fortune, milice, occupations civiles, jugements, mariage, richesses, périls, noblesse, progéniture, conduite domestique, santé, vœux. Comme cet ordre est invariable, pour bien placer chaque sort au signe qui lui convient, il suffit de marquer le premier, la fortune, là où il doit être. A cet effet, il faut déterminer le point de l'écliptique qui est à l'horizon dans la partie orientale du ciel, puis la position du soleil, des planètes et de la lune, enfin l'astre qui se lève à la minute précise où naît l'enfant (v. 43-202). Mais comment ne pas commettre d'erreur dans cette opération difficile? Il est indispensable d'avoir calculé le temps que chaque constellation met à se lever sous la latitude où l'on se trouve et les variations des jours et des nuits. On y arrive par des méthodes que l'auteur enseigne tout au long (v. 203-509). Il donne ensuite une idée générale du rapport qui existe entre le temps et les signes célestes; il explique quelles années, quels mois, quels jours, quelles heures de la vie de l'homme dont on cherche le destin appartiennent à chaque signe (v. 510-559); il fixe aussi la durée totale de cette vie d'après le

nombre d'années et de mois que promet chaque signe, sans négliger l'action simultanée des *maisons* du ciel dont il a été question à la fin du livre II (v. 560-617). Il montre enfin l'importance que prennent, dans cette consultation du ciel, les signes tropiques qui président aux saisons et tire de cette fin d'explication une description remarquable des quatre saisons de l'année (v. 618-682).

L'exorde du QUATRIÈME LIVRE est le plus philosophique et l'un des plus beaux de l'œuvre. Le poète s'étonne des vains projets que les hommes ne cessent de former et des tourments innombrables qu'ils se créent alors que le ciel marque toutes les vicissitudes de leur vie et la date de leur mort dès l'instant de leur naissance. Cette pensée lui fournit un développement éloquent. Mais il prévoit l'objection qu'on ne saurait manquer de faire à son fatalisme; il se défend de nier la vertu et le vice, de tendre, par sa doctrine, à la destruction de l'ordre social (v. 1-121). Cela établi, il entre dans l'application détaillée de la science qu'ont exposée méthodiquement les livres précédents. Il analyse successivement l'action de chacun des douze signes du zodiaque sur le caractère, les mœurs, les aptitudes, la profession de l'homme né sous son influence (v. 122-291). Mais une constellation n'agit pas seule; elle s'associe à d'autres qui exercent dans son domaine leur propre énergie; contenant trente degrés, chaque signe se divise en trois décanies et cède deux de ses parties à d'autres signes; le Bélier, par exemple, en cède une au Taureau et une aux Gémeaux; il résulte de ces relations des complications dans l'influence mixte qui domine la naissance d'un enfant (v. 292-408). Il faut en outre distinguer tous les degrés d'un même signe, car ils se suivent sans se ressembler et mettent souvent le mal à côté du bien; ainsi, dans le Bélier, dix degrés sont peu favorables ou pernicieux et ce sont ceux qu'on numérote 6ᵉ, 7ᵉ, 10ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 18ᵉ, 21ᵉ, 25ᵉ et 27ᵉ; suit l'énumération des degrés malfaisants de chaque signe (v. 409-501). Et ce n'est pas tout; certaines circonstances changent encore les qualités des signes; ils ont à leur lever des pro-

priétés qu'ils perdent ailleurs; à ce propos, une autre énumération qui, ainsi que la précédente, se fait remarquer par la variété des tournures employées pour exprimer la même idée (v. 502-584). Mais, si les signes agissent sur la destinée de chaque individu, ils exercent aussi leur énergie sur les pays, sur les peuples; l'auteur donne la description des diverses parties du monde et explique la différence des climats, des races, des civilisations, l'alliance et l'hostilité des nations, par l'autorité prépondérante de certaines constellations sur chaque région terrestre (v. 585-817). Quelques mots sur l'énergie des signes écliptiques terminent ces explications auxquelles sert de conclusion un bel épilogue sur la noblesse de l'homme que la portée de son intelligence, faite à l'image de la divinité, rend capable de chercher et de découvrir, quelle qu'en soit l'obscurité, les mystères de la nature (v. 818-935).

Cet épisode eût été digne de conclure aussi les *Astronomiques* et peut-être était-ce l'intention du poète dans le moment où il l'écrivait. Mais, après réflexion, il crut ne devoir pas s'en tenir à ce qu'il venait de dévoiler. Il lui restait, dit-il, à passer en revue toutes les constellations extrazodiacales, tant australes que boréales, à dire leurs propriétés et leurs influences, à déterminer quel degré des douze signes ramène chacune d'elles sur l'horizon. Telle est la matière du CINQUIÈME LIVRE[1] (V. 1-31.) Avec le 4[e] degré du *Bélier* paraît Argo, sous l'action de qui naissent les navigateurs; avec le 10[e], Arion, qui procure un génie vif, un corps alerte, un courage infatigable; avec le 15[e], le Cocher qui donne tous les talents nécessaires au maniement des chevaux; avec le 20[e], les Chevreaux, qui inspirent l'inclination pour les choses frivoles et font naître aussi les bergers au tendre chalumeau; avec le 27[e], les Hyades, ennemies du

(1) Quelques critiques pensent même que l'ouvrage entier devait comprendre six ou sept livres. Scaliger (p. 348) dit sept et appelle les deux derniers *sphæram barbaricam* et *suffragia planetarum*; Bechert (*De Manilii emendandi ratione*) en suppose six.

repos, amies de troubles et de séditions et sous lesquelles naissent les porchers ; avec le 30e, la Chèvre qui donne ou la timidité ou le penchant à visiter des terres inconnues (v. 32-139.) Le 6e degré du *Taureau* voit lever les Pléiades qui inspirent des goûts efféminés (v. 140-156.) Le 7e degré des *Gémeaux* amène le Lièvre qui procure l'agilité des mouvements et l'adresse au jeu de balle (v. 157-173). Avec les premiers degrés de *l'Ecrevisse* se lèvent les étoiles du Baudrier sous lesquelles naissent les chasseurs et les pêcheurs ; avec le 27e, Procyon qui incite à la préparation et au commerce des instruments de chasse (174-205). Avec le lever du *Lion* coïncident celui du Chien et les fureurs de la Canicule dont l'influence donne un caractère emporté et redoutable ; avec le 30e degré, paraît la Coupe, constellation amie de toute chose liquide : elle inspire le goût de la culture de la vigne, celui du vin et du commerce sur mer (v. 206-250). Le 5e degré de la *Vierge* voit le lever de la Couronne d'Ariadne, qui aime les occupations douces et tranquilles ; le 10e celui de l'Épi, sous lequel naissent les agriculteurs, les meuniers, les boulangers et aussi les sculpteurs des ornements de temples et de palais (v. 251-293). Avec le 8e degré de la *Balance* paraissent et la Flèche, portant au maniement du javelot, de l'arc, du harpon, et le Chevreau à la recherche de ses frères, qui préside à la naissance de ceux qui ont l'esprit souple et remuant ; avec le 27e, la Lyre, qui préside à celle des musiciens (294-339). Le 8e degré du *Scorpion* coïncide avec le lever de l'Autel, qui fournit les prêtres et les devins ; le 12e, avec celui des étoiles du Centaure qui donnent le goût d'élever et de soigner dans leurs maladies mulets et chevaux (v. 340-357). Au lever du 5e et du 30e degré du *Sagittaire* répondent celui de l'Arcture et celui du Cygne, l'une présidant à la naissance des ministres, des rois et des intendants de grandes maisons, l'autre portant à s'occuper des habitants de l'air et à en faire commerce (v. 358-389). Avec les premiers degrés du *Capricorne* se lèvent le Serpentaire, qui donne les charmeurs de serpents ; le Poisson austral, dont l'influence porte aux occupations fluviales ou

maritimes ; les étoiles de la Lyre, amies de l'équité ; le Dauphin qui fournit l'aptitude à plonger et la souplesse des membres (v. 390-449). Avec le 1[er], le 12[e] et le 20 degré du *Verseau* paraissent Céphée de qui dépend l'austérité du caractère ainsi que la tendance à écrire des pièces de théâtre ou à les représenter ; l'Aigle qui préside en mal à la naissance des voleurs et des brigands, non moins qu'en bien à celle des grands généraux et des ministres d'État; Cassiopée, amie des recherches d'or et de l'orfèvrerie (v. 450-537). Le lever du 12[e] degré des *Poissons* coïncide avec celui d'Andromède, constellation qui rappelle l'illustre prisonnière délivrée par Persée et dont l'action empêche les prisons et les captifs, même innocents, de manquer de gardiens. Le 21[e] degré des mêmes *Poissons* voit le lever de Pégase qui donne ou l'agilité ou le talent de guérir ; et avec les derniers degrés se lèvent : à droite, la constellation que les Grecs appellent ὁ ἐν γόνασι (l'agenouillé)[1], féconde en fourbes, en voleurs, amateurs d'industries dangereuses, acrobates ; à gauche, la Baleine sous laquelle naissent les entrepreneurs de grandes pêches de thons et de maquereaux, les préparateurs de saumure, les travailleurs des salines (v. 538-693). Enfin, l'auteur nous renseigne sur les propriétés de la grande Ourse et de la petite Ourse, constellations voisines du pôle, qui inspirent le talent d'apprivoiser tous les animaux, même les plus farouches... Mais ici (v. 710) le développement est interrompu ; et la lacune doit être importante ; car, non seulement ce qui concernait les constellations est inachevé, mais le fragment que nous avons ensuite (v.711-745), ayant rapport aux étoiles de troisième, quatrième, cinquième et sixième ordre, devait évidemment être précédé de la distinction des étoiles en six classes et de l'énumération de celles de la première et de la seconde.

(1) Hercule.

IV

Dans un des exordes dont il vient d'être question, Manilius se flatte « d'étendre le domaine des Muses » :

> Ducite, Pierides : vestros extendere fines
> Conor... [1]

et, plus d'une fois, il se glorifie de marcher, seul, dans une voie qu'il se trace lui-même. « Dans les herbes humectées de rosée, cherchons, dit-il très poétiquement, une prairie qui soit vierge, une source qui retienne son murmure en quelque grotte mystérieuse et que n'ait jamais ni effleurée le bec des oiseaux ni aspirée d'en haut le feu du soleil. Ce que je dirai est mien, je ne devrai rien à aucun poète ; ce sera non pas un larcin, mais une œuvre personnelle; sur mon char à moi je m'élève vers le ciel, sur ma propre barque je fends l'onde. »

> Integra quæramus rorantes prata per herbas,
> Undamque occultis meditantem murmur in antris,
> Quam neque durato gustarint ore volucres,
> Ipse nec æthereo Phœbus libaverit igni.
> Nostra loquar; nulli vatum debebimus orsa ;
> Nec furtum, sed opus veniet ; soloque volamus
> In cælum curru ; propria rate pellimus undas. [2]

Veut-il donc signifier par là qu'il tire de son fonds et qu'il ne puise nulle part ailleurs tous les détails de la science des astres exposée par lui ? On ne saurait lui supposer une telle prétention. Cette science était pratiquée depuis bien des siècles et lui-même, dans le préambule de son poème, en

(1) *Astron.*, III, v. 3-4.
(2) *Id.*, II, v. 52-58. Var. Jac. : *gustarunt* pour *gustarint* ; *ora* pour *orsa*.

décrit magnifiquement l'origine et les progrès. Nées dans les temples de Chaldée et d'Égypte, l'astronomie et l'astrologie, en passant dans la Grèce, y étaient devenues l'objet de l'attention de ses savants. Dès le VIe siècle av. J.-C., sans parler de Thalès et de Pythagore qui semblent n'avoir donné qu'un enseignement verbal[1], des savants comme eux, non moins astronomes que philosophes, tels qu'Anaximandre et Anaximène de Milet, Héraclite d'Éphèse, avaient fourni par écrit des leçons sur les astres. Au IVe siècle, Aristote, qui exerça une si grande influence sur toutes les connaissances humaines, n'avait pas négligé une branche de cette importance[2]; Eudoxe de Cnide, très versé aussi dans toutes les études de son temps, s'était livré tout particulièrement à celle-là[3]. Au IIIe siècle, Eratosthène, dans ses trois livres Γεωγραφικά, s'était attaché principalement aux observations astronomiques non moins qu'aux mesures géométriques; au IIe, Hipparque, l'inventeur de la trigonométrie, le géographe qui proclamait la nécessité de s'appuyer, avant tout, sur le calcul des longitudes et des latitudes, s'était illustré par d'admirables recherches sur la marche du soleil et de la lune, par la découverte de la précession des équinoxes, par des travaux étonnamment précis sur les étoiles fixes[4]; et dans le début du Ier siècle, le mathématicien Geminos, de Rhodes, avait écrit sur des matières analogues, comme le prouve un ouvrage qui nous reste de lui[5]. La littérature du monde sidéral avait même, chez les Grecs, trouvé ses poètes : c'est en vers qu'Aratus de Soles, au IVe siècle, avait composé ses *Phénomènes* et ses *Pronostics*, et, depuis, d'autres avaient fait de même : tel Eratosthène avec son *Hermès;* tel Cléostrate de

(1) MM. Croiset, *Hist. de la lit. gr.*, t. II, 2e éd., p. 493 et p. 497.

(2) Dans la longue liste de ses ouvrages figurent 4 livres Περὶ οὐρανοῦ (Du ciel) et 4 livres Μετεωρολογικά.

(3) Cf. Letronne, *Sur les écrits et les travaux de Cnide*, d'après Ideler, dans le *J. des savants*, 1840.

(4) Cf. MM. Croiset, *op. c.*, t. V, p. 123 et p. 199.

(5) Une introduction aux *Phénomènes* d'Aratus.

Ténédos avec son *Astrologie*. D'autre part, Rome, qui, dès l'origine, avait reçu des Étrusques toute une discipline divinatoire, laquelle comprenait la divination par l'examen du ciel, n'avait pu se désintéresser des rocherches orientales et helléniques. Le caractère superstitieux des Romains les avait portés plus que tous autres vers l'astrologie et l'astronomie réunies sous une même dénomination, et les philosophes Grecs, qui fréquentaient chez eux en grand nombre, n'étaient point faits pour les détourner de cette confusion, puisque nous lisons dans le traité *De Divinatione*[1], de Cicéron, que celui-ci considérait Panætius « comme le seul des stoïciens qui eût rejeté les prédictions des astrologues ». Nous pouvons nous rendre compte d'ailleurs de la tendance qu'eurent les esprits cultivés de Rome à étudier ces sortes de questions par la grande vogue qu'obtinrent dans toutes les classes du peuple romain les milliers de charlatans qui abusaient et tiraient un commerce lucratif de la science chaldéenne. Les personnages les plus puissants de l'État se firent tirer leur horoscope; Auguste lui-même, dont j'ai raconté la visite au mathématicien astrologue Théogène[2], ajouta tant de foi au sien « qu'il ne craignit pas, dit Suétone[3] de le publier et de faire frapper une médaille d'argent portant l'empreinte du Capricorne, signe sous lequel il était né ». Comment les écrivains latins n'eussent-ils pas été tentés de traiter d'une science à laquelle presque tout le monde croyait? Cicéron, à la vérité, s'était contenté de traduire les *Phénomènes* d'Aratus; mais ses deux contemporains les plus renommés par l'étendue de leurs connaissances avaient on ne peut plus sérieusement porté leur attention sur l'astrologie. Nous l'avons vu, Varron, le polygraphe avait résumé ce qu'il en savait dans un de ses livres[4], et Nigidius Figulus s'y était tellement adonné dans

(1) *De Divin*, II, 42 : « Panætius, unus e stoicis astrologorum prædicta rejecit. »
(2) Voir tome I, p. 17.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 94.
(4) Cf. 1re partie, tom. III, p. 587.

ses investigations et ses ouvrages, qu'on lui avait attribué une sorte de pouvoir magique en le croyant infaillible dans l'art de prédire les destinées[1].

Si, dans ces conditions et après tant d'écrits publiés non seulement en Grèce, mais à Rome même, Manilius s'était avisé de se donner pour l'inventeur de l'astrologie, son affirmation eût été accueillie par une moquerie générale. Loin de commettre une faute si déraisonnable, il a montré, avoué, à chaque instant, qu'il n'ignorait rien de ce qui avait été dit avant lui dans l'une et l'autre littérature. Parle-t-il, par exemple, dès le début de son poème, des éléments et de la constitution du monde, il énumère les divers systèmes auxquels a donné lieu cette question primordiale et il en dégage ce sur quoi l'accord s'est généralement établi[2]. Explique-t-il comment se détermine le point précis qui doit être reconnu pour horoscope, il commence par dire que la méthode ordinaire ne lui est pas inconnue,

Nec me vulgatæ rationis præterit ordo...

et il la développe[3]. Traite-t-il des supputations de temps correspondant aux signes, il cite tout au long l'opinion de certains astronomes :

Sunt quibus et cæli placeat... etc.[4]

Cherche-t-il le degré des signes tropiques dont dépend le changement des saisons, il oppose entre eux trois avis différents, celui des Chaldéens, un autre, dont les auteurs nous sont inconnus, et celui d'Hipparque : « Cette action, dit-il, est attribuée par des astronomes au huitième degré; il en est d'autres qui préfèrent la donner au dixième; et il n'en a pas manqué un pour enseigner que du premier

(1) Cf. 1re partie, tom. III, p. 558.
(2) *Astron.*, I v. 120-142.
(3) *Astron.*, III v. 218 sqq.
(4) *Astron.*, III v. 537 sqq.

degré dépend le changement des saisons avec les modifications des jours. »

Has quidam vires octava in parte reponunt;
Sunt quibus esse placet decimam ; nec defuit auctor
Qui primæ momenta daret frænosque dierum.[1]

Il ne cache nullement qu'il puise les notions scientifiques émises par lui tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

En quoi donc consiste l'originalité dont il se vante? En ceci, que, le premier des Romains, il a parlé en vers de l'astronomie sans se contenter, comme l'avait fait Cicéron, de traduire un auteur grec ; qu'il a composé lui-même tout l'ensemble de son poème, avec un plan à lui, dans une indépendance entière, sans suivre pas à pas ni la marche, ni la doctrine d'un prédécesseur. En effet, et c'est là un point sur lequel nous ne saurions trop insister, s'il lui est arrivé, comme ce n'est pas douteux, de se rapprocher souvent de Nigidius Figulus et de Varron ou de tel ou tel écrivain grec, il s'est dégagé constamment de tout lien absolu avec n'importe qui. Il n'a pas entendu procéder à la manière de Lucrèce qui avait mis toute son ardeur poétique et placé toute sa gloire à transmettre aux Romains la parole d'un maître vénéré ; il a voulu parler en son propre nom, « *nostra loquar* »; il a prétendu étendre le domaine de la poésie latine en s'élevant vers le ciel sur un char qui lui appartînt.

V

A-t-il évité, au point de vue scientifique, les dangers auxquels l'exposait cette indépendance d'allure ? Il n'est que trop certain qu'on peut relever chez lui plus d'une contradiction et beaucoup d'inexactitudes ou d'erreurs.

(1) *Astron.*, III v. 680-682.

Ainsi, tout ce qu'il dit, dans le Ve livre, sur la concomitance du lever des signes avec celui des constellations extra-zodiacales est peu exact. Il affirme, par exemple, (v. 38) que la poupe du Vaisseau se lève avec le quatrième degré du Bélier, tandis que, de son temps, les premières étoiles de cette constellation se levaient avec le onzième degré de l'Écrevisse. Il donne indistinctement le nom de canicule à la grande étoile du Chien et à la constellation tout entière (v. 207 sq.). Après avoir fait lever les Chevreaux (v. 102 sq.) avec le vingtième degré du Bélier, il en montre un, tout à fait inconnu, se levant avec le huitième degré de la Balance (v. 312). De même pour la Lyre qu'il donne deux fois : la première, sous son nom hellénique de Lyra, (v. 325) dans le vingt-septième degré de la Balance; la seconde, sous son nom latin de *Fides*, (v. 410) dans l'un des premiers degrés du Capricorne. Au IVe livre, dans la description des décanies et de l'alliance des signes, il fait occuper la première décanie des Poissons au Bélier et la deuxième au Taureau (v. 358 sqq.), tandis que, comme le remarque Scaliger, la première doit appartenir au Capricorne et la seconde au Verseau. Dans le livre III, pour déterminer le point du cercle des signes qui commence à reparaître sur l'horizon (v. 483 sqq.), il indique, sans la blâmer, une méthode qui n'est autre que celle qu'il a réfutée victorieusement un peu auparavant au sujet de la détermination du point de l'horoscope (v. 218 sqq.). En empruntant à Eudoxe une affirmation concernant la mesure des jours et des nuits, il applique à tort à l'Égypte, sans doute pour avoir l'occasion de comparer les sept bouches du Nil aux sept planètes, un exemple qui convenait à Cnide, patrie d'Eudoxe (272 sqq.). Au livre II, se laissant aller à son imagination poétique, il émet cette idée bizarre que les cercles cardinaux ont pour usage de contenir toute la machine de l'univers qui, sans eux, croulerait et s'anéantirait (v. 807). Il dit, à propos des relations des signes entre eux, que le Taureau voit les Poissons, mais qu'il aime la Vierge (v. 488 sqq.); la vérité est que le Taureau voit, non pas les Poissons, mais

la Vierge elle-même, et que Manilius, comme le pense Bentley, a mieux aimé, en cet endroit, être poète qu'astrologue en parlant d'un amour qui devait tout naturellement permettre le rappel gracieux de l'enlèvement d'Europe par Jupiter. Au livre I, bien que la partie du ciel qui se voit au delà de l'équateur ne ressemble en aucune manière à celle qu'on observe en deçà, il imagine une ressemblance parfaite entre les deux pôles, supposant près du pôle austral deux Ourses pareilles à celles qui sont dans le voisinage du pôle boréal (v. 283-451). Je me contente de signaler dans chaque livre un ou deux exemples ou d'énonciations contraires à la vérité ou de passages dans lesquels il se met en désaccord avec lui-même; je ne veux ni en dresser la liste complète, ni surtout entreprendre à ce propos des explications qui ne sont pas plus de ma compétence qu'elles ne rentrent dans les limites de nos études ordinaires. Ce que je viens d'en dire suffit amplement pour montrer que la plupart des fautes qu'on est en droit de lui reprocher proviennent tantôt d'un discernement insuffisant dans le choix des documents dont il s'est entouré, tantôt des écarts de son imagination et aussi du goût qui le porte aux développements poétiques. Je ne crois pas qu'il faille pour cela le traiter avec la sévérité de Scaliger qui lui applique l'épithète d'ἀνεαστρολόγητος (ignorant en astrologie); mais il me semble impossible de le compter au nombre des grands savants astronomes ou des illustres astrologues de l'antiquité.

Y a-t-il du moins plus de fermeté dans sa philosophie que dans sa science des astres? Oui, certes. Non pas cependant qu'il se soit attaché absolument à une école déterminée, ainsi que le prétendent plusieurs érudits, notamment le professeur Ferraz qui, dans sa thèse pour le doctorat sur la doctrine stoïcienne chez les poètes latins, l'appelle le poète théologien des stoïciens, *theologum illum stoicorum poetam* [1].

(1) *De stoica disciplina apud poetas Latinos*, Paris, 1862, p. 52.

On serait, à la vérité, tenté tout d'abord de se ranger à cette opinion, si l'on préjugeait qu'il devait y avoir union parfaite entre le stoïcisme et la croyance à l'astrologie Mais s'il est incontestable que les stoïciens croyaient à la divination et le proclamaient avec d'autant plus d'ardeur qu'ils voyaient en elle une preuve de l'existence des dieux, la divination comprenait beaucoup de branches et celle des astres ne ressemblait nullement aux autres. Les entrailles, les prodiges, les éclairs, les oiseaux, les sorts, les songes, etc. prédisaient les événements heureux et malheureux, tandis que les astres fixaient les caractères avec les vertus et les vices. Aussi l'astrologie ne concordait-elle pas aussi bien que les autres parties avec le fond de leur doctrine; ils l'admettaient parce qu'ils se trouvaient entraînés à ne faire d'exception pour aucune; encore avons-nous vu que Panætius, si ami qu'il fût du célèbre astrologue Scylax d'Halicarnasse, avait osé la rejeter. Ils ne témoignaient en tout cas aucune prédilection pour elle et vous pouvez remarquer dans le traité de Cicéron *De divinatione* que son frère Quintus, chargé de la défense du stoïcisme, s'étend avec complaisance sur tous les autres genres de divination, mais très peu sur celui-là. Quand même d'ailleurs tous les stoïciens se seraient portés avec enthousiasme vers l'astrologie, il ne s'ensuivrait pas encore que tous les astrologues dussent être considérés comme stoïciens. Notez précisément que les deux grands érudits, contemporains de Cicéron, qui avaient écrit sur l'astrologie, ne l'étaient ni l'un ni l'autre, Nigidius Figulus s'étant montré plutôt Pythagoricien et Varron partisan de l'ancienne Académie[1]. C'est donc sans jugement préconçu qu'il faut examiner la pensée de Manilius. Cet examen assurément vous fera trouver chez lui très souvent des idées conformes à la doctrine de Zénon, mais vous en verrez aussi qui sont communes à cette école et à d'autres, et vous en rencontrerez qui vous le montreront

(1) Voir 1re partie, tom. III, p. 571.

sur certains points non seulement indifférent, mais même opposé aux idées stoïciennes. En somme, il inclinait fortement, comme beaucoup de Romains de cette époque, vers le stoïcisme; mais il gardait sa liberté, se souciant peu de savoir si ses paroles s'accordaient avec celles de Zénon, de Pythagore, de Platon ou d'Aristote, allant de préférence, en mainte occasion, là où sa poésie trouvait le plus à s'épanouir en usant dans une large mesure de la méthode éclectique[1].

Il combat nettement Épicure et Lucrèce dans le beau passage du premier livre où, saisi d'admiration devant l'ordre constant de l'univers, il déclare « qu'il ne peut obéir au philosophe qui, le premier, voulut nous persuader qu'une telle œuvre n'est due qu'au concours d'atomes imperceptibles dans lesquels elle doit un jour se résoudre. Non, s'écrie-t-il, ce n'est point un effet du hasard, c'est un ordre établi par une puissance divine ».

. . . . nec forte coisse magistra ;
Ut voluit credi, qui primus mœnia mundi
Seminibus struxit minimis, inque illa resolvit. . .
Non casus opus est, magni sed numinis ordo. [2]

Sa divinité toutefois n'est pas un dieu personnel, c'est le souffle qui vivifie et mène le monde; l'univers se confond avec Dieu même. « Je ne pense pas, a-t-il dit précédemment, qu'il puisse être démontré avec plus d'évidence que l'univers est gouverné par une sagesse divine et que lui-même est Dieu ».

Ac mihi tam præsens ratio non ulla videtur,
Qua pateat mundum divino numine verti,
Atque ipsum esse deum;... [3]

(1) Telle est, dans la thèse de M. G. Lanson citée plus haut, la conclusion du chapitre important qui porte pour titre: *Num Manilius stoicorum disciplinæ fuerit addictus*. Cf. II, p. 29-53.

(2) *Astr.*, I v. 485-487; 531. — Voir *Appendice* CCCLV.

(3) *Astr.*, I v. 483-485.

Et il le répète ailleurs en d'autres termes. « Je chanterai la nature douée d'une secrète intelligence; la divinité qui, pénétrant le ciel, la terre et la mer, soumet l'immense ensemble à des lois communes; ce tout qui subsiste par le concert des parties et qui met en mouvement la raison souveraine; car un même souffle circule partout, féconde le monde en tous sens et donne à tout ce qui vit sa forme ».

Namque canam tacita naturam [1] mente potentem,
Infusumque deum cælo terrisque fretoque,
Ingentem æquali moderantem fœdere molem,
Totumque alterno consensu vivere mundum,
Et rationis agi motu; cum spiritus unus
Per cunctas habitet partes, atque irriget orbem
Omnia pervolitans, corpusque animale figuret. [2]

la doctrine épicurienne, il oppose une sorte de panthéisme ystique qui, d'après les principes fondamentaux de l'as- logie, ne peut établir l'harmonie des diverses parties de nivers qu'en plaçant les êtres de la terre sous la dépennce des signes du ciel. « Ce dieu, explique-t-il, cette rai- n qui gouverne tout, a voulu que les créatures terrestres pendissent des signes célestes et nous force de recon- ître que, si distants qu'ils soient, ces signes décident de la vie et de la destinée des nations, des mœurs qui carac- t risent chacun des êtres de la terre ».

Hic igitur deus, et ratio quæ cuncta gubernat,
Ducit ab æthereis terrena animalia signis;
Quæ quamquam longo cogit summota recessu
Sentiri tamen, ut vitas ac fata ministrent
Gentibus ac proprios per singula corpora mores. [3]

Son système aboutit ainsi au déterminisme. Car dès lors « le destin règle tout d'une manière absolue; les événe-

(1) Var. : *Naturæ*.
(2) *Astr.*, II v. 60-66.
(3) *Astr.*, II v. 82-86.

ments sont irrévocablement liés aux temps qui doivent les produire; et non seulement l'instant où nous naissons détermine notre mort, mais du même principe découlent pour nous les richesses, les dignités, plus souvent la pauvreté, les aptitudes pour les arts, les bonnes mœurs et les vices, les malheurs, la perte ou l'augmentation des biens. Rien de ce que le destin nous a réservé ne peut nous manquer et jamais nous ne pouvons acquérir rien de ce qu'il nous a refusé ».

Fata regunt orbem, certa stant omnia lege,
Cunctaque per certos signantur tempora casus.
Nascentes morimur, finisque ab origine pendet.
Hinc et opes et regna fluunt, et sæpius orta
Paupertas; artesque datæ, moresque creatis,
Et vitia, et clades, damna et compendia rerum.
Nemo carere dato poterit, nec habere negatum.[1]

Il pressent bien qu'en plaçant les actions morales de l'homme non moins que le reste sous l'empire des astres, il s'expose au reproche qu'on adresse d'ordinaire au fatalisme : « Vous détruisez, va-t-on lui dire, la notion du bien et du mal et partant le fondement même de la société ». Aussi va-t-il au devant de l'objection : « Ma doctrine n'entend ni justifier le crime ni enlever son prix à la vertu. Déteste-t-on moins les herbes mortelles parce qu'elles ne viennent pas librement et sont forcément le produit de leur semence ?... Ainsi nous devons d'autant mieux estimer la vertu qu'elle est un don du ciel et d'autant plus haïr les criminels qu'ils sont nés pour le crime et son châtiment. Peu importe d'où vient le crime, c'est le crime; le destin, qui le veut, en veut aussi l'expiation ».

Nec tamen hæc ratio facinus defendere pergit,
Virtutemve suis fraudare in præmia donis.
Nam neque mortiferas quisquam magis ederit herbas,
Quod non arbitrio veniunt, sed semine certo...

(1) *Astr.*, IV v. 14-21. Var : *nemo caret damno, poterit....*

Sic hominum meritis tanto sit gloria major,
Oderimus magis in culpam pœnasque creatos.
Nec refert scelus unde cadat, scelus esse fatendum ;
Hoc quoque fatale est, sic ipsum expendere fatum.[1]

Explication bien spécieuse et qui, tout en tendant à sauvegarder les lois de la société, ne fait qu'affirmer une fois de plus, et plus nettement que jamais, son déterminisme appliqué à l'ordre moral. Mais si, d'une part, sous son mécanisme universel, il écrase ainsi la faiblesse humaine, de l'autre, avec un enthousiasme véritable, il dépeint la puissance de la raison de l'homme, qui le rend susceptible de tous les progrès de la science, qui lui assure la supériorité sur tous les animaux, et qui, s'identifiant à l'âme universelle, lui permet, en tentant tout, en venant à bout de tout, de prendre possession du monde, d'approfondir les secrets de la nature, de monter jusqu'au ciel d'où il tire son origine.

Aut cuiquam genitos, nisi cœlo, credere fas est
Esse homines ?[2]

Ne lui reprochons pas d'admettre à la fois ces deux idées contraires : la destinée de l'homme marquée tout entière par les astres dès l'heure de sa naissance et l'action puissante de la volonté humaine. Il y a là un problème insoluble et qui se représente hélas! dans bien d'autres doctrines philosophiques et religieuses comme dans la sienne. Nous avons vu[3] comment Cicéron l'a étudié dans son traité *De Fato* et de quelle manière, après y avoir fait établir par Chrysippe la coexistence d'une prescience divine et de la responsabilité de l'homme, il a reconnu que notre esprit ne saurait saisir le lien qui rattache les deux affirmations, bien que l'une et l'autre séparément com-

(1) *Astr.*, IV v. 108-111 et 113-117.

(2) *Astr.*, IV v. 896-897. — Voir sur les progrès de la science et sur la dignité de l'homme, *Appendice* CCCLIV et CCCLX.

(3) 1re partie, tom. III p. 284.

portent la vérité et qu'elles soient à elles deux le fondement de la religion et de la morale[1]. Manilius d'ailleurs tire de l'ensemble une morale pratique, des préceptes de conduite qui, amenés par des voies différentes, se trouvent être les mêmes que ceux de Lucrèce. Il nous avertit de ne point consumer nos jours en vains projets, en craintes affreuses et en désirs chimériques, et de vivre dans le présent au lieu de ne vivre jamais que dans l'avenir :

Quid tam sollicitis vitam consumimus annis?
Torquemurque metu, cæcaque cupidine rerum?
. . . . et nullo votorum fine beati,
Victuros agimus semper, nec vivimus unquam?[2]

Il nous conseille le contentement du peu de bonheur qui nous échoit, la résignation à nos misères, et, sans murmure contre les décrets du ciel, la soumission à notre sort :

. . . . sors est sua cuique ferenda.[3]

Ces développements philosophiques qui, pour la plupart, se trouvent dans les exordes de ses livres, forment, par l'élévation des pensées et la fermeté des expressions, un des plus beaux ornements de son poème.

VI

Il y en a beaucoup d'autres. Car il a beau dire quelque part qu'il ne faut pas chercher chez lui les charmes d'une douce poésie parce que la matière qu'il traite n'est pas

(1) Cf. *August.*, *Cit. D.*, V, 8.
(2) *Astr.*, IV v. 1-4 ; 4-5.
(3) *Id.*, IV v. 22.

susceptible d'agréments et ne permet que l'instruction,

. . . . nec dulcia carmina quæras ;
Ornari res ipsa negat, contenta doceri ;[1]

ce n'est là de sa part qu'une précaution oratoire prise au début de l'une de ses expositions techniques les plus arides. Il cherche, au contraire, dans toutes les ressources de la rhétorique les moyens de répandre le plus de fleurs sur la sécheresse naturelle des théories et des explications scientifiques de son sujet. Il nous dit même, à plusieurs reprises, espérant bien tirer de son entreprise une gloire d'autant plus grande qu'elle nous aura paru plus difficile, combien sa tâche diffère de celles des autres poètes, et comment, dans l'enseignement méthodique d'une science dont les parties se divisent et se subdivisent à l'infini, il lui est peu commode non seulement d'en donner avec exactitude les moindres détails, mais encore de les exprimer en un langage personnel et poétique.

La mythologie lui était tout indiquée comme une de ses principales sources de poésie. Ne faisait-elle pas partie en quelque sorte de la science même qu'il enseignait ? Qu'était-ce, en effet, que tous ces noms donnés aux astres par les anciens et que nous-mêmes avons conservés sans en garder la signification, sinon ceux des dieux qu'ils adoraient dans leurs temples, ceux des héros et des animaux célébrés dans leurs légendes? Pour se rendre compte les propriétés des étoiles, ne fallait-il pas que les astrologues connussent l'histoire et le caractère des êtres mythiques qu'elles représentaient ou sous l'empire de qui elles se trouvaient ? Ainsi s'imposait à eux, dans l'examen du ciel, le rappel des récits fabuleux. Manilius n'a donc pas manqué d'en tirer un large profit. On peut même dire qu'il en a quelquefois abusé. Par exemple, dans l'épisode d'Andromède, qui, isolément et pris en lui-même, est un morceau tout à fait remarquable[2], il se laisse aller à un développement dont l'étendue ne

(1) *Astr.*, III v. 38-39.
(2) *Id* , V, v. 537-615. J'en donne une partie à l'*Appendice* CCCLXI.

cadre pas avec le raisonnement scientifique au milieu duquel il l'introduit. D'un autre côté, entraîné par le goût de ces épisodes, pour en amener un, il use de termes qui lui servent habilement de transition mais qui scientifiquement cessent d'être parfaitement exacts: c'est l'écart qu'il commet, avons-nous vu, à propos des Poissons, du Taureau et de la Vierge, pour rappeler l'enlèvement d'Europe par Jupiter. Mais soyons justes; reconnaissons que cette dernière faute est exceptionnelle en son genre et qu'il n'a pas non plus, en général, donné à ses explications mythologiques plus de place qu'il n'était raisonnable.

L'histoire, à bon droit également, pouvait être utilisée. Rien n'établit mieux une théorie que les exemples qu'on apporte à l'appui. Et quoi de plus logique, pour porter à la croyance de la destination, que de citer les destinées d'un Sylla, d'un César, d'un Auguste qui tous attribuaient eux-mêmes leur étonnante fortune à l'astre qui avait présidé à leur naissance? Quoi de plus décisif, pour démontrer l'instabilité des choses humaines en regard de la force invincible du Destin, que le tableau des grands événements qui abattaient la puissance des Priam, des Crésus, des Xerxès, des Tarquins, des Annibal et qui précipitèrent plus d'une fois Rome elle-même en des malheurs extrêmes? Quoi de plus propre à persuader ses lecteurs de l'influence des météores sur la vie d'une nation que de rappeler les présages célestes qui, connus de tous, passaient pour avoir annoncé jusque dans les derniers temps les malheurs publics? Et puis dans la description des diverses parties de la terre, comme dans celle des races différentes qui la peuplent, n'y a-t-il pas des arguments en faveur des données astrologiques? Aucun de ces moyens, qui se prêtent évidemment à la poésie, n'est négligé par lui, et, dans l'usage qu'il en fait, il se plaît, non sans raison, à s'arrêter tout particulièrement sur les exemples tirés de l'histoire des Romains.

La peinture des caractères entre aussi, non moins naturellement, dans son sujet. Puisque les aptitudes, les penchants, les mœurs de chaque individu, d'après la science

astrologique, dépendent de son horoscope, il devient nécessaire, pour faire connaître la propriété de chaque étoile, d'analyser la conduite que tiendra celui qu'elle domine. De là toute une série de portraits brièvement et finement dépeints, qu'on pourrait comparer à ceux de Théophraste et à ceux de notre La Bruyère. Voyez, par exemple, cette silhouette de l'homme à l'amabilité constante, voire gênante, qui naît sous le brillant astre d'Orion : « Il a l'esprit vif, le corps alerte, veut toujours obliger, se jette à chaque instant avec un courage infatigable au milieu des tracas ; à lui seul il vaut tout un peuple ; il habite à la fois la ville entière, se montrant à toutes les portes, portant dès l'aube le même bonjour à tous, ami de tout le monde ».

Maximus Orion. . . . .
Sollertes animos, velocia corpora finget,
Atque agilem officio mentem, curasque per omnes
Indelassato properantia corda vigore,
Instar erit populi, totaque habitabit in urbe
Limina pervolitans, unumque per omnia verbum
Mane salutandi portans communis amicus. [1]

Puis, en opposition à ce complaisant aimable, regardez l'intrigant, foncièrement exploiteur, à la naissance de qui préside le Chevreau : « Il est souple, inquiet, et, plein de ressources, s'immisce dans toutes les affaires, sans se contenter des siennes. Il se mêle de celles de l'État, est perpétuellement auprès des magistrats et dans les tribunaux ; jamais, avec lui, il ne manque d'enchérisseur aux ventes publiques, d'acquéreur à la criée des biens confisqués, d'accusateur contre les coupables qui ont frustré le trésor. Il est l'agent de toute la ville. Porté d'ailleurs aux amours faciles, il passe aisément du forum aux plaisirs de la table, s'exerce à la danse et s'amollit dans le jeu du théâtre. »

. . . . Hædus . . . . .
Sollertes animos, agitataque pectora in usus
Effingit varios, deficientia curis,

(1) *Astr.*, V, v. 58 ; 61-66.

Nec contenta domo. Populi sunt illa ministra,
Perque magistratus et publica jura feruntur.
Non ille coram digitos quæsiverit hasta,
Defueritque bonis sector, pœnamque lucretur
Noxius et patriam fraudarit debitor æris.
Cognitor est urbis. Necnon lascivit amores
In varios; ponitque forum, suadente Lyæo;
Mobilis in saltus et scenæ mollior actor.[1]

Avec les caractères défilent ainsi devant nous, dans le cours du quatrième et du cinquième livre, les professions, les industries, les métiers qui s'exercent tant en ville qu'à la campagne, tant sur terre que sur mer[2]. Souvent, comme dans les deux portraits ci-dessus, la satire s'y donne carrière : telle est cette description de l'armateur qui, né sous le signe de l'Écrevisse, fait avidement le commerce maritime : « Opiniâtre en ses desseins, sans jamais commettre de prodigalités en rien, il emploie mille ressources à la recherche du lucre. Il fait le commerce avec l'étranger et ne craint pas de confier sa fortune aux vents quand il prévoit une disette qui lui permettra de spéculer sur le renchérissement des denrées en revendant au monde les biens du monde. Il s'ouvre même de nouveaux marchés en des terres inconnues, demande de nouveaux tributs à des peuples qui vivent sous un autre ciel, achète à bas prix pour revendre vite et cher, navigue en comptant sur une prompte échéance, dans des calculs chers aux usuriers, vend le temps pour doubler son capital. Il a l'esprit subtil et ardent au gain. »

Ille tenax animi, nullosque effusus in usus,
Attribuit varios quæstus artemque lucrorum :
Merce peregrina fortunam ferre per urbes,
Et gravia annonæ speculantem incendia ventis
Credere opes, orbique orbis bona vendere posse :

(1) *Astr.*, V. v. 312 ; 315-324.

(2) Voir à l'*Appendice* CCCLXII le tableau des métiers par lesquels on exploite la mer.

Totque per ignotas commercia jungere terras,
Atque alio sub sole novas exquirere prædas,
Et rerum pretio subitos componere census.
Navigat, et celeres optando sortibus annos,
Dulcibus usuris, æquo quoque, tempora vendit.
Ingenium sollers, suaque in compendia pugnax.[1]

Mais, parce qu'il emploie si volontiers les ornements poétiques que lui procurent la mythologie, l'histoire et la peinture des mœurs, n'allez pas croire qu'il n'en trouve aucun dans les détails, même les plus scientifiques, de son sujet. Plusieurs parties de ses explications évidemment ne laissent pas que de nous paraître arides; elles se ressentent nécessairement, et par leur sécheresse et par leur étendue, de la complication des formules et des calculs auxquels il doit recourir et qu'il se sent dans l'obligation de nous faire comprendre; combien d'autres, néanmoins, se trouvent agrémentés de développements puisés à une source qui jaillit de la nature même et des qualités essentielles des corps célestes qu'il décrit! Parle-t-il du zodiaque, il le compare à un baudrier constellé dont l'éclat des ciselures illumine l'immensité du monde;

Sed nitet ingenti stellatus balteus orbe
Insignemque facit cælato lumine mundum;[2]

veut-il donner une idée du nombre incalculable d'étoiles dont l'espace infini du ciel se montre peuplé par une nuit lumineuse, il affirme que les fleurs qui couvrent la terre, les grains de sable accumulés sur les rivages de l'océan, les flots qui se succèdent sans cesse sur la surface de la mer, les feuilles qui tombent par milliers des forêts ne peuvent en quantité leur être comparés :

Tum conferta licet cæli fulgentia templa
Cernere luminibus solidis, totumque micare
Stipatum stellis mundum, nec cedere summa

(1) *Astr.*, IV, v. 165-175.
(2) *Astr.*, I, v. 679-680.

> Floribus, aut siccae curvum per litus arenae;
> Sed quot eant semper nascentes aequore fluctus,
> Quot delapsa cadant foliorum milia silvis,
> Amplius hoc ignes numero volitare per orbem.[1]

Vous serez convaincus de la puissance de sa poésie sous ce rapport lorsque vous aurez lu des morceaux comme son tableau des quatre saisons ramenées périodiquement par les signes tropiques[2]; sa démonstration originale et hardie des régions polaires[3]; sa description des étoiles filantes et des comètes[4]; ou celle qu'il donne de cette voie lactée[5] dont il étudie ensuite l'origine d'après les diverses explications que fournissent la science et la légende et dont il termine l'examen par cette supposition, d'une poésie merveilleuse et grandiose, née peut-être d'une réminiscence du *Songe de Scipion*, à savoir qu'on pourrait bien y voir le séjour réservé à tous les grands hommes qui, par leur génie, leur sagesse, leur héroïsme et leurs vertus, ont le plus approché des dieux.

Quant au style des *Astronomiques*, il laisse, nous devons le reconnaître, fréquemment à désirer; et qu'il y ait dans la confusion et l'obscurité, que montrent beaucoup de passages, des défauts inhérents au caractère même de l'auteur, qui n'a pas su soutenir d'une manière égale son effort, nous ne saurions en douter. On relève chez lui de longues parenthèses, des périodes embrouillées, un goût excessif pour l'allitération, l'apostrophe, l'antithèse[6], les figures

(1) *Astr.*, V, 727-733.
(2) Voir *Apppendice* CCCLIX.
(3) Id. CCCLVIII.
(4) Id. CCCLVII.
(5) Id. CCCLVI.
(6) Ex. : In cujus caudam contento dirigit arcu... (I, v. 269.)
(allit.) E penna et pendens populum suspendet ab ipso.... (V, v. 656.)
Ex. : Postque tuos, Thrasimene, lacus;.... (IV, v. 38.)
(apostr.) . . . . . Appositis tu, Taure, duobus
Vincis; sed totidem Geminorum vinceris astro.
Tuque bis octonos, Cancer, binosque trientes;
Bisque novem, Nemeaee, dabis.... (III, v. 568-571)

de mots et toutes sortes de jeux de rhéteur. La langue, en même temps, présente de fréquentes irrégularités, des archaïsmes trop nombreux, un abus d'hellénismes dans l'emploi des cas et des modes, voire un emploi trop répété d'expressions grecques[1]. A ce dernier reproche, qu'il prévoyait, il s'est efforcé de répondre d'avance : « Si parfois, dit-il, j'emprunte les termes d'une langue étrangère, ce sera la faute du sujet, non celle du poète : il est des choses que le latin ne pourrait rendre et qu'on ne peut mieux exprimer que par les termes qui leur ont été appliqués tout d'abord. »

Et si qua externa referentur nomina lingua,
Hoc operis, non vatis erit; non omnia flecti
Possunt, et propria melius sub voce notantur.[2]

Mais, quelque compte qu'on tienne des difficultés d'élocution que présentait la matière à traiter, et par ailleurs, quelque part qu'on veuille faire aussi, sous le rapport de la négligence et de l'obscurité, aux transpositions et interpolations introduites par ceux de qui nous tenons les manuscrits, il est certain que tout est loin d'être bon dans le style du poème. Seulement, à côté des passages négligés, confus ou incorrects il en est beaucoup d'autres où le style, soigné, précis, net et coloré, répond admirablement au mouvement de la pensée dans les sphères les plus élevées de la philosophie comme dans les parties les plus fines des moindres esquisses; il prend alors des qualités qui le rendent égal à celui des plus grands poètes. D'autant plus que la versification est d'une correction, d'une régularité

Ex. : . . . . Tum *di quoque*
(antit.) *Quæsivere deos :* dubitavit Juppiter ipse
Quod poterat non posse timens. (I, v. 422.)
. . . . . . *Invictum devicta* morte Catonem... (IV, v. 87.)
Damnatusque suas *melius damnavit* Athenas.... (I, v. 774.)

(1) Cf. Fr. Jacob, *op. l.*, *Index*, pp. 199-225.
(2) *Astr.*, III, v. 40-42.

presque toujours parfaite[1] et qu'il serait difficile d'imaginer dans l'hexamètre latin plus de plénitude, d'expression et d'harmonie que Manilius n'en a donné d'ordinaire au sien.

Somme toute, malgré le fond chimérique de la science qu'il professe, malgré l'aridité de son sujet et certains défauts manifestes, grâce à l'émotion que lui donne une conviction ardente, grâce à une vivacité d'imagination qui corrobore, loin de l'affaiblir, son talent d'observateur et de philosophe, grâce enfin à la beauté de son style, lorsqu'il le soigne, et à sa science complète des vers, Manilius peut être considéré comme un des poètes les plus originaux et les plus dignes d'attention. Son poème, sans briller d'un éclat comparable à celui des chefs-d'œuvre que nous avons examinés, ne laisse pas de projeter encore quelques rayons de belle lumière poétique sur les dernières années du règne d'Auguste[2].

(1) L. Müller, *Philol.*, XV, pp. 481, 492; *De re métr.*, p. 52 : « Manilium in plerisque rebus sevirissimam quamque sequi legem. » — Cf. Th. Birt, *Hist. hex. lat.*, 52.

(2) Voici en quels termes Jos. Scaliger s'exprime sur le compte de Manilius: « Poeta ingeniosissimus, nitidissimus scriptor, qui obscuras res tam luculento sermone, materiam morosissimam tam jucundo charactere exornare potuerit, Ovidio suavitate par, majestate superior. In primis omnia ejus procemia et παρεκβάσεις extra omnem aleam posita sunt. Nihil illis divinius copiosius, gravius et jucundius dici potest. Audiamus itaque olorum canentem. » Préf. de son éd. — Vossius porte sur lui un jugement tout aussi flatteur : « Legenti Manilium iterum iterumque, omnia temporibus Augusti videntur convenire ». *De poet. lat.*, p. 36.

LIVRE CINQUIÈME

LES PROSATEURS

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLOQUENCE. LES ORATEURS

I. Conditions nouvelles faites à l'éloquence ; explications données à ce sujet par le *Dialogue sur les Orateurs*. Distinction à faire entre les Orateurs de l'ancienne manière et ceux de la nouvelle ; attention à porter sur le mouvement qui se produit dans les écoles de déclamation. — II. *Asinius Pollion*. Ce qui nous reste de ses nombreux discours et plaidoyers. Jugements produits sur lui par Quintilien, par les deux principaux interlocuteurs des dialogues de Tacite et par Sénèque le Philosophe. Excellence de son éloquence. Ses écrits contre L. Munatius Plancus. Sa correspondance. Son grand ouvrage historique. Sa délicatesse de goût et sa sévérité dans l'appréciation des écrits de ses contemporains. Création par lui d'une bibliothèque publique. Son invention des lectures publiques. Part discrète qu'il prend aux exercices de déclamation et son opinion sur les déclamateurs. Persévérance de son travail ; probité et dignité de son caractère. — III. *M. Valérius Messala Corvinus*. Manque presque absolu de fragments de ses œuvres oratoires. Appréciation de son éloquence par Sénèque le Père, Tacite, Quintilien et Horace. Elégance et pureté de sa diction. Son sens critique. Cercle de lettrés créé dans sa maison. En même temps qu'orateur, il est poète, grammairien, archéologue et historien. — IV. *T. Labiénus*. Obstacles nombreux qu'il surmonte pour arriver à la réputation de grand orateur. Son genre d'éloquence est une sorte de transition entre l'ancienne et la nouvelle école. Nous n'avons de lui que quelques fragments des déclamations qu'il ne prononçait qu'en petit comité. Violence de ses sentiments pompéiens qui lui attirent la haine des adulateurs d'Auguste. Son travail historique, traitant des guerres civiles, est condamné au feu. Sa mort tragique. — V. *Cassius Sévérus*, considéré comme le chef de la nouvelle école d'éloquence. Grand éloge que fait de lui Sénèque le Père. Jugement de Quintilien. Caractère de cet orateur qui, tant par le mordant de ses plaisanteries que par son animosité à poursuivre tout le monde et particulièrement les puissants du jour, se crée des ennemis nombreux. Ses libelles outrageants portent Auguste à étendre jusque sur les écrits les effets de la loi de majesté. Il est exilé et meurt dans un complet dénuement. Fragments de ses déclamations, qui étaient moins bonnes que ses discours. — VI. Autres orateurs qui méritent d'être cités : *Furnius le Père* et *Furnius le Fils ; Sempronius Atratinus ; Torquatus* ; *Lucrétius Vespillo*, auteur présumé d'un éloge funèbre qui nous a été conservé presque entièrement ; *P. Fabius Maximus;*

Passiénus l'Ancien; les deux fils de Messala; *Arruntius*; et surtout *Q. Hatérius*, qui jouit durant une très longue carrière d'une grande réputation.

I

Si je devais nécessairement commencer l'étude des prosateurs du temps d'Auguste par celle du genre de littérature, dont le représentant a le plus de renommée, il me faudrait traiter tout de suite de l'histoire et de Tite-Live; mais j'aime mieux rester fidèle au plan que j'ai suivi dans l'examen de la période précédente et passer en revue les écrivains de celle-ci dans le même ordre : éloquence, histoire, érudition.

Les circonstances, il est vrai, ne sont plus à beaucoup près aussi favorables à la parole, qui désormais se trouve singulièrement entravée. Tous les pouvoirs de l'État se trouvant réunis dans une seule main, il n'y a plus à proprement parler de vie politique, les assemblées du peuple deviennent insignifiantes, et les tribunaux, sans perdre toute indépendance, n'ont plus à traiter que des questions sans ampleur. Les orateurs ont bien encore le droit de se faire entendre dans les délibérations du sénat et devant les centumvirs; mais, quelque liberté que le prince ait intérêt à laisser au sénat, sa présence fréquente, son intervention dans toutes les affaires importantes, soit de vive voix, soit par messages, et la servilité que témoigne, pour complaire à ses moindres désirs, la grande majorité des sénateurs, ne laissent, de ce côté, que très peu d'action à qui veut parler; et, de l'autre, non seulement il y a tant de restrictions apportées à la compétence du tribunal des centumvirs que la nature des causes qui s'y plaident ne se prête pas à la grande éloquence; mais les conditions mêmes dans lesquelles s'exerce le talent de l'avocat devant ces juges, dont le temps est compté et qui le ramènent au fait dès qu'il s'en

écarte[1], lui interdisent la liberté d'allure dont on jouissait naguère.

C'est ce que constate l'auteur du *Dialogue sur les Orateurs*. « La grande éloquence, dit-il, est comme la flamme, elle a besoin d'aliments, le mouvement l'excite et c'est en brûlant qu'elle jette de l'éclat. Les luttes politiques d'autrefois semblaient ouvrir les plus vastes espérances, alors que, tout étant confondu et l'État manquant d'un modérateur unique, chaque orateur était estimé d'après l'ascendant qu'il exerçait sur un peuple abandonné à lui-même... Plus un citoyen l'emportait en éloquence, plus aussi la voie des honneurs lui était ouverte... Considérez en outre combien la grandeur des événements et l'importance des causes devenaient des sources fécondes d'inspiration. La différence est grande, en effet, de parler sur un vol, une formule, un interdit ou sur les brigues des comices, le pillage des alliés, le massacre des citoyens. Il vaut mieux, sans doute, que rien de pareil n'arrive; mais la force de l'esprit grandit avec les sujets; sans cause importante à soutenir, point de discours éclatant et supérieur. Qui ne sait qu'il est plus utile et plus doux de jouir de la paix que de souffrir de la guerre? Cependant la guerre enfante plus de grands généraux que la paix. Il en est de même de l'éloquence : plus elle se sera montrée sur le champ de bataille, plus elle aura porté et reçu de coups, plus aura été puissant et vigoureux l'adversaire durement combattu par elle, et plus elle-même, ennoblie par ces dangers, s'élèvera et grandira aux yeux des hommes, ennemis par nature des choses paisibles[2] ». Après avoir établi ainsi l'effet produit sur l'éloquence par la pacification de l'empire, l'interlocuteur du dialogue que fait parler Tacite passe aux considérations que lui suggèrent la constitution et les usages des tribunaux. Il ne cache pas que la procédure actuelle lui semble plus favorable à la vérité; mais il regrette, au point de vue

(1) Tac., *Dial. de orat.*, ch. 9.
(2) Tac., *Dial. de orat.*, ch. 36-37.

de l'éloquence, les usages de l'ancien barreau. « Alors, explique-t-il, nul n'était forcé de restreindre sa plaidoirie à quelques heures; les remises étaient libres; chacun prenait le temps qui lui convenait; et ni le nombre des jours ni celui des avocats n'étaient limités. Il est vrai que, le premier, Pompée, dans son troisième consulat, avait posé des règles et mis, pour ainsi dire, quelque frein à la parole; mais les affaires n'avaient point cessé d'être toutes traitées au forum, toutes selon les lois, toutes devant les préteurs; et ce qui prouve le mieux combien les causes plaidées alors devant ces magistrats étaient plus grandes, c'est que les questions centumvirales, qui maintenant occupent le premier rang, étaient tellement éclipsées par l'éclat des autres, qu'on ne trouve pas un seul discours de Cicéron, de César, de Brutus, de Cælius, de Calvus ou de quelque orateur célèbre du même temps, qui ait été prononcé devant les centumvirs [1] ». Il pense aussi que l'étroitesse des salles d'audience et des bureaux dans lesquels se traitent la plupart des causes ne laisse pas que de nuire à la force de l'éloquence. « De même, ajoute-t-il, qu'il faut aux coursiers, pour montrer leur vigueur, une lice et de l'espace, à l'orateur est nécessaire une carrière où son génie puisse se déployer complètement et sans contrainte... Il lui faut des acclamations, des applaudissements, un théâtre; et voilà ce que trouvaient, chaque jour, les orateurs anciens lorsque, sur le forum, venaient en foule les personnages illustres, lorsque les clients, les tribus, les députations des municipes, une partie de l'Italie y accouraient pour soutenir les accusés en danger, lorsque, dans le plus grand nombre des affaires, le peuple romain se croyait intéressé lui-même au jugement [2]. »

Malgré tout, il y eut plusieurs orateurs qui s'illustrèrent. Quelques-uns de ceux qui s'étaient fait un nom déjà avant la toute-puissance d'Auguste ne se condamnèrent pas au

(1) Tac., *Dial. de orat.*, ch. 38.
(2) *Id.*, ch. 39.

silence : Asinius Pollion et Messala Corvinus, pour ne pas renoncer à leurs travaux oratoires, surent plier leur talent aux nécessités du temps. Et puis d'autres parurent qui, jugeant qu'il devenait nécessaire d'apporter à la tradition cicéronienne, à l'art tel que l'avait enseigné et pratiqué Cicéron, des modifications capables de l'adapter aux conditions désormais faites à l'éloquence, travaillèrent à former une nouvelle école d'orateurs. T. Labiénus prépara la transition entre les deux manières. Cassius Sévérus passa pour avoir accompli cette révolution. Quatre noms célèbres se présentent ainsi à notre étude. Mais ce n'est pas tout. Bon nombre de ceux qui ne trouvaient plus à exercer leur parole dans les luttes du barreau se tournèrent du côté des écoles de déclamation : celles-ci prirent en peu de temps un développement, une importance extraordinaire, et l'effet qui en résulta fut tel que l'examen des méthodes qu'on y suivait et de ceux qui s'y firent remarquer tout d'abord s'impose à quiconque désire se rendre compte de l'histoire littéraire de l'Empire. Orateurs et déclamateurs, voilà donc le double objet qui doit nous occuper ; commençons par les premiers.

II

D'Asinius Pollion je n'ai plus à rappeler toute la vie. Vous savez, par ce qui en a été dit dans la première partie de cet ouvrage [1], quelle fut sa carrière politique et comment, après la défaite définitive d'Antoine, sans se laisser gagner par Auguste, mais aussi sans faire acte d'opposition ouverte à son gouvernement, il conserva jusqu'à la fin une attitude réservée. Né en 75 av. J.-C., il mourut.

(1) 1re partie, tom. III, p. 407-408.

d'après saint Jérôme[1], à l'âge de quatre-vingts ans, en l'an 6 de notre ère[2].

Il laissa en mourant des œuvres littéraires de genres très différents : des poésies légères et des tragédies, sur lesquelles je n'ai plus à revenir[3]; un grand ouvrage historique; des lettres dont quelques-unes traitaient de critique littéraire; sans doute plusieurs écrits philosophiques; et un grand nombre de discours, pour la plupart des plaidoyers. Ses œuvres oratoires surtout maintinrent sa réputation ; car il est à remarquer que les écrivains anciens qui eurent dans la suite à parler de lui, se plurent à le qualifier non pas par ses titres de poète et d'historien mais par celui d'orateur : ils l'appellent couramment *Asinius Pollio orator*[4].

Ses débuts avaient été brillants. Dès l'âge de vingt-deux ans, il avait osé porter une accusation contre C. Caton qui, prétendait-il, avait violé les deux lois Fufia et Junia Licinia, d'abord en soumettant une affaire au peuple en dehors des jours permis, et puis en faisant passer une loi qui n'avait pas été exposée en public pendant trois nundines de suite. Caton, défendu par C. Licinius Calvus et M. Sévérus, avait été absous. Mais ce discours n'avait pas moins dévoilé chez son auteur un talent hors de ligne et resta si bien classé parmi les meilleurs de cette grande époque que

(1) *Ad Euseb. chron. a. Abr. 2020*; assertion confirmée par un passage de Sénèque le Père (*Cont.* IV, Præf. 5.) qui montre que Pollion vivait encore, plein de santé, dans le moment où mourut en Syrie C. Cæsar, petit-fils d'Auguste.

(2) Sur la vie et les œuvres d'Asinius Pollion, voir : J. R. Thorbecke, *Disputatio historico-critica de Asin. P.*, Leyde, 1820; H. Meyer (éd. Fr. Dübner), *Orat. roman. frag.*, Paris, 1837 ; F. Jacob, *Asin. P.*, Lübeck, 1852 ; O. Hendecourt, *Diss. de vita, gestis et scriptis As. P.*, Löwen, 1858 ; B. Luzzato, *Ricerche Storiche su C. Asin. P.*, Padua, 1867 ; F. A. Aulard, *De C. Asin. P. vita et scriptis*, Paris, 1877, th. pour le doct., in 8° de 92 p. ; V. Cucheval, *Hist. de l'éloq. lat. dep. Cic.*, Paris, 1893, tom. I, pp. 125 158

(3) Cf. ci-dessus pp. 287 et 322 sq.

(4) Suét., *Deperdit. libr. rel.* p. 289, ed. Roth. ; Florus, IV, 12; Plin., *Hist. nat.*, VII, 31, 7.

Tacite, dans le *Dialogue sur les Orateurs*, le cite au nombre de ceux que ses contemporains lisaient avec admiration : « *iis orationibus quas hodieque cum admiratione legimus* »[1]. Il ne nous en reste rien.

Un autre qu'il prononça, dans le moment des proscriptions du triumvirat, en faveur du proscrit Lamia, et qu'il publia plus tard, lui fit grand honneur à cause du courage qu'une telle défense exigeait en des circonstances si périlleuses. Ce L. Ælius Lamia était un ancien protégé et ami de Cicéron[2]; mais ce n'est pas à ce titre que Pollion le défendait; car il portait envie à Cicéron dont la gloire était considérée par lui comme un obstacle à la sienne propre. Il semble même avoir laissé échapper, au cours de son plaidoyer, un mot regrettable sur le compte de celui qui venait de payer de la vie les nobles efforts de son éloquence. Sénèque le Père du moins, à propos de la *Suasoire* intitulée « Cicéron délibère s'il brûlera ses discours, sur la promesse d'Antoine de lui laisser la vie à cette condition », après avoir montré ce que l'hypothèse a d'absurde, ajoute que c'était Pollion qui avait fourni aux écoles ce sujet de déclamation parce que, dans son discours pour Lamia, il avait dit :

Itaque numquam per Ciceronem mora fuit, quin ejuraret suas, quas cupidissime effuderat, orationes in Antonium; multiplicesque numero et accuratius scriptas illis contrarias edere ac vel ipse palam pro contione recitare pollicebatur.

Aussi jamais Cicéron n'hésita-t-il à désavouer ses discours, tout remplis de passion, contre Antoine ; il promettait non seulement d'en publier, en sens contraire, d'autres très nombreux et plus soigneusement écrits, mais encore de les lire lui-même en pleine assemblée du peuple.

Sénèque croit qu'aucun témoin de cette plaidoirie n'avait entendu cette phrase et que l'orateur avait dû l'ajouter

(1) *Dial. de orat.*, 34.
(2) Cf. Cic., *Ad famil.*, XI, 16 et XII, 29.
(3) Sén., *Suas.*, VI, 15.

après coup au moment de la publication ; mais combien plus blâmable alors elle paraîtrait, si, au lieu d'avoir été produite dans l'improvisation et pour les besoins de la cause, elle n'avait été inspirée que postérieurement, dans le silence du cabinet, par un sentiment mauvais !

Plus tard Pollion parla aussi pour M. Scaurus, petit-fils de l'ancien prince du sénat et fils de celui dont Cicéron s'était fait le défenseur. A quelle occasion fut prononcé ce discours ? Fut-ce après la bataille d'Actium et dans le moment où Auguste voulait la perte de cet ancien ami d'Antoine ? C'est possible et alors on pourrait voir une allusion à Auguste lui-même dans cette phrase que nous a conservée Quintilien[1] et par laquelle l'orateur cherchait à prémunir les juges contre le crédit de ceux qui en voulaient à l'accusé ;

Numquam fore credidi, judices, ut reo Scauro, ne quid in ejus judicio gratia valeret, precarer.

Jamais, juges, je n'aurais cru que Scaurus serait traduit en justice et que, dans son procès, j'aurais à vous demander de ne laisser aucun crédit vous influencer contre lui.

Ailleurs encore Quintilien fait mention du même discours, lorsqu'il montre à ceux qui se chargent de la défense de grands personnages le parti qu'on peut tirer de leur mérite personnel, de l'éclat de leur naissance et des services de leurs ancêtres : « Cicéron et Asinius, dit-il, se sont attachés à l'envi à ces considérations, en défendant l'un Scaurus le père, et l'autre Scaurus le fils[2] ».

Devant le Sénat, il prit la défense de Nonius Asprénas, accusé par Cassius Sévérus d'avoir empoisonné dans un festin cent trente personnes[3]. Asprénas, à l'encontre de Scaurus, était un ami d'Auguste ; mais celui-ci, qui assistait à la séance du sénat, par égard pour l'assemblée[4], garda,

(1) *Inst. orat.*, IX, 2, 24.
(2) *Inst. orat.*, VI, 1, 21.
(3) Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 12, 46.
(4) Voir ci-dessus, t. I, p. 148.

tout le temps, un silence absolu. Cette déférence ne nuisit pas, vous le pensez bien, à l'accusé, et d'autre part, Cassius, par ses paroles acrimonieuses, montra trop qu'il le prenait à partie moins dans l'intérêt de la justice que pour satisfaire son inimitié[1]; le défenseur eut donc beau jeu et, son éloquence aidant, son client fut absous. L'affaire avait fait beaucoup de bruit; le discours resta parmi les plus célèbres; aussi voyons-nous Quintilien, lorsqu'il conseille aux apprentis orateurs la lecture attentive des discours composés contradictoirement[2], appeler leur étude d'abord sur les harangues, puis sur d'autres plaidoyers et, tout particulièrement. sur celui de Pollion en réponse à Cassius Sévérus dans l'affaire d'Asprénas.

Une autre affaire d'empoisonnement réclama son office. Il défendit le rhéteur Moschus, disciple d'Apollodore; mais la cause était mauvaise; il ne la soutint pas seul; Torquatus la plaidait de concert avec lui, comme le prouvent ces vers de l'épître dédiée par Horace à cet ami :

Mitte leves spes et certamina divitiarum
Et Moschi causam;[3]

et leurs efforts communs n'aboutirent qu'à une condamnation qui mit Moschus dans l'obligation de se retirer à Marseille où il ouvrit une école de rhétorique[4].

Nous connaissons aussi deux des procès d'héritage dans lesquels il plaida devant le tribunal des centumvirs. L'un est mentionné dans le *Dialogue sur les Orateurs* comme ayant eu lieu vers le milieu de l'empire d'Auguste quand les guerres civiles étaient finies depuis longtemps déjà[5]. Il parla pour les héritiers d'Urbinia contre un certain Clusinius Figulus dont l'historien Labiénus, apparenté à la

(1) Quintil., *Inst. orat.*, XI, 1, 37.
(2) Id., *Id.*, X, 1, 23.
(3) *Ad Torq.*, I, 5 v. 8-9.
(4) Sén., *Contr.*, II, 5, 13.
(5) *Dial. de orat.*, 38: « ... mediis divi Augusti temporibus, postquam longa temporum quies... »

famille de Pompée, soutenait la réclamation tardive. D'après Labiénus, ce Figulus, fils d'Urbinia, avait pris la fuite lors de la déroute de l'armée dont il faisait partie, puis, après bien des vicissitudes et après avoir même été retenu prisonnier chez un roi, était parvenu à gagner l'Italie et à revenir dans son pays où les siens l'avaient reconnu. Mais, de son côté, Pollion, niait l'identité de l'individu et prétendait qu'on se trouvait en présence d'un imposteur, du nom de Sosipater, qui, après avoir servi à Pisaure, sous deux maîtres, exercé la médecine et obtenu son affranchissement, s'était mêlé à une troupe d'esclaves et s'était fait acheter pour servir : « *servisse eum Pisauri dominis duobus, medicinam factitasse, manumissum alienæ se familiæ venali immiscuisse, ac rogantem, ut eis serviret, emptum*[1] ». Ces deux romans, opposés l'un à l'autre, avaient vivement intéressé la curiosité publique, et Pollion n'avait pas manqué de mettre les rieurs de son côté par ses moqueries à l'adresse de la partie adverse, tantôt en donnant comme preuve de la mauvaise cause qu'elle soutenait le mauvais choix qu'elle avait fait du Pompéien Labiénus pour avocat[2], tantôt en transformant le nom de Figulus en celui de Figulatus[3] (le façonné) par allusion à l'imposture dont il l'accusait.

L'autre procès d'héritage roulait sur le testament d'un fils ayant déshérité sa mère. Pollion fit valoir les droits de la mère et nous savons par Quintilien comment il commença par jeter le ridicule sur la pièce qui venait d'être lue. Le testament était ainsi conçu : « Reconnaissant toutes les obligations que j'ai à P. Novanius Gallio, vu la profonde amitié qu'il me témoignait, etc., je l'institue mon héritier. » Pollion lut alors cette pièce de son invention : « Vu la tendresse que ma mère m'a toujours montrée et l'affection que j'avais pour elle, reconnaissant qu'elle a toujours vécu pour moi à qui elle a donné la vie deux fois en un même jour, etc., je la déshérite. »

(1) Quint., *Inst. orat.*, VIII, 2, 26.
(2) Id., *Id.*, IV, 1, 11.
(3) Id., *Id.*, VIII, 3, 32.

Mater mea, quæ mihi tum carissima tum dulcissima fuit, quæque mihi vixit, bisque eodem die vitam dedit, *et reliqua deinde*, exheres esto. [1]

Quintilien voit dans ce trait une double figure et le loue tout à la fois et comme fiction et comme parodie. C'est sans doute d'ailleurs au même plaidoyer qu'il emprunte cette autre phrase de Pollion comme un exemple d'interrogation serrant vivement l'adversaire :

Audisne ? furiosum, inquam, non inofficiosum testamentum reprehendimus. [2]

Entendez-vous ? ce n'est pas, non, ce n'est pas le testament d'un homme qui a manqué à son devoir que j'attaque, c'est celui d'un fou furieux.

Enfin, l'auteur de l'*Institution oratoire* cite encore, mais sans indiquer la cause dont il s'agissait, l'exorde, qu'il juge parfaitement écrit et cadencé, d'un plaidoyer prononcé par Pollion devant Auguste :

Si, Cæsar, ex omnibus mortalibus qui sunt, aut fuerunt, posset huic causæ disceptator legi, non quisquam te potius optandus nobis fuit. [3]

Si, ô César, entre tous les mortels qui sont, ou qui ont été, nous avions eu le droit de choisir le juge de cette cause, nul de préférence à toi n'aurait pu être recherché par nous.

Ajoutez à ces courts débris quelques fragments de phrases conservés par les grammairiens à propos d'expressions employées contrairement à l'usage. Macrobe[4] relève chez Pollion le génitif *vectigaliorum* pour *vectigalium*, et Charisius[5] en donne un exemple par cette citation : « *vectigaliorum reipublicæ curam esse habendam* ». Priscien remarque

(1) *Inst. orat.*, IX, 2, 34.
(2) *Id.*, IX, 2, 9.
(3) *Id.*, IX, 4, 132.
(4) *Saturn.*, I, 4.
(5) Char., I, p. 119.

qu'il a donné le sens passif au verbe *consolabar* dans ces mots : « *Sed cum ob ea, quæ sperabam, dolebam, consolabar ob ea, quæ timui*[1] » ; et de même, au mot *experta* : « *Cujus experta virtus bello Germaniæ, traducta ad custodiam Illyrici est*[2] ». Charisius, en parlant du mot *catinus*, au masculin pour *catinum*, explique que cette forme a donné lieu au diminutif *catillus* employé par Pollion dans le sens de *petit plat* lorsqu'il a dit : « *volitantique urbe tota catilli*[3] ».

Voilà tout ce qui nous reste de tant de discours et de plaidoyers prononcés par lui. Pour l'apprécier nous n'y trouvons pas des éléments suffisants et il nous faut recourir aux jugements des anciens. Tous le tenaient en grande estime. Quintilien, particulièrement, se plaisait à puiser des exemples chez lui. Non pas cependant qu'il le trouvât irréprochable. Pollion, il est vrai, n'appartenait pas tout à fait à cette classe d'orateurs dont il a été question à propos de Cicéron et qui, comme Brutus, refusant à la manière de parler du grand orateur le véritable caractère de l'atticisme, plaçaient l'élégance attique dans le style coupé, la concision de la phrase, la frugalité des mots; mais il s'en rapprochait beaucoup pour se mieux poser en rival. Quintilien, avec la prédilection qu'il professait pour Cicéron, ne pouvait donc pas louer sans réserve celui qui tenait tant à ne pas lui ressembler ; il reconnaissait les hautes qualités de son éloquence, mais marquait avec précision le point sur lequel il le jugeait inférieur : « Il y a dans Pollion, dit-il[4], beaucoup d'invention ; une exactitude si grande que quelques-uns y trouvent de l'excès ; de l'habileté aussi et de la vigueur ; quant à l'éclat et à l'agrément de Cicéron, il en est si loin qu'on le croirait plus ancien d'un siècle. » Toutefois, même sur ce point, autant il distingue l'abondance de Cicéron du vice de ses imitateurs qui la font

(1) Prisc., VIII, 4, p. 370.
(2) Id., VIII, 4, p. 372.
(3) Char., I, p. 61.
(4) *Inst. Orat.*, X, 1, 113.

tomber dans la diffusion, autant il établit une différence entre l'exactitude un peu sèche de Pollion et l'aridité de ceux qui se disent ses émules. « Le malheur, explique-t-il[1], de ceux qui ne s'arrêtent qu'à la surface de l'éloquence, est de tomber dans le défaut voisin de la qualité qu'ils recherchent : ils remplacent l'élévation par l'enflure, la concision par la maigreur, la richesse par un faux luxe, etc... ; obscurs à force de précision, ils se croient supérieurs à Salluste et à Thucydide ; secs et décharnés, ils s'égalent à Pollion ; lâches et languissants, s'ils ont embarrassé une pensée dans une longue périphrase, ils affirment que Cicéron n'aurait pas mieux dit. » Plusieurs fois d'ailleurs le grand critique littéraire accole, dans les conseils qu'il donne, les noms de Pollion et de Cicéron. Parle-t-il, par exemple, des grands orateurs qui, pour le succès de leurs causes ou l'ornement de leurs plaidoyers, ont fait des excursions dans le domaine des anciens poètes, il remarque « que, chez Cicéron surtout et souvent aussi chez Asinius, on trouve des citations tirées d'Ennius, d'Accius, de Pacuvius, de Lucilius, de Térence, etc. » ; et il montre que non seulement leur érudition poétique délassait agréablement leur auditoire de la sécheresse des discussions judiciaires, mais qu'eux-mêmes recueillaient ainsi dans les sentences des poètes des espèces de témoignages à l'appui de leurs thèses[2]. Admet-il, en prouvant le mauvais effet généralement produit dans la prose par certaines portions de vers, que les vers ïambiques s'y font moins sentir, parce qu'ils se rapprochent davantage de la conversation, il note que, si l'on rencontre beaucoup de vers entiers de cette espèce échappés à Brutus, on en voit un certain nombre dans les discours d'Asinius et quelques-uns aussi dans ceux de Cicéron[3]. Ce rapprochement continu des deux noms sous sa plume prouverait à lui seul la place glorieuse qu'il aurait attribuée à

(1) *Inst. Orat.*, X, 2, 7.
(2) *Id*, I, 8, 10.
(3) *Id.*, IX, 4, 76.

Pollion dans un classement des orateurs par ordre de mérite ; sans aucun doute, il l'eût mis immédiatement après celui qu'il proclamait volontiers le roi du barreau.

Le *Dialogue sur les Orateurs* étant une discussion sur les mérites respectifs de l'école ancienne et de l'école nouvelle, nous ne devons pas nous étonner d'y entendre exprimer par les interlocuteurs des opinions contradictoires : il est naturel que le partisan des modernes n'y émette pas sur les personnages éloquents dont il parle la même appréciation que le partisan des anciens. Aper ne traite donc pas Pollion avec avantage, et, lorsqu'il compare le discours au corps humain, dont la beauté ne consiste pas dans des veines en saillie et des os que l'on compte, mais dépend d'un sang pur et tempéré qui arrondit les membres, nourrit l'embonpoint, déguise les nerfs eux-mêmes sous un coloris vermeil et d'agréables contours, il blâme Pollion de n'avoir pas donné à son éloquence les qualités de brillant et de fraîcheur qu'il réclame; il lui reproche d'avoir cherché ses modèles en des temps trop éloignés, de ressembler à un orateur qui aurait étudié au milieu des Ménénius et des Appius et de faire revivre Pacuvius et Attius, non seulement dans ses tragédies, mais encore dans ses discours, tant il est dur et sec, *adeo durus et siccus est* [1] ». Mais n'oublions pas, en lisant ceci, ce que, dans le dialogue, Maternus dit à Messala une fois qu'Aper a fini d'exposer sa thèse: « Malgré les éloges qu'on vient de nous prodiguer, nous ne comparons aucun de nous à ceux auxquels Aper vient de livrer la guerre. Lui-même ne pense pas ce qu'il dit; mais, selon une méthode ancienne et souvent adoptée par vos philosophes, il a pris pour lui le rôle de contradicteur [2]. » Messala combat alors ce qu'a dit Aper : il compare à la génération de Démosthènes, qui vit des Eschine, des Hypéride, des Lysias et des Lycurgue, celle de Cicéron, dans laquelle, « au-dessous de lui, les Calvus,

(1) *Dial. de orat.*, 21. Voir ci-dessus p. 324.
(2) *Id*, 24.

les Asinius, les César, les Cælius, les Brutus ont pris sur leurs devanciers et leurs successeurs une prééminence avouée »; il reconnait « entre eux tous un goût et des principes semblables et comme un air de famille, mais avec des talents divers » qu'il prend soin de préciser en jugeant chacun d'un mot, et il trouve Asinius Pollion plus nombreux que tous les autres, *numerosior* [1].

Sénèque le Philosophe fournit aussi sur lui une appréciation explicite. Dans une de ses lettres à Lucilius, en dissertant sur le mérite des écrits du philosophe Fabianus, il aborde la question du style le meilleur et il est amené à comparer Cicéron et Pollion. « Lisez Cicéron, dit-il, sa phrase est uniforme : l'allure en est lente et pleine de mollesse, sans être efféminée; celle de Pollion marche par saccades, par soubresauts, et, dans le moment où l'on s'y attend le moins, s'arrête tout à coup. Chez l'un, elle se termine; chez l'autre, sauf de rares exceptions, elle tombe. » Mais la constatation de cette différence n'empêche pas Sénèque de placer le style de Pollion, par ordre de mérite, après celui du premier des orateurs romains; il le fait passer avant celui de Tite-Live et remarque « qu'une chose n'est pas petite pour être moindre que la plus grande [2] ».

De tels jugements ne nous laissent aucun doute sur l'excellence des discours de Pollion. Tous vraisemblablement n'étaient pas d'une valeur égale : il avait besoin de beaucoup de travail pour les produire bons et la vogue dont il jouissait le forçait à parler si souvent qu'il lui devenait impossible d'y apporter toujours le soin qu'il aurait voulu. Pline le Jeune [3] nous a même conservé à ce propos une parole qu'on lui prêtait : « Bien plaider m'a fait plaider souvent; plaider souvent m'a fait plaider moins bien; *Commode agendo factum est, ut sæpe agerem; sæpe agendo, ut*

(1) *Dial. de orat.*, 25.

(2) « Sed non statim pusillum est, si quid maximo minus est. » *Epist. ad Lucil.*, C.

(3) *Epist.*, VI, 29.

minus commode. » Ce mot prouve surtout combien il était exigeant envers lui-même ; car nous ne voyons nullement qu'il ait encouru le reproche de s'être montré, dans la partie la plus active de sa carrière oratoire, inférieur à ce qu'il avait été dans le commencement ; et, si l'urgence d'une cause lui a fait parfois prendre la parole sans une préparation suffisante à son gré, nous savons qu'il portait son éloquence soignée, sans parler de ses tragédies, sur bien d'autres œuvres encore que les plaidoyers qu'il prononçait.

Il composa, en effet, contre L. Munatius Plancus toute une série d'écrits dénommés *lettres* par Aulu-Gelle et *discours* par Pline le Naturaliste. Aulu-Gelle, qui ne les cite[1] qu'à propos d'un reproche adressé au style de l'historien Salluste, ne nous donne aucun renseignement sur eux ; mais Pline[2] nous apprend qu'il y avait travaillé avec la pensée de ne les publier, soit par lui-même, soit par ses héritiers, qu'après la mort de Plancus, afin que celui-ci ne pût y répondre. « Plancus, ajoute-t-il, comme on lui fit connaître cette entreprise et cette intention, répondit qu'il n'y a que les fantômes qui entrent en guerre contre les morts et, par ce mot, réussit si bien à réfuter d'avance ce que contenait l'ouvrage que les savants le considèrent comme un modèle d'impudence. » Il est probable que l'orateur s'y livrait à toutes sortes d'invectives ; et il faut avouer que la conduite politique de celui qu'il y prenait à partie pouvait excuser un manque de retenue : vous vous rappelez la longue série de ses honteuses trahisons et l'épithète, si bien méritée, de *morbo proditor* par laquelle Velléius Paterculus devait plus tard le stigmatiser[3].

Les lettres courantes de Pollion durent être nombreuses. Nous ne possédons que les trois pièces conservées dans un des recueils de la correspondance de Cicéron[4] et qui, par

(1) *Noct. Att.*, X, 26.
(2) *Hist. nat.*, I, à la fin de la préface.
(3) Voir 1re partie, tom. III, p. 405.
(4) *Ad famil.*, X, 31, 32, 33.

conséquent, appartiennent à la première moitié de sa vie. Chargé alors du commandement de l'Espagne ultérieure, il écrivait, dans la première, qu'il était prêt à se tourner contre quiconque aspirerait à la tyrannie et à affronter tous les périls pour soutenir la cause de la liberté; dans la seconde, il mettait Cicéron au courant de ce qui se passait autour de lui et tout particulièrement des abus de pouvoir de son questeur Balbus, lesquels n'étaient pas sans analogie avec quelques-uns de ceux qu'avait naguère commis Verrès; il lui disait ce qu'il avait dû faire pour rester le maître de ses trois braves légions, les mettait à la disposition de la république et regrettait qu'on n'eût pas encore tiré plus d'utilité de ses services; dans la troisième, au sujet des événements qui se précipitaient, il lui exprimait encore les mêmes regrets et protestait de son dévouement au gouvernement républicain en ces termes véhéments : « Je ne veux ni manquer à la république, ni lui survivre; *nam neque deesse, neque superesse reipublicæ volo.* » Ces trois lettres, qui certes ne manquent ni d'habileté, ni d'éloquence, nous font vivement regretter la perte de toutes les autres, et au point de vue de la politique du temps qu'elles serviraient à éclairer sur bien des points, et aussi sous le rapport des questions littéraires qu'il se plut à y traiter lorsque, le gouvernemeut d'un seul étant établi, ces questions, comme nous le verrons tout à l'heure, prirent à ses yeux plus d'importance que jamais.

Mais ce que nous devons regretter plus encore peut-être, c'est le grand ouvrage historique dont Horace nous a fait connaître le sujet, si hérissé de difficultés, dans ces vers de l'ode qu'il lui dédiait :

Motum ex Metello consule civicum,
Bellique causas, et vitia, et modos,
Ludumque Fortunæ, gravesque
Principum amicitias, et arma

Nondum expiatis uncta cruoribus,
Periculosæ plenum opus aleæ

Tractas, et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.[1]

Les troubles civils nés sous le consulat de Métellus, les causes de la guerre, ses crimes et ses vicissitudes, les jeux de la Fortune, les funestes accords des grands, les armes teintes d'un sang qui n'est pas encore expié, voilà, dans une œuvre pleine de dangers et d'écueils, ce que tu racontes, et tu marches sur des feux recouverts d'une cendre trompeuse.

Ce travail n'était pas écrit sous forme d'annales puisque c'est par le mot d'*Historiæ* que le citent Valère Maxime[2] et, à plusieurs reprises, Sénèque le Père[3]; on croit généralement qu'il ne renfermait pas moins de dix-sept livres[4] et qu'il devait s'étendre depuis la formation du premier triumvirat jusqu'à la bataille de Philippes; car Tacite, dans ses *Annales*, à propos du procès de Crémutius Cordus, accusé d'avoir loué Cassius et Brutus, rappelle que la mémoire de ces deux amis de la liberté avait été honorablement traitée dans les écrits d'Asinius[5]. Nous rencontrons chez d'autres écrivains anciens quelques mentions des récits qu'il y faisait ou des opinions qu'il y émettait. D'après Suétone, Asinius rapportait qu'après la bataille de Pharsale, César, jetant les yeux sur ses ennemis massacrés ou poursuivis, dit en propres termes : « Voilà ce qu'ils ont voulu : malgré tous mes exploits, moi César, j'eusse été condamné, si je n'avais pas recouru à mon armée[6]. » Il est donc probable que l'auteur expliquait la déclaration de guerre de César au sénat, comme l'avait fait le vainqueur des Gaules lui-même, par les injustices commises à son égard, les outrages de ses ennemis et leur intention d'assurer sa perte s'il était

(1) *Carm.*, II, 1, v. 1-8.
(2) Val. Max., VIII, 13, ext. 4.
(3) *Suasor.*, VI, 15.
(4) Suidas, v. Ἀσίνιος Πωλίων. Cf. Fr. Eyssenhardt, Fleckeis. Jahrb. 85, p. 757 sq.
(5) Tac., *Ann.*, IV, 34.
(6) Suét., *J. Cæs.*, 30.

revenu à Rome en simple particulier[1]. Suétone dit aussi que les discours qu'on prétend avoir été adressés par César à ses soldats, en Espagne, avant les batailles d'Ilerda et de Munda, étaient mis en doute par Auguste et que Pollion affirmait « qu'à la dernière affaire, la brusque attaque de l'ennemi n'avait pas laissé le temps de haranguer les troupes. [2] » D'autre part, Valère Maxime, dans son chapitre sur les vieillesses mémorables chez les étrangers, lorsqu'il avance qu'Arganthonius de Gadès gouverna sa patrie pendant quatre-vingts années après être monté sur le trône à l'âge de quarante ans, invoque sur ce point le témoignage de Pollion qui, dit-il, avec l'autorité qu'on reconnaît à l'un des plus grands écrivains de Rome, atteste même au livre III de son *Histoire*, « que ce prince vécut cent trente ans [3]. » Enfin une quatrième citation se trouve dans Sénèque le Père : c'est la plus importante ; car elle nous a conservé toute une page sur Cicéron, et la page est belle. Vous la trouverez à l'*Appendice* [4]. Sénèque remarque que Pollion, qui ne cessait de se montrer l'ennemi le plus acharné de la gloire de Cicéron [5] et qui, dans un plaidoyer, n'avait point parlé de ses derniers jours sans malveillance [6], lui a pourtant, quoique malgré lui, rendu ici pleine justice. « Je puis vous affirmer, ajoute-t-il, que rien dans son *Histoire* n'est plus éloquent que ce passage : on dirait, non pas qu'il loue Cicéron, mais qu'il rivalise avec lui. Je ne vous dis pas cela pour vous détourner du reste et vous enlever le désir de lire l'*Histoire* entière. Ayez ce désir et ce sera une satisfaction donnée à Cicéron [7]. » Au dire de Suétone, il avait suivi, dans ce travail, les avis d'Ateius le Philologue qui ne conseillait rien tant que d'écrire d'un

(1) Voir 1re partie, tom. III, p. 453.
(2) Suét., *J. Cæs.*, 55.
(3) Val. Max., VII, 13, ext. 4.
(4) *Appendice* CCCLXIII.
(5) « Qui infestissimus famæ Ciceronis permansit ». *Suas.*, VI, 14.
(6) Voir ci dessus p. 415 et p. 420.
(7) *Suas.*, VI, 24.

style clair et simple, de se servir du mot propre, et qui lui avait recommandé d'éviter l'obscurité de Salluste et son audace dans les métaphores[1].

Je crois bien d'ailleurs qu'il eût su se passer des avis de ce grammairien-rhéteur. Il avait l'esprit sain et le goût assez sûr pour savoir de lui-même ce qui convenait aux compositions qu'il entreprenait. Rien ne prouve mieux la justesse de son jugement que certains reproches qu'il adressait à quelques-uns des plus grands écrivains de son temps. Je ne veux pas reparler de l'excès d'abondance qu'il reprenait chez Cicéron : comme il plaçait le véritable atticisme aussi loin que possible du genre asiatique, il se plaisait à retrouver ce genre dans l'éloquence de celui sans qui il eût été proclamé par tous le premier orateur du siècle; son intérêt personnel le portait à exagérer de ce côté un blâme qui, aux yeux de beaucoup, n'était pas absolument sans fondement, mais qu'il eût dû exprimer avec moins de vivacité. Je parle de la critique que, dans le cours de ses discours et de son Histoire, surtout sans doute dans ses correspondances, il portait, sans grands ménagements, sur beaucoup d'autres, particulièrement sur les historiens, sur Salluste, César, Tite-Live. Chez le premier, il relevait, entre autres choses, et avec raison, une affectation démesurée d'archaïsme, une recherche d'expressions anciennes ne servant pas toujours à satisfaire aux besoins de la pensée, mais amenées souvent dans le discours sans nécessité et par pure fantaisie[2]. Au second il contestait à plusieurs reprises l'exactitude et la véracité, disant qu'il lui était arrivé plusieurs fois de s'en tenir trop facilement aux rapports de ses lieutenants, pour le récit des actes accomplis par eux, et de ne pas raconter avec fidélité, soit volontairement, soit par oubli, ce qu'il avait fait lui-même[3]. Le

(1) *De illustr. gramm.*, 10 ad fin.

(2) Voir ce que nous en avons dit en traitant de cet auteur, 1re partie, tom. III, p. 547.

(3) Suét., *J. Cæsar*, 56.

reproche, vous le voyez, était grave; mais, ami de César, sous lequel il avait servi, et lié avec plusieurs de ses lieutenants, il connaissait bien des choses que nous ignorons; et nous-mêmes, en lisant les *Commentaires*, nous ne sommes pas sans nous apercevoir de l'art avec lequel l'auteur y sait grouper, dans certaines circonstances, tous les faits qui lui sont favorables, en passant légèrement sur le reste[1]. Dans la langue du troisième, il trouvait quelques façons de parler provinciales qui sentaient le Padouan, et cela devait être; car Quintilien, qui d'ailleurs, à l'époque où il a écrit, n'était plus à même d'être aussi choqué que lui de cette *patavinité*, a rappelé ce qu'il en avait dit sans essayer de le réfuter[2].

Au surplus, la délicatesse du goût qu'il témoignait dans l'appréciation des écrits de ses contemporains, il la montrait dans toute sa manière de vivre. Pline le Naturaliste nous apprend combien il aimait les arts et mettait d'empressement à acquérir les chefs-d'œuvre de la Grèce, tels que le Silène, l'Apollon et le Neptune de Praxitèle; la Vénus de Céphisodore, fils de Praxitèle; les Canéphores de Scopas; les Centaures porte-nymphes d'Archésitas; les Thespiades de Cléomène; l'Océan et le Jupiter d'Entochus; les Hippiades de Stéphane; les Herméros de Tauriscus; le Jupiter hospitalier de Pamphile; le Bacchus d'Eutychis; et le bloc qui représentait à la fois Zéthus, Amphion, Dircé et son taureau[3], œuvre des deux sculpteurs Apollonius et Tauriscus[4]. C'était surtout dans le monument de sa bibliothèque qu'il exposait le plus grand nombre de ces productions artistiques. Il eut même l'ingénieuse idée d'y joindre les bustes de tous les écrivains du passé[5] dont les

(1) Voir 1re partie, tom. III, p. 453.

(2) *Inst. orat.*, I, 5, 56; VIII, 1, 3. — Il en sera question dans le chapitre suivant qui traitera de Tite-Live.

(3) C'est le groupe dit *Taureau Farnèse*, aujourd'hui au musée de Naples.

(4) *Hist. nat.*, XXXVI, *passim*, 4, 5.

(5) Il n'en mit qu'un seul d'écrivain vivant, celui du vieux Varron le Polygraphe. Cf. Pline, *Hist nat.*, VII, 31, 30.

ouvrages y étaient rassemblés : « On dédie aujourd'hui, dit Pline[1], dans les bibliothèques, en or, en argent ou du moins en bronze, non seulement les vrais bustes des hommes dont l'esprit immortel parle en ces lieux, mais encore des bustes imaginaires ; on a, par piété, sculpté d'imagination ceux, comme Homère, dont les traits étaient inconnus... Cet usage fut établi à Rome par Asinius Pollion, qui, le premier, en ouvrant une bibliothèque, fit du génie des écrivains une propriété publique ; *qui primus, bibliothecam dicando, ingenia hominum rem publicam fecit.* » J'ai rapporté, en effet, ailleurs comment, après sa victoire sur les Parthini, il avait su relever l'éclat de son triomphe par l'usage qu'il fit des dépouilles de l'ennemi en fondant cette première bibliothèque publique de Rome[2] en même temps que le sanctuaire de la Liberté, *Atrium Libertatis*[3], et comment cette fondation, dix ans plus tard, servit d'exemple à Auguste pour celle de la grande bibliothèque du Palatin[4].

Son goût des lettres et aussi son désir de gloire littéraire lui inspirèrent une autre création. Il avait bien autour de lui, comme Auguste et comme Mécène, quelques écrivains et savants avec qui il prenait plaisir à s'entretenir couramment et auxquels il lui était loisible de lire ses diverses compositions ; mais ce cercle étroit d'intimes ne suffisait pas à sa vanité. L'idée lui vint d'appeler par invitations à ses lectures des groupes de personnes appartenant à la meilleure société de Rome et de se former ainsi un auditoire

(1) *Hist. nat.*, XXXV, 2, 2.

(2) 1re partie, tom. III, page 408. — Lucullus avait bien mis à la disposition des lettrés sa riche collection de livres, mais sans rien lui enlever du caractère qu'elle avait de bibliothèque particulière.

(3) Ovide y fait allusion dans la première élégie du livre III des *Tristes*, v. 69 sqq. : « Altera templa peto... ». — Cf. Isid. *Orig.*, VI. 5 : « Primum autem Romæ bibliothecas publicavit Pollio, græcas simul atque latinas, additis auctorum imaginibus in atrio, quod de Dalmatarum manubiis magnificentissimum instruxerat. »

(4) Ci-dessus, tom. I, p. 56.

nombreux. Il inventa les lectures publiques. Et son invention aussitôt eut un succès retentissant. Les esprits alors n'avaient plus, pour s'occuper, les grandes luttes électorales, les fameux procès d'autrefois. Chacun se montra désireux d'assister à ces sortes de fêtes intellectuelles; non seulement on se rendit avec empressement à ses invitations, mais on les rechercha. On ne voulut pas, comme Labiénus, dont l'esprit, dit Sénèque le Père, était plus aigre encore que les paroles[1], donner pour cause à la sélection de son auditoire un sentiment de défiance à l'égard des productions qu'il y émettait; au contraire, le choix même de ses invités créait une réunion d'élite dans laquelle on pouvait tenir à honneur de figurer, et tous, en lui sachant gré de les y appeler, devaient juger qu'il lui fallait être bien sûr de ses œuvres pour les produire en pareille assemblée. Toujours est-il que la société romaine s'engoua du procédé. Les lectures publiques devinrent une mode. Quiconque écrivait et avait les moyens de donner cette sorte de publicité immédiate à ses écrits voulut y recourir. On finit même, nous le verrons, par écrire pour se faire valoir ainsi, et cette mode, en fin de compte, eut sur la littérature latine, en général, une fâcheuse influence[2] : la plupart des œuvres qu'elle engendra plus tard péchèrent par la préciosité, l'abus de l'imitation, la faiblesse de composition et l'absence de profondeur, parce qu'elles s'adressaient à un public trop restreint, trop érudit et trop mondain, qui aimait la délicatesse plus que la grandeur, qui se réjouissait de reconnaître des réminiscences dans ce qu'on lui disait, et qui, dans le plaisir fugitif d'une audition, se montrait bien plus sensible au soin des détails qu'à celui d'un plan d'ensemble, à l'agrément des idées qu'aux pen-

(1) Labiénus disait : « Ce vieux triomphateur n'a jamais osé admettre tout le monde à ses auditions — ille triumphalis senex ἀκροάσεις suas numquam populo commisit ». Sén., *Controv.*, VI, *præf.*, 2.

(2) Voir dans l'histoire si remarquablement synthétique de M. René Pichon (Livre III, ch. 1, § 3) les quelques pages consacrées à la démonstration de l'influence des lectures politiques sur la littérature de l'époque impériale.

sées abstraites et profondes. Mais Pollion ne doit pas être rendu responsable de tout cela. Les circonstances politiques ne permettant plus ni les mêmes assemblées ni le même développement de l'éloquence que naguère, il avait simplement cherché à se faire entendre le plus possible dans des réunions particulières où cette faculté lui serait laissée, et ce fut, à vrai dire, la nouvelle forme de gouvernement avec toutes ses conséquences qui entraîna la littérature là où nous la verrons bientôt aller sous les successeurs d'Auguste.

La volonté qu'avait Pollion de se maintenir, malgré la force des événements contraires, en pleine réputation, fit aussi qu'il ne négligea jamais les exercices de rhétorique auxquels il s'était livré dès sa jeunesse et qu'avaient toujours eu l'habitude de prolonger ceux qui voulaient conserver toute leur habileté dans l'art de la parole. Il ne lui répugnait nullement de développer devant un petit nombre de personnes quelque sujet de déclamation de rhéteur; mais il ne le faisait pas en public, montrant par là, dit Sénèque, « qu'il estimait cette occupation au-dessous de son talent et que, s'il voulait bien la faire servir à s'exercer, il dédaignait d'y chercher quelque honneur[1]. » Si cependant il lui arrivait, poussé par une curiosité naturelle et par son goût pour tout ce qui touchait à l'éloquence, d'aller écouter les déclamateurs célèbres et de prendre parfois la parole dans les écoles, ce n'était guère que pour relever par quelque indication pleine de justesse les défauts des autres. Ainsi il appelait *traits blancs* les traits sonores et éclatants, mais trop simples, trop transparents et trop dénués d'artifices dont usait Albucius[2]; il reprochait à Latron des procédés qui montraient en lui d'une manière trop exclusive l'orateur d'école[3]; il blâmait Fuscus de se complaire dans ses *Suasoriæ* au jeu des jolies

(1) *Controv.*, VI, *præf.*, 2.
(2) *Id.*, VII, *præf.*, 2.
(3) *Id.*, II, 3, 13.

descriptions et d'y oublier le devoir de conseiller, *suadere*[1]. En général, il combattait chez les rhéteurs leur propension à adopter constamment les hypothèses les plus favorables aux développements comme à faire valoir des raisons manquant de vraisemblance. Il eût voulu surtout qu'ils s'écartassent le moins possible du naturel et de la vérité. Tantôt il les y rappelait par une plaisanterie qui rompait à l'instant tout un tissu d'arguments subtils, comme dans la controverse sur le pontife Métellus, où le sujet était celui-ci : « Un prêtre ne doit avoir aucune tare; Métellus perd la vue en sauvant le Palladium pendant l'incendie du temple de Vesta; lui refusera-t-on le droit d'exercer le sacerdoce? » Au milieu de la discussion, un de ceux qui plaidaient la négative s'était écrié : « O Vesta, tu dois une double récompense à ton prêtre : il a sauvé ton Palladium et il ne l'a pas vu! » Pollion l'interrompit tout de suite : « S'il avait été aveugle auparavant, dit-il, il ne l'aurait pas emporté, et s'il l'est devenu depuis, il l'a vu[2]. » Tantôt sa recherche délicate du naturel lui faisait trouver quelque mot d'une exquise sensibilité qui mettait fin au débat. Un jour, par exemple, on discutait sur cette question : « Un homme, dont la femme est morte en couches, a envoyé l'enfant à la campagne, puis s'est remarié et a eu de sa seconde femme un fils qu'il a fait de même élever aux. champs. Les deux enfants reviennent longtemps après, se ressemblant tellement que la mère demande quel est le sien. Le père refuse de le lui dire; elle le poursuit en justice. Quelle doit être la réponse du père? » Romanius Hispon et Pompeius Silon lui faisaient répondre : « *Je ne sais pas; voilà pourquoi je ne le dis pas.* » Latron et Cestius : « *Je ne sais pas, mais même si je le savais, je ne le dirais pas.* » Pollion n'approuva ni les uns, ni les autres. « S'il répond *Je ne sais pas*, expliqua-t-il, personne ne le croit; car, sa femme même ne l'interrogerait pas, s'il n'était

(1) *Suasor.*, II, 10.
(2) *Controv.*, IV, *Excerpta* II, 1.

pas en état de savoir; en effet, il peut se renseigner auprès de la nourrice, du pédagogue; il n'est pas vraisemblable que personne dans la maison ne sache ce qui en est. Et, d'autre part, s'il répond comme le conseillent Latron et Cestius, les deux termes de sa réponse se contredisent maladroitement : les mots *Quand même je le saurais, je ne le dirais pas* laissent croire au juge qu'il sait, et les mots *Je ne sais pas* permettaient de supposer qu'il révèlerait le secret, s'il le savait. » Puis Pollion indiqua la réponse qui lui paraissait la plus naturelle : « *Je le sais, mais je ne le dis pas : cela vaut mieux pour les enfants et surtout pour ton fils; car j'aimerais davantage celui qui me semblerait n'avoir pas de mère.*[1] »

De ces observations pleines de bon sens et de tact, émises dans ses visites aux écoles, faut-il conclure que, lorsqu'il déclamait lui-même devant quelques amis, il savait éviter tout défaut. Une telle conclusion serait exagérée ; car Sénèque le Père, qui l'avait entendu plusieurs fois, nous apprend non seulement que ses déclamations étaient un peu plus fleuries que ses plaidoyers, mais qu'il n'y montrait pas toujours pour lui-même la sévérité avec laquelle il jugeait les autres[2]. Son éloquence devait se trouver gênée dans ce cadre trop étroit pour elle, et puis, sans nul doute, il n'apportait point à ce qui n'était pour lui qu'un exercice le même soin qu'à ses discours, il n'y consacrait certainement pas tout le travail qu'y donnaient ceux qui n'avaient jamais aspiré plus haut.

Du reste, il en tira dans sa vieillesse un touchant usage. Il avait déjà pu trouver dans son fils Asinius Gallus un bon orateur; mais la gloire de celui-ci, comme éclipsée par la sienne, n'avait pu se mettre suffisamment en lumière. Il crut voir alors dans son petit-fils Marcellus Æserninus, qui montrait d'heureuses dispositions, l'héritier futur de son éloquence, et il lui servit, pour ainsi dire, de précep-

(1) *Controv.*, IV, *Excerpta* VI, 3.
(2) *Id.*, IV, *Præf.*, 3.

teur. Dans les leçons qu'il lui donnait, raconte Sénèque, « il écoutait d'abord la déclamation du jeune homme, puis discutait sur le côté de la cause qui venait d'être soutenue, indiquait les omissions, complétait les points touchés trop légèrement, corrigeait les parties fautives; ensuite il développait la thèse contraire [1] ».

Ainsi, jusqu'à la fin de sa vie, Pollion persévéra dans la pratique assidue de son art. Les coups les plus cruels du sort semblaient même ne pouvoir interrompre son incessante activité : on rapporte qu'à la mort de son fils Hérius, il ne changea rien à son genre de vie habituel et qu'on l'entendit déclamer dès le quatrième jour qui suivit ce malheur [2]. Et ce n'était pas seulement l'exemple d'un travail opiniâtre qu'il donnait à tous, c'était aussi celui d'une entière indépendance de caractère. Les poètes, les savants étaient toujours accueillis par lui avec cette bienveillance dont il avait gratifié Virgile à ses débuts et pas n'était besoin de plaire à Auguste pour obtenir sa protection, témoin ce Timagène à qui il offrit l'hospitalité après qu'il eut été disgracié et renvoyé du palais impérial [3]. Après cela, vous pouvez, si vous le voulez, le taxer de vanité, lui reprocher aussi d'avoir exercé une critique trop rigide à l'égard d'autrui, il n'en reste pas moins, en même temps que l'orateur de l'époque le plus illustre après Cicéron, un homme d'une probité parfaite et l'un des rares personnages qui, au milieu des mille palinodies politiques de ses contemporains, sut, dans sa réserve hautaine, garder intacte toute sa dignité.

(1) *Controv.*, IV, *Præf.*, 3.
(2) *Id.*, IV, *Præf.*, 4.
(3) Voir ci-dessus, tom. I, p. 94. — Cf. Sén. le Phil., *De ira*, III, 23.

III

M. Valérius Messala Corvinus[1] mérite, lui aussi, d'être classé tout à la fois parmi les grands orateurs et les personnages les plus honnêtes du temps. Tacite lui a rendu cet hommage en accolant son nom à celui d'Asinius Pollion dans l'éloge qu'il a fait des hommes qui s'étaient élevés jusqu'au faîte des honneurs par une vie et une éloquence incorruptibles, *ad summa provectos incorrupta vita et facundia*[2].

Né sans doute en 70 av. J.-C. et un peu plus jeune que Pollion[3], il prit part aux guerres civiles ; après avoir combattu à Philippes, puis s'être mis un moment du côté d'Antoine, il fut bientôt scandalisé de la conduite de l'amant de Cléopâtre, et, ne voyant plus d'espoir, pour la grandeur et la tranquillité de l'État, qu'en Octave, se rallia définitivement à lui vers l'an 32. Il lui rendit désormais les plus grands services qu'il put et par ses actes et par ses discours, mais cela avec conviction, en croyant fermement servir sa patrie; si bien qu'après la victoire d'Actium, à ce que raconte Plutarque[4], lorsque le vainqueur le remercia du dévouement qu'il venait de trouver chez un homme qui l'avait si vivement combattu avec Brutus, il put lui répon-

(1) Voir ce que nous avons déjà dit de sa vie dans la 1re partie, tom. III, pp. 408-411. — Cf. C. Van Hall, *M. Val. Messala Corvinus*, Amsterd., 1820 ; L. Wiese, De *M. Val. Messalæ Corvini vita et studiis doctrinæ*, Berlin, 1829, 79 p. ; H Meyer (éd. Dübner, 1837), *Orat. rom. frag.*, ch. LXXXV ; J. Valeton, *De M. Val. Mess. Corvino*, Groningen, 1874, 145 p. ; L. Fontaine, *De M. Val. Mess. Corvino*, Versailles, 1878, thèse de 122 p.

(2) *Annal.*, XI, 6.

(3) On a beaucoup discuté sur la date de sa naissance. La Chronique d'Eusèbe la fixe à l'an 60, mais par suite d'une confusion du consulat de Q. Cæcilius Metellus Creticus avec celui de Q. Cæcilius Metellus Celer.

(4) *Vie de Brutus*, 53.

dre noblement : « César, j'ai toujours été du parti le meilleur et le plus juste ».

Il avait, auparavant déjà, reçu le consulat. Auguste lui conféra le proconsulat de Syrie, puis le mit à la tête d'une expédition contre les Aquitains, lui fit décerner, à la fin de cette campagne, les honneurs du triomphe, et enfin le chargea des fonctions, qu'il venait de créer, de Préfet de la Ville. Cette charge fut-elle supérieure à ses forces, comme le pense Tacite[1], ou bien, comme le dit la *Chronique* d'Eusèbe[2], lui parut-elle contraire à la liberté des citoyens ? Le fait est qu'il s'en défit dès le sixième jour et qu'il mit fin ainsi à sa carrière politique. Dès lors, il se renferma exclusivement dans la pratique de l'art oratoire, à laquelle il s'était livré de bonne heure et qu'il n'avait en aucun temps délaissée ; il vécut plus que jamais dans la société des poètes et des lettrés dont il aimait à s'entourer, s'occupant lui-même de toutes sortes de travaux littéraires. Mais il ne parvint pas à l'extrême vieillesse qu'atteignit Pollion ; il mourut, croit-on, à l'âge de soixante-douze ans, et d'une mort on ne peut plus triste : il avait, dans les deux dernières années, perdu la mémoire, senti son intelligence disparaître ; il se laissa mourir de faim.

Ses discours et ses plaidoyers avaient été très nombreux. Cependant il nous serait impossible de nous faire une opinion sur son mérite d'orateur, si nous n'avions, pour cela, que les débris qui nous restent de son éloquence.

Nous savons, il est vrai, en quelles circonstances il prononça quelques-uns de ses plus grands discours politiques. Lorsqu'il eut délaissé Antoine, celui-ci, par lettre, l'accusa devant le sénat, et, tout en se défendant, il riposta par une attaque vigoureuse dans laquelle il exprima toute son indignation de la conduite scandaleuse que menait en Égypte son accusateur : c'est le discours que les anciens

(1) *Annal.*, VI, 11.

(2) « Mess. Corv. primus præfectus urbis factus sexto die magistratu se abdicavit, incivilem potestatem esse contestans. »

citaient sous le titre de *Contra Antonii literas*[1]. Un autre, connu sous le nom de *De statuis Antonii*, fut dit un peu après la bataille d'Actium. Mais nous ne connaissons de ces deux morceaux que deux ou trois mots rappelés, au point de vue grammatical, par Charisius[2]. Ce que nous possédons de plus intéressant est le salut qu'il adressa à Auguste lorsque, au nom du sénat, il le proclama Père de la patrie ; le rôle qu'il remplit en cette occasion mémorable nous est une preuve de la place éminente qu'il continuait à tenir dans la haute assemblée, et j'ai donné, dans un des chapitres consacrés à Auguste[3], cette brève allocution dont les paroles nous ont été livrées textuellement par Suétone.

Quant à ses plaidoyers, nous n'en avons absolument qu'un fragment de phrase et quelques titres. Sénèque le Père applique l'épithète de *disertissimus* à celui qu'il prononça en faveur de Pythodorus[4]. Festus, à propos de l'emploi du mot *tabes*, donne cette expression « *Propter hanc tabem atque perniciem domus totius* » comme tirée de la défense qu'il présenta de la Liburnie. Quintilien, dans le passage où il conseille aux jeunes orateurs la lecture simultanée de plaidoyers contradictoires, mentionne « ceux de Servius Sulpicius et de Messala, l'un pour Aufidia et l'autre contre ». Voilà tout.

Mais les mêmes écrivains anciens qui nous ont parlé des qualités oratoires de Pollion nous renseignent aussi sur celles de Messala. « Il porta, dit Sénèque le Père[6], dans les études de tout genre un esprit très exact, et surtout il avait un souci très scrupuleux de la bonne latinité ; aussi, un jour, après avoir entendu déclamer Latron, s'écria-t-il :

(1) On rapporte généralement à ce discours cette phrase de Pline le Naturaliste : « Messala orator prodidit, Antonium aureis vasis usum in omnibus obscenis desideriis, pudendo crimine etiam Cleopatræ. » XXXIII, 3, 14.

(2) Char., I, p. 103 et p. 80.

(3) Voir tom. I, p. 150.

(4) *Controv.*, II, 4, 12.

(5) *Inst. orat.*, X, 1, 22.

(6) *Controv.*, II, 4, 12.

« il est éloquent, mais dans sa langue »; il lui accordait le talent, mais blâmait son style, ce que Latron supporta difficilement. » Dans le *Dialogue sur les Orateurs*, Tacite glisse le même éloge au milieu des paroles qu'il fait tenir à Aper sur les caractères divers de l'éloquence des anciens : « Comparé au vieux Caton, C. Gracchus est plus riche, plus abondant ; Crassus est plus poli, plus orné que Gracchus ; Cicéron, plus varié, plus fin, plus élevé que l'un et l'autre ; Messala plus doux, plus gracieux, plus soigné dans le choix des mots que Cicéron[1]. » Il semble, à un moment, qu'Aper trouve chez lui déjà quelque indice de l'école nouvelle : « Je ne veux pas, dit-il, faire la guerre à Corvinus ; il n'a pas tenu à lui qu'il ne déployât la richesse et l'éclat de notre temps ; c'est à nous de voir jusqu'à quel point son jugement a été secondé par la chaleur de son âme et la force de son génie[2]. » Il lui reproche cependant, en le rapprochant sous ce rapport de Cicéron, d'user des développements surannés et trop longs de l'école ancienne : « Qui pourrait aujourd'hui, s'écrie-t-il, souffrir un orateur qui, dans le début d'un discours, ferait valoir la faiblesse de sa santé ? Tels sont pourtant presque tous les exordes de Corvinus. Et qui aurait la patience d'écouter cinq livres contre Verrès ?...[3] » Quintilien, vous le pensez bien, en sa qualité de grand admirateur de Cicéron et de sa manière, n'émet pas le même blâme sur les précautions oratoires auxquelles recouraient les anciens ; et il cite précisément d'une manière toute particulière les exordes de Messala comme des exemples bons à suivre. « S'il est essentiel, explique-t-il, que l'avocat, pour donner de l'autorité à ses paroles, éloigne tout soupçon de s'être chargé d'une cause par cupidité, par haine ou par ambition, c'est pour lui aussi une sorte de recommandation tacite que de se dire faible ou inférieur en talent à son adversaire, *comme le fai-*

(1) *Dial. de orat.*, 18.
(2) *Id.*, 21, ad. fin.
(3) *Id.*, 20.

sait Messala dans le plus grand nombre de ses exordes. On est, en effet, porté à traiter la faiblesse avec bienveillance et un juge scrupuleux écoute volontiers un avocat dont son équité n'a rien à craindre : de là le soin que mettaient les anciens à dissimuler une éloquence dont, au contraire, nous faisons aujourd'hui parade[1] ». Du reste, l'auteur de l'*Institution oratoire* complète ailleurs son jugement : « Messala, affirme-t-il, est brillant et pur ; dans sa manière de parler se montre en quelque sorte la noblesse de sa race ; mais il a moins de force qu'Asinius Pollion[2]. » Cette dernière comparaison, remarquez-le, ne signifie pas que sa parole était absolument dénuée de vigueur ; elle marque seulement que cette vigueur n'en était point la qualité principale. En somme, tous s'accordent, en le plaçant au-dessous de Pollion, à lui reconnaître une supériorité réelle sur l'ensemble des orateurs pour l'élégance et la pureté de la diction. Il y était arrivé en se livrant à un exercice qu'avaient toujours recommandé ses plus illustres prédécesseurs, tels que Crassus et Cicéron, c'est-à-dire à la traduction d'œuvres grecques, et en s'attachant d'une façon spéciale à celles qui présentaient le plus de délicatesse, comme le célèbre plaidoyer d'Hypéride en faveur de Phryné, dont il avait réussi à rendre en latin toute la finesse et la grâce, travail extraordinairement difficile, dit Quintilien[3], pour un Romain.

A ces jugements nous pouvons joindre certains éloges de poètes. Je ne m'arrête pas à celui de son panégyriste qui, en célébrant ses vertus militaires, n'oublie pas de vanter aussi son mérite oratoire, le montre sachant, par sa parole et mieux que personne, rétablir le calme dans une foule passionnée, adoucir la colère d'un juge, et le déclare plus éloquent que les illustres enfants de Pylos et d'Ithaque, Nestor et Ulysse :

(1) *Inst. orat.*, IV, 1, 9.
(2) *Id.*, X, 1, 113.
(3) *Id*, X, 5, 2.

Nam seu diversi fremat inconstantia vulgi,
Non alius sedare queat; seu judicis ira
Sit placanda, tuis poterit mitescere verbis.
Non Pylos aut Ithace tantos genuisse feruntur
Nestora, vel parvæ magnum decus urbis, Ulyxen.[1]

Nous sentons dans cette pièce, qui vraisemblablement est l'œuvre d'un débutant, trop peu d'expérience, de tact et de mesure[2], pour que nous en acceptions les termes avec pleine confiance. Mais il n'en est pas de même de ce que dit Horace. Or celui-ci lorsque, dans un passage de son *Épître aux Pisons*, il veut comparer la médiocrité d'un petit avocat à l'éloquence d'un grand orateur de son temps, ne trouve rien de mieux que de citer Messala :

. . . . et actor
Causarum mediocris abest virtute diserti
Messalæ;[3]

et ailleurs, lorsqu'il s'élève contre la manie de ceux qui s'imaginent rendre le latin plus doux en y mêlant des mots grecs, il le nomme encore comme étant un des très rares orateurs « qui savent respecter l'intégrité de la langue de leurs pères et qui ne vont point chercher, je ne sais où, pour les mêler à leur idiome natal, des mots d'extraction étrangère[4]. » Le commentaire d'un scoliaste ancien d'Horace nous apprend même jusqu'à quel point était porté ce scrupule et comment, ayant dans un discours à prononcer le mot *Schœnobates* (σχοινοβάτης), il le remplaça par le mot *funambulus* emprunté à l'Hécyre de Térence.

Chez un homme si exigeant pour lui-même, il était impossible qu'il n'y eût pas un sens critique très développé. Vous en avez trouvé tout à l'heure un exemple dans le mot qu'il prononça sur le parler de Latron; Sénèque le

(1) Tibul., IV, 1, v. 45-49.
(2) Voir ci-dessus, tom. II, p. 486.
(3) *Epist. ad Pis.*, v. 369-371.
(4) Hor., *Sat.*, I, 10 v. 35 sqq.

Père en rapporte un autre à propos de la discussion qui s'éleva un jour sur ces vers de Virgile où il est dit que « tout le temps qu'a duré la lutte sous les murs de Troie, c'est le bras d'Hector et celui d'Énée qui ont arrêté la victoire des Grecs et l'ont retardée jusqu'à la dixième année. »

> Quidquid apud duræ cessatum est mœnia Trojæ
> Hectoris Æneæque manu victoria Graiûm
> Hæsit, et in decimum vestigia rettulit annum.[1]

Mécène admirait les trois vers sans réserve aucune; Messala, au contraire, aurait voulu que Virgile s'arrêtât après la mot *hæsit* et jugeait que la fin pouvait passer pour du remplissage[2]. Les remarques de ce genre, qu'il devait produire assez souvent dans les visites qu'il faisait aux écoles des rhéteurs, nous auraient vivement intéressés si elles nous avaient été transmises en plus grand nombre, mais le peu que Sénèque nous a conservé suffit pour nous renseigner sur la sévérité de son goût littéraire.

Il exerça par là, ce n'est pas douteux, une certaine influence sur le cercle de lettrés qu'il avait créé dans sa maison. Ce fut, vous le savez[3], après celui de Mécène, le plus important de Rome. Il n'était pas rare même que les poètes les plus attachés à Mécène se rendissent chez lui. Ses relations avec Virgile, qui avait le même âge, étaient telles qu'on a attribué à ce dernier, à tort, il est vrai, selon nous[4], la XI[e] pièce des *Catalecta* qui lui est adressée et qui fait son éloge. Horace non seulement acceptait ses invitations, mais l'invitait parfois lui-même à ses modestes fêtes intimes : vous vous rappelez l'ode du livre III *ad amphoram*, qui n'a été écrite par le poète qu'à l'intention de celui qu'il appelait à célébrer l'anniversaire de sa naissance[5]. Sur ceux-là,

(1) *Æn.*, XI v. 288-290.
(2) Sén., *Suas.*, II, 20.
(3) Voir tom. I, p, 57.
(4) Voir tom. I, p. 275.
(5) *Carm.*, III, 21 : « O nata mecum consule Manlio ».

à la vérité, il n'avait point à agir. Mais combien d'autres, qui fréquentaient peu ou ne fréquentaient pas du tout chez Mécène, lui formaient une sorte de cour et devaient, en le célébrant pour la plupart, se montrer tout prêts à recevoir ses avis. Lygdamus, Sulpicia, Tibulle surtout étaient les poètes qui lui faisaient cortège ; je l'ai dit en parlant d'eux tous. Ovide, lui aussi, s'était trouvé très heureux de son amitié comme de ses bienveillants conseils et il lui en témoigna une longue reconnaissance ; dans son exil encore, il se plaisait à en invoquer le souvenir par les lettres élégiaques qu'il adressait du Pont à Messalinus : dans l'une, il lui disait, en cherchant à l'intéresser à son malheureux sort : « Ton père, qui a été honoré par moi dès mon jeune âge, s'il reste quelque sentiment à son ombre éloquente, te le demande pour moi. »

Hoc pater ille tuus, primo mihi cultus ab ævo,
Si quid habet sensus umbra diserta, petit.[1]

Et, dans une autre, il précisait : « Ton père n'a jamais désavoué mon amitié ; il encourageait mes études, il provoquait, enflammait mon ardeur. Aussi, à sa mort, pour lui rendre les derniers devoirs, lui ai-je offert, avec mes larmes, des vers qui furent récités dans le forum. ».

Nec tuus est genitor nos inficiatus amicos,
Hortator studii causaque faxque mei :
Cui nos et lacrymas, supremum in funere munus,
Et dedimus medio scripta canenda foro.[2]

Non moins que par ses conseils, il encourageait son entourage par l'exemple de son travail. Il ne donnait pas seulement le plus grand soin à ses nombreux discours : excellent orateur il était en même temps poète, grammairien, archéologue et historien.

Comme poète, à la vérité, il ne porta jamais ses vues

(1) Ov., *Pont.*, II, 2, v. 99-100.
(2) Id., *Id.*, I, 7, v. 27-30.

aussi haut que Pollion, il ne chercha nullement à se faire une renommée dans les genres élevés de l'épopée et de la tragédie ; il se contenta de poèmes idylliques et érotiques, qu'il composait, croit-on, tantôt en grec [1], tantôt en latin, et qu'il n'écrivait sans doute que pour son agrément ; mais ils eurent du succès et lui survécurent, puisque, nous l'avons vu [2], ils étaient encore appréciés au temps de Pline le Jeune qui les a cités.

Ses études grammaticales furent aussi très prisées et l'on peut dire que ses travaux en ce genre firent autorité. Il s'en occupa dans sa correspondance, comme le prouve une citation que nous en rencontrons chez Suétone [3], et il lui arriva d'écrire de véritables traités sur diverses espèces de mots et sur diverses lettres de l'alphabet : l'aridité de ces sujets ne l'empêchait nullement de les développer avec son élégance et sa limpidité ordinaires, c'est Quintilien qui nous le dit : « Messala est-il un écrivain moins élégant pour avoir fait des traités entiers sur certaines espèces de mots en particulier et même sur certaines lettres ? *aut ideo minus Messala nitidus, quia quosdam totos libellos non verbis modo singulis, sed etiam litteris dedit ?* » [4]. Et le même Quintilien invoque à plusieurs reprises son témoignage en se plaisant surtout, semble-t-il, à rappeler celui de ces traités qui avait pour objet la lettre *S* [5].

Son attention d'érudit et d'archéologue s'était portée sur l'origine des grandes familles romaines et il avait composé un ouvrage, aussi curieux que savant, intitulé *De familiis*. Pline le Naturaliste en cite un passage textuellement (*verba ipsa* [6]) à propos d'un triens de cuivre et d'un usage qui se perpétuait dans la famille Servilia :

(1) Une allusion y est faite dans le morceau IX des *Catalecta*.
(2) Voir ci-dessus, p. 287.
(3) « Eosdem (grammaticos) litteratores vocitatos Messala Corvinus in quadam epistola ostendit... » Suét., *De Illustr. gramm.*, 4.
(4) *Inst. orat.* I, 7, 35.
(5) *Id.*, I, 7, 23 ; IX, 4, 38.
(6) *Hist. nat.*, XXXIV, 38, 13.

Serviliorum familia habet trientem sacrum, cui summa cum cura magnificentiaque sacra quotannis faciunt; quem ferunt alias crevisse, alias decrevisse videri, et ex eo aut honorem aut deminutionem familiæ significari.

La famille des Servilius garde un triens sacré, auquel, avec la plus grande régularité, ils offrent chaque année un sacrifice; ce triens, dit-on, semble tantôt augmenter, tantôt diminuer de volume et annonce par là soit la prospérité, soit la mauvaise fortune de la famille.

Pline, ailleurs, explique même le motif qui aurait dicté cet ouvrage à Messala. « Un jour, en traversant l'atrium de Scipion Pomponianus, il s'aperçut que les Salustions, par abus d'une adoption testamentaire, avaient, à la honte des Africains, accolé leur nom à celui des Scipions. [1] ». La constatation de ce fait, en effet, a pu être donnée comme l'occasion ou le prétexte du livre; mais il est permis de supposer un motif moins désintéressé : représentant lui-même d'une très noble race, Messala avait à craindre pour sa maison un abus du même genre, comme cela d'ailleurs arriva de la part des Levinus qui voulurent mêler leurs images à celles de sa famille, et la fierté naturelle qu'il éprouvait de sa naissance fut probablement la principale cause d'un travail qu'il n'aurait peut-être pas entrepris sans cet intérêt personnel.

Ce livre, d'ailleurs, écrit vers la fin de sa vie, n'avait pas, à beaucoup près, la même importance que les *Mémoires* qu'il rédigea sur la guerre civile. Ancien officier supérieur de l'armée républicaine de Brutus et de Cassius, il s'était trouvé à même de connaître bien des détails du plus haut intérêt pour l'histoire du temps, et nous nous apercevons, en lisant la *Vie de Brutus* par Plutarque, combien l'historien grec s'y est servi de ses récits. Au chapitre XL, par exemple, en racontant la soirée qui précéda la première bataille de Philippes, les paroles adressées par Cassius à Messala, puis l'entretien qu'eurent, le matin même du jour

(1) *Hist. nat.*, XXXV, 2, 2.

du combat, Cassius et Brutus, et les dispositions prises par eux d'un commun accord en présence de quelques amis, Plutarque ne fait que répéter les *Mémoires* et il ne s'en cache pas : « Μεσσάλας φησί... φησὶν ὁ Μεσσάλας » dit-il plusieurs fois. De même, dans les chapitres suivants, lorsqu'il décrit les mouvements des deux armées, au milieu desquels se distingue par son élan la légion aguerrie que commandait Messala lui-même, les péripéties du combat, l'erreur réciproque dans lesquelles tombèrent Brutus et Cassius, les succès partiels remportés par eux, les pertes subies, la mort de Cassius, et à la fin celle de Brutus, c'est encore sur les *Mémoires* qu'il s'appuie généralement : « τῆς γε νίκης ὅρον ὁ Μεσσάλας τίθεται τὸ τρεῖς ἀετοὺς καὶ πολλὰ σημεῖα λαβεῖν τῶν πολεμίων... τῶν δ'ἐναντίων Μεσσάλας φησὶν οἴεσθαι πλείους ἢ διπλασίους — etc. Aussi ne saurions-nous exprimer trop de regrets de la perte d'une pareille œuvre. Elle nous aurait montré l'honnêteté de l'homme et la loyauté de l'écrivain à côté de ses qualités littéraires et de son mérite oratoire [1].

IV

Avec l'orateur LABIÉNUS [2] nous nous acheminons vers l'éloquence nouvelle; mais sa manière, qu'il est permis de considérer comme une sorte de transition, réunissait à la fois les deux genres, joignait la force, la vigueur et l'énergie

(1) Je laisse de côté le livre intitulé *De progenie Augusti Cæsaris* qu'on a voulu en quelque sorte rattacher au *De familiis* et attribuer à Messala : ce petit écrit, tout à fait indigne de lui, n'est qu'une œuvre froide et sèche, d'un écrivain du XVe siècle. Cf. H. Jordan, *Hermes*, III, p. 426 sqq. ; C. F. Weber, *De Valer. Mess. qui dicitur libello de Progen. Aug. Cæs.*, dans *Marburg. Ind. lect.*, 1873-74.

(2) Cf. Weichert, *De L. Vario*, p. 319-324 ; H. Meyer (id. F. Dübner). *Orat. rom. fragm.*, XC.

aux traits, aux antithèses et à la recherche des agréments du style, si bien que les partisans des anciens ne lui accordaient pas moins leurs suffrages que ceux des modernes : « Son style, dit Sénèque le Père, tenait de notre siècle comme du précédent, en sorte que les deux époques peuvent le revendiquer au même titre ; *cultus inter nostrum ac prius sæculum medius, ut illum posset utraque pars sibi vindicare*.[1] »

Il lui fallut un talent extraordinaire pour se faire accepter ainsi de tous; car il se trouvait dans les conditions les plus défavorables qu'on puisse imaginer. D'abord, le temps où il se produisit n'était plus celui où il avait été permis à Pollion et à Messala de se signaler tout jeunes en quelques débuts retentissants ; les causes publiques avaient été enlevées aux tribunaux, transférées pour la plupart au sénat, et, en dehors de cette assemblée, les orateurs n'avaient guère de carrière ouverte que dans les causes privées qui se plaidaient devant le tribunal restreint des centumvirs ; la révolution juridique, amenée par la constitution du gouvernement d'un seul, était accomplie lorsqu'il parut ; il ne restait aucun moyen d'arriver par la parole à une renommée rapide. Et puis, les obstacles se dressaient devant lui bien plus nombreux et plus difficiles que devant tout autre. Parent d'un ancien césarien qui avait abandonné le dictateur pour s'attacher au parti de Pompée et qui était mort en combattant à Munda, il avait vu sa famille proscrite et dépouillée par les triumvirs : il était pauvre. De plus, il passait pour avoir des vices et mener une vie désordonnée ; « sous l'air austère d'un censeur, dit Sénèque, il cachait une âme bien différente ; *affectabat enim censorium supercilium, cum alius animo esset*[2]. » Enfin, ajoute celui-ci, « il poussait la liberté jusqu'au point où elle prend un autre nom, et comme il déchirait constamment les différents ordres de l'État et les particuliers, on l'appelait

(1) *Controv.*, X, *Præf.*, 5.
(2) *Id.*, X, *Præf.* 4.

Rabienus[1]. » Dénué de tout avoir, très mal famé, très détesté[2], voilà donc comment il se présentait. Et cependant, bien que ce soit d'ordinaire la faveur publique qui met en lumière et soutient le génie, son énergie fut telle qu'il perça et qu'ensuite « il n'y eut personne qui, en critiquant l'homme sur tous les points, ne rendît hommage à son talent. » L'auteur des *Controverses* a raison de dire que, dans ces conditions et en triomphant de tant d'obstacles, il conquit, sur ses contemporains, bien plus qu'il ne l'obtint d'eux, la réputation de grand orateur[3].

Mais quels furent ces discours où son âme, qui était grande malgré ses vices[4], sans rien dépouiller de son orgueil pompéien, déploya, en pleine pacification de l'empire, la violence de ses sentiments ? Avons-nous quelques fragments de ces sortes de diatribes qui attiraient sur lui tant de haine et dans lesquelles, s'en prenant tantôt au sénat, à l'ordre des chevaliers et au peuple, tantôt à quelques particuliers qui lui semblaient plus fautifs encore que les autres, il ne ménageait personne et osait vraisemblablement, à la grande colère de ceux qui adulaient Auguste, émettre des idées en opposition avec celles de son gouvernement? Nous n'en possédons rien. A peine connaissons-nous les titres de quelques-uns des plaidoyers prononcés par lui devant les centumvirs. Quintilien nous apprend que, dans l'affaire des héritiers d'Urbinia, défendus par Pollion, il plaidait contre eux en faveur de Figulus[5], et Sénèque le Père parle d'un procès intéressant Bathylle, affranchi de Mécène, et dans lequel il eut pour adversaire un jeune avocat du nom de Gallion[6]. Quintilien, en outre, relève, en deux passages différents, des termes employés

(1) De *rabies*, rage.

(2) « Summa egestas erat, summa infamia, summum odium. » *Controv.* id.

(3) « Multa impedimenta eluctatus, ad famam ingenii confitentibus magis hominibus pervenerat quam volentibus. » Id.

(4) « Animus inter vitia ingens. » Id., 5.

(5) *Inst. orat.*, IV, 1, 11; VII, 2, 26. Voir ci dessus, p. 418.

(6) *Controv.*, X, *Præf.*, 8.

par lui dans ses discours : d'un côté[1], l'expression *rebus agentibus*, entrée depuis dans l'usage malgré le blâme dont l'avait frappée Pollion, et de l'autre[2], dans une cause plaidée contre Pollion, le mot *casnar*, emprunté à la langue des Gaulois et appliqué à un séducteur amoureux ; encore Quintilien ne sait-il pas avec certitude, pour ce dernier mot, si c'est à lui ou à Corn. Gallus qu'il doit l'attribuer.

Les déclamations seules nous ont laissé quelques restes plus importants. Non pas qu'il se soit plu à déclamer en public, il jugeait cet usage honteux et d'une prétention frivole; mais il y trouvait un exercice utile, s'y livrait en petit comité et réussissait parfaitement dans les controverses. Sénèque le Père ne le cite pas aussi souvent que d'autres, précisément parce qu'il ne se mêlait point aux débats ordinaires des écoles ; mais, chaque fois qu'il parle de lui, c'est en marquant avec éloge l'impression produite par son éloquence.

Une des controverses où on l'avait le plus admiré est celle qui avait pour objet les mendiants estropiés. En voici le sujet : « Un homme, recueillant des enfants exposés, les estropiait, puis les forçait à mendier et exigeait d'eux la remise d'une certaine somme. On l'accuse d'avoir causé un dommage à l'État. » Labiénus avait tour à tour rempli le rôle d'accusateur et celui de défenseur. Dans l'accusation, il montrait ce misérable entrepreneur de mendicité examinant, chaque soir, avec le compte de la journée, le rapport de chacun de ses mendiants, et il lui prêtait ces paroles à l'adresse de l'un d'eux : « Toi, aujourd'hui tu as rapporté trop peu ; on va te donner le fouet ; je me félicite de n'avoir pas fait d'eux tous des manchots. Pourquoi pleurer, me supplier ? Tu aurais rapporté davantage, si tu avais demandé sur ce ton. »

Tu hodie minus attulisti : cedo lora ; gaudeo me non omnes emancasse. Quid fles ? Quid rogas ? Plus rettulisses, si sic rogasses.

(1) *Inst. orat.*, IX, 3, 13.
(2) *Id.* I, 5, 8.

Il invitait l'accusé à montrer tous ceux qu'il avait estropiés ; il lui disait non pas comme Cassius Sévérus : « montre-nous tes captifs » ; ou comme J. Bassus : « montre-nous ceux qui te payent » ; mais, avec plus de bonheur : « montre-nous tes nourrissons qui te nourrissent ; *ostende nobis alumnos tuos.* » Puis, il apostrophait ainsi les juges : « Donnez à ces malheureux la seule chose qu'ils puissent goûter : que l'un voie, qu'un autre entende condamner son maudit maître ! »

Date miseris, quod unum percipere gaudium possunt : aliquis ex illis damnatum istum videat, aliquis audiat[1].

Mais, dans la défense surtout, il avait fait valoir toutes les ressources de son art, et l'on avait beaucoup remarqué ce passage véhément, où, poursuivant les vices de son temps, il alléguait, en faveur du misérable, l'impunité de crimes plus odieux :

Mirum est vacare homines huic cogitationi, ut curent quid homo mendicus inter mendicos agat. Principes, inquit, viri contra naturam divitias suas exercent : castratorum greges habent; exoletos suos, ut ad longiorem patientiam impudicitiæ idonei sint, amputant, et, quia ipsos pudet viros esse, id agunt, ut quam paucissimi sint. His nemo succurrit delicatis et formosis debilibus. Curare vobis in mentem venit quis ex solitudine infantes auferat perituros, nisi auferantur; non curatis quod solitudines suas isti beati ingenuorum ergastulis excolunt, non curatis quod juvenum miserorum simplicitatem circumeunt et speciosissimum quemque ac maxime idoneum castris in ludum conjiciunt. In mentem vobis venit misereri horum, quod membra non habeant; quidni illorum, quod habent[2] ?

Je m'étonne que des hommes aient le temps de s'occuper de ce que fait un mendiant parmi des mendiants. Les premiers de Rome gaspillent leurs richesses à contrarier la nature ; ils ont des troupes d'eunuques ; ils mutilent leurs mignons pour les rendre capables de supporter plus longtemps leurs actes impudiques, et, heureux de n'être pas eux-mêmes des hommes, ils font en sorte qu'il y en ait le

(1) Tous ces fragments dans *Controv.*, X, 4, 24-25.
(2) *Controv.*, X, 4, 17-18.

moins possible. De ces beaux mignons mutilés personne ne prend la défense. L'idée vous vient, à vous, de rechercher qui va recueillir en des lieux solitaires des enfants qu'une mort certaine y attendrait si personne ne les y recueillait ; vous ne songez pas que ces riches, pour cultiver leurs vastes propriétés désertes, y tiennent de force des hommes libres ; vous ne songez pas qu'ils circonviennent l'esprit simple des jeunes gens, choisissent les plus beaux, les plus aptes au service militaire pour les jeter à l'école des gladiateurs. L'idée vous vient de vous apitoyer sur ces estropiés, parce qu'ils n'ont plus tous leurs membres ; que ne vous apitoyez-vous sur ceux qui les ont?

Voilà bien tout à la fois la vigueur, l'élégance, la recherche de traits et ce mélange de qualités diverses qui faisaient de Labiénus un orateur à part, qu'appréciaient les amis de l'un et de l'autre genre d'éloquence. De tels fragments nous donnent comme une impression de ce que pouvaient être ses discours.

Sa réputation littéraire s'appuyait en outre sur un grand travail historique qui traitait des guerres civiles. On n'en connaissait, à la vérité, que les parties qu'il consentait à lire à ses amis ; mais tout le monde en parlait ; on savait qu'il y exposait, avec une liberté plus grande encore que celle de ses discours, les événements des derniers temps ; et les pages qu'il lisait donnaient à comprendre aux puissants du jour, comme à tous ceux qui se sentaient coupables de quelque lâcheté, combien seraient redoutables pour eux et leur mémoire les passages qu'il considérait lui-même comme trop hardis pour en donner connaissance de son vivant. Vous savez comment Auguste en prévint l'effet : le sénat condamna au feu tous les écrits sans exception de l'orateur, et lui, de douleur, mettant fin à ses jours, s'ensevelit lui-même dans son tombeau[1]. Persécution odieuse inventée alors pour la première fois contre les œuvres d'un écrivain et résolution vraiment digne d'une âme énergique !

Il est probable cependant que, malgré l'acharnement

(1) Cf. tom. I, p. 92.

qu'on y mit, ses écrits ne périrent pas entièrement. Cassius Sévérus, qui avait affirmé qu'il les savait tout entiers par cœur, et d'autres encore, qui en avaient retenu de mémoire quelque partie, purent les reproduire. Du moins nous lisons dans Suétone[1] que Caligula, au début de son règne, dans un généreux élan d'amour pour les lettres et la vérité historique, les fit rechercher ainsi que plusieurs ouvrages ayant encouru la même condamnation, et en permit la distribution et la lecture. Jusqu'à quel point ces recherches furent-elles fructueuses? nous l'ignorons. En tout cas ils nous font défaut.

V

La révolution que subissait l'éloquencé romaine semble s'être accomplie tout à fait avec Cassius Sévérus[2] qui généralement, avons-nous dit, est considéré comme le chef de la nouvelle école. C'est comme tel, en effet, que le présente le *Dialogue sur les Orateurs*. « Puisque, dit Aper, champion des modernes, les admirateurs des anciens placent la limite de l'antiquité à Cassius Sévérus, qui, selon eux, s'écarta le premier de la voie droite de la vieille éloquence, je prétends que c'est, non pas par impuissance de talent ou par ignorance des lettres qu'il s'est porté vers une manière nouvelle, mais par réflexion et par choix. Il a vu que l'esprit des temps et le goût des auditeurs récla-

(1) Suét., *Calig.*, 16.

(2) Cf. H. Meyer (éd. Dübner), *Orat. roman. fragm.*, XCIV; Th. Froment, *Un orateur républicain sous Auguste, Cassius Sévérus*, dans *Annal. de la Fac. des let. de Bordeaux*, I, 1879, pp. 121-138; P. Robert, *De Cassii Severi eloquentia*, Paris, 1890, thèse lat. de 88 p.; V. Cucheval, ouv. cit. pp. 191-216; H. Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs* dans *Trav. et Mém. de l'Univ. de Lille*, 1902, pp. 157-159.

maient dans le discours un changement de forme et de physionomie[1]. » Aper explique alors comment les orateurs, s'adressant désormais à un auditoire plus lettré et à des juges plus pressés, ne pouvaient plus tirer le même parti des lieux communs de rhétorique et de philosophie, devaient être plus rapides dans l'exposition et l'argumentation, donner plus de parure aux mots et aux idées, frapper les esprits, tantôt par quelque pensée courte et ingénieuse, brillant comme un éclair, tantôt par l'introduction dans leurs discours d'une poésie toute fraîche, venant du sanctuaire des Horace et des Virgile et non pas ternie par la rouille des Accius et des Pacuvius. Maternus, à son tour, répondant à Aper, relève ce qu'il y a eu d'exagéré dans l'emploi de la méthode nouvelle : « Est-ce la tenue d'un orateur, s'écrie-t-il, est-ce même la tenue d'un homme, que ces faux agréments employés par la plupart des contemporains, cette afféterie de mots, cette frivolité de pensées, ces caprices d'harmonie qui font du discours une musique de théâtre ? D'une chose que l'oreille devrait se refuser à entendre, la plupart se font un titre, une gloire, une preuve de leur génie ; ils se vantent de ce qu'on chante et danse leurs plaidoyers ; et de là, souvent chez nous, cette exclamation si honteuse et si impertinente : quelle volupté dans ce plaidoyer ! quelle éloquence dans cette danse[2] ! » Mais Maternus, malgré son désir évident d'englober tous les modernes dans cette condamnation, se sent obligé de faire une exception pour Cassius et, tout en le critiquant le plus qu'il peut, reconnaît formellement son mérite : « Je ne nierai pas, ajoute-t-il[2], que Cassius Sévérus, le seul que notre ami Aper ait osé nommer, ne soit vraiment un orateur, si on le compare à ceux qui sont venus depuis ; encore, dans une grande partie de ses œuvres, montre-t-il plus de violence que de force réelle. Le premier, il a dédaigné l'ordre logique, il a laissé de côté la modestie et

(1) *Dial. de orat.*, 19.
(2) *Id.*, 26.

la pudeur des mots; même, se servant mal des armes choisies par lui, dans l'ardeur de frapper, le plus souvent il se découvre; il ne combat pas, il querelle. Cependant, je le répète, comparé à ses successeurs, par son érudition variée, par l'agrément de sa plaisanterie, par la force même de sa constitution, il l'emporte de beaucoup sur tous. » Ainsi, quoique d'avis absolument opposés sur la valeur des deux méthodes, les deux interlocuteurs du dialogue s'accordent à reconnaître dans Cassius Sévérus le vrai chef de la nouvelle école, celui qui s'y était montré tout à fait supérieur aux autres.

Sénèque le Père fait de lui un grand éloge. Il juge que ses plaidoyers étaient puissamment travaillés et remplis de grandes pensées; que sa sévérité n'y laissait rien d'oiseux; que chaque partie s'y soutenait par elle-même sans aucun détail qui n'intéressât l'auditeur; que tout y avait une intention, un but; et que le grand déclamateur Gallion n'avait fait qu'exprimer l'exacte vérité en disant: « Dès qu'il parlait, il était maître souverain, faisait ce qu'il voulait de son auditoire, y déchaînait à son gré la colère; et chacun, en l'écoutant, craignait toujours qu'il ne finît. » Ses qualités physiques, explique Sénèque, ne contribuaient pas moins que son talent à l'action exercée par lui. D'abord, il avait une taille extraordinaire, et sa voix, chose extrêmement rare, joignait à la puissance la suavité; son débit aurait fait la réputation d'un acteur, mais n'avait rien qui sentît le théâtre. On s'étonnait surtout de trouver dans son éloquence une dignité qui manquait à sa vie: tant qu'il ne passait pas les bornes de la plaisanterie, on aurait cru entendre un censeur. Puis ses idées gagnaient à l'improvisation; comme il avait beaucoup de présence d'esprit et plus de talent naturel que d'étude, il produisait plus d'effet par ce qu'il trouvait au moment même que par ce qu'il avait préparé. Même, il ne parlait jamais aussi bien que lorsqu'il se mettait en colère; aussi se gardait-on avec soin de l'interrompre. Il n'y avait que lui qui tirât profit d'une attaque imprévue: le hasard le servait toujours

mieux que n'importe quelle préparation. Jamais pourtant cette heureuse facilité ne lui persuada d'être négligent : il ne plaidait pas dans la même journée plus de deux causes privées, encore les espaçait-il, l'une avant midi, l'autre après; s'il s'agissait de causes publiques, il se bornait à une; et non seulement, pour chacun de ses plaidoyers, il se préparait un plan, mais ce plan renfermait bien autre chose qu'une simple indication des articles; en fait, il se présentait avec une grande partie de son discours tout écrit et même les mots piquants qui pouvaient y être dits tout notés. Mais, s'il tenait à ne point s'avancer sans être ainsi muni, volontiers il délaissait ses munitions. Forcé d'improviser, il s'élevait au-dessus de lui-même, et toujours, quand il fut pris au dépourvu, il s'en tira mieux que préparé : raison de plus pour admirer ses laborieuses précautions alors que l'audace lui réussissait si bien. « Il avait donc, conclut Sénèque, tout ce qu'il fallait pour bien déclamer; une élocution sans vulgarité ni bassesse, mais soignée; une parole non pas molle ou languissante, mais ardente et animée; des développements ni lents ni creux, mais renfermant plus d'idées que de mots; et une bonne préparation, qui lui eût été d'un appui suffisant même avec un esprit médiocre[1]. »

Dans cette appréciation si louangeuse, le critique des *Controverses*, entraîné par ses idées personnelles sur l'éloquence, ne laisse pas sans doute que de pallier inconsciemment certains défauts de Sévérus. Quintilien, en mêlant à l'éloge des restrictions qui l'atténuent sensiblement, reste, on peut le croire, plus près de la vérité. « Très souvent, dit-il[2], pourvu qu'on le lise avec discernement, Cassius Sévérus peut servir de modèle. Si, à toutes ces qualités oratoires il avait joint le coloris et la gravité, il devrait être placé parmi les premiers des orateurs; car il a beaucoup d'esprit, un mordant étonnant, et le maniement par-

(1) *Controv.*, III, *Præf.*, 2-7.
(2) *Inst. orat.*, X, 1, 116.

fait de la plaisanterie; mais il donne trop à son humeur caustique et pas assez à la prudence; en outre, ses sarcasmes étant amers, bien des fois son amertume même tourne au ridicule. » Malgré ces défauts d'ailleurs, Quintilien, dans un passage du dernier livre de son *Institution*, le place sans hésitation au milieu de ceux qui, au-dessous de Cicéron, se sont le plus illustrés par leur éloquence à des titres divers, et notant alors chacun d'eux par un signe caractéristique, il le distingue par celui du mordant, *acerbitatem Cassii*[1].

Cette acerbité de parole a fait croire à quelques annotateurs d'Horace, sur la foi du scoliaste ancien dont Cruquius a publié le commentaire, que la VI[e] des *Épodes* avait été dirigée contre lui; mais vous avez vu, par ce que j'ai dit de ce petit poème[2], que l'opinion du scoliaste est tout à fait erronée; la pièce s'adresse à un poète, à un médisant trop lâche pour s'attaquer aux gens capables de se défendre, *ignavus adversum lupos*; or, il n'était ni poète ni lâche, et de plus, à l'époque où elle fut publiée, il ne pouvait guère être tout au plus qu'un adolescent[3]. Du reste, nous ne trouvons chez les écrivains latins que bien peu de renseignements sur toute sa personne et sur la première partie de sa vie. Nous tenons de Tacite qu'il était de basse extraction, *sordidæ originis*[4], et de Pline le Naturaliste qu'il avait avec un bouvier du nom de Mirmillon une ressemblance dont on prenait plaisir à se moquer[5]. Des maîtres dont il avait suivi les leçons et des études auxquelles il s'était livré, nous ne savons rien. Mais son caractère nous est connu : énergique et violent, il n'aimait rien tant qu'attaquer les gens et leur faire sentir les effets de sa mauvaise humeur, à ce point qu'on le considérait comme un être malfaisant, *maleficæ vitæ*, dit Tacite[5].

(1) *Inst. orat.*, XII, 10, 10.
(2) Tom. II, p. 183.
(3) Cf., Kirchner, *Quæst. Horat.* pp. 23-25; Walckenaer, *Hist. de la vie et des poés. d'Hor.*, T. III, 16.
(4) *Ann.*, IV, 21.
(5) *Hist. nat.*, VII, 10, 12.

Même lorsqu'il plaisantait et qu'il ne s'agissait que d'une simple question littéraire, il n'hésitait pas à mener jusqu'aux tribunaux ceux qui se trouvaient avoir affaire à lui. Voyez, par exemple, comment il se conduisit un jour à l'égard du rhéteur Cestius : le fait est d'autant plus typique qu'il se plaisait à le raconter lui-même[1]. Par hasard il était entré dans l'école de Cestius qui, avec sa vanité ordinaire et préférant son propre talent à celui de Cicéron, se préparait à la lecture d'un discours en réponse à la *Milonienne* par ce témoignage d'admiration qu'il se décernait devant ses élèves : « Si j'étais gladiateur, je serais Fusius; pantomime, je serais Bathylle; cheval, je serais Mélissio. » Cassius aussitôt s'écria : « Et si tu étais égout, tu serais le grand égout! » De là rire immense dans l'auditoire, vive surprise des élèves, confusion de Cestius qui, s'étant trouvé sans réponse, refusait de produire le discours annoncé devant un tel impertinent; mais lui resta. Et non content de ce scandale, quelques jours après, pour venger Cicéron, à ce qu'il prétendait, ayant rencontré le rhéteur, il le mena en justice, l'accabla de plaisanteries et d'invectives, et réclama l'autorisation de le poursuivre en vertu de la loi sur les délits non prévus; Cestius, tout troublé, demanda la remise de l'affaire; alors il l'appela devant le préteur urbain, l'accusa d'ingratitude et déjà demandait de lui donner un curateur lorsque des amis intercédèrent et parvinrent à mettre fin à ce spectacle qui avait attiré un grand nombre de curieux.

Son animosité se déchaînait surtout contre ceux qui, en politique, ne partageaient pas ses idées républicaines, et les amis d'Auguste particulièrement avaient à redouter ses coups de boutoir et ses attaques. Comme Fabius Maximus, favori de l'empereur, l'avait froissé en ne lui reconnaissant qu'à peu près du mérite : « Pour toi, lui répliqua-t-il, tu es à peu près éloquent, à peu près beau, à peu près riche; il

(1) Sén., *Controv.*, III, *Præf.*, 16-17.

n'y a qu'une chose que tu es plus qu'à peu près, une tête à gifles! *Quasi disertus es, quasi formosus es, quasi dives es; unum tantum es non quasi, alapa!*[1] » Avec Asprénas, autre ami d'Auguste, sa bile l'excita plus encore. Il lança contre lui l'accusation invraisemblable d'avoir empoisonné cent trente de ses convives, et l'affaire fut plaidée devant le sénat, en présence même d'Auguste qui, comme nous l'avons vu[2], garda le silence par déférence pour l'assemblée. Asinius Pollion défendit l'accusé et le fit absoudre. Quintilien cite les deux discours comme une lecture utile de plaidoyers contradictoires[3], mais il reproche à Cassius d'avoir trop montré, dès les premiers mots, le sentiment de haine qui le faisait agir: « C'est, dit-il[4], à l'égard de ceux contre lesquels on plaide que les convenances me semblent devoir être le plus strictement observées; dans n'importe quelle accusation, il faut avant tout veiller à ne point paraître l'aborder avec plaisir; aussi suis-je loin d'approuver cette sortie de Cassius Sévérus : « Dieux bons! je vis, et je puis me réjouir de vivre, puisque je vois Asprénas accusé! *Dei boni vivo : et quo me vivere juvet, Asprenatem reum video!* » Par ces paroles, en effet, il semble l'avoir accusé, non pas pour des motifs fondés sur la justice ou la nécessité, mais pour le plaisir de se porter son accusateur. »

Son caractère l'entraîna-t-il à commettre souvent de ces maladresses, dont nécessairement tiraient profit ceux qu'il poursuivait, ou bien à intenter des procès à des innocents, le fait est que ses accusations n'aboutissaient guère qu'à des acquittements. La même absolution devint si fréquente qu'Auguste, un jour, ne résista pas au plaisir de s'en moquer : comme il était en train de faire construire son forum et que l'architecte, chargé de ce travail, ne le terminait pas assez vite à son gré, il se mit à dire, en

(1) *Controv.*, II, 4, 11.
(2) Ci-dessus, page 417.
(3) *Inst. orat.*, X, 1, 23.
(4) *Id.* XI, 1, 37.

jouant sur le mot *absolvere*, qui signifie tantôt *absoudre* et tantôt *terminer* : « Je voudrais bien que Cassius accusât aussi mon forum : *vellem Cassius et meum forum accuset*[1]. »

Quel qu'en fût cependant le résultat ordinaire, les procès qu'il intentait, avec l'acharnement qu'il y mettait, avec les invectives et les plaisanteries mordantes qu'il y répandait, n'allaient pas sans faire de lui l'orateur dont on avait le plus de terreur et sans amasser aussi contre sa personne des haines considérables. Mainte et mainte fois il fut à son tour poursuivi par des accusateurs ardents à chercher vengeance de ses outrages; toujours son éloquence le tira d'affaire. Malheureusement ce n'était pas seulement par ses discours qu'il s'était créé une grande quantité d'ennemis. Le besoin qu'il éprouvait de combattre lui faisait écrire des pamphlets sous forme de lettres[2] ou des libelles comme ceux que désigne Tacite en parlant de lui et dans lesquels se trouvaient diffamés les hommes et les femmes du rang le plus illustre[3]. Sa réputation devint telle sous ce rapport qu'on lui attribuait encore plus d'écrits outrageants qu'il n'en produisait, ses ennemis ne demandant pas mieux que de mettre sous son nom tout ce qui pouvait se colporter à Rome d'injurieux pour l'empereur et les puissants du jour. Alors le moment vint où Auguste, voyant que les tribunaux ne possédaient point la puissance de le punir, imagina de donner une extension nouvelle à la loi de majesté. Jusque-là cette loi avait puni les actes, mais non les paroles ou les écrits. « Auguste, explique Tacite, l'étendit aux libelles scandaleux, indigné de l'audace de Cassius[4]. » Le sénat, dont bien des membres avaient été atteints par sa plume comme par sa parole, s'empressa de déférer au vœu du prince : par un jugement

(1) Macrob., *Saturn.*, II, 4.

(2) Telles étaient sans doute les lettres à Mécène et à Tibère dont il est fait mention dans Priscien, VII, 11 et IX, 10.

(3) « Viros feminasque illustres procacibus scriptis diffamaverat. » *Ann.*, I, 72.

(4) *Id.* 72.

rendu sous la religion du serment, *judicio jurati*, il prononça son exil, et le relégua en Crète[1].

Mais cette condamnation ne changea rien à ses habitudes hardies. Il continua d'écrire sur le même ton, s'en prenant toujours aux plus haut placés, à l'entourage de l'empereur. Le chevalier Vitellius de Nucéria, entre autres, lui que la confiance d'Auguste avait chargé de l'administration de ses biens, lui dont le petit-fils[2] devait un jour s'enorgueillir d'une origine divine par la prétention d'être issu du dieu Faunus et de la déesse Vitellia, vit raconter par l'enragé pamphlétaire qu'il avait eu pour grand-père un affranchi faisant le métier de savetier et pour père un délateur enrichi aux enchères, mari d'une femme de mauvaise vie[3]. Des haines nouvelles s'amoncelèrent, et le sénat, par une sentence plus lourde, le priva du feu et de l'eau, ordonna qu'il fût transporté de Crète sur le rocher de Sériphe[4]. Il n'y mourut qu'en l'an 34 après J.-C., dans la vingt-cinquième année de son exil, lisons-nous dans la Chronique d'Eusèbe[5], et si misérable qu'il avait à peine des guenilles pour se couvrir.

Ses libelles, comme l'histoire de Labiénus, avaient été brûlés. Plus tard, Caligula en fit rechercher les copies qui avaient pu survivre à cette exécution et il est probable que les investigations ordonnées produisirent quelque résultat, puisque nous venons de voir que Suétone les consultait et qu'au temps du grammairien Priscien ils subsistaient encore. Mais nous ne les connaissons que par les courtes mentions qu'en ont faites ces deux écrivains.

Ses plaidoyers n'ont pas laissé beaucoup plus de traces. Celui qu'il prononça contre Asprénas est le seul, à vrai

(1) *Annal.*, IV, 21.
(2) L'empereur Vitellius.
(3) Suét., *Vitell.*, 2.
(4) *Annal.*, IV, 21.
(5) *Ad. a Abr.*, 2048 : Cassius Severus, orator egregius,... XXV exilii sui anno in summa inopia moritur vix panno verenda contectus. »

dire, dont nous ayons exactement le sujet; encore n'en possédons-nous que le court fragment donné ci-dessus. Toutes les autres citations ont rapport à des discours prononcés dans des causes qui nous sont inconnues et nous ont été livrées comme spécimens des boutades et des plaisanteries dont il avait l'habitude. Vous avez vu tout à l'heure sa sortie contre Fabius Maximus : voici quelques autres mots de lui qui ne présentent pas la même brutalité. Dans une affaire qu'il plaidait contre M. Pomponius Marcellus, son client ayant laissé échapper un solécisme, cet avocat grammairien, qui était, pour le langage, un puriste impitoyable, se mit à poursuivre avec acharnement la faute commise contre la grammaire ; alors il se leva et demanda aux juges la remise de la cause : « Il est nécessaire, leur dit-il, que mon client se pourvoie d'un autre grammairien, puisque Marcellus est d'avis qu'il s'agit ici non pas d'une question de droit, mais d'une question de solécisme « *ut litigator suus alium grammaticum adhiberet; quando non putat is, cum adversario de jure sibi, sed de solœcismo, controversiam futuram* [1] ». Un jeune avocat, habitué dans les écoles de déclamation à peindre les faits et les incidents à sa guise, avait cru bon d'introduire dans son plaidoyer cette interrogation : « Pourquoi, Sévérus, me regardes-tu d'un air farouche ? » — « Moi ! interrompit-il aussitôt, en vérité, je n'en faisais rien; mais tu l'as écrit sur ton cahier, le voici !.. *Non, me hercule ! faciebam, sed sic scripsisti : ecce !* » et il lui lança un de ses regards les plus terribles [2]. Un autre, du même genre, qui s'imaginait briller en n'appelant jamais par leurs noms les objets usuels, serait sans doute resté seul à s'entendre, en parlant sans cesse dans son discours *des herbes d'Ibérie* ; pour se moquer de lui, Cassius l'arrêta et expliqua aux juges qu'on leur parlait de joncs [3]. Un autre encore, pour simuler plus de véhémence

(1) Suét., *De illustr. grammat.*, 22.
(2) Quintil., *Inst. orat.*, VI, 1, 3.
(3) *Inst. orat.*, VIII, 2, 1.

dans son action oratoire, par une sorte d'excursion en dehors des bancs de sa partie, s'était avancé dans les bancs adverses ; il le railla de cette marche peu décente, dit Quintilien, en feignant d'avoir peur et en demandant aux juges qu'on mît une barre entre eux deux [1]. Accablé d'injures par un adversaire, il se rit de son peu de science en l'art de médire : « Que deviendras-tu ? lui dit-il, quand j'aurai envahi ton domaine ?... *Quid facies, quum in bona tua invasero ?* [2] ». On lui objectait que Proculeius lui interdisait sa maison ; il répondit en éludant le reproche : « Est-ce donc que je cherche à y aller ?... *Numquid ergo illud accedo ?* [3] » Dans une affaire plaidée devant le préteur, celui-ci le réprimandait de ce que les personnes qui l'assistaient venaient d'outrager L. Varus ; or, nul n'ignorait que ce personnage, ami d'Auguste, était épicurien ; et lui, sur un ton d'innocence, de répondre : « Je ne sais qui a émis ces outrages ; m'est avis que ce sont des stoïciens... *Nescio qui conviciati sint : et puto stoicos fuisse* [3] ».

Sénèque le Père nous a transmis plusieurs fragments plus longs des paroles que l'orateur eut occasion de prononcer dans les écoles. Le troisième livre des *Controverses*, dont il ne reste que des *Excerpta*, semble même lui avoir été particulièrement consacré, et dans plusieurs autres livres des *Controverses* comme dans les *Suasoires*, son nom revient quelquefois. Le passage le plus important a rapport à la déclamation sur les *Mendiants estropiés* [4] et faisait partie de l'accusation portée contre l'infâme spéculateur : c'est un tableau très expressif des misères subies par les malheureux enfants déformés, mais qui laisse cependant entrevoir quelques-uns des défauts que lui-même reprochait aux déclamateurs, c'est-à-dire l'abus de l'amplification, certaines associations de mots recherchées, et une

(1) *Inst. orat.*, X, 3, 133.
(2) *Id.*, VIII, 3, 89.
(3) *Id.*, VI, 3, 48.
(4) Voir ci-dessus, p. 449.

éloquence plus propre à plaire à un auditoire qu'à convaincre un juge[1]. La chose est assez étonnante de la part d'un homme qui n'aimait rien tant en poésie que certains vers de Publius Syrus dont l'énergique concision lui paraissait supérieure à tout[2]. En général cependant, on voit qu'il évitait ces défauts et qu'il tenait à préciser les questions, à rester dans la vérité des sentiments à rendre. Assiste-t-il, par exemple, à cette *Suasoire* sur Cicéron, dont nous avons dit un mot à propos de Labiénus, il félicite celui des déclamateurs qui lui semble avoir le mieux oublié les pratiques défectueuses de l'école pour exprimer un conseil vraiment conforme à la situation de l'homme d'Etat[3]. Prend-il part à la controverse ayant pour sujet le procès intenté jadis par Caton le Censeur, pour lèse-majesté, contre le proconsul Flamininus qui, au cours d'un repas, sur la demande d'une courtisane, avait fait décapiter un condamné, il établit en quelques mots très nets la question de droit : « Même un esclave, même un captif, dit-il, aux termes de la loi, ne peuvent être exécutés en tout lieu, ou de toute manière, ou par n'importe qui, ou à n'importe quel moment, et si le magistrat doit assister à l'exécution, c'est pour la surveiller, non pour s'en divertir. »

Ne de servo quidem aut captivo omni loco aut omni genere aut per quos libebit aut cum libebit supplicium sumi fas est adhibeturque ad ea magistratus ad custodiam, non ob lætitiam.[4]

Et même lorsqu'il se contente de développer la partie que l'école appelle la *couleur*, bien qu'elle consiste dans l'emploi des conjectures tirées de loin et des prétextes spécieux, il s'éloigne le moins possible de l'exacte vérité et reste précis ; ainsi fait-il dans la controverse sur ce fils détesté de son père qui, surpris à broyer du poison et accusé de

(1) *Controv.*, X, 4, 2. — Voir ce morceau à l'*Appendice*, CCCLXIV.
(2) *Id.*, VII, 3, 8.
(3) *Suasor.*, VI, 11.
(4) *Controv.*, IX, 2, 12.

parricide, après avoir prétendu qu'il voulait se suicider, ne se tuait pas; voyez comment il lui prête une explication de ce changement de résolution aussi brève et aussi conforme que possible à la nature de la cause: « Pourquoi donc ne meurs-tu pas maintenant? me dira-t-on. D'abord les malheureux n'ont pas toujours les mêmes désirs; parfois on aime à lutter contre son mauvais sort et à le lasser. Ensuite, veux-tu (mon père), la vraie raison pour laquelle il ne me plairait pas de mourir en ce moment? C'est que je pense que, toi, tu le désires. »

Quare ergo nunc non moreris? dicet aliquis. Primum non semper idem miseris libet; nonnumquam juvat cum fortuna sua concurrere et illam fatigare. Deinde vis verum, quare non moriar interim? Quia puto te velle. [1]

Au surplus, il n'eût pas fallu, parait-il, chercher à se rendre compte de tout le mérite de son éloquence par celle qu'il témoignait dans ses discours d'école. « Ses déclamations étaient inégales, dit Sénèque, elles renfermaient à la vérité de très belles parties, qui, introduites dans n'importe quelle déclamation, auraient suffi à la faire paraître inégale [2],... mais, en somme, il s'y montrait inférieur à lui-même et à beaucoup d'autres [3] ». Il avait conscience du succès très relatif qu'il y obtenait; aussi n'arrivait-on pas facilement à le faire déclamer devant d'autres que des amis intimes; et il s'expliquait là-dessus avec beaucoup de fermeté, comme nous le prouve un entretien qu'il eut avec Sénèque et que celui-ci nous a précieusement conservé. Il y expose, entre autres choses, que les déclamateurs forment presque une catégorie d'hommes à part, semblables à des corps qui, habitués aux appartements bien clos, ne sauraient soutenir le grand air; qu'après s'être livrés tout le temps à un jeu d'escrime, ils ne se retrouvent plus lors-

(1) *Controv.*, VII, 2, 10,
(2) *Id.*, III, *Præf.*, 18.
(3) *Id.*, III, *Præf.*, 7.

que, devant le sénat ou au forum, il faut réellement combattre dans l'arène; que vouloir juger un orateur par cet exercice puéril, c'est comme si l'on prétendait essayer un pilote sur un vivier. Il montre combien lui-même trouve d'un côté, sans les rencontrer du tout de l'autre, les conditions nécessaires à la véritable éloquence : « Dans les plaidoyers, dit-il, j'ai coutume de m'adresser, non pas à l'auditoire, mais au juge; j'ai coutume de répondre, non pas à moi, mais à mon adversaire; je n'évite pas moins les paroles oiseuses que celles qui vont contre mon but. Or, dans les exercices de l'école, qu'y a-t-il qui ne soit pas oiseux, puisqu'eux-mêmes le sont? Je te ferai toucher du doigt ma pensée : quand je parle au forum, je fais quelque chose; lorsque je déclame, il me semble travailler en songe. » Il attribue d'ailleurs la supériorité qu'on reconnaît alors, dans les écoles, à Cestius et à Latron sur Asinius Pollion et sur Messala Corvinus, comme sur lui, au mauvais goût des auditeurs. « Ce sont, pour la très grande majorité, remarque-t-il, des enfants ou des jeunes gens; non seulement ils préfèrent leur Cestius aux hommes si éloquents que je viens de citer, mais ils le préféreraient même à Cicéron, s'ils ne craignaient d'être lapidés [1] ».

Le fait est que les grands orateurs devaient se trouver singulièrement privés de leurs moyens dans ces milieux où la réalité des choses faisait place à la fiction, et que Cassius Sévérus, en particulier, dont la parole n'était jamais si heureuse que dans les audiences des tribunaux les plus fécondes en incidents, y devait manquer, plus que n'importe quel autre, des stimulants de combat si propres à faire valoir toute cette amère énergie et toute cette verve caustique qui, si elles devinrent pour lui la cause des plus grands malheurs, firent aussi une des principales forces de son éloquence.

(1) *Controv.*, III, *Præf.*, 12, 13, 14 et 15.

VI

A côté de ces quatre orateurs illustres, il y eut d'autres représentants de l'art oratoire, tant parmi les hommes dont la carrière avait commencé sous la république que parmi ceux qui ne débutèrent qu'ensuite sous le gouvernement nouveau. Plusieurs méritent d'être cités.

Les deux FURNIUS, le père et le fils, sont désignés comme tels par la Chronique d'Eusèbe [1]. Le père, après avoir été tribun du peuple et lieutenant de L. Plancus, s'était attaché au parti d'Antoine ; amnistié par Octave après Actium, il donna ses soins au barreau. Il s'y était fait un nom dès le temps de Cicéron qui, en lui écrivant, le félicitait incidemment du talent qu'il montrait à bien connaître les causes d'autrui « *qui alienas tam facile discas* [2] ». Il est vrai que, dans le *Dialogue sur les orateurs*, Aper ne parle de lui qu'avec un certain dédain [3] ; mais ce jugement ne doit pas nous étonner daus la bouche du grand partisan des modernes, Furnius étant un ancien ; rappelons-nous plutôt les termes dont Plutarque se sert à son égard : « c'était un homme d'une haute dignité et de la plus grande éloquence, ὃς ἦν ἀξιώματος μεγάλου καὶ δεινότατος εἰπεῖν Ῥωμαίων » [4], Horace l'avait mis au nombre de ceux dont l'estime littéraire lui importait le plus [5]. Acron, en commentant Horace, ajoute même qu'il s'était fait remarquer par l'élégance de ses écrits historiques. Le fils eut une carrière beaucoup plus courte ; car il mourut avant son père. Il jouit des

(1) *Ab Abr.* 1980 : « Furnii pater et filius clari oratores habentur, quorum.... »
(2) *Ad Famil.*, X, 26.
(3) *Dial. de orat.*, 21.
(4) Vie d'Antoine, 58.
(5) *Sat.*, I, 10, v. 86.

faveurs d'Auguste et fut même élevé au consulat. La grâce et la finesse de sa parole n'avaient pas peu contribué à son heureuse fortune : nous connaissons le remerciement qu'il avait adressé au maître tout-puissant le jour où il avait obtenu l'amnistie de son père : « J'ai un seul tort à te reprocher, César : tu me contrains de vivre et de mourir ingrat. *Hanc unam, Cæsar, habeo injuriam tuam, effecisti ut viverem et morerer ingratus.* » Sénèque le Philosophe admire beaucoup le sentiment qui lui avait dicté ces mots, rien, dit-il, n'étant plus digne d'un cœur reconnaissant que de ne pouvoir jamais se contenter et de n'arriver pas même à l'espérance de jamais égaler un bienfait [1].

SEMPRONIUS ATRATINUS, né en 73 av. J.-C., s'était fait connaître au forum dès l'âge de dix-sept ans. Son père ayant été poursuivi par M. Cælius Rufus pour faits de brigue et de corruption, il lança lui-même une accusation capitale contre Cælius, que défendirent Crassus et Cicéron. Celui-ci, dont nous avons le plaidoyer [2], lui témoignait déjà beaucoup d'estime ; il lui reconnaissait le caractère le plus honnête et le plus vertueux, l'appelait son ami, excusait, tout en la combattant, l'accusation portée par lui, le félicitait de n'avoir parlé de certaines choses scabreuses qu'avec la pudeur qui convenait à sa jeunesse, et, ce qui ne faisait pas moins d'honneur à son esprit qu'à sa modestie, de les avoir dites avec grâce et politesse [3]. Après un tel début, sa carrière fut brillante. Josèphe le cite [4], auprès de Messala, comme un des orateurs du sénat en 40. Nous le voyons successivement porté au consulat par Antoine en 34, rallié à Octave un peu avant Actium, proconsul d'Afrique et honoré du triomphe en 21. Eusèbe, dans sa *Chronique* [5], en

(1) *De benef.*, 25.

(2) Voir 1re partie, tom. III, p. 134 sqq.

(3) *Pro M. Cælio :* « humanissimo atque optimo adolescenti, meo necessario, ignosco... laus pudoris tui, quod ea te invitum dicere videbamus; ingenii, quod ornate politeque dixisti ». 1 et 3.

(4) *Bel. Jud.*, I, 14, 4.

(5) *Chron., a Abr.*, 1996.

nous apprenant qu'il mourut volontairement dans un bain pour échapper aux souffrances d'une cruelle maladie et qu'il fit Auguste son héritier, a soin de rappeler qu'il garda jusqu'à la fin sa réputation de bon orateur, *clarus inter oratores*.

En parlant d'Asinius Pollion, nous avons rencontré le nom de TORQUATUS, qui prit, avec cet orateur, la défense de Moschus accusé d'empoisonnement[1]. Ce Torquatus avait des relations intimes avec Horace qui lui dédia l'épître 5 du livre I et l'ode 7 du livre IV. Dans l'une, qui est une invitation à fêter l'anniversaire de la naissance d'Auguste, il y a précisément une allusion au procès de Moschus, et, dans l'autre, le poète engage son ami à jouir de la vie, parce que, dit-il, « une fois dans le tombeau, ni sa noblesse, ni son *éloquence*, ni sa vertu, ne le rendront à la vie » :

> Non, Torquate, genus, non te facundia, non te
> Restituet pietas.

Il faut voir en lui le C. Nonnius Asprénas qui, blessé par une chute de cheval dans les jeux troyens, reçut d'Auguste un collier d'or avec le droit, pour lui et pour ses descendants, de porter le nom de Torquatus[2]. Favori de l'empereur, naturellement il devait encourir la haine de Cassius Sévérus; mais vous avez vu comment, poursuivi devant le sénat par l'ardent républicain, il fut absous. Sénèque le Père cite deux déclamateurs du nom d'Asprénas, Publius[3] et Lucius[4], avec l'un ou l'autre desquels il ne semble pas devoir être confondu, et de lui nous n'avons absolument rien.

Il n'en est pas de même de Q. LUCRÉTIUS VESPILLO, qui fut consul en l'an 19 av. J.-C. Du moins lui attribue-t-on souvent l'éloge funèbre d'une femme par son mari, dont on a

(1) Voir ci-dessus, p. 417.
(2) Cf. Suét. *Oct. Aug.*, 43.
(3) *Controv.*, I, 2, 9-10; VII, 8, 6; etc.
(4) *Id.*, X, præf., 2.

trouvé l'inscription sur un tombeau[1] et que l'on connaît sous le nom d'*Éloge de Turia*. L'auteur de ce panégyrique, dont les premières lignes malheureusement ont disparu avec l'indication précise des noms, retrace d'abord la fermeté de caractère de cette femme qui, un peu avant son mariage, en l'absence de son futur mari et de son beau-frère, sut poursuivre, faire condamner les assassins de son père et de sa mère, et faire respecter aussi le testament paternel en déjouant les intrigues de gens intéressés à ce qu'il fût cassé. Il dépeint ensuite leur union qui dura, chose bien rare alors, sans divorce, sans le moindre nuage, durant quarante et un ans; il célèbre toutes les vertus qu'elle ne cessait de montrer dans son intérieur, tous les sentiments qu'elle témoignait à son mari, à ses parents, à ceux dont elle était la bienfaitrice. Il évoque le souvenir de leurs tourments pendant les guerres civiles, alors qu'il avait été mis au nombre des proscrits : grâce à elle, qui lui ménagea une retraite sûre, appela sur lui la clémence de César Octave, s'exposa même aux plus durs traitements dans ses démarches auprès de Lépide, il put, après la chute de celui-ci, obtenir pleine satisfaction de la bonté du vainqueur. Après avoir ainsi reconnu hautement l'énergique dévouement de sa femme en ces terribles circonstances, il revient à ses qualités domestiques : il dit comment, le voyant désolé de n'avoir pas d'enfants, prête à se sacrifier entièrement, elle lui avait offert de céder sa place à une épouse plus féconde dont elle aurait soigné les enfants, sans reprendre son patrimoine. Et il termine par l'expression de son affliction; par le regret de n'être point mort avant elle, de n'avoir pu tout lui donner quand elle avait tout mérité; par la promesse du moins de lui accorder tout ce qu'il est permis d'offrir à qui n'est plus! Ce morceau, d'un style excellent, d'une bonne régularité de composition, —

(1) Orelli, 4859; Mommsen, *Abhandl. der Berl. Akad.*, 1863, p. 455, 464, 477; Giraud, *Journal des Savants*, août 1870; G. B. de Prossi, in *Studi di istoria e diritto*, I (1880), 1.

car on n'y relève qu'une répétition d'idées et les pensées y sont bien enchaînées, — se fait surtout remarquer par la simplicité et le naturel du ton, par la vérité des sentiments exprimés. Que l'auteur en soit le consulaire G. Lucretius Vespillo ou tout autre, peu importe; on ne saurait le passer sous silence[1].

De Fabius Maximus, représentant d'une des plus illustres familles de Rome, ami d'Auguste et consul en l'an 11 av. J.-C., nous ne connaissons l'éloquence que par les mentions qu'en ont faites Horace, Ovide et Sénèque le Père. Horace, dans la première Ode du livre IV, adresse Vénus chez lui, en disant : « Il est noble, il est beau, il sait parler pour les accusés tremblants, il possède mille agréments » :

Namque et nobili et decens,
Et pro sollicitis non tacitus reis,
Et centum puer artium.[2]

Ovide, dans son exil, invoque son ancienne amitié, l'appelle «l'astre brillant de la famille de Fabius, *sidus Fabiæ gentis*[3]», réclame son appui en ces mots : « Toi, la gloire de l'éloquence latine, sois le bienveillant défenseur d'une cause difficile; elle est mauvaise, je l'avoue ; mais elle deviendra bonne, si tu la plaides » :

Suscipe, Romanæ facundia, Maxime, linguæ,
Difficilis causæ mite patrocinium.
Est mala, confiteor; sed te bona fiet agente.[4]

et dans une prière où se trouvent presque répétés les termes employés par Horace, il le supplie « d'apaiser l'empereur en lui faisant entendre en sa faveur cette voix qui si souvent a secouru les accusés tremblants, de fléchir

(1) J'en donne une partie à l'*Appendice* CCCLXV.
(2) *Carm.*, IV, 1, v. 13-15.
(3) *Pont.*, III, 3, v. 2.
(4) *Id.*, I, 2, v. 71-73.

l'âme de ce héros, semblable aux dieux, par la douceur accoutumée de ses paroles éloquentes » :

Vox, precor, augustas pro me tua molliat aures,
Auxilio trepidis quæ solet esse reis :
Adsuetaque tibi doctæ dulcedine linguæ
Æquandi superis pectora flecte viri. [1]

Probablement il y a quelque flatterie dans les éloges décernés par les deux poètes. Nous n'en retrouvons pas chez Sénèque le Père, qui le range parmi les orateurs ni inconnus, ni illustres[2], et qui même lui reproche d'avoir introduit au forum une manière vicieuse de parler et d'y avoir parfois employé certaines phrâses à trois membres bonnes seulement à rapporter comme exemples à éviter[3]. C'est contre lui que Cassius Sévérus aurait un jour lancé cette boutade brutale que j'ai citée : « Tu es à peu près éloquent, à peu près beau, etc.[4]. » Aussi ne faut-il pas nous étonner qu'il ait porté, un peu plus tard, une accusation contre ce mordant adversaire, qui sut d'ailleurs se défendre et se tirer d'affaire.

Passiénus l'Ancien, né vers l'an 65 et mort en l'an 8 avant J.-C.,[5] qu'il ne faut pas confondre avec son fils qui, à son exemple, se fit un nom comme orateur, est mieux traité que Fabius Maximus par Sénèque. Celui-ci l'appelle quelque part « l'homme le plus éloquent et le premier orateur de son temps[6] », et ailleurs encore rapporte que Cassius Sévérus disait de lui « qu'il se tenait alors au premier rang, *nunc primo loco stat*[7] ». Cependant Cassius Sévérus ne faisait pas de lui un éloge complet : à l'entendre, Passiénus, sinon dans ses plaidoyers, du moins dans ses déclamations,

(1) *Pont.*, v. 117-120.
(2) *Controv.*, X. *Præf.*, 13.
(3) *Id.*, II, 4, 11-12.
(4) Ci dessus, p. 457.
(5) Eus., *Chron.*, *ad a Abr.* 2008.
(6) *Controv.*, II, 5, 17.
(7) *Id*, III., *Præf.*, 14.

— car il prenait part quelquefois aux exercices des écoles, — retenait beaucoup moins l'attention de son auditoire par l'argumentation et la narration que par l'exorde et la péroraison[1]. Au surplus, Sénèque ne donne que des fragments très courts de l'éloquence qu'il produisit comme déclamateur, et de l'autre nous n'avons rien.

A côté de ce Passiénus, citons comme se faisant remarquer à la fois au barreau et dans les écoles, Gavius Silon, Pompeius Silon, L. Vinicius et Varius Géminus. Gavius Silon, qui était Espagnol, pensait, au dire de Sénèque, qu'une partie de l'éloquence consiste à cacher l'éloquence et cherchait, en parlant, à montrer le père de famille plutôt que l'orateur, ce qui faisait dire à Auguste qui l'avait entendu souvent plaider dans la colonie de Tarragone : « Je n'ai jamais entendu père de famille plus éloquent; *numquam audivi patremfamiliæ disertiorem*[2] ». Pompéius Silon, né vers 50 avant J.-C., élève de Latron et dont Cassius Sévérus estimait beaucoup plus les plaidoyers que les déclamations, n'en montrait pas moins dans celles-ci assez de goût pour l'emporter parfois sur tous les autres par le choix de certains développements : personne, par exemple, ne traita avec plus de force que lui la *Suasoria* VII, où il s'attachait à démontrer à Cicéron qu'Antoine voulait, non pas conclure un traité, mais se jouer de lui[3]. L. Vinicius, qu'on ne doit pas confondre avec le P. Vinicius dont il sera question sous le règne de Tibère, montrait, dans les plaidoiries, une promptitude d'esprit remarquable ; il improvisait et voyait du premier coup d'œil ce qu'un autre n'aurait trouvé qu'après une longue préparation; aussi Auguste, qui savait souvent résumer d'un mot spirituel ses jugements, disait-il : « Le talent de Vinicius, c'est de l'argent comptant; *L. Vinicius ingenium in numerato habet*[4] ».

(1) *Controv.*, III, *Præf.*, 10.
(2) *Id.*, X, *Præf.*, 14.
(3) *Suasor.*, VII, 10-11.
(4) *Controv.*, II, 5, 20.

Varius Géminus se distinguait à l'école par le sens pratique qu'il y apportait du barreau, mais, par contre, se plaisait à user dans ses plaidoyers de traits et d'antithèses en grand nombre. Le seul fragment qui nous reste de son éloquence judiciaire provient d'un discours qu'il eut à prononcer devant Auguste et c'est une antithèse :

Cæsar, qui apud te audent dicere, magnitudinem tuam ignorant; qui non audent, humanitatem.[1]

César, ceux qui osent parler devant toi, ignorent ta grandeur; ceux qui ne l'osent pas, ta bonté.

Je ne m'arrête pas au nom de Cassius Salanus, précepteur de Germanicus. Ovide, en lui adressant une de ses *Pontiques*, le félicite de son élocution et de la vigueur de sa parole[2] ; et bien certainement, ce personnage, chargé d'instruire celui qui pouvait être appelé à hériter de l'Empire, ne manquait pas de mérite; mais nous ne pouvons baser un jugement uniquement sur quelques mots d'une lettre gracieuse dont le but intéressé n'est que trop évident. Je passe tout de suite à ceux de la plus jeune génération qui, dans la dernière partie du règne d'Auguste, manifestèrent leur talent oratoire.

Tels furent les deux fils de Messala. L'aîné, Messalinus, consul en l'an 3 avant J.-C., « avait, dit Tacite[3], quelque chose de l'éloquence de son père ». Sa situation l'avait mis en rapports intimes avec les écrivains qui formaient le cercle littéraire de la maison paternelle : c'est à lui que fut dédié le poème de la *Ciris*; Tibulle écrivit la cinquième Élégie du livre II pour célébrer sa promotion au collège des Quindécemvirs; et nous trouvons à son adresse plus d'une pièce dans la correspondance poétique d'Ovide. Le malheureux exilé naturellement lui faisait la même prière qu'à Fabius Maximus : il le priait d'user pour lui de son

(1) *Controv.*, VI, 8, 2, *Excerpta.*
(2) *Pont.*, II, 5, v. 40 et 69.
(3) « Ineratque imago paternæ facundiæ ». Tac., Ann., III, 34.

crédit auprès de l'empereur : « qu'elle t'inspire aujourd'hui, lui disait-il, cette brillante éloquence de ta famille qui t'a permis d'être si utile aux accusés tremblants ; car le talent de parole de ton père revit en toi ; c'est un bien qui a trouvé un digne héritier » ;

Nunc tibi et eloquii nitor ille domesticus adsit,
Quo poteras trepidis utilis esse reis.
Vivit enim in vobis facundi lingua parentis,
Et res heredem repperit illa suum. [1]

Le plus jeune, qui, après son adoption par la famille de sa mère, la *gens Aurelia*, porta le nom d'AURÉLIUS COTTA MAXIMUS, et aussi, après la mort de son frère, le surnom de Messalinus, n'égalait celui-ci ni par la dignité de sa conduite ni par son mérite. Franc épicurien dans le mauvais sens du mot, adonné aux plaisirs de la table et aux excès d'un luxe ruineux[2], il avait l'âme servile. Cependant il pratiquait les lettres, faisait des vers[3], s'était lié avec Ovide avec qui il resta en correspondance pendant son exil, ne manquait pas d'esprit comme le prouvent quelques-uns de ses mots rapportés par Tacite[4], et plaidait avec quelque talent. Il envoya même à Tomes un plaidoyer qu'il venait de prononcer devant le tribunal des centumvirs et dont apparemment il avait lieu d'être satisfait. Ovide s'empressa de le remercier, et s'il fallait prendre à la lettre les grands éloges qu'il lui en fit, c'eût été un chef-d'œuvre. « Digne héritier de la parole de ton père, lui écrivit-il, l'éloquent discours prononcé par toi dans le forum, bien que j'aie mis plusieurs heures à le lire rapidement, je me plains qu'il soit trop bref; mais je l'ai allongé en le relisant souvent, et toujours j'y ai trouvé le même plaisir. Quand, à la suite de tant de lectures, une œuvre ne perd rien de son agrément, c'est par son mérite propre et non par la nouveauté

(1) *Pont.*, II, 2, v. 51-54.
(2) Plin., *Hist. nat.*, X, 22; Tac., *Ann.*, VI, 7.
(3) Ov., *Pont.*, III, 5, v. 29.
(4) *Ann.*, VI, 5.

qu'il plaît. Heureux ceux à qui il a été donné de t'entendre toi-même le prononcer et de jouir d'une voix si éloquente! »

> Legimus, o juvenis patrii non degener oris,
> Dicta tibi pleno verba diserta Foro.
> Quæ, quanquam lingua mihi sunt properante per horas
> Lecta satis multas, pauca fuisse queror.
> Plura sed hæc feci relegendo sæpe; nec unquam
> Non mihi, quam primo, grata fuere magis.
> Quumque nihil toties lecta e dulcedine perdant,
> Viribus illa suis, non novitate placent.
> Felices, quibus hæc ipso cognoscere in actu,
> Et tam facundo contigit ore frui! [1]

Nous aurons occasion de parler plus tard de quelques discours prononcés par lui devant le sénat sous le règne de Tibère dont, avec une basse courtisanerie, il chercha plus d'une fois à satisfaire la jalousie et la cruauté.

En même temps que ces deux fils de Messala, avait percé L. Arruntius, auquel se trouve décerné, dans les *Annales* de Tacite, le même éloge qu'à Asinius Pollion et à Messala, « d'être arrivé aux honneurs suprêmes par une vie et une éloquence incorruptibles »[2]. Arruntius, qui joignait à son mérite oratoire celui d'un historien consciencieux[3], se montrait, au forum, adversaire de la nouvelle éloquence et des artifices déclamatoires; Sénèque le Père rappelle même avec quelle présence d'esprit il gagna un procès contre le célèbre rhéteur C. Albucius Silus dont il affecta de prendre au sérieux une malencontreuse figure de rhétorique[4]. C'était un homme, dit Tacite, « riche, actif, doué de grands talents, et honoré de l'estime publique »[5]. A la mort d'Auguste, il se trouvait avoir acquis une telle situation que le

(1) *Pont.*, III, V, v. 7-16.
(2) *Ann.*, XI. 6.
(3) Il en sera dit un mot plus loin, ch. IV, § 1.
(4) *Controv.* VII, *Præf.*, 7.
(5) « ...divitem, promptum, artibus egregiis et pari fama publice .. » *Ann.*, I, 13.

vieil empereur, dans ses derniers entretiens, en passant en revue ceux qui pourraient convoiter l'empire et s'y élever, avait dit : « Arruntius en est digne et, à l'occasion, il osera. » Aussi encourut-il la haine de Tibère.

Quant à ASINIUS GALLUS, fils d'Asinius Pollion, MAMERCUS SCAURUS, VOTIÉNUS MONTANUS, etc., dont le mérite se signala déjà sous Auguste, mais qui nous sont surtout connus par l'importance de leur rôle sous Tibère, je parlerai d'eux lorsqu'il s'agira du règne de ce prince. Je ne veux pas toutefois ranger dans la même catégorie Q. HATÉRIUS, qui, à la vérité, vit toute la première partie du règne de Tibère, puisqu'il ne mourut qu'en 24 de notre ère, d'après saint Jérôme, ou même en 26, d'après Tacite, mais qui, ayant vécu près de quatre-vingt-dix ans[1], avait dû naître dès l'an 64 av. J.-C., c'est-à-dire presque à la même date qu'Auguste, et appartient tout à fait à sa génération. D'une famille sénatoriale il fut une année, on ne sait pas au juste quand, *consul suffectus*. Toujours il jouit d'une grande réputation d'éloquence, et sa parole fit de lui, jusqu'à la fin, un des personnages les plus importants du sénat, puisque Tacite consacre un chapitre à la mention de sa mort. C'est ainsi que nous connaissons le jugement que portait l'historien sur son talent ; car, après avoir noté l'immense renommée qu'il s'était acquise, l'auteur des *Annales* remarque que les monuments qui restaient de son génie ne répondaient pas à tant de gloire, et il en donne l'explication : « C'est que, dit-il, il y avait chez lui plus de fougue que de travail. Aussi, tandis que la gloire des ouvrages que vivifient le soin et la méditation s'accroît d'âge en âge, cette éloquence de Q. Hatérius, toute d'harmonie et d'abondance, s'est éteinte avec lui[2]. »

L'appréciation des deux Sénèque se rapproche beaucoup de celle-là. Le Philosophe, dans celle de ses lettres où il

(1) Ad Euseb. *chron. a Abr.*, 2040 : « Promptus et popularis orator usque ad XC propre annum cum summo honore consenescit. »

(2) *Ann.*, IV, 61.

conseille à Lucilius de régler sa parole et de ne jamais se livrer à un flux de phrases qui chatouilleraient les oreilles plus qu'elles ne s'adresseraient à l'esprit, avoue qu'il aimerait mieux lui voir préférer une lenteur même traînante à l'intempérante rapidité de Hatérius. « Tout homme de bon sens, déclare-t-il, évitera l'abondance précipitée de cet orateur, un des plus fameux de son temps, chez qui jamais il n'y avait ni arrêt, ni pause, et qui disait un discours d'une traite du commencement jusqu'à la fin[1]. » Sénèque le Père, entrant dans plus de détails, indique mieux encore les caractères de son éloquence. Il le désigne « comme le seul des Romains, à sa connaissance, qui ait transporté dans la langue latine la facilité du génie grec » ; et il voit un grave défaut non seulement dans la rapidité de son élocution, mais aussi dans la profusion de ses idées : l'une était telle que l'orateur semblait non pas courir, mais descendre une pente en courant, si bien qu'Auguste disait de lui très justement qu'il aurait besoin qu'on l'enrayât ; l'autre était inépuisable et sans mesure, les figures et les développements se succédant avec impétuosité comme les mots, et à ce point que, conscient de l'impossibilité où il était de se modérer lui-même, il avait pris l'habitude de faire tenir près de lui un affranchi chargé de l'avertir lorsqu'il en était temps. « Il avait en propre l'imagination, mais laissait la mesure à la disposition d'un autre. » Non pas qu'il ignorât l'importance de la division dans un discours ; lorsqu'on l'interrogeait à ce sujet, il n'hésitait nullement à répondre sainement ; mais, lorsqu'il parlait, il ne suivait d'autre ordre que celui de son impétuosité ; et si son goût lui faisait éviter, comme le recommandait l'école, les termes vulgaires ou obscènes, il usait parfois d'expressions insolites et même de bizarres qui n'échappaient pas aux railleries. En somme, conclut le judicieux critique, « il y avait beaucoup à critiquer et beaucoup à admirer dans cette éloquence dont le cours était celui d'un torrent puis-

(1) *Ad Lucil.*, XL.

sant, mais trouble ; ses défauts cependant étaient rachetés par ses qualités et très souvent on trouvait chez lui plus à louer qu'à excuser[1]. »

Comme il déclamait quelquefois en public, Sénèque a rappelé quelques passages de ses discours d'école. Il y en a même deux assez longs, l'un en tête de la *Suasoire VI* sur Cicéron délibérant s'il doit demander la vie à Antoine, et l'autre au début de la *Suasoire VII* qui a pour titre : « Cicéron délibère s'il brûlera ses œuvres sur la promesse d'Antoine de lui laisser la vie sauve. » On y voit percer un certain goût pour l'antithèse ; mais tous les deux expriment des pensées élevées et des sentiments généreux [2]. Une controverse qui lui avait valu aussi un très grand succès était celle où il avait traité du père qui, arraché au tombeau de ses trois fils, intente un procès pour actes contraires aux lois ; le souvenir des fils que lui-même avait perdus, depuis longtemps déjà, lui fit répandre des larmes qui interrompirent son discours ; et bien que Sénèque incrimine comme une faiblesse cette manifestation publique d'une douleur ancienne en l'opposant à la fermeté témoignée par As. Pollion quelques jours seulement après une perte semblable, il reconnaît que la sensibilité de Hatérius donna en cette circonstance une force toute particulière à son éloquence; car, dit-il, « il reprit ensuite sur un ton beaucoup plus ardent, beaucoup plus pathétique, de sorte que nous vîmes toute la place que la douleur tient parfois dans le talent [3] ».

Mais s'il nous reste quelques passages de ses déclamations, nous n'en possédons aucun des discours qu'il prononça au forum et devant le sénat. Tacite en mentionne seulement quelques-uns de la fin de sa carrière. Mais alors il était sous le coup de la terreur que lui inspirait Tibère. Ses rapports avec l'héritier d'Auguste étaient devenus on ne peut plus difficiles depuis la scène qui s'était passée

(1) *Controv.*, IV, 7-11.
(2) Je donne le deuxième à l'*Appendice* CCCLXVI.
(3) *Controv.* IV, 6.

entre eux à la suite d'une de ces séances du sénat où Tibère avec hypocrisie montrait encore quelques hésitations à accepter l'empire. Tacite la raconte tout au long [1]. Hatérius avait commis l'imprudence de le presser plus qu'il ne le voulait en lui disant : « Jusques à quand, César, laisseras-tu la république sans chef? *Quousque patieris, Cæsar, non adesse caput reipublicæ* ? » Tibère, blessé de cette interpellation qui avait donné lieu à des objurgations presque unanimes, s'était retiré, en cédant peu à peu, sans rien promettre encore, mais non sans témoigner un vif mécontement contre celui qu'il voulait considérer comme l'auteur de la violence qu'on lui faisait. Hatérius se rendit aussitôt au palais pour implorer son pardon; mais, pour comble de malheur, au moment où il se prosternait devant le prince en lui embrassant les genoux, celui-ci tomba; les gardes se précipitèrent croyant à une intention criminelle, et Tibère l'aurait laissé massacrer malgré sa grande réputation, si Livie n'était intervenue et n'avait obtenu sa vie par d'instantes prières. Dès lors, le vieil orateur chercha toutes les occasions possibles de rentrer en grâce ou du moins de détourner toute colère. L'empereur semblait-il désirer quelque réforme du luxe excessif des riches, il s'alliait à l'ancien préteur, Octavius Fronto, pour faire passer une loi qui bannissait des tables les vaisselles d'or et interdisait la soie aux hommes comme une parure dégradante [2]. L'empereur demandait-il pour son fils Drusus la puissance tribunitienne, titre attaché au rang suprême par la politique d'Auguste, il proposait que les décrets rendus à ce sujet fussent gravés en lettres d'or dans la salle du sénat, « flatterie aussi ridicule que vile, dit Tacite, de la part d'un vieillard qui ne pouvait en recueillir que la honte [3]. »

On voit par là que, si réputé qu'il fût, Hatérius n'égala

(1) *Ann.*, I, 13. — Cf. Suét., *Tib.*, 27.
(2) *Id.*, II, 33.
(3) *Id.*, III, 57.

pas plus par la fermeté du caractère que par le mérite de l'éloquence les quatre grands orateurs que nous avons mis au-dessus de tous les autres.

CHAPITRE II

L'ÉLOQUENCE (*suite*). LES DÉCLAMATEURS ET LA DÉCLAMATION; SÉNÈQUE LE PÈRE

I. La déclamation faisait partie depuis longtemps de l'éducation oratoire, Cicéron et les orateurs de son temps l'avaient pratiquée ; les exercices déclamatoires des écoles de rhéteurs s'appelaient alors *thèses* et *causes*. Transformation qui en fait, non plus une préparation à l'éloquence, mais un genre particulier de l'éloquence même. Explication de cette révolution littéraire. Les *suasoriæ* et les *controverses*. Maitres, élèves et auditoire. Nature et succès de ces compositions qui mènent à la célébrité. — II. Les déclamateurs et la déclamation du temps d'Auguste nous sont surtout connus par un ouvrage de Sénèque le Père. Ce qu'était LUCIUS ANNÆUS SENECA. Son origine et sa vie. Son caractère et ses idées. Sincérité et pondération de ses jugements. Quoique très bienveillant, en général, pour les déclamateurs latins, son ouvrage se présente à nous avec de précieuses garanties de bonne foi et d'exactitude. — III. État incomplet dans lequel il nous a été transmis ; mais même des parties qui nous manquent nous pouvons nous rendre quelque peu compte par les *Excerpta*, abrégé général qui en a été fait, au IVe ou Ve siècle, par un érudit inconnu. But que se proposait l'auteur. Plan de l'ouvrage intitulé, d'après les trois éléments qu'il y considère dans la déclamation : *Oratorum et rhetorum sententiæ, divisiones, colores*. Explication de ces trois termes. Analyse, livre par livre, des préfaces avec indication des déclamations dont il est rendu compte dans chacun d'eux. — IV. D'après le jugement de Sénèque, contrôlé d'ailleurs par les nombreux passages cités dans son étude, les plus célèbres orateurs d'école sont ceux qu'il appelle le premier quadrige, *primum tetradeum*. Le plus glorieux des quatre, PORCIUS LATRON. Appréciation de son talent : Ses *sententiæ*, ses *divisiones*, ses *colores*. Analyse d'une de ses controverses, que nous possédons presque entière. Enthousiasme qu'il excitait chez ses élèves. Un de ses mérites est d'avoir combattu les vices inhérents au genre de la déclamation, ce qui n'empêche pas que lui-même en ait subi plus d'une fois l'influence. — V. L. JUNIUS GALLION. — VI. ARELLIUS FUSCUS. — VII. C. ALBUCIUS SILUS. — VIII. Après ces quatre déclamateurs, il en est un cinquième, CAPITON, que Sénèque distingue de tous. Mais il y en a beaucoup d'autres à remarquer parmi lesquels surtout L. CESTIUS PIUS. Quelques détails sur une quinzaine de ces déclamateurs de second ordre. — IX. Observations générales sur la

nature des controverses. Vifs reproches qu'on adresse d'ordinaire au système des déclamateurs. Influence qu'eurent leur enseignement et leur éloquence sur la littérature de l'empire. Ce qui peut être dit cependant en leur faveur.

I

L'Éloquence, avons-nous dit, ne pouvant plus se manifester dans le forum et devant le sénat de la même manière ou autant qu'autrefois, chercha dans les salles des rhéteurs le champ libre qui lui manquait ailleurs et recourut aux discours des écoles connus sous le nom de déclamations. Comment s'opéra cette sorte de révolution littéraire qui, à côté des orateurs véritables, fit apparaître bientôt un grand nombre d'hommes visant à la réputation oratoire rien que par des harangues fictives, composées avec soin et prononcées en public, en dehors des nécessités de la vie, sur des sujets inventés à plaisir? Quelles furent ces déclamations dont le succès devint tout de suite si vif que ceux-là mêmes des plus fameux orateurs qui dédaignaient d'y chercher publiquement un complément de gloire, ne laissaient pas que de s'y livrer devant quelques amis et de fréquenter en auditeurs les salles où elles se produisaient? Comment nous est-il donné de connaître un certain nombre des déclamateurs qui s'acquirent alors une grande renommée? Voilà toutes questions qui ont pour nous de l'intérêt et sur lesquelles, dans ces derniers temps, tout particulièrement en France, la critique s'est attentivement exercée[1].

(1) Voir surtout les ouvrages suivants, que je classe ici dans l'ordre chronologique de la publication : D. Nisard, *Études sur les poètes latins de la décadence*, Paris, 1849; — Chassang, *De corrupta post Ciceronem a declamatoribus eloquentia*, th. lat. de 89 p., Paris, 1852; — Amiel, *L'éloquence sous les Césars*, Paris, 1864; — H. Tivier, *De arte declamandi et de romanis declamatoribus qui priore post J. C. sæculo floruerunt*, thèse lat. in-8° de 155 p., Paris, 1868; — G. Boissier, *L'Op-*

Tout d'abord rappelons-nous que la déclamation n'était pas du tout une chose inconnue avant la toute-puissance d'Auguste. Elle faisait partie depuis longtemps de l'enseignement des rhéteurs et des exercices de rhétorique. L'origine en remontait, en Grèce, jusqu'à Eschine ou Démétrius de Phalère, c'est-à-dire à la fin du IVe siècle ou au commencement du IIIe : l'école asiatique et celle de Rhodes surtout l'avaient mise en vogue. Les rhéteurs grecs, à la vérité, ne parurent à Rome que vers l'époque de Caton; encore leurs premières leçons soulevèrent-elles la réprobation de ceux qui se montraient les ardents défenseurs des coutumes des ancêtres et de la vieille éducation ; Caton, à ce titre, lui qui cependant devait, dans sa vieillesse, com-

position sous les Césars, Paris, 1870; — Aulard, *L'Éloquence et les déclamateurs sous les premiers Césars*, Montpellier, 1879; — Karsten, *De elocutione rhetorica qualis invenitur in Annæi Senecæ suasoriis et controversiis*, Prog., Rotterd., 1881; — Th. Froment, *Porcius Latro et la déclamation sous Aug.*, dans *Annal. de la Fac. des Let. de Bordeaux* (t. IV, pp. 335-364), 1882 ; — E. Jullien, *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*, th. franc. de 385 p., Paris, 1885 ; — G. Boissier, dans le *Dict. des antiq. gr. et lat.* de Daremberg et Saglio, art. au mot *declamatio*, 11e fasc., 1887 ; — E. Pottier, dans le même dict., art. au mot *educatio*, 14e fasc., 1890; — P. Robert, dans sa thèse lat. *de Cassii Severi eloquentia*, le chap. III, « *De arte declamatoria et declamatoribus* », Paris, 1890; — Ch. Lécrivain, *Le droit grec et le droit romain dans les Controv. de Sén. le P...*, au tom. XV, pp. 680-691 de la *Nouv. Rev. hist. de droit franc. et étr.*, Paris, 1891 ; — G. Boissier, « *L'instruction publique dans l'empire romain* », chap. I du livre II dans l'ouvrage intitulé *La Fin du paganisme*, Paris, 1891 ; — C. Morawski, *De rhet. latinis observ.*, Cracov., 1892; —V. Cucheval, *L'éloq. rom. après Cicéron* (ch. VIII, IX et X), Paris, 1893; — Berthet, *Rhétorique latine et rhéteurs latins*, dans la *Revue Universitaire*, avril 1894 ; — R. Pichon, *L'éducation romaine au 1er siècle*, dans la *Rev. Univ.*, fév. 1895; — H. de la Ville de Mirmont, *Ovide à l'école*, dans la *Rev. Univ.* (pp. 470-477), 1900; — C. Morawski, *Rhetorum rom. ampullæ*, Cracov., 1901; — H. Bornecque, Introd. de sa trad. des *Controv.* et *suas.* de Sénèque le P., Paris, 1901 ; — Id. *Les déclamations et les Déclamateurs d'après Sén. le P.*, dans les *Trav. et Mém. de l'Univ. de Lille*, gr. in-8o de 214 p., Lille, 1902 ; — G. Boissier, *Les Écoles de déclamation à Rome*, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1er oct. (pp. 481-508), 1902.

poser de sa main un petit traité de rhétorique à l'usage de son fils, lança l'anathème contre eux et voulut les proscrire non moins que les philosophes[1]. Mais, malgré cette vive opposition, les rapports des riches Romains avec eux devinrent chaque jour plus fréquents. Il était impossible, en effet, que la rhétorique restât sans valeur au milieu d'un peuple chez qui la parole conduisait à tout. Mais le reproche qu'on avait adressé aux rhéteurs grecs s'accrut singulièrement lorsqu'à ceux-ci succédèrent des rhéteurs latins qui voulurent, comme eux, enseigner publiquement. « Les Grecs du moins, disait le célèbre orateur L. Licinius Crassus, avec leurs défauts, avaient, outre la facilité de la parole, de l'instruction et de l'urbanité ; mais que pouvait gagner la jeunesse au contact quotidien de ces nouveaux docteurs, si ce n'est de la présomption, défaut insupportable, même lorsqu'il se trouve joint à des qualités réelles[2] ? » Aussi Crassus, dès qu'il eut obtenu la censure, profita-t-il de son pouvoir pour ordonner, de concert avec son collègue Cn. Domitius Ahenobarbus, la fermeture de ces nouvelles écoles[3]. On l'accusa méchamment d'avoir voulu entraver les études de ceux qui se préparaient à rivaliser de gloire avec lui ; il dut expliquer que sa mesure avait pour but de prévenir les effets d'une instruction vicieuse ; qu'il ne prétendait nullement prononcer un arrêt sans appel contre l'enseignement en latin de la rhétorique, mais qu'il faudrait pour cela, ce qui n'existait pas dans les écoles fermées par lui, des hommes de goût capables de transporter dans l'idiome national l'excellente méthode des anciens philosophes grecs en l'appropriant aux mœurs et au caractère des Romains. Son édit ne se maintint guère ; la preuve en est l'expression même que lui prête Cicéron dans le dialogue *De oratore*, où il dit, en parlant de cette interdiction, non pas *sustuli, j'ai fait disparaître*, mais *sustuleram, j'avais supprimé*.

(1) Voir 1re partie, tom. II, p. 313 sq.
(2) Cic., *De Orat.*, III, 24.
(3) Voir l'édit des deux censeurs, 1re partie, tom. II, p. 441.

Dès la jeunesse de Cicéron, la rhétorique s'enseignait donc à Rome dans les deux langues et la déclamation était un des exercices ordinaires auxquels se livraient, non seulement les élèves sous la direction de leurs maîtres, grecs ou latins, mais encore les hommes mûrs qui désiraient, par une étude persistante et dans le travail de cabinet, affermir leur talent. Nous lisons, en effet, dans Suétone[1] un fragment de lettre de Cicéron où le grand orateur rappelle « que, lorsqu'il était écolier, on courait en foule chez le rhéteur latin Lucius Plotius, que les plus studieux allaient s'y exercer, et qu'il éprouvait beaucoup de chagrin de ne pouvoir en faire autant, retenu comme il l'était par les avis des hommes très savants qui surveillaient son éducation et qui pensaient que l'esprit avait plus à gagner aux exercices grecs. » Un passage du *Brutus*, qui s'applique au temps où il avait environ vingt-deux ans, est tout-à-fait explicite : « J'étudiais alors, dit-il[2], les sciences diverses et nombreuses que m'enseignait Diodote, mais je ne passais pas un seul jour sans m'exercer à l'art oratoire. Chaque jour, je m'appliquais à *déclamer* (c'est le mot dont on se sert maintenant) souvent avec M. Pison, d'autres fois avec Q. Pompéius ou quelque autre. Je le faisais assez fréquemment en latin, mais le plus ordinairement en grec, soit parce que la langue grecque, plus riche que la nôtre, m'habituait à donner la même richesse au latin, soit parce que nos illustres maîtres grecs n'auraient pu, si je n'avais pas parlé le même idiome qu'eux, corriger mes fautes et m'instruire. » Suétone affirme en outre qu'il ne cessa jamais de se livrer à cet exercice, qu'il déclama en grec jusqu'à sa préture, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quarante et un ans, et qu'il continua de le faire en latin, dans sa vieillesse, jusque sous le consulat d'Hirtius et de Pansa[3]; il appelait même ces deux personnages ses disciples; car, ainsi que le constate

(1) Suét., *De Clar. rhet.*, 2.
(2) Cic., *Brut.*, 90.
(3) Suét. *De Clar. rhet.*, 1.

Sénèque le Père, qui eût pu l'entendre comme eux si les guerres civiles ne l'avaient pas retenu en Espagne[1], tous les deux, lorsqu'ils étaient déjà grands et vêtus de la prétexte, avaient déclamé avec lui, pour ainsi dire, sous sa direction.

Nous savons d'ailleurs que ceux de ses contemporains qui se trouvaient habituellement dans la nécessité de parler en public recouraient avec une égale assiduité à la même préparation. Cn. Pompée, par exemple, au milieu des guerres civiles, pour répondre avec plus de facilité à Caïus Curion, prenait soin de la pratiquer[2], et vous avez vu, par la biographie d'Auguste, qu'au plus fort de la guerre de Modène, il trouvait, chaque jour, quelques moments à y consacrer[2].

Les sujets traités alors dans les écoles, et dont ne différaient sans doute pas beaucoup ceux que prenaient pour thèmes les orateurs désireux de se tenir constamment en haleine, ne nous sont pas tout à fait inconnus. Nous en trouvons quelques exemples, non seulement dans le rappel qu'en fait Quintilien[3], mais aussi dans la *Rhétorique à Herennius*, attribuée à Cornificius, et dans les deux traités intitulés par Cicéron *de Inventione* et *de Oratore*. Il y en eut de deux sortes : d'abord les *thèses* qui étaient, ou des lieux communs proprement dits, comme l'éloge de telle ou telle vertu, le blâme de tel ou tel vice, ou des questions générales portant sur la comparaison des choses, comme celles-ci : « La vie des champs est-elle préférable à celle des villes? — La gloire des jurisconsultes l'emporte-t-elle sur celle de l'homme de guerre ? — Vaut-il mieux briguer les magistratures ou s'en abstenir? — Vaut-il mieux se marier ou rester célibataire? — etc.; puis des *causes* et des sujets de discours plus définis, avec indication des noms, des temps, des pays, et ressemblant, soit à des harangues

(1) *Controv.*, I, *Præf.*, 11.
(2) Tom. I, p. 24.
(3) Quint., *Inst. Orat.*, II, 4

politiques, soit à des plaidoyers judiciaires. Plusieurs s'énonçaient déjà à peu près sous la même forme que ceux que nous allons entendre traiter dans les écoles de la fin du règne d'Auguste. Voyez, dans le genre délibératif, ceux qu'indiquait Cornificius[1] : « Annibal, qu'on rappelle d'Italie à Carthage, doit-il demeurer en Italie, ou retourner à Carthage, ou passer en Égypte pour s'emparer d'Alexandrie? — Le sénat examine s'il rachètera les prisonniers ou non; — si, dans la guerre d'Italie, il doit faire une exception à la loi afin que Scipion puisse être consul avant l'âge; — si, dans la guerre sociale, il accordera ou refusera le droit de cité aux alliés; — etc. » Ne croit-on pas lire des titres de ces discours que les écoles de l'empire allaient appeler *suasoriæ?* Dans le genre judiciaire aussi, considérez certains sujets des causes. J'en prends un dans le dialogue *sur l'Orateur* : « La loi défend aux étrangers de monter sur les murs de la ville; un étranger y monte; il repousse les ennemis; il est accusé[2]. » En voici deux autres, tirés du traité *de l'Invention :* « Un peuple avait une loi qui défendait de présenter à Diane le sacrifice d'un veau; des matelots, au milieu d'une tempête, aperçoivent un port et font vœu, s'ils y abordent, d'immoler un veau à la divinité de l'endroit; sur le port se trouvait précisément le temple de cette Diane à laquelle il était interdit d'offrir pareil sacrifice; les matelots débarquent et, dans leur ignorance de la loi, accomplissent leur vœu; ils sont accusés. » — « A Lacédémone, une loi condamnait à mort le pourvoyeur des victimes d'un certain sacrifice, s'il manquait à ses engagements; à l'approche du jour de ce sacrifice, celui qui devait y pourvoir se dispose à faire conduire les victimes à la ville, quand tout à coup l'Eurotas, qui coule près de Sparte, gonflé par des pluies extraordinaires, se déborde avec tant de violence qu'il ne peut en aucune façon le faire passer aux victimes. Pour prouver sa bonne

(1) *Ad. Herenn.*, III, 2.
(2) *De Orat.*, II, 24.

volonté, il les range toutes près de l'eau de manière qu'on pouvait les apercevoir de l'autre bord. Tout le monde savait que le débordement subit du fleuve avait seul arrêté le zèle de cet homme; cependant on intente contre lui une accusation capitale[1]. » Cicéron aimait tout particulièrement ce genre d'exercice. « J'approuve, fait-il dire à Crassus s'adressant à Sulpicius et à Cotta[2], l'usage où vous êtes de supposer des causes aussi semblables que possible à celles du barreau... ce sont des exercices oratoires auxquels je vous conseille de vous livrer; vous en tirerez profit, si avancés déjà que vous soyez dans la carrière, et ils seront plus utiles encore à ceux qui se disposent à la parcourir, puisque, par ces sortes de combats simulés, ils se formeront d'avance aux véritables combats du forum. » Mais ces énoncés de causes ne ressemblent-ils pas vraiment à quelques-uns de ceux des controverses de Sénèque?

Cela est si vrai qu'on ne peut même douter que plusieurs des thèmes ainsi traités par Cicéron ne se soient conservés dans les écoles. Nous en rencontrons la preuve dans Sénèque lui-même à propos de la controverse ayant pour titre *Le brave éprouvé qui a perdu les mains, Fortis sine manibus*. L'énoncé est le suivant; « Un brave éprouvé a perdu les mains à la guerre. Il surprit en flagrant délit d'adultère sa femme, dont il avait un fils déjà adolescent. Il ordonna à ce fils de la tuer ainsi que son complice; le fils n'exécuta pas l'ordre et le séducteur s'échappa. Le père chasse son fils. » Or, Sénèque, en rapportant ce qui fut plaidé en faveur du jeune homme, dit que tous ceux qui déclamaient eurent recours à cette seule *couleur* « Je n'ai pas eu la force de tuer », et qu'ils l'empruntaient au trait bien connu « *Ter non*, trois fois je n'ai... » dont Cicéron s'était servi dans une controverse semblable, où le père chassait son fils, qui, ayant reçu mission de tuer sa mère, l'avait laissée aller[3].

(1) *De Invent.*, II, 31.
(2) *De Orat.*, I, 32-33.
(3) *Controv.*, I, 4, 7.

Comment se fait-il donc que l'auteur qui produit cette constatation puisse affirmer, dans le début de son ouvrage, que sa propre naissance est antérieure à celle de la déclamation?[1] C'est qu'une vingtaine d'années avaient suffi pour tout transformer, tout changer absolument. Bien que les titres de quelques matières fussent restés analogues, ce qu'on appelait de son temps *déclamation* ressemblait si peu, sous la forme des *suasoriæ* et des *controversiæ*, à l'exercice des *causæ* recommandé par Cicéron, qu'il avait le droit d'en parler comme d'une chose vraiment nouvelle. Ce n'était plus un moyen employé par un orateur, seul dans son cabinet de travail, ou de concert avec un ou deux amis, pour s'entretenir ou se perfectionner dans son art : c'était comme un genre particulier d'éloquence pratiqué en vue du public et n'ayant d'autre but que de plaire à un nombreux auditoire. On ne déclamait plus pour apprendre à devenir bon orateur et bon avocat, mais bien pour apprendre à déclamer et pour déclamer. La déclamation était devenue sa propre fin à elle-même.

Pour comprendre ce qui se passa alors, il faut se rappeler ce qu'était l'instruction de la jeunesse romaine dans la dernière partie du règne d'Auguste. L'enseignement, sans être officiellement, comme chez nous, divisé en trois grandes sections, ne présentait pas moins cette division[2] qui, tout en répondant par degrés à la marche progressive des études, permet à chacun de recevoir la dose des connaissances nécessaires à la situation sociale qui l'attend. Les éléments, constituant l'instruction primaire, étaient enseignés, dans les maisons particulières, par l'esclave *litteratus*

(1) *Controv.*, I, *Præf.*, 12 : « rem post me natam ».

(2) Elle se trouve établie d'une manière curieuse dans ce passage d'Apulée : « A table, la première coupe est pour la soif, la seconde pour la gaîté, la troisième pour la volupté, la quatrième pour la folie. Mais, au banquet des Muses, plus la boisson est abondante et sans mélange, plus l'âme devient saine. La première coupe, que nous verse le *litterator*, efface la rudesse ; la seconde, celle du *grammairien*, nous donne l'instruction ; la troisième, celle du *rhéteur*, nous fournit l'arme de l'éloquence. » *Flor.*, 20.

ou le *pædagogus*, et, dans les écoles publiques, toutes libres, par le *magister ludi*, qui s'intitulait aussi *litterator* : avec ces premiers maîtres les enfants apprenaient à lire, à écrire et à compter. Le goût de savoir, qui animait tout le peuple, avait multiplié à l'infini ces écoles, et l'on peut affirmer que le monde des illettrés ne devait être que très minime ; car les murs de Pompéï nous apparaissent remplis d'affiches qui s'adressaient à tous et couverts d'inscriptions que seuls ont pu écrire des gens de la plèbe ; d'autre part, nous tenons de Polybe que, dans l'armée, le mot d'ordre se donnait toujours écrit sur une tablette. Mais, de même que chez nous, la plupart s'arrêtaient au degré primaire. Les autres passaient entre les mains du *grammaticus*, dont l'enseignement comprenait deux parties : l'art de parler correctement, c'est-à-dire la grammaire proprement dite, puis l'explication des poètes. Cette dernière s'étendait loin : le *grammaticus*, en expliquant la poésie présente et passée, ne négligeait pas les autres écrivains qu'il lui fallait dans chaque époque, comparer aux poètes ; il jugeait et classait tous les auteurs, il joignait encore à cette étude de la littérature entière celle de l'histoire, de la géographie et de la mythologie, dont ses commentaires n'auraient pu se passer, et celle aussi d'autres sciences dont la connaissance lui paraissait indispensable, comme la musique pour faire comprendre la mesure et le mécanisme des vers ; l'astronomie pour l'intelligence des poèmes ayant trait au ciel et aux astres ; la philosophie pour l'appréciation des poètes tels que Lucrèce ; etc., etc. L'ensemble, que Quintilien avec raison appelle encyclopédique, devait être quelque chose d'analogue à notre enseignement secondaire qui embrasse la culture générale de l'esprit. Ensuite, les élèves entraient chez le rhéteur.

Celui-ci eût dû leur enseigner tout ce qui a rapport à la rhétorique et se réserver à lui seul toutes les leçons théoriques et pratiques qui mènent à l'éloquence. Mais comme le gouvernement, malgré la propension des Romains à légiférer sur quoi que ce fût, n'avait jamais édicté, sans doute

par respect de l'autorité du père de famille, sur la délimitation de chaque sorte d'école et de chaque genre d'enseignement, il s'était formé entre le grammairien et le rhéteur une sorte de terrain commun que le premier s'efforça de s'approprier et même de dépasser par le plus d'empiétements qu'il put. Il y était porté, non pas seulement par le désir naturel de retenir ses élèves auprès de lui plus longtemps, mais aussi par la pensée qu'en étendant ses fonctions, il s'attirait un peu de l'estime plus haute qu'on accordait à celles du rhéteur[1]. Sous prétexte de préparer les élèves au degré supérieur d'instruction et de ne pas les livrer à l'autre école tout à fait inexpérimentés[2], il se mit donc à leur distribuer de larges notions de rhétorique, à les acheminer vers la science oratoire par une minutieuse et savante série d'exercices gradués, tels que récits, sentences[3], lieux communs, éloges, comparaisons et parallèles, descriptions, éthopées[4], thèses d'un caractère général. De son côté, le rhéteur satisfait d'être déchargé de la partie la plus ingrate de sa besogne, et qui, avec des disciples ainsi formés, pouvait tirer d'eux quelque honneur plus rapidement, ne semble pas avoir réclamé contre un pareil envahissement. Plus tard, nous entendrons bien Quintilien se plaindre avec amertume de ce que la négligence apportée par le rhéteur à faire valoir ses droits et à revendiquer tous ses devoirs ait entraîné le grammairien à des prétentions de plus en plus hardies[5]. Mais l'abus contre lequel il

(1) Quint., *Inst. orat.*, XII, 11, 14.

(2) « Ne scilicet sicci omnino atque aridi pueri rhetoribus traderentur. » Suét. *De illustr. gramm.*, 4.

(3) L'exercice de la sentence, dont on a retrouvé quelques spécimens, comprenait des parties qui ne variaient guère : 1° *éloge* de l'auteur ; 2° *paraphrase* ou commentaire ; 3° *motif* ou explication de ce qu'elle vaut ; 4° *recherche des contraires* ou indication de ce qui arrive si on ne la suit pas ; 5° une *comparaison* ; 6° un *exemple* tiré de la vie d'un personnage ; 7° des *citations* d'auteurs ; 8° *conclusion* sous forme d'exhortation.

(4) Exemple de sujets d'éthopées : Jupiter blâme le Soleil d'avoir prêté son char à Phaéton ; — Achille déplore la mort de Patrocle ; — Sylla explique son abdication.

(5) Quint., *Inst. orat.*, II, 1, 1.

s'élèvera surtout, celui d'englober dans l'enseignement grammatical jusqu'aux *suasoriæ*, ne se sera pas produit fréquemment. A l'époque du moins dont nous parlons, les rhéteurs se réservaient, comme en un domaine bien à eux, presque intangible, les *suasoriæ* avec les *controverses*.

Les premières correspondaient à l'éloquence délibérative. C'étaient, ou des monologues de personnages illustres hésitant sur la conduite à tenir en telle ou telle circonstance, ou des discours adressés à quelque auditeur fictif pour l'engager, au milieu de certaines conditions déterminées, à agir dans un sens ou dans un autre. Elles différaient des éthopées, enseignées par les grammairiens, en ce point essentiel que celles-ci n'étaient jamais que des discours prêtés à des personnages après un fait accompli ou une résolution prise. Elles s'en rapprochaient néanmoins un peu, et, bien qu'on les compliquât quelquefois, soit par l'indication de considérations spéciales dont il fallait tenir compte, soit par la situation d'un personnage placé, non plus entre deux alternatives, mais entre trois, on les considérait comme moins ardues que les controverses. Aussi commençait-on par elles avant de traiter les autres, qui représentaient l'éloquence judiciaire sous forme de plaidoyers prononcés devant des tribunaux imaginaires. Mais la méthode d'enseignement ne variait pas : pour les unes et les autres on procédait de la même manière.

Le maître énonce d'abord le sujet : dans une leçon préliminaire, qu'on appelle *sermo* il l'explique, précise le caractère des personnages en jeu ainsi que leur situation, indique la série des principaux arguments auxquels on doit recourir et les diverses parties du développement que comporte la composition. Il laisse alors à ses élèves le temps de la réflexion et de la rédaction. Lorsqu'ils sont écrits, la lecture commence : ils la font d'abord assis ; lui reprend tout ce qu'il trouve d'incorrect ou de fautif dans les idées ou dans le style ; après cette correction, ils apprennent ce qu'ils ont fait et le récitent. Debout, dans la position de l'orateur, chacun doit produire le ton et les gestes conformes

aux préceptes de l'art. Pour peu que quelqu'un d'eux réussisse à bien déclamer une page, un passage jugé bon, ses condisciples, qui espèrent bien jouir à leur tour d'un triomphe semblable, lui font une bruyante ovation : c'est là un échange de bons procédés qui prend le nom d'*humanitas*. Leur émulation s'en trouve excitée au plus haut point. D'autant mieux qu'ils ne sont pas seuls : à côté d'eux il y a un auditoire, lequel, dans certaines séances, est si nombreux que celui des orateurs du forum saurait à peine l'égaler[1]. Parmi ces auditeurs sont souvent leurs parents, qui ont amené des amis pour assister à leurs succès, et il n'est pas rare qu'il s'y trouve aussi de grands personnages, d'illustres avocats qui prennent part eux-mêmes à la discussion qu'entraîne assez fréquemment la correction des discours. Les jeunes gens se font déjà une haute idée de leur talent, se considèrent comme les représentants prochains de l'éloquence romaine, et l'orgueil qu'en ressentent leurs familles va si loin que, lorsqu'ils viennent à mourir à cette fleur de l'âge, on les représente parfois sur une tombe dans l'attitude de la déclamation[2] au milieu des Muses et de tous les attributs de l'orateur.

Le maître, vous devez le penser, ne se contente pas de l'honneur que lui font les succès de ses élèves : généralement très instruit et très habile dans l'art de parler, il ne réduit pas son rôle à corriger leurs compositions et leur récitation; il leur montre, par l'exemple, ce qu'elles doivent être et, dans les séances les plus solennelles, se produit dans toute sa valeur. Comme il a pu réfléchir à loisir au sujet qu'il connaît depuis longtemps, rien ne l'empêche de déployer complètement ses moyens. Rarement il improvise; presque toujours sa déclamation est préparée d'un bout à l'autre avec le plus grand soin; tantôt il y développe toutes les parties de la matière sans exception; tantôt

(1) *Controv.*, VII, *Præf.* 8.

(2) Voir dans le *Dict. des Antiq.* (art. cit. *declamatio*), la figure d'un sarcophage de ce genre que possède notre musée du Louvre.



aussi, n'indiquant que par quelques explications celles qui lui semblent avoir été suffisamment traitées, il s'attache uniquement aux autres. On l'écoute avec la plus vive attention ; on se suspend à ses lèvres; on l'applaudit à maintes reprises; ou, mieux encore, on lui montre ce respectueux silence que produit l'admiration et que certains préfèrent à tous les bravos, en réservant pour la fin les témoignages d'un parfait enthousiasme.

La célébrité à laquelle on arrive ainsi et l'entraînement général des jeunes gens vers la déclamation font que les écoles se multiplient rapidement; elles s'étendent bientôt sur la province; et ce ne sont plus seulement, comme naguère, de simples affranchis qui les fondent, on voit parmi les maîtres jusqu'à des chevaliers. Entre eux, comme entre leurs disciples, s'établit une émulation quotidienne. Ils sont en très vif désaccord sur plus d'une question : non seulement l'ancienne divergence entre orateurs asiatiques et orateurs attiques se perpétue chez eux ; mais ils se divisent en deux groupes très distincts, les *Apollodorei* et les *Theodorei*, selon qu'ils conforment leur enseignement aux préceptes d'Apollodore de Pergame ou à ceux de Théodore de Syrie, dit le Rhodien [1]. Puis ils traitent à l'envi les mêmes sujets : c'est à qui découvrira une disposition plus habile, une complication nouvelle, une argumentation plus ingénieuse, des pensées plus brillantes; et ce qu'ils émettent de remarquable, saisi, noté avec soin, colporté aussitôt par leurs élèves et leurs auditeurs, devient l'objet de toutes les conversations.

(1) J'ai déjà parlé d'Apollodore en mentionnant les maîtres qui avaient été chargés de l'éducation d'Auguste (voir tom. I, page 19). Théodore, lui, fut le précepteur de Tibère. L'un était né vers l'an 104 av. J.-C., et l'autre vers 70. Tous deux avaient écrit sur l'art oratoire. Mais, tandis que l'un s'était occupé de l'éloquence judiciaire, l'autre avait en vue surtout l'éloquence politique. Aussi les préceptes du premier sur l'ordre invariable des diverses parties des discours, et sur le développement à donner à chacune d'elles, comme sur la précision du style, étaient-ils plus rigides que ceux du second; les *Théodorei* les taxaient d'exagération. Cf. Bornecque, ouv. cit. pp. 140-142.

Quoi d'étonnant alors, si les jeunes hommes doués de talent, qui ne trouvent plus, par suite de la transformation de l'état politique de Rome, le moyen de se faire un nom de bonne heure par l'éloquence politique dont le forum a été si longtemps le théâtre, se mettent à chercher dans la déclamation cette réputation rapide qu'il leur est désormais interdit de conquérir ailleurs ? Sans doute, l'éloquence judiciaire leur reste ouverte ; mais telle qu'on la pratique, elle réclame de longues études juridiques et roule presque constamment sur des causes qui, sans ampleur, sans éclat, ne permettent aucun succès retentissant. Ils aiment donc mieux, pour la plupart, persévérer dans ce en quoi ils viennent de réussir avec leurs maîtres. Les uns continuent à demander aux écoles les applaudissements qui ont accueilli leur adolescence ; les autres s'entourent d'amis et d'invités qui leur servent d'auditoire. Un grand nombre de ceux mêmes qui n'ont pas reculé devant les difficultés du barreau, se montrent soucieux de figurer avec honneur au nombre des déclamateurs, et si quelques-uns des plus grands orateurs refusent de voir pour eux un nouveau titre de gloire dans la déclamation, ils ne la pratiquent pas moins en petit comité.

Il y a d'ailleurs entre la vérité des causes du barreau et la fiction de celles des écoles une si grande différence qu'il est très rare qu'on réussisse des deux côtés également. Tel qui, comme Asinius Pollion, est, dans le forum autant qu'au sénat un orateur éminent, se montre inférieur à lui-même lorsqu'il déclame ; et tel autre, ainsi que Latron, qui s'élève par dessus tous dans la controverse, se trouve parfois gêné lorsqu'il paraît devant un tribunal véritable.

Ainsi la déclamation, en cessant d'être un exercice, une simple préparation à l'art oratoire, en se prenant elle-même pour son propre but, est devenue un genre d'éloquence indépendant. Elle a ses causes qui constituent son domaine ; elle a aussi ses illustrations ; les passer en revue pour l'apprécier dans ses détails avant d'en signaler l'effet général, c'est assurément étudier une des plus curieuses manifestations de l'éloquence.

II

Mais cette étude particulière repose presque entièrement sur ce que nous possédons d'un ouvrage de Sénèque le Père, ouvrage qui ressemble à de véritables mémoires littéraires et dans lequel l'auteur a consigné tout ce qu'il jugeait bon de noter par rapport aux déclamations et aux déclamateurs entendus par lui durant sa très longue carrière. Bien qu'il ne l'ait écrit que dans son extrême vieillesse, vers l'an 37 de notre ère, nous pouvons sans anachronisme et nous devons en parler ici. Par la plus grande partie de sa vie, en effet, Sénèque appartient à l'époque d'Auguste, puisqu'il était âgé déjà d'environ soixante-dix ans à l'avénement de Tibère ; et, d'autre part, nous ne saurions nous appuyer sur ce qu'il dit pour juger tous ceux qui ont précédé cet avénement sans nous être assurés d'abord de la confiance qu'on peut avoir en son témoignage.

Il s'appelait Lucius Annæus Seneca. Lucius est bien le prénom que portent plusieurs manuscrits des plus importants et l'on ne doit pas y voir une confusion avec celui de l'un de ses fils qui se nommait de la même manière : c'est à tort que souvent on lui a attribué le prénom de Marcus. Sa famille, qui semble avoir été riche, appartenait à l'ordre équestre et habitait le pays de Cordoue[1]. Il y naquit entre les années 55 et 58 av. J.-C. et y fut élevé jusqu'à la fin de ses études de grammaire. L'école du *grammaticus* dont il suivit les cours était très nombreuse, comptait plus de deux cents élèves, et il s'y fit remarquer. Sa mémoire surtout tenait du prodige : non seulement elle le rendait

(1) « Equestri et provinciali loco ortus ». Tac. *Ann*, XIV, 53.

capable de reproduire deux mille noms dans l'ordre où on les avait énoncés et de réciter en commençant par le dernier, tous les vers dits par chacun de ses condisciples; mais ce qu'elle retenait si rapidement, elle le conservait avec fidélité[1]. Parmi ses camarades de classe se trouvait Latro dont il se fit un ami qui ne devait cesser de l'être qu'en mourant. Ils quittèrent ensemble Cordoue pour se rendre à Rome, sans doute en 42. Cicéron venait de disparaître; ce fut pour lui un très grand regret, qu'il exprima toute sa sa vie, de n'avoir pu l'entendre[2].

Il se mit alors à suivre, avec Latron, les leçons de Marullus, rhéteur qui n'était pas des meilleurs, mais que l'on croit originaire de Cordoue et à qui, en cette qualité, sa famille l'avait probablement recommandé. Du reste, tout en l'écoutant, il ne laissait pas d'assister aux séances d'autres rhéteurs, puisque nous savons que, tout jeune, il connut très bien la manière de parler d'Arellius Fuscus[3], devant qui il lui arriva, quelques années plus tard, d'entendre déclamer Ovide[4]. Son goût pour l'éloquence se développa au point qu'aucune occasion d'écouter un orateur en renom ne lui échappait et qu'il put ainsi, dans sa vieillesse, dire qu'à l'exception de Cicéron il croyait bien les avoir tous connus[5].

Cependant sa vie ne se passa pas entièrement à Rome, et, si ses études oratoires, comme il le dit[6], lui « rappelèrent toujours, avec sa jeunesse, ses meilleures années », soyez certains qu'il ne s'y consacra pas tout entier. Ceux-là se

(1) *Controv.*, I, *Præf.*, 2 et 3.

(2) *Id.*, I, *Præf.*, 11.

(3) « Recolo nihil fuisse me juvene tam notum quam has explicationes Fusci ». *Suas.*, II, 10.

(4) *Controv.*, II, 2, 8.

(5) « Omnes autem magni in eloquentia nominis, excepto Cicerone, videor audisse » *Controv.*, I, *Præf.*, 11.

(6) « Est, fateor, jucundum mihi redire in antiqua studia melioresque ad annos respicere. » *Controv.*, I, *Præf.*, 1.

trompent qui, parce qu'on l'a souvent surnommé *le Rhéteur*[1] pour le distinguer du *Philosophe*, s'imaginent qu'il faisait profession de déclamateur et que lui-même tenait une école de rhétorique. Qu'il lui soit arrivé, comme à beaucoup de personnages de Rome, de se faire entendre parfois dans une salle de déclamation, c'est vraisemblable ; et il se peut même que l'exemple d'hypotypose, cité par Quintilien[2] comme venant de Sénèque, lui appartienne. Mais, s'il eût été professeur d'éloquence, il l'eût certainement dit ; et rien, absolument rien dans son ouvrage ne nous permet de le supposer. Le plaisir même qu'il ressent à revenir sur ses anciennes et chères études prouve qu'il devait avoir des occupations actives qui en différaient sensiblement. Quelles étaient-elles ? Je ne saurais rien affirmer ; mais comme les fonctions de *procurator* convenaient à l'état de sa fortune et à son rang de chevalier, tout porte à penser qu'il les remplissait. Ce furent elles, vous pouvez le croire, qui le mirent dans la nécessité de quitter Rome et de revenir pour un temps dans son pays natal.

Là, d'un âge déjà mûr, il se maria. Sa femme Helvia, qui appartenait à une famille ancienne et austère[3], avait reçu l'éducation la plus soignée. A la chasteté et aux vertus domestiques d'une sage matrone elle joignait une instruction variée, qu'elle n'eût pas demandé mieux que de consolider par une étude approfondie des sciences les plus hautes pour peu qu'il eût encouragé chez elle le goût de la philosophie. Mais, avec la rigidité qui le caractérisait, il n'en fit rien, « à cause, nous a expliqué son fils, le Philosophe[4], de ces femmes pour qui les lettres ne sont pas un moyen de sagesse, mais un instrument de corruption ». Leur

(1) Son ouvrage seul pourrait en quelque sorte autoriser ce surnom ; mais il est plus logique, pour le distinguer de son fils, de l'appeler *Sénèque le Père*.

(2) *Inst. orat.*, IX, 2, 42.

(3) « Bene in antiqua et severa institutam domo ». *Cons. ad Helv.*, 16.

(4) « Propter istas quæ litteris non ad sapientiam utuntur, sed ad luxuriam instruuntur ». *Id.*

union d'ailleurs fut paisible et heureuse. Ils eurent trois enfants qui tous leur firent honneur. L'aîné, Annæus Novatus, adopté, lorsque son père mourut, par le célèbre rhéteur L. Junius Gallion, devint consul sous Claude et gouvernait l'Achaïe au moment des prédications de saint Paul à Athènes; quand les Juifs le lui amenèrent pour le lui faire condamner, il s'y refusa. Le second, Lucius, est le philosophe dont nous aurons à parler longuement. Le troisième, Méla, qui se fit remarquer, dit Tacite, par une ambition bizarre, s'abstint de briguer les honneurs, mais voulut égaler les consulaires en crédit et géra la charge lucrative de *procurateur du prince*; il fut le père du poète Lucain.

Le bonheur apporté dans la maison par la naissance de ces trois fils amortit le coup que Sénèque venait de ressentir d'un événement on ne peut plus tragique. Latron, qu'il affectionnait tant et qui était revenu dans le pays, soit pour quelque affaire, soit plutôt pour rétablir sa santé gravement compromise, se sentant en proie à des douleurs sans remède, s'était tué pour s'en délivrer.

L'éducation de ses enfants étant devenu l'objet des principales préoccupations de l'excellent père, il conçut la pensée de renoncer à ses fonctions pour retourner à Rome. Cordoue était, à la vérité, un centre intellectuel qui ne manquait d'aucun genre d'école; il avait même pu durant le séjour assez long qu'il venait d'y faire, entendre quelques déclamateurs réputés et se lier d'amitié avec l'orateur de mérite Clodius Turrinus, passionné comme lui pour l'éloquence. Mais enfin, si importante que fût une ville d'Espagne, aucune ne pouvait entrer en comparaison, sous le rapport des ressources pédagogiques, avec la grande cité vers laquelle convergeaient tous les talents. Il y revint avec sa famille et s'y fixa définitivement.

Il était âgé de soixante ans, mais sa solide constitution et la sévérité de ses mœurs allaient lui assurer un grand nombre d'années encore. Il consacra ses loisirs aux études littéraires qui lui convenaient le mieux. Il fréquenta de

nouveau, comme il l'avait fait dans sa jeunesse, les salles de déclamation, et cela non seulement pour le profit que devaient en tirer ses fils, qu'il y mena dès qu'ils sortirent des mains du *grammaticus*, mais pour son plaisir personnel. Et puis il donna ses soins à la composition de plusieurs ouvrages. Nous en avons la preuve dans un des rares fragments qui nous restent de sa biographie écrite par son fils: « Si j'avais déjà livré au public, dit Sénèque le Philosophe, tous les ouvrages que mon père a composés et dont il a recommandé la publication, on saurait que lui-même avait assez fait pour la gloire de son nom ; car, si la piété filiale ne m'abuse, il aurait sa place parmi les écrivains à qui leur génie a le plus dignement mérité la célébrité. Quiconque aurait lu ses *Histoires*, qui commencent à l'origine des guerres civiles et vont presque au jour de sa mort, tiendrait à connaître[1]... » Le pieux biographe s'est-il conformé au vœu de son père et tous les livres de celui-ci ont-ils été publiés ? Nous ne savons. Il semble bien, en tous cas, que l'ouvrage historique, particulièrement mentionné dans le fragment ci-dessus, l'ait été; car Suétone a tout l'air d'en parler lorsqu'il invoque le témoignage d'un Sénèque à propos de la mort de Tibère[2]. Quant aux autres, peut-être se rapportaient-ils à l'art oratoire dont il s'était constamment préoccupé ; mais nous n'en connaissons qu'un, celui qui concerne la déclamation et les déclamateurs. Il l'écrivit tout à fait dans les dernières années de sa vie, et il mourut en l'an 38 ou 39 de notre ère, après avoir dépassé l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Son fils, dans la *Consolation à Helvia* et dans les *Lettres à Lucilius*, nous l'a dépeint comme un homme d'une antique rigueur, *patris mei antiquus rigor*, attaché aux mœurs des ancêtres, *majorum consuetudini deditus*, contraire à l'abus qu'on peut faire de la philosophie[3]. Lui-même,

(1) Sén., *De vita patris*, fragm. III.
(2) Suét., *Tib.*, 73.
(3) *Ad Helv.*, 16 ; *Ad. Lucil.*, CVIII, 22.

dans les préfaces de ses *Controverses*, se montre à nous assez ouvertement pour nous dévoiler son caractère et ses idées. Il était religieux et croyait à la justice divine : « Les dieux immortels, affirmait-il, vengent lentement, mais sûrement, le genre humain ; *Sunt di immortales lenti quidem, sed certi vindices generis humani*[1]. » Il avait permis à deux de ses fils d'embrasser la carrière politique et de prétendre aux honneurs publics, mais à la condition expresse qu'ils ne s'avanceraient dans cette voie périlleuse qu'en ne s'écartant jamais de l'honnêteté[2]. Et son horreur du vice était telle qu'il voulait qu'on s'abstînt de toute obscénité en pensée et en parole, à ce point qu'il conseillait à tout orateur de taire certaines choses au détriment de la cause plutôt que de les dire au détriment de la pudeur :

Longe recedendum est ab omni obscenitate et verborum et sensuum; quædam satius est causæ detrimento tacere quam verecundiæ dicere.[3]

Il ne prisait rien tant dans l'homme que la vertu, déclarait ne pouvoir réellement estimer l'éloquence que lorsqu'elle animait une belle âme, et présentait comme un oracle, c'est-à-dire comme une parole céleste énoncée par la bouche d'un homme, la fameuse définition de l'orateur donnée par Caton : « L'orateur est un homme de bien habile à parler[4]. » Aussi s'élevait-il devant ses fils, assurément portés à moins de rigidité que lui, contre l'indolence, les mœurs efféminées et les goûts pernicieux de la jeunesse contemporaine, auxquels il opposait volontiers les vertus de la Rome antique. La fermeté d'âme dans le malheur surtout excitait son admiration et il préférait, semble-il, l'acte d'Asinius Pollion, déclamant en pleine possession de lui-même quatre jours après la mort de son fils, à celui de Hatérius, interrompant un de ses plaidoyers par des

(1) *Controv.*, X, *Præf.*, 6.
(2) *Id.*, II, *Præf.*, 4.
(3) *Id.*, I, 2, 23.
(4) *Id.*, I, *Præf.*, 9.

pleurs au souvenir des siens perdus depuis longtemps [1]. Non pas cependant qu'il confondît la fermeté avec l'insensibilité : ce qu'il dit de la conduite, en mêmes circonstances, des deux déclamateurs Potamon et Lesboclès précise à ce sujet son sentiment :

Utrique filius eisdem diebus decessit : Lesbocles scholam solvit; nemo umquam postea declamantem audivit; ampliore animo se gessit Potamon : a funere filii contulit se in scholam et declamavit. Utriusque tamen affectum temperandum puto : hic durius tulit fortunam quam patrem decebat, ille mollius quam virum [2].

Tous deux perdirent leur fils en même temps : Lesboclès ferma son école, et jamais plus personne ne l'entendit déclamer; Potamon fit preuve d'une âme plus haute : des funérailles de son fils il se rendit à son école et déclama. Je trouve leur conduite à tous deux excessive : celui-ci supporta ce coup du sort avec plus de fermeté qu'il ne convenait à un père, celui-là avec plus de mollesse qu'il ne convenait à un homme.

La même pondération se retrouve dans ses idées politiques. Son attachement aux mœurs antiques avait fait de lui un patriote partisan de la liberté et du gouvernement républicain, un pompéien ; pour peu que l'on en doute, on n'a qu'à se rappeler les sentiments qu'il avait inculqués à sa famille, le mariage de son fils le philosophe avec Pompeia Paullina et les accents chaleureux en l'honneur de la liberté dans la *Pharsale* de son petit-fils; on n'a qu'à relire aussi l'éloquente et magnifique protestation, prononcée par lui-même, dans une de ses préfaces, au sujet de la nouveauté inouïe qui portait la tyrannie des hommes à sévir contre les productions de l'intelligence, à condamner au supplice du feu les œuvres de l'esprit [3]. Cependant cela ne l'empêchait pas de reconnaître chez Auguste une certaine tolérance et de blâmer chez le pompéien Labiénus l'espèce de rage que mettait celui-ci à déchirer toutes les classes et tous les hommes : il n'admettait pas que l'orateur, pour

(1) *Controv.*, IV, *Præf.*, 4-6.
(2) *Suas.* II, 15.
(3) *Controv.*, X, *Præf.*, 6, 7.

quelque motif que ce fût, poussât la liberté à un point tel qu'elle méritât un autre nom, *tanta ut libertatis nomen excederet* [1].

Ses opinions littéraires présentent la même modération. Il regardait comme un fait certain la décadence de l'art oratoire après Cicéron, son idéal; mais, introduisant pour la première fois des considérations d'historien dans la critique littéraire, il expliquait ce mouvement par les mœurs nouvelles, par les circonstances, par la marche naturelle des choses humaines qui, une fois arrivées à l'apogée, doivent descendre [2]. Aussi, à moins qu'ils n'en fussent tout à fait indignes, traitait-il avec indulgence ceux dont il parlait. Il aimait, quant à lui, la pureté et la clarté du style, une phrase ni trop maigre ni trop exubérante, sans abus des figures, sans termes triviaux; il réclamait aussi dans les développements quelque animation, point de vide, plus d'idées que de mots; et ce n'étaient point là des qualités très fréquentes chez les déclamateurs; mais s'il savait relever leurs défauts, il n'y apportait point une grande sévérité. Peut-être en montrait-il un peu plus à l'égard des rhéteurs grecs, parce que son patriotisme s'accommodait mal d'avoir à reconnaître parfois leur supériorité ; mais, comme il n'y a pas lieu ici de nous occuper d'eux, nous n'avons pas à nous inquiéter du peu d'empressement qu'il mettait à les faire valoir. L'important pour nous est que, dans la part d'éloges et de blâmes qu'il attribuait à chacun des déclamateurs latins, si l'on trouve quelque indulgence générale, on ne saurait constater l'esprit de partialité.

Rien ne prouve mieux d'ailleurs la sagesse et la sincérité de ses jugements que celui qu'il portait sur la déclamation même. Certes il l'aimait et ç'avait été, il ne s'en cachait pas[3], un véritable plaisir pour lui d'entreprendre un

(1) *Controv.*, *Præf.*, 5.
(2) *Id.*, I, *Præf.*, 7.
(3) *Id.*, I, *Præf.*, 1.

ouvrage qui lui permettait de parler d'elle en passant en revue tous ceux qui l'avaient pratiquée; mais il n'en faisait pas à beaucoup près ce que la plupart de ceux-ci voulaient en faire; il eût désiré la renfermer dans ses justes limites; il rappelait, sans les contredire, les avis de Cassius Sévérus et de Votiénus Montanus qui établissaient une grande différence entre elle et l'éloquence du forum[1]; il eût voulu, en un mot, qu'elle restât un exercice, un simple instrument d'éducation. Voyez même avec quelle rudesse, arrivé à la fin de son ouvrage, il savait la remettre à son rang : « Il n'y a plus lieu de m'importuner davantage, disait-il à ses fils; interrogez-moi une dernière fois si vous en avez encore besoin et puis laissez-moi quitter ces études de jeunesse pour retourner aux travaux de ma vieillesse (l'histoire). Je vous l'avouerai : maintenant la thèse m'ennuie. Au début, je m'y suis lancé avec bonheur à la pensée de revivre la meilleure partie de ma vie; maintenant j'ai quelque honte, comme si, depuis longtemps, je ne faisais rien de sérieux. Voilà ce que sont ces études d'école : touchées légèrement, elles délectent; approfondies et serrées de trop près, elles deviennent fastidieuses. Permettez-moi donc de vider en une fois ma mémoire et rendez-moi ma liberté, après m'avoir fait affirmer, si vous voulez, par serment, que je vous ai dit tout ce que je savais, tout ce que j'ai entendu, tout ce qui, à mon avis, intéressait ce sujet. »

Quod ultra mihi molesti sitis non est : interrogate, si qua vultis, et sinite me ab istis juvenilibus studiis ad senectutem meam reverti. Fatebor vobis : jam res tædio est. Primo libenter assilui velut optimam vitæ meæ partem mihi reducturus; deinde jam me pudet, tamquam diu non seriam rem agam. Hoc habent scholasticorum studia; leviter tacta delectant, contrectata et propius admota fastidio sunt. Sinite ergo me semel exhaurire memoriam meam et dimittite vel adactum jurejurando, quo affirmem dixisse me quæ scivi quæque audivi quæque ad hanc rem pertinere judicavi[2].

(1) *Controv.*, III, *Præf.*, 12-15 et IX, *Præf.*, 1-4.
(2) *Id.*, X, *Præf.*, 1.

La brusquerie de cette déclaration provient évidemment du regret qu'il éprouve de ne pouvoir en conscience laisser à la rhétorique et à la déclamation le rôle important que leur assignaient les professeurs; on sent, à l'exagération même de la forme donnée à son aveu, combien il ne le produit qu'à contre-cœur; mais il a le courage de l'exprimer et se soustrait à toute réticence.

Ainsi sa vie, son caractère, ses idées morales, politiques et littéraires, tout nous montre en lui un homme sincères à l'esprit pondéré, et dont les jugements peuvent faire autorité. Ajoutez qu'il nous fournit, pour les contrôler, le meilleur de tous les moyens, en mettant sous nos yeux, d'un bout à l'autre de son ouvrage, avec les énoncés de, matières traitées dans les écoles, les paroles mêmes de ceux dont il apprécie le talent, et que l'on ne saurait élever aucun doute sur la fidélité avec laquelle il cite tous ces textes qui, d'ailleurs, présentent entre eux, pour la langue et le style, des différences très notables. Nous savons, en effet, qu'il était doué d'une mémoire merveilleuse et qu'il avait pu retenir une quantité considérable de traits et de morceaux, soit qu'il eût entendu les déclamateurs lui-même, soit, comme il l'avoue pour quelques-uns, pour certains Grecs, par exemple, qui n'étaient jamais venus à Rome, par le rapport qu'on lui en avait fait. Il possédait en outre ses cahiers de notes personnelles. Il devait aussi avoir eu en main quelques-uns des manuscrits de ceux, en grand nombre, avec qui il avait lié amitié. De plus, nous n'ignorons pas que plusieurs déclamateurs, tels que Cestius et Gallion[1], avaient publié leurs discours, et qu'il existait des ouvrages de rhétorique, comme celui d'Othon, sur les *Couleurs*[2], qui pouvaient lui fournir de très utiles documents. L'ouvrage se présente donc à nous avec toutes les garanties possibles de bonne foi, de judicieuse modération et d'exactitude.

(1) *Controv.*, III, *Præf.*, 15; X, *Præf.*, 8.
(2) *Id.*., I, 3, 11.

III

Il l'avait entrepris, dit-il au début, pour renseigner ses fils sur ce qu'ils désiraient connaître des déclamateurs. Mais, vu l'insuffisance et le peu de vérité de quelques recueils déjà publiés[1], vu la propension que montraient certains orateurs récents à s'approprier, à cause de leur paresse, les traits lancés par les plus grands de leurs prédécesseurs, il était bien aise, ajoute-t-il aussitôt, de profiter de cette occasion pour rendre à chacun son dû avec un soin scrupuleux et pour transmettre à la postérité quelque chose qui prolongeât la mémoire de ceux qui s'en étaient montrés dignes. En somme, c'est au public non moins qu'à ses fils qu'il s'adressait.

Comme les controverses avaient dans les écoles beaucoup plus d'importance que les *suasoriæ*, il avait commencé par elles et y avait consacré la plus grande partie de son travail. Il les avait traitées en dix livres, tandis que les *suasoriæ* le furent, soit en trois, comme le pense M. H. Bornecque, soit même en un seul, ainsi que le disent d'autres érudits au nombre desquels se trouve W. S. Teuffel. Mais nous sommes loin de posséder le tout. Les manuscrits, qui nous ont transmis l'ouvrage, ne nous ont fourni, avec un livre unique de *suasoriæ*, que les livres I, II, VII, IX et X des *Controverses*, encore ne donnent-ils pas les préfaces des livres I et II, laissent-ils incomplète celle du livre IX ainsi que la dernière déclamation de chacun des livres II et X, et présentent-ils çà et là quelques lacunes, qui, à la vérité, portent surtout sur les citations de passages des rhéteurs grecs déclamant en leur langue. Heureusement un abré-

(1) « Fere enim aut nulli commentarii maximorum declamatorum exstant, aut, quod pejus est, falsi. » *Controv.*, I, *Præf.*, 11.

viateur inconnu du IV[e] ou du V[e] siècle, qui disposait des livres encore entiers, en a fait un extrait, nous a même conservé intégralement les préfaces des livres I, II, III et IV, et, bien qu'il n'ait pas suivi le même plan que l'auteur et qu'il n'ait pas toujours respecté suffisamment son texte, ses *Excerpta* nous permettent de nous rendre compte dans une certaine mesure de ce que devaient être les parties qui nous manquent [1].

Tous les livres ont été écrits d'après un plan uniforme. Ils commencent pas une préface que suivent des controverses dont le nombre varie de neuf à six. La préface est affectée à des questions générales et à l'appréciation des déclamateurs les plus réputés. Chaque controverse porte son titre exactement défini, que nous ont toujours fait connaître les *Excerpta*, donne la formule de la matière, puis expose les discours des orateurs et des rhéteurs latins sur cette matière, en réservant d'ordinaire à la fin une place aux Grecs. Les discours ne sont pas donnés en entier et ils sont toujours multiples, sauf une seule fois, dans la *Controverse* II, 7, où figure seule la déclamation de Latron. Sénèque, cela va de soi, les rapproche les uns des autres sans qu'ils

(1) Les mss. de Sénèque proviennent tous d'un archétype déjà corrompu et incomplet; les principaux sont : celui de Bruxelles, 9581, celui d'Anvers, 411, et le *Vaticanus*, 3872, tous les trois du X[e] siècle. — Ceux des *Excerpta* sont beaucoup plus nombreux; le plus ancien et le meilleur, le *Montepessulanus* date aussi du X[e] siècle. — Les éditions principales, après les premières où les œuvres de Sénèque le Philosophe se trouvent réunies à l'ouvrage de son père, sont celles de : N. Faber, Paris. 1587-1598; A. Schott, Paris, 1607-1613; J.-F. Gronovius, Leid., 1649-1672: C. Bursian, Leipz.. 1857; A. Kiessling, Leipz., 1872; H.-J. Müller, Prag., 1887; H. Bornecque, avec trad. franç., Paris, 1901. — Outre cette édition, dont la dernière nous paraît on ne peut plus recommandable, ainsi que l'ouvrage déjà cité, du même auteur : *Les Déclamations et les Déclamateurs d'après Sénèque le Père*, Lille, 1902, voir : Kœrber, *Ueber den Rhetor Seneca und die römische Rhetorik seiner Zeit*, Cassel, 1864, (Progr.); O. Gruppe, *Quest. Annæanæ*, Sedini, 1873, (Diss.); Max Sander, *Der Sprachgebrauch des Rhetors Ann. Seneca*, Berlin, 1877-1880; R. Hess, *Quest. Ann.*, Kiel, 1898, (Diss.); E. Thomas, *Schedæ criticæ novæ in Senecam rhetorem*, Philol. suppt. VIII (1900), 159-298.

aient été prononcés ni dans la même école, ni le même jour, et il n'en cite que les passages qui lui semblent les plus intéressants ou les plus propres à servir d'enseignement; sous ce dernier rapport, il ne se contente pas de présenter des exemples à suivre, il montre aussi, par certaines citations qu'il critique, ce qu'il conseille d'éviter. Il considère généralement chaque déclamation sous trois aspects en séparant, dans les discours, trois parties : les *sententiæ*, les *divisiones* et les *colores*; c'est même de la distinction de ces trois éléments que son ouvrage tire le titre qu'il lui a donné : *Oratorum et rhetorum sententiæ, divisiones, colores.*

Par l'examen du premier élément, *sententiæ*, il reproduit les traits que chacun, en parlant pour ou contre l'accusé, a imaginés selon ses vues sur l'application d'une loi donnée, dans le cas mis en question. Par celui du second, *divisiones*, il fait ressortir le plus ou moins de finesse et de subtilité apporté dans le plan. Le troisième a une importance toute particulière et le terme même qui le désigne a besoin de quelque explication. « La signification du mot *colores*, dit M. Boissier[1], est plus étendue et il est plus difficile de la préciser. D'une manière générale, il signifie la façon dont l'orateur comprend la cause qu'il va plaider et le tour qu'il lui donne, sa manière de présenter les événements, l'attitude qu'il attribue aux personnages. Un père se plaint que son fils refuse de le nourrir et il le traduit devant les tribunaux ; mais doit-il y paraître irrité, menaçant, armé de la loi et demandant qu'elle soit rigoureusement appliquée, ou triste, gémissant, honteux d'être réduit à cette extrémité de traîner son enfant en justice ? entre ces deux *couleurs* on peut choisir. Quelquefois le mot a une signification plus nette encore, il s'applique à un incident qu'on invente pour donner plus d'intérêt à la cause ou la rendre plus facile à défendre. Un père, convaincu qu'un de ses fils a voulu l'assassiner, ordonne à l'autre de le mettre à mort. Celui-ci hésite et se contente de jeter son frère dans une

(1) *Rev. des Deux Mondes*, art. cit.

barque et de l'abandonner aux flots. Plus tard, quand il est poursuivi par le père pour crime de désobéissance, il raconte, pour se justifier, que lorsqu'il traînait le malheureux vers la mer pour l'y précipiter, il a passé par hasard près du tombeau de sa mère et qu'il a cru entendre en sortir une voix qui lui défendait d'obéir. Voilà une *couleur* tout à fait dramatique et qui prête aux plus grands effets. On n'a pas de peine à comprendre l'importance que les *couleurs* ont prise dans l'école, elles étaient un élément de nouveauté et d'originalité qui rajeunissait les sujets usés. Les jeunes imaginations s'y donnaient carrière, et elles fournissaient aux gens d'esprit l'occasion de se faire tout de suite reconnaître et applaudir : d'une *couleur* nouvelle et heureuse Rome s'entretenait toute une journée. » Ainsi s'explique la grande attention que Sénèque apporte à cette troisième partie de son étude.

L'ensemble d'ailleurs, si uniforme que soit le plan, ne manque pas de variété; le tout se trouvant entremêlé de préceptes généraux, de réflexions sur les sujets et les développements, de jugements sur les orateurs et aussi d'anecdotes[1]. De ces dernières, il y en a même souvent d'amusantes et de très joliment racontées. Telles sont celles que j'ai eu l'occasion de rappeler dans des chapitres précédents, à propos de Cicéron et de Labérius[2], à propos de Calvus[3], d'Ovide[4], de Fabius Maximus[5], de Cassius Sévérus et Cestius[6]. En citer ici serait trop long. Vous en trouverez *in extenso* deux des plus étendues à l'*Appendice*, l'une

(1) L'abréviateur, dans les *Excerpta*, procède autrement. Pour chaque déclamation, sans citer les noms des déclamateurs, il réunit d'une part tout ce qu'ils ont dit pour l'accusé, d'autre part tout ce qu'ils ont dit contre, et, après ces deux parties, il en forme quelquefois une troisième, qu'il intitule *extra* et qui comprend tout ce qui ne fait pas corps avec l'une ou l'autre thèse, appréciations de l'auteur, préceptes, anecdotes, etc.

(2) *Controv.*, VII, 3, 9. Voir 1re partie, tom. II, p. 625.

(3) *Id.*, VII, 4, 6, 7. Voir 1re partie, tom. III, p. 378 sq.

(4) *Id.*, II. 2, 12. Voir ci-dessus, p. 275.

(5) *Id.*, II, 4, 11. Voir ci-dessus, p. 458.

(6) *Id.*, III, *Præf.*, 16-fin. Voir ci-dessus, p. 457.

ayant trait à la mésaventure par suite de laquelle Albucius résolut de ne plus parler au forum et l'autre à celle que subirent les Athéniens à cause d'une flatterie adressée par eux à Antoine[1].

Voici, livre par livre, le sujet des préfaces et les titres des déclamations dont chacun d'eux rend compte.

Dans la préface du LIVRE I, Sénèque indique le plan de son ouvrage (1-5), approuve ses enfants de lui avoir manifesté le désir de connaître les orateurs de l'époque précédente aussi bien que ceux de la leur, en prend occasion pour leur expliquer les causes de la décadence de l'art oratoire en faisant l'éloge de Cicéron (6-11), indique la différence qu'il y avait entre les exercices déclamatoires du grand orateur et les controverses actuelles, qui n'ont pris naissance que récemment (12), se félicite d'un travail qui va lui procurer le plaisir d'évoquer souvent le souvenir de son ami Porcius Latron, dont il présente le portrait, et se dispose à commencer par la première controverse qu'il se souvient de lui avoir entendu développer à l'école de Marullus (13-24). Viennent alors huit controverses intitulées : — I. *L'oncle qui chasse son fils adoptif* (Patruus abdicans) ;— II. *La prêtresse qu'on a livrée à la prostitution* (Sacerdos prostituta);— III. *La prêtresse qui a violé ses vœux, précipitée de la roche tarpéienne* (Incesta de saxo) ; — IV. *Le brave qui a perdu les mains* (Fortis sine manibus) ; — V. *L'homme séducteur de deux femmes* (Raptor duarum); — VI. *La fille du chef de pirates* (Archipiratæ filia) ; — VII. *Le tyrannicide remis en liberté par les pirates* (A piratis tyrannicida dimissus); — VIII. *Le brave aux trois exploits* (Ter fortis).

La préface du LIVRE II traite de Fabianus, qui, jeune, avait acquis dans les déclamations la renommée qu'il devait mériter plus tard par ses discussions philosophiques, ainsi que de ses deux maîtres Arellius Fuscus et Blandus. Elle est plus spécialement adressée à Méla en qui Sénèque croyait discerner plus de dispositions à l'éloquence qu'en ses deux autres fils. Elle précède l'examen de sept contro-

(1) *Appendice*, CCCLXVII et CCCLXVIII.

verses dont les titres sont : — I. *Le fils d'un homme pauvre devant se laisser adopter par un riche qui a chassé ses trois fils* (adoptandus post tres abdicatos); — II. *Le serment entre le mari et la femme* (Jusjurandum mariti et uxoris); — III. *Le séducteur dont le père est inexorable* (Raptor patrem non exorans); — IV. *Le petit-fils, né d'une courtisane, recueilli par son grand-père* (Nepos ex meretrice susceptus); — V. *La femme qui avait été mise à la question par le tyran à cause de son mari* (Torta a tyranno pro marito); — VI. *Le père et le fils débauchés* (Pater et filius luxuriosi); — VII. *Le marchand étranger* (Peregrinus negotiator).

C'est sur Cassius Sévérus et incidemment sur Cestius que roule la préface du LIVRE III. A propos de ce phénomène qui fait que des hommes très éloquents cessent, lorsqu'ils déclament, de répondre à leur renommée, Sénèque décrit le genre d'éloquence de Cassius Sévérus (1-7); il rappelle comment celui-ci, en expliquant pourquoi il n'aimait pas à déclamer, établissait une grande différence entre l'orateur et le déclamateur (8-14), et se moquait des rhéteurs qui, comme Cestius, attribuaient à leurs discours d'école la supériorité sur ceux des plus grands orateurs, voire même de Cicéron (15-18). Les controverses de ce livre ne nous sont connues que par les *Excerpta* : elles étaient au nombre de neuf : — I. *Le débauché aveuglé par ses compagnons de débauche* (Luxuriosus a sodalibus excæcatus); — II. *Le parricide absous à égalité des voix* (Parricida æquis sententiis absolutus); — III. *Le fils qui doit être chassé lui-même pour avoir adopté son frère chassé par son père* (Abdicandus qui abdicatum fratrem adoptavit); — IV. *Le père sauvé par son fils* (Servatus a filio); — V. *Le père qui retient chez lui sa fille séduite* (Pater raptam continens); — VI. *La maison brûlée avec le tyran* (Domus cum tyranno incensa); — VII. *Le poison donné à un fils fou furieux* (Venenum furenti filio datum); — VIII. *Le père Olynthien traduit en justice pour provocation à un rassemblement séditieux* (Olynthius pater reus concursus); — IX. *Le supplice de la croix pour l'esclave qui a refusé du poison à son maître* (Crux servi venenum domino negantis).

ture (Homicida insepultus); — *Le brave qui ne veut pas retourner chez son père, brave aussi* (Filius fortis nolens ad patrem fortem redire); — VI. *Le pauvre qui, par suite d'un naufrage, devient le beau-père du riche* (Pauper naufragus divitis socer).

Dans la préface, quelque peu incomplète, du Livre IX, l'auteur renseigne ses fils sur Votiénus Montanus, à qui il fait expliquer combien la déclamation, telle qu'on la pratique dans les écoles des rhéteurs, est fausse et prépare peu aux vraies luttes du forum[1]. Le livre se compose de six controverses : — I. *Cimon accusé d'ingratitude envers Callias* (Cimon ingratus Calliæ); — II. *Flaminius faisant trancher la tête d'un condamné au milieu d'un festin* (Flaminius inter cenam reum puniens); — III. *L'homme qui, après avoir recueilli deux enfants exposés, en réclame un* (Expositum repetens e duobus); — IV. *Le père qu'a frappé son fils sur l'ordre du tyran* (A filio in arce pulsatus); — V. *Le beau-fils enlevé à sa belle-mère par le grand-père* (Privignus ab avo raptus novercæ); — VI. *La fille du second lit accusée de complicité par sa mère dans l'empoisonnement du fils du premier lit* (Filia conscia in veneno privigni).

La préface du Livre X est une des plus étendues. Après avoir exprimé l'aveu de la satiété qu'il éprouve (1), Sénèque juge oiseux de dire comment déclamaient les rhéteurs les plus médiocres et ceux dont la renommée est morte avec eux (2). Il englobe dans ce dernier entretien ceux qui, après tous les portraits présentés dans les neuf autres, lui paraissent également dignes d'une attention spéciale : Scaurus (2-3); T. Labiénus, au sujet duquel il s'élève éloquemment contre la persécution des œuvres de l'intelligence (4-8); Musa (9-10); Moschus; Pacatus (10-11); Sparsus; Bassus (11-12); Capiton, dont il fait un grand éloge (12-13); et il termine par deux déclamateurs d'Espagne, Gavius Silon et Turrinus Clodius, à qui, dit-il, il a manqué, pour devenir tout à fait célèbres, non pas le talent, mais le théâtre

(1) *Appendice* CCCLXIX.

où le déployer (14-16). Ce livre, de même que les deux précédents, comprend six controverses : — I. *Le fils du pauvre qui* [après le meurtre de son père et pour témoigner sur qui se portent ses soupçons], *vêtu d'habits de deuil, suit le riche* (Lugens divitem sequens filius pauperis); — II. *Le fils, brave éprouvé, qui* [au sujet de la priorité du choix de la récompense] *ne veut pas céder à son père, brave éprouvé aussi* (Filius fortis non cedens forti patri); — III. *Le père accusé de folie parce qu'il a forcé sa fille à mourir* (Demens quod mori filiam coegerit); — IV. *Les mendiants estropiés* (Mendici debilitati); — V. *Parrhasius et son Prométhée* (Parrhasius et Prometheus); — VI. *L'homme qui a volé pour dénoncer la trahison* (Fur accusator proditionis).

Quant aux *Suasoriæ*, probablement elles n'avaient pas de préface ; du moins nous n'en connaissons pas. Elles sont au nombre de sept : — 1. *Alexandre délibère s'il lancera ses vaisseaux sur l'Océan* (Deliberat Alexander an Oceanum naviget); — 2. *Les trois cents Lacédémoniens envoyés contre Xerxès, après la fuite de tous les contingents de trois cents hommes fournis par les villes de la Grèce entière, délibèrent si eux aussi ne fuiront pas* (Trecenti Lacones contre Xersen missi, cum treceni ex omni Græcia missi fugissent, deliberant an et ipsi fugiant); — 3. *Agamemnon délibère s'il immolera sa fille, Calchas déclarant qu'autrement les dieux défendent le départ de la flotte* (Deliberat Agamemnon an Iphigeniam immolet, negante Calchante aliter navigari fas esse); — 4. *Alexandre le Grand délibère s'il entrera dans Babylone malgré l'avis d'un augure qui lui a prédit un danger* (Deliberat Alexander Magnus an Babylona intret, cum denuntiatum esset illi responso auguris periculum); — 5. *Les Athéniens délibèrent s'ils abattront les monuments de leurs victoires sur les Perses, Xerxès les menaçant de revenir s'ils ne les abattent pas* (Deliberant Athenienses an trophæa persica tollant, Xerse minante rediturum se nisi tollerentur) : — 6. *Cicéron délibère s'il doit demander la vie à Antoine* (Deliberat Cicero an Antonium deprecetur); — 7. *Cicéron délibère s'il brûlera ses œuvres, Antoine lui promettant la vie sauve, s'il le fait* (Deliberat Cicero an scripta sua

comburat, promittente Antonio incolumitatem, si fecisset). — Nous avons la certitude que ces sept suasoires forment un livre complet; car Sénèque, en terminant la sixième d'une manière exceptionnelle par le rappel des jugements que les historiens latins ont portés sur la mémoire de Cicéron, exprime la crainte que ses fils n'arrêtent leur lecture à l'endroit où il cesse ainsi de leur parler des maîtres de la déclamation et il leur dit que, pour les forcer à lire son livre *jusqu'au bout*, il y ajoutera encore une suasoire semblable à celle dont il vient de rendre compte, c'est-à-dire ayant trait aux derniers jours du grand orateur. Remarquez en outre que ce nombre sept représente exactement le chiffre moyen des déclamations contenues dans chacun des livres des controverses, puisque le total de celles-ci est de soixante-quatorze.

En somme, l'ouvrage ne renfermait pas tous les thèmes que Sénèque avait entendu traiter; nous en avons la preuve par ce qu'il nous rappelle lui-même, à plusieurs reprises, de certaines déclamations qu'il ne fait que signaler en passant. Dans la controverse I, 2 (22), par exemple, en citant une *couleur* du rhéteur Murrédius, il en rapproche les pensées du même genre qu'il a entendu exprimer, dit-il, par un ancien rhéteur sur ce sujet : « la femme qui accuse son mari de sévices, parce qu'elle est encore vierge, qui le fait condamner et demande ensuite le sacerdoce ». Dans la controverse VII, 4 (9) il en mentionne une intitulée « le brave éprouvé, qui veut garder près de lui son troisième fils, le premier ayant perdu les yeux en tuant le tyran, le second, les mains à la guerre ». Dans la *suasoria* 2 (21) il critique un trait dont avait usé un mauvais rhéteur du nom de Corvus en traitant la controverse de « la femme qui, pour avoir exposé, en présence de matrones, qu'il ne fallait pas élever ses enfants, est accusée d'avoir causé un préjudice à l'État[1] ». Évidemment il a fait un choix et laissé de côté

(1) Voir aussi *Controv.*, I, 4, 7; II, 2, 3; II, 4, 8; VII, 7, 19; X, 1, 13; *Suas.*, 4, 4.

les matières dont les développements ne lui fournissaient pas d'exemples de nature à bien renseigner ses lecteurs. Mais nous savons, d'autre part, que les rhéteurs latins, comme les rhéteurs grecs, travaillaient tous sur un fond de thèmes permanent, et, en réalité, très restreint; car nous retrouverons chez Quintilien, dans son *Institution oratoire* et ses *Déclamations*, bien des sujets les mêmes qu'ici; loin d'être rebutés par ce peu de variété du fond, les déclamateurs les meilleurs trouvaient dans la difficulté même de dire du nouveau l'occasion de signaler davantage leur originalité, et, sans doute, comme le remarque très judicieusement M. Jullien, ils ressemblaient en cela aux tragiques grecs qui « aimaient à s'enfermer dans des sujets connus, sauf à les renouveler par l'invention dans les détails et une interprétation particulière des personnages[1] ». Il est donc à présumer que les éliminations consenties par Sénèque n'ont porté que sur un petit nombre de thèmes, et nous pouvons être convaincus, en tous cas, que nous avons sous les yeux les passages de toutes les controverses où chacun avait le mieux mis la marque de son esprit et de son caractère.

IV

Les plus célèbres orateurs d'école furent, au temps d'Auguste, ceux que Sénèque appelle le premier quadrige, *primum tetradeum*, Latron, Fuscus, Albucius et Gallion. Il les nomme dans cet ordre, et il ajoute que Latron fut le plus glorieux de tous[2].

PORCIUS LATRON[3] était né, comme Sénèque, en Espagne,

(1) Em. Jullien, *op. cit.*, p. 323.
(2) *Controv*, X, *Præf.*, 13.
(3) Voir sur Latron : F. G. Lindner, *De M. Porcio Latrone commentatio*, Breslau, 1855, et l'ouvrage déjà cité de Th. Froment.

sans doute à Cordoue, vers 54 av. J.-C. Venu en sa société à Rome, il se mit à suivre les leçons de Marullus, homme spirituel et d'un genre peu vulgaire, qui même était capable d'émettre quelque joli trait, mais sans verve aucune et dont l'élocution timide et sèche[1] ne pouvait guère plaire à un élève doué comme lui d'une vive imagination. Une anecdote nous montre combien le maître et le disciple différaient l'un de l'autre. Un jour, Marullus. se rendant compte de la maigreur de son discours, l'attribuait à l'aridité de son sujet: « Sur ce terrain hérissé d'épines, disait-il, je suis obligé de poser les pieds avec précaution. » « Par Hercule, s'écria Latron, c'est non pas sur le terrain, mais dans tes pieds que sont les épines ! ». Et sur le champ il fournit les traits que le professeur aurait pu introduire dans le développement de la matière en question[2].

Son succès fut tout de suite considérable et en peu de temps il s'acquit assez de réputation pour ouvrir à son tour une école. Ce fut, croit-on, vers l'an 30 : Ovide y vint l'écouter avec assiduité et imita plus tard, dans ses poésies, plus d'un trait de lui[3].

La vivacité d'imagination et la facilité que la nature lui avait largement réparties ne l'empêchaient pas de s'appliquer au travail avec opiniâtreté. Il le faisait même avec trop peu de mesure : lorsqu'il avait entrepris une besogne, il la poursuivait sans rémission jour et nuit et ne s'arrêtait que lorsqu'il ne pouvait plus aller. Pour se remettre, il se livrait alors aux longues courses dans les forêts et les montagnes, luttait d'endurance avec les campagnards les plus intrépides dans les fatigues de la chasse et puisait dans ces exercices physiques une vigueur de corps qui secondait singulièrement l'ardeur de son esprit impétueux.

(1) Bien que son élève, Sénèque le cite rarement et sans grand éloge: une fois néanmoins (*Controv.*, I, 2, 17), il rappelle de lui un trait dont Latron disait qu'il ne l'admirait pas seulement, mais qu'il le baisait de tendresse « mirari Latro, imo, ut ipse aiebat, exosculari ».

(2) *Controv.*, I, *Præf.*, 22.

(3) *Id.*, II, 2, 8.

Sa voix, naturellement robuste, s'était voilée par suite des veilles et d'un manque de soins. Comme il n'avait pas perdu les habitudes rudes et agrestes de son pays, il ne prenait point pour elle les précautions accoutumées des rhéteurs. Cependant, si faible qu'elle fût au début de ses discours, grâce à la puissance de ses poumons, il réussissait à l'élever et à la renforcer à mesure qu'il parlait.

Il avait une mémoire extraordinaire; à ce point qu'il lui suffisait d'écrire un discours, et il écrivait rapidement, pour le savoir par cœur; ce qu'il avait préparé, il le reproduisait sans jamais se tromper d'un mot; aussi disait-il qu'il écrivait sur son esprit, *aiebat se in animo scribere*[1]. Cette faculté de tout retenir facilement et bien, il l'avait cultivée précieusement, en avait profité pour posséder dans les détails toutes les parties de l'histoire, et ce n'était pas un mince avantage pour lui, lorsqu'il composait, de tenir constamment à sa disposition les nombreux exemples que lui fournissaient sur n'importe quel sujet ses connaissances historiques. Il s'était fait aussi tout un magasin d'armes pour la déclamation. Les jours où il n'avait point de travail déterminé, il écrivait tantôt rien que des épiphonèmes, tantôt des enthymèmes, ou des traits pouvant rentrer avec à-propos dans un certain nombre de controverses comme ceux qui ont rapport à la fortune, à la cruauté, au siècle, à l'opulence, ou bien encore des figures de style destinées au même usage : c'était ce qu'il appelait son mobilier, *supellectilem*[2], et ce qui rendait ensuite son travail de composition bien plus rapide.

Toutefois il n'abusait pas de la provision de meubles dont il avait muni sa mémoire. Car il ne détestait rien tant que ce qui est inutile dans le développement et dans la phrase; il méprisait même, à cause de ce défaut, les rhéteurs grecs et voulait ignorer leurs œuvres[3]. Son goût

(1) *Controv.*, I, *Præf.*, 18.
(2) *Id.*, I, *Præf.*, 23.
(3) *Id.*, X, 4, 21.

sévère lui faisait éviter le plus possible les effets de style; ces figures, qu'il emmagasinait, il ne désirait s'en servir que dans les cas de nécessité ou d'utilité sérieuse; il professait qu'elles avaient été imaginées non comme ornement, mais comme aide, pour insinuer d'une manière indirecte et furtive ce qui, exprimé ouvertement, blesserait les oreilles, et il soutenait qu'il y avait une très grande folie à recourir aux détours quand on pouvait parler simplement[1].

Sénèque nous a conservé un très grand nombre de passages de ses déclamations; il en a cité quelque chose dans toutes les controverses sans exception, et s'il ne l'a pas fait aussi fréquemment dans les *suasoriæ*, c'est apparemment parce que celles-ci n'avaient pas comme discours d'école une importance égale. Nous avons donc de ses *sententiæ*, de ses *divisiones* et de ses *colores*.

Les *sententiæ* n'ont pas toutes la même valeur; dans le nombre il y en a quelques-unes un peu faibles et Albucius trouvait de l'enflure chez plusieurs autres[2]. Mais la plupart ont une vigueur, une force véritable. Lisez les *mendiants estropiés;* il dit en parlant de l'entrepreneur de mendicité : « Sa cruauté lui aura rapporté d'autant plus de revenus que tous, sauf lui, nous sommes sensibles à la pitié. — Tu mendierais si tu n'avais pas fait tant de mendiants. — Ce scélérat a fait, chose inouïe, que le plus grand malheur était, pour les enfants exposés, d'être élevés, et pour leurs parents, de les retrouver. » Et, après avoir dépeint tous ces enfants déformés, ou courbés, ou traînant à terre, il ajoute : « Grands dieux! voilà ceux qui nourrissent un homme bien portant! »

Vectigalis isti crudelitas fuit eo magis, quod omnes, præter istum, misericordes sumus. — Mendicares, nisi tot merdicos fecisses. — Effecit scelestus iste, ut, novo more, nihil esset miserius expositis quam tolli, parentibus quam agnoscere.

(1) *Controv.*, I, *Præf.*, 24.
(2) *Id.*, X, 1, 14.

Pro di boni ! Ab his aliquis alitur integer ! [1]

Voyez aussi le *Brave aux trois exploits*, où il s'agit d'un père qui, après avoir vainement essayé de retenir son fils voulant aller se battre une quatrième fois, le chasse pour le garder. Il plaide avec véhémence pour ce père ; et puis il lui fait dire : « Tout chassé qu'il est, je ne lui permettrai pas de s'en aller ; je l'arrêterai de force ; je le retiendrai ; et, en dernier lieu, s'il part, sur le seuil s'étendra mon cadavre ; pour arriver à l'ennemi, foule aux pieds ton père. »

Abdicato quoque non permittam exire ; injiciam manus, tenebo : novissime ante limen exeunti cadaver hoc sternam : ut ad hostem pervenias, patrem calca.[2]

Ses *divisions* se font remarquer par beaucoup de netteté et de simplicité. Vous savez le sujet du *Brave qui a perdu les mains* : il a surpris sa femme en flagrant délit d'adultère, a commandé à son fils de tuer les deux complices et le chasse pour n'avoir pas obéi. Or, voici la division adoptée : En cette circonstance, le fils pouvait-il frapper ? Le devait-il ? Le pouvant et le devant, faut-il l'accuser si, empêché par sa tendresse pour sa mère, il s'est senti incapable d'agir ?[3] — Dans *Le Père et le fils l'un et l'autre débauchés*, pour défendre le père accusé de débauche par le fils, il divise ainsi qu'il suit : Un père peut-il être accusé par son fils pour débauche ? Même si un fils peut diriger cette accusation contre son père, un fils tel que celui-ci le peut-il ? En admettant que le père puisse être accusé pour ce motif et par un tel fils, peut-il être condamné, s'il a tenu cette conduite dans l'intention de corriger son fils ?[4] — Dans *Le Fils du pauvre qui, vêtu d'habits de deuil, suit le riche*, il pose ainsi les questions : Y a-t-il injure pour le fait incriminé ?

(1) *Controv.*, X, 4, 1 et 21.
(2) *Id.*, I, 8, 15.
(3) *Id.*, I, 4, 6.
(4) *Id.*, II, 6, 5.

En admettant qu'il y ait injure, l'accusé doit-il échapper à la condamnation, s'il agit sans mauvaise intention? S'il a cru que le riche avait tué son père et si c'est pour ce motif qu'il l'a suivi, faut-il lui pardonner? A-t-il eu cette pensée[1]? — En général, il divise en trois parties : 1° Question de droit : Une loi permettait-elle à l'accusé d'agir comme il l'a fait ou l'acte qui a donné lieu à la poursuite tombe-t-il sous le coup de la loi qu'on invoque? 2° Question d'équité ou de devoir : L'accusé, en conscience, devait-il tenir la conduite qu'il a tenue? 3° Question qu'on pourrait appeler celle des circonstances atténuantes : En admettant que le droit et l'équité n'autorisent pas l'acte commis, s'excuse-t-il par certaines circonstances, par la force de certains sentiments? — Rien, en somme, de moins compliqué. Aussi plusieurs de ses rivaux s'empressaient-ils de trouver dans cette simplicité un manque d'habileté. Reproche que Sénèque repousse énergiquement : « Rien n'est plus injuste, dit-il, que le jugement qui consiste à ne trouver de l'habileté que là où il n'y a que de l'habileté. Comme chez lui se rencontraient tous les mérites de l'orateur, sur cette fondation il bâtissait tant de constructions considérables qu'elle en était recouverte ; elle ne lui manquait pas, mais il ne la mettait pas en saillie, et je me demande si, pour l'habileté, le plus grand défaut n'est pas de trop se montrer. Bien plus dangereux sont les pièges qui sont cachés et, en fait d'habileté, la plus utile est celle qui se dissimule, dont les effets seuls apparaissent et la trame ne se voit pas.[2] »

Quant aux *couleurs*, Asinius Pollion, à la vérité, en relevait une qui ne lui paraissait pas très naturelle dans la controverse *du fils et du beau-fils trop ressemblants*[3] ; mais c'est là un fait exceptionnel qui ne se représente nulle part ailleurs. Latron blâmait souvent les autres rhéteurs d'aller les chercher beaucoup trop loin et lui-même n'usait que

(1) *Controv.*, X, 1, 9.
(2) *Id.*, I, *Præf.* 21.
(3) *Id.*, IV, 6, 3, *Excerpta*. Voir ci-dessus, pp. 433-434.

de celles qui avaient un caractère de grande vraisemblance. J'en prends pour exemple la controverse de la *Fille du chef de pirates*. Un jeune homme, pris par des pirates, écrit à son père de le racheter; celui-ci n'en faisant rien, la fille du chef lui fait jurer de l'épouser si elle le délivre; pour cela elle abandonne son père, et le jeune homme, de retour auprès du sien, l'épouse; mais une riche orpheline se présente; le père du jeune homme lui ordonne de répudier sa femme pour épouser cette orpheline et, sur son refus, le chasse. Tel est le thème. Voici la couleur qu'employa Latron, parlant pour le père. Il dit que la jeune fille avait été poussée non par la pitié, mais par sa passion, qu'il n'y avait donc pas de service rendu : « *puellam non misericordia motam, sed libidine, et ideo non esse beneficium* »; et il développa élégamment cette partie : même si c'était un service, argumenta-t-il, il ne mériterait pas une telle reconnaissance; ensuite il y a service, lorsque l'acte est réfléchi et non produit par la folie ou la maladie : « *etiamsi beneficium dedisset, non esse sic referendam gratiam; deinde beneficium esse quod judicio detur, non quod furore aut morbo.* » Mais le rhéteur Butéon usa d'une couleur moins naturelle : il supposa que la jeune fille avait agi sur les conseils mêmes de son père, qui, trouvant pour elle un parti honorable, qu'il était impossible de rencontrer autrement, avait secrètement favorisé son projet. Et Latron n'approuvait pas cette manière de présenter les choses, jugeant « qu'il ne valait pas la peine de retirer à la jeune fille le mérite d'avoir délivré le jeune homme pour lui enlever le reproche d'avoir abandonné son père — *non esse tanti detrahere illi commendationem soluti adulescentis, ut detraheretur invidia relicti patris*[1]. » De même, dans *le Brave aux trois exploits*, certains orateurs, plaidant pour le fils, introduisirent une couleur qui le montrait pris de passion pour la gloire et trop belliqueux : le rhéteur grec Nicétès, entre autres, avait tenu à le représenter plein des fureurs de Mars, ἀρειμάνιον, et gémissant

(1) *Controv.*, I, 6, 8-10.

sur l'inutilité de ses mains du moment qu'elles n'avaient plus d'armes. Latron ne partageait pas leur façon de voir : il aimait mieux que le jeune homme fît la guerre par goût plutôt que par entraînement maladif : « Ce que, disait-il, le père pourrait alléguer avec succès, c'est que son fils enlève toute gloire à ses exploits en se montrant téméraire, sanguinaire, lui qui ne se laisse, ni retenir par l'autorité paternelle, ni congédier par la loi ; *Hoc est quod pater efficaciter dicat, detrahere illum operibus suis gloriam temerarium, sanguinarium, quem nec pater possit retinere nec lex dimittere*[1]. »

Au milieu de ces passages, qu'a cités Sénèque, de la plupart des déclamations de Latron, nous trouvons l'une d'elles conservée presque en entier[2], celle qu'il avait prononcée dans la controverse du *Peregrinus negotiator*. Le sujet ne manquait pas d'intérêt : « Le mari d'une femme très belle s'absente. Un riche marchand étranger, qui vient s'établir dans le voisinage, cherche trois fois à la séduire ; quelque argent qu'il lui propose, elle refuse. Or il meurt, et il lui laisse tous ses biens avec cette explication du legs : *je l'ai trouvée chaste*. Elle accepte l'héritage. Son mari revient et l'accuse d'adultère sur soupçon. » L'argumentation en faveur de la femme est résumée dans les *Excerpta* de la manière suivante : « Elle est belle : c'est la faute de la nature. Elle était loin de son mari : c'est la faute du mari. On lui a fait des propositions : c'est la faute d'autrui. Elle les a repoussées : c'est de la vertu. Elle a été instituée héritière : c'est du bonheur. Elle a accepté l'héritage : c'est de la sagesse. » Le morceau que nous avons présente la thèse contraire, l'accusation du mari. « J'accuse ma femme d'adultère, lui fait dire Latron, parce qu'elle est riche et je l'amène ici hors d'une maison où je ne vois plus rien à moi. Après mes longs voyages, après tous les périls que j'ai courus sur terre et sur mer, je la trouve ayant tiré de son seul voisinage plus de richesses que moi sur toute

(1) *Controv.*, I, 8, 13.
(2) *Id.*, II, 7.

l'étendue des mers. En présence de tant de profits impurs, si j'étais capable de me taire, il me faudrait avouer, juges, que je n'avais, en voyageant, d'autre motif que de rivaliser avec ma femme à qui augmenterait le plus notre avoir... »

Non accuso adulteram nisi divitem factam ; ex ea domo ream protraho, in qua jam nihil meum est. Cum ego tamdiu peregrinatus sim, nullum periculum terra marique fugerim, plus ista intra unam viciniam quam ego toto mari quæsivit. Post tantos impudicitiæ quæstus si tacere possum, confitendum habeo, judices, hac me causa afuisse, ut in accessionem patrimoni peregrinando cum uxore certarem.

Le mari développe ensuite cette pensée qu'une matrone qui veut détourner d'elle les sollicitations sait en trouver les moyens dans sa pudeur et que sa femme s'est bien gardée d'user d'aucun de ces moyens[1]. Il montre combien il serait vain de chercher dans les termes du testament une preuve d'innocence. Puis il ajoute : « Oui, j'accuse d'adultère cette femme, moi qui l'ai prise en mariage, moi qui ai prié les dieux de faire naître d'elle des enfants qui nous fussent communs, moi qui voudrais tant la croire chaste. L'indifférence de notre siècle ira-t-elle jusqu'à permettre qu'à la plainte de son mari une femme oppose le témoignage d'un étranger ? Mais autrefois, par Hercule ! pour répondre aux mauvais bruits du public, la plus belle défense d'une femme était de pouvoir dire : Je suis aimée de mon mari ! Cependant, si vous admettez cette manière de tester, moi aussi je vais faire mon testament devant vous : « Que ma femme n'hérite pas de moi, parce que, tandis que j'étais absent, elle a inspiré un violent amour, parce qu'elle a été choisie pour héritière par un jeune débauché, nullement son parent, parce qu'elle a accepté cet héritage si déshonorant. » Je vous mets en devoir de délibérer sur ces deux testaments : pour lequel opterez-vous ? Celui du séducteur qui l'absout, ou celui du mari qui la condamne ? »

(1) Je donne toute cette page à l'*Appendice* CCCLXX.

Ego adulteram arguo, qui in matrimonium recepi, qui communes ex ista liberos precatus sum, qui pudicam libentissime crederem. Adeone jam ad omnem patientiam sæculi mos abiit, ut adversus querimoniam viri uxor alieno teste defendatur? At, hercules, adversus externorum quondam opiniones speciosissimum patrocinium erat: ego viro placeo. Atque ego, si hunc morem scribendi recipitis, in conspectu vestro ita scribam: « Uxor mea heres ne esto, quod, peregrinante me, adamata est, quod heres ab adulescente alieno ac libidinoso relicta est, quod tam infamem hereditatem adiit. » A duobus vos testamentis in consilium mitto: utrum secuturi estis? Quo ab adultero absolvitur, an quo damnatur a viro?

Et il conclut en affirmant que, pour une honnête femme, il ne peut y avoir d'autre fruit de l'honneur que de passer pour telle : *unus pudicitiæ fructus est pudicam credi.*

Quand nous n'aurions de Latron que ce morceau, nous saurions qu'il n'était pas un déclamateur ordinaire. Luimême d'ailleurs savait ce qu'il valait et avait pleine confiance dans l'effet de son éloquence. Il est de fait que, bien que tout le monde ne fût pas toujours de son avis [1], il était l'objet d'une admiration générale. Ses élèves s'annihilaient devant lui au point d'admettre que, seul de tous les rhéteurs romains, il ne s'astreignît ni à corriger leurs déclamations, ni à les écouter. Il était moins leur maître que leur modèle. Sa seule manière de leur enseigner l'art de la composition consistait, avant de se lever pour développer le sujet de la controverse, à leur indiquer les divisions qu'elle comportait et à leur marquer le plan qu'il allait suivre, afin qu'ils pussent se rendre bien compte que, dans l'entraînement du débit, il n'en négligeait aucune des parties et les émettait toutes dans l'ordre où elles devaient se produire. Il lui fallait pour cela, comme le remarque Sénèque, une grande sûreté [2]. Aussi ses disciples le regardaient-ils comme un orateur supérieur même à Pollion et à Messala [3]. Leur engouement devint tel que, désireux de lui res-

(1) *Controv.*, II, 3, 13; IV, 6, 3; etc.
(2) *Id.*, I, *Præf.* 21.
(3) *Id.*, III, *Præf.* 14.

sembler en tout, comme son travail opiniâtre l'avait rendu très pâle, ils se mirent, dit Pline le Naturaliste [1] à boire du cumin pour imiter sa pâleur. Un tel enthousiasme ne va pas d'ordinaire sans inconvénient. Latron remarqua qu'ils l'applaudissaient à tout propos et sans discernement. Il crut devoir leur donner là-dessus une leçon. Un jour, au milieu d'une controverse, il termina un développement véhément par une phrase retentissante, mais vide de sens, et comme tous trépignaient d'admiration, il leur reprocha leur méprise, il les critiqua comme il convenait, de manière à les rendre désormais, par crainte de quelque piège semblable, moins vifs et plus réfléchis dans leur appréciation [2].

Cependant, si bon rhéteur qu'il fût et quelque intelligence, quelque sagesse qu'il montrât pour retenir la déclamation dans les limites du naturel et de la vraisemblance, Latron n'était pas exempt de tout défaut. Je ne m'arrête pas au reproche que Messala, qui avait un souci très scrupuleux de la bonne latinité, semblait lui adresser en disant de lui : « il est éloquent, mais dans sa langue » ; nous savons qu'il considéra ce propos comme une injure et tint à cœur de prononcer, peu après, un discours sur un sujet que venait de traiter Messala, pour bien montrer à ses auditeurs, par la comparaison facile des deux morceaux, qu'il n'y avait pas plus d'expressions et de tournures espagnoles dans l'un que dans l'autre [3] ; si le critique n'avait pas tout à fait tort, il est probable, en tout cas, que le défaut, si vivement relevé, n'était que très peu sensible ; pour nous, qui aujourd'hui ne sommes plus à même d'examiner une telle question, nous ne découvrons rien d'anormal dans sa langue, qui est celle de la latinité d'argent. Je ne sais pas non plus s'il faut avec sévérité attribuer à une insuffisance de science juridique la propension qu'il montrait à délais-

(1) *Hist. nat.*, XX, 57, 48.
(2) *Controv.*, VII, 4, 10.
(3) *Id.*, II, 4, 8.

ser le plus possible les questions de droit pour se porter sur les questions de devoir et d'équité ; il est possible que cette préférence ait simplement tenu à la tournure de son esprit. Mais les vices inhérents au genre d'éloquence qu'il pratiquait, quoi qu'il fît pour les atténuer, ne laissaient pas moins d'exercer leur influence sur lui, et rien ne prouve mieux combien ils étaient grands et avaient de force, puisque lui-même en fut plus d'une fois victime. Lorsqu'il lui arrivait de parler devant les tribunaux et qu'il se trouvait au grand jour, en présence d'un autre public que celui de son école, il ne jouissait plus de la plénitude de ses moyens : Montanus raconte même, dans une des préfaces de Sénèque, que « cet homme, modèle unique des qualités du déclamateur, *declamatoriæ virtutis unicum exemplum* », ayant à plaider, en Espagne, pour un de ses cousins, se troubla au point qu'il commença par un solécisme, et qu'ayant besoin, pour parler, d'une salle fermée, il ne put se remettre avant d'avoir obtenu qu'on transportât l'audience du forum dans la basilique [1].

L'habitude de ne parler que sur des sujets imaginaires l'empêchait aussi de se rendre compte des nécessités de la vie réelle. Il s'agissait, un jour, de la controverse dans laquelle un père est accusé de folie pour avoir voulu adopter l'enfant qu'un de ses fils a eu d'une courtisane, et il parlait contre l'adoption. Or, Auguste assistait avec Mécène à la séance; c'était précisément dans le moment où il se disposait à adopter les fils d'Agrippa, Lucius et Caïus, pour en faire les héritiers de l'empire, et Agrippa, comme vous le savez [2], n'était pas de noble origine. Latron poursuivit son discours sans se préoccuper de l'importance que prenaient ses paroles prononcées devant l'empereur dans de telles circonstances; il développa le lieu commun sur « l'homme qui, parti du plus bas rang, entre par adoption dans la noblesse », ajouta bien d'autres choses du même goût, et,

(1) *Controv.*, IX, *Præf.* 3.
(2) Voir tom. I, p. 100.

emporté par son débit, ne tint pas compte d'un sifflement de Mécène qui lui indiquait qu'il eût à terminer au plus vite. Sénèque, en rapportant ce fâcheux incident, ne peut s'empêcher de blâmer l'imprudence de ceux qui vont jusqu'à perdre la tête plutôt qu'un mot et plaint sincèrement Latron d'avoir commis ainsi une faute qu'il ne put même pas excuser, l'offense faite à Auguste et à Agrippa étant de celles qu'on aggrave encore en s'expliquant[1].

Th. Froment veut même voir dans cette faute la cause de la mort du grand déclamateur[2]. Il aurait cherché dans le suicide un refuge contre la colère de l'empereur et de son gendre. Mais Sénèque, au contraire, à cette occasion, loue la condescendance témoignée par le chef de l'État, et bien certainement il n'eût point parlé de la sorte, si la crainte du courroux impérial avait motivé la détermination de son intime ami. Nous devons donc nous en rapporter sur ce point à la version de saint Jérôme qui nous dit que Porcius Latron se tua pour échapper au supplice d'une fièvre quarte[3]. Cette mort eut lieu en l'an 3 av. J.-C.

V

Après Latron, celui que Sénèque estimait le plus, parmi les déclamateurs de son premier quadrige, était L. Junius Gallion. Il se sert même, pour le rapprocher du premier, d'une antithèse dont il est bien difficile de préciser le sens: « Si tous les quatre, dit-il, avaient fait assaut d'éloquence, la gloire eût été pour Latron et la palme pour Gallion[4]. »

(1) *Controv.*, II, 4, 12-13.
(2) From, *Opus. cit.*, p. 362.
(3) *Chron. d'Eus. a Abr.* 2013 : « M. P. Latro tædio duplicis quartanæ semet ipsum interficit. »
(4) *Controv.*, X, *Præf.*, 13.

Très probablement il était originaire d'Espagne et naquit vers l'an 30 av. J.-C[1]. Sa famille devait entretenir des relations d'amitié avec Sénèque ; elle le lui recommanda, lorsqu'il vint tout jeune à Rome, et il reçut de lui un tel accueil qu'il lui voua pour toujours une grande reconnaissance; si bien que, n'ayant pas d'enfants, lorsque ce vieil ami mourut, il adopta son fils aîné Novatus[2]. Nous n'avons sur son compte que peu de renseignements biographiques. Nous ignorons même quels furent ses maîtres à son arrivée dans la grande ville. Nous savons seulement qu'il se fit rapidement remarquer par son talent de parole et qu'il était encore dans cette partie de la vie que les Romains appelaient *adulescentia* lorsqu'il osa provoquer les redoutables morsures de Labiénus en prononçant un discours d'école en faveur de Bathylle, favori de Mécène, contre lequel cet orateur venait de prononcer une accusation[3]. Rien ne nous indique qu'il se soit livré ensuite à l'enseignement de la rhétorique; il aima et pratiqua la déclamation, mais il n'ouvrit pas d'école. Après avoir noué des relations avec Ovide, il ne l'oublia pas dans son exil et resta en correspondance avec lui, comme nous le prouve une lettre du recueil des *Pontiques*[4], par laquelle le poète lui exprime affectueusement ses condoléances au sujet de la mort récente de sa femme. Nous apprenons ainsi qu'il devint veuf vers l'an 13 av. J.-C.. Il ne semble pas qu'il ait jamais plaidé au forum; mais il s'occupa quelque peu de politique et la chose lui causa de cruels ennuis. Comme il était arrivé à faire partie du sénat, la pensée lui vint un jour de flatter Tibère en proposant que les prétoriens vétérans fussent ad-

(1) Sur Gallion, voir : B. Schmidt, *de L. Junio Gallione rhetore*, Marburg, 1866 (Diss.); F.-G. Lindner, *de J. Gallione commentatio*, Hirschberg, 1868 (Prog.)

(2) De là vient que, dans les œuvres de Sénèque le Philosophe nous en trouvons de dédiées à Novatus tantôt sous ce nom (le *De ira*), et tantôt sous celui de Gallion (le *De vita beata*).

(3) *Controv.*, X, *Præf.*, 8.

(4) *Pont.* IV, 11.

mis à siéger au théâtre dans les quatorze rangs des chevaliers ; mais Tibère, qui tenait à ce que ses prétoriens ne reçussent de faveurs que de lui, loin d'être satisfait, le considérant comme un satellite de Séjan, le chassa non seulement du sénat, mais d'Italie ; bientôt même, d'après le récit de Tacite[1], l'île de Lesbos où il s'était retiré paraissant à l'empereur un lieu d'exil trop doux, on le ramena à Rome où il fut remis à la garde des magistrats. Peut-être cet emprisonnement dura-t-il jusqu'à la fin du règne de Tibère. En tout cas, il survécut à ce prince ; car, sans pouvoir préciser la date de sa mort, l'adoption qu'il fit de Novatus, quand mourut Sénèque, nous montre qu'il vécut au-delà de l'année 38 ou 39 de notre ère.

Sénèque le loue beaucoup[2] d'avoir manié avec un tact parfait le style familier, qualité dont on est d'autant plus rarement maître qu'elle touche de près à un défaut, et qu'il eut pourtant, chose étonnante, dès la jeunesse, à l'âge où d'ordinaire on a de la répugnance pour tout ce qui ne tend pas au ton noble et sublime. Les passages cités de lui dans les *Controverses*, quoique moins nombreux que ceux de Latron, sont néanmoins très fréquents et pour la plupart accompagnés d'éloges ; évidemment Sénèque le traite avec une bienveillance d'ami ; mais l'examen des *sententiæ*, des *divisiones* et des *colores* qui sont ainsi placés sous nos yeux nous laisse une impression favorable et ne nous permet nullement de douter du talent qui lui était reconnu : ses traits sont presque toujours justes, les questions entre lesquelles il divise son sujet raisonnables et ses couleurs vraisemblables. Vous trouverez à l'*Appendice* un morceau ayant trait à la controverse IX, 3, où il s'agit d'un père qui, longtemps après avoir exposé deux enfants mâles, les a recherchés, a obtenu de savoir où ils étaient, à la condition d'en laisser un à celui qui les a recueillis et réclame néanmoins le droit de les garder tous les deux. Les arguments s'y suc-

(1) *Annal.*, VI, 3.
(2) *Controv.*, VII, *Præf.*, 5-6.

cèdent avec simplicité et tout est vrai dans les sentiments qui y sont exprimés[1]. En voici un autre qui a rapport à la controverse VII, 1, et dans lequel est présentée la défense d'un fils que son père a chassé pour n'avoir point jadis, malgré l'ordre qu'il lui en avait donné, tué son frère condamné par lui sur l'accusation de la belle-mère : « Quelle différence entre l'autre affaire et celle-ci ! Mon frère a été traduit devant un tribunal domestique, je le suis devant vous ; on l'accusait d'avoir commis un parricide, on m'accuse de n'en avoir pas commis : lui niait, et moi je dois recourir à un genre de défense tout nouveau en disant : « oui, j'ai tué mon frère ! ». Dans cette maison, où l'on condamne les meurtriers, voilà le seul moyen d'établir que je suis innocent. Mais je vois que vous avez peine à écouter ce système : aussi j'aime mieux prouver mon innocence à vous qu'à mon père. Je n'ai pas tué mon frère ; je n'ai pas pu le tuer. Craintes, douleurs, larmes, tout était commun entre nous ; nous avons eu même père, même mère, même belle-mère ; la nature m'a fait le cœur trop sensible et l'âme trop tendre. Elle ne donne pas, en effet, à tous les hommes un même caractère ; les uns sont plus durs, les autres plus humains ; chez les pirates mêmes il s'en trouve qui ne peuvent verser le sang. »

Multa non agnosco : frater domi damnatus est, ego in publico ; illi objectum est quod parricidium fecerit, mihi quod non facerim ; ille negabat, mihi novo patrocinio utendum est : « fratrem occidi » ; in ea domo, in qua parricidia damnantur, hæc innocentia est. Video vos invitos audire hoc genus defensionis : malo itaque me vobis innocentem probare quam patri. Fratrem non occidi, non potui fratrem occidere ; idem timuimus, idem doluimus, idem flevimus, eumdem patrem habuimus, eamdem matrem, eamdem novercam ; mitioris natura pectoris sum, mollioris animi. Non idem omnibus mortalibus natura tribuit ingenium : alius durior est, alius clementior ; apud piratas quoque invenitur qui non possit occidere. [2]

(1) *Appendice* CCCLXXI.
(2) *Controv.*, VII, 1, 12-13.

De même que Latron, vous le voyez, il laisse volontiers de côté la discussion des lois pour s'attacher aux idées d'équité, et nul déclamateur même n'a, je crois, en termes plus fermes et plus généreux, exprimé la différence qu'il y a entre les lois écrites par les jurisconsultes et celles que dicte la justice naturelle; lisez ce passage de la défense du jeune homme qui, adopté par son oncle, est chassé par lui pour avoir, malgré sa défense, fourni des aliments à son père tombé dans le besoin : l'accusé soutient qu'il ne peut être chassé pour une action qu'il était libre d'accomplir, la pitié ne pouvant être défendue à personne: «Quoi, m'empêcheras-tu de pleurer, lorsque j'ai vu un malheureux ? Me défendras-tu de protéger un homme qu'a mis en danger une action honorable ? Nous ne sommes pas maîtres de nos sentiments. Il y a des droits qui ne sont pas écrits, mais qui sont plus certains que tous les droits écrits ; et quoique soumis envers toi à tous les devoirs de l'adoption, je suis libre et de faire l'aumône à qui en a besoin et de fournir la sépulture à un cadavre. Il est inique de ne point tendre les mains à ceux qui sont à terre ; c'est là un droit commun à l'humanité tout entière. Nul ne saurait être blâmé de réclamer un droit qui le rend utile à autrui. »

Quid, si flere me vetes, cum vidi hominem calamitosum ? Quid, si vetes propter aliquod honestum factum periclitanti favere ? Affectus nostri in nostra potestate non sunt. Quædam jura non scripta, sed omnibus scriptis certiora sunt : quamvis filius familiæ sim, licet mihi et stipem porrigere mendico et humum cadaveri injicere. Iniquum est collapsis manum non porrigere : commune hoc jus generis humani est. Nemo invidiosum jus postulat, quo alteri profuturus est. [1]

Voilà des pensées vraiment belles et rendues dans une langue qui ne laisse pas que d'être soignée. Toutefois on relève dans ses morceaux certains défauts qui, à la vérité, tiennent à l'école, mais qui sont parfois plus apparents chez lui que chez d'autres, celui, par exemple, de chercher

(1) *Controv.*, I, 1, 14.

trop à se singulariser par quelque développement nouveau, et celui surtout de remplir ses phrases d'antithèses. C'est à ce dernier tout particulièrement que s'en prend le défenseur de l'éloquence ancienne dans le *Dialogue sur les Orateurs*, lorsqu'il parle « du cliquetis de Gallion, *tinnitus Gallionis* »[1]. De tels défauts d'ailleurs n'étaient guère de nature à nuire à sa célébrité au milieu des générations qui suivirent la sienne. Ses discours, qu'il avait publiés, trouvèrent longtemps des lecteurs qui s'y intéressèrent, puisque sa réputation se maintenait encore au temps de saint Jérôme qui l'appelait *egregium declamatorem*[2].

VI

Les deux autres déclamateurs qui, avec Latron et Gallion, forment le fameux quadrige, n'étaient pas comme eux compatriotes de Sénèque : l'un, ARELLIUS FUSCUS[3], était né en pays grec et appartenait à l'école asiatique, l'autre, avait vu le jour à Novare. La naissance du premier doit remonter au delà de l'an 60 ; car Sénèque dit « qu'à l'époque où lui-même était jeune, il n'y avait rien de si connu que les développements descriptifs de ce rhéteur et qu'alors il n'y avait pas d'élève qui ne les déclamât, tantôt sur un ton, tantôt sur un autre, chacun en quelque sorte avec sa modulation[4] ». Son école était donc déjà en pleine prospérité au moment de l'arrivée de Latron à Rome ; nous savons en outre qu'il y eut ensuite pour disciples, grands admira-

(1) *Dial. de orat.*, 26.

(2) *Comment. ad Iesai* 8, *Præf.*

(3) Cf. F. G. Lindner, *De Arellio Fusco*, Breslau, 1862.

(4) « Recolo nihil fuisse me juvene tam notum quam has explicationes Fusci, quas nemo nostrum non alius alia inclinatione vocis velut sua quisque modulatione cantabat ». *Suasor.*, II, 10.

teurs de son mérite, Ovide et Fabianus, et nous pouvons affirmer qu'il y professait encore après la publication de l'*Énéide*. puisque, par goût et aussi, paraît-il, pour plaire à Mécène, il lui arrivait souvent de citer dans ses déclamations les vers de ce poème ainsi que ceux des *Géorgiques*[1].

Par suite de son origine, il aimait mieux parler en grec qu'en latin ; mais il faisait, malgré cela, un usage très fréquent de la langue latine, qu'il maniait avec correction et même avec élégance. Nous n'avons d'ailleurs que des fragments de ses compositions latines : ils sont très nombreux et nous permettent de reconnaître la justesse du jugement que portait Sénèque sur son talent oratoire en le plaçant parmi les premiers de tous.

Il y a dans ses discours du mouvement et de la chaleur : exemple la page que je donne à l'*Appendice*[2], tirée de la *suasoria* où les Athéniens délibèrent s'ils abattront, par suite de la menace du retour de Xerxès, les monuments de leurs victoires sur les Perses. On pourrait en recueillir d'autres dans les *suasoriæ* qui se rapportent aux trois cents Lacédémoniens et à Alexandre le Grand[3]; celles qui ont Cicéron pour objet en fourniraient aussi, comme ce passage : « Tant que le genre humain subsistera, tant que les lettres seront en honneur et que l'éloquence conservera son prix, tant que durera la fortune ou le souvenir de Rome, ton génie vivra dans l'admiration de la postérité, et, proscrit un jour, tu proscriras Antoine dans tous les siècles. Crois-moi : la partie de toi-même qu'on peut t'enlever ou te laisser n'est que la moins précieuse ; le véritable Cicéron est celui qu'Antoine sait bien ne pouvoir être proscrit que par Cicéron lui-même. Il ne te fait pas grâce de sa condamnation, il veut se soustraire à la tienne. S'il viole sa parole, tu mourras ; s'il la tient, tu seras esclave ; pour moi, j'aime mieux qu'il la viole. Par toi-même, M. Tullius, par

(1) *Suasor.*, III, 5; IV, 4.
(2) *Appendice*, CCCLXXII.
(3) *Suasor.*, II, 1-2; IV, 1-3.

les soixante-quatre années de ta glorieuse existence, par ton consulat qui a sauvé la république, par la renommée de ton génie, qui, si tu le veux, vivra éternellement, par la république qui est morte avant toi pour t'épargner le regret de laisser au pouvoir d'Antoine aucun objet de ton affection, je t'en prie, je t'en conjure, n'avoue pas, en perdant la vie, à quel point tu aurais voulu ne pas la perdre. »

Quoad humanum genus incolume manserit, quamdiu suus litteris honor, suum eloquentiæ pretium erit, quamdiu rei publicæ nostræ aut fortuna steterit aut memoria duraverit, admirabile posteris vigebit ingenium tuum, et uno proscriptus sæculo, proscribes Antonium omnibus. Crede mihi, vilissima pars tui est quæ tibi vel eripi vel donari potest; ille verus est Cicero, quem proscribi Antonius non putat nisi a Cicerone posse. Non ille tibi remittit proscriptionem, sed tolli desiderat suam. Si fidem deceperit Antonius, morieris; si præstiterit, servies: quod ad me attinet, fallere eum malo. Per te, M. Tulli, per quattuor et sexaginta annos pulchre actos, per salutarem rei publicæ consulatum, per æternam, si pateris, ingenii tui memoriam, per rempublicam, quæ, ne quid te putes carum illi relinquere, ante te periit, oro et obtestor, ne moriaris confessus, quam nolueris mori.[1]

On rencontre même chez lui des *traits* qui ne manquent ni de précision ni de vigueur : tel celui-ci dans la controverse des *mendiants estropiés* : « Jusqu'ici, pour ces enfants à la triste destinée, ce qu'on craignait, c'était : les bêtes féroces, les serpents, le froid si funeste à leurs membres délicats, et la faim ; au nombre des dangers qui menaçaient ceux qu'on exposait, nous ne comptions pas l'homme qui les élèverait. »

Illa adhuc in miseræ sortis infantia timebantur: feræ serpentesque et inimicus teneris artubus rigor et inopia; inter expositorum pericula non numerabamus educatorem[2].

(1) *Suasor.*, VII, 8-9.
(2) *Controv.*, X, 4, 21.

Ses *divisions* procèdent souvent par gradation. Dans la controverse de *la Prêtresse livrée à la prostitution*, « Je prouverai, dit-il, qu'elle est indigne du sacerdoce, même si elle est chaste ; ensuite, parce que nous ignorons si elle est chaste ; en dernier, parce qu'elle n'est pas chaste. »

Probabo indignam sacerdotio, primum, etiamsi pudica sit ; deinde, quia nescimus an pudica sit ; novissime, quia non sit pudica [1].

Et dans celle du jeune homme que son père veut forcer à se laisser adopter par un riche qui a chassé ses trois fils, lorsqu'il aborde la question morale : « J'affirme, avance-t-il, que tu ne devais pas laisser adopter ton fils par un autre sans un motif grave, toi moins que personne, et par lui moins encore que par n'importe qui. »

Dico non fuisse dandum sine magna causa filium in adoptionem ; dico multo minus a te ; dico minime illi [2].

Comme *couleur* il emploie volontiers l'idée religieuse, la croyance aux prédictions. Fait-il parler le père qui veut retenir son fils après que celui-ci a déjà payé sa dette à l'État par trois actions d'éclat, il le représente comme superstitieux et terrifié par de mauvais présages [3]. A-t-il à plaider en faveur du jeune homme qui, adopté par son oncle, a, malgré une défense expresse, secouru son père : « Tout m'a ému, lui fait-il dire, et la nature, et la piété filiale, et cet exemple manifeste des vicissitudes humaines ; il me semblait que la Fortune se tenait debout devant mes yeux et me disait : « Voilà le châtiment de ceux qui ne nourrissent pas leurs parents ! »

Movit me natura ; movit pietas ; movit humanorum casuum tam manifesto approbata exemplo varietas. Stare ante oculos Fortuna videbatur et dicere : Talia patiuntur qui suos non alunt [4].

(1) *Controv.*, I, 2, 16.
(2) *Id.*, II, 1, 19.
(3) *Id.*, I, 8, 15.
(4) *Id.*, I, 1, 16.

Mais il abuse quelque peu des moyens les plus simples[1] et son argumentation parfois trop lâche et décousue laisse voir en général un certain embarras, ce qui explique pourquoi il préférait la déclamation des *suasoriæ* à celle des controverses qui réclamait un apport de preuves plus serrées. Sénèque, en prenant soin de ne pas le louer sans réserve, a émis sur lui cette critique qu'il traitait souvent avec trop de sécheresse l'exorde, la preuve et la narration ; que son style était extrêmement inégal, tantôt maigre, tantôt diffus ; et que, dans ses descriptions, il avait une tendance à se servir surtout des mots d'après leur éclat[2]. Ses morceaux descriptifs étaient pourtant ceux qui lui valaient le plus d'admiration ; il y introduisait d'ordinaire beaucoup de poésie et ne laissait pas que d'imiter, quelquefois assez heureusement, les grands poètes dont il se plaisait à faire des citations : de là sans doute la prédilection que lui témoignait son élève Ovide.

VII

C. Albucius Silon[3], qui complète le quadrige, débuta à Rome d'une manière singulière, sans doute vers l'an 23 av. J.-C., à l'âge d'environ trente ans. Il était édile à Novare, son pays natal, une des cités les plus importantes de l'Italie Transpadane[4] ; un jour, raconte Suétone[5], comme il rendait la justice, ceux contre qui il venait de prononcer un jugement le saisirent par les pieds et le tirèrent à bas de son tribunal. Il en fut tellement indigné, qu'il gagna

(1) *Suasor.*, II, 11.
(2) *Controv.*, II, *Præf.*, 1.
(3) Cf. F. G. Lindner, De C. Albucio Silo, Breslau, 1861, 18 p. in-4°.
(4) Tac., *Hist.*, I, 70.
(5) *De Clar. rhet.*, 6.

aussitôt la porte de la ville et se rendit à Rome où l'accueillit dans son intimité le rhéteur L. Munatius Plancus. Celui-ci, qui pouvait, paraît-il, se glorifier d'être un ancien disciple de Cicéron, avait l'habitude, lorsqu'il devait déclamer, d'aposter quelqu'un qui parlât avant lui ; Albucius se chargea de ce rôle ; mais, la première fois qu'il le fit, il s'en acquitta si bien que Plancus n'osa point discourir de peur que la comparaison ne s'établit à son désavantage. Ce début assura tout de suite la célébrité du nouveau venu qui s'empressa d'ouvrir une école où d'ailleurs il se réserva le plus souvent à ses élèves et n'admit qu'assez rarement le public.

Il se montra aussi au barreau, mais seulement dans les affaires qui devaient produire quelque bruit, et comme la coutume du partage de plaidoiries importantes entre plusieurs orateurs s'était perpétuée, il y prenait de préférence la péroraison. J'ai déjà fait allusion, à propos de L. Arruntius[1], à la mésaventure par suite de laquelle il cessa de parler ainsi au forum. Il s'était servi d'une figure de rhétorique qui mettait la partie adverse au défi de prêter un certain serment qui serait dicté par lui-même; Arruntius se leva aussitôt et dit qu'il acceptait la convention; il eut beau crier qu'il n'avait point proposé de convention; les juges, qui étaient bien aises de terminer l'affaire au plus vite, prononcèrent contre son client dont la cause se trouva perdue par sa faute. Dès lors, comme « c'était un homme, dit Sénèque, d'une extrême probité, qui ne savait ni faire, ni supporter une injustice », il ne plaida plus jamais devant le tribunal des centumvirs. Il s'en consolait en répétant « qu'il n'avait nullement besoin du forum pour se produire, puisqu'il pouvait avoir chez lui plus d'auditeurs que n'importe quel avocat devant un tribunal »; il ajoutait même qu'il jouissait de cet avantage « de parler quand il voulait, aussi longtemps qu'il le voulait, et pour l'une ou l'autre partie, selon son gré. »

(1) Page 475.
(2) *Controv.*, VII, *Præf.*, 7.

Je ne crois donc pas que cet incident, si fâcheux qu'il fût, lui ait fait prendre la résolution de fermer son école et de retourner dans son pays. Il est vrai qu'à notre connaissance il lui arriva de défendre dans la ville de Milan, vers l'an 12, un homme accusé de meurtre devant le proconsul L. Pison; nous apprenons même de Suétone qu'il faillit, à cette occasion, se créer de graves embarras; car, le licteur ayant voulu arrêter les manifestations louangeuses à son égard qui devenaient trop bruyantes, il s'emporta, gémit sur la condition de cette partie de l'Italie comme si elle était une nouvelle fois réduite en province; puis il invoqua M. Brutus, dont la statue s'élevait en face de lui, en l'appelant l'auteur et le vengeur des lois et de la liberté, *legum ac libertatis auctorem et vindicem*. Mais cette cause plaidée par lui à Milan n'est pas du tout une preuve qu'il habitât alors la Gaule Transpadane; il pouvait très bien ne s'y trouver que de passage ou même ne s'y être rendu que pour l'affaire en question. Du reste, saint Jérôme fixe l'apogée de son enseignement de la rhétorique à l'an 6 av. J.-C., de sorte que, si l'on supposait une fermeture de son école à la suite du déboire qu'il avait éprouvé au forum, il faudrait en admettre la réouverture quelque temps après.

La vérité sans doute est qu'il ne renonça au séjour de Rome que lorsqu'il jugea proche le moment de mourir. Atteint d'un mal incurable, il retourna à Novare; et quand ses souffrances ne lui laissèrent plus de répit, il accéléra par le suicide la fin de ses maux. Sa mort, qui eut lieu, croit-on, vers l'an 10 de notre ère, fut bien celle d'un rhéteur. Une des lois qu'on se plaisait à imaginer dans les écoles pour servir de base à l'argumentation de certaines controverses condamnait à la privation de sépulture quiconque se tuait volontairement avant de s'en être expliqué devant le sénat[1]; il en prit l'occasion pour donner à sa

(1) « Qui causas in senatu voluntariæ mortis non approbaverit, insepultus abjiciatur ». Quintil., *Decl.*, 4 et 337. Cf. H. Bornecque, *Op. cit.*, p. 146.

résolution une mise en scène dramatique; il convoqua le peuple, lui exposa, en forme de harangue, les motifs qui lui dictaient sa détermination, puis il se laissa mourir de faim.

Il laissait en mourant un traité de rhétorique auquel, bien certainement, Quintilien attachait de l'importance, puisque nous voyons qu'il prend la précaution de réfuter les avis qui y étaient émis toutes les fois qu'il ne les partage pas[1]. Cet ouvrage est perdu pour nous. Mais nous possédons, grâce à Sénèque, un assez grand nombre de fragments de ses déclamations et parmi eux des morceaux d'une certaine étendue. Je donne à l'*Appendice* celui qui se rapporte à la controverse de *Flaminius faisant trancher la tête à un condamné au milieu d'un festin*[2]. A l'encontre d'Arellius Fuscus, c'est, en effet, dans les controverses qu'il aimait le plus à se montrer les jours de séances publiques.

Ces jours-là, il appelait à lui toutes ses ressources; mais il avait le tort de vouloir exposer, non pas tout ce qui devait, mais tout ce qui pouvait être dit. Son argumentation devenait très difficile à suivre, d'abord parce qu'il entassait argument sur argument, en cherchant à consolider chaque preuve par des preuves nouvelles, et puis parce qu'il développait toute partie de la controverse comme une controverse entière, en donnant à chacune d'elles son exposition, ses digressions, ses passages d'indignation et sa péroraison. Il en résultait que ses déclamations n'en finissaient pas et qu'il y en eut qui durèrent jusqu'à neuf heures. Les développements philosophiques surtout prenaient des proportions excessives.

Ses traits, qu'Asinius Pollion appelait des traits blancs, *sententiæ albæ*, étaient simples, transparents, n'avaient rien d'insidieux et qui pût surprendre, mais avaient de la sonorité et de l'éclat. Il touchait efficacement les passions, procédait avec mesure à la préparation et faisait, en géné-

(1) Cf. *Inst. orat.*, II, 15. 36; III, 3, 4 et 6, 62.
(2) *Appendice* CCCLXXIII.

ral, un merveilleux emploi des figures. Son goût pour celles-ci était tel qu'il en prenait parfois une pour division même de son discours. Dans la controverse, par exemple, de la *sacerdos prostituta*, où il s'agit d'une vierge prise par des pirates, livrée à un prostituteur, restée chaste malgré tout, et qui, après avoir tué un soldat exigeant et avoir été acquittée pour ce meurtre, aspire au sacerdoce, il divisa sa déclamation en trois questions au moyen d'une supposition : « Supposons, dit-il, que trois femmes briguent le sacerdoce : la première qui a été prise par des pirates ; la seconde qui a été livrée à une maison de prostitution ; la troisième qui a tué un homme ; je le refuse à toutes les trois. »

Putemus tres sacerdotium petere; unam quæ capta sit, alteram quæ prostiterit, tertiam quæ hominem occiderit, omnibus nego.

Et il plaida contre chacune d'elles séparément[1].

Les mots lui venaient toujours en abondance pour exprimer ses idées, et en l'entendant, dit Sénèque[2], on ne pouvait se plaindre de la pauvreté de la langue latine, tant le flot de sa parole coulait avec élégance. Son style toutefois péchait assez souvent par l'inégalité : car, parce qu'il y sentait beaucoup d'éclat, il craignait de ne passer que pour un orateur d'école, il y introduisait alors des termes vulgaires pour le tempérer, mais ne faisait par là que le souiller. Ajoutez que son goût d'une extrême inconstance le portait à adopter tantôt un modèle, tantôt un autre, à changer constamment de manière, ce qui explique comment il finit par gâter son talent et parla dans sa vieillesse beaucoup moins bien que précédemment[3].

(1) *Controv.*, I, 2, 16.
(2) *Id.*, VIII, *Præf.*, 3-4.
(3) *Id.*, *Præf.*, 5.

VIII

Après les quatre déclamateurs que Sénèque place en première ligne il en est un cinquième qu'il distingue encore des autres, *nulli non post primum tetradeum præferendus*, c'est Capiton[1]. Où naquit-il et quelle fut sa vie? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il dut vivre dans le même temps que Latron, puisque plusieurs attribuaient à celui-ci la déclamation qu'il avait prononcée sur Popillius. Une pareille erreur, remarquez-le, dit suffisamment son mérite. Nous avons un morceau de cette déclamation ; en voici le commencement : « J'ai traduit devant vous le plus coupable des criminels que porte la terre, ingrat, impie, assassin, deux fois parricide, qui n'est homme que de nom; je ne le redoute pas cependant ; à ses défenseurs d'y penser ; ce n'est jamais qu'après un bienfait qu'on est tué par Popillius. Et je ne désespère pas d'obtenir sa condamnation ; car ce n'est plus Cicéron qui le défend. Mais je crains de n'être pas à la hauteur de la cause : porter plainte de l'assassinat de Cicéron par Popillius est une tâche bien plus grave que n'était celle de montrer que Popillius n'avait pas tué son père... »

Deduxi ad vos reum omnium, quos terra sustinet, nocentissimum, ingratum, impium, percussorem, bis parricidam, hominem tantum; nec tamen timeo; patroni viderint; nemo a Popillio nisi post beneficium occiditur. Ne damnationem quidem istius despero; non enim a Cicerone defenditur. Timeo ne causæ non satis faciam : major causa est occisum a Popillio Ciceronem queri quam fuit aliquando probare non occisum patrem[2].

Vous pouvez en outre lire à l'*Appendice*[3] un autre des nombreux fragments qui nous ont été conservés de ses discours.

(1) *Id.*, X, *Præf.*, 12.
(2) *Controv.*, VII, 2, 5.
(3) *Appendice* CCCLXXIV.

ce morceau fait partie de la controverse IX, 2 dont il a été question plusieurs fois déjà et débute par un vif mouvement d'éloquence. On ne trouve pas chez Capiton les mêmes efforts que chez Albucius et chez d'autres pour ne pas avoir l'air d'un orateur d'école : il l'était très franchement, dit Sénèque, *bona fide scholasticus erat*.

La liste complète de tous ceux qui déclamaient alors en latin serait fastidieuse : je n'ai plus à revenir sur les orateurs qui, avocats réputés et déclamateurs à la fois, ont été appréciés déjà dans le chapitre précédent; j'aurai occasion plus tard de parler de quelques-uns qui eurent un rôle sous le règne de Tibère, comme Junius Othon, M. Æmilius Lépidus, M. Æm. Scaurus Mamercus, etc. ; et je m'abstiens d'énumérer ceux que Sénèque lui-même considère comme médiocres ou qu'il ne cite qu'avec blâme; mais il y en a une quinzaine encore qu'il convient, ce me semble, de mentionner ici.

Dans ce nombre on ne saurait négliger L. Cestius Pius[1], né vers 60 av. J.-C, à Smyrne, et qui, dans l'école qu'il vint ouvrir à Rome, ne parlait jamais que latin. Caustique, très sévère pour les autres, d'un jugement sain et spirituel, il tenait, à la vérité, de son origine quelque difficulté à trouver, lorsqu'il improvisait, tous les mots nécessaires à la grande abondance de ses idées; mais ses élèves n'avaient pas moins pour lui une admiration sans bornes. D'une incroyable vanité, il leur avait fait partager la très haute idée qu'il s'était faite de sa valeur, et ils proclamaient, d'après sa propre estimation, sa supériorité sur Cicéron, si bien qu'ils apprenaient par cœur les discours qu'il avait composés en réponse à ceux du grand orateur et ne lisaient plus celui-ci qu'en vue d'établir une comparaison à l'avantage de leur maître[2]. Sans conteste, il est facile de voir dans les fragments qui nous ont été conservés de son élo-

(1) Cf. G. F. Lindner, *De L. Cestio Pio commentatio*, Züllichau, 1858, Progr., 17 p., in-4.

(2) *Controv.*, III, *Præf.*, 15.

quence, des preuves de mérite réel ; il savait, à l'occasion, trouver les meilleurs moyens de persuader ; voyez, par exemple, le morceau que je cite à l'*Appendice*[1], morceau relatif à la controverse où un père est accusé de folie par le second de ses fils pour avoir recueilli, à la mort de l'aîné qu'il avait chassé, l'enfant de ce jeune homme et d'une courtisane. Mais l'enthousiasme qu'on lui témoignait provenait moins de ses qualités sérieuses que de la profusion de ses figures, de la subtilité de ses traits, de l'artifice et de la nouveauté de ses couleurs, toutes choses que la plupart des auditeurs des écoles prisaient avant le reste. Loin de combattre leur goût, il ne cherchait, lui, que leurs applaudissements, et il l'avouait. « Il y a, confessait-il en reconnaissant le ridicule d'un de ses traits, bien des choses que je dis, non parce qu'elles me plaisent, mais parce qu'elles plaisent à mon auditoire ; *multa autem dico non quia mihi placent, sed quia audientibus placitura sunt.* »[2] Aussi se trouvait-il au dépourvu lorsque, par hasard, il se voyait en présence d'un homme comme Cassius Sévérus qui, pour se moquer de sa vanité, l'interrompait dans son école ou tenait à cœur de lui démontrer par une avanie qu'un orateur de son espèce n'est plus rien une fois traduit devant un tribunal[3].

A côté de lui, nommons tout de suite trois de ses élèves : Argentarius, grec comme lui, mais qui ne déclamait qu'en latin, habile à improviser, quelquefois grossier et obscur, généralement persuasif et spirituel, et qui cherchait tellement à l'imiter que lui-même s'en fâchait et l'appelait son singe, ὁ πίθηκός μου[4] ; — Alfius Flavus, né vers 35 av. J.-C.[5], réputé de très bonne heure, dont nous avons quelques fragments cités comme traits et comme couleurs, à qui Cestius reprochait assez souvent un manque de goût

(1) *Appendice* CCCLXXV. *Controv.*, II, 4, 2.
(2) *Controv.*, IX, 6, 12.
(3) Voir ci-dessus page 457.
(4) *Controv.*, IX, 3, 12.
(5) R. Hess, *Quæst. Ann.*, p. 46.

et un abus de poésie, mais après qui cependant il osait rarement parler[1]; — TRIARIUS, né au plus tard en l'an 30, souvent mentionné par Sénèque, mais en fragments presque toujours très brefs, déclamateur assez sobre, quelquefois blâmé pour sa recherche excessive de l'effet et aussi pour sa tendance aux plagiats : il était de ceux qui croyaient s'approprier un trait dès qu'ils en modifiaient un mot et que, dans sa rigidité, Cassius Sévérus comparait aux voleurs qui changent les anses des coupes qu'ils ont dérobées[2].

Quant aux autres, ne pouvant les classer par groupes séparés, énumérons-les dans l'ordre alphabétique.

BUTÉON, dont l'école prospérait vers l'an 15 av. J.-C., fut un rhéteur très habile à diviser une controverse, mais bizarre, et à qui, au milieu de traits et de couleurs justes, il arrivait de risquer une question extravagante[3].

CLODIUS SABINUS déclamait en latin et en grec et peut-être est-il permis de l'identifier avec le rhéteur Sextus Clodius, de Sicile, dont Marc-Antoine reçut des leçons d'éloquence grecque et latine et dont il est question dans les *Philippiques* à propos précisément de la scandaleuse récompense qu'il obtint d'Antoine[4].

CLODIUS TURRINUS, quoiqu'il fût toujours resté en Espagne, s'était acquis une réputation assez grande et comme avocat non moins expert dans l'exposition d'une cause que rapide à la riposte, et comme déclamateur aux traits vifs et insidieux, aux couleurs prudentes[5].

CORNÉLIUS HISPANUS, ordinairement concis et vigoureux, ne laissait pas de gâter ces qualités par l'obscurité et l'exagération.

FULVIUS SPARSUS, élève et grand admirateur de Latron,

(1) « Tanto concursu hominum audiebatur ut raro auderet post illum Cestius dicere. » *Controv.*, I, 1, 22.

(2) « Hos aiebat Severus Cassius, qui hoc facerent, similes sibi videri furibus alienis poculis ansas mutantibus. » *Controv.*, X, 5, 20.

(3) *Controv.*, VII 4, 3.

(4) *Philip.*, II, 17 et III, 9.

(5) *Controv.*, X, *Præf.*, 15-16.

l'imitait le plus qu'il pouvait, mais ne lui ressemblait, dit Sénèque, que lorsqu'il disait juste la même chose : sous d'autres mots il se plaisait à employer les mêmes traits [1]. Les fragments de ses discours nous montrent un goût très prononcé pour l'antithèse. Sénèque le présente comme un esprit sage parmi les hommes d'école, mais comme un homme d'école parmi les esprits sages, *hominem inter scholasticos sanum, inter sanos scholasticum* [2].

Gavius Sabinus ne nous est connu que par les citations faites de lui dans trois controverses et une *suasoria* ; mais elles dénotent de la précision avec quelque force, et nous savons qu'il obtenait du succès [3].

Julius Bassus méritait l'épithète de *disertus* ; il employait cependant assez souvent certaines expressions triviales qu'admiraient, à la vérité, plusieurs de ses auditeurs à l'exemple de l'original Albucius; de plus, il avait de l'aigreur et la manie de reproduire l'action d'un orateur du forum [4].

P. Nonius Asprénas, qu'il ne faut pas confondre avec le L. Nonius Asprénas dont le procès est resté célèbre, ne manquait ni de bon sens ni de fermeté, si l'on en juge par quelques fragments d'une certaine étendue tels que celui de la controverse I, 2.

Papirius Fabianus, né probablement vers 35 av. J.-C., élève d'abord d'Arellius Fuscus, puis de Rubellius Blandus, avait acquis tout jeune de la renommée dans la déclamation; il n'échappait pas au défaut de l'obscurité et il lui manquait, avec la force oratoire, le trait acéré du combattant ; mais sa parole, qui brillait d'un éclat naturel, reflétait la tranquillité de son caractère ; il s'attachait de préférence aux développements moraux, et les *suasoriæ* lui convenaient mieux que les controverses [5]. Il ne se livrait

(1) « Utebatur suis verbis, Latronis sententiis. » *Controv.*, X, *Præf.* 11.
(2) *Controv.*, I, 7, 14.
(3) *Id.*, VII, 6, 19.
(4) *Id.*, X, *Præf.*, 12.
(5) *Id.*, II, *Præf.*, 1-3.

d'ailleurs à cette éloquence que pour se préparer à une autre carrière ; il écouta les leçons du philosophe Sextius et ouvrit bientôt lui-même une école de philosophie. Nous aurons à reparler de lui sous ce rapport.

RUBELLIUS BLANDUS, né à Tibur vers 45 av. J.-C., offre cette particularité qu'il fut le premier chevalier romain qui ait enseigné la rhétorique à Rome [1]. Les passages que nous avons de ses déclamations nous le montrent assez inégal, mais digne néanmoins de figurer honorablement parmi les rhéteurs de deuxième ordre.

SÉPULLIUS BASSUS, dont nous ne possédons que des fragments très courts, ne paraît dénué ni de bon sens, ni de circonspection.

VIBIUS GALLUS, du même âge que Fabianus et sans doute, comme lui, élève de Fuscus, avait eu de très heureux débuts, mais il gâta peu à peu son talent par la folie qu'il entretint de feindre dans ses discours une sorte d'inspiration lyrique [2],

C. VIBIUS RUFUS, qui devint consul *suffectus* en l'an 16 ap. J.-C., affectait, chose rare pour un déclamateur, d'émettre simplement des idées simples; aussi Sénèque dit-il « qu'il parlait à la manière antique, *erat qui antiquo genere diceret* »[3]; cette manière toutefois ne sentait pas moins la recherche, et les expressions populaires dont il faisait un fréquent usage n'avaient pas toujours le succès qu'il en attendait.

VOLCACIUS MOSCHUS, né à Pergame et disciple d'Apollodore, était venu à Rome dès le commencement du principat d'Auguste; condamné pour empoisonnement[4], il alla ouvrir une école à Marseille et y réussit; car, malgré le défaut qu'il avait de ne vouloir rien exprimer que par figures, il ne manquait pas d'éloquence[5].

(1) *Controv.*, II, *Præf.*, 5.
(2) *Id.*, II, 1, 25-26.
(3) *Id.*, IX, 2, 25.
(4) Voir ci-dessus, page 417.
(5) *Controv.*, X, *Præf.*, 10.

IX

Quelques qualités personnelles qu'aient pu posséder plusieurs des déclamateurs que Sénèque le Père nous fait connaître, quelques efforts même que certains d'entre eux aient tentés pour combattre les vices inhérents au genre d'éloquence qu'ils pratiquaient, il est certain que plus nous examinons les sujets qu'ils avaient à traiter et comment en général on les développait, plus ces vices nous apparaissent.

D'abord, nous remarquons que, loin de ressembler, comme le voulait Cicéron[1], aux causes les plus fréquentes du forum, les controverses, au contraire, s'en éloignent absolument. Ce ne sont jamais, comme dans la vie ordinaire, des questions de propriété qu'on doit y débattre; il s'y agit toujours de droit criminel et de faits tellement exceptionnels ou invraisemblables que Messala, dans le dialogue de Tacite, pourra s'écrier avec raison : « Quels sujets, grands dieux ! et quelles pitoyables inventions ! »[2] Les situations présentées, pour la plupart, sont des plus violentes : séductions de jeunes filles, expulsions de fils par leur père, adultères, empoisonnements, faux témoignages, parricides, voilà le fond. Les thèmes sortent de la réalité commune et prennent un caractère si romanesque qu'on en retrouvera non seulement dans les *Gesta romanorum*, recueil de récits, contes et légendes populaires au moyen âge, répétés dans la vieille version française *le Violier des histoires romaines*, mais jusque dans des romans du XVII[e] siècle comme l'*Ibrahim* ou l'*Illustre Bassa* de M[lle] de Scudéry, où se reconnaît le thème de l'*Archipiratæ filia*. Il n'y a pas moins de fiction dans les personnages mis en scène : tantôt figurent des êtres ou imaginaires ou dont l'espèce, si elle

(1) *De orat.*, I, 33.
(2) *Dial. de orat.*, 35.

a existé, n'existe plus au temps d'Auguste, tantôt des individus ou monstrueux, dont les sentiments ne répondent nullement à ceux de la nature, ou qui affichent des qualités et des prétentions tout à fait anormales; ici, des braves éprouvés, des tyrans, des pirates; là, un fils qui accuse son père de folie; un père qui écrit à des pirates de couper les deux mains de son fils, leur prisonnier; une jeune fille qui réclame le sacerdoce après qu'elle a tué un soldat pour rester chaste dans une maison de prostitution. Bien plus, la fiction s'étend aux lois qu'on adjoint aux thèmes comme base des arguments à produire : les unes sont plus ou moins empruntées aux divers codes helléniques, d'autres calquées sur des coutumes de peuples étrangers, d'autres inventées de toute pièce; si bien que M. H. Bornecque, qui a consacré une vingtaine de pages à un chapitre intitulé *Du droit dans les controverses*[1], le conclut par cette affirmation que, même en ne tenant aucun compte ni de la mise en scène des personnages, imaginaires, ni de l'excentricité des thèmes, sur les soixante-quatorze controverses produites par Sénèque, vingt sujets seulement auraient pu, à cette époque, être réellement débattus devant un tribunal romain.

Ajoutez que, si les données des controverses manquent le plus souvent de vérité, elles manquent encore plus de précision. Le thème se présente presque toujours de manière à engager un conflit soit entre deux lois, soit entre une loi et un sentiment, soit entre deux sentiments, et pour rendre la solution aussi douteuse que possible non moins que pour donner au déclamateur la liberté la plus large, il est pris soin de n'y fournir aucun des éléments qui, dans un procès véritable, contribuent à faire la lumière et en même temps enserrent l'avocat dans des limites infranchissables. Ni les circonstances de la cause, ni les caractères des personnages en jeu ne sont indiqués: c'est le déclamateur qui les invente en disposant de ses *couleurs*, et le doute

(1) *Op. cit.*, chap. III.

est tel qu'il peut à son gré, s'il est habile, défendre ou accuser, plaider même tour à tour le pour et le contre.

Je n'ai pas à m'étendre ici sur la valeur de ce système en tant que mode d'éducation de la jeunesse. Les rhéteurs prétendaient que plus les sujets des déclamations étaient extraordinaires, plus ils devaient séduire les élèves, que les difficultés créées par la singularité des matières ne pouvaient que les retenir en piquant leur amour-propre, et qu'il fallait, pour leur donner la connaissance complète de l'art oratoire, les habituer à tirer parti des causes même les plus mauvaises. Il n'en est pas moins vrai que cet enseignement était de nature à leur enlever le sens de la réalité, comme devait le constater bientôt Pétrone en disant : «Tout ce que nos jeunes gens retirent de là, c'est de se croire, lorsqu'ils viennent au forum, transportés dans un autre univers. S'ils s'abêtissent dans les écoles, c'est parce qu'ils n'y voient, parce qu'ils n'y entendent rien de ce qui se passe dans la vie pratique[1]». Et que ne pourrait-on dire au sujet de la déformation de leur âme ? Car en quoi leur pudeur était-elle épargnée au milieu de tous ces détails de viols, d'adultères et de crimes ? Quelle leçon de sagesse leur donnait-on, en n'attachant de prix qu'à la difficulté vaincue, en jugeant le succès d'autant plus glorieux que la cause soutenue était plus mauvaise ? « Ils quittaient leurs maîtres, dit M. Boissier, avec une certaine aptitude à parler sur tous les sujets et une tendance secrète à préférer les plus scabreux, qui faisaient bien plus briller leur talent[2]». Quelle estime morale enfin leur inspirait-on pour l'éloquence même ? « On avait l'habitude même, explique ailleurs le même auteur, de faire plaider aux jeunes gens, pour les mieux exercer, les deux causes contraires. Ils les soutenaient successivement l'une et l'autre avec la même indifférence, trouvant toujours quelque chose à dire, grâce aux vérités générales qui fournissent complaisamment des

(1) Pétr., *Satyric*, init.
(2) *L'opposition sous les Césars*, chap. II, § 2.

raisons pour tout, et quand ils avaient également réussi dans les deux plaidoiries opposées, ils en concluaient que le sujet par lui-même n'a aucune importance et que l'art consiste uniquement à trouver à propos de tout des arguments ingénieux et de belles phrases[1]. »

Les rhéteurs n'étaient pas gens à s'arrêter devant des considérations de cet ordre. Peu leur importe la sagesse puisque la philosophie n'entre pas dans le cadre de leur enseignement. Leurs leçons n'ont pour objet que l'art de parler, et encore ne les donnent-ils, presque tous, que pour parler eux-mêmes. Or, ces causes, ces personnages imaginaires et de convention que leur livrent les controverses n'ayant et ne pouvant avoir en soi aucun intérêt pour eux, ils n'y cherchent que le moyen de se produire à leur avantage. Obtenir de leurs élèves et de leur auditoire des applaudissements enthousiastes, faire propager par eux leur réputation d'hommes éloquents, voilà leur but comme celui des autres déclamateurs sans école.

Le fond du thème, en somme, leur est bien indifférent, et comme l'indécision des termes qui l'exposent leur permet une liberté entière, c'est au plan et aux questions qui en forment la division, aux *couleurs* qui modifient comme ils l'entendent les circonstances et les caractères, aux procédés de développements artificiels tels que descriptions poétiques, exemples tirés de l'histoire et lieux communs, qu'ils apportent leur attention ; c'est aussi et surtout à la recherche des *traits* pour lesquels rien n'égale leur passion. Avec de pareils goûts, plus de ces magnifiques compositions cicéroniennes, aux larges périodes, où les lieux communs, et les idées générales n'étaient énoncés que pour fournir des arguments, où de toutes les parties, vivifiées par un souffle continu, se dégageait une égale chaleur, où les figures se présentaient naturellement sans aucune préparation de nature à sacrifier l'ensemble aux endroits saillants. Eux, au contraire, trouvent dans les lieux communs un moyen de se

(1) G. Boissier, *La fin du Pagan.*, Liv. II, ch. I, § 5.

dispenser au besoin d'arguments et en font du remplissage; ils n'ont cure de cette ampleur de vue que donne la vérité sentie pour agir efficacement et constamment sur l'intelligence et le cœur; mais ils affectent de ne dire rien comme tout le monde, et, pour remédier à la banalité du fond, ils éveillent l'auditoire le plus souvent qu'ils peuvent par le plaisir de surprise que peuvent lui causer la singularité de l'expression d'une pensée, une figure inattendue, une combinaison de mots inédits, une chute de phrase, une pointe, une formule concise et tranchante.

De leurs traits, certes, il en est qui pourraient être rapprochés des vérités les plus délicates que nous avons relevées dans les tragiques et des maximes les mieux dites de Publius Syrus; telles celles-ci :

Turpe est castigare vitia ut imiteris;
C'est une honte de vouloir corriger les vices en les imitant.
Cogit flere qui non sinit;
Vous redoublerez les larmes, si vous les empêchez.
Est quædam in ipsis malis miserorum voluptas;
Dans ses maux mêmes, il y a pour le malheureux un certain plaisir.
Nulla satis pudica est, de qua quæritur.
Une femme n'est pas assez chaste, quand on se demande si elle l'est.
Fletus humanarum necessitatum verecunda exsecratio est.
Les pleurs sont une malédiction discrète des calamités humaines.
Statuta nascentibus in finem vitæ dies est;
Dès le jour de notre naissance est prononcé notre arrêt de mort.
Crudelius est quam mori semper mortem timere;
Plus dur que de mourir est de toujours craindre la mort.
Beneficium est quod judicio detur, non quod furore aut morbo.
Le bienfait n'existe que si vous avez agi par réflexion, non par folie ou par impulsion maladive.

Mais que de fois, dans la quantité innombrable de ces traits qui produisent comme un cliquetis et qui, s'ils étaient tous passables, se feraient déjà le plus grand tort par leur voisinage même, il s'en trouve de mauvais, les uns par excès de liberté, de hardiesse ou d'invraisem-

blance, les autres comme emphatiques, manquant de goût, ou obscurs au point de devenir des énigmes, ou même absolument dénués de sens! Car, par le langage, on va jusqu'à faire illusion sur le manque de pensée, et, à défaut de *sententiæ*, on produit des mots qui y ressemblent, *omnia tanquam sententias*, dira Quintilien. De plus, tous les mots, s'il en résulte quelque effet, sont jugés bons à employer. La liberté dont jouissent les déclamateurs pour le fond, ils l'ont aussi pour la forme; les termes anciens, les termes familiers et grossiers ne leur sont nullement interdits. Ils peuvent tout oser. Pour réussir dans la controverse, il suffit d'avoir, avec quelque habitude, beaucoup d'audace et peu de sévérité pour soi-même.

Le grand mal est que ce genre d'éloquence, pratiqué dans les provinces aussi bien qu'à Rome par la jeunesse des écoles et par quiconque veut parler, va désormais exercer une influence considérable sur la littérature entière des siècles suivants. La belle phrase cicéronienne, aux couleurs tempérées, à l'allure régulière et calme, sera remplacée par une autre, sautillante, courte et hachée, aux tons hardis et crus, à la marche heurtée. Chez les poètes comme chez les prosateurs, aux idées solides et vraies, aux sentiments vécus on préférera la banalité, le lieu commun, l'hyperbole et l'exagération; on abusera des métaphores, des figures, des pointes, des antithèses; la passion du trait deviendra générale, et la préoccupation principale de chacun sera, non pas d'intéresser ou d'instruire, mais de plaire. A partir d'Ovide et de Sénèque le Philosophe, dans les œuvres de qui l'esprit des controverses se fait jour à chaque instant, il ne sera plus un écrivain qui ne garde l'empreinte de la déclamation : nous la retrouverons plus ou moins même chez les plus grands, y compris Juvénal et Tacite.

Mais si nous ne dissimulons aucun des vifs reproches qu'on adresse d'ordinaire au système des déclamateurs, reconnaissons cependant qu'il ne laisse pas que d'avoir quelques bons côtés et n'oublions pas ce qui peut être dit en sa faveur.

Au point de vue de l'éducation des jeunes gens, si malsains que soient souvent les sujets et si peu de profit qu'ils doivent tirer dans la vie pratique de tout cet enseignement, la déclamation sert du moins à susciter, à entretenir leur émulation. Mieux vaut pour eux, après tout, la vivacité et l'ardeur dans un travail qui les intéresse, dussent-ils montrer du mauvais goût, que la mollesse et l'apathie, sans goût du tout, que leur aurait inspirées la perspective du silence imposé par les circonstances politiques.

Cette corruption même du goût qu'on impute aux écoles, en sont-elles vraiment responsables ? Et n'aurait-on pas plus raison d'attribuer la décadence de la littérature à celle des mœurs et de la société romaine tout entière ? « Tu me demandes, écrira bientôt Sénèque le Philosophe à Lucilius, comment, à certaines époques, le style se corrompt et pourquoi les esprits se portent à certains excès qui font que la phrase tantôt est boursouflée, tantôt prend la molle coupure du chant ; d'où vient la passion des hardiesses et des invraisemblances, des sentences brèves, pleines de sous-entendus et qui donnent à deviner plus qu'elles ne disent ; pourquoi enfin tel siècle a usé de la métaphore sans aucune mesure. La raison en est dans la vérité courante dont les Grecs ont fait ce proverbe : « Le style est ce que sont les mœurs ». Lorsqu'un peuple manque de tenue et s'adonne aux plaisirs, on reconnaît la corruption du pays à la mollesse du langage, mollesse qui tient non pas au caractère de tel ou tel écrivain en particulier, mais aux exigences du public, au goût général. Les esprits ne sauraient différer des âmes : là où les âmes sont saines, bien ordonnées, sérieuses et tempérées, les esprits restent solides et sages ; une fois les âmes corrompues, la contagion gagne les esprits[1]. » Plusieurs des plus grands déclamateurs d'ailleurs, nous l'avons vu, signalent eux-mêmes les inconvénients que peuvent entraîner les excès de la nouvelle manière de parler ; ils les combattent sans pou-

(1) *Epist. ad Lucil.*, 94.

voir en triompher, et malgré cela, pour plaire, sont forcés de se plier en partie au mouvement de tous. Leurs écoles, à vrai dire, ne façonnent pas la société, elles en sont le reflet. « Elles n'ont fait que lui rendre, dit M. Cucheval, ce qu'elles en avaient reçu, et encore en l'améliorant. C'est d'elles, en effet, et c'est leur meilleur éloge, que sont sortis et sortiront les hommes qui ont honoré leur époque[1]. »

Ajoutez que, malgré le silence imposé à l'éloquence politique du forum par le maître tout-puissant de l'empire pacifié, les déclamateurs, au milieu de leurs causes fictives, maintiennent, dans une mesure aussi large que le permet une telle situation, la liberté de la parole. Leurs controverses mettent souvent en scène les tyrans et les tyrannicides, et si vagues que nous paraissent aujourd'hui les fragments que nous en avons, elles sont plus précises qu'elles n'en ont l'air entendues de loin[2]. Leurs héros préférés sont Mucius Scævola et Caton. Même toutes les fois qu'ils ont à parler des derniers moments et de la mort de Cicéron, ils proclament bien haut l'horreur que leur inspirent les proscriptions des triumvirs et un pareil forfait. En présence des adulateurs d'Auguste, ils ont le courage, pour la plupart, de se montrer républicains.

Les matières qu'ils remuent, voire les plus invraisemblables, ne restent pas non plus inutiles entre leurs mains. N'est-ce pas à eux que Rome sera redevable d'un genre de littérature qu'elle ne pratiquait pas encore et n'est-il pas permis de voir l'ébauche du roman dans la complication de tant de sujets extraordinaires où ils cherchent à exciter l'intérêt par la peinture des mœurs comme par celle de sentiments exceptionnels et par la singularité des aventures ?

Pensez aussi que la vogue des écoles s'étend au loin et que, sous la forme qu'elles donnent à l'éloquence latine,

(1) *Op. cit.*, tom. I, ch. VIII.
(2) Cf. Schmidt, *Gesch. der Denk und Glaubensfreiheit*, p. 424.

celle-ci ne tarde pas à suivre en tous lieux l'extension des conquêtes romaines. Les Gaulois, à peine vaincus par César, voient s'ouvrir l'école d'Autun où viennent en foule les enfants des plus nobles familles, et Moschus réunit à Marseille autour de lui l'élite de la société. Les Bretons, qui refusaient de parler la langue des Romains, vont se passionner pour elle[1]. Bientôt dans les plaines d'Afrique, sur les bords du Rhin, jusque dans les contrées barbares de la Dacie et de la Pannonie, comme en Gaule et en Espagne, quiconque aura quelque instruction le témoignera par le plaisir que lui feront éprouver les harangues des déclamateurs. Le rhéteur qui ouvre une école devient comme un porte-étendard de la civilisation, et le jour n'est plus très éloigné où Juvénal, pour signifier que la barbarie disparaît du monde entier, dira que l'île de Thulé, le pays le plus lointain de la terre alors connue, songe à en appeler un chez elle :

De conducendo loquitur jam rhetore Thule.[2]

sans conteste la déclamation concourt puissamment à la formation de l'unité romaine.

Il y a plus encore. Le besoin qu'ont les déclamateurs de trouver dans n'importe quel sujet des raisons à tout, la recherche des couleurs, à laquelle ils sont constamment tenus, suscitent chez eux des considérations d'un ordre nouveau. Ils n'envisagent pas seulement les lois écrites, ils s'attachent surtout aux questions d'équité naturelle. Ils élèvent la voix en faveur des humbles et des faibles, auxquels ils aiment à donner le beau rôle, en présence des puissants et des riches, dont ils condamnent la dureté de cœur, le luxe et les passions. Ils protestent contre les excès de la puissance paternelle, réclament dans la famille une union basée sur les sentiments réciproques d'affection, de confiance et de bonté. Ils émettent des maximes d'une

(1) Tac., *Agricol.*, 21.
(2) Juv., XV, 112.

générosité remarquable ; tantôt ils invoquent la fraternité universelle des peuples en fulminant contre la cruelle maladie des combats, contre l'égarement qui pousse les hommes à verser le sang les uns des autres quand ils ne sont qu'une seule race et un même sang, *una stirps idemque sanguis*[1] ; tantôt ils proclament l'égalité originelle de tous les hommes et rappellent qu'il n'y a entre l'homme libre et l'esclave d'autre distinction que celle qu'a établie le jeu de la Fortune, *neminem natura liberum esse, neminem servum ; hæc postea nomina singulis imposuisse Fortunam*[2] ; ils voient un crime dans le fait de ne pas tendre la main à qui est à terre ; ils font entendre les appels les plus touchants à la pitié, à la charité[3]. Bon nombre de leurs paroles sont si belles qu'on a été tenté plus d'une fois de voir en eux des précurseurs de la prédication chrétienne. N'allons pas jusque-là, ce serait singulièrement exagérer leur mérite ; car en prononçant leurs sentences, ils ne sont sans doute que les échos des grands philosophes de la Grèce et leur seule intention est d'en décorer leurs discours ; mais ils ne redisent pas moins les plus magnifiques maximes qui aient jamais été exprimées avant eux et que le monde romain, sans eux, n'aurait point entendues ; ils les propagent ; ils les font recevoir d'esprits qui y étaient réfractaires, et si inconscients qu'ils soient de l'action morale exercée par eux, ils préparent cependant le terrain sur lequel le Christianisme bâtira[4].

(1) *Controv.*, II, 1, 10.
(2) *Controv.*, VII, 6, 18.
(3) Voir ci-dessus, p. 533.
(4) Cf. J. Denis, Hist. des théories et des idées morales dans l'antiquité, Paris, 1856, tom. II, p. 193 sq. ; Havet, Le Christianisme et ses origines, Paris, 1871, tom. II, p. 228 ; Boissier, *Rev. des Deux-Mondes, op. cit.*

CHAPITRE III

L'HISTOIRE ; TITE-LIVE

I. Importance que prend l'histoire. Auteurs de biographies et de mémoires. Des historiens du temps le plus illustre est Tite-Live. — II. Sa naissance, son éducation, son arrivée à Rome, ses rapports avec Auguste. Son goût pour les lettres, qui se manifestait jusque dans l'affection qu'il portait aux siens. Ses *dialogues* dont il ne reste rien. Date à laquelle il commença son histoire. But et immensité du travail. Mode de publication. Arrêta-t-il volontairement son récit à la mort de Drusus? Date de sa mort. Admiration dont il était l'objet. — III. Des 142 livres dont se composait son ouvrage, 35 seulement nous restent. Un mot des sommaires, *periochæ*, que nous avons de l'ensemble. — IV. Matière traitée dans chacun des livres de la 1re décade. Ce qu'embrassait la 2e décade, qui est perdue. — V. Matière de chacun des livres de la 3e décade. — VI. Livres de la 4e et les cinq premiers livres de la 5e. — VII. Ordonnance du travail, qui est celle des annalistes. Soin qu'il prend de ne jamais s'écarter de son sujet, dont il fixe rigoureusement les limites. — VII. Y a-t-il chez lui un excès de tendances superstitieuses capable de faire obstacle au goût du vrai? — IX. Preuves nombreuses de ses efforts vers la vérité. S'il n'aime pas à confronter personnellement les documents originaux, il connait les auteurs qui ont procédé à des recherches archéologiques; il porte son étude sur ses devanciers et les compare entre eux. Les sources auxquelles il puise ne nous sont pas toutes connues ; nous ne pouvons examiner que celles qu'il a citées : Q. Fabius Pictor, L. Cincius Alimentus, C. Acilius Glabrion, Caton, L. Calp. Pison, L. Cælius Antipater, Claudius Quadrigarius, Valérius Antias, Licinius Macer, Tubéron, l'historien grec Silénus et Polybe. Usage qu'il en a fait : sa critique, à notre point de vue moderne, est imparfaite ; elle n'en dénote pas moins un travail considérable, une grande honnêteté et beaucoup de bon sens. — X. Est-ce à dire qu'il n'y ait aucune erreur dans son œuvre? Insuffisance chez lui de certaines sciences. Ses sentiments patriotiques, tout nobles qu'ils sont, ne lui laissent pas constamment la sagacité nécessaire pour choisir entre des versions différentes celle qui répond le mieux à la réalité des faits. Mais, s'il se trompe, il ne trompe pas. Rien ne prouve mieux sa sincérité que son application à ne rien dénaturer dans le récit des luttes intérieures malgré sa naissance et son éducation aristocratiques. — XI. Sa sincérité parfaite et la chaleur de son patriotisme concourent l'une et l'autre à donner une grande action morale à son histoire qui est une œuvre d'éducation civique. — XII. Cette action acquiert aussi une telle puissance grâce à l'art de présen-

ter les faits et les situations, de faire agir et parler les personnages. Ses narrations, pour la plupart, sont de véritables chefs-d'œuvre. — XIII. Ses harangues, qu'on les considère comme œuvres historiques ou comme œuvres oratoires, ont une égale valeur. — XIV. Narrations et discours ne tiennent pas seulement leur beauté des idées et des sentiments, mais de la langue. Un mot de ce que Pollion appelait la *patavinité* de Tite-Live. Remarques sur les particularités de son vocabulaire et de sa grammaire. Son style. Conclusion.

I

Au milieu de la révolution politique qui transformait et diminuait l'éloquence, il était naturel que l'histoire héritât de l'influence que perdait la tribune.

Bien des hommes dont l'ambition ne pouvait plus se donner carrière dans la vie publique se rattachèrent à celle-ci par leurs travaux historiques; car c'était encore prendre parti, comme par la parole, pour telle ou telle cause que de raconter la conduite des personnages qui venaient de disparaître, que de déposer dans des biographies et dans des mémoires les souvenirs pleins d'émotion des guerres civiles. Je ne parle pas de TIRON, le secrétaire et l'affranchi de Cicéron, qui consacra sa longue vieillesse à élever à son cher bienfaiteur un monument digne de l'affection qu'il lui avait vouée[1]; lui n'avait jamais eu aucune ambition personnelle. Mais tels furent P. VOLUMNIUS, qui, dès les premiers temps, avait combattu dans les rangs de l'armée républicaine, et L. CALPURNIUS BIBULUS, fils de Porcia et beau-fils de M. Brutus, qui, après avoir assisté à la bataille de Philippes et y avoir été fait prisonnier par Antoine, devint son légat en Syrie : l'un et l'autre écrivirent une vie de Brutus où Plutarque ne dédaigna pas de puiser plus d'un renseignement[2]. Tel fut aussi G. DELLIUS, ce *desultor bellorum*

(1) Voir 1re partie, tom. III, p. 427.

(2) Plutarque, dans sa *Vie de Brutus*, cite Volumnius aux chap. 48 et 51 et Bibulus aux chap. 13 et 23.

civilium[1], toujours prompt à se ranger du côté du vainqueur et qui composa sur Marc-Antoine des mémoires dans lesquels il ne devait guère ménager Cléopâtre puisque nous savons par Plutarque comment il y disait qu'il avait dû s'éloigner d'Antoine par suite de l'hostilité qu'elle lui témoignait et des pièges qu'elle lui tendait[2]. Tel fut surtout ASINIUS POLLION, auteur d'un ouvrage en dix-sept livres au moins, dont le sujet, s'étendant de la formation du premier triumvirat jusqu'à la bataille de Philippes, entraînait sous sa plume l'éloge de Cassius et de Brutus[3] et, « tout hérissé d'écueils, dit Horace, l'y faisait marcher sur des feux recouverts d'une cendre trompeuse[4] ». M. VALÉRIUS MESSALA, ancien officier de l'armée républicaine, se livra à une étude du même genre en y montrant la loyauté de son caractère; les emprunts faits par Plutarque à ses *Mémoires* sont une preuve de la confiance qu'avait le biographe grec en la sincérité de ses écrits[5].

En même temps qu'eux, ceux-là mêmes qui avaient créé le nouvel ordre de choses tenaient à laisser des faits une explication qui leur fût tout à fait favorable. Ceux des chapitres qui présentent l'étude particulière d'AUGUSTE, de MÉCÈNE et d'AGRIPPA vous les ont montrés soucieux tous les trois d'instruire personnellement la postérité des événements où ils avaient joué un si grand rôle. Une analyse aussi exacte que le permettent les rares indications des écrivains anciens[6] vous a fait connaître l'autobiographie du premier, ouvrage en treize livres, qui embrassait toute la partie de sa vie s'étendant jusqu'au jour où il avait échangé son nom d'Octave contre celui d'Auguste, c'est-à-dire la longue période qu'il avait le plus d'intérêt à traiter pour

(1) Voir tom. II, p. 66.
(2) Plut., *Vie d'Antoine*, 59.
(3) Tac., *Annal.*, IV, 34.
(4) Voir ci-dessus, p. 425.
(5) Voir ci-dessus, p. 445.
(6) Tom. I, pp. 180-187.

atténuer par tous les moyens possibles les reproches auxquels sa conduite avait si souvent alors donné prise. Les deux autres agissent dans le même sens. Mécène, en donnant ses soins à des mémoires historiques auxquels on attribua le titre de *Res gestæ Augusti*[1]; Agrippa, en écrivant sa propre vie[2], ce qui lui permettait de raconter du même coup celle de l'homme d'État dont il avait si puissamment contribué à établir la puissance.

Par contre, il y en eut qui, en traitant les événements récents, obéirent à des sentiments tout opposés. Ainsi firent, vous l'avez vu, deux des plus grands orateurs du temps: d'abord T. Labiénus qui, par la violence des opinions exprimées dans ses récits, s'attira des haines qui le conduisirent à une mort tragique[3]; puis Cassius Sévérus, dont la fougue, plus ardente encore, se laissa aller, en des libelles outrageants pour les puissants du jour, à des emportements qui furent cause qu'Auguste imagina de donner une extension nouvelle à la loi de majesté et en étendit l'effet jusque sur les écrits[4].

Mais quelques-uns conçurent de plus vastes entreprises et, portant leurs regards sur les siècles passés, embrassèrent un horizon plus étendu. Laissons de côté Octavius dont le nom se trouve dans les *Catalecta*[5] comme celui d'un écrivain dont le poète déplore la perte pour la gloire de l'histoire des Romains, le même sans doute que celui qu'Horace, dans sa satire I, 10, appelle *Octavius optimus*, et que Servius cite en commentant la neuvième églogue de Virgile; faisons de même pour Cincius, qu'on a parfois confondu avec l'ancien annaliste du même nom[6], et qui, d'après Plüss[7],

(1) Cf. Tom. I, p. 132.
(2) Cf. Tom. I, p. 110.
(3) Voir ci-dessus, p. 451.
(4) *Id.*, p. 459.
(5) Ps. Verg. *Catal.*, 14 : « Quis deus, Octavi, te nobis abstulit?... »
(6) Cf. 1re partie, tom. II, p. 281.
(7) J. Th. Plüss, *De Cinciis rom. scriptoribus*, Bonn, 1865, et N Schweiz Mus. VI (1866), p. 45 sqq.

aurait écrit l'histoire dans un sens dynastique en suivant le même système que Virgile par l'explication qu'il donnait des origines du peuple romain et de la généalogie de la famille Julia; nous n'avons sur ces deux auteurs que des renseignements trop vagues pour parler d'eux sciemment, quelque peu que ce soit. Mieux vaut nous en tenir à ceux-là seuls sur qui nous avons des données certaines et que nous connaissons, soit par ce qui nous reste de leurs ouvrages, soit par les jugements des anciens. Le plus important de tous, sans contredit, et qui en même temps, on peut l'affirmer, représente le plus glorieusement la prose du temps d'Auguste, est TITE-LIVE.

II

Sa biographie se réduit à peu de chose[1]. Car, à l'encontre de tous ceux qui, jusque-là, depuis les Fabius Pictor jusqu'aux César et aux Salluste, avaient pris part comme hommes de guerre et comme hommes d'État aux événements qu'ils racontaient, il ne mena qu'une vie tranquille, celle d'un simple particulier; les détails en restèrent d'autant plus ignorés que son genre d'ouvrage ne se prêtait nullement aux confidences personnelles qu'admettent certaines œuvres poétiques telles que celles d'Horace et d'Ovide.

Il naquit sous le consulat de César et de Bibulus, l'an 695 de Rome, 59 av. J.-C., et, comme l'atteste, non moins que Martial, Stace, Plutarque et saint Jérôme[2], le reproche de *patavinité* qu'Asinius Pollion adressait à son style, son pays

(1) Mart., *Epigr.*, I, 61 ; Stace, *Silv.*, IV, 7, 55 ; Plut., *Vie de César*, 47 ; saint Jérome, *ad Euseb. chron. a. Abrah.* 1958.

(2) Voir pour sa vie : L.T. Köhler, *de Titi Livii ac moribus*, Berlin, 1851, 31 p. in-8 ; M. Weingarteuer, *De Tit. Liv. vit. ac mor.*, 1852, 55 p. in-8 ; H. Taine, *Essai sur Tite-Live*, 2e éd., 1874, pp. 1-10 ; et l'introd. des principales éditions de T.-L. citées plus loin.

natal fut Padoue (Patavinum). Une des principales villes de la Vénétie, Padoue jouissait du droit de cité romaine; faisant remonter sa fondation aux Troyens, elle se vantait d'une ancienneté et d'une origine semblables à celles de Rome même, s'était identifiée facilement avec elle, et fit preuve, au milieu des discordes civiles, de patriotisme et d'attachement au gouvernement républicain : elle prit parti pour Pompée contre César. Enfant de l'une des premières familles de cette antique cité, Tite-Live y puisa naturellement, pendant ses premières années et celles de son adolescence, avec l'instruction que lui fit donner son père, le culte des traditions glorieuses, le respect des vieilles institutions et de toutes les vertus des ancêtres.

Nous ignorons la date précise de son arrivée à Rome. Nous ne savons pas non plus les circonstances qui le mirent en relation avec Auguste. Wolf, répétant une hypothèse de Sabellicus, érudit du xve siècle, suppose que son nom y fut pour quelque chose et que durent y contribuer quelques rapports de clientèle de sa maison avec la grande famille des Livius à laquelle appartenait la femme de l'empereur. Toujours est-il qu'il fut admis dans l'intimité du prince; nous en avons des preuves nombreuses. Lui-même nous l'indique par hasard dans un récit où, à propos des dépouilles opimes remportées par le dictateur A. Cornélius Cossus, il a invoqué, à l'appui de l'une de ses affirmations, le témoignage qu'il tenait, disait-il, de la bouche d'Auguste[1]. Tacite, dans le discours qu'il prête à Crémutius Cordus, résolu à quitter la vie, pour prouver combien la liberté des écrivains était moins grande sous Tibère que précédemment, rappelle qu'Auguste donnait en plaisantant le surnom de Pompéien à Tite-Live à cause des louanges dont celui-ci ne craignait pas de combler Pompée et ajoute que leur amitié n'en souffrit en rien, *neque id amicitiæ eorum offecit*[2]. Enfin nous lisons dans Suétone que Claude se mit à écrire l'histoire sur le conseil qu'il en avait reçu de lui

(1) Tit. Liv., IV, 20.
(2) Tac., *Ann.*, IV, 34.

dans sa jeunesse[1]; d'où l'opinion très accréditée qu'Auguste l'avait choisi comme précepteur de ce petit-fils par adoption. Il possédait d'ailleurs une très belle fortune personnelle, que, selon les habitudes des relations entre écrivains et grands personnages, les bienfaits de son puissant ami durent encore augmenter, et, d'après une biographie trouvée sur un manuscrit d'Oxford, il fit partie de l'ordre des chevaliers.

Cependant il ne rechercha jamais ni les honneurs ni les emplois publics. Il tenait sans doute à conserver cette pleine indépendance qui lui permettait d'appeler grands hommes les illustres défenseurs de la cause républicaine, les L. Afranius, les Cassius, les Brutus[2], et d'écrire de César « qu'on ne sait lequel aurait mieux valu qu'il eût ou n'eût pas existé; *in incerto esse utrum illum nasci magis reipublicæ profuerit an non nasci*[3] ». Il pouvait en outre donner ainsi plus de temps à ses lectures, à ses recherches et à ses travaux littéraires.

Son goût pour les lettres se manifestait jusque dans l'affection qu'il portait aux siens. D'esprit sain et de mœurs pures, il n'était point de ceux qui considérant la famille comme une charge, rendaient nécessaires des lois contre le célibat: il s'était marié et avait eu plusieurs enfants[4] : un fils qu'il prit à cœur d'instruire et pour qui il composa plusieurs écrits ; une fille qu'il fut heureux d'unir au déclamateur L. Magius, lequel professait la rhétorique et n'eut qu'à se féliciter, même au point de vue de son école, d'une pareille alliance ; car le nombre de ses auditeurs s'en accrut ; on alla dès lors l'entendre, dit Sénèque le Père[5], plus encore par déférence pour son beau-père que par admiration pour son propre mérite.

(1) Suét., *Claud.*, 41.
(2) Tac., *Ann.*, IV, 34.
(3) Sén., *Quæst. nat.*, V, 18.
(4) D'après plusieurs érudits, entre autres Tomasini (p. 21), répété par Taine, il se serait marié deux fois et aurait eu deux fils et quatre filles ; j'aime mieux m'en tenir, comme on le fait généralement, aux deux enfants que mentionnent particulièrement les écrivains anciens.
(5) *Controv.*, X, *Præf.*, 2.

Il n'est pas interdit de penser que le choix pour sa fille de ce mari, d'ailleurs très estimable, fut quelque peu déterminé par l'attrait qu'exerçait sur lui l'art de la déclamation. Il s'était livré, dit-on, avec une certaine ardeur aux exercices des rhéteurs. Quelques commentateurs prétendent même qu'il avait dirigé, lui aussi, une école de rhétorique; mais cette affirmation ne repose sur aucune preuve; il me semble que, si c'eût été, Sénèque le Père n'eût pas manqué de nous en instruire. Je n'accepte pas davantage l'opinion qui lui attribue des traités en règle sur l'art oratoire. La vérité est qu'en s'occupant de l'instruction de son fils, il écrivit pour lui, sous forme de lettre, des conseils et des considérations littéraires dont plusieurs nous ont été conservés par des citations de Quintilien et de Sénèque le Père. Il lui prescrivait, par exemple, « de lire d'abord Démosthène et Cicéron, puis les autres orateurs à proportion de leur ressemblance avec ces deux modèles: *legendos Demosthenem atque Ciceronem, tum ita ut quisque esset Demostheni et Ciceroni simillimus*[1] ». Il s'y moquait d'un maître de son temps qui, recommandant à ses élèves de jeter de l'obscurité sur tout ce qu'ils disaient, les encourageait constamment par le mot grec σκότισον, *obscurcissez*, et qui ne se montrait jamais plus satisfait que lorsqu'il pouvait décerner à quelqu'un d'eux cet éloge vraiment magnifique : *A merveille! je n'y ai rien compris moi-même*[2]. En parlant des orateurs qui recherchaient les mots anciens et triviaux et prenaient, dans le discours, l'obscurité pour la gravité, il leur appliquait ce mot habituel du rhéteur Miltiade : τὸ δεξιὸν μαίνονται (raisonnablement ils déraisonnent). Et il s'exprimait avec quelque sévérité sur le genre de style de Salluste[3]. Tous ces jugements ne nous étonnent pas de la part d'un écrivain qui se montra si ami de l'abondance et de la clarté.

(1) *Inst. orat.*, X, 1, 39 ; Cf. II, 5, 20.
(2) *Id*, VIII, 2, 18.
(3) Sén., *Controv.*, IX, 2, 26 et IX, 1, 14.

Peut-être aussi fut-ce surtout en vue de son fils qu'il composa les quelques ouvrages dont fait mention Sénèque le Philosophe dans une de ses lettres à Lucilius. Sénèque, en effet, à propos des écrits du philosophe Papirius Fabianus, dont il fait le plus grand cas, reconnaît la supériorité de style dont Tite-Live a fait preuve « dans des *dialogues*, qui n'appartiennent pas moins au genre philosophique qu'au genre historique, ainsi que dans des livres exclusivement consacrés à la philosophie[1] ». Mais de ces ouvrages-là nous ne possédons absolument rien.

Du reste sa grande œuvre historique fut toujours considérée comme son principal titre de gloire. Il la commença vers l'an 26, bien certainement après qu'Octave eut pris son nouveau nom et avant la seconde fermeture du temple de Janus; car, dans le passage de son premier livre où il rappelle l'édification de ce temple par Numa, il désigne l'empereur par le nom de César Auguste, adopté par lui en l'an 27, et ne mentionne que la fermeture du temple faite après la bataille d'Actium sans rien dire de celle qui eut lieu en l'an 25. Il avait alors trente-trois ans.

Il prit l'histoire de Rome à son origine, donnant pour titre général à son ouvrage celui que portent le palimpseste de Vérone et d'autres anciens manuscrits, *Ab urbe condita libri*, et projetant d'y embrasser toutes les annales du peuple romain, jusque et y compris le règne d'Auguste, dans lequel il voyait avec la plupart de ses concitoyens, même républicains, le couronnement des destinées de la grande ville enfin arrivée, après tant de dissensions intestines et de guerres extérieures, à la paix intérieure en même temps qu'à la domination du monde. Son caractère d'honnête homme, son patriotisme et sa nature généreuse lui permettaient, avec le plaisir d'examiner, dans le développement des siècles antérieurs, la source de toutes les belles actions des ancêtres, le moyen d'y puiser des leçons pour la génération présente, dont il ne se dissimulait en

(1) *Epist. ad Lucil.*, C, 9.

aucune manière les mœurs dégénérées, mais en faveur de laquelle il espérait évidemment l'action réformatrice de l'homme d'État en qui il ne manquait pas de confiance. Auguste alors n'apparaissait-il pas comme le restaurateur des temples et de la vieille religion, ne professait-il pas publiquement un culte profond pour ceux dont les grandes actions avaient honoré la patrie et ne semblait-il pas, en revêtant son pouvoir des formes de l'ancien gouvernement et en se rattachant à toutes les gloires du passé, incarner en lui la patrie même ?

L'entreprise était noble ; mais le travail immense. Une fois qu'il l'eut commencé, il le continua sans aucune interruption. A mesure qu'il se trouvait avoir terminé le récit des faits formant un ensemble bien déterminé, il publiait la série des livres qui les groupaient ; les guerres samnites, par exemple, les guerres puniques, la guerre civile formèrent des séries qui furent certainement publiées avec des titres particuliers ; ce qui explique les préfaces de certains livres. Dès les premières publications, sa réputation, déjà répandue par les lectures qu'il avait pu faire de plusieurs morceaux, n'eut plus rien à envier à celle des plus illustres écrivains du temps. L'empereur, envers qui cependant il s'était montré très avare d'éloges, puisqu'il l'y avait à peine nommé, une fois pour marquer une date, une autre fois pour prouver un fait, lui manifestait son admiration. Et s'il eût eu besoin d'encouragement, le succès qu'il obtint immédiatement de tous côtés eût stimulé son ardeur ; mais ce stimulant chez lui n'était point indispensable : lui-même, dans la préface d'une des séries de livres qui suivirent, disait : « si je n'avais travaillé que pour la gloire, je pourrais m'arrêter ; mais mon âme, qui ne connaît pas le repos, trouve dans le travail son aliment [2] ».

Il écrivit ainsi cent quarante-deux livres jusqu'au récit de la mort et des funérailles de Drusus, événements de l'an 9

(1) Liv. VI, XXI et XXXI.

(2) Phrase citée par Pline le Naturaliste. *Hist. nat., Præf.*

avant J.-C. Avait-il la volonté d'aller plus loin en le menant jusqu'à la fin du règne d'Auguste et fut-ce la mort qui l'en empêcha? Beaucoup d'érudits l'ont supposé en lui attribuant l'intention de porter le nombre de ses livres à cent cinquante. Mais il n'y a là en somme qu'une hypothèse et je suis de l'avis de ceux qui pensent, au contraire, que ce fut volontairement qu'il s'arrêta[1]. Cette fin du règne d'Auguste, qu'il ne dit pas, montrait les lettres asservies, non seulement Timagène chassé du palais impérial, Hygin disgrâcié, privé de son emploi et réduit à la pauvreté, mais Ovide relégué à Tomes, les œuvres de l'intelligence encourant les effets de la loi de majesté, les écrits de Labiénus et de Cassius Sévérus condamnés et brûlés, Labiénus se faisant mourir de désespoir et Cassius exilé. Sa plume généreuse n'eût pu, pour plaire à Tibère, se plier, comme tant d'autres, à l'approbation mensongère de la servitude des âmes. Il condamna par son silence ce qu'il ne pouvait consentir à louer et que Tibère n'eût pas laissé blâmer impunément.

Une chose certaine d'ailleurs, c'est qu'il quitta Rome et se retira dans son pays natal. Saint Jérôme[2] constate qu'il y mourut en l'an 16 ap. J.-C.

Pendant cette longue vie de soixante-quinze ans, tout semble lui avoir souri. Un fait que mentionne Pline le Jeune montre à quel point il était devenu l'objet de l'estime et de l'admiration du monde entier. « Un habitant de Gadès, dit-il[3], fit le voyage de Rome uniquement pour le voir et s'en retourna dès qu'il l'eut vu. » Et saint Jérôme[4], qui

(1) J'ai exprimé déjà cette opinion tom. I, p. 94.

(2) *Ad Euseb. chron. a. Abr.* 2033. — Les Padouans crurent, en 1413, avoir retrouvé son tombeau et ses restes; même, en 1451, sur la demande que leur en fit le savant Antoine de Palerme au nom d'Alphonse V d'Aragon, qui déclarait qu'il devait ses plus grands plaisirs et la guérison d'une longue maladie à la lecture de l'historien latin, ils lui livrèrent son bras droit que le roi devait déposer dans un monument spécial.

(3) *Epist.*, II, 3, 8.

(4) *Epist.*, 53

raconte que plusieurs personnages considérables de l'Espagne et des Gaules entreprirent le même voyage dans le même but, appuie sur ce qu'avait de merveilleux cet acte d'étrangers venant de loin dans une ville telle que Rome pour y chercher autre chose que Rome même.

III

Cet enthousiasme universel eût dû préserver cet immense ouvrage de toute destruction. Au contraire, Caligula, dans la folle haine qu'il voua à tout ce qu'il y avait de plus grand en littérature, s'acharna après Tite-Live comme après Homère et Virgile et fit bannir son histoire comme leurs poèmes des bibliothèques de Rome. L'empereur Domitien ne la poursuivit pas moins, puisqu'il considérait comme un crime capital l'estime qu'on en témoignait et ordonna pour ce motif la mort de Métius Pomposianus[1]. Elle fut comprise aussi sans doute, à cause des prodiges nombreux qu'elle rapportait et qui pouvaient paraître favorables au paganisme, dans les autodafés d'œuvres païennes ordonnés plusieurs siècles plus tard par quelque fanatisme religieux[2]. Est-ce à cause de ces dernières persécutions qu'elle n'est pas arrivée jusqu'à nous dans son intégralité, ou doit-on reporter ce méfait sur les seuls outrages du temps qui nous ont dérobé, en tout ou en partie, tant d'autres ouvrages de l'antiquité? nous ne savons; toujours est-il que nous n'en possédons à peine que la quatrième partie. Des cent quarante-deux livres, trente-cinq seulement

(1) Suét., *Domit.*, 10.

(2) On en a même accusé l'illustre pape Grégoire Ier; Antonin, archevêque de Florence au XVe siècle, n'a pas craint d'écrire à ce sujet : « Omnes libros, quos potuit habere T. Livii, comburi fecit Gregorius, quare ibi multa narrantur de superstitione idolorum. »

sont entre nos mains : la première, la troisième et la quatrième décade[1] avec la première moitié de la cinquième. Quant aux autres, ils ne nous sont connus que par de très rares fragments et par certains sommaires, *periochæ*, qui ont été souvent attribués à Florus parce qu'ils se trouvent dans les manuscrits de cet écrivain, mais dont on ne connaît pas au juste l'auteur[2]. Celui qui les a rédigés toutefois, quel qu'il soit, est incontestablement ancien, il fait autorité, et les sommaires, dont deux, le 136e et le 137e, se sont perdus, doivent représenter pour nous le fond de l'œuvre même de Tite-Live puisqu'ils nous donnent, livre par livre, un résumé sur l'authencité duquel il ne s'est jamais élevé aucun doute[3].

(1) Tite-Live après avoir, dit-on, dans les commencements, divisé son œuvre en décades et même en demi-décades, aurait peu à peu abandonné cette division. Elle n'en devint pas moins, de très bonne heure, pour les copistes, la manière régulière de partager l'ouvrage : mention s'en trouve, dès la fin du ve siècle, dans une lettre du pape Gélase.

(2) Plusieurs critiques en ont présenté comme auteur Tite-Live lui-même; mais outre que le style est différent du sien, on remarque dans le choix des faits, dans la manière de les produire, un autre goût, une autre personnalité; on y relève aussi quelque déplacement des événements et quelque inexactitude dans les détails. Ces derniers défauts ne sont point tels qu'ils puissent infirmer la valeur qu'on y attache; mais ils suffisent pour repousser la susdite opinion.

(3) O. Jahn en a donné une édition spéciale, Lips., 1853. Elles se trouvent dans les éditions complètes de Tite-Live. Cf. O. Rossbach, collation nouvelle du plus ancien manuscrit dans le *Rheinisches Museum*, vol. 44, 1889, pp. 65-103.

Les principales éditions de Tite-Live sont : l'édition *princeps* de Jean André, évêque d'Alésia, 1469, alors qu'on ne possédait pas encore tout ce que nous avons, complétée successivement, grâce à la découverte de manuscrits nouveaux, par celles de Venise (1498); de Mayence (1519); de S. Grynæus (Bâle, 1531); de Sigonius (Venise, 1555); de Grüter (Francfort, 1608), qui divisa les livres en chapitres; du P. Horrion (Paderborn, 1616), lequel publia ce qu'il venait de trouver à la bibliothèque de Bamberg; — l'édition savante de J. Fr. Gronovius (Leyde, 1645), souvent réimprimée avec additions; l'édition *Ad usum Delphini* (Paris, 1679) avec notes de Doujat et les suppléments composés par le savant allemand Freinsheim; celle de Crévier (Paris, 1735-1742); celle de Drakenborch (Amsterd., 1738-1746), très réputée, améliorée par A. G. Ernesti (Lips., 1763): A. E.

Avant toute appréciation d'une telle œuvre, jetons donc un coup d'œil sur les trente-cinq livres qui sont entre nos mains en liant par quelques mots seulement ceux de la première décade à ceux de la troisième. La matière qu'ils renferment à eux seuls est si considérable qu'elle en fait encore l'ouvrage de beaucoup le plus étendu de toute la littérature latine ; mais, quelque vaste qu'il soit et quelque difficulté qu'il y ait à analyser en une page chacun de ces livres, nous ne devons pas nous dérober, par une exception inexcusable, à une règle que nous nous sommes constamment imposée depuis le début pour tous les écrivains indistinctement, poètes ou prosateurs.

VI

PREMIÈRE DÉCADE.[1] — Le LIVRE I montre d'abord l'arrivée d'Énée en Italie ; la fondation de Lavinium et celle d'Albe la Longue ; les rois d'Albe successeurs d'Ascagne ; Romulus

Stroth (Lips., 1780-1784); F. W. Döring (Lips., 1796-1813); G. A. Ruperti (Götting., 1807-1809); Kreissig., Lips , 1823-1827); L. Tafel (Stuttg., 1824 sq.); l'édition Lemaire (Paris, 1822); G. Chr. Crusius (Hanov., 1846); G. Mühlmann (Hanov., 1854 sqq); J. Frey et E. Wolfflin (Lips., 1865 sqq.); — et surtout: l'édition critique de C. F. S. Alschefski (Berlin, 1841), qui ne put terminer son travail; celle de Weissenborn (Lips., 1850 et 1860), rajeunie par H. J. Müller (1888); celle de M. Hertz (Lips., 1857-1864) et celle de Madvig et Ussing (Copenh., 1861, 1873, 1886).

(1) On ne connaît pas de manuscrit qui réunisse les trente-cinq livres qui nous restent. De ceux qui servent à établir le texte de la *première décade* le plus ancien est le palimpseste de Vérone (Bibl. capit. N° 40; écriture onciale du v° siècle), qui contient des fragments des livres III-VI Les autres proviennent d'une recension faite pour la famille des Symmaque par Victorianus et les deux Nicomaque : Victorianus avait revu les dix livres; car tous portent dans les copies l'indication suivante : *Victorianus V. C. emendabam domnis Symmachis*; mais chacun des Nicomaque n'en avait revu probablement que quelques-uns ; on ne trouve, en effet, que

et Rémus ; la fondation de Rome. (chap. 1-8). Puis viennent les sept rois[1]. Romulus traite avec les Sabins et finit dans une apothéose (9-16). Le pieux Numa fonde le temple de Janus dont il ferme les portes (17-21). Tullus Hostilius détruit Albe (22-31). Ancus Marcius assigne aux Latins le mont Aventin, ajoute à la ville le Janicule et fonde Ostie (32-34). L'Étrusque Tarquin, après avoir enlevé aux Sabins Collatie et aux vieux Latins leurs places fortes, entoure Rome de murailles et l'assainit par des égoûts (35-40). Servius Tullius établit le cens, partage le peuple par classes et centuries, réunit à la ville le Quirinal, le Viminal et l'Esquilin, élève avec les Latins un temple à Diane sur l'Aventin et meurt sous les coups de L. Tarquin dont sa fille Tullia se fait la complice (41-48). Ce Tarquin, surnommé le Superbe, s'empare du pouvoir, bat les Volsques, soumet Gabies grâce à l'adresse de son fils Sextus, mais soulève par sa tyrannie une haine à laquelle met le comble l'attentat de Sextus envers Lucrèce. Il est chassé et les premiers consuls créés (49-60).

Livre II (De 509 à 468). — Tarquin, à la tête des Tarquiniens et des Véiens, revendique le trône. Brutus, qui a réprimé une conspiration en sacrifiant ses fils, meurt en le combattant; mais son collègue Valérius reste vainqueur.

pour les livres VI, VII et VIII cette suscription : *Nicomachus Flavianus V. C. III præfect. urbis emendavi apud Hennam*, et seuls les livres III, IV et V portent celle-ci : *Nicomachus Dexter V. C. emendavi ad exemplum parentis mei Clementiani.* On considère comme les meilleurs manuscrits de ce groupe, qui sont au nombre d'une trentaine : d'abord, le *Mediceus* (Bibl. Laurent, de Flor., LXIII, 19), du xe siècle ; puis, le *Parisianus* (Bibl. nat. Lat. 5725), de la fin du ixe s. et le *Romanus* (Bibl. du Vatic. Lat. 3329) de la fin du xe. Vous trouverez dans la *Paléographie des Class. Lat.* de M. Ém. Chatelain (Planches CVI sqq.) des fac-similés non seulement de ces trois manuscrits et du palimpseste de Vérone, mais de deux autres man. de notre Bibliothèque Nationale (Lat. 5724 et 5726), du ixe s. ; d'un man. d'Einsiedeln (Bibl. du couv. des Bénédict., No 348), du xe s. ; d'un man. de Londres (Mus. Brit., Harleianus, 2972), du xe s. ; et d'un man. de Florence (Cod. S. Marci, 326), du xie siècle.

(1) De l'an 753 à 509 av. J.-C.

Il se rend populaire par la loi qui consacre le droit d'appel au peuple (1-8). Porsenna, qui ensuite prend en main la cause du roi déchu, y renonce bientôt, ému des traits de courage des Coclès, des Scævola et des Clélie (9-13). Enfin une coalition des Latins, formée par Tarquin, est écrasée par le dictateur A. Postumius au lac Régille, et il se retire à Cumes, où il meurt. Entre temps, un des grands chefs des Sabins, Ap. Claudius, vient s'établir à Rome. Le nombre des tribus est porté à vingt et une (14-21). Mais la dureté des patriciens à l'égard des débiteurs produit des dissensions; le peuple se retire sur le mont Sacré et, ramené par Ménénius, obtient la création de magistrats inviolables chargés de le défendre, les tribuns (22-32). Le fougueux patricien, C. Marcius, surnommé Coriolan parce qu'il vient de s'emparer de Corioles sur les Volsques, se montre si dur, au milieu d'une disette, que les tribuns l'accusent et le font exiler ; il va chez les Volsques dont il conduit l'armée jusque sous les murs de Rome ; seules, sa mère et sa femme en détournent sa vengeance. Les Volsques ensuite, sans lui, sont défaits (33-41). Alors est présentée par le consulaire Sp. Cassius la première loi agraire: le sénat le fait accuser d'aspirer à la royauté et il est mis à mort. La loi agraire n'en devient pas moins l'arme des tribuns ; le peuple résiste aux levées; on voit même l'armée de Fabius refuser de combattre contre les Èques (42-44). Les peuples voisins, enhardis par ces querelles, prennent les armes. Les Fabius se chargent d'arrêter à eux seuls les Véiens; ils sont anéantis. Par contre, les Étrusques sont battus près du Janicule, ce qui permet au gros de l'armée de repousser les Véiens sous leurs murs (45-53). La paix extérieure ramène au dedans la discorde. Le tribun Génucius est assassiné. L'énergique Voléro et le tribun Létorius font obtenir au peuple que les tribuns soient nommés par les tribus au lieu de l'être par les centuries (54-57). Les Volsques et les Èques reparaissent. L'armée d'Appius, irritée contre lui, fait par son insubordination qu'il éprouve devant les Volsques un échec dont il se

venge sur elle en la décimant ; l'autre consul, aimé de ses troupes, triomphe des Èques (58-60). Nouveaux débats sur la loi agraire ; nouvelle agression des peuples voisins, qui sont repoussés (61-65).

LIVRE III (De 467 à 446). — La même succession de faits se prolonge. Le jeune noble V. Cæson est exilé. Les esclaves en révolte occupent un moment le Capitole qui est repris avec le secours des Tusculans. Une attaque, tout d'abord victorieuse, des Èques fait tirer de son champ Quinctius Cincinnatus qu'on nomme dictateur et qui les bat ; mais les dissensions politiques, au milieu desquelles est porté à dix le nombre des tribuns, ne cessent guère (15-31). Cet état de choses fait juger nécessaire la rédaction de nouvelles lois ; on en charge des décemvirs à qui l'on remet un pouvoir sans appel. Appius est le principal. La première année, ils rédigent dix tables de lois et se font aimer ; mais Appius, pour compléter le code par deux autres tables, se fait réélire avec des collègues autres ; et dès lors il lève le masque, et les décemvirs, prolongeant arbitrairement leur pouvoir, deviennent dix tyrans. Les légions, qu'ils lèvent à grand peine, résistent mal aux ennemis, quand deux crimes commis par eux, le meurtre de Siccius dans le camp et, à Rome, l'attentat d'Appius envers la fille de Virginius, amènent une révolte générale. Le peuple se retire sur le mont Sacré, puis sur l'Aventin ; les décemvirs sont renversés et châtiés, la puissance tribunitienne et le consulat rétablis (32-58). Les armées remportent alors des succès contre les Sabins, les Volsques et les Èques. Grâce à la modération du tribun Duilius et à la sagesse des consuls, on vit presque en paix à l'intérieur ; mais l'éclat des victoires est terni par un jugement du peuple qui, pris pour arbitre entre Ardée et Aricie, adjuge à Rome le territoire qu'elles se disputaient (59-72).

LIVRE IV (De 445 à 404). — De longues discussions amènent une loi permettant le mariage entre patriciens et plébéiens, puis la création de tribuns militaires pouvant être élus au lieu de consuls et dans les deux ordres, celle,

par contre, d'une magistrature patricienne, la censure. Le sénat, dans la fondation d'une colonie qui favorise les Ardéates, trouve moyen de revenir sur le jugement inique du peuple à leur égard. Il fait en sorte que le chevalier Sp. Mælius paie de sa vie la popularité qu'il s'est acquise par des distributions de blé (1-15). Les Fidénates s'allient aux Véiens ; C. Cossius remporte les secondes dépouilles opimes en tuant le chef de ceux-ci, Tolumnius. Comme on discute chaque année si l'on élira des consuls ou des tribuns militaires, il est recouru plusieurs fois à la dictature. Fidènes est prise par le dictateur Mam. Æmilius. Une longue trève est signée avec les Véiens (16-36). Mais les Volsques redeviennent agressifs et le consul Sempronius, envoyé contre eux, se montre malhabile. Aussi, au milieu des débats que soulève la nouvelle question de la création, puis du partage de la questure militaire, les tribuns le mettent en cause et le font condamner à une forte amende (37-44). Un complot d'esclaves, vivement étouffé, arrête à peine la série des guerres et des discussions. Lavicum est prise par le dictateur Q. Servilius, Boles par le tribun militaire Postumius ; mais celui-ci est si dur que, chose inouïe, son armée le massacre (45-50). Les tribuns Menius et Icilius, pour obtenir des concessions du sénat, s'efforcent de mettre obstacle aux enrôlements. Les Volsques et les Èques prennent Carventum. On nomme alors dictateur P. Cornélius, qui les bat près d'Antium. Ce qui n'empêche pas que la garnison de Verrugo, peu après, est détruite par les Volsques. Et les Véiens, dont la trève est finie, témoignent de l'insolence. On procède, malgré les plaintes, à de nouveaux enrôlements ; les villes volsques d'Anxur et d'Arténa sont prises, et le sénat, décrétant pour la première fois que les troupes recevront une solde du trésor, fait passer la loi qui déclare la guerre aux Véiens (51-60).

Livre V (De 403 à 390). — Véies est assiégée. Ni les agressions que tentent les Volsques, les Èques, les Falisques et les Capénates, ni les protestations des tribuns contre la continuité de la guerre, l'énormité des impôts et le peu de

plébéiens nommés tribuns militaires, n'interrompent ce siège. Le prodige d'une crue subite du lac d'Albe impressionne les esprits; mais l'oracle de Delphes consulté confirme l'avis donné par un devin véïen fait prisonnier, et les eaux du lac sont déversées dans la campagne. La dixième année, la ville est prise par le dictateur Furius Camillus. Peu après, Faléries, reconnaissante de ce qu'il a refusé de s'en emparer par trahison, lui ouvre ses portes. Mais les tribuns excitent contre lui le mécontentement du peuple au sujet du partage du butin de Véies, et il s'exile (1-32). Presque aussitôt, un fait sans pareil se produit. Les Gaulois Sénons, indignés de la conduite tenue envers eux à Clusium par des députés romains, déclarent la guerre, gagnent une bataille décisive près de l'Allia, marchent sur Rome, la prennent, la détruisent; ils sont repoussés du Capitole par Manlius; mais ils l'assiègent et la famine force les Romains d'acheter leur départ à prix d'or; c'est seulement au moment où l'on pèse la rançon que Camille, nommé dictateur en son absence, accourt de Véies avec une armée, fond sur les Gaulois; il les chasse, les poursuit et les anéantit près de Gabies (32-49). On discute ensuite si l'on émigrera à Véies; un présage fait adopter l'avis de Camille qui est de reconstruire Rome et d'y rester (50-55).

Livre VI (De 389 à 367).—Tandis que Camille bat les Volsques, les Èques et les Étrusques, ainsi que les Latins et les Herniques qui ont fait défection, Rome se relève, le nombre des tribus est porté à vingt-cinq. Mais le patricien Manlius Capitolinus, jaloux de Camille, recherche la popularité, excite le peuple; le sénat le fait accuser d'aspirer à la royauté; il est condamné et précipité de la roche Tarpéienne (11-20). Des victoires sont remportées sur les Prénestins, alliés aux Volsques, et sur les Antiates qui attaquaient les Tusculans devenus depuis peu citoyens romains (21-33). On fait ensuite le siège de Vélitres et l'on repousse une agression des Gaulois dans la plaine d'Albe. Dans le même temps, la dureté des patriciens et la misère du peuple augmentant, les tribuns C. Licinius et L. Sextius élèvent la voix : ils

réclament la défense pour tout particulier de posséder plus de cinq cents arpents de terre, le remplacement des duumvirs patriciens chargés des rites sacrés par des décemvirs tirés par moitié de la noblesse et du peuple, le partage du consulat entre les deux ordres. A la résistance du sénat ils répondent en empêchant toute nomination à des charges curules; Rome est cinq ans sans magistrats. Enfin, après dix ans de luttes, ils triomphent et Sextius lui-même est le premier consul plébéien. Le sénat toutefois détache du consulat la préture et fait créer l'édilité curule (34-42).

LIVRE VII (De 366 à 342).—*A l'intérieur*, accès immédiat des plébéiens à l'édilité curule; ravages d'une peste au sujet de laquelle, en expiation, on imagine les jeux scéniques et le renouvellement de la cérémonie du clou; piété filiale de Titus Manlius, délivrant son père d'une poursuite intentée par le tribun Pomponius; dévouement de M. Curtius qui se précipite, pour le salut de la patrie, dans un gouffre béant; une loi contre la brigue; d'autres sur l'intérêt des prêts et sur la libération des dettes; création de deux tribus en plus; élévation d'un plébéien à la dictature et à la censure; lutte à propos du consulat que les patriciens tentent en vain de ravoir tout entier pour eux; *au dehors*, guerre contre les Herniques, vainqueurs d'abord du consul plébéien Génucius, mais battus par le dictateur Ap. Claudius; luttes successives contre les Tarquiniens, les Falisques, les Privernates, les Cérites, les Volsques; agressions gauloises qui donnent lieu aux actes de courage de Titus Manlius Torquatus et de Valérius Corvus, comme au premier triomphe d'un consul plébéien, Popilius; premier traité avec les Carthaginois (1-28). Une guerre sérieuse s'engage contre les Samnites afin de défendre Capoue qui, pour être secourue par Rome, s'est livrée à elle. Un succès du consul Valérius en Campanie serait compromis, dans le Samnium, par le consul Cornélius sans l'habileté et la valeur du tribun militaire Décius Mus, et une troisième affaire assure le succès de la campagne. Mais la garnison de Capoue, oubliant tout devoir, veut se rendre indépendante, se choisit même un dictateur

et marche sur Rome ; elle n'est ramenée à de meilleurs sentiments que par Valérius Corvus qui obtient pour elle du sénat le pardon de cette sédition (29-42).

Livre VIII (De 341 à 322). — Rome traite avec les Samnites. Attaqués par les Latins, ils s'en plaignent ; et les Latins, fiers de fortes alliances, réclament des Romains, pour rester en paix, l'égalité politique et le partage du consulat. La guerre qu'on leur déclare est marquée par la sévérité du consul T. Manlius, qui sacrifie son fils à la discipline, et par le dévouement de P. Décius, qui se fait tuer pour assurer à l'armée la protection des dieux. Ils sont vaincus, écrasés, mais sur le conseil du consul Camille, Rome traite la plupart d'entre eux avec bienveillance et fait à chaque ville, selon son mérite, des conditions particulières (1-15). Quelques guerres moins importantes amènent l'envoi de colonies à Calès et à Frégelles, la soumission des Fundains, la collation du droit de cité aux Privernates. Le siège de Paléopolis nécessite la prorogation du commandement de Publius qui, le premier, reçoit le titre de proconsul (15-23). Alexandre d'Épire fait en Italie une expédition étrangère à Rome et qui finit tragiquement (24). Les Samnites redeviennent arrogants, s'allient les Tarentins et les Vestins. Ceux-ci sont presque aussitôt vaincus. Eux-mêmes sont défaits par le jeune maître de cavalerie A. Fabius en l'absence du dictateur Papirius qui lui avait défendu de combattre ; cette victoire produit un grand conflit ; Fabius, menacé du supplice, s'enfuit à Rome où il ne faut rien moins que l'intervention du peuple entier pour obtenir sa grâce. Papirius remporte d'ailleurs par lui-même d'autres succès que confirment ceux du dictateur Cornélius Arvina, si bien que les Samnites demandent la paix en rendant leurs prisonniers (25-40). — Entre temps, *à l'intérieur*, trois lois, contraires au patriciat, portent que les plébiscites obligeront tous les citoyens, que le sénat ratifiera d'avance les décisions prises en comices par centuries, qu'un des censeurs sera plébéien. Le nombre croissant des citoyens fait augmenter de deux celui des tribus.

La vestale Minucia est enterrée vive et cent soixante-dix matrones sont condamnées comme empoisonneuses (15 et 19). Un plébéien, G. Publilius Philo, devient préteur. L'asservissement pour dettes est aboli (15 et 27).

LIVRE IX (De 321 à 304). — L'armée romaine se laisse surprendre dans les Fourches Caudines par le général samnite C. Pontius, capitule, et, laissant 600 chevaliers en otage, revient après avoir passé sous le joug. Le sénat a beau, sur l'avis des consuls eux-mêmes et pour se soustraire aux engagements pris, vouloir livrer ceux qui ont ainsi capitulé; les Samnites refusent. Mal leur en prend : ils sont battus par Papirius Cursor qui délivre les otages et fait passer sous le joug à son tour l'armée de Pontius (1-16). Au récit de cette victoire, Tite-Live examine ce qui serait advenu si Alexandre le Grand, se détournant de l'Orient, était venu attaquer Rome et conclut que ce conquérant n'eût pu triompher d'elle comme de l'Asie (17-19). Cependant les Samnites ne perdent pas courage. Ils tentent en vain de faire lever le siège de Saticula et de défendre Sora qui s'est livrée à eux en égorgeant ses colons romains, ils subissent de nouveaux échecs près de Bénévent, à Nola, à Bovianum (20-31); bien que Rome soit obligée de diviser ses forces, ayant affaire tour à tour aux Étrusques, aux Ombriens, aux Marses, aux Péligniens, aux Herniques et aux Èques; elle n'en continue pas moins ses succès dans le Samnium, et celui-ci, pour reprendre des forces, demande la paix (32-45). Rome, dans le même temps, crée plusieurs colonies et augmente encore de deux ses tribus. Quelque trouble intérieur toutefois se produit : le censeur Appius Claudius, le créateur de la voie Appienne, prolonge indûment l'exercice de ses fonctions, introduit dans le sénat des fils d'affranchis, vicie les comices en répandant le bas peuple dans toutes les tribus, et le greffier, C. Flavius, qui publie les formules de jurisprudence restées jusque-là entre les mains des pontifes, obtient, grâce à la faction du forum, l'édilité curule. De là une discorde à laquelle le censeur Q. Fabius, surnommé pour ce motif Maximus,

réussit à mettre fin en renfermant dans les quatre tribus urbaines la lie du forum (33 et 46).

LIVRE X (De 303 à 293). — Pendant qu'on opère avec bonheur une expédition contre les Étrusques et les Ombriens, les débats politiques amènent le partage du sacerdoce entre les deux ordres; le consul Valérius fait voter une troisième loi sur l'appel au peuple; on ajoute deux tribus, on établit trois colonies (1-10). Puis les préoccupations se portent non seulement sur les Étrusques, mais sur les Samnites alliés aux Apuliens: le Samnium est ravagé en tout sens et la Campanie délivrée des dévastations toscanes (11-21). Au-dedans, la patricienne Virginie, outragée par les matrones patriciennes parce qu'elle a épousé le consul plébéien Volumnius, fonde pour les autres matrones l'autel de la *Pudicité plébéienne*. On confisque les biens de plusieurs usuriers (22-23). On nomme consuls Q. Fabius et P. Décius, l'un pour la cinquième et l'autre pour la quatrième fois; leur longue concorde, que trouble un instant la question de la désignation de leurs provinces, est vite rétablie: tous deux combattent ensemble une vaste coalition des Gaulois, des Samnites, des Ombriens et des Étrusques. Au milieu d'une bataille longtemps indécise, Décius se dévoue comme l'a fait son père et son acte assure la victoire. Fabius triomphe (24-30). Mais les Samnites indomptables font encore payer cher aux Romains quelques succès partiels. Enfin toutes leurs forces réunies sont défaites par Papirius Cursor près d'Aquilonie, où ils perdent plus de trente mille hommes, pendant que l'autre consul s'empare aussi de Cominium. Les deux villes sont saccagées ainsi que plusieurs autres qu'on prend rapidement. Des triomphes et de grandes réjouissances sont célébrés à Rome. Le recensement, fait pour la vingt-sixième fois, donne un total de 262,322 citoyens (31-47).

Ainsi se termine la première décade. La DEUXIÈME, dont nous n'avons rien [1], comprenait la fin des guerres contre

(1) J. Freinsheim, érudit du XVII[e] siècle, dans ses *Suppléments*, patiemment et savamment calqués sur la manière de Tite-Live, a essayé de combler cette longue lacune qui s'étend de l'an 293 à l'an 218.

les Samnites; la sédition du peuple au sujet des dettes et sa retraite sur le mont Janicule, terminée grâce à la modération du dictateur Hortensius (Liv. XI); la guerre contre les Gaulois Sénonais; l'attentat des Tarentins contre une flotte de Rome et contre ses ambassadeurs; la guerre soutenue contre Pyrrhus, roi d'Épire, venu au secours de Tarente (Liv. XII-XIV); la répression d'une révolte militaire en Campanie, ainsi que la soumission des Tarentins, des Picentins, des Ombriens et des Sollentins (Liv. XV); les motifs de la lutte entreprise contre Carthage; la première victoire sur mer; les succès de Régulus, puis sa défaite en Afrique, son emprisonnement, son dévouement et sa mort (Liv. XVI-XVIII); les avantages remportés par Cœcilius Métellus; la défaite navale du consul Claudius Pulcher; les péripéties de cette première guerre punique, terminée, à des conditions onéreuses pour Carthage, par la victoire de C. Lutatius auprès des îles Ægates (Liv. XIX); enfin (Liv. XX) des expéditions heureuses contre les Liguriens, les Sardes, les Corses, les Illyriens, les Gaulois Transalpins, les Istriens et les Gaulois Insubres dont le chef Viridomare est tué par le consul M. Claudius Marcellus qui remporte les troisièmes dépouilles opimes; l'accroissement des tribus et des colonies; l'embellissement de Rome, qui arrive à la domination de l'Italie.

V

La troisième décade est celle dont le texte nous a été le mieux conservé[1]. C'est celle aussi qui présente le plus

(1) Ce texte est établi par le *Puteaneus*, manuscrit de notre bibl. nat. (Lat. 5730) en écriture onciale du Ve siècle, conservé au moyen âge dans l'abbaye de Corbie, et aussi, pour les lacunes de ce manuscrit, par les copies qui en sont dérivées : *Le Reginensis* (bibl. du Vatican, 762), de la 1re

d'unité et le plus de beauté : elle nous expose le tableau grandiose de la lutte d'Annibal contre Rome, le récit de la deuxième guerre punique.

LIVRE XXI (L'an 218).— Annibal qui, tout enfant, a juré à son père d'être un jour son vengeur, dès qu'il est devenu général des Carthaginois en Espagne, viole le traité qui fixe l'Èbre comme limite des deux empires et qui assure la liberté de Sagonte, alliée des Romains. Il assiège cette place, refuse d'entendre les ambassadeurs romains, et quand ceux-ci reviennent de Carthage où ils sont allés vainement porter leurs plaintes, Rome apprend la prise de la ville. Elle déclare aussitôt la guerre (1-20). Laissant son frère en Espagne, Annibal franchit les Pyrénées et, tandis que les Boïens avec les Insubriens se lèvent contre les colonies romaines, il s'avance jusqu'au Rhône, le traverse malgré quelques bandes gauloises, arrive aux Alpes, les franchit en quinze jours à travers mille périls et s'empare de la capitale des Tauriniens (21-39). Corn. Scipion, qui se hâte vers lui, le rencontre près du Tésin, y subit une défaite dans laquelle lui-même ne doit la vie qu'à la valeur de son fils et se replie précipitamment vers la Trébie. Annibal le suit de près et s'empare de Clastidium, où sont ses magasins de blé (39-48). Mais, pendant ce temps, une flotte carthaginoise est battue près de Lilybée, ce qui permet au consul Sempronius, chargé de la Sicile, d'accourir

moitié du IXe s.; le *Bambergensis*, du XIe s.; le *Mediceus* (Bibl. Laur. LXIII, 20), du Xe s.; et un second ms. de Paris (Bibl. nat. lat. 5731), du XIe s. Il y a en outre les feuillets du palimpseste de Turin, renfermant les livres 27 et 29, puis des mss. ayant une source moins pure et moins certaine que le *Puteaneus* et provenant du *Spirensis*. aujourd'hui perdu, dont les leçons sont connues par Rhenanus et Gelenius. — L'importance de cette troisième décade a attiré sur elle l'attention des érudits qui en ont donné souvent des éditions spéciales, surtout dans ces derniers temps, entre autres : pour les livres XXI-XXII. A. Frigell ; XXI-XXIII, Wölfflin ; XXIV-XXV. H. J. Müller ; XXVI-XXVIII, Friedersdorff ; et pour la décade entière : A. Luchs, 1877-1888 ; O. Riemann et E. Benoit, puis T. Homolle, (Paris, Hachette, 1881 sqq.) ; Al. Harant, Liv. XXI-XXV, et R. Pichon, Liv. XXVI-XXX, (Paris-Belin, 1879-1895).

au secours de son collègue (46-51). Leur jonction ne rend que plus terrible la victoire remportée sur eux près de la Trébie (52-56). Le vainqueur prend alors ses quartiers d'hiver dans la Cisalpine. Au printemps, il agit contre l'Étrurie, est assailli par une tempête en tentant le passage de l'Apennin, et engage avec Sempronius un combat qui reste indécis (57-59). En Espagne, Cn. Scipion remporte des succès sur les chefs carthaginois; mais, à Rome, des prodiges effrayants se produisent et C. Flaminius, détesté du sénat, s'apprête à prendre la direction de la guerre.

Livre XXII (Ann. 217-216).— Malgré les fatigues de son armée et les siennes propres. qui lui ont fait perdre un œil, Annibal s'avance contre Flaminius et lui inflige la sanglante défaite du lac de Trasimène (1-9). A cette nouvelle, Rome fait le vœu d'un printemps sacré et nomme dictateur L. Fabius Maximus. Celui-ci cherche à fatiguer l'ennemi par une lente résistance sans grands combats, lutte contre l'impétuosité du maître de cavalerie Minucius, et réussit même un moment à mettre Annibal en mauvaise situation (10-18). Pendant que cette sage lenteur permet à Rome de respirer, elle apprend que Cn. et P. Scipion obtiennent quelques succès en Espagne (19-22). Mais le peuple prend parti pour Minucius qui reçoit un pouvoir égal à celui de Fabius; aussitôt, enhardi par un léger succès, il engage une grande bataille : heureusement Fabius intervient à temps pour l'empêcher d'être accablé. et lui-même salue du nom de père le dictateur qui recouvre toute son autorité (23-30). Les consuls suivants ont le bon esprit de suivre sa méthode, et le sénat, inébranlable, sans se troubler d'un coup de main malheureux tenté sur la côte d'Afrique, porte son attention en Ligurie, en Macédoine, en Illyrie, pour qu'on ne doute nullé part de la puissance de Rome (31-37). Par malheur, l'impétueux Varron est bientôt adjoint dans le consulat au prudent Paul Émile; un premier succès excite sa fougue; il met son collègue dans l'impossibilité de lui refuser son concours et alors a lieu le désastre de Cannes dans lequel meurt bravement Paul

Émile (38-52). Un complot de jeunes nobles qui veulent fuir d'Italie est arrêté par P. Corn. Scipion. Le Sénat prend des mesures énergiques pour faire cesser la panique qu'ont encore accrue de mauvaises nouvelles venues de Sicile; il refuse de racheter les prisonniers; la défection d'un grand nombre d'alliés ne l'incite pas un instant à parler de paix, et lorsque Varron revient, on va à sa rencontre pour le remercier de n'avoir point désespéré de la république (53-61).

Livre XXIII (Ann. 216-215). — Capoue se livre à Annibal, et le sénat de Carthage, malgré l'opposition d'Hannon, partisan d'une paix immédiate, lui envoie un renfort de troupes (1-13). A Rome, on enrôle jusqu'à des prisonniers et des esclaves pour faire une armée de 25.000 hommes (14). Cependant Annibal renonce au siège de Nola vigoureusement défendue par Cl. Marcellus, et, laissant un camp devant Casilinum, va prendre ses quartiers d'hiver à Capoue au risque d'y énerver son armée. Il s'empare ensuite de Casilinum (15-20). Le sénat romain remplit ses vides. Il apprend successivement l'anéantissement de l'armée du consul Postumius en Gaule et, par contre, le succès de C. et P. Scipion en Espagne sur Asdrubal. Il double l'impôt, fait expier des prodiges, remplace par les débris de l'armée de Cannes les troupes qu'il fait revenir de Sicile, crée deux nouvelles armées (21-32). On surprend un traité d'alliance entre Philippe, roi de Macédoine, et Annibal (32-34). Mais des succès sensibles sont enfin remportés de divers côtés : en Campanie, par le consul Sempronius ; en Sardaigne par le préteur T. Manlius ; l'armée d'Annibal est même défaite près de Nola par le préteur Cl. Marcellus ; et les Scipions ont une nouvelle victoire en Espagne. De plus, des compagnies particulières avancent à l'État les fonds nécessaires à l'armée d'Espagne.

Livre XXIV (Ann. 215-213). — Annibal traite avec les Locriens et avec le nouveau roi de Syracuse (1-7). De son côté, Rome, après avoir détourné par des prières l'effet de nombreux prodiges, fait des enrôlements de manière à disposer

de dix-huit légions et d'une flotte de 150 vaisseaux longs (8-11). Pendant qu'Annibal opère de vaines tentatives sur Pouzzoles et Nola, T. Sempr. Gracchus se rencontre, près de Bénévent, avec Hannon qu'il bat complètement grâce aux esclaves qui font partie de son armée et à qui il donne en récompense la liberté (12-17). Tous rivalisent de bonne volonté; les troupes renoncent à leur solde (18). Hannon, il est vrai, venge son échec sur quelques cohortes détachées de l'armée de Gracchus, mais Q. Fabius s'empare de plusieurs villes dissidentes et Annibal échoue devant Tarente (19-20). Les villes de Sicile se déclarant pour Carthage, le consul Marcellus entreprend le siège de Léontium, puis celui de Syracuse, que défend le génie d'Archimède, protège Henna, dont la garnison a été sauvée par l'activité de L. Pinarius, et tient campagne avec bonheur contre Himilcon (21-40). D'autre part, Philippe, roi de Macédoine, est vaincu près d'Apollonie et se retire. Les Scipions continuent leurs succès en Espagne où ils reprennent Sagonte (41-42). Q. Fabius fils, devenu, après son père, collègue de Sempr. Gracchus dans le consulat, s'empare d'Arpi en Apulie (43-47). Sous ces consuls, les Romains font alliance avec Syphax, roi de Numidie; celui-ci est battu par Masinissa, roi d'un autre peuple numide, allié des Carthaginois, mais reforme une forte armée près du détroit qui sépare l'Afrique de l'Espagne. En même temps, les Scipions gagnent l'amitié des Celtibériens en qui Rome trouve ses premiers mercenaires.

Livre XXV (Ann. 213-212). — Tandis que, dans le Bruttium et dans la Lucanie, les alternatives de succès et de revers rendent les esprits indécis, à l'intérieur, le sénat réagit contre l'introduction de certaines pratiques religieuses, fait punir quelques publicains rapaces, répond durement aux plaintes des anciens légionnaires de Cannes, célèbre les jeux Apollinaires conformément aux livres du devin Marcius, et lève de nouvelles troupes. Entre temps, Annibal surprend Tarente dont la garnison romaine ne peut garder que la citadelle (1-12). Les consuls Q. Fabius et Ap. Clau-

dius profitent de son éloignement pour attaquer les Campaniens et défont Hannon qui s'est porté au secours de Capoue ; mais Gracchus, attiré dans une embuscade, y périt ; les deux consuls disparaissent devant Annibal qui lui-même écrase huit mille hommes, imprudemment confiés par le sénat au centurion Pænula, et ne retourne vers Tarente qu'après avoir vaincu le préteur Fulvius près d'Herdonée (13-21). Les consuls reviennent alors assiéger Capoue (22). En Sicile, Syracuse est enfin prise par Cl. Marcellus et, dans le sac de la ville, Archimède est tué (23-31). Par contre, l'Espagne devient le théâtre d'événements désastreux. Publius et Cnéus Scipion se séparent pour combattre, l'un Magon et Asdrubal Giscon, l'autre Asdrubal Barca ; le premier se trouve avoir affaire, en même temps qu'à ses deux ennemis, au Numide Masinissa et à l'Espagnol Indibilis ; il est défait et tué ; les vainqueurs courent aussitôt s'unir à Barca, et, avec lui, écrasent et tuent le second. L'Espagne serait perdue sans la vaillance du jeune chevalier L. Marcius, qui réunit les débris des légions, surprend les vainqueurs et en massacre beaucoup (32-39). En Sicile même, la réorganisation est un moment interrompue par quelques succès de Mutine ; seulement Cl. Marcellus complète bientôt sa victoire, et, tout en enrichissant sa patrie des œuvres d'art de Syracuse, règle le sort des villes grecques, qui, après avoir abandonné Rome, reviennent à elle (40-41).

Livre XXVI (Ann. 211-210). — Le nombre des légions est porté à 23 ; le vaincu d'Herdonée est exilé (1-3). Les deux proconsuls continuent le siège de Capoue ; Annibal tente de le leur faire lever ; n'y réussissant pas, il prend la résolution hardie, pour les y forcer, de marcher sur Rome ; mais un des deux seulement est appelé à la défense de Rome ; et lui a beau s'avancer jusqu'à la porte Capène, après plusieurs manifestations sans résultat, croyant prudent de se retirer, il va s'enfoncer dans le Bruttium, sans même plus s'occuper de Capoue, dont les habitants, réduits à se rendre, sont durement châtiés (4-16). Cependant l'Espagne

préoccupe le sénat. La situation y est restée la même. Le général Cl. Néron ayant laissé échapper Asdrubal d'un défilé où il eût pu l'écraser. On y envoie P. Cornélius, fils du Publius qui y a été tué et âgé à peine de 24 ans (17-19). Marcellus à son retour de Sicile, est honoré de l'ovation. Du côté de la Macédoine, le consul Lævius fait alliance avec la ligue Étolienne et le roi Attale contre Philippe et les Achéens qu'il réduit à l'inaction (20-25). A l'intérieur, les auteurs d'un grave incendie du forum, de nobles Campaniens, sont punis de mort ; puis le sénat entend tour à tour les plaintes des Siciliens et des Capuans dont il règle la situation ; il augmente la flotte, et, comme le peuple proteste contre l'impôt à payer, il donne l'exemple d'une contribution volontaire à laquelle aussitôt tous participent (26-36). En Italie, Annibal perd la ville de Salapie et sa garnison de cavalerie numide. Les Tarentins, qui ont un avantage sur mer, sont battus sur terre ; et, en Sicile, Lævinus termine la conquête par la prise d'Agrigente et de vingt autres villes (37-40). En Espagne, Scipion s'empare de Carthagène défendue par Magius et gagne par sa générosité l'amitié des populations (41-51).

LIVRE XXVII (Ann. 210-207).— Une grande victoire d'Annibal sur le proconsul Fulvius Centimatus à Herdonée se trouve compensée par plusieurs échecs que lui fait éprouver Marcellus dans le Samnium, puis à Numistro et à Venouse. Un complot des Capuans est vivement réprimé (1-3). *Intérieur*. On discute sur l'élection des consuls, sur celle d'un plébéien aux fonctions de grand curion et sur le droit que réclame le flamine de Jupiter de siéger au sénat. On reçoit des envoyés de Syphax à qui on envoie une ambassade et des dons. On apprend qu'Asdrubal va passer en Italie. On rend grâce à celles des colonies qui ne refusent pas de payer l'impôt. On expie des prodiges. Le sénat est recomposé ; Fabius Maximus en est le prince (4-11). *Italie*. Après un engagement indécis et un échec, Marcellus bat Annibal près de Canusium. Fabius prend Tarente par ruse ; Annibal, qui cherche à le mettre en défaut, n'y

réussit pas (12-16). *Espagne*. Scipion se fait de plus en plus d'amis, bat Asdrubal à Bæcula; celui-ci, sur l'avis de ses collègues, qui se chargent d'inquiéter Scipion, passe les Pyrénées pour gagner l'Italie (17-20). *Italie*. Tandis qu'on se garde contre les mauvaises dispositions de l'Étrurie, les consuls Marcellus et Quinctius Crispinus se font battre à Venouse, mais Annibal, leur vainqueur, échoue contre Salapie, et Valérius, après une incursion en Afrique, disperse une flotte carthaginoise en vue de Clupée (21-29). *Grèce*. Sulpicius, d'abord vaincu par Philippe, prend sa revanche à Élis et le repousse en Macédoine ; les Achéens, par contre, sont battus par les Étoliens à Messène (30-33). *Italie*. Asdrubal a passé les Alpes; les nouveaux consuls Claudius Néro et Livius Salinator, qui, devant ce danger, ont mis fin à une vieille inimitié, se dirigent, l'un contre Annibal, l'autre contre son frère (30-40). Néro remporte deux victoires sur Annibal, le trompe par un départ clandestin, se dirige en toute hâte vers son collègue, le rejoint secrètement, écrase avec lui, près du Métaure, l'armée d'Asdrubal qui se fait tuer dans son désastre, et revient, six jours après, devant Annibal aux regards de qui sont exposés la tête de son frère et les Carthaginois prisonniers. Si cruellement frappé, Annibal lève le camp et se retire dans le Bruttium pour y concentrer toutes ses forces. Rome est dans l'allégresse (41-51).

Livre XXVIII (Ann. 207-205). — Tandis qu'en Espagne les lieutenants de Scipion obtiennent divers succès, Lævinus opère une diversion heureuse en Afrique; Sulpicius, avec Attale, rend impuissante en Grèce l'alliance de Philippe avec les Achéens; et Rome, qui décerne le triomphe aux consuls Néro et Livius, voit renaître l'agriculture dans ses campagnes rassurées par l'inaction forcée d'Annibal. (1-12). Cependant Asdrubal, fils de Giscon, Magon et Masinissa ont encore de nombreuses troupes, Scipion lui-même marche contre eux, remporte deux victoires, les fait fuir jusqu'à Gadès. En vue de l'avenir, il passe hardiment en Afrique pour s'assurer l'alliance de Syphax. De retour, il

punit les villes espagnoles qui ont montré le plus d'hostilité et célèbre, à Carthagène, des jeux funèbres en l'honneur de son père et de son oncle (13-23). Seulement il tombe malade. Mandonius et Indibilis lèvent la tête, une sédition de soldats se produit même au camp de Sucron. Mais il guérit, punit les instigateurs de la révolte, fait rentrer les troupes dans le devoir, et, bien qu'une tentative de ses lieutenants contre Gadès vienne d'échouer, il réduit les chefs espagnols à lui demander leur grâce. Il traite avec Masinissa. Magon reçoit alors de Carthage l'ordre d'aller rejoindre Annibal; Cadix se rend; et l'Espagne est aux Romains (24-37). Revenu à Rome, Scipion fait que le sénat accorde aux Sagontins le relèvement de leur ville. Nommé consul, il ne cache pas son désir de porter la guerre en Afrique et, malgré l'opposition de Q. Fabius Maximus, obtient comme province la Sicile avec le droit de passer en Italie, s'il le juge utile à l'État. Magon, d'autre part, après s'être emparé de Gênes par surprise, débarque en Italie où il fait alliance avec les Ingaunes.

Livre XXIX (Ann. 205-204). — Scipion forme son armée en Sicile, inquiète l'Afrique par une incursion de C. Lælius, qui en revient, chargé de butin, avec un appel pressant de Masinissa, et pendant que, d'autre part, une révolte d'Indibilis en Espagne est vivement réprimée, court dans le Bruttium à l'aide de Pléminius pour assurer la prise de Locres, que veut en vain sauver Annibal. Mais Pléminius souille cette victoire par des brigandages et une cruauté qui restent impunis (1-9). A Rome, sur la foi d'un oracle, on fait revenir de Pessinonte la statue de la mère des dieux; on reçoit une demande de paix de Philippe; on exige de fortes contributions de celles des colonies qui en ont précédemment refusé; on rembourse les emprunts; et, comme les Locriens se plaignent de Pléminius, Fabius en profite pour incriminer Scipion; seulement la commission d'enquête nommée pour examiner les actes de l'un et de l'autre, tout en condamnant Pléminius, admire les préparatifs de guerre de Scipion qui est invité à presser son expédition en

Afrique (10-22). Il apprend, il est vrai, que Syphax délaisse la cause romaine ; mais sa résolution est prise ; il part[1], débarque heureusement au cap Beau, ravage les terres voisines, est rejoint aussitôt par Masinissa, que Syphax a réussi à détrôner, et s'avance vers Utique. Valeureusement aidé par Masinissa dans un combat où périt le chef des Carthaginois Hannon, il s'empare de Salica et de plusieurs autres villes ; mais l'arrivée d'Asdrubal et de Syphax l'empêche de prendre Utique. Il établit ses quartiers d'hiver sur un promontoire (23-35). Pendant ce temps, le consul M. Cornélius maintient l'Étrurie dans le devoir et le consul P. Sempronius, dans le Bruttium, d'abord battu par Annibal, le force à ramener ses troupes à Crotone (36). A Rome, un conflit regrettable, mais peu grave en somme, s'élève entre les deux censeurs M. Livius et C. Claudius. On y célèbre des jeux (37-38).

Livre XXX (Ann. 203-201). — L'hiver à peine fini, après quelques pourparlers pacifiques qui dissimulent ses projets, Scipion, avec Masinissa, force et incendie les deux camps d'Asdrubal et de Syphax, où périssent, en une nuit, par le fer et le feu quarante mille hommes (1-6). Une nouvelle victoire confirme peu après l'effet de ce désastre (7-8). La terreur est grande à Carthage. On y décide le rappel d'Annibal et un coup de main sur la station navale d'Utique ; mais celle-ci est secourue à temps par Scipion (9-10). Lælius et Masinissa, envoyés contre la Numidie, battent Syphax, s'emparent de Cirta, sa capitale, et le font prisonnier. Masinissa, épris subitement de la Carthaginoise Sophonisbe, femme de Syphax, l'épouse ; blâmé par Scipion, il surmonte son amour et fait qu'elle s'empoisonne ; Scipion le comble d'honneurs. Les Carthaginois demandent la paix, obtiennent une trêve et envoient une ambassade à Rome (11-16). Cependant ils rappellent Magon et Annibal ; Magon que viennent de battre Varus et Cornélius, meurt en route de ses blessures ; Annibal, frémissant de rage, s'em-

(1) En 204.

barque avec tout ce qui lui reste de troupes solides; et c'est au moment où le sénat, après avoir récompensé Masinissa, apprend l'envoi d'un secours de Philippe à Carthage et entend les Sagontins se plaindre de recrutements carthaginois en Espagne, que les députés de Carthage arrivent. Leur bonne foi est suspecte; la paix est rejetée. D'ailleurs, pendant la trêve, les Carthaginois se sont emparés de vaisseaux romains dispersés par une tempête et ont maltraité des envoyés de Scipion. La guerre est inévitable (17-27). Annibal toutefois, mis à la tête des forces puniques, tente une démarche de conciliation; Scipion le reçoit, mais lui pose des conditions qui le forcent à combattre, le défait à Zama, et bat ensuite le fils de Syphax. Annibal lui-même incite ses concitoyens à implorer la paix (28-37). Le sénat, qui éconduit durement les ambassadeurs de Philippe, écoute ceux de Carthage et charge Scipion de dicter aux vaincus les conditions du traité. Après quoi, Scipion revient à Rome avec les honneurs du triomphe et le surnom d'Africain (38-45).

VI

La QUATRIÈME DÉCADE [1] et ceux des livres que nous possédons de la CINQUIÈME ne présentent ni la même grandeur, ni

(1) Le texte de la quatrième décade repose sur le *Bambergensis* (Bibl. de Bamberg, M. IV, 9, du XI[e] siècle), qui seul a donné connaissance des dix-sept premiers chapitres du livre XXXIII, et sur le *Moguntinus*, aujourd'hui perdu. Cf. W. Weissenborn, *De codice Livii Moguntino*, Eisenach, 1865. Quant au texte des cinq livres de la cinquième décade, il s'établit sur l'ancien *Laurithamiensis*, du couvent des bénédictins de Lorsch, aujourd'hui *Vindobonensis* (Bibl. imp. de Vienne, M. n° 15), d'une écriture onciale du V[e] s. et dont vous trouverez un fac-similé dans la *Paléogr. des Class. Lat.* de M. Ém. Chatelain, Pl. CXX.

un intérêt aussi vif, aussi soutenu que la troisième. L'analyse n'en est que moins aisée.

Livre XXXI (Ann. 201-200). — Quelques mois à peine après la fin de la guerre punique, Rome, sûre d'Attale, roi de Pergame, des Rhodiens et de Ptolémée, déclare la guerre à Philippe, fier d'un traité qu'il a conclu avec Antiochus, roi de Syrie. Philippe vient de s'emparer d'Abydos, dont tous les habitants ont mieux aimé se détruire que de se livrer à lui, quand il apprend que le consul P. Sulpicius a pris ses quartiers d'hiver à Apollonie et à Corcyre (1-19). Sur ces entrefaites, des Carthaginois restés avec Amilcar chez les Gaulois Insubriens, les soulèvent, mais le préteur Furius les écrase tous dans une bataille rangée (20-21). Carthage, en signe de regret, envoie des cargaisons de blé à Rome et à l'armée de Sulpicius. De son côté, Masinissa, reconnaissant de l'accroissement de son royaume, fournit un contingent de Numides. Une partie de la flotte de Corcyre, envoyée à Athènes, va détruire les greniers du roi à Chalcis, contribue à défendre Athènes contre ses entreprises répétées; puis, jointe à celle d'Attale, chasse de la plupart des Cyclades les garnisons macédoniennes et ravage les côtes du pays ennemi. D'autre part, Sulpicius s'avance par la Dassarétie, remporte plusieurs succès importants que ne balancent pas ceux qu'obtient le roi sur les Étoliens, et revient à Apollonie après une incursion heureuse jusqu'au cœur de la Macédoine (20-46). A Rome, Furius, le vainqueur des Insubriens, reçoit les honneurs du triomphe; des terres sont distribuées aux soldats qui ont servi sous Scipion en Espagne et en Afrique (47-50).

Livre XXXII (Ann. 199-197). — Pendant que Villius, successeur de Sulpicius, passe son temps à rétablir la discipline, Philippe, prenant l'offensive, s'établit sur les deux rives de l'Aoüs (1-6). A Rome, on apprend que le préteur de Gaule a perdu son armée et l'on envoie contre les Insubriens Lentulus, puis Élius. On adresse une ambassade à Antiochus pour l'engager à respecter le royaume d'Attale. On remplace Villius par T. Quinctius Flamininus (7-8).

Celui-ci inflige une telle défaite aux Macédoniens qu'ils s'enfuient jusqu'en Thessalie; il les y poursuit avec les Étoliens; Philippe se retire dans la vallée de Tempé en brûlant tout sur son passage, conduite qui lui aliène bien des villes; aussi plusieurs places s'ouvrent-elles au consul dont la marche victorieuse n'est arrêtée que par la résistance d'Atrax (9-17). Il hiverne dans la Grèce centrale d'où il attire dans son alliance les Achéens; Corinthe et Argos toutefois restent au pouvoir de Philippe (18-25). A Rome et en Italie, une révolte d'esclaves est vivement réprimée; on élève à six le nombre des préteurs. Le consul Cornélius bat les Insubriens et leurs alliés (26-31). Des pourparlers de paix s'engagent entre Flamininus et Philippe qui évacue sur le champ la Phocide et la Locride pour signer une trêve de deux mois permettant de consulter le sénat (32-36). Comme le sénat refuse la paix, il livre Argos, qui l'inquiète, à Nabis, tyran de Lacédémone; mais Nabis presque aussitôt traite avec Flamininus (37-40).

Livre XXXIII (Ann. 197-195).— Après s'être assuré les Béotiens et avoir reçu le contingent des alliés, Flamininus marche en Thessalie à la rencontre de Philippe, gagne sur lui la bataille décisive de Cynoscéphales qui le réduit à implorer la paix (1-13). Car il est malheureux de tous les côtés et ne réussit qu'à défendre son propre royaume contre une incursion des Dardaniens. D'autre part, Rome connaît les grands préparatifs d'Antiochus et apprend un soulèvement sérieux des Celtibériens. Elle se hâte de signer cette paix par laquelle Philippe renonce à toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie, rend les captifs, réduit sa flotte à cinq navires et son armée à 5.000 hommes, paye aux Romains une indemnité et s'engage à ne faire aucune guerre sans leur consentement (14-30). Cependant la Grèce est dans l'attente; des désordres se produisent même en Béotie; mais, aux jeux isthmiques, Flamininus fait proclamer la liberté de toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie, une joie immense retentit, on le couvre de couronnes (31-35). En Italie, les consuls battent les Insubriens et les Boïens.

Minucius remporte des succès en Espagne. Rome se préoccupe des visées de Nabis, tyran de Lacédémone, de la guerre qu'elle entrevoit prochaine contre Antiochus, et aussi des menées d'Annibal qu'elle dénonce au sénat carthaginois. Annibal quitte son pays et se rend auprès d'Antiochus (36-49).

Livre XXXIV (Ann. 195-193). — La loi Oppia contre le luxe des femmes, en vigueur depuis vingt ans, est abrogée malgré l'opposition de M. Porcius Caton (1-8). Caton, consul, part pour l'Espagne, s'empare d'Empories après une grande bataille et pacifie toute l'Espagne citérieure, non sans se porter en outre à l'aide du préteur Manlius contre les Turdétans et les Celtibériens (9-21). L'autre consul, Valérius Flaccus, bat en Gaule les Boïens. En Grèce, Flamininus, d'accord avec les Achéens, délivre Argos restée sous le joug de Nabis, tyran de Lacédémone (22-41). Rome crée de nombreuses colonies ; apprend de nouveaux succès sur les Boïens et les Insubriens ; reçoit avec les honneurs du triomphe Caton revenant d'Espagne et Flamininus qui ramène son armée après avoir, au milieu de l'enthousiasme des Achéens, évacué les quelques citadelles grecques que tenaient encore des garnisons romaines (42-53). La célébration des Mégalésies donne lieu à la première représentation de jeux scéniques et à une distinction de places réservées au sénat (54). On avise à une invasion de Liguriens sur le territoire de Plaisance; on adresse des ambassadeurs à Antiochus au sujet d'un traité, et, après avoir reçu de Carthage l'avis qu'Annibal pousse ce roi à la guerre, on procède avec une lenteur calculée à l'examen d'un différend entre elle et Masinissa (55-62).

Livre XXXV (Ann. 193-192). — Les hostilités continuent en Espagne, contre les Boïens, et en Ligurie où une armée consulaire n'est sauvée que par l'habileté des cavaliers Numides. A Rome on porte une loi sur l'usure (1-11). En Grèce, les Étoliens, mal récompensés à leur gré de leurs services, cherchent à exciter Nabis, Antiochus et Philippe (12). Nabis les écoute et entre en lutte contre les

Achéens chargés de la défense des villes maritimes de Laconie (13). Les ambassadeurs romains s'abouchent avec Antiochus, mais le quittent sans traiter et sans autre résultat que d'avoir, par leurs conférences avec Annibal, jeté quelques soupçons dans l'esprit du roi (14-17). Antiochus toutefois revient à ses conseils et se prépare à la guerre (18-19). De son côté, Rome se précautionne ; tandis que Philopœmen, chef des Achéens, repousse Nabis dans Lacédémone, dont il ravage les terres, les ambassadeurs parcourent les villes alliées pour empêcher les Étoliens de gagner les esprits au parti du roi de Syrie. Les Étoliens portent l'audace jusqu'à vouloir par ruse prendre pour eux Démétriade, Lacédémone et Chalcis. Ils réussissent à Démétriade ; ils tuent Nabis, mais leur rapacité fait qu'après la mort du tyran c'est à la ligue des Achéens que s'unit Lacédémone ; et ils échouent à Chalcis (20-39). Antiochus, renonçant au projet de donner une flotte à Annibal pour une diversion en Afrique, passe avec ses forces en Grèce, est reconnu comme généralissime par les Étoliens, et s'empare de Chalcis malgré les Achéens, malgré un secours des Romains, puis de toute l'Eubée (40-51).

Livre XXXVI (Ann. 191). — Rome déclare officiellement la guerre à Antiochus, reçoit les protestations d'alliance de Philippe, de Ptolémée, de Carthage et de Masinissa, accepte l'aide de Philippe. Les Éléens prennent parti pour Antiochus, les Épirotes se montrent indécis (1-5). Le roi se porte contre Phères en Thessalie et la prend ainsi que plusieurs villes (6-10). Mais il perd l'hiver à célébrer son hymen avec une Chalcidienne. Dès le printemps, les Romains débloquent Larisse, réduisent la Thessalie ; le consul Acilius Glabrion et son lieutenant Caton le battent aux Thermopyles ; il s'enfuit à Ephèse ; Chalcis et l'Eubée passent aux mains des Romains (11-21). Les Étoliens veulent en vain défendre leur ville d'Héraclée, elle est prise ; ils réunissent leurs forces à Naupacte (22-30). Pendant ce temps, Messène les délaisse pour se mettre de la ligue des Achéens. Celle-ci restitue Zacinthe aux Romains, et

Philippe s'empare de Démétriade (31-33). Les Étoliens demandent la paix et obtiennent une trêve pour envoyer des députés à Rome (34-35). D'autre part, P. Corn. Scipion Nasica, après avoir fait à Rome la dédicace du temple de la mère des dieux, remporte sur les Boïens une grande victoire qui lui vaut le triomphe (36-40). Cependant Antiochus, conseillé par Annibal, songe à se défendre en Asie; il établit une barrière de troupes du côté de la Chersonèse; sa flotte est battue par celle du consul Livius, et se réfugie à Éphèse, tandis qu'il dispose son armée de terre à Magnésie près du Sipyle (41-45).

LIVRE XXXVII (Ann. 190-189). — Le consul envoyé contre lui est L. Corn. Scipion à qui sert de lieutenant son frère l'Africain. On confie le commandement de la flotte à L. Æmilius Régulus (1-3). Sans s'arrêter à régler le sort des Étoliens, Scipion, grâce au bon vouloir de Philippe, traverse rapidement la Macédoine et la Thrace, arrive sur les bords de l'Hellespont (4-7). Après un échec des Rhodiens, à Samos, et des tentatives sans résultat opérées par lui-même sur Éphèse et Patara, l'ancien consul Livius a longé l'Asie et s'est porté vers les Scipion pour rentrer en Italie (8-16). Le fils d'Antiochus a envahi le royaume d'Eumène et a même assiégé Pergame, mais a dû lever ce siège (17-21). Puis, les Rhodiens se sont vengés de leur échec dans une affaire navale où figurait Annibal (21-23). Réunis à la flotte d'Æmilius, ils contribuent à infliger à l'immense flotte Syrienne le désastre de Myonèse qui enlève à Antiochus l'empire de la mer. Effrayé, le roi évacue même Lysimachie de la Chersonèse de Thrace qui eût pu arrêter l'armée de Scipion. Celui-ci passe donc aisément l'Hellespont. (22-33). Il se refuse à tout pourparler et vient livrer au roi la bataille de Magnésie qui le réduit à subir, avec les plus dures conditions, l'abandon de l'Europe et de toutes les provinces d'Asie en deçà du mont Taurus (34-45). Rome, qu'un échec sur les Lusitaniens, bientôt réparé d'ailleurs, inquiète peu, renvoie durement les députés Étoliens jugés trop arrogants; récompense Eumène en agrandissant son royaume

et les Rhodiens en leur attribuant quelques villes; accorde le triomphe à Æmilius Régulus, à Scipion surnommé désormais l'Asiatique, et aussi au préteur Fabius Labéon qui vient de parcourir la Crète et de faire sortir de Thrace les dernières garnisons Syriennes (46-60).

LIVRE XXXVIII (Ann. 189-187). Les consuls M. Fulvius et Cn. Manlius mènent la guerre, l'un, en Épire, contre les Étoliens, l'autre, en Asie, contre les Galates, anciens alliés d'Antiochus. Fulvius prend Ambracie et soumet les Étoliens (1-11). Cn. Manlius gagne Antioche, et de là, levant des tributs partout où il passe, le pays des Gaulois Tolistoboïens, Trocmes et Tactosages; il force leurs camps sur l'Olympe et au mont Magaba, leur ordonne d'envoyer leurs députés à Éphèse (12-27). A ce moment, Fulvius, vainqueur des Étoliens, soumet Céphallénie, prend Samé où il met garnison, et, avant de retourner à Rome, passe dans le Péloponèse à cause des débats entre les Achéens et Lacédémone qu'il fait en sorte d'affaiblir de plus en plus (28-34). Rome étend le droit de suffrage à certains municipes et le nombre des citoyens donné par le recensement s'élève à 258.318 (35-37). En Orient, les commissaires stipulent le traité d'Antiochus, règlent le sort des villes dont la situation a été modifiée par les résultats de la guerre. Manlius part ensuite avec eux et l'armée chargée de butin; il n'arrive à Apollonie qu'après avoir essuyé, dans les monts, plusieurs attaques des Thraces qu'excite l'appât de ce butin (36-42). Son retour à Rome donne lieu à une lutte très vive au sujet de son triomphe (43-50). Une lutte plus âpre encore s'engage à propos de l'accusation de péculat lancée contre Scipion l'Africain; il la détourne par un mouvement d'éloquence magnifique; mais, pour échapper aux insultes des tribuns, il se retire à Literne; l'audace des ennemis de sa famille, excités par Caton, s'accroît encore; son frère l'Asiatique est condamné comme ayant reçu d'Antiochus des amas d'or; mais le tribun Sempronius Gracchus s'oppose à ce qu'il soit emprisonné; la vente de ses biens ne suffit pas à compléter la somme

de l'amende qu'il doit payer; il accepte de ses parents et de ses amis ce qui lui est nécessaire pour vivre (51-60).

LIVRE XXXIX (Ann. 187-183). — Les consuls réduisent les Liguriens et occupent leurs armées à faire les routes de Bologne à Arrétium et de Plaisance à Ariminum. A Rome, on célèbre, non sans débats, les triomphes de Fulvius et de Cn. Manlius. On y apprend de nouveaux soulèvements des Celtibériens et des Lusitaniens (1-7). Le consul Q. Marcius, chargé d'une enquête sur les Bacchanales, causes de crimes innombrables, réprime le mal par de nombreux châtiments (8-19). Il part ensuite en Ligurie où il subit un échec dans un défilé (20). Mais Rome reçoit en même temps avis de succès en Espagne. Fulvius et Scipion célèbrent magnifiquement des jeux dont ils ont fait vœu (21-22). Cependant, en Macédoine, Philippe, qui travaille à relever son royaume, s'irrite de ce qu'on veut l'obliger à retirer ses garnisons de Thrace et de diverses villes occupées par lui (23-29). Les préteurs L. Quinctius et C. Calpurnius, poursuivant la guerre d'Espagne, gagnent près de Tolède une très grande bataille (30-31). Rome fait un accueil bienveillant au second fils de Philippe, Démétrius, chargé de présenter ses réclamations. Elle envoie des commissaires agir dans le Péloponèse en faveur des Lacédémoniens trop écrasés par les Achéens. Des discussions s'élèvent au sujet des comices pour la préture et de l'élection des censeurs; Porcius Caton, malgré le sénat, est élu censeur avec L. Valérius Flaccus. Il exclut du sénat Q. Flamininus, coupable d'avoir fait exécuter un condamné dans un festin pour plaire à un débauché. Il rend sa censure célèbre par sa sévérité (32-47). La même année voit la mort de Philopœmen, empoisonné par les Messéniens, d'Annibal qui s'empoisonne lui-même pour ne pas être livré aux Romains par Prusias, roi de Bithynie, et aussi, selon Polybe, de Scipion l'Africain (43-52). Philippe, inquiet, ainsi que son fils aîné Persée, de la faveur dont jouit Démétrius auprès du sénat de Rome, porte la guerre en Thrace (53). Les Romains chassent les Gaulois d'Aquilée qu'ils viennent de fonder et font savoir aux Transalpins

qu'ils traiteront de même toute immigration semblable. Ils créent des colonies sur le pays des Boïens (54-55).

Livre XL (Ann. 182-179). — Philippe fait occuper par des Thraces les villes maritimes dont il transporte ailleurs les habitants. Ses cruautés le font détester. Persée, par de fausses accusations, excite son caractère soupçonneux contre Démétrius, et, au milieu d'expéditions militaires, non autorisées par les Romains et dont celui-ci est tenu écarté, arrive à le faire empoisonner par ses affidés. Entre temps, les Romains s'efforcent de soumettre les Celtibériens, règlent un différend entre Carthage et Masinissa, félicitent les Achéens d'avoir repris Messène, reçoivent à la fois les ambassadeurs d'Eumène et ceux des rois de Cappadoce et du Pont. Ils subissent le fléau de la peste (1-24). Le proconsul Em. Paulus, mis un moment en mauvaise posture chez les Ligures, s'en tire avec valeur et les bat (25-28). Les livres de Numa, découverts dans un champ, sont brûlés par ordre du Sénat sur l'affirmation donnée par le préteur qu'ils sont contraires au culte établi (29). Tandis qu'un soulèvement de la Corse est réprimé, le préteur Q. Fulvius Flaccus obtient des succès sensibles en Celtibérie. D'autre part, pour venir à bout de la résistance continuelle des Ligures, on en transporte une multitude dans les solitudes du Samnium (30-41). A Rome, Gentius, roi d'Illyrie, est accusé de brigandages maritimes; la peste continue ses ravages; on envoie une colonie latine à Pise; les deux censeurs, ennemis l'un de l'autre, sont réconciliés par les principaux citoyens (42-46). T. Sempronius pénètre au cœur de la Celtibérie et en prend beaucoup de places. Dans le même temps, les Ligures subissent de nouveaux revers; et, en Macédoine, Philippe, désabusé sur le compte de Persée, meurt au moment où il songe à prendre pour héritier son ami Antigone; c'est Persée qui lui succède (47-59).

Livre XLI (Ann. 178-174)[1]. — Une expédition dirigée

(1) Le texte présente ici une lacune de plusieurs chapitres : la soumission définitive de la Celtibérie par T. Sempronius et la réduction des Vaccéens et des Lusitaniens par Postumius Albinus.

contre les Istriens débute si malheureusement qu'on croit à Rome, un instant, toute l'armée détruite; mais le camp, occupé par l'ennemi, est repris presque aussitôt, et les Istriens, à l'annonce de l'arrivée du second consul, se dispersent momentanément dans leurs cités (1-5). En même temps, la Sardaigne est ravagée par les Iliens et les Balares. Aussi le sénat, après avoir réglé diverses questions intéressant les villes alliées, assigne-t-il aux deux nouveaux consuls la Sardaigne et l'Istrie (6-8). Claudius Pulcher, en Istrie, par la prise des trois places principales et la mort du roi, soumet tout le pays et passe chez les Ligures qu'il châtie d'un mouvement nouveau; mais, pendant qu'il triomphe à Rome doublement, les Ligures s'emparent, par surprise, de la colonie de Mutine; il revient les combattre et en massacre un grand nombre. De son côté, Sempronius soumet les Sardes révoltés (9-17). D'autres tentatives encore des Ligures échouent (17-18). Rome s'inquiète de Persée qui a mis aux prises les Dardaniens et les Bastarnes et voit avec plaisir Antiochus, fils d'Antiochus le Grand, qu'elle a eu longtemps en otage, monter sur le trône de Syrie (19-20)[1]. Au milieu d'une épidémie qui la ravage, elle apprend que des ambassadeurs de Persée ont été reçus secrètement à Carthage et qu'il recherche l'alliance des Achéens et de toutes les villes grecques dont plusieurs sont travaillées par la discorde (21-25). Elle s'occupe de travaux publics, de triomphes, de fêtes religieuses et envoie le consul M. Æmilius rétablir l'ordre à Padoue qui souffre de querelles intestines[2] (26-28).

LIVRE XLII (Ann. 173-171).—Le sénat ordonne des sacrifices expiatoires pour la profanation d'un temple du Bruttium par le censeur Q. Fulvius Flaccus. On règle des

(1) A la fin de chacun des chapitres 18, 19, 20, il y a des lacunes importantes.

(2) Autre lacune à la fin du livre. Il y était question de la loi Voconia, appuyée par Caton et défendant à toute femme un héritage de plus de cent mille sesterces.

débats intérieurs chez les Étoliens et les Thessaliens. On renouvelle l'alliance avec Ptolémée en vue d'une guerre contre Persée (1-6). Le consul M. Popillius traite les Ligures avec une rigueur que blâme le sénat (7-10). Eumène vient se plaindre des menées en Asie comme en Grèce de Persée devenu très puissant. Persée tente de le faire assassiner lors de son passage à Delphes. Eumène, de retour chez lui, lève son armée. Rome aussi décrète la guerre et s'assure de la fidélité de ses alliés. En même temps, le sénat rappelle de Ligurie Popillius indocile à ses avis, reçoit, au sujet d'un différend à régler, des députés de Carthage et de Masinissa, puis ceux du roi d'Illyrie et des Rhodiens dont les dispositions deviennent douteuses (11-26). Le consul P. Licinius est chargé de la Macédoine; une première armée déjà se trouve à Apollonie; des commissaires, escortés de soldats, parcourent l'Épire, l'Étolie, la Thessalie; un d'eux, Q. Marcius, accepte une entrevue avec Persée et signe une trêve pour permettre à Rome de parfaire ses préparatifs; ils passent ensuite en Béotie et dans le Péloponèse, pendant que d'autres voient les villes d'Asie et les îles environnantes (27-45). Rome renvoie alors les députés du roi, et Licinius, avec ses troupes, gagne Apollonie (45-49). Persée, après avoir tenu conseil à Pella, réunit ses forces, s'avance jusqu'au Pénée où il remporte plusieurs succès sur l'armée du consul, voit néanmoins rejeter avec dédain ses propositions de paix et, tandis que le préteur Lucrétius s'empare en Béotie d'Haliarte déclarée pour lui, subit lui-même un léger échec qui lui fait regagner ses quartiers d'hiver. Le consul prend les siens en Thessalie et en Béotie, non sans prendre, sur son passage, plusieurs villes telles que Pelée et Larisse (50-67).

Livre XLIII (Ann. 171-169). — Le Sénat blâme l'autre consul C. Cassius d'avoir voulu sortir de sa province de Gaule pour conduire ses légions en Macédoine par l'Illyrie, examine les plaintes des Espagnols cruellement rançonnés, se rend compte d'un nouveau différend entre Carthage et

Masinissa[1], déclare injuste la guerre faite aux Abdéritains par le consul Hostilius, reçoit les députés de plusieurs cités de la Grèce et de l'Asie, et laisse condamner par le peuple, pour ses actes d'avarice et de cruauté, le préteur C. Lucrétius (1-7). Un lieutenant du consul Hostilius, Ap. Claudius, envoyé en Illyrie, a son armée mise en déroute devant Uscana. En même temps, on apprend que plusieurs succès de Persée remplissent de crainte les alliés. Q. Marcius est nommé consul ; les levées se font avec rigueur ; les censeurs exercent sévèrement leur magistrature ; les commissaires donnent aux Grecs de bonnes paroles (8-17). Persée, vainqueur des Dardaniens, fait la conquête d'une partie de l'Illyrie, s'efforce de gagner l'alliance du roi Gentius, se porte ensuite vers Stratus, où l'appellent les Étoliens, mais qui se trouve secourue à temps par les Romains, et il retourne, non sans gloire, en Macédoine (18-23).

Livre XLIV (Ann. 169-168). — Le consul Q. Marcius Philippus s'engage dans les monts Cambaniens, et, grâce au manque de décision de Persée, s'avance en Macédoine jusqu'à Dium, se replie ensuite sur Phila, puis s'empare d'Héraclée, située entre ces deux places (1-9). Mais la flotte romaine est repoussée de Thessalonique, de Cassandrée et de Démétriade; Eumène l'abandonne pour retourner à Pergame (10-13). Le sénat reçoit alors des députés de Prusias et des Rhodiens : l'un demande la paix pour Persée sur le ton de la prière, les autres la réclament avec menace de s'allier à lui et excitent une profonde indignation. Æmilius Paulus, nommé consul, est chargé de la Macédoine; le préteur Anicius, de l'Illyrie (14-18). Presque en même temps, les ambassadeurs de Ptolémée et de Cléopâtre viennent implorer un secours contre Antiochus qui assiège Alexandrie (19). Tandis que Paul Émile fait ses préparatifs, Persée traite avec Gentius et engage des pourparlers avec

(1) A la fin du ch. 3, il y a une lacune. Il s'agissait d'avantages obtenus par Persée en Thrace et en Épire et d'un léger mouvement des Celtibériens presque aussitot arrêté.

Eumène, mais perd par son avarice le meilleur fruit de ses négociations. Il envoie sa flotte surveiller les parages des Cyclades. Les Rhodiens se montrent bien disposés à son égard (27-29). Les hostilités recommencent. Anicius s'empare rapidement du royaume de Gentius et l'envoie captif à Rome avec toute sa famille (30-32). Paul Émile rétablit la discipline de son armée et vient camper, en Piérie, devant Persée qui occupe une forte position derrière l'Enipée; il la fait tourner par Scipion Nasica et force le roi, par cette manœuvre, à accepter la bataille dans la plaine de Pydna. L'infanterie ennemie y est massacrée ou prise; la cavalerie se sauve avec le roi (33-42). Celui-ci s'enfuit à Amphipolis et descend le Strymon pour gagner l'île de Samothrace. Le vainqueur reçoit la soumission de presque toute la Macédoine et le poursuit (43-46).

Livre XLV (Ann. 168-167). — Rome témoigne une joie immense à l'avis de cette grande victoire (1-3) qui est bientôt complétée par la prise de Persée et de ses fils. Ainsi finit le royaume de Macédoine naguère si puissant (4-9). C. Popillius, jusque-là posté à Délos, part aussitôt vers Antiochus qui, malgré la réconciliation des deux Ptolémée, n'en veut pas moins occuper l'Égypte; arrivé devant lui et le voyant qui hésite, il trace autour de lui un cercle avec sa baguette et lui ordonne de répondre avant d'en sortir; impressionné par une telle attitude, Antiochus abandonne la guerre et les Ptolémée doivent à Rome la conservation du trône de leur père (10-13). Le sénat envoie des commissaires dans les pays conquis; il donne audience aux ambassades des peuples et des rois qui apportent leurs félicitations; mais il rejette celles des députés Rhodiens, et, après leurs humbles supplications, grâce à l'éloquente protection que leur accorde M. Porcius Caton, il les renvoie sans déclaration de guerre, mais en exigeant de Rhodes l'abandon de la Lycie et de la Carie (14-25). Les commissaires, avec Anicius d'une part, et P. Émile de l'autre, organisent l'Illyrie et la Macédoine. P. Émile, qui a parcouru toute la Grèce, fait ensuite célébrer des jeux magni-

fiques à Amphipolis et revient à Rome en passant par l'Épire, qu'il châtie de son alliance avec Persée, et dont il livre les villes au sac de ses troupes (26-34). Celles-ci pourtant, non satisfaites, veulent s'opposer à son triomphe ; mais il le célèbre magnifiquement [1]; seulement sa joie est troublée par la perte subite de ses deux fils (35-41). Les honneurs du triomphe sont aussi accordés au chef de la flotte Cn. Octavius et à Anicius ; le sénat règle le sort des rois prisonniers ; puis il se fait un allié du roi de Thrace Cotys, ancien ami de Persée et donne audience à Prusias, roi de Bithynie, venu avec son fils Nicomède pour le recommander à la protection du peuple romain (42-44).

Des quatre-vingt dix-sept livres qui complétaient l'œuvre et qui embrassaient l'histoire romaine depuis le triomphe de Paul Émile jusqu'aux funérailles de Drusus, c'est-à-dire depuis l'an 167 jusqu'à l'an 9 av. J.-C. [2], nous n'avons que des fragments en très petit nombre et dont deux seulement ont quelque importance. L'un, d'une centaine de lignes, trouvé dans un manuscrit du Vatican, appartient au livre XCI ; il a été publié pour la première fois par Bruns et Giovenazzi en 1773, puis par Niebuhr en 1820, et a rapport à la prise de Contrébie et à la guerre menée par Sertorius en Espagne. L'autre, moins étendu, nous a été conservé en partie par Sénèque le rhéteur [3]; attribué au livre CXX, il présente le récit de la mort de Cicéron.

(1) Lacune à la fin du ch. 39.

(2) Le savant allemand J. Freinsheim avait entrepris de faire pour toute cette partie un travail semblable à celui qu'il a accompli pour la deuxième décade ; mais il ne l'a pas mené jusqu'au bout : il a écrit en tout, y compris la 2e décade, quatre-vingt-dix livres et, à partir du LXIIe, la pénurie des sources originales l'a forcé de ne plus suivre, comme il l'avait fait jusque-là, la manière de Tite-Live.

(3) *Suas.*, VI, 22.

VII

Ce qui nous frappe tout d'abord à la lecture de Tite-Live, c'est l'ordonnance de son travail, qui est celle des annalistes. Comme eux, passant rapidement sur les temps anciens, à mesure qu'il avance et qu'il se sent sur un terrain sûr, il donne plus volontiers de l'extension au récit d'une histoire qui lui devient mieux connue. La première décade embrasse une période de quatre siècles et demi ; la seconde, trois quarts de siècle ; la troisième et la quatrième, environ une vingtaine d'années chacune. Comme eux aussi, il va d'année en année, et dès qu'il est sorti des incertitudes de l'antiquité, son plan ne varie guère. Chaque fois, il commence par nous faire connaître les noms des consuls élus, ceux des préteurs et des commandants de la flotte chargés avec les consuls de la direction des armées ; il nous indique le nombre des légions, des troupes auxiliaires et des navires mis à leur disposition, ainsi que les provinces qui leur sont attribuées ; il a bien soin de nous énumérer les prodiges qui viennent d'avoir lieu, les sacrifices qu'on a ordonnés et les fêtes religieuses qu'on a célébrées pour se rendre les dieux favorables ; puis il nous transporte tour à tour sur chacun des pays où la guerre se trouve engagée ; il nous montre la marche des armées, leurs succès ou leurs revers ; et, à chaque péripétie, il nous ramène à Rome, nous fait voir l'effet qu'y produisent les nouvelles venues des camps ; il nous montre en même temps les délibérations du sénat, les tumultes du forum, les disputes civiles avec les antagonismes des classes et des personnages, les décisions prises sur les affaires du dehors et du dedans.

Cette méthode, d'une simplicité primitive, offre, je le vois bien, de sérieux avantages : elle permet d'accumuler avec ordre une grande quantité de détails, de juxtaposer

tout ce qui s'est produit simultanément et de mettre en saillie néanmoins les événements les plus importants. Mais elle n'est pas sans inconvénients. En dispersant ainsi notre attention sur un grand nombre d'objets à la fois, elle exige de nous un véritable effort de mémoire; nous regrettons parfois de n'avoir pas entendu dire de suite tout ce qui a rapport à telle ou telle guerre, à telle ou telle discussion intérieure; et nous sommes tentés aussi de nous demander si, avec une autre ordonnance que celle des annalistes, Tite-Live n'eût pas été conduit à produire plus fréquemment des idées générales pour enchaîner chacune de ces séries de faits aboutissant à un résultat mémorable.

Toujours est-il qu'il ne se détourne pas un seul instant de son sujet qui est l'histoire de Rome. Il lui arrive bien parfois, en parlant des événements romains d'une année, de porter les yeux sur un fait qui se passe au même moment dans l'histoire d'un autre peuple; mais il a pour cela ses motifs. Dans le livre IV, par exemple, au chapitre 29, alors que Rome est loin de songer encore à aucune lutte avec Carthage, il mentionne l'arrivée pour la première fois d'une armée carthaginoise en Sicile; c'est que le fait, indifférent pour l'instant, ne l'est nullement pour l'avenir. « Aux grandes choses, dit-il, qui signalèrent cette année, il faut ajouter un événement qui semblait alors n'avoir aucun intérêt pour la république; les Carthaginois, en qui nous devions trouver un jour de si terribles ennemis, appelés en Sicile par un des partis dont les dissensions troublaient ce pays, y firent pour la première fois passer une armée. »

Insigni magnis rebus anno additur, nihil tum ad rem romanam pertinere visum, quod Carthaginienses, tanti hostes futuri, tum primum per seditiones Siculorum ad partis alterius auxilium in Siciliam exercitum trajecere.

De même, un peu plus loin, dans le même livre, au chapitre 37, lorsqu'il n'est encore question d'aucune guerre avec le Samnium, il signale la prise par les Samnites de la

ville de Vulturne appartenant aux Étrusques ; c'est que les Samnites sont appelés à jouer bientôt un grand rôle dans l'histoire de Rome, et que Vulturne n'est autre que la ville qui va prendre le nom de Capoue. « A cette année, dit-il, on rapporte un événement qui ne concerne pas la république, mais qui néanmoins doit être noté ; c'est la prise par les Samnites sur les Étrusques de la ville de Vulturne, aujourd'hui Capoue. »

Peregrina res, sed memoria digna traditur eo anno facta, Vulturnum Etruscorum urbem, quæ nunc Capua est, ab Samnitibus captam.

Il ne croit pas non plus, au livre VII (ch. 24), devoir passer sous silence l'expédition d'Alexandre d'Épire en Italie où l'appellent les Tarentins ; Rome, à la vérité, n'a pas alors à s'en occuper ; mais cette expédition n'est-elle pas comme le prélude de celle qu'elle aura à combattre elle-même un peu plus tard (Liv. XII-XIV), lorsque Pyrrhus, autre roi d'Épire, sera, lui aussi, appelé en Italie par les Tarentins? Il n'indique d'ailleurs que très brièvement l'entreprise et la mort tragique de ce prédécesseur de Pyrrhus, et il ne le fait que par nécessité : « Bien que le Destin fît, a-t-il bien soin de remarquer, que ce roi n'eut pas à se mesurer avec les Romains, il me fallait parler de sa guerre en Italie ; mais ces quelques mots suffisent. »

Hæc de Alexandri Epirensis tristi eventu, quanquam romano bello fortuna eum abstinuit, tamen, quia in Italia bella gessit, paucis dixisse satis sit.

Au livre IX (ch. 17), lorsque la fameuse défaite des Fourches Caudines vient d'être vengée par Papirius Cursor, il rappelle que de tous les grands généraux que Rome produisit en ces siècles si féconds en héros pas un ne fut un plus ferme soutien pour sa fortune que ce vainqueur des terribles Samnites ; et, sa pensée se portant sur Alexandre le Grand qui, dans le même moment, conquérait l'Asie, il se demande ce qui serait arrivé si, Alexandre s'étant détourné de

l'Orient vers l'Italie, la légion romaine dirigée par un tel consul avait eu à lutter contre la phalange macédonienne commandée par un tel roi. La question est d'autant plus naturelle que Macédoniens et Romains se rencontreront, que ce duel de la légion et de la phalange se produira sous les successeurs d'Alexandre. Tite-Live cependant ne se livre pas sans précaution aux réflexions que lui suggère un rapprochement si intéressant. Un peu plus il s'en excuserait. «On a dû voir, explique-t-il, que je n'ai rien moins cherché, depuis le début de cet ouvrage, qu'à m'écarter plus qu'il ne convient de l'ordre des matières, en coupant mon récit par des digressions pour procurer aux lecteurs l'agrément de quelque distraction et à mon esprit quelque délassement. Toutefois la mention d'un si grand roi et d'un si grand général m'entraîne à produire ici quelques réflexions qui, plus d'une fois, m'ont occupé à part moi, et je demande la permission de rechercher quel eût été, pour la puissance romaine, le résultat d'une guerre, si alors il avait fallu lutter contre Alexandre. »

Nihil minus quæsitum a principio hujus operis videri potest, quam ut plus justo ab rerum ordine declinarem varietatibusque distinguendo opere et legentibus velut deverticula amœna et requiem animo meo quærerem; tamen tanti regis ac ducis mentio, quibus sæpe tacitis cogitationibus volutavi animum, eas evocat in medium, ut quærere libeat, quinam eventus romanis rebus, si cum Alexandro foret bellatum, futurus fuerit.

Il tient tant à se renfermer dans son sujet que, même lorsqu'il est obligé de donner quelque renseignement sur les affaires intérieures des peuples avec qui le sénat romain a affaire et chez qui sont envoyés des commissaires pour examiner leurs différends, il ne dit tout juste que ce qu'il faut pour expliquer l'intervention dont il s'agit. Ainsi voyez, au livre XLI (ch. 25), avec quelle brièveté il expose les querelles qui mettent aux prises certaines factions des Étoliens et les dissensions des Crétois, toutes choses dont le sénat doit nécessairement s'occuper. Il les indique, mais il

se garde bien d'en faire le récit. « Ce serait sortir de mon sujet, dit-il aussitôt, que de raconter dans leurs détails les guerres intestines des peuples étrangers : c'est déjà une tâche lourde pour moi, trop lourde peut-être, de retracer l'histoire du peuple romain. »

Sed externorum inter se bella quo quæque modo gesta sint, persequi non operæ est satis superque oneris sustinenti res a populo romano gestas scribere.

La tâche, en effet, que nul comme lui ne s'était imposée, réclamait un effort presque surhumain ; c'était un mérite appréciable déjà de savoir en fixer rigoureusement les limites et d'avoir la ferme volonté de ne jamais s'en distraire. Mais l'a-t-il remplie dignement ? Et, en suivant avec scrupule le plan adopté par lui, s'est-il acquitté de tous les devoirs qu'impose ce genre d'écrit, a-t-il fait preuve de toutes les qualités d'un véritable et grand historien ?

VIII

La première obligation de celui qui veut écrire l'histoire est d'aimer la vérité, de la rechercher et d'être sincère.

Or, certains critiques ont parfois reproché à Tite-Live d'avoir été souvent détourné de cette recherche du vrai par un excès de crédulité : il aurait, à les entendre, rapporté toutes les traditions légendaires sur les origines et les premiers temps de Rome comme choses véridiques et remémoré de la même manière, avec naïveté, tous les prodiges consignés dans les livres des pontifes et autres. Mais il suffit, pour réduire à ce qu'il vaut un pareil reproche, de citer les termes mêmes dont il se servait lorsqu'il expliquait les raisons qui lui faisaient mentionner ces légendes et tous ces faits prodigieux.

En ce qui concerne les origines, voici comment il s'exprime dans sa préface : « Les événements qui se passèrent avant que la ville fût fondée, ou qu'on songeât à la fonder, se présentent embellis par les fictions de la poésie plutôt qu'appuyés sur des monuments irrécusables : je n'ai l'intention ni de les affirmer, ni de les contester. L'antiquité a ce privilège de mêler le surnaturel aux choses humaines pour donner un caractère plus auguste à la naissance des villes; et s'il faut laisser à quelque nation le droit de sanctifier ses origines en se faisant descendre des dieux, la gloire militaire du peuple romain est assez grande pour que, lorsqu'il lui plaît de choisir Mars comme père de son fondateur et le sien, le monde accepte cette prétention de même qu'il accepte son empire. Au reste, de quelque façon qu'on regarde ou qu'on juge cette tradition et d'autres semblables, je n'y attache pas grande importance; ce que je veux surtout, c'est que chacun s'applique à savoir quelles furent les mœurs, quelle fut la vie à Rome, par quels hommes... etc. »

Quæ ante conditam condendamve urbem poeticis magis decora fabulis quam incorruptis rerum gestarum monumentis traduntur, ea nec affirmare nec refellere in animo est; datur hæc venia antiquitati, ut miscendo humana divinis primordia urbium augustiora faciat; et si cui populo licere oportet consecrare origines suas et ad deos referre auctores, ea belli gloria est populo romano, ut, quum suum conditorisque sui parentem Martem potissimum ferat, tam et hoc gentes humanæ patiantur æquo animo, quam imperium patiuntur. Sed hæc et his similia utcunque animadversa aut existimata erunt, haud in magno equidem ponam discrimine; ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quæ vita, qui mores fuerint, per quos viros...

Aussi passe-t-il rapidement sur l'époque des rois et sur les premières annales de la république, périodes si pleines de traditions poétiques que Beaufort, dans une dissertation célèbre[1], s'est refusé à y voir un fond vraiment historique,

(1) *Dissert. sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, Utrecht, 1738. — V. Leclerc (*Des Journaux chez les Rom.* ;

et que Niebuhr s'est efforcé de reconstituer un vaste poëme d'où il prétendit qu'elles devaient provenir[1]. Il sait, lui, que jamais Rome n'a eu, dans ses commencements, de ces chantres analogues aux rhapsodes grecs qui avaient célébré les vainqueurs de Troie et les conquérants de la Toison d'or ; et de ce que, dans les récits primitifs du peuple romain, il trouve des légendes pittoresques et des fables, il n'en conclut pas que tout y est fable et légende ; mais si, en les animant de sa parole émue, il les expose tels qu'il les a reçus des ancêtres et des historiens ses prédécesseurs, il ne les donne pas non plus sans faire comprendre aux lecteurs qu'ils n'aient point à ajouter à tous indistinctement une foi égale. Cela est si vrai que, même pour les traditions considérées comme les plus respectables, qui font partie intégrante de la religion et servent de base, en quelque sorte, à l'édifice romain, il ose parfois produire un doute. Écoutez-le, par exemple, raconter la fin de Romulus. Il commence par répéter pieusement le récit traditionnel :

Recherches précédées d'un mémoire sur les annales des pontifes, Paris, 1838) et Ph. Lebas (*Notes sur Tite-Live*, Paris, 1877), deux savants dont l'érudition ne fait de doute pour personne, ont montré combien peu le merveilleux introduit par d'anciennes traditions dans l'histoire des commencements d'un peuple nous autorise à révoquer en doute l'authenticité de cette partie de ses annales. « Proscrire l'histoire d'un siècle parce qu'il s'y mêle des fables, c'est, dit V. Leclerc (p. 166), proscrire l'histoire de tous les siècles. Les premiers siècles de Rome nous sont suspects à cause de la louve de Romulus, des boucliers de Numa, du rasoir de l'augure, de l'apparition de Castor et Pollux ; des récits ornés ou défigurés ainsi ne peuvent être selon vous que des récits tout à fait mensongers. Effacez donc alors de l'histoire romaine toute l'époque de César, à cause de l'astre qui parut à sa mort, dont Auguste avait fait placer l'image au-dessus de la statue de son père adoptif, et que plusieurs monuments de numismatique et de glyptique nous montrent encore ; celle d'Auguste lui-même, puisqu'on le disait fils d'Apollon métamorphosé en serpent ; et jusqu'au siècle de Tacite, qui ne dédaigne pas de faire entrer dans la fortune des Vespasiens les miracles d'Alexandrie... Qu'on se souvienne que plus les temps sont reculés, plus le merveilleux dans l'histoire est fréquent et facile : on cessera sans doute d'être plus rigoureux pour les vieilles annales des Romains que pour celles de tous les peuples du monde. »

(1) Voir 1re partie, tom. I, p. 71 sqq.

« Après avoir accompli ces immortels travaux, un jour que, pour procéder au dénombrement de l'armée, il tenait une assemblée dans une plaine voisine du marais de Capra, tout à coup une tempête s'éleva avec un grand fracas et des coups de tonnerre, et couvrit le roi d'une nuée si épaisse qu'il fut dérobé aux regards de tout le peuple. Depuis Romulus ne reparut plus sur la terre. »

His immortalibus editis operibus, quum ad exercitum recensendum contionem in campo ad Capræ paludem haberet, subito coorta tempestas cum magno fragore tonitribusque, tam denso regem operuit nimbo, ut conspectum ejus contioni abstulerit; nec deinde in terris Romulus fuit. (I, 16.)

Vous vous imaginez que l'apothéose va être certifiée sans commentaire ; pas du tout. L'auteur dépeint les sentiments de la foule. Il la montre, lorsque le ciel s'est rasséréné et qu'elle s'est aperçue de la disparition du roi, toute consternée d'abord, malgré l'affirmation des sénateurs qui disent l'avoir vu enlever dans les airs, puis, à l'exemple de quelques voix qui se sont élevées les premières, saluant d'acclamations unanimes en Romulus un dieu, fils d'un dieu, roi et père de Rome, enfin implorant son céleste appui, le conjurant de veiller à jamais sur sa postérité. Et il ajoute: « Je crois bien qu'il ne manqua pas alors de gens qui tout bas accusèrent les sénateurs d'avoir déchiré Romulus de leurs mains ; car ce bruit aussi a circulé, mais sourdement. L'admiration qu'inspirait le héros et la terreur générale firent accueillir l'autre version: l'habileté même d'un homme contribua, paraît-il, à affermir cette croyance. »

Fuisse credo tum quoque aliquos, qui discerptum regem patrum manibus taciti arguerent; manavit enim hæc quoque, sed perobscura fama; illam alteram admiratio viri et pavor præsens nobilitavit. Et consilio etiam unius hominis addita rei dicitur fides.

Il rappelle alors comment, au milieu des regrets du peuple animé contre le sénat, Julius Proculus, dont la parole avait du crédit, se présenta bientôt devant l'assemblée, lui transmit les paroles qu'il venait d'entendre de Romulus

lui-même, descendu du ciel pour annoncer aux Romains, par son entremise, que leur ville devait devenir la capitale de l'univers et qu'aucune puissance sur terre ne pourrait, s'ils voulaient se livrer à l'art militaire, résister à leurs armes. « Il est difficile de se figurer, conclut-il, quelle confiance inspira ce récit et combien furent adoucis, par la certitude désormais acquise de l'apothéose de leur roi, les regrets du peuple et de l'armée. »

Mirum, quantum illi viro nuntianti hæc fidei fuerit, quamque desiderium Romuli apud plebem exercitumque facta fide immortalitatis lénitum sit.

On ne saurait, ce me semble, exiger d'un Romain, et d'un Romain faisant profession de respect pour la religion nationale, une preuve plus grande de liberté d'examen et de parole.

Il en est de même des prodiges complaisamment énumérés par lui au commencement de chacune des années que doivent, en général, marquer des faits importants. S'il les rapporte avec tant de soin, ainsi que les sacrifices et les fêtes religieuses ordonnés comme expiation, ce n'est pas tant parce qu'il croit à tous indistinctement ou pour inciter ses lecteurs à y croire que pour donner une idée des croyances de ceux dont il présente l'histoire. De tels détails, à son avis, sont un appoint nécessaire au tableau de ces mœurs dont sa préface a prescrit l'étude attentive. « Je n'ignore pas, explique-t-il, que la même incrédulité qui, de nos jours, empêche de croire qu'il y a des présages envoyés par les dieux, empêche aussi de publier les prodiges et d'en faire mention dans les annales. Mais, quant à moi, lorsque je décris les temps passés, mon esprit, en quelque sorte, prend des idées antiques, et ces faits que nos aïeux si sages traitaient en affaires d'État, je me ferais scrupule de les considérer comme indignes de figurer dans mon récit. »

Non sum nescius, ab eadem negligentia, quia nihil deos portendere vulgo nunc credant, neque nuntiari admodum ulla prodigia in publi-

cum neque in annales referri. Ceterum et mihi, vetustas res scribenti, nescio quo pacto, antiquus fit animus, et quædam religio tenet, quæ illi prudentissimi viri publice suscipienda censuerint, ea pro indignis habere, quæ in meos annales referam. (L. XLIII, 13.)

Il lui arrive même, bien des fois, de ne point dissimuler le doute que lui inspirent tant de choses merveilleuses et ce n'est pas sans maintes restrictions qu'il les mentionne. Parle-t-il, au livre III, des trois jours de féries qui, en l'an 463 avant notre ère, remplirent tous les temples d'une foule d'hommes et de femmes implorant la clémence des dieux au sujet de signes terribles, « on avait vu, dit-il, quantité de feux briller au ciel, on avait vu d'autres prodiges encore, ou l'on avait cru les voir sous l'empire de la terreur ; *portentaque alia aut observata oculis aut vanas exterritis ostentavere species* ». Au livre V, à propos de la prise de Véies, a-t-il à rappeler le récit fantastique de la prédiction de l'aruspice véien entendue des Romains dans la mine creusée par eux, il juge bien suffisant, dans ces événements lointains, d'accueillir pour vrai le vraisemblable, et croit ne devoir pas prendre la peine d'affirmer ou de combattre des légendes de cette sorte, plus faites pour la mise en scène d'un théâtre ami de merveilleux que pour la véridique histoire, « *in rebus tam antiquis, si, quæ similia veris sint, pro veris accipiantur, satis habeam; hæc ad ostentationem scenæ gaudentis miraculis aptiora quam ad fidem neque affirmare neque refellere operæ pretium est* ». Puis, quelques lignes plus loin, lorsqu'il vient de dire l'accident arrivé à Camille qui, en glissant, tomba à terre immédiatement après la prière prononcée par lui à la suite de la prise de la ville, il ajoute, non sans un air de scepticisme : « cette chute devait ensuite, pour ceux qui trouvent dans les événements accomplis des indications de l'avenir, devenir le présage de la condamnation de Camille lui-même ainsi que du désastre et de la prise de Rome arrivés quelques années plus tard ; *idque omen pertinuisse postea eventu rem conjectantibus visum ad damnationem ipsius Camilli, captæ deinde urbis romanæ, quod post*

paucos accidit annos, cladem. » Au livre XXIV, se fait-il l'écho de la croyance qu'au temple réputé de Crotone il y avait un autel dont la cendre n'était jamais enlevée par aucun vent, il remarque qu'à tous les lieux célèbres la foi populaire rattache toujours quelques miracles : « *Ac miracula aliqua affingunt, ut plerumque tam insignibus locis : fama est, aram esse in vestibulo templi, cujus cinerem nullo unquam moveri vento.* » Et, dans le même livre, se met-il à énumérer les prodiges qui signalèrent l'année 214, il attribue nettement à la crédulité des esprits superstitieux et simples le grand nombre de ceux qu'on annonça alors de tous les côtés à la fois : « *Prodigia eo anno multa nuntiata sunt, quæ quo magis credebant simplices ac religiosi homines, eo plura nuntiabantur* ». Au livre XXVII, même constatation encore pour les prodiges de l'an 208 : dans le dénombrement qu'il en présente, il en trouve d'un ordre si futile qu'il s'indigne de la sotte superstition qui fait intervenir les dieux jusque dans les moindres bagatelles : « *adeo minimis etiam rebus prava religio inserit deos*[1] ! »

Il n'y a donc pas eu chez lui un excès de tendances superstitieuses capable de faire obstacle au goût du vrai.

IX

Nous avons d'ailleurs des preuves nombreuses de la recherche incessante qu'il en faisait. Non pas sans doute qu'il y suivît les règles minutieuses de la critique moderne et qu'il s'imposât le travail des grands historiens d'aujourd'hui qui tiennent à recourir eux-mêmes aux sources originales sans vouloir s'en rapporter aux citations de ceux qui les ont consultées avant eux.

Les documents qu'avaient eus à leur disposition les Romains qui, les premiers, s'étaient occupés de rédiger

(1) Voir L. III, 5 ; V, 21 ; XXIV, 3 et 10 ; XXVII, 23.

l'histoire nationale sous une forme littéraire, ne manquaient pas, se contrôlaient pour ainsi dire mutuellement, et leur avaient permis de reproduire, non sans exactitude, la série de tous les événements. Il ne faut même pas en excepter les faits des temps reculés ; car, si beaucoup de ces documents les concernant avaient disparu, comme le rapporte Tite-Live (VI, 1), lors du sac de Rome par les Gaulois, la plupart étaient restés, les uns qui furent sauvés alors avec les objets de culte, les autres qu'on prit soin de renouveler ensuite à l'aide de ceux qui leur servaient de contrôle. En somme, il y avait, lorsque parurent ces premiers écrivains, c'est-à-dire vers l'époque des guerres puniques, pour dresser le bilan des faits qui avaient contribué jusque-là au développement de la puissance romaine, des sources très précieuses et très variées ; j'ai parlé de chacune d'elles dans la première partie de mon ouvrage ; c'était : les Annales des Pontifes ou Grandes Annales, les Livres sacrés, les rituels et les chants religieux ; les *Libri lintei*, les livres des magistrats et les tables des censeurs ; les lois royales, les sénatus-consultes et les plébiscites ; les traités ; les tables triomphales, les inscriptions et les monnaies ; les chants des festins, des triomphes et des funérailles, ainsi que les archives des familles et les images des ancêtres ; les monuments, les édifices et les statues. On peut encore y ajouter les archives des peuples voisins, pièces que les conquêtes ou les alliances successives avaient naturellement fait entrer dans le domaine de la science romaine.

Évidemment Tite-Live n'a pas confronté personnellement tous ces documents originaux. Il y a recouru plusieurs fois : c'est directement aux rituels des pontifes, par exemple, qu'il a puisé plusieurs formules religieuses dont étaient accompagnés certains actes publics et dont j'ai fait connaître les termes : celle qui servit à sceller, sous le règne de Tullus Hostilius, le traité avec les Albains, au moment du combat des Horaces et des Curiaces, c'est-à-dire le plus ancien traité dont Rome eût conservé la

mémoire; celle de la loi sur l'attentat à la majesté publique, *de perduellione*, à propos du jugement d'Horace, meurtrier de sa sœur; celle du fécial *pater patratus* dans les déclarations de guerre; celle dont il fut fait usage sous le règne de Tarquin l'Ancien pour la reddition de la ville de Collatie; celle de la *devotio* dans les actes de dévouement du consul P. Décius Mus au milieu d'un combat contre les Latins et, quarante-cinq ans plus tard, de son fils le proconsul au milieu de la guerre des Samnites [1]. Il a mentionné de même, sans en emprunter vraisemblablement la citation à personne, les inscriptions de plusieurs tables triomphales : celle qu'on plaça sur la statue rapportée de Préneste par le dictateur T. Quinctius; celle qui figura sur deux cadres, au Champ de Mars dans le temple des dieux marins et au Capitole dans le temple de Jupiter, pour célébrer la victoire de L. Æmilius Régillus sur la flotte d'Antiochus; celle qui expliquait le tableau mis dans le temple de Matuta pour rappeler les succès de T. Sempronius Gracchus en Sardaigne. Et puis aussi, comme je l'ai montré en traitant des Grandes Annales, le caractère particulier de plusieurs de ses récits rend non douteuse l'empreinte qu'ils en ont reçue [3]. Mais si l'on voulait dresser la liste complète des passages où se manifeste avec certitude son recours direct aux vieux monuments, elle ne serait pas bien longue, et nous pouvons affirmer, en définitive, que, ces recherches archéologiques ne répondant pas à la nature de son talent, il a mieux aimé lire les auteurs qui y avaient procédé et porter son étude sur ses devanciers, en prenant soin toutefois de les comparer entre eux et de ne point s'en rapporter à n'importe quel témoignage.

Nous ne savons pas au juste combien de ces auteurs il a compulsés. Il semble bien quelquefois avancer qu'il les a

(1) Tit. Liv., I, 24, 26, 32, 38; VIII, 9. — Cf. 1re partie, liv. I, ch. III, 1 et ch. V, 3.
(2) Tit. Liv., VI, 29; XL, 52; XLI, 28.
(3) 1re partie, tom. I, p. 155.

lus tous : « J'ai suivi, dit-il au chapitre 20 du livre IV, *tous* les auteurs qui m'ont précédé ; *omnes ante me auctores secutus* » ; « ces magistrats, dit-il de même, au chapitre 21 du livre VII, en y parlant des quinquévirs nommés en l'an 352, ont mérité par leurs travaux et leur équité que leurs noms fussent signalés dans le récit de tous les annalistes ; *meriti æquitate curaque sunt, ut per omnium annalium monumenta celebres nominibus essent.* » Mais, par ces expressions générales, ainsi que par celle-ci du livre XXXII (ch. 6) « Tous les autres écrivains grecs et latins, dont j'ai lu les annales, rapportent... ; *Cæteri græci et latini auctores, quorum quidem legi annales, tradunt...* », il faut entendre sans doute une affirmation qui porte, non pas sur tous ses devanciers, mais sur tous ceux dont il s'est servi. L'opinion contraire, qu'ont soutenue plusieurs critiques tels que Lévesque [1] et Chr. Kruse [2], nous forcerait à supposer un travail vraiment trop considérable. D'autre part, nous ne trouvons aucune mention spéciale de certains auteurs célèbres : ainsi Varron, qui, dans ses *Annales* et surtout dans son fameux ouvrage des *Antiquités humaines et divines* [3], avait donné une si large place à l'histoire des origines et des premiers temps de Rome, ne se trouve pas une seule fois cité dans la premiére décade où nous attendions son nom. De ce silence on ne saurait conclure, ce me semble, que Tite-Live ait ignoré complètement un pareil auteur, si rapproché de lui. Il pouvait, certes, user de ses prédécesseurs sans être tenu d'invoquer nominativement leur autorité ; et nous n'ignorons pas que tel était souvent son procédé, soit qu'il les tût tout à fait, soit qu'il les qualifiât de termes anonymes comme « les anciens écrivains » ou « les autorités les plus dignes de foi » *vetustiores scriptores* ou *quibus dignius credi est* [4]. En tout cas, nous ne pouvons exa-

(1) Hist. rom. t. I, pp 18, 20.
(2) *Comm. de fide Livii*, Lips., 1811, p. 10.
(3) 1re partie, tom. III, p. 577 sq.
(4) L. III, 23 ; VIII, 26.

miner le choix qu'il a fait des sources auxquelles il puisait et chercher à déterminer l'estime qu'il avait pour les écrivains lus par lui qu'autant qu'il nous a livré leurs noms.

Un de ceux qu'il cite le plus volontiers est Q. Fabius Pictor. C'était, vous vous en souvenez [1], le plus ancien des annalistes romains : après avoir été honoré de plusieurs charges publiques et avoir pris part à la deuxième guerre punique, sénateur, il avait écrit, tant en latin qu'en grec, toute l'histoire nationale depuis la fondation de Rome jusque et y compris les événements de son temps. Denys d'Halicarnasse le considérait comme le meilleur des guides, s'en tenant en plusieurs circonstances à son seul témoignage [2] ; Polybe lui-même, tout en combattant parfois ses assertions, prisait si haut son caractère qu'il regardait comme impossible d'attribuer les quelques erreurs dont il l'accusait à un manque de sincérité et n'en voyait la cause que dans l'ardeur de son patriotisme [3]. Rien d'étonnant, après cela, que Tite-Live se soit plu à recourir à lui. Tantôt il invoque simplement son autorité comme celle du plus ancien des historiens : ainsi fait-il au chapitre 44 du livre I au sujet du dénombrement du premier lustre. Tantôt il explique les raisons qui lui font préférer sa version à celle d'un autre, comme dans ce passage où il est question des richesses de Pométia, qui avaient dû d'abord suffire à la construction entière du temple de Jupiter sur le mont Tarpéien et qui suffirent à peine aux fondations :

Eo magis Fabio, præterquam quod antiquior est, crediderim, quadraginta ea sola talenta fuisse, quam Pisoni, qui quadraginta millia pondo argenti seposita in eam rem scribit, summam pecuniæ neque ex unius tum urbis præda sperandam et nullius ne horum quidem magnificentiæ operum fundamenta non exsuperaturam. (I, 55.)

Sur ce point, je m'en rapporterais plutôt à Fabius, d'ailleurs plus ancien, qu'à Pison. Selon Fabius, ces richesses auraient été de qua-

(1) 1re partie, tom. III, p. 276 sq.
(2) IV, 6 et VII, 71.
(3) Pol., I, 14.

rante talents. Selon Pison, il y eût eu en réserve pour ce projet quarante mille livres pesant d'argent; une telle somme n'aurait jamais pu provenir alors du pillage d'une seule ville et elle aurait plus que suffi pour les fondations de n'importe quel monument, même pour celui de ce grandiose édifice.

Tantôt aussi il répète l'opinion de Fabius sans marquer de préférence par rapport à une autre qu'il émet en même temps, comme à propos des trophées brûlés par le maître de cavalerie de Papirius, lequel avait vaincu les Samnites en l'absence de son général :

Magister equitum, ut ex tanta cæde, multis potitus spoliis congesta in ingentem acervum hostilia arma subdito igne concremavit, seu votum id deorum cuipiam fuit, seu credere libet Fabio auctori, eo factum, ne suæ gloriæ fructum dictator caperet nomenque ibi scriberet aut spolia in triumpho ferret. (VIII, 30.)

Le maître de la cavalerie, qui d'un si grand carnage avait retiré de nombreuses dépouilles, rassembla en un immense monceau les armes ennemies et y mit le feu, soit qu'il accomplît ainsi un vœu fait à quelque dieu, soit qu'il voulût, si nous en croyons l'historien Fabius, empêcher le dictateur de recueillir le fruit de cette gloire, d'inscrire son nom sur ces trophées et de faire figurer ces dépouilles dans son triomphe.

Mais même lorsqu'à la version de Fabius il en préfère une autre, il ne laisse pas, après avoir exposé celle-ci, d'énoncer aussi, comme par respect, celle du vieil auteur. S'il adopte, par exemple, l'avis de ceux qui croient que Coriolan périt victime de la haine des Volsques peu de temps après avoir fait sortir, à la prière de sa mère, leurs légions victorieuses du territoire romain, il ajoute : « D'autres disent qu'il mourut autrement. Je lis dans Fabius, le plus ancien certes de tous nos historiens, qu'il vécut jusqu'à un âge avancé. Fabius du moins cite le mot qu'il aurait répété souvent sur la fin de sa carrière : l'exil est bien plus pénible pour un vieillard. »

... perisse tradunt alii alio leto. Apud Fabium, longe antiquissimum auctorem, usque ad senectutem vixisse eumdem invenio;

refert certe, hanc sæpe eum exacta ætate usurpasse vocem, multo miserius seni exsilium esse.' (II, 40.)

L. Cincius Alimentus, lui aussi, était ancien[1]. Ses annales, à la vérité, étaient écrites en grec, mais, comme celles de Fabius, elles s'étendaient de la fondation de Rome à la seconde guerre punique. Son goût pour l'archéologie lui avait fait cultiver les plus vieux monuments et nul n'avait connu mieux que lui les divers événements de la guerre à laquelle il avait assisté; car il avait été prisonnier d'Annibal, préteur en 210, propréteur en Sicile, etc. Denys d'Halicarnasse le louait de son exactitude. Tite-Live ne pouvait point le négliger. Il le nomme plus d'une fois. Dans la première décade, il le cite à propos de la cérémonie du clou comme un des historiens qui se sont le plus attachés à la recherche des vieilles formules et des cérémonies antiques. « Chez les Volsiniens aussi, constate-t-il, on indiquait le nombre des années par des clous enfoncés dans le temple de Nortia, déesse étrusque; le fait est affirmé par Cincius, auteur qui a étudié avec le plus grand soin les monuments d'une telle antiquité. »

Vulsiniis quoque clavos indices numeri annorum fixos in templo Nortiæ, etruscæ deæ, comparere, diligens talium monumentorum auctor Cincius affirmat. (VII, 3.)

Dans le premier livre de la troisième décade, il mentionne et discute son avis au sujet du nombre de troupes qu'avait Annibal à son arrivée en Italie. « Sur ce point, dit-il, on n'est point du tout d'accord. La plus forte évaluation lui donne cent mille fantassins et vingt mille cavaliers; la plus faible, vingt mille hommes d'infanterie et six mille chevaux. L. Cincius Alimentus, qui fut, comme il l'écrit, prisonnier d'Annibal, serait pour moi une autorité décisive, s'il n'eût jeté quelque trouble dans son calcul en y comprenant des Gaulois et des Liguriens : si on les compte,

(1) Voir 1re partie, tom. II, p. 281 sq.

quatre-vingt mille fantassins et dix mille chevaux furent conduits en Italie; mais vraisemblablement, et plusieurs historiens en font foi, l'armée n'eut ce nombre que par l'adjonction de ces peuples. Cincius d'ailleurs affirme tenir d'Annibal lui-même qu'il avait perdu trente-six mille hommes et un nombre considérable de chevaux et d'autres bêtes de somme depuis le passage du Rhône jusqu'à son arrivée en Italie. »

Quantæ copiæ transgresso in Italiam Hannibali fuerint, nequaquam inter auctores constat. Qui plurimum, centum millia peditum, viginti equitum fuisse scribunt; qui minimum, viginti millia peditum, sex equitum. L. Cincius Alimentus, qui captum se ab Hannibale scribit, maxime me auctor moveret, nisi confunderet numerum Gallis Liguribusque additis; cum his octoginta millia peditum, decem equitum adducta (in Italia magis affluxisse veri simile est, et ita quidam auctores sunt); ex ipso autem audisse Hannibale, postquam Rhodanum transierit, triginta sex millia hominum ingentemque numerum equorum et aliorum jumentorum amisisse. (XXI, 38.)

Il ne dit pas qu'il puise aux annales de Cincius lorsqu'il parle des diverses missions qui lui furent confiées; mais, quand il nous le montre, par exemple, au livre XXVI (ch. 21 et 28) préteur en Sicile; au livre XXVII (ch. 5), y faisant l'intérim en l'absence de Lævinus ; (ch. 7 et 8) propréteur dans l'ancien royaume de Hiéron ; (ch. 26 et 28) chargé de faire le siège de Locres; (ch. 29) allant dire au consul Crispinus de revenir à Rome; et, au livre XXIX (ch. 20), accompagnant la commission d'enquête chez les Locriens, il est évident que, pour ces circonstances particulières plus encore que pour les autres, il ne laisse pas de le consulter.

A peu près à la même époque que Cincius Alimentus, le sénateur C. Acilius Glabrion [1] avait également écrit en grec des annales romaines, remontant jusqu'aux origines; et cette œuvre avait été traduite en latin. Peut-être faut-il supposer que Tite-Live ne la lisait que dans la traduc-

(1) 1re partie, tom. II, p. 274.

tion ; car, deux fois seulement, il la mentionne nommément comme une de ses sources, et, les deux fois, il met en avant le nom du traducteur. C'est d'abord au livre XXV (ch. 39) à propos du nombre des Carthaginois tués dans la défaite que leur infligea le chevalier L. Marcius : « Trente-sept mille ennemis environ, dit-il, y périrent, d'après Claudius, qui a traduit du grec en latin les annales d'Acilius »;

Ad triginta septem millia hostium cæsa, auctor est Claudius, qui Annales Acilianos ex græco in latinum sermonem vertit.

Puis, c'est au livre XXXV (ch. 14) au sujet d'une entrevue qui aurait eu lieu à Éphèse en l'an 192, entre P. Scipion l'Africain et Annibal : « Claudius, reproduisant les livres grecs d'Acilius, rapporte que Scipion faisait partie de l'ambassade et eut un entretien à Éphèse avec Annibal » :

Claudius, secutus græcos Acilianos libros, P. Africanum in ea fuisse legatione tradit, eumque Ephesi collocutum cum Hannibale.

Le grand travail historique de Caton *De originibus* aurait dû vivement attirer son attention pour la composition de la première décade : nous pouvons être surpris qu'il ne l'y ait pas cité du tout. Je sais bien que, sur les sept livres de cet ouvrage, un seul était consacré à Rome [1], qu'en outre Caton y racontait les faits en présentant le moins de noms possible et qu'il ne les rangeait pas selon le classement des annales, toutes choses qui ne concordaient nullement avec le plan de Tite-Live ; mais il s'y trouvait certainement, même dans les livres traitant des villes principales de l'Italie et des peuples qui avaient mené la guerre contre Rome, des renseignements dont il eût pu tirer grand profit. Il semble cependant n'avoir consulté les œuvres de Caton qu'en rédigeant l'histoire de son temps et que lorsque fut arrivé le moment de parler de ses actes. Il le fait d'ailleurs avec grand éloge [2] ; présente, avec toute sa conduite, plu-

(1) 1re partie, tom. II, p. 326 sq.
(2) XXXIX, 40.

sieurs de ses paroles [1]; mentionne les harangues acerbes de sa censure, qu'il a sous les yeux [2]; trouve si beau le plaidoyer prononcé par lui en faveur des Rhodiens qu'il renonce à lui prêter en cette circonstance un discours de son invention et cite à ce propos précisément les *Origines* : « Les Rhodiens eurent un chaleureux défenseur dans P. Caton qui, malgré son caractère ordinairement rude, se comporta cette fois en sénateur indulgent et doux. Je n'affaiblirai pas ici, en le résumant, son éloquent discours ; vous le trouverez en entier dans le cinquième livre de ses *Origines* » :

Plurimum causam eorum adjuvit M. Porcius Cato, qui, asper ingenio, tum lenem mitemque senatorem egit. Non inseram simulacrum viri copiosi, quæ dixerit, referendo; ipsius oratio scripta extat, *Originum* quinto libro inclusa. (XLV, 25.)

Le *De Originibus* est aussi très nettement mentionné, au livre XXXIV (ch. 5), dans un discours de Valérius contre la loi Oppia et dans un autre passage du même livre (ch. 15) où est discuté le nombre des Espagnols tués à la bataille gagnée sur eux par Caton près d'Empories : « D'après Valérius d'Antium plus de quarante mille ennemis auraient été tués ce jour-là ; quant à Caton lui-même, qui cependant ne dépréciait pas ses hauts faits, il se contente de dire qu'il y en eut beaucoup, sans préciser le nombre : »

Valerius Antias supra quadraginta millia hostium cæsa eo describit; Cato ipse, haud sane detrectator laudum suarum, multos cæsos ait, numerum non adscribit.

Enfin la *periocha* du livre XLIX indique encore une citation du même ouvrage, de sorte que, si négligé qu'il ait été pour la première décade, nous sommes en droit d'affirmer qu'il est devenu dans la suite une des sources principales

(1) Exemplo : XXXIV, 9.
(2) XXXIX, 42.

de notre auteur pour le temps où vivait Caton, ce personnage si curieux à étudier et qui tint, durant une très longue vie, un rôle on ne peut plus important dans l'histoire de Rome.

Peu après Caton, L. Calpurnius Pison[1] avait écrit en sept livres étendus toute une histoire romaine jusqu'aux premières années du VIIe siècle de Rome. Préteur, consul, censeur, général habile et jurisconsulte renommé, non moins que très savant archéologue, il s'était fait, par ses mœurs et son caractère, une telle réputation de probité qu'on l'avait surnommé *Frugi*, *l'honnête homme*. Aussi ses écrits avaient-ils un grand prix et le regardait-on, ainsi que devait l'appeler Pline le Naturaliste[2], comme un historien de grande autorité, *gravis auctor*. Tite-Live prend donc soin de le consulter. Il le cite souvent dans sa première décade, non pas qu'il soit toujours de son avis ; car vous venez de voir que, sur la question des richesses réservées par Tarquin pour l'érection du temple de Jupiter Capitolin, il adopte l'opinion de Fabius Pictor plutôt que la sienne ; mais il trouve chez lui des listes précises de magistrats que d'autres ne lui fournissent pas, comme celle des cinq tribuns du peuple de l'an 471, et il fait d'ordinaire grand cas de ce qu'il dit lorsqu'il le trouve en désaccord avec des historiens moins anciens. La preuve en est le passage suivant du livre X (ch. 9) qui a rapport à l'élection des consuls et des édiles de l'an 300-299 :

In eum annum quum Q. Fabium consulem non petentem omnes dicerent centuriæ, ipsum auctorem fuisse Macer Licinius ac Tubero tradunt differendi sibi consulatus in bellicosiorem annum ; eo anno majori se usui rei publicæ fore urbano gesto magistratu ; ita nec dissimulantem, quid mallet, nec petentem tamen, ædilem curulem cum L. Papirio Cursore factum. Id ne pro certo ponerem, vetustior annalium auctor Piso effecit, qui eo anno ædiles curules fuisse tradit C. Domitium, Cn. filium Calvinum et Sp. Carvilium Q. filium Maxi-

(1) Voir 1re partie, tom. II, p. 342 sq.
(2) *Hist. nat.*, II, 53.

mum. Id credo cognomen errorem in ædilibus fecisse, secutamque fabulam mixtam ex ædiliciis et consularibus comitiis, convenientem errori.

Cette année-là, au dire de Macer Licinius et de Tubéron, comme, dans l'élection consulaire, toutes les centuries portaient leurs suffrages sur Q. Fabius, qui ne s'était pas mis sur les rangs, lui-même aurait demandé qu'on remît son consulat à une année où il y aurait des guerres plus sérieuses, ajoutant que, pour l'instant, il serait plus utile à la république dans une magistrature civile. Laissant ainsi comprendre ce qu'il désirait, sans cependant le demander, il aurait été nommé édile curule avec L. Papirius Cursor. Pour moi, je me refuse à certifier le fait, quand je lis dans les Annales de Pison, plus anciennes que les leurs, que les édiles curules de cette année furent C. Domitius Calvinus, fils de Cnéius et Sp. Carvilius Maximus, fils de Quintus. Je pense que c'est le surnom de Maximus qui a produit l'erreur au sujet des édiles et par suite a amené la fable compliquée de ce mélange des élections de l'édilité et du consulat.

Contemporain des Gracques, L. Cælius Antipater[1] avait publié un travail en sept livres qui traitait presque exclusivement de la seconde guerre punique. Tite-Live, dans sa troisième décade, ne le néglige pas. Il est loin de l'accuser d'un manque de recherches ; car, il constate chez lui, à propos de la mort du consul Marcellus, « l'énumération de trois versions différentes : la première, fondée sur la tradition; la deuxième, fournie par l'éloge funèbre prononcé par le fils, témoin oculaire du fait; et la troisième, donnée par lui comme exacte d'aprés ses recherches personnelles : »

L. Cælius triplicem rei gestæ ordinem edit : unam traditam fama; alteram scriptam laudatione filii, qui rei gestæ interfuerit; tertiam quam ipse pro inquisita ac sibi comperta adfert. (XXVII, 27.)

Mais il ne se contente pas toujours de mentionner son opinion (XXVIII, 46 et XXIX, 35) ; il semble parfois se défier quelque peu de la tendance qu'a cet auteur à exagérer les

(1) 1re partie, tom. II, p. 351 sq.

choses et aussi à se singulariser. Ainsi, lorsqu'il s'agit du nombre d'hommes et de chevaux embarqués sur la flotte de Scipion partant pour l'Afrique, il rappelle ses expressions d'excessive enflure qui, « sans énoncer aucun chiffre, donnent l'idée d'une multitude infinie »,

Cælius ut abstinet numero, ita ad immensum multitudinis speciem auget. (XXIX, 25.)

Et sur la question de la traversée, il le montre en désaccord avec les autres historiens. « Si j'ai rapporté, dit-il, que cette navigation fut heureuse, sans confusion, sans désordre, je l'ai fait sur la foi d'un très grand nombre d'historiens grecs et latins. Seul, Cælius raconte que la flotte, sauf qu'elle ne fut pas engloutie dans les flots, souffrit toutes les fureurs du ciel et de la mer ; qu'emportée par la tempête loin de l'Afrique, elle fut poussée vers l'île d'Égimure d'où elle reprit à grand peine sa route ; et qu'à l'arrivée, les navires menaçant de couler, les soldats, sans attendre l'ordre du général, se jetèrent sans armes dans les chaloupes comme au milieu d'un naufrage et gagnèrent le rivage avec un grand tumulte » :

Prosperam navigationem sine terrore ac tumultu fuisse, permultis Græcis Latinisque auctoribus credidi. Cælius unus, præterquam quod non mersas fluctibus naves, ceteros omnes cælestes maritimosque terrores, postremo abreptam tempestate ab Africa classem ad insulam Ægimurum, inde ægre correctum cursum exponit, et, prope obrutis navibus, injussu imperatoris scaphis, haud secus quam naufragos, milites sine armis cum ingenti tumultu in terram evasisse. (XXIX, 27.)

Il ne cache pas non plus combien peu exacte lui semble l'affirmation de Cælius au sujet de la marche d'Annibal sur Rome. D'après Cælius, c'est à l'aller que le général Carthaginois aurait pillé le temple du bois sacré de Féronie et aurait suivi l'itinéraire qui, d'après Tite-Live, a dû être celui du retour. « Sur le fait du pillage du temple, remarque-t-il, tous les historiens sont d'accord. Mais Cælius dit qu'Annibal y vint en se rendant d'Érétum à Rome, et il le

fait passer par Réate, Cutilie, Amiterme, ainsi qu'il suit : de la Campanie dans le Samnium ; du Samniun chez les Péligniens ; de là chez les Marruciniens, en laissant de côté la place de Sulmone ; de là chez les Marses par le territoire d'Albe ; enfin à Amiterme et au bourg de Forules. L'erreur ne vient pas de ce qu'on a pu, après si peu de temps, confondre les traces du passage d'une si grande armée ; oui, cet itinéraire a été suivi ; seulement la question est celle-ci : est-ce en marchant sur Rome ou en s'en éloignant pour regagner la Campanie qu'Annibal l'a parcourue ? »

Hujus spoliatio templi haud dubia inter scriptores est. Cælius Romam euntem ab Ereto devertisse eo Hannibalem tradit, iterque ejus ab Reate Cutiliisque et ab Amiterno orditur; ex Campania in Samnium, inde in Pelignos pervenisse, præterque oppidum Sulmonem in Marrucinos transisse; inde Albensi agro in Marsos, hinc Amiternum Forulosque vicum venisse. Neque ibi error est, quod tanti exercitus vestigia intra tam brevis ævi memoriam potuerint confundi; isse enim ea constat; tantum id interest, veneritne eo itinere ad urbem an ab urbe in Campaniam redierit. (XXVI, 11.)

Or, Tite-Live, avant de poser cette question, l'a résolue en indiquant lui-même le chemin suivi par Annibal à l'aller, et c'est lui qui sans nul doute a raison contre Cælius ; car il n'est pas à croire que l'habile général, qui voulait surprendre Rome (Cf. ch. 7, *necopinato pavore*) aurait fait, pour y venir, un crochet aussi long et aurait perdu du temps en route à piller un temple.

Postérieurement à Cælius s'étaient montrés, à l'époque de Marius et de Sylla, Claudius Quadrigarius et Valérius Antias. Le premier des deux, qu'on ne doit pas confondre avec le traducteur des annales écrites en grec par Acilius, et qu'il faut distinguer aussi de Clodius Licinus, annaliste contemporain de Tite-Live, qui se trouve cité au livre XXIX (ch. 22), n'est pas nommé moins de dix fois et n'est jamais appelé que Clodius tout court. Il n'avait, vous le savez[1], commencé son histoire, qui se composait de vingt-trois

(1) 1re partie, tom. II, p. 359 sq.

livres, qu'à partir de la prise de Rome par les Gaulois, ce qui explique pourquoi son nom ne se rencontre pas dans la première moitié de la première décade. Tantôt Tite-Live se sert des données fournies par lui (VIII, 19) ou fait connaître ses opinions, soit sans comparaison aucune (XXXVIII, 41; XLIV, 15), soit en les comparant à celles qu'ont émises d'autres auteurs tels que Fabius ou Valérius d'Antium (X, 37; XXXIII, 10; XXXVIII, 25); tantôt il préfère à son avis celui des autres, comme dans ce passage qui concerne la date du fameux duel de Manlius Torquatus avec un Gaulois :

Bellatum cum Gallis eo anno circa Anienem flumen, auctor est Claudius, inclitamque in ponte pugnam, qua T. Manlius Gallum, cum quo provocatus manus conseruit, in conspectu duorum exercituum cæsum torque spoliavit, tum pugnatam. Pluribus auctoribus magis adducor ut credam, decem haud minus post annos ea acta, hoc autem anno in Albano agro cum Gallis dictatore M. Furio signa collata. (VI, 42.)

Si l'on s'en rapportait à Claudius, ce serait cette année-là qu'on aurait livré bataille aux Gaulois près du fleuve Anio et que se serait livré sur un pont le célèbre combat où T. Manlius, provoqué par un Gaulois, marcha à sa rencontre en vue des deux armées, le tua et le dépouilla de son collier. De nombreuses autorités m'amènent à croire que ces faits se passèrent au moins dix ans plus tard. Mais, cette année-là, ce fut dans la campagne d'Albe que le dictateur M. Furius en vint aux mains avec les Gaulois.

ou bien même, comme dans le récit de la capitulation des Fourches Caudines, il se sépare de lui en le réfutant nettement : « Les consuls, dit-il, se rendirent auprès de Pontius pour conférer. Le vainqueur insistant sur les nécessités d'un traité, ils représentèrent qu'il ne pouvait y en avoir sans l'autorisation du peuple, sans les féciaux et les cérémonies religieuses. Ainsi donc, c'est non pas, comme on le croit communément et *comme l'a même écrit Claudius*, d'après un traité, mais d'après une simple promesse de traité qu'a été conclue la paix Caudine. Et en effet, qu'eût-il été besoin de cautions et d'otages avec un traité régulier consacré par

la terrible imprécation : « Que le peuple par qui seront violées les conditions stipulées tombe sous les coups de Jupiter comme le porc sous ceux des féciaux ! » La capitulation eut pour cautions les consuls, les lieutenants, les questeurs, les tribuns militaires; on peut encore lire sur l'acte tous les noms de ceux qui se portèrent garants; tandis que, s'il y avait eu traité, les noms des deux féciaux figureraient seuls. »

Consules profecti ad Pontium in colloquium, quum de fœdere victor agitaret, negarunt injussu populi fœdus fieri posse, nec sine fetialibus cærimoniaque alia solemni. Itaque non, ut vulgo credunt Claudiusque etiam scribit, fœdere pax Caudina, sed per sponsionem facta est. Quid enim aut sponsoribus in fœdere opus esset aut obsidibus, ubi precatione res transigitur, per quem populum fiat, quo minus legibus dictis stetur, ut eum ita Juppiter feriat, quemadmodum a fetialibus porcus feriatur? Spoponderunt consules, legati, quæstores, tribuni militum, nominaque omnium, qui spoponderunt, exstant, ubi, si ex fœdere acta res esset, præterquam duorum fetialium non exstarent. (IX, 5.)

Quant à Valérius Antias, qu'il nomme plus souvent que n'importe qui, trente-cinq fois, je crois, il le suit avec assez de confiance dans les premiers livres et, tout en remarquant l'audace apportée par lui à affirmer, dans les récits de temps si anciens, le nombre exact des combattants et des morts,

Difficile ad fidem est in tam antiqua re, quot pugnaverint ceciderintve, exacto affirmare numero; audet tamen Antias Valerius concipere summas. (III, 5.)

il ne se refuse pas à lui emprunter plusieurs renseignements de ce genre. Mais, à mesure qu'il avance, il se rend de plus en plus compte, non seulement de la témérité de cet auteur, mais de son exagération et de sa tendance à inventer. Aussi, à partir de la deuxième moitié de la troisième décade, l'accuse-t-il formellement, en certains cas, de mensonge et d'impudence. Parle-t-il, par exemple, des machines de guerre saisies par les Romains à Carthagène,

il rapproche le chiffre considérable fourni par lui de celui que donne Silénus et il s'indigne : « Alors que, d'après l'écrivain grec Silénus, je compterais environ soixante scorpions, grands et petits, d'après Valérius Antias, il m'en faudrait compter six mille grands et treize mille petits, tant il y a peu de mesure dans le mensonge ! »

Scorpiones majores minoresque ad sexaginta captos scripserim, si auctorem Græcum sequar Silenum, si Valerium Antiatem, majorum scorpionum sex millia, minorum decem tria millia; adeo nullus mentiendi modus est (XXVI, 49).

Se hasarde-t-il à vouloir indiquer le nombre des Boïens tués dans la bataille que gagna sur eux P. Cornélius en l'an 191, il n'ose, dit-il, s'en rapporter à un écrivain qui n'a point son pareil pour l'exagération :

ubi ut in numero scriptori parum fidei sit, quia in augendo eo non alius intemperantior est...; (XXXVI, 38.)

et mentionne-t-il un combat dont les résultats signalés par Valérius ne le sont par aucun autre, il ne peut s'empêcher de remarquer que ses chiffres sont si importants que le silence des autres serait bien coupable si son récit, à lui, n'était pas une impudente fiction :

Quæ tanta res est ut aut impudenter ficta sit aut negligenter prætermissa. (XXX, 19.)

Cependant il le cite quelquefois sans exprimer aucune réserve, surtout lorsqu'il s'agit de choses qui ne prêtent pas à l'exagération, telles que l'indication des noms des tribuns qui accusèrent P. Scipion l'Africain (XXXVIII, 50) et la mission de L. Scipion en Asie après la vente de ses biens (XXXIX, 22); mais, en général, lorsqu'il le prend pour garant, il a soin de mettre ses lecteurs en garde par ces mots : « Si nous en croyons Valérius ;... s'il vous plaît de vous en rapporter à Valérius ; *si Antiati Valerio credamus* (XXXVI, 19); *si Antiati Valerio credere libet* (XXXIX, 41; *si Valerio Antiati credas* (XLIV, 13); ou bien la précaution

est plus expresse encore : voyez au chapitre 48 du livre XXXVII : « Valérius rapporte que le bruit courut... Et à cette fable il ajoute encore... Comme je n'ai pour garant de ce bruit aucun autre historien que lui, je me garde pour ma part de l'affirmer, mais je crois pourtant ne pas devoir le passer sous silence » :

Valerius Antias auctor est rumorem fuisse... Subtexit deinde fabulæ huic... Rumoris hujus quia neminem alium auctorem habeo, neque affirmata res mea opinione sit nec pro vana prætermissa.

De même, au livre XLV (ch. 43); « Valérius Antias rapporte que la vente du butin produisit vingt millions de sesterces...; mais comme je ne vois pas d'où aurait pu provenir une telle somme, je cite son témoignage sans affirmer le fait ».

Sestertium ducenties ex ea præda redactum esse, auctor est Antias...; quod quia unde redigi potuerit, non apparebat, auctorem pro re posui.

Deux autres historiens, plus récents, sont encore cités, Licinius Macer et G. Ælius Tubéron.

Dans des annales s'étendant depuis la fondation de Rome jusqu'à son époque, Macer, que Cicéron, son contemporain, dédaignait[1], mais dont Denys d'Halicarnasse faisait grand cas, tout en le blâmant quelquefois, s'était longuement étendu sur les premiers temps et avait eu recours aux monuments les plus anciens. Tite-Live le nomme sept fois dans la première décade. Il lui reconnait précisément le goût des recherches dans les livres lintéens que conservait le temple de Moneta, *libri quos linteos in æde repositos Monetæ Macer Licinius citat* (IV, 20), et il invoque pour cela son autorité à propos des consuls de l'an 444 L. Papirius Mugillanus et L. Sempronius Atratinus. « Ceux-ci, dit-il, renouvelèrent le traité avec les Ardéates, monument qui nous prouve leur consulat; car on ne trouve leurs noms

(1) 1re partie, t. III, p. 422.

ni dans les annales anciennes, ni dans les listes des magistrats. Cette omission doit tenir, je pense, à ce que l'année avait commencé avec des tribuns militaires et qu'on fit, après que les consuls leur eurent été substitués, comme s'ils étaient restés en charge jusqu'à la fin. Licinius Macer dit qu'on les trouve et dans le traité avec les Ardéates et dans les livres lintéens du temple de Moneta. »

His consulibus cum Ardeatibus fœdus renovatum est : idque monumenti est, consules eos illo anno fuisse, qui neque in annalibus priscis neque in libris magistratuum inveniuntur. Credo, quod tribuni militum initio anni fuerunt, eo, perinde ac totum annum in imperio fuerint, suffectos iis consules prætermissos. Nomina consulum horum Licinius Macer auctor est et in fœdere Ardeatino et in linteis libris ad Monetæ inventa. (IV, 7.)

Cependant, comme il arrivait à Macer de commettre des erreurs, Tite-Live ne le cite pas sans précaution. S'il le trouve en contradiction avec Tubéron sur la question de savoir quels furent les magistrats suprêmes de la république en l'an 434, il se contente de noter leur désaccord: « Je lis dans Macer Licinius que les mêmes consuls furent réélus l'année suivante, Julius pour la troisième fois et Virginius pour la seconde. Mais Valérius Antias et Q. Tubéron disent que ce furent M. Manlius et Q. Sulpicius. Malgré cette contradiction d'ailleurs, Tubéron et Macer invoquent tous les deux les livres lintéens et ni l'un ni l'autre ne dissimulent que, selon d'anciens auteurs, il y eut cette année des tribuns militaires. Licinius veut qu'on s'en rapporte sans hésitation aux livres lintéens ; Tubéron reste indécis. C'est encore là une de ces nombreuses questions qu'il faut, à cause de l'ancienneté des faits, laisser dans l'incertitude. »

Eosdem consules insequenti anno refectos, Julium tertium, Verginium iterum, apud Macrum Licinium invenio ; Valerius Antias et Q. Tubero M. Manlium et Q. Sulpicium consules in eum annum edunt. Ceterum in tam discrepanti editione et Tubero et Macer libros linteos auctores profitentur ; neuter, tribunos militum eo anno fuisse, traditum a scriptoribus antiquis dissimulat. Licinio libros haud dubie sequi linteos placet ; Tubero incertus veri est. Sit inter cetera vetustate incomperta hoc quoque in incerto positum. (IV, 23.)

Dans le livre IX (ch. 46) également, en racontant l'élévation de Cn. Flavius à l'édilité curule, après avoir dit, d'après quelques annales, que ce fils d'affranchi, pour être nommé, dut, au moment de son élection, renoncer pour toujours à sa charge de greffier, il ajoute que L. Macer affirme que Flavius avait quitté son greffe déjà quelque temps auparavant et il explique les raisons sur lesquelles cet auteur appuie son opinion, mais il laisse au lecteur le soin de les apprécier. Quelquefois il exprime ses réserves beaucoup plus nettement. Vous avez vu plus haut comment, devant une affirmation de Macer et de Tubéron réunis, il se refuse à l'accepter parce qu'elle est contredite par Pison (X, 9 et 11). Et il va bien plus loin encore dans le passage suivant, où il accuse formellement l'historien d'avoir dénaturé un fait dans un intérêt personnel : « Il est hors de doute que cette année-là (361), T. Quinctius Pennus fut fait dictateur... Selon Macer Licinius, ce dictateur ne fut nommé que pour tenir les comices, et par le consul Licinius, parce que celui-ci, voyant son collègue négliger la guerre et hâter les comices pour se maintenir au consulat, voulut déjouer cette coupable ambition. Mais le désir de louer sa propre famille ôte du poids au témoignage de Licinius, et comme je ne trouve aucune mention de la chose dans les annales anciennes, je suis plutôt porté à croire que la guerre contre les Gaulois fut la cause alors du choix d'un dictateur. Les Gaulois, en effet, viennent camper cette année-là à trois milles de Rome. »

Dictatorem T. Quinctium Pennum eo anno fuisse, satis constat... Macer Licinius comitiorum habendorum causa et ab Licinio consule dictum scribit, quia, collega comitia bello præferre festinante, ut continuaret consulatum, obviam eundum pravæ cupiditati fuerit. Quæsita ea propriæ familiæ laus leviorem auctorem Licinium facit ; quum mentionem ejus rei in vetustioribus annalibus nullam inveniam, magis, ut belli gallici causa dictatorem creatum arbitrer, inclinat animus. Eo certe anno Galli ad tertium lapidem castra habuere. (VII, 9.)

Je ne parlerai guère de Tubéron ; Tite-Live l'a certainement étudié, puisque vous venez de l'entendre exposer plu-

sieurs des opinions de cet écrivain, soit en les associant, soit en les opposant à celles de Macer (IV, 23 ; X, 9) ; mais nous ne pouvons savoir dans quelle mesure il l'a pris pour guide, puisqu'il ne l'a nommé en tout que deux ou trois fois.

Il en est de même de l'historien grec Silénus qu'il cite au livre XXVI, 49, pour opposer quelques-uns de ses chiffres aux chiffres exagérés de Valérius Antias. Du reste, cette citation nous montre qu'il ne s'en tenait pas à l'étude des historiens latins et qu'il savait consulter les auteurs étrangers, alors même que ceux-ci s'étaient fait connaître pour leur attachement aux ennemis les plus acharnés des Romains. Car ce Silénus avait écrit l'histoire d'Annibal dont il avait été l'ami et qu'il avait suivi dans ses expéditions.

Mais, de tous les historiens grecs, c'est à Polybe sans contredit qu'à partir des premiers livres de la troisième décade il revient le plus volontiers. Non pas qu'il le nomme très souvent. Peut-être éprouve-t-il une certaine répugnance à avouer qu'il va puiser chez un auteur grec les matériaux d'une histoire romaine et ne se sent-il à ce sujet tout à fait à l'aise que dans les endroits où il traite d'affaires s'étant passées en Grèce, comme dans celui-ci où, ayant à estimer le nombre des ennemis tués ou faits prisonniers dans la bataille livrée en 197 par Quinctius à l'armée de Philippe, il prend les chiffres de Polybe de préférence à ceux de Valérius et de Claudius : « Pour moi, je n'ai pas de raison pour croire au chiffre le moins élevé, mais j'ai suivi Polybe, auteur auquel on peut s'en rapporter pour tous les faits de l'histoire romaine et surtout pour ceux qui se sont produits en Grèce. »

Nos non minimo potissimum numero credidimus, sed Polybium secuti sumus, non incertum auctorem quum omnium romanarum rerum, tum præcipue in Græcia gestarum. (XXXIII, 10.)

C'est encore à propos d'affaires grecques qu'il avoue nettement, au livre XXXIV, 10 et au livre XXXVI, 19, l'adoption des chiffres fournis par le même auteur. Au contraire, il

semble tenir à bien marquer l'indépendance qu'il garde à son égard en le nommant dans plusieurs autres passages où il entre en contradiction avec lui sur des événements qui ont eu lieu à Rome même. Est-il question, par exemple (XLV, 44), du séjour de Prusias à Rome après la défaite de Persée, il indique le discours tenu par ce roi devant le sénat, puis les honneurs qui lui furent rendus jusqu'à son départ, et ce n'est qu'après avoir constaté que ce récit est conforme à celui de tous les historiens romains, qu'il résume celui de Polybe, d'après lequel Prusias se serait montré, durant tout ce séjour, tant par sa tenue pleine de bassesse que par ses paroles, tout à fait indigne de la majesté royale. Et quand il s'agit de la date de la mort de Scipion l'Africain, que Polybe, comme Rutilius, plaçait après l'année de la censure de Caton et de L. Valérius, il combat absolument leur opinion : « Je ne suis pas de leur avis[1] ; car, pendant la censure de M. Porcius et de L. Valérius, je vois que le censeur Valérius lui-même fut nommé prince du sénat, dignité dont l'Africain avait été revêtu les trois lustres précédents ; or, lui vivant, on n'eût pu nommer à sa place un autre prince du sénat, à moins qu'il n'eût été rayé de la liste des sénateurs, flétrissure dont aucun historien n'a jamais fait mention... Il me semble donc bien être mort avant la censure de L. Valérius et de M. Porcius. »

Neque his assentior... quod censoribus M. Porcio, L. Valerio, L. Valerium principem senatus ipsum censorem lectum invenio, quum superioribus tribus lustris Africanus fuisset, quo vivo, nisi ut ille senatu moveretur, quam notam nemo memoriæ prodidit, alius princeps in locum ejus lectus non esset..... Ita videtur decessisse ante L. Valerii et M. Porcii censuram. (XXXIX, 52.)

Quoi qu'il en soit de ces quelques divergences signalées par lui-même et du petit nombre de fois que le nom de

(1) Pour Rutilius Rufus, que Tite-Live a sans doute consulté plus d'une fois, mais qu'il ne nomme qu'en cette circonstance, voir 1re partie, t. II, p. 366.

Polybe est cité dans son œuvre, Tite-Live lui témoigne très fréquemment son estime par la manière évidente dont il recourt à lui. Dans plusieurs de ses livres, on peut marquer du doigt toute une série de rapprochements. Il ne les traduit pas ; seulement, à chaque instant, il prend le fond de ses récits, en les exonérant des détails qui les chargent, des réflexions et des digressions oiseuses, des termes techniques qui en embarrassent la lecture, en les animant aussi de son souffle et de sa sensibilité personnels. Parce qu'il se documente chez lui, il n'en continue pas moins son œuvre propre; mais il sait bien que de tous les guides qui s'offrent à son talent artistique nul ne saurait être plus fidèle, plus sûr, et bien qu'il se garde de le suivre sans le contrôler par les écrivains latins, il le consulte sans cesse, il voit certainement en lui la plus précieuse des sources.

Tels sont, en dehors de ceux qu'il n'a pas nommés, les auteurs qu'il a étudiés et vous voyez l'usage qu'il a fait de ses devanciers. Jamais il n'avance rien sans s'être muni de leur témoignage. Lorsque tous sont d'accord ou que la tradition est bien établie, il accepte naturellement ce qui ne lui semble plus devoir soulever aucune contradiction sérieuse ; mais, chaque fois que pour un fait il se trouve en présence de versions différentes produites par plusieurs écrivains réputés, ou bien il les énumère en avouant de bonne foi que, pour sa part, il ne peut rien affirmer, ou bien il fait son choix d'après les indices qu'il croit avoir de la vérité. Entre deux autorités, l'une très ancienne et l'autre récente, il préfère, en général, la première parce que, plus rapprochée des événements, elle en a dû suivre les traces avec plus de fidélité; et sa défiance à l'égard des témoignages récents en ce qui concerne l'antiquité est telle que, s'il n'a qu'eux pour l'affirmer, il aime mieux exprimer un doute. Il tient compte néanmoins de la multiplicité des témoignages concordants, et, d'autre part, il n'accepte pas comme parole d'oracle toute affirmation ancienne. Très fréquemment, dans la comparaison d'opinions diverses, il va vers celle qui revêt le caractère de

la plus grande vraisemblance, et même lorsqu'il en produit une comme certaine, si à côté de celle-là il en est une autre qui comporte aussi quelque vraisemblance, il a bien soin de l'ajouter pour que nul ne l'accuse de passer sous silence ce qui mérite d'être noté. En outre, il ne lui est pas rare, quand il rejette l'avis d'un historien de quelque poids, d'indiquer ses raisons ; il n'entre pas alors dans de grandes discussions, comme le ferait un érudit de profession ; il lui suffit de quelques mots qui n'arrêtent en rien son récit. Enfin, il ne déteste rien tant que le mensonge ou l'exagération ; dès qu'il les aperçoit quelque part, il les blâme sans hésitation. Les hypothèses aussi ne lui plaisent guère ; là où il ne sait pas, sa modestie l'empêche de dissimuler son ignorance ; il se refuse à faire des suppositions sur les détails au sujet desquels ont gardé le silence les écrivains contemporains des choses dont il parle : exemple ce passage du livre XXIX, 14. où après avoir raconté que P. Cornélius fut choisi comme le citoyen de Rome le plus vertueux pour aller, avec toutes les dames romaines, recevoir à Ostie la statue de la mère des dieux, il ajoute : « Quelles furent les vertus qui le désignèrent ainsi au choix du sénat, si les auteurs de ce temps-là l'avaient dit, je me ferais un plaisir d'en instruire la postérité ; mais, réduit à des hypothèses personnelles sur un fait obscurci par le temps, je n'en hasarderai pas. »

Id quibus virtutibus inducti ita judicarint, sicut traditum a proximis memoriæ temporum illorum scriptoribus libens posteris traderem, ita meas opiniones conjectando rem vetustate obrutam non interponam.

En somme, il évite autant que possible de nous imposer son jugement ; et si parmi les opinions contradictoires émises avant lui il marque sa préférence, avec une réserve pleine de goût, il agit de façon à respecter notre indépendance en nous mettant à même d'apprécier par nous-mêmes. Sans dissertations, sans digressions arides, il nous laisse entrevoir le travail considérable de recherches qui se cache

sous sa facile rédaction ; et nous sentons en même temps l'honnêteté et le bon sens qui le guident. Bien que les règles de sa critique, à notre point de vue moderne, soient incomplètes, nous ne saurions mettre en doute ni ses efforts vers la vérité, ni sa sincérité[1].

X

Est-ce à dire qu'on ne puisse relever dans son œuvre rien d'erroné, rien d'imparfait ou qui laisse à désirer? Non pas. Il est facile de constater chez lui une insuffisance de science géographique : on voit trop qu'il n'a pas, ainsi que

(1) Sur la question des sources et de la recherche de la vérité chez T. L., voir entre autres ouvrages, très nombreux : F. Lachmann, *De fontibus hist. T. L. comm.*, 1821 sq. ; Th. Lucas, *De ratione qua T. L. usus est opere Polybiano*, 1854 ; W. Michuel, *In wie weit hat T. L. den Pol. als Hauptquelle benützt*, 1859 ; L. Tillemans, *Qua rat. T. L. in lib. 31-45 Pol. hist. usus sit*, 1890 ; H. Nissen, *Krit. Untersuchungen uber die Quellen der vierten und fünften Dekade des L.*, 1863 ; C. Peter, *Livius und Polybius* etc., 1863 ; C. Böttcher, *Quæst. crit. de T. L. l.* XXI-XXII *fontibus*, 1869 ; Fr. Friedersdorff, *Liv., Polyb. Scipionis rerum scriptores*, 1869 ; id., *Das B.* XXVI *des Liv.*, 1874 : A. Vollmer, *Unde belli pun. sec. scriptores sua hauserint*, 1872 ; id. *d. Quellen der 3 Dekade des Liv.* *Düren*, 1881 ; J. Neuling, *de belli pun. primi scriptorum fontibus*, 1873 ; M. Posner, *symb. ad cognosc. rationem quæ inter Liv. et Pol. intercedat*, 1874 ; F. Luterbacher, *de font. l.* XXI-XXII, 1875 ; K. Kessler, *Secundum quos auctores Liv. res. a Scipione maj. in Africa gestas narraverit* 1877 ; L. Heydenreich, *Fabius Pictor u. Liv.* 1878 ; W. Pirogow, de la 3e déc. de T. L. (russe), 1878 ; Th. Zielinski, *die letzten Jahre des 2 pun. Kriegs*, 1880 ; J. B. Sturm, *Quæ ratio inter Liv. dec. III et Cæl. Antip. historius intercedat*, 1883 ; G. Klinger, *de Liv. l.* X *fontibus*, 1884 ; C. Föhlisch, *U. Benutzung des Pol. in B.* XXI-XXII *des Liv.*, 1884 ; C. Wachsmuth, *Einleitung in das Stud. der alten Geschichte*, Leipz., 1895 ; A. Weber, *Beiträge zur Quellenkritik des Livius*... etc., Marburg, 1897 ; W. Soltau, *Livius' Geschichtswerk, seine Komposition und seine Quellen*, Leipz., 1897 ; Sanders, *Die Quellencontamination im 21 und 22 B. des Liv.*, Berlin, 1898.

Polybe, visité et étudié par lui-même le pays dont il est tenu de parler; au livre IV, 57, par exemple, il confond deux expéditions différentes lorsqu'il dit que c'est en ravageant le territoire des Volsques que l'armée victorieuse des Romains prit d'assaut un château fort près du lac Fucin, *victor exercitus depopulatus Volscum agrum*; *castellum ad lacum Fucinum vi expugnatum;* au livre X, 1, mentionnant, en l'an 303, un envoi de colonies à Sora et à Albe Fucens, il place cette dernière dans le pays des Éques alors qu'elle était chez les Marses : *Soram atque Albam coloniæ deductæ; Albam in Æquos sex millia colonorum scripta;* et, à deux reprises, dans les livres XXV, 30 et XXVI, 10, il confond l'un avec l'autre, en parlant de Syracuse, les deux quartiers de cette ville, l'Achradine et l'Île. Il est loin aussi de connaître autant que Polybe l'art militaire, de sorte qu'il ne fait pas comprendre avec la même lucidité la marche des armées et leurs dispositions stratégiques. Peut-être, en outre, pourrait-on l'accuser de n'avoir acquis que des notions insuffisantes sur les institutions, les lois et les mœurs des nations diverses, à moins qu'il ne se montre avare de renseignements par une crainte excessive des digressions; toujours est-il qu'il ne s'attache guère qu'à leur politique et à leurs guerres. Enfin, et c'est là le plus grave de tous les reproches que lui adressent les critiques, car, après tout, on comprend très bien qu'un esprit, si vaste et si instruit qu'il soit, ne possède pas au complet toutes les sciences à la fois et puisse même commettre sur des points de peu d'importance quelques légères erreurs, sa clairvoyance, en plusieurs circonstances, a rencontré dans son patriotisme, dans ses sentiments politiques, voire dans son goût artistique de véritables obstacles; si bien que plusieurs en ont pris motif pour incriminer jusqu'à sa bonne foi.

Il ne s'est point imposé, c'est certain, en écrivant l'histoire, ces règles de froide et insensible impartialité qui sont celles d'un juge. « Détachons-nous des personnes, dit Polybe [1], c'est d'après les faits seuls qu'il nous faut pen-

(1) *Hist.*, I, 14.

ser.» Chez lui, au contraire, la personnification de Rome est toujours présente et la sensibilité du patriote ne cesse jamais d'être éveillée. S'il raconte des batailles, il se montre heureux des victoires de son pays et malheureux de ses défaites. Ecoutez-le après la bataille de Cannes; il se refuse à peindre la consternation et la terreur qui règnent alors dans la ville, il succomberait, dit-il, à une pareille tâche, *succumbar oneri* ! [1] Ainsi que nous le montre D. Nisard en répétant une remarque faite déjà par Daunou, on dirait d'un homme de ce temps-là que le désespoir suffoquerait, qui courberait la tête sous le désastre de la patrie et s'étonnerait d'être encore vivant : « il est mort de douleur et d'inquiétude ; puis, avec Rome qui peu à peu se ranime, il relève la tête et respire enfin à la vue d'Annibal allant se prendre au piège des voluptés de Capoue »[2].

De tels sentiments, tout nobles qu'ils sont, ne lui laissent pas constamment la sagacité nécessaire pour choisir entre des versions différentes celle qui répond à la réalité des faits, et son patriotisme l'entraîne ainsi, à la suite d'anciens historiens, en dehors de la vérité à propos d'événements qui, racontés comme ils devraient l'être, risqueraient de ternir aux yeux de la postérité la réputation glorieuse de la nation. Le récit, par exemple, des premiers temps qui suivent l'expulsion des rois demandait l'aveu de la conquête de Rome par Porsenna; Tacite plus tard l'attestera [3] et Pline le Naturaliste citera même cette clause expresse du traité accordé par le roi étrusque à la jeune république vaincue « qu'on devait y renoncer à tout usage du fer si ce n'est pour cultiver la terre [4]. » Mais, d'anciens annalistes s'étant efforcés de cacher sous une narration ininterrompue de faits individuels et d'actes d'héroïsme

(1) Liv., XXII, 54.

(2) D. Nisard, *Les quatre grands hist. lat.*, Tit. Liv., § 5 ; Daunou, *Cours d'études histor.*, t. XIII.

(3) Tac , *Hist.*, III, 72 : « Porsenna dedita urbe » ; *Annal.*, XI, 24 : « Tuscis obsides dedimus. »

(4) Plin. *Hist. nat.*, XXXIV, 39.— Voir mon vol. d'*Introd.*, pp. 210-215.

particuliers l'humiliation déplorable de cette servitude qu'ils ne voulaient pas avouer, Tite-Live naturellement s'empresse d'adopter la tradition établie par eux; il répète que Porsenna, après avoir pris les armes en faveur de Tarquin et s'être avancé jusqu'au Janicule, s'est retiré devant l'héroïsme des Horatius Coclès, des Mucius Scævola, etc. La question des otages livrés par les Romains lui cause bien quelque gène : « Le désir, dit-il, de voir le Janicule délivré des troupes qui l'occupaient réduisit les Romains à la nécessité de donner des otages; *expressaque necessitas obsides dandi Romanis, si Janiculo præsidium deduci vellent* [1] »; et un peu plus loin [2], lorsqu'il lui faut expliquer la vente des biens du roi dont la formule s'est singulièrement perpétuée dans toutes les ventes jusqu'au temps d'Auguste, son embarras est plus sensible encore; car, si cet acte trouve une explication facile dans la confiscation qui doit avoir suivi une sédition libératrice, il n'est pas commode de le concilier avec une retraite volontaire et toute pacifique; mais son patriotisme l'aveugle sur le peu de solidité de l'interprétation traditionnelle qu'il en donne.

La honte du rachat de Rome aux Gaulois disparaît comme celle de la soumission à Porsenna. Il y avait une légende qui représentait Camille comme intervenant tout à coup à l'instant précis où l'on pèse dans les balances l'or de la rançon, chassant aussitôt les hardis envahisseurs, les poursuivant et les anéantissant près de Gabies. Tite-Live s'empare de cette tradition, et rien n'égale l'enthousiasme qu'il témoigne à l'annonce de leur défaite : « Les dieux et les hommes, s'écrie-t-il, empêchèrent que Rome vécût rachetée! *Diique et homines prohibuere redemptos vivere Romanos !* [3] » Cependant il existait une autre version que le grave Polybe a bien soin de choisir. D'après celle-là, c'était « au prix d'un

(1) Liv. II, 13.
(2) Liv. II, 14.
(3) Liv. V, 49.

traité dicté par les vainqueurs que les Romains avaient recouvré leur ville », et si les Gaulois s'étaient retirés en la leur rendant ainsi moyennant argent, leur départ n'avait eu pour motif qu'une invasion des Vénètes sur leur propre territoire et la nécessité pour eux d'aller le défendre[1]. Voilà ce qu'avoueront, à l'exemple de l'historien grec, Tacite, Suétone et Justin[2]. Mais, du moment que l'autorité d'anciens annalistes le lui permettait, comment un patriote comme lui eût-il hésité à prendre pour vrai un récit qui ménageait si bien l'amour-propre national et couvrait finalement de toute la gloire d'une éclatante victoire un des souvenirs les plus désastreux de l'histoire du pays ?

Il serait injuste néanmoins de penser qu'en écrivant ainsi, il cherche à tromper ses lecteurs ; ses sentiments seuls le jettent alors à côté de la vérité. De même qu'il ne faudrait pas chercher ailleurs que dans la candeur de son patriotisme le motif de certains jugements qui, portés par lui sur les actes des Romains et sur ceux des peuples étrangers, seraient à vos yeux, si vous les compariez de près, des preuves d'une étrange partialité ; car, plus d'une fois, pour des faits qui se ressemblent, les uns lui paraissent agir dans la plénitude de leur droit, tandis qu'il accuse les autres de perfidie et de cruauté. Ces cas d'ailleurs sont, en somme, exceptionnels et il ne serait pas long de les énumérer. En général, il voit juste et dès qu'il voit ainsi, jamais il n'hésite à blâmer les choses blâmables de quelque côté qu'elles viennent. Bref, il dit ce qu'il pense ; il n'est point de ceux qui, comme César, sous une froideur calculée, avec une impassibilité faite pour inspirer pleine confiance, savent grouper tous les faits favorables à une cause en passant légèrement et avec intention sur les autres[3] ; si sa vive admiration pour Rome l'égare en quelques occasions et

(1) Pol., *Hist.*, I, 6 et II, 18.
(2) Tac., *Hist.*, III, 72 ; *Ann.*, XI, 24 ; *Suét.*, Tib., 3 ; Just., XXVIII, 2 et XLIII, 5.
(3) Voir 1re partie, t. III, p. 453 sq.

nous met dans l'obligation de ne point le lire sans prudence, nous sommes certains du moins qu'il ne nous trompera point volontairement ; le préjugé du citoyen, si fort qu'il soit chez lui, ne prévaut pas sur sa conscience ; la bonne foi de l'honnête homme reste intacte.

Rien ne le prouve comme l'exactitude avec laquelle il rapporte tous les incidents produits à l'intérieur de Rome par les querelles des partis. Évidemment sa naissance et son éducation le portent à préférer à une république démocratique celle que dirige une aristocratie, et de là sur le fond de certaines choses des appréciations personnelles qui tiennent à quelque prévention : dans les lois agraires, par exemple, peut-être voit-il « le poison dont les tribuns enivrent le peuple » plutôt qu'une juste revendication des plébéiens mourant de faim devant des terres acquises à l'État par leur courage ; il ne laisse pas non plus que de blâmer les entreprises des Gracques, comme, il est vrai, l'a fait avant lui Cicéron, qui pourtant était un homme nouveau. Mais il se garde bien de rien dénaturer et l'on ne peut pas dire que, dans ces récits des luttes intestines, il délaisse son rôle d'historien et montre de la partialité. S'il relève chez les tribuns une turbulence excessive, quelque grossièreté, parfois aussi une tendance à se servir de leur magistrature inviolable dans l'intérêt de leur propre ambition plus que dans un intérêt public, il ne reconnaît pas moins dans la plupart de vrais et intrépides défenseurs de la cause plébéienne ; il leur prête des discours, tout à leur honneur, où cette cause est soutenue avec une énergie incomparable ; il indique les tempéraments qu'apportèrent plusieurs d'entre eux à la fougue tribunitienne ; il montre chez quelques-uns, comme chez Duilius après la chute des décemvirs, une sagesse bien rare dans le succès ; et il nous inspire, en fin de compte, ce sentiment, qu'il leur a fallu, pour venir à bout de la puissance, de l'adresse et de l'obstination des patriciens, bien autre chose que de la violence, non seulement une volonté persévérante, mais le sens politique, la science de tactique, la

pondération d'esprit de véritables hommes d'État. D'autre part, comme il n'oublie pas que, pour les affaires extérieures, le sénat est de toutes les assemblées possibles la plus hardie dans ses desseins, la plus avisée et la plus réglée dans ses conseils, il transporte volontiers jusque dans la politique du dedans l'emploi d'une grande partie des plus nobles qualités patriciennes; mais, s'il se plaît à représenter l'action qu'exercent quelquefois, au milieu des commotions les plus violentes, des magistrats expérimentés tels que les Quinctius Cincinnatus, les P. Valérius, les Camille qui, assez sages pour faire passer l'intérêt de l'État avant n'importe quelle prétention de parti, réussissent par leur modération exemplaire et la ferme dignité de leur parole à dominer tout à coup tous les esprits[1], il ne dissimule ni l'ordinaire dureté des riches à l'égard de leurs débiteurs, ni la violence des nobles dans la défense de leurs privilèges; il rappelle, en même temps que les ruses et les perfidies dont use l'aristocratie pour opposer les tribuns les uns aux autres, ses odieuses vengeances sur ceux qui la combattent, voire sur ceux des siens qui trahissent sa cause et qu'elle accuse aussitôt d'aspirer à la tyrannie; il dit l'assassinat du tribun Génucius, les brutalités exercées sur les citoyens autour de la tribune par Cæson Quinctius[2], le meurtre en plein forum du chevalier Mœlius, les condamnations à mort de Spurius Cassius Viscellinus et de Marcus Manlius[3] Capitolinus. Si bien qu'on ne trouve nulle part un recueil de détails aussi vrais sur l'ensemble de cette longue lutte entre les deux ordres, sur l'histoire des conquêtes successives par lesquelles les plébéiens arrivèrent à l'établissement définitif de l'égalité civile, politique et religieuse. Pourquoi faut-il que nous ayons perdu toute la partie de son ouvrage qui se rapportait aux guerres civiles de Marius et de Sylla, de César et de Pompée,

(1) Tit. Liv., II, 56-57; III, 16-18; VI, 42.
(2) Id. II, 54; III, 10-13.
(3) Id. IV, 12 sq.; II, 41; IV, 14 sq.

d'Antoine et d'Octave? Là aussi, sans nul doute, nous aurions retrouvé, avec la même vigueur de récit, la même honnête impartialité. Ne savons-nous pas, par son jugement hardi, que nous a fait connaître Tacite, sur César et par le surnom de Pompéien que lui donnait Auguste, qu'il ne jugeait point les hommes d'après les décisions de la fortune et que ses relations, si hautes fussent-elles, pas plus que son intérêt personnel, n'eurent jamais le pouvoir de lui faire prononcer des paroles contraires à sa conscience en le privant ainsi de la qualité la plus nécessaire à l'accomplissement de la tâche essentiellement morale qu'il s'était marquée.

XI

Quel est, en effet, son but en entreprenant ce travail colossal? Est-ce de s'assurer à lui-même la gloire d'une grande œuvre littéraire? Vraisemblablement cette ambition entre bien pour quelque chose dans son entreprise; mais sa modestie l'empêche de trop compter sur une illustration supérieure à celle de tous les écrivains qui ont traité déjà ou qui traitent encore de l'histoire de Rome, et d'avance il se résigne à ne point recueillir de ses efforts un renom exceptionnel. « Mon livre, dit-il dans sa préface, vaudra-t-il le travail qu'il me coûtera, je ne sais, et je le saurais que je n'oserais le dire;... quoi qu'il en soit, j'aurai du moins la joie d'avoir contribué selon mes forces à perpétuer la mémoire des faits du premier peuple du monde; et si, dans une si grande foule d'écrivains, mon nom reste obscur, l'éclat et la grandeur de ceux qui l'auront éclipsé me consoleront. »

Facturusne operæ pretium sim, nec satis scio, nec, si sciam, dicere ausim... Utcumque erit, juvabit tamen rerum gestarum memo-

riæ principis terrarum populi pro virili parte et ipsum consuluisse; et si in tanta scriptorum turba mea fama in obscuro sit, nobilitate ac magnitudine eorum me, qui nomini officient meo, consoler.

Ce qu'il veut avant tout, c'est se rendre utile en faisant œuvre d'éducation civique, en travaillant de tout son pouvoir à cette réforme des mœurs que le chef de l'État, lui aussi, considère alors comme une des conditions essentielles du salut de la patrie. Dans les faits des annales il cherche donc des leçons pour la conduite de la vie, et, à ses yeux, s'il y a quelque chose de fructueux et de salutaire dans l'histoire, c'est que chacun y trouve, et pour soi et pour son pays, la nette indication de toutes les vertus qu'il faut acquérir comme aussi celle des fautes et des hontes dont il faut se garder [1]. Non pas qu'il ait l'intention de se livrer pour cet enseignement à des dissertations philosophiques; son récit, au contraire, dont il exclura les digressions, ne contiendra que de loin en loin une remarque, en quelques lignes, propre à relever la nature d'un acte ou la comparaison. sur un point déterminé, des temps anciens avec les suivants; il se contentera d'instruire par les exemples. Peindre les mœurs, les hommes et les moyens qui ont créé et développé la fortune de Rome, suivre la marche lente et presque insensible des premiers relâchements [2], puis celle de la corruption d'où sont nés tant de maux déjà et qui jette tant de sujets de crainte sur l'avenir, voilà son dessein.

Nous ne pouvons savoir comment il développait toute la dernière partie. Il est clair que le spectacle grandiose de

(1) Voir la partie de la préface que j'ai citée et traduite dans le tome I. p. 72.

(2) Du reste c'est dès l'arrivée des Romains en Asie que Tite-Live marque le point de départ de leur corruption : à partir de ce moment, il nous les montre, s'habituant peu à peu, au milieu des Grecs rhéteurs et des Asiatiques serviles, à usurper la licence de tout faire, et déjà les derniers livres en notre possession nous donnent bien la preuve qu'il ne devait ensuite rien cacher des vérités désagréables qu'il avait à faire entendre. — Cf. Taine, p. 61 sq.

la toute-puissance de Rome sur l'ensemble du monde, avec l'unification et la pacification de l'empire, devait lui permettre de mêler encore de l'orgueil patriotique aux appréhensions suscitées en lui par la décadence morale ; mais sa préface ne laisse aucun doute sur la nature des tableaux qu'il y présentait en opposition à ceux du commencement, et puisque, dès cette première page, il annonçait les plaintes qu'il lui faudrait sans doute exprimer vers la fin au risque de déplaire à ses lecteurs, *querelæ, ne tum quidem gratæ futuræ, quum forsitan necessariæ erunt*, nous devons croire qu'il y avait là tout autre chose qu'un panégyrique et qu'il y dépeignait la diminution des vertus et des caractères avec une tristesse aussi franche, aussi énergique, qu'est, dans les premières décades, son admiration pour les grands exemples des ancêtres.

Cette admiration, vous venez de la voir. Elle lui a inspiré, avec une éloquence d'autant plus chaude qu'elle est sincère, toute une série de livres remplis des traits les plus beaux d'intrépidité guerrière et de courage civique, de probité, de désintéressement et de dévouement, de respect envers les dieux, de soumission aux lois et d'amour de la liberté. Il n'est point de nobles sentiments qui n'y soient exprimés en des personnages d'une extraordinaire vertu. Peut-être même y trouverez-vous trop de perfection et jugerez-vous tout cela plus qu'humain, répondant pour ainsi dire à un idéal. N'insistez pas cependant outre mesure sur cette critique. Si, dans plusieurs de ses portraits, il est possible de contester certains détails ; si parfois son âme généreuse, se reflétant, agrandit naturellement ceux qu'elle considère ; si, en un mot, on peut dire de lui ce que La Bruyère disait de Corneille, il n'en ressort pas moins de l'ensemble qu'il dépeint la figure vraie de la Rome ancienne, avec sa gravité, son esprit religieux, la simplicité de ses mœurs, ses élans raisonnés et sa force disciplinée, sa persévérance opiniâtre, son énergie dans le malheur comme sa politique habile à profiter de tout événement heureux, sa science de la conquête et de la domination, sa majestueuse

fierté et son inaltérable confiance en sa destinée. N'allez point supposer que par l'espèce d'idéalisme qu'entretient en lui l'amour confondu de Rome et du beau, il fausse l'histoire : il n'y a pas que l'érudition qui voie ; à côté d'elle l'intuition du génie produit de puissants effets, et là où les recherches du savant ne pourraient souvent à elles seules que tracer quelques linéaments certains sans atteindre en définitive d'autre résultat d'ensemble qu'une forme indécise et inanimée, le génie, comme un foyer d'où se répandent en tous sens les rayons de lumière et de chaleur, éclaire et anime tout à la fois son sujet, en imprime dans nos esprits, en traits ineffaçables, l'image vivifiée.

XII

Cette chaleur et cette vie, qui donnent à l'histoire de Tite-Live une telle action morale qu'il n'est aucune œuvre latine plus capable de nous porter aux nobles aspirations, n'acquièrent d'ailleurs autant de puissance que par l'excellence de la forme et par un art de dire qui touche à la perfection. Nul n'a possédé plus que lui le talent de raconter, de dépeindre les situations avec émotion, de saisir les impressions et les sentiments des personnages en jeu : ce n'est point une aride et uniforme succession de faits qu'il nous présente ; sous nos yeux se déroule une variété infinie de tableaux pittoresques et de scènes dramatiques où chacun agit et parle avec une vérité frappante.

Ses narrations sont pour la plupart des chefs-d'œuvre. Tel est le récit des Fourches Caudines [1]. Vous ressentez, en le lisant, la stupeur et l'accablement des soldats romains, jetés en aveugles dans cette gorge sans issue, comme des

(1) Liv. IX, 1-7.

bêtes féroces dans une fosse; leurs frémissements de rage impuissante ; puis l'amertume de leurs plaintes quand ils apprennent l'infâme traité conclu par leurs imprévoyants consuls ; et leur honte durant le défilé sous le joug au milieu des ennemis armés qui les outragent ; l'ignominie, après cela, de leur départ des Fourches ; le soin avec lequel ils évitent les villes dans les pays alliés qu'ils traversent; leur sombre silence devant les Campaniens qui, touchés de leur malheur, s'efforcent de les consoler ; leur rentrée nocturne à Rome où ils vont aussitôt se cacher au fond de leurs maisons sans oser, les jours suivants, se montrer au forum et dans les rues.

Telle est aussi la narration qui a rapport au dictateur Papirius et au maître de cavalerie Fabius. Tout d'abord, un vice des formes religieuses au départ est l'annonce de quelque malheur, sinon pour l'armée de la république, du moins pour les généraux, entre lesquels, en effet, va s'élever un conflit terrible. Papirius, retournant à Rome pour reprendre les auspices, a ordonné à Fabius de ne pas engager d'action en son absence ; mais les Samnites se gardent mal, l'occasion de combattre est belle, Fabius est jeune et désire la gloire. Il livre bataille et gagne une victoire telle qu'elle n'eût pu être plus complète avec le dictateur. Fier de son succès, il agit de manière à n'en point laisser l'honneur au chef, en informe directement le sénat. Papirius sort de la Curie plein de colère ; dans la conduite du vainqueur il n'a vu que le mépris de la dignité dictatoriale et de la discipline militaire ; il accourt au camp, la menace à la bouche, et ne parlant que pour vanter la fermeté de Manlius qui a condamné à mort son propre fils pour une désobéissance du même genre. L'armée s'efforce de défendre celui qui l'a conduite à la victoire; elle implore et elle se plaint; les lieutenants mêmes, qui entourent le siège du dictateur, l'engagent à ne pas surexciter les légions par un excès de sévérité; le tumulte, qui est au comble, nécessite la remise du jugement au lendemain. Mais l'accusé, qui ne prévoit que trop le sort qui l'attend, s'il reste, profite de la nuit pour

s'enfuir à Rome. Devant le sénat convoqué il s'explique, lorsque Papirius, qui l'a suivi de près, entre dans la Curie. En vain les sénateurs, en vain le vieux père de Fabius veulent apaiser son courroux ; celui-ci, le trouvant inflexible, fait appel aux tribuns ; on se rend à l'assemblée du peuple. Le vieillard y parle avec des plaintes et des reproches, implore les dieux et les hommes, tient son fils embrassé. Le dictateur se refuse à affaiblir en rien le droit suprême qu'il détient, rend les tribuns responsables des conséquences funestes qu'aurait pour la discipline de l'armée et le salut de l'État le jugement qu'on sollicite du peuple, réserve leurs noms à la réprobation de tous les siècles. Déjà les tribuns s'inquiètent. Le peuple heureusement les délivre du fardeau qui pèse sur eux; tout entier il recourt aux supplications; eux-mêmes se joignent à lui; Fabius et son vieux père se prosternent. Alors seulement, la victoire restant sans conteste à la majesté du commandement, Papirius pardonne: « Vis, dit-il à Fabius, sois plus heureux de l'accord montré par toute la cité pour demander ta grâce que de la victoire dont tu te glorifiais tout à l'heure... et quant au peuple, à qui tu dois la vie, tu ne peux lui rendre de plus grand service que d'avoir appris par cette journée à te soumettre, en paix et en guerre, à l'autorité légitime. » Suit enfin le tableau de l'allégresse du sénat et du peuple avec cette conclusion que le commandement militaire ne parut pas moins affermi par cette dangereuse épreuve de Fabius que par le supplice déplorable du jeune Manlius[1].

Au nombre de ces récits remarquables[2], citons : dans la première décade, le combat des Horaces et des Curiaces* et le jugement d'Horace, meurtrier de sa sœur; la destruction d'Albe*, la mort de Lucrèce*; la conjuration et le supplice des fils de Brutus; les traits héroïques d'Horatius Coclès et

(1) Liv. VIII, 30-35.

(2) En général ces narrations ont trop d'étendue pour figurer en entier à l'*Appendice*, mais on y trouvera des passages de plusieurs que je marque ici d'un astérique. De même pour les harangues citées un peu plus loin. Voir pour les unes et les autres, *Append.* CCCLXXVI — CCCCV.

de Mucius Scævola; la retraite du peuple sur le mont sacré*; la vengeance de Coriolan arrêtée par sa mère*; les 306 Fabius*; l'élévation de Cincinnatus à la dictature*; les crimes des décemvirs causant leur chute; la prise de Véies; le maître d'école de Falèries; la déroute de l'Allia suivie de la prise et de l'incendie de Rome; la tentative des Gaulois sur le Capitole*; l'arrivée inopinée de Camille qui sauve l'honneur du nom romain; le procès et le supplice de Manlius Capitolinus*; le duel de Manlius (Torquatus) et d'un Gaulois; le consul T. Manlius condamnant son fils à mort; le dévouement de P. Décius Mus à la bataille de Véséris; dans la troisième décade, l'arrivée d'Annibal en Espagne*; le siège et la prise de Sagonte; le passage des Alpes*; la bataille de Trasimène*; la dictature de Fabius et sa générosité lorsqu'il se porte au secours de Minucius Rufus; la bataille de Cannes; l'occupation de Capoue par Annibal et le projet d'assassinat conçu contre lui par Pérolla, fils de Pacuvius*; la défense de Syracuse par Archimède* et la prise de la ville avec la mort de son savant défenseur; Annibal aux portes de Rome*; la vengeance des Romains sur Capoue*; l'élection de P. Cornélius Scipion au proconsulat d'Espagne et son portrait*; l'arrivée d'Asdrubal en Italie, qui répand la consternation à Rome, mais que suit bientôt la plus vive allégresse à la nouvelle de la victoire du Métaure* due à la hardiesse du consul Néron; le passage de Scipion en Afrique; l'incendie du camp carthaginois; la mort tragique de Sophonisbe devenue l'épouse de Masinissa; le désespoir d'Annibal rappelé par Carthage*; la bataille de Zama*; puis, dans les autres livres, la liberté de la Grèce proclamée aux jeux isthmiques par Quinctius Flaminius*; Annibal réduit à s'éloigner de Carthage et à se réfugier auprès d'Antiochus; le procès de Scipion*; la sanglante répression des bacchanales; l'élévation de Caton à la censure et son portrait*; la mort de Philopœmen; celle d'Annibal*; le patriotisme d'un vieux légionnaire dont l'exemple entraîne à l'enrôlement ses compagnons d'armes; la soumission de Persée*; le triomphe de Paul Émile coïncidant avec la mort de ses deux fils.

On se rend bien compte des qualités narratives de Tite-Live lorsqu'on rapproche sa manière de celle des historiens grecs qui racontaient les mêmes événements. Taine l'a fait pour Denys d'Halicarnasse et pour Polybe en prenant pour objets de comparaison, d'un côté, le récit de la mort de Lucrèce et, de l'autre, celui du passage des Alpes[1]. Il est curieux de voir combien les gaucheries du premier le laissent de beaucoup inférieur à l'écrivain latin et combien le second, dans la description savante à laquelle il se livre pour faire comprendre les circonstances physiques et les obstacles qui rendaient l'entreprise si difficile, est loin de nous instruire et de nous impressionner comme notre auteur qui nous met en présence des choses et nous fait suivre, d'un bout à l'autre, avec les sentiments du chef, les travaux des hommes et leurs émotions morales.

XIII

Les harangues[2] que Tite-Live mêle constamment à ses narrations contribuent, et puissamment, à répandre partout la variété et l'animation, à donner l'intelligence

(1) *Essai sur T. L.*, p. 274-287.

(2) Certains blâment chez lui, comme chez Thucydide, Xénophon, Salluste, Tacite, l'introduction de ces discours qu'ils considèrent comme des fictions contraires à la dignité de l'histoire. Mais ne voit-on pas que, sous la plume des grands historiens, ces harangues, toutes fictives qu'elles sont, peignent exactement choses et personnes ? Y avait-il rien de plus logique et qui pût mieux répandre la teinte locale sur les récits, lorsqu'il s'agissait de ces républiques anciennes où l'éloquence était nécessaire à la politique, où l'orateur exerçait une sorte de magistrature, où les discours, en un mot, étaient une partie intégrante de leur histoire? (Cf. A. Lemaire, thèse *sur l'histoire, et sur Tite-Live*, Paris, 1823, p. 21 sq.). Et puis, s'il y a quelque invraisemblance dans le procédé qui prête une connaissance parfaite de l'art oratoire même à des Romains vivant en un temps où une telle perfection n'était pas connue, ne nous en plaignons pas, puisque cette beauté artisti-

des faits et des personnes. Polybe n'en avait guère tiré d'utilité, ne s'en étant guère servi qu'en style indirect, d'une manière résumée et d'ordinaire assez lourdement. Lui, au contraire, en obtient tout l'effet possible. Qu'on les apprécie comme œuvres historiques ou comme œuvres oratoires, elles ont une très grande valeur.

Tantôt il y trouve un moyen de marquer avec précision les situations, comme nous le voyons maintes fois et dans le récit de la lutte entre les deux ordres et dans celui des rapports de Rome avec les peuples étrangers. Tantôt il présente en l'une d'elles la conclusion d'une longue série d'événements; tel le discours d'Annibal à Scipion (XXX, 30) avant la bataille de Zama qui met fin à toute la seconde guerre punique. Ou bien il en use pour exprimer sur certains actes les jugements que doit porter l'histoire, et il n'est même pas rare, dans ce cas, que, derrière ses personnages et par leur bouche, il juge avec sévérité la conduite des Romains eux-mêmes; exemple : le discours du Samnite Pontius (IX, 11) *, leur reprochant la comédie religieuse à laquelle ils ont recours pour éluder la parole donnée aux Fourches Caudines; la harangue de Lycortas *, qui (XXXIX, 36-37), avec des élans de fierté douloureuse, répond devant Appius aux injustes prétentions de Rome et réclame en faveur des Achéens les droits de l'indépendance hellénique proclamée naguère aux jeux Isthmiques; les dernières paroles d'Annibal *, comparant, lorsqu'il est obligé de s'empoisonner (XXXIX, 51), cette triste victoire de Flamininus sur un homme trahi et désarmé à l'ancienne générosité du sénat qui prévenait Pyrrhus, chef puissant d'une armée en pleine Italie, de se garder du poison d'un traître. Et constamment il y réussit à donner des personnages, avec une netteté parfaite, l'idée qu'il conçoit de chacun d'eux. Lisons les discours : (III, 17) de Valérius Pu-

que ne fait, en somme, que rendre plus sensible, avec la vérité des scènes historiques, celle des pensées et des sentiments, des caractères et des passions de tous les personnages qui y ont figuré. (Voir 1re partie, t. I, p. 111 et précéd.).

blicola * aux tribuns et au peuple dans le moment où tous refusent de prendre les armes contre les esclaves maîtres du Capitole; (IV, 3 sq.) de Canuleius*, protestant contre les privilèges de l'aristocratie; (V, 3 sq.) d'Appius Claudius, qui explique sur le forum l'impossibilité d'interrompre le siège de Véies pour ramener les soldats à Rome pendant l'hiver; (V, 51) de Camille, s'opposant, après le sac de Rome par les Gaulois, au projet des tribuns de quitter ces ruines et de se transporter à Véies; (XXVIII, 40) de Q. Fabius Maximus et de Scipion, l'un qui veut qu'on défende de porter la guerre en Afrique, l'autre qui demande au sénat de l'y autoriser; (XXXIV, 2 sq.) de Caton, parlant pour le maintien de la loi Oppia contre le luxe des femmes; (XLV, 41) de Paul Émile*, rendant compte de sa charge quelques jours après son triomphe et la mort de ses fils; nous recevons de cette lecture la perception exacte de chaque caractère. Nous reconnaissons le consul qui, plein de patriotisme et d'enthousiasme religieux, se sent prêt, pour sauver la république et les dieux du Capitole, à tout oser contre les tribuns, comme jadis le chef de sa famille osa tout contre les rois; — le tribun fougueux mais avisé, capable de joindre à la violence du ton la force du raisonnement, et qui, assuré de son action sur le peuple, dont il proclame la souveraineté, dicte hardiment les conditions auxquelles celui-ci fournira son concours à l'État; — le patricien, d'autre part, représentant de la famille la plus orgueilleuse, qui, dans la défense des intérêts de la république, n'oublie jamais ceux de son parti et d'un discours sur les campements d'hiver fait naturellement un réquisitoire contre le tribunat; — le libérateur du territoire, fort des services qu'il a rendus au pays, et puisant dans sa grave autorité, comme dans son respect pour les dieux et pour toutes les traditions nationales, sa résistance à une émigration contraire aux destinées de Rome; — des deux généraux illustres, l'un très âgé, d'une circonspection et d'une prudence depuis longtemps reconnues, d'un esprit fin et rusé, et qui, tout en se défendant d'un sentiment de jalou-

sie, n'a pas moins une tendance à diminuer quelque peu les succès de son jeune émule pour s'opposer d'autant mieux à l'entreprise hardie dont il est question; l'autre, avec tout l'entraînement qu'inspirent l'amour de la gloire et de grandes victoires obtenues dès la jeunesse, abattant, dans ses prévisions, tous les obstacles qui lui seront opposés, certain du succès qui l'attend, donnant d'ailleurs avec un enthousiaste bon sens les motifs de sa certitude et assez maître de lui, malgré son impétuosité, pour respecter entièrement la gloire du vieux consulaire qui dénigre la sienne; — puis, le futur censeur, rude et narquois, lorsqu'il montre, avec tout le ridicule des hommes se soumettant aux volontés des femmes, l'intérêt qu'a l'État à ne point permettre qu'elles se concertent contre les lois pour amener avec l'accroissement du luxe celui de la corruption des mœurs; — et, dans le vainqueur de Persée, l'homme et le patriote à l'âme forte qui, en se rendant compte des vicissitudes de la fortune, lui est supérieur, appelle sur lui-même les coups qu'elle pourrait porter à la république et se promet de la prospérité de Rome la consolation de ses malheurs domestiques.

Quant à l'art oratoire, nul, pas même Cicéron, n'en a déployé les ressources plus que lui. Il a les deux plus grands mérites de l'orateur : le talent de trouver dans le sujet toutes les preuves qu'il comporte et le don de manier les passions. Pour amener la persuasion, il développe l'idée principale par l'abondante série des idées secondaires dont le tissu serré doit former un raisonnement invincible, prévient les objections, épuise les arguments jusqu'à ce que l'entière clarté soit produite. « C'est pour la raison un plaisir pur et extrême, dit Taine[1], que d'embrasser cette multitude d'idées, de passer si aisément de l'une à l'autre, de sentir leur enchaînement, d'éprouver qu'elles sont toutes solides par elles-mêmes et affermies les unes par les autres, d'appuyer sur elles sans qu'elles enfoncent ni fléchissent,

(1) Essai sur T.-L., p. 296.

de comprendre que toutes ensemble elles forment un édifice destiné à porter une seule proposition. » D'autre part, sa sensibilité, qu'on a plus d'une fois rapprochée de celle de Virgile[1], permet à sa parole de se nourrir de sentiments non moins que de raisonnements, de toucher autant qu'elle persuade. La vivacité d'une imagination qui perçoit nettement, avec les actes des hommes, les mouvements de leur âme, lui fait rendre avec vérité leurs émotions, leurs passions, et nous impose ainsi ses impressions aussi bien que ses idées. Et quelle variété dans les unes comme dans les autres! Quelle flexibilité naturelle dans cette éloquence qui, selon qu'elle fait parler plébéiens, patriciens, Romains, Samnites, Campaniens, Carthaginois ou Grecs, vieillards ou jeunes hommes aux caractères divers, prend, sans contrainte, sans rien fausser, les manières de penser et de sentir, les genres d'esprit et les tons les plus opposés! On peut affirmer, je crois, que l'ensemble de ses discours, plus de deux cents, forme le recueil non seulement le plus riche que puisse fournir un même auteur latin, mais le plus propre à fournir des modèles de tous les genres de l'art oratoire[2].

Je ne puis malheureusement donner dans l'*Appendice* aucun des plus étendus; sans cela je me serais plu à vous mettre sous les yeux, avec ceux que j'ai cités plus haut et bien d'autres qui ne le mériteraient pas moins, les deux dis-

(1) Cf. D. Nisard, *Les quatre gr. hist. lat.*, III, § 5, *De la sensibilité de Tite-Live comparée à celle de Virgile*. — Cf. le jugement de Quintilien qui dit « qu'aucun historien n'a mieux réussi à peindre les passions, surtout celles dont les mouvements sont plus doux; *affectus quidem, præcipue eos, qui sunt dulciores, nemo historicorum commendavit magis* ». *Inst. orat.*, X, 1, 101.

(2) Dans le même passage où il note la grande sensibilité de T.-L., Quintilien loue, « avec l'agrément et l'admirable clarté de ses narrations, l'éloquence de ses harangues, qui dépasse, dit-il, toute expression, tant tout ce qui y est dit est en harmonie avec les faits et les personnages : *T.-L., quum in narrando miræ jucunditatis, clarissimique candoris, tum in concionibus, supra quam enarrari potest, eloquentem; ita quæ dicuntur omnia, quum rebus, tum personis, accommoda sunt.* »

cours du tribun L. Valérius et du Campanien Vibius Virius. L'un est un exemple d'aimable et douce argumentation ; l'autre, de persuasion pathétique.

Dans le premier, le tribun répond à Caton sur la loi Oppia. Plus le consul s'est montré ardent, agressif et mordant, plus le tribun apporte de mesure et de convenance dans son plaidoyer; avocat de femmes qu'on accuse de violente révolte, il déploie, pour mieux signifier qu'elles ne sont point emportées, une douceur sans pareille. Il commence avec habileté et sans manquer aucunement de respect pour l'autorité de son adversaire, par mettre quelque peu l'auditoire en défense contre les excès de sa véhémence bien connue et par montrer qu'usant d'un artifice oratoire assez fréquent, il a exagéré les choses et déplacé sensiblement la question. Car, après tout, cette conduite des femmes, si amèrement censurée, n'a rien d'illégal ni même d'insolite ; et il en énumère des exemples spirituellement tirés du livre des *Origines* écrit par Caton lui-même. Il fait alors valoir ses arguments contre la loi Oppia. Après avoir établi qu'il y a deux sortes de lois, les unes utiles dans tous les temps et qui doivent être maintenues, les autres créées pour les circonstances et qui doivent être passagères, il prouve que celle-ci appartient à la seconde catégorie; que les nécessités, qui l'ont momentanément imposée, n'existent plus; qu'il est inique de maintenir pour les femmes seules les effets de la guerre, lorsque les hommes sont exonérés depuis longtemps de ceux qui pesaient sur eux; qu'il y a même là pour les dames romaines une source d'affronts et de douleurs, puisque, chez les alliés, les femmes ne sont pas soumises à des vexations qui les privent du plus grand plaisir de leur sexe. Il montre ensuite que, la loi une fois abrogée, chaque citoyen n'en restera pas moins libre d'interdire chez lui ce qu'il lui plaira, et que, si les dames désirent ne plus être traitées en esclaves par la loi, elles ne refusent nullement d'être tenues en tutelle par les pères et les maris. Et quant à la sédition dont on a prononcé l'odieux nom, conclut-il en souriant, « craignez-vous, en

vérité, qu'elles n'aillent, les armes à la main, occuper le mont Aventin? Faibles comme elles le sont, elles vont forcément se soumettre à votre décision, quelle qu'elle soit; plus grand est votre pouvoir, plus il convient d'en user avec modération[1]. » Chaque phrase de cette harangue enlève quelque chose de l'impression laissée par l'amère réprimande de Caton; les traces de celle-ci disparaissent peu à peu; insensiblement nous nous laissons subjuguer, et, lorsque se produit la conclusion, nous nous trouvons partager l'avis de l'aimable orateur sans lui en vouloir le moins du monde de l'habileté qu'il a mise à conquérir notre esprit.

Non moins raisonnée, la harangue de Vibius Virius est plus émouvante. Les circonstances sont dramatiques; au moment où Capoue va être prise, la délibération s'est ouverte dans le sénat campanien sur l'envoi des députés pour implorer le pardon. Vibius est convaincu que jamais les Romains ne l'accorderont, il a décidé de mourir, et, voulant épargner à ses concitoyens une inutile lâcheté, il s'efforce de leur faire prendre la même décision virile. Il leur rappelle tous les motifs de ressentiment qu'ils ont donnés aux Romains, leur met sous les yeux le long acharnement que ceux-ci viennent de montrer dans le siège de Capoue, dont rien, pas même la marche d'Annibal sur Rome, n'a pu les détourner un instant, et leur démontre de la manière la plus évidente qu'ils n'ont aucune grâce à espérer, qu'ils doivent s'attendre à tous les outrages, à toutes les tortures. Mieux vaut donc mourir en hommes libres! Et il leur en fournit le moyen dans un banquet préparé chez lui, à la fin duquel tous boiront à une coupe empoisonnée devant des esclaves prêts à jeter leurs corps inanimés sur un vaste bûcher déjà dressé. Une passion ardente se joint ici à l'accumulation des arguments; on suit tout haletant cette parole vibrante d'un homme de cœur résolu à garder l'honneur dans la mort; et finalement on

(1) Tit-Liv., xxxiv, 5-7.

se prend d'estime pour ceux qu'il convainc et entraîne au bûcher.

XIV

Ces discours et ces narrations ne tiennent pas seulement leur artistique beauté des idées et des sentiments dont ils sont remplis et de l'ordre qui y préside, il a fallu que, par le style et par la langue, l'expression répondît à la conception, que la forme fût digne du fond.

A ce propos, on a beaucoup discuté sur deux passages de Quintilien[1] où se trouve rappelée une critique émise par Asinius Pollion, juge très minutieux, comme nous l'avons vu, et qui reprochait à Tite-Live sa *patavinité*. L'auteur de l'*Institution oratoire* citant cette critique là où il est question des mots d'origine étrangère qui ont pénétré dans la langue latine, nous sommes autorisés à croire que Pollion entendait ainsi relever chez l'historien certaines façons de dire provinciales qui sentaient le Padouan. Il devait y avoir, en effet, dans le parler de Padoue quelques-unes de ces expressions et de ces tournures que Cicéron, en expliquant à Brutus en quoi consistait la parfaite *urbanitas* des orateurs de Rome, se plaisait à relever chez ceux des autres villes du Latium et de la Gaule Cisalpine[2]. Et que Tite-Live eût conservé du pays natal, où il avait été élevé, quelque goût de terroir, cela se peut. Mais ce défaut devait être bien léger ; car Quintilien, à la manière dont il en parle, n'en parait pas du tout choqué, et quant à nous, modernes, c'est une chose, comme dit Rollin « que nous ne pouvons pas apercevoir ni sentir[3] ». De là ce plaisant accès

(1) *Inst. orat.*, 1, 5, 56 et 8, 1, 2.
(2) *Brutus*, 46 et 69. Cf. *De orat.*, 3, 11, 43.
(3) *Hist. anc.*, jugement des historiens latins.

d'indignation du docte Daniel George Morhof qui, vers la fin du XVIII[e] siècle, concluait une savante dissertation intitulée *De patavinitate Liviana*[1] par ces paroles bien dignes des emportements d'un Scaliger : « Asinius a quelque chose de ce que signifie son nom. On le voit aisément à ce qu'il ne cesse de ruer et de braire. Car, au sujet de cette patavinité qu'il croit découvrir dans Tite-Live, c'est une véritable question de savoir s'il y a eu dans Tite-Live plus de *patavinité* ou dans *Asinius* plus *d'asinité*[1] ».

Sans nous préoccuper plus que de raison d'une discussion dont l'objet échappe à notre vue et n'a pu frapper, même au temps d'Auguste, que celle d'un observateur d'une extrême délicatesse, relevons plutôt les particularités qui distinguent le vocabulaire, la grammaire et le style de l'écrivain.

Dans son vocabulaire, on note quelques mots archaïques, qui doivent provenir de l'étude qu'il avait faite des anciens annalistes, comme *occipere*, *indipisci*, *satias*, *tempestas* signifiant *tempus*, *supplicia* avec le sens de *supplicationes*, *verruncare* avec celui de *vertere* ; *antidea* pour *antea*, *ergo* au lieu de *causa*; d'autres, au contraire, dont on semble n'avoir pas fait usage avant son époque ou qu'il emploie dans un sens nouveau, tels que *favor*, véritable néologisme qui avait, à la vérité, paru du temps de Cicéron, mais dont celui-ci avait hésité à se servir[2], ou tels que *celeber* en parlant de la célébrité des personnes, *durare* signifiant *subsister*, *titulus* voulant dire *prétexte*, *respectus* et *ante* pris au sens métaphorique. Il use aussi de mots qui paraissent avoir appartenu plutôt à la langue de la poésie qu'à celle de la prose et tout particulièrement de ceux qui passent pour avoir été des créations de Virgile[3], si bien qu'on voit là une preuve de

(1) Kil., 1685 et dans l'éd. de T.-L. de Drakemborch, XV, 1, 50. — Voir aussi G. Wiedemann, *Quæstio de patavinitate Livii*, Görlitz, 1848-54.

(2) *Pro Sest.*, 54. Cf. Quint. *Inst. orat.*, VIII, 3, 33.

(3) On trouve, en effet, chez Tite-Live beaucoup des mots qui figurent sur la liste des néologismes de Virgile, dressée par Ladewig et par Benoist, dont j'ai parlé au tom. I, p. 554, n. 2.

la grande influence exercée sur lui par la lecture du poète de Mantoue. Enfin, il a une prédilection marquée pour certaines classes de mots, pour les participes en *bundus*, par exemple ; pour les verbes fréquentatifs employés au lieu des verbes simples (*imperitare* au lieu de *imperare*, *noscitare* au lieu de *noscere*, etc.); pour quelques expressions formant pléonasmes (*itaque ergo*, *inde deinceps*) ; et pour certains termes du langage familier (*forsan*, *senecta*), admis d'ailleurs en poésie[1]. Mais ce qu'il aime avant tout, c'est le mot simple et clair, facile à entendre, réveillant une image sensible, et il n'évite rien tant que les mots qui ne conviennent qu'à la science et qui, au milieu d'un récit ou d'un discours, en réclamant la réflexion, sont capables d'arrêter le lecteur dans la part qu'il prend à l'action, à l'émotion des personnages.

Sa grammaire a été l'objet d'un grand nombre d'études[2]

(1) Dans le vocabulaire, on remarque les formes de mots suivants : au nom. sing., *valles* pour *vallis*; *aedis* pour *aedes*, *stirpis* p. *stirps*, *equestris* p. *equester*; — à l'acc. sing., *partim* p. *partem*; — au gén. plur., *socium*, *modium*, *decemvirum* p. *sociorum*, etc; *civitatium*, *aetatium*, même *virtutium*, p. civitatum, etc.; et, par contre, *mensum*, *Baliarum*. p. *mensium*, etc.;— au dat. sing., *senatu*, *exercitu*, *dilectu*, p. *senatui*, etc.; — à l'abl. sing., *amni*, *imbri*, et cette même forme *i* dans plusieurs participes conservant leur force verbale, ainsi que dans quelques comparatifs; au plur., *quis*, *aliquis* p. *quibus*; — au locatif, *Carthagini*, *Tiburi*. — Sont à noter les formes archaïques *Apolloni* p. *Apollini*, *jocineris* p. *jecoris*; des formes helléniques pour certains noms propres grecs, le nomin. *Prusias*, les accus. *Prusian*, *Hippocraten*, *Macedonas*; des formes rares, *vulgus* employé au masc., *decem quattuor* p. *quattuordecim*; — la forme *ere* à la 3e pers. plur. de l'ind. parf., même lorsqu'elle ressemble à un infinitif, *contendere*, *movere*, *diffugere* p. *contenderunt*, etc. ; *reverti*, *reverteram*, p. *reversus sum*, *eram*; les formes verbales archaïques *duit* p. *det*, *auxitis* p. *auxeritis* ; *faxit* p. *fecerit* ; *pluvisse* p. *pluisse* ; la forme *nanctus* p. *nactus* ; la prép. *ab* devant des mots commençant par les consonnes *c*, *t*, *f*, *m*, *p*, chose dont Cicéron s'était abstenu ; la prép. *cum* avant *quo*, *qua*, *quibus* au lieu de *quocum*, etc. ; le vieil adverbe *exim* p. *exin*, *exinde*.

(2) O. Riemann, dans la 1e édition de son étude, a donné une liste alphabétique d'ouvrages de ce genre : ceux de Baur, 1864 ; Ellendt, 1843 ; Güthling, 1867-1872 ; Hildebrand, 1858-1865 ; Kleine, 1865 ; Krah, 1859 ; Kriebel, 1873 ;

parmi lesquelles se distinguent deux travaux très importants : l'un, de M. Kuhnast[1], recueil considérable de matériaux dont malheureusement le peu d'ordre rend la lecture non aisée et dans lequel toutes les affirmations ne sauraient être acceptées sans vérification ; l'autre, de M. O. Riemann[2], qui, profitant largement du premier, en a repris sur beaucoup de questions les matériaux un à un, les a triés, complétés, mis en œuvre, assemblés dans un ordre logique et disposés suivant un plan facile à suivre. Ce sont les meilleurs guides qu'on puisse choisir pour étudier chez Tite-Live l'emploi des différentes parties du discours considérées en elles-mêmes[3], les rapports que les mots ont

Kreizner, 1844 ; Löwe, 1847 ; Lorenz, 1871-1874 ; Madvig, 1875-1877 ; Queck, 1853 ; Schmidt, 1874 ; Stange, 1843 ; Wesener, 1854 ; Wölfflin, 1864 ; Dans la 2e éd., il a ajouté ceux de : Adrian, 1875 ; Günther, 1871 ; Holtze, 1881 ; Ignatius, 1877 ; Kraut, 1882 ; Lyth, 1882 ; Mor. Müller, 1877 ; G. Richter 1880. En voici quelques autres encore qui ont paru, soit dans l'intervalle de ses deux éditions, soit postérieurement à la dernière : G. Wulsch, *De præp. per usu Liv.*, Halle, 1880 ; W. Wenger, *zum Gebr. der Partizipien bei Liv.*, Steitenst., 1882 ; R. Jonas, *Gebr. der vv. frequentativa u. intensiva bei Liv.*, Posen, 1884 ; A. Lehmann, *de vv. compositis ap. Sall. Cæs. Liv. Tac.*, Leobschütz, 1884 ; E. Ballas, *Phraseologie des Liv.*, Posen, 1885 ; F. Fügner, *spec. lex. Liv.*, Nienburg, 1889-1897 ; S. G. Stacey. *Die Entwickelung des Livianischen Stiles* (dans l'*Archiv.* X, 1898, pp. 17-82) ; E. Benoist, *Rem. sur la langue de T. L.* (dans la 7e éd. des liv. XXIII-XXV), Paris, 1902.

(1) *Die Hauptpunkte der livianischen Syntax, für das Bedürfniss der Schule entworfen* (IV et 402 p. in-8), Berlin, 1872.

(2) *Ét. sur la langue et la gramm. de Tite-Live*, Paris, 1879 (11e fascicule de la biblioth. des écoles franç. d'Athènes et de Rome).

(3) Emploi des parties du discours. — 1° Substantifs. Pour le singulier des substantifs concrets employés dans un sens collectif., T. L. ne fait que suivre Cicéron et César en ce qui concerne les noms de choses et d'animaux, mais des noms de personnes, *miles*, *pedes*, *eques* il fait un usage plus fréquent, et, par les noms de peuples *Romanus*, *Pœnus*, *Samnis*, il désigne souvent une armée particulière de ces peuples, tandis que les autres désignaient le peuple entier. De plus, chez lui, on rencontre dans la même phrase, l'un à côté de l'autre, le singulier collectif et le pluriel, *Vejens hostis Etruscique*, ce qui est peu conforme à la symétrie cicéronienne. Il emploie le singulier *cervix* qui n'était guère usité qu'en poésie, Cicéron ayant toujours usé du pluriel *cervices*. Il donne au pluriel *littora* tantôt le sens de

ont entre eux dans la proposition simple et ceux de coor-

« divers endroits de la côte », tantôt celui de « toute l'étendue du rivage ». Il met volontiers le nom abstrait au pluriel dans le sens augmentatif, *exsidia Carthaginis* (la ruine complète de Carthage), *minas irasque cælestes* (les menaces et les terribles colères des dieux). Il accroît le nombre des substantifs abstraits employés dans un sens concret et dit *altitudines* (les élévations du sol), *prætorium* (le conseil de guerre), *remigium* pour *remiges*. Il emploie quelquefois, pour parler d'actions passagères, les substantifs verbaux en *tor* qui d'ordinaire marquent plutôt une qualité permanente, *Cauloneæ oppugnatores* pour *Cauloneam oppugnantes*. — 2° Adjectifs. Il use fréquemment substantivement des adjectifs et des participes : ceux-ci gardent leur construction verbale, *ruptos in fidem*, *redeuntibus domos* ; et l'adjectif neutre joue le rôle de substantif, même aux cas obliques, lorsque la clarté de la phrase n'en souffre pas. Se rencontrent aussi comme substantifs *aliquot, nulli, ullius, ulli, ullo*. Il lui arrive de sous-entendre le distributif *singuli* dans les phrases où le sens de distribution est suffisamment marqué, *selibras in militem præstare* (donner une demi-livre par soldat). Il use assez librement de l'adjectif possessif *suus*: *qui suæ dicionis erant*, *quo major ira in suos eminebat*. Cependant il ne diffère guère de Cicéron dans l'emploi du pronom personnel réfléchi. — 3° Pronoms. De même aussi que les grands prosateurs ses prédécesseurs, ce n'est jamais pour éviter l'équivoque et remplacer le réfléchi qu'il use du pronom *ipse* ; c'est pour faire ressortir un sujet en l'opposant à un autre. Entre les expressions *sibi ipse* ou *sibi ipsi nocet*, il préfère la première sans tenir compte de la différence de sens qu'elles présentent, irrégularité à laquelle Cicéron n'attachait pas plus d'importance que lui, mais que César semble avoir évitée. Dans l'opposition des démonstratifs *hic* et *ille*, il applique, comme le faisaient Cicéron et César, *hic* à l'objet le plus voisin de sa pensée et, dans le cas seulement où les deux objets sont aussi rapprochés l'un que l'autre, à celui qu'il a nommé en dernier lieu. Dans le style indirect, il remplace indifféremment, de même que Cicéron, par *ille* ou *is* le personnel de la 2ᵉ pers. du style direct. *Aliquis* désignant quelque chose d'indéterminé, mais de réel, et *quis* quelque chose de purement hypothétique, T. L., pas plus que Cicéron, ne remplace *aliquis* par *quis* après *si*, *sive*, *nisi*, *ne*, *num*, *cum*, lorsque le sens demande à être bien marqué ; il en est de même dans le cas où *aliquis* est éloigné des susdites conjonctions. Bien que, en règle générale, *quisquam*, *ullus*, *umquam*, *usquam* ne se doivent employer que dans les phrases négatives ou dubitatives, T. L., comme Cicéron, se sert de *quisquam* signifiant « quelqu'un, quel qu'il soit » dans des phrases nettement affirmatives après les conjonctions *quamdiu*, *dum*, *donec*, *quoad* ; *ullus* et *unquam* se rencontrent même affirmativement dans des propositions relatives sans ces conjonctions. Les expressions *quisquam unus*, *quilibet unus*, ne sont pas des pléonasmes,

dination et de subordination qu'ont les propositions dans

comme on l'a dit par erreur ; partout (sauf IX, 17, 15) *unus* y conserve son sens propre, et Cicéron s'en est servi de la même manière. Par contre, il donne très souvent aux pronoms *quicumque*, *qualiscumque*, le sens indéfini « quelconque »; encore rare chez Cicéron qui aime mieux les employer avec la signification « celui qui, quel qu'il soit ». Chez lui, on lit *quidam* signifiant souvent « plusieurs » au lieu de « certains » ; le pluriel de *quisque* quelquefois employé autrement qu'avec un superlatif neutre et avec d'autres substantifs que ceux qui n'ont pas de singulier ou qui désignent des groupes d'individus ; le pluriel *utrique* là où il faudrait le singulier, *utraque cornua* pour *utrumque cornu ; alii* très fréquemment pour *ceteri*, acception qui n'était pas nouvelle, mais qui appartenait plutôt à la langue familière. — 4° Verbes. Il se sert assez volontiers de la forme passive avec signification du verbe moyen, *dedi* (se rendre), *conjungi* (se réunir), et donne même à ces verbes moyens un participe présent et un gérondif comme aux verbes déponents. Le gérondif a quelquefois le sens d'un substantif verbal, *decurrendo* (par des évolutions), *agitando* pour *agitatione*. A noter l'emploi intransitif de *præcipitare*, *obtinere* et de certains verbes dont le régime est sous-entendu comme *movere* (*signa*), *ducere* (*exercitum*) ; la forme *clausus fui*, où *clausus* est un véritable adjectif et non un participe ; les formes actives *cæpi* et *desii* accompagnant des infinitifs passifs au lieu des formes régulières *cœptus sum*, *desitus sum* ; l'emploi de *fueram*, *fuero*, *fuerim*, *fuissem* pour *eram*, *ero*, etc. ; l'usage très fréquent de *forem* dans la plupart des cas où serait employé *essem*. — 5° Adverbes et conjonctions. Certains adverbes sont quelque peu détournés de leur sens ordinaire. *Adhuc*, qui signifie « jusqu'ici » est appliqué au passé comme *etiam tum* et prend le sens de « encore » ; *in vicem* (tour à tour) prend celui de *inter se* (réciproquement) ; *ceterum* (sous tous les autres rapports, à part cela), celui de *sed*, contrairement à César et à Cicéron ; *neque*, celui de *ne quidem* ; *quoque*, celui de *etiam* qui marque une gradation dans l'addition d'un fait à un autre. Il donne aussi plus fréquemment et plus librement que ses prédécesseurs le rôle d'adjectif aux adverbes et aux expressions adverbiales ; deux fois même il les emploie substantivement. Par les adverbes de lieu il aime à remplacer le pronom précédé d'une préposition : *ubi* pour *in quo, apud quos ; inde* pour *ab* ou *ex eo, ea*, etc. ; *unde* pour *ex quo* ; *quo* pour *ad quos*. Il emploie familièrement *haud* devant un autre verbe que *scio* ; place quelquefois, contre l'usage, les conjonctions *itaque* et *namque* le second mot de la phrase ; se sert de *alius quam* dans une proposition qui n'est pas négative ; dans plusieurs passages, use de la conjonction *tanquam* pour *ut* voulant dire « dans la pensée que » ; de *velut* et de *perinde ac* dans le sens de *velut si* et de *perinde ac si*.

les phrases complexes, afin de relever chez lui les diffé-

SYNTAXE DE LA PROPOSITION SIMPLE. — ACCORD. T. L. met généralement le verbe au pluriel après un nom collectif au sing., tandis que Cicéron n'usait du pluriel que pour un verbe se trouvant dans une autre proposition que ce nom. Par contre, il met au sing., très logiquement, un verbe ayant deux sujets, pour marquer la dissemblance de l'acte de chacun d'eux : *consules diversi... Fulvius in agrum Cumanum, Claudius in Lucanos abiit.* Il fait l'accord en genre de l'adjectif avec le nom d'après le sens plutôt que suivant la grammaire, ce qui se présente aussi parfois chez Cicéron, dans des phrases comme celles-ci : *triginta millia dicuntur capti*, et même plus hardiment en n'accordant l'adjectif qu'avec le principal des noms qui le précèdent, *urbem ac portum mœnibus validam* (comme s'il y avait *cum portu*). Remarquez aussi une forme d'opposition peu régulière : *multitudo pars procurrit; onerariæ pars maxima delatæ sunt*, pour *multidunis pars, onerariarum pars.* — CAS. Notez l'intercalation d'un NOMINATIF dans une proposition à l'ablatif ou au gérondif : *tendendo autem duo ad* signifiant *dum tendunt duo ad*; — le GÉNITIF d'un nom après *unus* : *principum unus* pour *e principibus* ; le génitif partitif joint à un adjectif, *circumfusosque militum ejus*; *ad multum diei*; *reliquum noctis*; employé à la manière des poètes, avec certains adjectifs pour signifier « sous le rapport de », *æger animi*, *spei minutus* ; employé avec *potens* (capable de), *potiri*, *opus est*, toutes constructions du langage familier ; employé, de la même manière aussi, pour les noms géographiques au lieu de l'apposition, *lacus Averni* au lieu de *lacus Avernus* ; dans les expressions nouvelles *eo vecordiæ processit*, *eo irarum*, etc. ; et deux fois avec *tenus* au lieu de l'ablatif ; — le DATIF, à la manière des poètes, avec un grand nombre de verbes composés de prépositions et marquant mouvement ou rapport de lieu, dans beaucoup de cas où Cicéron et César préfèrent répéter la préposition ; employé librement au lieu de l'accusatif avec *ad* : *prædæ relicta;* puis avec *juxta* signifiant « à l'égal de » ; et avec *fretus* ; — l'ACCUSATIF avec les participes en *bundus*, inconnu à Cicéron et à César ; avec les verbes moyens et les verbes passifs, *longam indutæ vestem*, *bracchium percussus*, hellénismes également récents ; avec *tremere*, *pavere*, tournure poétique ; avec certains verbes composés de prépositions, *afflare*, *evadere*, *succedere*, etc. après lesquels Cicéron et César aiment mieux la répétition de la préposition ; avec certains comparatifs auprès desquels Cicéron met d'ordinaire l'ablatif, *multum cedebant*, *aliquantum avidior* pour *multo*, *aliquanto ;* — l'ABLATIF placé seul à côté de verbes qui demanderaient plutôt à être construits avec *ab*, *ex* : *cecidere cælo*, *portis ruere* ; seul aussi fréquemment, à la question *ubi*, sans *in* ; remplaçant l'accusatif avec *per* pour signifier « en passant par » ou « pendant » ; construit avec *ab* devant un nom de ville pour répondre à la question *unde*, *exirent a Capua* ; avec *in* pour signifier « quand il s'agit de » ; avec *procul*

rences grammaticales et syntaxiques qui le séparent de Cicéron et de César. Les remarques énumérées ci-dessous en donneront une idée.

sans *ab* ; avec *quam pro* à la suite d'un comparatif dans le sens du grec ἢ, κατά ; — MODES ET TEMPS. T. L. use beaucoup de l'infinitif de description, parfois avec l'ellipse du sujet, lorsqu'il n'en résulte aucune obscurité. Il lui arrive d'employer l'impératif ordinaire avec *ne* : *ne timete*, au lieu des formes plus régulières *ne timueritis* ou *nolite timere*. On trouve chez lui, dans les interrogations indirectes au subjonctif, les formes du subjonctif simple *amem*, *amarem*, au lieu de la conjugaison périphrastique *amaturus sim, essem*.

SYNTAXE DE LA PHRASE COMPLEXE. — COORDINATION. Contrairement à l'usage de Cicéron il donne parfois à la conjonction *nec* le sens de *ne quidem*. Dans une série de plus de deux termes coordonnés d'une façon parallèle, au lieu de répéter trois fois *et*, comme c'était la règle jusque-là, il use arbitrairement de plusieurs conjonctions copulatives différentes ; de même, avec deux termes, il emploie *que et* ou la tournure poétique *que que* au lieu de *et et*. Pour exprimer « tantôt, tantôt » il dit volontiers avec Lucrèce et Virgile *nunc, nunc*, au lieu de dire avec Cicéron et César *modo, modo*. Il dit aussi *hinc, hinc* (d'un côté, de l'autre) pour *hinc, illinc*. Il se sert une fois de la liaison poétique *vix et* pour *vix cum*. — SUBORDINATION. Notez la construction peu régulière ; de *sustinere*, *impellere*, *non dubitare est* avec l'infinitif ; *cum interim* avec l'infinitif et l'accusatif dans le style indirect ; l'emploi, plus fréquent que chez César, de l'indicatif au style indirect, dans une proposition qui, suivant la règle de l'*oratio obliqua* devrait être au subjonctif ; *quippe qui* parfois avec l'indicatif au lieu du subjonctif qu'emploie toujours Cicéron ; la constrution incorrecte de *non quia* avec l'indicatif dans une proposition où cette expression correspond au français « non que » ; *quamquam* une ou deux fois avec le subjonctif ; *cum* employé aussi à tort avec le subjonctif après une proposition principale commençant par *jam* ou *vix* ; *priusquam* suivi quelquefois de l'imparfait du subjonctif là où il s'agit de marquer un simple rapport de temps et où l'usage classique demandait le parfait de l'indicatif ; l'emploi fréquent de l'imparfait et du plus-que parfait du subjonctif exprimant la répétition dans des cas où Cicéron et César emploient généralement l'indicatif ; *dum* suivi plusieurs fois de l'imparfait du subjonctif pour le présent de l'indicatif ; *donec*, exprimant un rapport de temps et non l'idée d'une intention, plusieurs fois aussi avec le subjonctif quand la prose classique employait l'indicatif ; l'emploi populaire et incorrect de *si* et de *an* pour *num* dans l'interrogation indirecte : *ferunt quæsisse si* ; la construction irrégulière *dignus ut* ; l'emploi fréquent, mais rare jusque-là, du participe futur en *urus* non joint à une forme du verbe *sum* pour exprimer non seulement ce qui doit arriver, mais une idée d'intention et même un sens conditionnel :

Cicéron eût donc critiqué sans doute l'emploi de quelques mots et de quelques tournures dont lui-même n'a pas usé ; mais le style lui eût donné pleine satisfaction ; car, dans cette partie de la langue, plus facile à saisir qu'à définir et qui marque le génie même de tout écrivain, il eût reconnu chez Tite-Live non seulement un de ses plus grands admirateurs[1], qui le proposait volontiers à tous et le prenait pour modèle, mais peut-être même le type de l'historien tel qu'il s'en était créé l'idéal. Tite-Live, en effet, a l'ampleur et l'abondance cicéroniennes, avec cet avantage qu'ayant à resserrer dans des limites plus déterminées chacun de ses récits et de ses harangues, il lui est moins difficile d'éviter la diffusion ; son style, d'une élévation soutenue, sans ignorer le parti qu'on peut tirer des petites phrases, se déploie le plus souvent en larges périodes savamment construites, dont quelques-unes, à la vérité, ne perdraient rien à être coupées, mais qui toujours présentent une limpidité parfaite et constamment nous mènent des idées accessoires à l'idée dominante. « Son abondance, dit Taine, n'est jamais excessive ou vide. On se laisse aller à ce grand courant sans ennui ni fatigue, tant le mouvement est aisé et puissant, tant on sent bien qu'on ne pour-

le participe passé au nominatif remplaçant un substantif abstrait ; ce même participe neutre employé d'une manière hardie à l'ablatif absolu : *cognito vivere Ptolemæum; exposito quid pararet*; le participe passé, actif ou passif, employé plus souvent que chez Cicéron dans le sens d'un participe présent et marquant un fait non pas qui précède mais qui accompagne celui qu'exprime la proposition principale ; de même, le girondif en *ndo* marquant les circonstances dans lesquelles s'est produite l'action du verbe principal et tenant en quelque sorte la place d'un participe présent. Enfin, dans la concordance des temps, T. L. n'observe pas aussi scrupuleusement que César et surtout que Cicéron les règles du présent et de l'imparfait dans les propositions au subjonctif qui dépendent d'un présent historique ; et de même il néglige plus souvent que César la règle suivie par Cicéron d'employer l'imparfait et non le parfait du subjonctif dans les propositions consécutives (commençant par *ut*) qui dépendent d'un verbe au passé.

(1) Voir ci-dessus, p. 566.

rait le précipiter ni le ralentir, sans lui ôter de sa force ou de sa douceur ou de sa majesté. [1] »

Ajoutez que la richesse des couleurs dont dispose sa vive imagination donne parfois à l'expression de sa pensée des formes inattendues qui la font resplendir d'un extraordinaire éclat. Ainsi Manlius et Furius, qui, pour prix de leurs services, se voient accusés par les tribuns et qui veulent engager les jeunes nobles à ne plus briguer les magistratures, leur disent « de considérer désormais les faisceaux consulaires, la robe prétexte, la chaise curule comme une pompe funèbre, ces brillants insignes, semblables aux voiles des sacrifices, marquant des victimes pour la mort; *consulares vero fasces, prætextam, curulemque sellam, nihil aliud quam pompam funeris putent; claris insignibus velut infulis velatos ad mortem destinari* » (II, 54). Le jeune et hardi Cæson est représenté « debout au milieu des patriciens, qu'il domine par sa haute stature, soutenant à lui seul les attaques tribunitiennes et les orages populaires comme s'il portait dans sa voix et dans la force de son bras toutes les dictatures et tous les consulats; *quum in medio patrum agmine constitisset, eminens inter alios, velut omnes dictaturas consulatusque gerens in voce ac viribus suis, unus impetus tribunicios popularesque procellas sustinebat* » (III, 11). Quand Hannon condamne devant le sénat carthaginois l'entreprise d'Annibal contre Sagonte, il s'écrie : « C'est contre Carthage qu'Annibal pousse aujourd'hui ses tours et ses mantelets; ce sont les murs de Carthage que battent ses béliers. Les ruines de Sagonte tomberont sur nos têtes. *Carthagini nunc Hannibal vineas turresque admovet; Carthaginis mœnia quatit ariete. Sagunti ruinæ nostris capitibus incident* » (XXI, 10). Et quand Annibal, sur le sommet des Alpes, réconforte ses soldats qu'abat tant de fatigue : « Soldats, proclame-t-il, vous escaladez en ce moment les remparts de l'Italie et les murailles mêmes de Rome ! *Mœniaque eos tum transcendere non Italiæ modo, sed etiam urbis romanæ* » (XXI, 35).

Il est vrai que son imagination et le goût des métaphores

(1) Op. cit., p. 326.

portent ainsi Tite-Live à revêtir son style d'une couleur poétique et à donner parfois à sa langue des formes éloignées de la manière commune de dire : il parle de « la nuée des fantassins et des cavaliers, *peditum equitumque nubes* » (XXXV, 49); de « la guerre qui est aux portes de Rome, *ante portas est bellum* » (III, 68); d'une « nuit qui n'a souci ni de nourriture, ni de repos, *qua cibi, qua quietis immemor nox* » (IX, 3); d'« une valeur égarée par un vain fantôme de gloire, *specimen istud virtutis deceptum vana imagine decoris* » (VIII, 7); « du sort des armes qui tranche la question de savoir lequel des deux peuples a violé le traité, en donnant, comme un juge équitable, la victoire à celui du côté de qui se tient le droit, *id de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit* » (XXI, 10). Il emploie les expressions un peu fortes, chères à Virgile, *attonitus, ingens*, etc., se sert même de certaines de ses phrases comme *hæc ubi dicta dedit* (XXII, 50), et appelle Annibal « la furie, le brandon de la guerre, *furia faxque hujus belli* » (XXI, 10), si bien que Racine semblera le répéter en écrivant le vers :

Tison de la discorde et fatale furie.

Mais, s'il ne combat point cette tendance aux images et aux termes poétiques, nous ne devons guère nous en étonner. Cicéron n'avait-il pas rapproché plus d'une fois l'histoire de la poésie et n'entendrons-nous pas Quintilien, cet autre admirateur de Cicéron, déclarer plus nettement encore « que l'histoire, touchant de très près à la poésie et n'étant pour ainsi dire qu'une épopée en prose, a le droit, pour varier ses récits, d'emprunter aux poètes leurs hardiesses d'expressions et de figures[1] »?

S'il en use, d'ailleurs, il n'en abuse pas, comme le feront les écrivains des générations suivantes, et l'on aurait bien

(1) « Historia... proxima poetis et quodammodo carmen solutum est... ideoque et verbis remotioribus et liberioribus figuris narrandi tædium evitat. » *Inst. orat.*, X, 1, 31.

tort, je ne dis pas de vouloir assimiler sa manière de dire, sous quelque rapport que ce soit, à la leur, mais même de chercher à y constater un commencement de véritable décadence. Sans doute, la prose latine n'est pas tout à fait avec lui ce qu'elle était avec Cicéron et avec César ; dans son développement naturel elle s'est quelque peu modifiée; mais il s'en est servi avec une originalité et une habileté de maître, et sa langue, par un heureux mélange d'ampleur et de claire précision, de magnificence poétique et de simplicité familière, de gravité et d'agrément, est réellement belle, bien classique encore et digne d'être étudiée comme un modèle.

Les qualités qu'elle a concourent le mieux du monde à faire valoir la sensibilité et les moyens de persuasion de l'écrivain : elles lui permettent admirablement de plaire, d'émouvoir et d'imposer sa bonne foi. La puissance d'éloquence qu'il acquiert ainsi a même fait qu'on a été souvent tenté de voir en lui l'orateur plus que l'historien, et des critiques, non des moindres, sont tombés par là dans une erreur d'appréciation regrettable. Taine est un de ceux qui l'ont commise de la manière la plus préjudiciable à l'auteur. Lui qui pourtant, dans les dernières pages de son livre, finit par le préférer à Hérodote, trop naïf, à Xénophon, trop superficiel, à César, trop partial, à Salluste, trop systématique, trop peu varié, et qui ne le laisse au-dessous que de Thucydide et de Tacite, en le plaçant même assez près d'eux, fait dans tout le cours de son étude, une sorte de procès à l'historien en ne montrant constamment chez lui que les qualités et les défauts d'un orateur lettré et patriote. Et comme l'autorité de Taine est grande, la plupart des critiques, loin de montrer la même clairvoyance que M. René Pichon [1], répètent ce qu'il a dit. Ils oublient que l'étude de Taine, lorsqu'elle parut, était son début dans les lettres classiques. Ils oublient que, si l'Académie française a décerné à cet ouvrage la couronne du

(1) Cf. Introduction (p. XVIII), de son édition des livres XXVI-XXX.

concours qu'elle avait ouvert sur le génie de Tite-Live, elle a pris grand soin d'établir formellement ses réserves sur ce point important. L'illustre Villemain, en effet, chargé du rapport à la séance publique du 30 août 1855, constatait dans « le jeune et habile érudit une réflexion fine et sévère, plutôt disposée à trouver le côté faible de la grandeur et à relever des excès dans la louange autant que des torts dans la gloire », et il ajoutait : « L'épigraphe même qu'il a choisie, *in historia orator*, et plusieurs pages de son livre, destinées à la justifier, pourraient faire croire que, par ce titre d'orateur, dont il salue Tite-Live, il n'est pas, dans la louange même, assez juste envers le grand historien. Les discours, en effet, mêlés par Tite-Live à des récits et parfois inférieurs à quelques paroles originales qui nous sont parvenues d'ailleurs[1] dans leur primitive rudesse, ces discours peuvent être bien souvent une heureuse parure de la narration, ils n'en sont pas la substance et l'âme ; ils laissent dans toute sa supériorité originale un autre et plus constant mérite de l'historien, le naturel éclatant du récit, la vérité des caractères et des peintures, cette passion dans la parole, enfin, qui est la vie nouvelle des temps anciens ressuscités pour l'avenir ; c'est en cela, c'est par là que le récit de Tite-Live, sans être trop oratoire, est admirablement éloquent, est l'éloquence même, aussi grande que ce qu'elle raconte, aussi grande que Rome. »

(1) Cf. Aul. Gel., *Noct. Att.*, IV, 18.

CHAPITRE IV

L'HISTOIRE (*suite*). — ENTRE AUTRES HISTORIENS TROGUE POMPÉE.

I. A côté d'historiens presque inconnus, *Q. Eulogius, Annius Fetialis, Julius Marathus, Clodius Licinus*, sont à noter : *L. Arruntius, A. Cremutius Cordus, Fenestella*. — II. *Trogue Pompée* surtout mérite l'attention. Ce que nous savons de son origine, de sa vie et de ses ouvrages autres que es *Historiæ Philippicæ*. Moyens que nous avons de nous rendre compte de ce travail historique, dont l'original est perdu : abrégé de Justin. Qui était Justin. — III. Sujet des quarante-quatre livres et sources auxquelles en étaient puisés les matériaux. D'où vient le titre d'*Historiæ Philippicæ*. Point de vue fautif auquel s'est placé l'historien, qui, en imitant Théopompe, malgré la différence des temps, a pris la Macédoine comme objet central de l'histoire universelle. — IV. But que s'est proposé l'abréviateur, dont le travail ne rend pas la proportion équilibrée des parties de l'ouvrage. Pages dans lesquelles se reconnait le texte intégral ou presque intégral de Trogue Pompée. Discours. Narrations. Style.

I

La grande illustration de Tite-Live, bien qu'elle laisse loin derrière lui les historiens qui ont écrit dans les dernières années du règne d'Auguste, ne doit pas nous empêcher de les citer, et de dire, malgré le peu qui nous reste de leurs œuvres, ce qu'on en sait.

Une simple mention suffira pour Q. EULOGIUS, auteur d'un petit ouvrage dédié à Q. Vitellius, questeur d'Auguste. Suétone le cite dans les premières lignes de sa biographie de l'empereur Vitellius, à propos de l'origine de la famille de cet empereur, qu'Eulogius disait issue de Faunus, roi

des Aborigènes, et de Vitellia qui, en beaucoup de localités, était révérée comme une divinité.

Il n'y a guère à parler non plus d'ANNIUS FETIALIS, désigné par Pline le Naturaliste comme une des sources de plusieurs de ses livres[1] : nous ne connaissons de lui que l'opinion qu'il émettait au sujet d'une statue équestre qu'on prétendait être celle de Clélie et qui, d'après lui, représentait « Valérie, fille de Publicola, la seule, disait-il, des femmes livrées en otage à Porséna qui se fût échappée et eût franchi le Tibre[2] ».

Il en est de même de JULIUS MARATHUS, affranchi qui produisit un travail historique sur Auguste. Suétone le cite deux fois ; la première, en parlant de la taille de l'empereur à qui « Marathus donnait cinq pieds et trois quarts[3] » ; la seconde, en énumérant les présages qui avaient précédé la naissance du futur maître de l'empire. D'après le récit de Marathus, rapporte Suétone, « peu de mois avant cette naissance, un prodige avait annoncé publiquement à Rome que la nature était en travail d'un maître pour le peuple romain ; le sénat effrayé avait défendu d'élever les garçons qui naîtraient dans l'année ; mais ceux dont les femmes étaient enceintes, se croyant intéressés à la prédiction, firent en sorte que le sénatus-consulte ne fût point porté aux archives[4]. »

Nous ne connaissons pas beaucoup plus le CLODIUS LICINUS que nomme Suétone[5] comme un ami d'Hygin et un personnage consulaire, sans doute le consul *suffectus* de l'an 4 ap. J.-C. Il semble avoir écrit une histoire romaine s'étendant depuis le commencement des guerres puniques jusqu'à Auguste[6]. Si c'est bien à lui que se rapportent les passages de Nonius, aux mots *Pristis* et *Patibulum*, son

(1) *Hist. nat.*, XVI, XXXIII et XXXVI.
(2) Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 13.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 79.
(4) Suét., *Oct. Aug.*, 94.
(5) *De illustr. gramm.*, 20.
(6) Hertz, *De historic.*, 1871, pp. 4-9.

ouvrage aurait compris au moins vingt et un livres. En tout cas, il en avait déjà publié le troisième alors que Tite-Live composait le XXIX[e] des siens ; car Tite-Live l'y cite expressément[1] en parlant de l'incendie mis à divers quartiers de Rome pendant les jeux donnés par Scipion l'Africain en l'an 204 : *Clodius Licinus in libro tertio rerum romanarum refert ludis votivis quos...*[2] ».

Quant à L. ARRUNTIUS, vous savez qui il était. Il figure dans le chapitre des orateurs : vous avez entendu Sénèque le Père le présenter comme un avocat habile, ennemi des artifices oratoires, et Tacite faire en lui l'éloge d'un homme arrivé aux honneurs les plus hauts par son éloquence, ses grands talents et une réputation d'intégrité peu commune[3]. Velléius Paterculus le donne également pour un Romain de mœurs comparables à celles des anciens, *prisca gravitate celeberrimus*[4]. Aucun des trois, à la vérité, ne fait mention de ses travaux historiques ; mais c'est vraisemblablement lui que Pline le Naturaliste désigne, sans prénom, dans les sources des livres III, V et VI ; et, d'autre part, Sénèque le Philosophe nous indique en termes précis le sujet de son ouvrage, qui était l'histoire de la guerre contre Carthage : *Arruntius, vir raræ frugalitatis, historias belli punici scripsit.* Il y relève même un défaut de style assez désagréable. Arruntius s'était pris d'un goût immodéré pour la manière de dire de Salluste, s'appropriait ses expressions et en faisait un singulier abus. Salluste, par exemple, avait-il employé le pluriel du mot *fama* au lieu du singulier : *inter arma civilia æqui bonique famas petit,* aussitôt Arruntius d'écrire : *ingentes esse famas de Regulo ;* Salluste avait-il dit : *aquis hiemantibus,* pour signifier que les eaux étaient très froides, Arruntius disait : *repente hiemavit tempestas,* pour exprimer que la tempête était tout

(1) Voir ci-dessus p. 629.
(2) Tit.-Liv., XXIX, 21.
(3) Voir ci-dessus p. 475.
(4) Vell. P., II, 86.

à coup devenue très grande; et ailleurs : *totus hiemavit annus* (il a fait froid tout l'hiver); puis encore : *inde sexaginta onerarias leves, præter militem et necessarios nautarum, hiemante aquilone misit* (au fort du vent, il envoya soixante vaisseaux de charge, outre les soldats et la chiourme); et il ne cessait d'employer le même mot à tout propos. Sénèque le classe assez nettement parmi les imitateurs maladroits qui, outrant la brièveté de Salluste et recherchant le discours haché avec les mots tombant tout court, à l'improviste, couraient constamment au-devant des défauts dans lesquels le modèle n'était tombé que très rarement. Du reste, celle des *lettres à Lucilius*, où se lit cette appréciation[1], n'ayant pour objet que le langage, nous n'y trouvons rien qui ait rapport aux idées et à la composition du livre. Il nous reste permis de supposer, vu les éloges donnés par ailleurs au mérite de l'homme, que le fond en valait mieux que le style.

A. Cremutius Cordus[2] sénateur, écrivit une histoire des temps les plus rapprochés, qui attira l'attention des contemporains; elle ne manquait pas de hardiesse : il y avait loué Brutus et appelé Crassus le dernier des Romains. Auguste ne s'était pas fâché de l'esprit d'indépendance qui y régnait; mais il n'en fut pas de même de Tibère sous le règne de qui l'ouvrage devint pour son auteur l'objet d'une accusation capitale. L'accusé d'ailleurs avait tenu contre Séjan des propos qui ne lui étaient point pardonnés. Ne se faisant aucune illusion sur le sort qui lui était réservé, il présenta alors sa défense devant le sénat avec une fermeté parfaite[3], sortit ensuite de l'assemblée et, rentré chez lui, pour se soustraire à la haine de l'empereur et de son cruel ministre, se laissa mourir de faim : la mort volontaire devenait un moyen, comme l'a dit Diderot,

(1) *Ad Lucil.*, CXIV.

(2) Cf. J. Held, *De vita scriptisque A. Crem. Cordi*, Schweidnitz 1841 ; C. Rathlef, *De A. Crem. Cordo*, Dorpat, 1860 ; C. Paucker, *Domitian. und Crem. Cordus* (Sitzungsber. der Kurländ Ges. f. Lit.), Mitau, 1861.

(3) Voir le discours que lui prête Tacite, *Ann.*, IV, 34-35.

« d'affliger les scélérats privés du plaisir d'assassiner ».Le sénat n'en condamna pas moins ses livres au feu; mais sa fille Marcia osa en sauver un exemplaire, et ce fut grâce à elle qu'ils parurent dans les bibliothèques publiques, lorsque Caligula[1], dans les bons moments du début de son règne, en permit la lecture comme celle des ouvrages de Labiénus et de Cassius Sévérus. Sénèque le Philosophe, dans sa *Consolation à Marcia*, la félicite de cet acte de piété filiale, non sans faire un grand éloge de Crémutius Cordus et de son œuvre : « Tu as bien mérité, lui dit-il, des lettres latines, en dérobant au bûcher un de leurs plus beaux monuments; bien mérité de la postérité, à qui parviendront, purs de tout mensonge, ces écrits qu'on fit payer si cher à leur auteur; bien mérité aussi de lui-même, dont la mémoire vit et vivra tant qu'on mettra du prix à connaître l'histoire de Rome, tant qu'il se trouvera un citoyen jaloux d'apprécier les actes des ancêtres, curieux de savoir ce qu'était un vrai Romain et ce que pouvait, dans le temps même où toutes les têtes étaient sous le joug, courbées devant Séjan, un homme indomptable, un caractère, un génie, une main libre. Quelle perte immense c'eût été pour la république, si cet écrivain qu'avaient condamné à l'oubli ses deux plus beaux titres de gloire, l'éloquence et la liberté, n'en eût été exhumé par toi ! On le lit, on l'admire, il est dans nos mains et dans nos cœurs; il ne craint plus l'outrage du temps... » Hélas ! l'éloge est resté ; mais la prédiction était vaine; le temps a exercé son action; et de l'histoire de Crémutius Cordus il ne reste que les deux passages qui nous ont été conservés par Sénèque le Père dans celle des *suasoriæ* où sont rappelés les jugements des divers historiens sur Cicéron[2]. Voici le plus important des deux :

Quibus visis lætus Antonius, cum peractam proscriptionem suam dixisset esse, quippe non satiatus modo cædendis civibus sed differtus quoque, super rostra exponit. Itaque, quo, sæpius ille ingenti circumfusus turba processerat, quæ paulo ante aures præbuerat præclaris

(1) Suét., *Calig.*, 16.
(2) *Suasor.*, VI, 19 et 23.

orationibus, quibus multorum capita servaverat, eo tum per artus sublatus aliter ac solitus erat a civibus suis conspectus est, præpendenti capiti orique ejus inspersa sanie, brevi ante princeps senatus Romanique nominis titulus, tum pretium interfectoris sui. Præcipue tamen solvit pectora omnium in lacrimas gemitusque visa ad caput ejus deligata manus dextera, divinæ eloquentiæ ministra; ceterorumque cædes privatos luctus excitaverunt, illa una communem.

A la vue (de la tête et des mains coupées de Cicéron), transporté de joie, Antoine, après avoir déclaré que ses proscriptions sont terminées et qu'il est non seulement rassasié mais repu du sang des citoyens, fait exposer ces restes sur les rostres. Ainsi, là même où bien des fois ce grand homme s'était avancé, entouré d'une foule immense, attentive à ses admirables discours qui avaient sauvé tant de têtes; là même, en un état bien autre, représenté par ces seuls restes, il fut produit aux regards de ses concitoyens, la tête pendue en avant et souillée, comme la bouche, d'un sang corrompu, lui, hier encore, le premier du sénat et la gloire du nom romain, maintenant objet de lucre pour son assassin. Surtout ce qui fit éclater tous les cœurs en larmes et en gémissements, ce fut de voir, clouée près de sa tête, sa main droite, instrument de sa divine éloquence : toutes les autres victimes firent prendre le deuil à quelques personnes, celle-là seule à tout le monde.

FENESTELLA[1], dont on ignore le prénom, serait né vers l'an 52 avant J.-C., si l'on en croit saint Jérôme qui, avec raison, semble-t-il, le fait mourir et ensevelir à Cumes en l'an 49 de notre ère, à l'âge de soixante-dix ans : « *Fenestella, historiarum scriptor et carminum, septuagenarius moritur sepeliturque Cumis*[2] ». Cette phrase le présente comme auteur à la fois d'écrits historiques et de poèmes; mais nul autre que saint Jérôme n'a jamais mentionné ses *carmina;* souvent, au contraire, les écrivains anciens ont puisé des renseignements dans ses livres d'histoire et l'ont cité.

Avait-il écrit plusieurs ouvrages[3], comme on serait tenté

(1) Cf. L. Mercklin, *De Fenest.*, etc., Dorpat, 1844 ; J. Poeth, *De Fenest*, etc., Bonn, 1849.

(2) *Ad Euseb. chron. ad a. Abr.* 2035. — Pline le Naturaliste (XXXIII, 52) place sa vie dix-sept ans plus tard.

(3) Dans la première partie du XVIe siècle, on publia sous son nom un ou-

de le croire d'après la diversité des questions sur lesquelles portent ces citations et qui ont rapport, les unes au droit public ou sacré, d'autres aux mœurs, d'autres à l'histoire littéraire? Ou bien les opinions et les réflexions données comme ayant été émises par lui sur ces divers objets d'étude entraient-elles toutes dans le même travail? Il nous est impossible de le dire. Nous remarquons toutefois que, si plusieurs auteurs ont invoqué son autorité sans dire expressément le titre de l'ouvrage qu'ils visaient, aucun n'en a jamais nommé d'autre que ses *Annales*. Et celles-ci devaient être volumineuses; car Nonius, qui en mentionne le IIe et le IIIe livre à propos des mots *præsente* et *reticulum*, parle du XXIIe au sujet du mot *rumor*.

On a parfois relevé chez lui quelque erreur; ainsi, Pline, qui cependant recourt volontiers à son témoignage, comme dans le chapitre du livre VIII où est traitée la question des combats d'éléphants, et qui le place à plusieurs reprises dans la liste de ses sources, ne laisse pas, au chapitre 59 du livre IX, de le trouver en défaut sur l'origine de l'usage des perles à Rome. « Fénestella, écrit-il, nous dit que l'usage des grosses perles devint commun et fréquent à Rome après la prise d'Alexandrie, que les perles avaient commencé à y être connues au temps de Sylla, mais qu'alors elles étaient petites et de peu de prix; il se trompe évidemment (*manifesto errore*), puisque nous tenons d'Ælius Stilon que ce fut pendant la guerre de Jugurtha qu'on donna aux plus grosses leur nom d'*uniones*. » De même Aulu-Gelle, en reprochant à Cornélius Népos de s'être trompé de plusieurs années sur la date du premier plaidoyer de Cicéron, rappelle que Pédanius Asconius relevait sur le même objet une erreur du même genre, quoique moins forte, chez

vrage en deux livres intitulé *De magistratibus et sacerdotiis Romanorum* ; mais on en reconnut bientôt l'imposture ; c'était l'œuvre du chanoine florentin And. Dom. Fiocci (en latin Floccus), mort en 1452 ; et dès 1561, Ægidius Witsius, jurisconsulte de Bruges, en fit une édition portant le nom de son véritable auteur.

Fénestella[1]. Mais de telles constatations, qui ne s'appliquent, en somme, qu'à des points de peu d'importance, n'empêchaient personne d'attribuer à ses écrits une grande valeur. Nous le voyons, non seulement par les emprunts de Pline et par la manière dont Suétone, dans la vie de Térence, oppose et préfère son avis à celui d'autres historiens[2], mais par la confiance que lui témoigne Macrobe[3] quand, ayant à fixer la date et la durée des saturnales, il se sert d'une de ses affirmations pour appuyer l'assertion du savant jurisconsulte Masurius Sabinus; puis aussi par la facilité avec laquelle Plutarque, et dans la vie de Sylla et dans celle de Crassus[4], recourt à ce qu'il avait dit.

On s'est demandé si Fénestella, après avoir publié ses *Annales*, n'en a pas donné lui-même un abrégé. Car le grammairien Diomède[5], rappelant le récit fait par lui de la capture de César par les pirates, en produit la citation comme tirée du deuxième livre des résumés « *in libro epitomarum secundo* ». Mais mieux vaut ne pas se livrer à de vaines conjectures sur ce mot *epitome* dont ne s'est servi aucun autre écrivain ancien à propos du même auteur. Il serait plus intéressant de savoir si l'ouvrage lui-même comprenait toute l'histoire romaine depuis les origines jusqu'aux derniers temps. C'est probable; mais rien ne le prouve. Pline le Naturaliste, à la vérité, nous dit que « d'après Fénestella, il n'y avait encore aucun olivier en Italie sous le règne de Tarquin l'Ancien[6] », et Sénèque le Philosophe, dans la CVIII[e] de ses *Lettres à Lucilius*, nous apprend que l'historien affirmait, comme Cicéron dans sa *République*, « qu'il y avait eu appel des rois au peuple » et ajoutait « qu'on en trouvait la preuve dans les livres des pontifes »;

(1) *Noct. Att*, XV, 28.
(2) *Terent. vit.*, 1.
(3) *Saturn*, 1, 10: « Quidam existimant... ; quod fieri nullo modo potuisse, Fen. docet. »
(4) *Sylla*, 28 ; *Crassus*, 4 et 5.
(5) Diom., GL. I, 365, 7.
(6) *Nat. hist.*, XV, 1.

mais ses *Annales* auraient pu contenir un certain nombre de renseignements de ce genre sur l'époque royale sans que l'histoire de ces rois y eût été traitée, tout écrivain, par ses réflexions, faisant souvent un retour sur les choses d'un passé lointain pour les comparer à celles d'un temps moins éloigné ou tout à fait rapproché. Les fragments en notre possession ne suffisent ni pour élucider cette question, ni pour nous donner une idée véritable de la composition de l'auteur. Seulement, l'estime dans laquelle l'ont tenu ceux qui sont venus après lui, nous montre que Lactance ne devait rien exagérer lorsque, le louant à plusieurs reprises, il l'appelait *diligentissimus auctor*[1] et le mettait en société de Varron parmi les historiens les plus réputés[2].

II

Mais de tous les historiens qui ont écrit dans les dernières années du règne d'Auguste et les premières de celui de Tibère, il n'en est aucun qui mérite plus d'attention que Trogue Pompée[3]. Non pas que nous ayons entre les mains son œuvre telle qu'il l'a publiée[4], mais nous possédons les moyens de nous en rendre quelque peu compte et par les sommaires qui en ont été faits, sans doute au IIIe siècle, et surtout par le travail de Justin, son abréviateur.

Les renseignements biographiques le concernant sont

(1) *Inst. div.* I, 6, 14.

(2) *De ira Dei*, 22, 5 : « Maximi auctores tradiderunt... nostrorum Varro et Fenestella. »

(3) Voir E. F. C. Hallberg, *de Trogo Pompeio*, thèse latine pour le doctorat, Paris, 1869, in-8 de 54 p.

(4) On s'accorde à rejeter comme une illusion l'opinion du savant polonais Aug. Bielowski (Lemb., 1853) qui se glorifiait d'avoir trouvé chez certains écrivains de son pays des fragments incontestables de Trogue Pompée.

loin d'abonder. Ceux du moins que nous tenons, sur son origine, de Justin, qui les livre d'après lui, sont certains : « Trogue Pompée, dit-il, nous apprend à la fin de son XLIII[e] livre, que ses ancêtres sont issus des Voconces ; que son aïeul Trogue Pompée, dans la guerre contre Sertorius, reçut de Pompée le droit de bourgeoisie ; que son oncle paternel, dans la guerre de Mithridate, commanda, sous ce même Pompée, un corps de cavalerie ; et que son père fit aussi la guerre sous César auprès de qui il fut secrétaire, interprète des ambassadeurs et chargé de la garde du sceau. » Le nom de Pompée lui venait donc de la faveur accordée à son aïeul, et sa famille était originaire de cette partie du pays des Voconces qui avait pour ville principale Vasio (aujourd'hui Vaison), comme le confirme une inscription tumulaire[1]. Quant à lui, par suite des relations sociales et des fonctions que nous voyons à son oncle et à son père, nous pouvons croire qu'il naquit et fut élevé à Rome.

Quelques-uns supposent qu'il y tint une école de rhéteur ; mais cette hypothèse manque de base sérieuse, ne reposant que sur l'épithète de « *virum priscæ eloquentiæ* » qui lui est attribuée par Justin et sur la science oratoire que témoignaient les discours et résumés de discours contenus dans son histoire. La seule chose que nous puissions affirmer, c'est qu'il ne consacra pas tout son temps aux seules études historiques. Il écrivit, en effet, un traité de zoologie d'une grande étendue, puisque le grammairien Charisius en mentionne le X[e] livre[2] ; et cet ouvrage avait une valeur incontestable ; car Pline le Naturaliste, qui l'indique dans la liste des sources de plusieurs de ses livres, en invoque souvent l'autorité et en cite plusieurs passages dont un, assez long et presque traduit d'Aristote, nous donne à croire que Trogue avait puisé ses matériaux dans les ouvrages écrits par le grand philosophe sur le même sujet. Il

(1) J. Becker, *Jahrb. d. rheinl. Alt. Fr.* XVIII, pp. 127-130.

(2) Char. GL. I, 137, 9 : « Trogum de animalibus libro X ».

[illegible] possible qu'il [illegible]. Dans [illegible] Pline [illegible] pour les livres [illegible] et [illegible] [illegible].

Savons-nous au moins à quelle date il composa son [illegible] ? Non ; mais ce fut [illegible] après que [illegible] avait déjà été [illegible] en partie [illegible] qu'il [illegible] à son [illegible] comme à Salluste [illegible] que tous deux [illegible] y avaient fait des [illegible].

Voilà ce à quoi se réduisent les notions que nous avons sur sa personne et sur sa vie. En nous [illegible] plus instruits de la valeur de son œuvre historique s'il nous fallait, pour l'apprendre, recourir aux témoignages des auteurs latins qui sont venus immédiatement après lui. Dans les deux premiers siècles Pline seul parle de lui et, lors[qu']il exprime un jugement sur son compte[1] en l'appelant : « et ipse [illegible] », cette épithète, qui [illegible] d'Aristote et qui précède celle des règles exposées par Trogue pour connaître le caractère d'un homme par l'inspection de sa physionomie, ne s'applique très vraisemblablement qu'au traité de zoologie dont je viens de parler et d'où le passage est extrait. Ce qu'il y a de plus [illegible] dans ce silence général, c'est celui de Quintilien qui ne fait pas la moindre mention de lui dans l'énumération présentée en son livre X des écrivains célèbres de la littérature latine. A partir du troisième siècle seulement, nous l'entendons mentionner [illegible]. Il est alors cité par Vopiscus « à côté des Salluste, des Tite-Live, des Tacite, comme un des plus éloquents écrivains qui aient écrit la vie des rois et tracé le tableau des mœurs[3] » ; puis, nous voyons son ouvrage

1 [illegible]
2 Hist. nat., [illegible]
3 Vopisc., Probus, 2.

entre les mains de Servius, qui en tire profit pour ses annotations sur Virgile, et de Priscien, qui ne le néglige pas non plus[1]. Saint Jérôme[2] et saint Augustin le pratiquent aussi; mais déjà, d'après ce que dit ce dernier[3], on sent que l'abrégé de Justin est plus répandu que l'œuvre originale, et Paul Orose, qui écrit dans le même temps qu'eux, au début du v[e] siècle, en juxtaposant[4] toujours les deux noms de Trogue et de Justin dans ses citations, montre assez qu'il ne connaît en réalité l'historien que par son abréviateur.

Pour nous à qui il n'est plus permis de le connaître autrement, nous avons à nous demander qui était Justin, quel but il s'était proposé en entreprenant son travail, jusqu'à quel point il a été le fidèle interprète de son auteur, et si, dans son épitomé, il a conservé assez l'image de l'œuvre entière, certaines pages intactes ou assez peu altérées pour qu'on y reconnaisse avec certitude la main du maître.

La vie de Justin est complètement inconnue; on a même discuté l'époque où il a vécu comme le nom du personnage auquel il a adressé sa préface; car plusieurs critiques regardent les mots « *imperator Antonine* » qui, dans cette préface, précisent la dédicace, comme ajoutés au texte des manuscrits par quelque esprit ignorant qui aurait confondu l'écrivain avec Justin le martyr, mis à mort en 168 sous Marc-Aurèle, successeur d'Antonin-le-Pieux. M. Teuffel et la plupart ne croient pas qu'il soit d'une époque postérieure à celle de l'empereur Trajan, à celle de Florus, l'abriévateur de Tite-Live.

Le titre de son abrégé[5] répète celui d'*Historiæ Philippicæ*

(1) Serv., *Ad Æn.*, III v. 108 et IV v. 37; Prisc., l. V et VI.

(2) *Proœm. in Danielem.*

(3) *De civit. Dei*, IV, 6 : « Justinus qui Græcam, vel potius peregrinam, Trogum Pompeium secutus, non latine tantum, sicut ille, verum etiam breviter scripsit historiam. »

(4) L. I, 8 et 10; IV, 6.

(5) Les mss. de Justin remontent à deux archétypes différents. Un seul appartient à l'un d'eux, c'est l'ancien *Casinas*, aujourd'hui le *Laurentianus* 66, 21, qui seul donne à Justin le nom de M. Junianus Justinus et

que Trogue avait donné à son histoire ; mais sa préface, qui nous dit et l'étendue du sujet et la difficulté de l'entreprise de Trogue, ne nous explique nullement le titre choisi par l'historien. « Plusieurs Romains, dit-il, et même des consuls, avaient écrit l'histoire romaine en langue étrangère, en grec ; Trogue Pompée, rival de l'antique éloquence, soit qu'il jalousât leur gloire, soit qu'il fût séduit par la richesse et la nouveauté du sujet, a écrit en latin l'histoire de la Grèce et du monde entier, afin qu'on pût lire en notre langue les actions des Grecs comme on lit en grec celles des Romains : entreprise qui exigeait et un esprit très vaste et un travail considérable. Car, si la plupart des auteurs regardent l'histoire particulière d'un seul prince ou d'une seule nation comme un seul ouvrage difficile, ne devons-nous pas supposer à Trogue Pompée une audace d'Hercule, à lui, qui visant la totalité du monde, a embrassé dans ses livres tous les siècles, tous les rois et tous les peuples? Les sujets que les historiens grecs se sont partagés suivant leurs convenances particulières

qui, tout en présentant, avec beaucoup de négligences, de fortes lacunes, en remplit cependant une importante (XXIV, 6, 6). Les autres, quoiqu'ils proviennent d'un même original. par des différences de textes très sensibles, se divisent en deux classes, les Italiens et les Transalpins. Parmi les premiers sont : l'*l'Eusebianus*, du xe s. ; le *Laurentianus*, 66, 20, du xie s. ; le *Sessorianus*, du xie ; le *Vossianus* L. Q. 101, de la bibl. de l'Univ. de Leyde, du xe s. Parmi les Transalpins : le *Parisinus* (Bibl. nat. nouv. acq. lat. 1601) ayant appartenu à l'abbaye de St-Denis, puis à François Pithou, au collège de Troyes et à la bibl. de Montpellier, du ixe s., un des meilleurs de cette famille de mss. ; un autre de notre bibl. nat. (lat. 4950), également du ixe s. ; le *Sangallensis* (bibl. abbat. no 623) du ixe ou xe s. ; le *Vossianus* L. Q. 32 (bibl. de l'Univ. de Leyde), du ixe s. ; etc. Voir dans la Paléographie de M. Ém. Chatelain des spécimens de plusieurs de ces mss. (Pl. CLXXXIV-CLXXXVII). — Principales éditions : l'éd. princeps, Venise et Rome, 1470 ; l'aldine, 1522 ; J. Bongarsius, Paris, 1581 ; Vossius, Leyde, 1640 ; J. G. Grævius, Utrecht et Leyde, 1668 et 1701 ; Gronovius, Leyde, 1719, 1760 ; J. F. Fischer, Leips., 1757 ; C. H. Frotscher, Leips., 1830 ; Benecke, Leips., 1830 ; Fr. Dübner, Leips., 1831 ; Johanneau et Dübner, Paris, 1838 ; J. Jeep, Leips., 1859 ; Fr. Ruehl avec les prolog. rec. par Alf. de Gutschmid, Leips., 1886.

et sans entente, ceux-là mêmes qu'ils ont laissés de côté comme peu féconds, lui les a tous réunis dans une composition d'ensemble, les a classés selon la succession des temps et l'enchaînement des faits. » En parlant ainsi, vous le voyez, l'idée ne lui vient pas de chercher les sources auxquelles a puisé l'auteur et d'indiquer la raison du mot *Philippicæ*. Naturellement les érudits modernes se sont efforcés de le faire.

III

Les uns pensent que Trogue avait sous les yeux pour modèle la composition originale d'un écrivain grec, peut-être de Timagène ; les autres sont d'avis que la composition lui appartenait en propre ; dans les deux cas, d'ailleurs, les sources premières restent les mêmes, et les voici telles qu'on les devine en partie pour les quarante-quatre livres dont se composait l'ouvrage, l'abrégé de Justin, formé de quarante-quatre livres également et contrôlé par les quarante-quatre sommaires ou *prologi*, nous permettant de suivre pas à pas la division du travail[1].

Les six premiers livres comprenaient toute l'histoire de l'Asie et de la Grèce antérieure à la première intervention de Philippe, père d'Alexandre le Grand, dans les affaires de la Grèce : ils formaient une sorte d'introduction à l'histoire de l'empire de Macédoine, principal objet de l'étude entière. L'auteur avait trouvé pour ce commencement dans Théopompe des données importantes qu'il avait pu

(1) Voir surtout, soit dans les *Comment. soc. Gotting*, XV (1804), soit dans l'édition de Frotscher (1830), la dissert. de A. H. L. Heeren, *De Trogi fontibus*.

compléter par celles que fournissaient Hérodote, Ctésias[1], Éphore[2] et les mythographes.— Les livres VII-X traitaient de la Macédoine antérieurement à Philippe, de tout le règne de ce prince et de la suite de l'histoire des Perses sous Artaxerxès Mnémon, Ochus et Darius Codoman. Théopompe en était certainement la source. — Le règne d'Alexandre le Grand et les guerres entre ses généraux jusqu'à l'avènement de Lysimaque au trône de Macédoine remplissaient les livres XI-XVI. On croit reconnaître encore Théopompe dans les digressions sur Cyrène et sur Héraclée, et l'on attribue l'épisode de l'Inde à Mégasthène, auteur d'un ouvrage en trois ou quatre livres, intitulé Ἰνδικά.— Le livre XVII racontait le règne de Lysimaque; sa fin et celle de Séleucus, son vainqueur; l'avènement de Ptolémée Céraunus et son alliance avec Pyrrhus, roi d'Épire; puis parlait de l'Épire et des prédécesseurs de Pyrrhus. Comme l'auteur s'y montrait favorable à Séleucus et contraire à Lysimaque, on pense qu'il y avait pris pour guide Hiéronyme de Cardie qui, témoin des événements, avait, dans son *Histoire des successeurs d'Alexandre*, fait preuve des mêmes sentiments. — Dans les livres XVIII-XXIII, il disait la guerre de Pyrrhus en Italie et en Sicile; racontait alors les premiers rapports de la Sicile avec les Carthaginois en fournissant sur le compte de ceux-ci à peu près tout ce que nous savons d'eux avant leurs démêlés avec les Romains; remontait à Denys de Syracuse portant les hostilités dans la Grande Grèce; exposait l'histoire de Denys le Jeune et d'Agathocle. En ce qui concernait Syracuse et la Grande Grèce, il se servait encore de Théopompe; mais celui des auteurs grecs dont il usait le plus pour cette série de livres et particulièrement pour Agathocle, était vraisemblablement Timée de Tauroménium qui avait écrit une histoire

(1) Auteur d'une *Histoire perse* en 20 livres des origines jusqu'à l'année 398.

(2) Éphore avait écrit une grande Histoire du monde ancien depuis le retour des Héraclides jusqu'au siége de Périnthe par Philippe en 340.

de Sicile et une histoire de Pyrrhus, l'une Σικελικά, formée au moins de quarante-cinq livres, sur le pays même, sur ses premiers rapports avec l'Italie et sur ses relations avec la Grèce jusqu'au règne d'Agathocle, l'autre, dont le récit groupait autour du nom de Pyrrhus toutes les affaires helléniques depuis la mort d'Agathocle jusqu'au début de la première guerre punique. — Les livres XXIV-XXIX avaient pour objet la période qui commence à l'invasion des Gaulois en Macédoine et finit à la première guerre de Philippe, père de Persée, avec les Romains. La source principale en était sans doute l'ouvrage en vingt-huit livres écrit par Phylarque [1] sur les trois quarts de siècle à peu près qui séparent le début du règne de Pyrrhus et la mort de Ptolémée Évergète. — Du livre XXX au livre XXXV, étaient exposées : d'abord, la série des guerres de Macédoine, de Syrie et de Grèce marquées par les défaites successives de Philippe, d'Antiochus le Grand, de Persée et des Achéens, par la fin du royaume de Macédoine, par la destruction de Corinthe et la réduction de la Grèce en province romaine; puis, les affaires d'Egypte et la suite de l'histoire de Syrie sous le règne de Démétrius I. Les documents de cette partie étaient pour la plupart tirés de Polybe. — Posidonius de Rhodes, qui avait continué Polybe en composant un ouvrage de cinquante-deux livres sur la période écoulée entre la destruction de Corinthe et le bouleversement de l'empire de Syrie, peut être considéré comme la principale source des livres XXXVI-XLII. Après une digression incidente sur les Juifs, dans laquelle n'étaient pas épargnées les idées fausses qui, au temps d'Auguste, régnaient à Rome sur ce peuple, ils traitaient de la réduction du royaume de Pergame en province romaine, des guerres de Mithridate le Grand, de la fin du royaume de Syrie et de l'histoire des

(1) Sur tous ces auteurs grecs voir MM. Croiset, *Hist de la litt. gr.* : tom. IV, Théopompe, pp. 662-674 ; Ctésias, pp. 192-196 ; Éphore, pp. 655-662 ; et tom. V : Mégasthène, pp. 116-117 ; Hiéronyme de Cardie, p. 106 ; Timée de Tauroménium, p. 110 ; Phylarque, p. 108.

Parthes et de l'Arménie. — Quant aux derniers livres XLIII-XLIV, consacrés, l'un à l'histoire ancienne de Rome et de Marseille, l'autre à celle de l'Espagne, il est à présumer que, d'un côté, Dioclès de Péparèthe, et, de l'autre, Posidonius de Rhodes à nouveau n'avaient pas été négligés.

Parmi tant de sources grecques, l'essentielle, pour toute la première moitié du travail, était, comme vous avez dû le remarquer, Théopompe. Or cet auteur avait écrit, en tant qu'historien, après un abrégé d'Hérodote, non seulement une *Histoire grecque*, Ἑλληνικαὶ ἱστορίαι, en douze livres, continuant le récit de Thucydide jusqu'en 393, mais une autre histoire de la Grèce entière depuis 362, date à laquelle s'arrêtent les Helléniques de Xénophon, jusqu'à la mort de Philippe en 336 ; et il avait intitulé cette dernière Φιλιππικά. Avec un coup d'œil pénétrant, il s'était, en effet, rendu compte tout de suite de la révolution profonde qui venait de s'accomplir dans le monde grec où toutes les cités, y compris Athènes, gravitaient autour de Philippe, il avait senti l'avènement définitif des Macédoniens à l'hégémonie; et, dans ses livres, bien qu'il en consacrât plusieurs entièrement à l'histoire particulière de divers peuples, jamais il ne laissait se briser le fil qui rattachait tout son récit au sujet principal, la Macédoine. Voilà précisément le plan que se propose aussi Trogue Pompée; s'il intitule son œuvre *Historiæ philippicæ*, ce n'est point pour le seul plaisir de répéter le titre de son modèle grec, c'est parce que lui aussi fait de la Macédoine, dont l'habile politique de Philippe avait préparé la puissance, l'objet central de sa composition : après l'introduction des six premiers livres, sans se priver plus que Théopompe de digressions, il ne cesse point, du livre VII au livre XLII, d'en lier les différentes parties à l'histoire du pays macédonien et des États formés de l'empire d'Alexandre. Les deux derniers livres seulement font exception pour donner, comme en une sorte de supplément, un aperçu de faits qui n'ont pu entrer dans le cadre de cette conception.

Mais autant celle-ci avait fait honneur à l'historien grec, contemporain de Philippe et d'Alexandre, parce qu'elle dénotait chez lui le sentiment très net de l'évolution qui transformait le monde à l'heure même où il écrivait, autant on a le droit de s'en étonner chez un contemporain d'Auguste, écrivant au moment où la toute-puissance de Rome s'est étendue jusqu'aux limites de la terre. Il y avait longtemps déjà que le centre de l'histoire universelle n'était plus là où, d'après son modèle, Trogue Pompée le place encore; et cette maladroite imitation de plan devait nécessairement projeter un mauvais jour sur l'ensemble du vaste tableau qu'il voulait dépeindre. Il est probable que les contemporains en ressentirent assez vivement l'impression; car l'œuvre de Tite-Live, qui mettait si bien en évidence l'action romaine depuis les premiers temps de la république jusqu'à la conquête définitive du monde, produisait un contraste saisissant avec la sienne. Tout autre plan eût pu leur faire voir dans son travail un complément même de celui du grand historien, Tite-Live ayant tenu à ne rien dire des nations étrangères que ce qui était nécessaire pour expliquer leurs rapports et leurs guerres avec Rome, et lui, au contraire, ne disant de Rome que ce qu'il fallait pour raconter jusqu'au bout l'histoire de la vie autonome de ces mêmes nations. Mais ce rattachement persistant de toutes à la Macédoine déplaçait tellement le nœud de la question générale que les lecteurs romains, surtout avec leur orgueil patriotique, ne pouvaient pas, il me semble, ne pas en être frappés. Et peut-être est-ce à cette erreur commise dans la pensée dominante, beaucoup plus qu'à tout autre motif, qu'il faut attribuer le peu d'enthousiasme qu'on semble lui avoir témoigné et ce silence étonnant qu'ont gardé sur lui les écrivains de son temps et de la génération suivante.

IV

Abstraction faite de cette faute, que Justin n'a pas l'air d'apercevoir, sa composition était régulière et pondérée, toutes les parties se liant bien entre elles et enchaînant les faits dans leur ordre chronologique : « *ea omnia*, dit Justin, *Pompeius divisa temporibus et serie rerum digesta composuit* ». Mais la manière de procéder de l'abréviateur ne nous a pas laissé la faculté d'apprécier sous ce rapport les meilleures qualités de l'auteur. Justin, en effet, ne nous fournit pas un résumé véritable de l'ouvrage entier; il ne nous le présente pas dans toutes ses parties également et sous toutes ses faces; chose d'ailleurs dont nous n'avons pas à lui faire un reproche, il nous prévient lui-même que telle n'a pas été son intention. « Des quarante-quatre livres qu'a publiés Trogue Pompée, annonce-t-il dans sa préface, j'ai extrait tout ce qui m'a paru digne d'être connu, et laissant de côté ce qui n'était pas d'une lecture agréable ou d'une utile instruction, j'en ai composé, en quelque sorte, un léger bouquet de fleurs. » *Breve veluti florum corpusculum feci*, voilà nettement indiqué le genre de travail qu'il a exécuté. C'est, en réalité, beaucoup moins un abrégé qu'une suite d'extraits reliés succinctement les uns aux autres.

Il n'est pas besoin d'appuyer sur l'influence qu'ont dû exercer sur le choix de ces extraits le caractère, la tournure d'esprit, le jugement personnel de l'abréviateur et l'idée qu'il se faisait des choses les plus propres à être données en exemple, *exemplo necessaria*. Celles auxquelles nous attachons aujourd'hui le plus vif intérêt, les notions de géographie et d'ethnographie, les développements ayant rapport à la nature des pays et aux origines des peuples

ne paraissent pas d'ordinaire sous sa plume [1]; nous savons cependant que Théopompe avait essayé de porter quelque précision dans cette partie de la science historique [2] et il n'est pas probable que Trogue Pompée, qui s'attachait tant à l'imiter, ne l'ait pas suivi dans cette voie. Il arrive aussi que la rapidité avec laquelle sont soudés les morceaux entre eux jette quelque trouble dans la chronologie. Je ne parle pas des erreurs, très rares d'ailleurs, qu'on y relève sur les faits ; il est possible qu'elles proviennent en grande partie de Trogue Pompée lui-même [3] ; ne peut-on pas en constater plusieurs également chez Salluste, Tite-Live et Tacite? Mais le grand inconvénient du procédé de Justin est d'enlever à la composition originale cette disposition symétrique, cet équilibre bien proportionné de toutes les parties, qui fait un des principaux mérites de n'importe quel ouvrage d'esprit; non seulement, dans son abrégé, certains livres, comme le X[e], se réduisent à presque rien ; mais de grands événements tout entiers sont rappelés d'une manière si succincte auprès de l'importance donnée à quelques détails que l'effet en devient on ne peut plus choquant. Ainsi. au livre XXXVIII composé de dix chapitres, à propos de la guerre de Mithridate contre les Romains, quatre chapitres consécutifs sont consacrés au discours adressé par Mithridate à ses soldats et une ligne seulement à la guerre : « *sic excitatis militibus in romana bella descendit.* »

Quant aux fleurs qui composent le bouquet, Justin ne

(1) Le *prologue* du livre XI, par exemple, nous apprend que le livre se terminait par l'indication des origines et des rois de la Carie : « *dictæque in excessu origines et reges Cariæ* » ; or Justin n'en dit pas un mot. Le *prologue* du livre XXXVII nous dit également qu'il y était question, à la fin, des origines ainsi que des rois du Bosphore et de la Colchide ; même silence de Justin.

(2) Den. d'Hal., *Ant. Rom.* (au début) : « τόπων ἰδιώματα δεδήλωκε ». Cf. Théop., *fragm.* (Didot) 140.

(3) Il est certain cependant que quelques-unes doivent être attribuées à Justin. Cf. Hallberg, *de Trog. Pomp.*, p. 39.

les présente pas toujours sous la forme que leur a donnée l'auteur; il lui arrive de les revêtir, tantôt entièrement et tantôt en partie, de sa langue et de son style personnels; mais, comme le latin, dans l'intervalle qui l'a séparé de Trogue Pompée, a subi certaines modifications, et comme sa propre manière de parler n'est pas la même que celle de l'historien, on parvient, en général, sans trop de difficulté, à distinguer les passages qui sont de sa plume, ceux où il mêle beaucoup de ses expressions au texte de son auteur, et ceux enfin qui appartiennent tout à fait ou presque sans modification à Trogue Pompée.

Parmi ces derniers il en est de vraiment remarquables. Les discours surtout portent la marque d'un écrivain de premier ordre. Il jugeait, à la vérité, que Salluste et Tite-Live étaient sortis des convenances du genre historique en rapportant très souvent, en style direct, les paroles et les harangues des personnages mis en scène; il ne se sert donc de cette forme que très rarement, deux fois en tout, à notre connaissance: la première, quand Eumène, trahi par ses troupes qui vont le livrer à Antigone, implore vainement d'elles le droit de se tuer [1]; la seconde, lorsque Karthal, le fils de Mazée, général exilé de Carthage, après avoir rejeté un ordre de son père quelques jours auparavant, ose venir dans son camp avec un sauf-conduit des Carthaginois, tout orné de la pourpre et des insignes du sacerdoce, et que Mazée, dans son indignation, le fait attacher, revêtu de ses ornements, à une croix très élevée, en vue de la ville qu'il assiège:

Aususne es, nefandissimum caput, ista purpura et auro ornatus in conspectum tot miserorum civium venire et mœsta ac lugentia castra circumfluentibus quietæ felicitatis insignibus velut exultabundus intrare? Nusquamne te aliis jactare potuisti? Nullus locus aptior quam sordes patris et exilii infelicis ærumnæ fuerunt? Quid, quod paulo ante vocatus, non dico patrem, ducem certe civium tuorum superbe sprevisti? Quid porro tu in purpura ista coronisque aliud

(1) L. XIV, 4. Voir *Appendice* ccccix.

quam victoriarum mearum titulos geris? Quoniam igitur tu in patre nihil nisi exulis nomen agnoscis, ego quoque imperatorem me magis quam patrem judicabo statuamque in te exemplum, ne quis posthac infelicibus miseriis patris illudat[1].

As-tu bien osé, scélérat, te présenter, ainsi orné de pourpre et d'or, aux regards de tant de citoyens malheureux, et entrer, comme avec la joie d'un triomphateur, sous les insignes d'une félicité parfaite, dans ce camp rempli de tristesse et de larmes? Ne pouvais-tu étaler ailleurs ta vanité? N'y avait-il pour cela d'autre lieu que celui de la misère et des douleurs de ton père exilé? Et quand naguère je t'ai mandé, n'as-tu pas insolemment méprisé, je ne dis pas seulement ton père, mais le chef véritable de tes concitoyens? Cette pourpre, ces couronnes dont tu te pares, sont-elles autre chose que les signes de mes victoires? Puisque, dans ton père, tu ne vois plus qu'un exilé, moi, de mon côté, je veux n'être plus avant tout que général et je ferai de toi un tel exemple que nul fils désormais n'insultera à l'infortune de son père.

Le reste du temps, il emploie les discours indirects, qui lui semblent plus conformes au style de l'histoire, parce qu'ils rassemblent rapidement tous les arguments sans laisser place aux développements purement oratoires. Un des mieux venus est celui de Mithridate à ses soldats pour les exhorter à chasser les Romains de l'Asie. Justin le prisait tout particulièrement, et il a soin de nous prévenir qu'il le transcrit littéralement[2]. En effet, l'argumentation est complète : dans la première partie, Mithridate prouve par maint et maint exemple que les Romains sont loin d'être invincibles; dans la seconde, il énumère toutes les injustices, tous les outrages dont le sénat de Rome s'est rendu coupable envers lui; dans la troisième, il rappelle l'orgueil et la cupidité de ce peuple que ses fondateurs, nourris du lait d'une louve, ont fait un peuple de loups, insatiable de sang et de pouvoir[3], avide et altéré de

(1) L. XVIII, 7.

(2) L. XXXVIII, 4-7.

(3) Des biens des nations ravisseurs altérés
Le bruit de nos trésors les a tous attirés.

Racine dans sa tragédie de *Mithridate* (Act. III, sc. 1) a tiré grand parti

richesses; dans la quatrième, après s'être glorifié de son origine bien supérieure à celle des Romains et de ses conquêtes qui ne le cèdent pas aux leurs, il démontre à ses troupes combien, avec lui et dans les conditions actuelles, sera facile l'expédition qu'elles vont entreprendre. Le morceau a trop d'étendue pour que je le cite; c'est pour cela que j'en expose la matière. Mais vous en trouverez en entier, à l'*Appendice*, d'autres non moins bons et plus courts : le discours qu'Agathocle adresse à ses troupes qui viennent de débarquer en Afrique; celui d'Annibal exposant au roi Antiochus ses plans de guerre contre les Romains[1].

Certaines narrations aussi, quoique portant quelque trace du doigt de l'abréviateur, sont à noter : celle, par exemple, qui représente le retour d'Alcibiade à Athènes, celle qui dépeint les derniers moments d'Alexandre, puis le tableau de l'effet de cette mort[2]; sans oublier plusieurs pages qui dénotent, tantôt une étude attentive des caractères, comme le parallèle connu entre Philippe et Alexandre :

Vincendi ratio utrique diversa. Hic aperte, ille artibus bella tractabat. Deceptis ille gaudere hostibus, hic palam fusis. Prudentior ille consilio, hic animo magnificentior. Iram pater dissimulare, plerumque etiam vincere; hic ubi exarsisset, nec dilatio ultionis nec modus erat. Vini nimis uterque avidus, sed ebrietatis diversa vitia. Patri mos erat etiam de convivio in hostem procurrere, manum conserere, periculis se temere offerre; Alexander non in hostem, sed in suos sæviebat.... [3]

Tous deux tendaient à la victoire, mais par des moyens différents. Alexandre, dans la guerre, employait la force; et Philippe, la ruse. Celui-ci aimait à tromper ses ennemis; celui-là, à les vaincre ouvertement. L'un avait plus d'adresse; l'autre, plus de noblesse. Le père

de ce discours pour celui qu'il fait tenir au même roi dévoilant ses projets contre Rome à ses deux fils Pharnace et Xipharès.

(1) L. XXII, 5 et XXXI, 5. Voir *Appendice* ccccx et ccccxi.

(2) L. V, 4 (*Appendice* ccccvii); XII, 15; et XIII, 1 (*Appendice* ccccviii).

(3) L. IX, 8.

savait dissimuler, souvent même vaincre sa colère ; le fils, une fois irrité, ne pouvait ni différer, ni borner sa vengeance. L'un et l'autre aimaient trop le vin ; mais l'ivresse ne produisait pas en eux les mêmes effets : le père, en sortant de table, courait à l'ennemi, engageait le combat, se jetait tête baissée dans les périls ; Alexandre tournait sa fureur non contre l'ennemi, mais contre ses compagnons....

tantôt une vue non moins nette des coutumes et des mœurs des peuples, témoin le chapitre 2 du livre II, dans lequel se trouve décrite la vie des Scythes, supérieure en vertu, par sa simplicité pastorale, à la civilisation raffinée des Grecs et des Romains[1]; ou les chapitres 2 et 3 du livre XLI, qui traitent des Parthes[2]. Vous remarquerez que cette dernière peinture n'est pas sans analogie avec la manière de Tacite dans ses descriptions des Germains et des Gaulois.

D'après tous les morceaux où sa main se reconnaît le mieux, le style de Trogue Pompée, avec plus de pureté de langue et plus de vigueur de ton aussi que celui de Justin, montre les qualités que l'abréviateur a su conserver, la clarté et l'élégance[3]. Il ne manque pas non plus d'agrément et prend parfois les ornements chers à l'école de l'éloquence nouvelle; abandonnant volontiers la période cicéronienne de Tite-Live, il est plus serré, se prête davantage à la coupure des phrases, propre aux effets de mots et de pensées. On y relève aussi quelque propension aux expressions d'un langage poétique : Pyrrhus est-il placé entre les Carthaginois et les Romains, « dans cette tempête de dangers, il voit pour ses desseins le plus sûr des ports dans l'action de ...*in hoc æstu periculorum tutissimus portus consiliorum visus est*[4]... »; Philippe est-il assassiné au milieu des

(1) *Appendice* ccccvi.

(2) *Appendice* ccccxii.

(3) Cf. J. F. Recke, *d. Spracheigentümlichkeiten Just.*, Muhl., 1855; J. F. Müller, *De cas. ap. J. usu*, Bautzen, 1859; J. A. Rozsek, *De nat. latin. Just.*, Hermanst., 1865 ; Fr. Fischer, *de Eloc. Just.*, Han., 1868 ; O. Eichert, *Wörterbuch zu Just.*, Han., 1821 ; F. Seck, *de Trogi Sermone*, Const., 1882.

(4) XXIII, 3.

fêtes du mariage de sa fille, « ses amis regrettent que le flambeau allumé pour les noces de la fille enflamme le bûcher du père, *facem, nuptiis filiæ accensam, rogo patris subditam dolebant*[1] ». Vous pouvez dire que vous ne reconnaissez pas tout à fait dans Trogue Pompée une prose égale à celle des meilleurs classiques ; il n'en était pas moins un écrivain digne d'être mis au nombre des meilleurs qu'aient produits les dernières années du règne d'Auguste ; et son ouvrage, bien écrit, en somme, présentait une histoire suffisamment complète et exacte de tous les peuples anciens ; il savait apercevoir dans ceux mêmes des personnages dont il louait le plus la politique ou les grandes actions les fautes et les vices qui leur étaient imputables, et nous voyons qu'il eût mieux aimé s'exposer au reproche de médisance, parfois adressé à son modèle Théopompe[2], plutôt que de dissimuler ce que lui dévoilait la connaissance des faits. Si donc les Romains de son temps ne semblent pas lui avoir accordé toute l'estime qu'il méritait, c'est probablement, je le répète, parce que, particulièrement soucieux de tout ce qui concernait les peuples étrangers, il n'a fait à Rome tout juste que la part qu'il s'est cru obligé de lui faire pour ne point paraître manquer aux plus stricts devoirs du patriotisme[3].

(1) XI, 1.

(2) Cornélius Népos (*Alcib.*, 11) appelle Théopompe et Timée *maledicentissimi scriptores*.

(3) «.... ingrati civis officium existimans, si, quum omnium gentium res gestas illustraverit, de sola patria taceat. » XLIII, 1.

CHAPITRE V

L'ÉRUDITION

I. GRAMMAIRIENS. — Trois surtout se font remarquer par l'étendue de leur savoir. Ouvrages divers de SINNIUS CAPITO. — II. C. JULIUS HYGINUS. Son activité littéraire : *Commentaires sur les poésies de Cinna* ; *Commentaires sur Virgile* ; *Vie des hommes célèbres* ; *De familiis trojanis* ; *De urbibus italicis* ; traité *sur les dieux pénates* ; traité *sur les attributs des dieux* ; *De agricultura* ; *De apibus*. Autres ouvrages qui lui sont attribués sans certitude : les *Genealogiæ*, dont nous avons une reproduction très modifiée sous le titre de *Fabulæ* ; les *Astronomica*. — III. M. VERRIUS FLACCUS. Sa vie. Ses *Fastes*; ses *Res memoria dignæ* ; son livre *sur Saturne* ; ses *Res Etruscæ* ; son *De Orthographia* ; son grand ouvrage *De verborum significatu*. Idée que nous pouvons nous former de ce dernier par la partie que nous possédons de l'abrégé qu'en a fait S. Pompeius Festus et par l'abrégé, que nous avons, du travail de Festus par Paul Diacre. — IV. Autres grammairiens moins importants : SCRIBONIUS APHRODISIUS ; Q CÆCILIUS EPIROTA ; L. CRASSITIUS ; CLOATIUS VERUS ; ASCONIUS ; PANURGUS ANTONIUS ; PORCELLUS ; CLODIUS TUSCUS. Rappel de poètes, orateurs et historiens qui témoignèrent par écrit leur érudition sur les questions de langage, de critique littéraire, etc. — V. SAVANTS SPÉCIALISTES qui ont traité de l'art qu'ils pratiquaient. Le latin s'introduisant dans la science médicale et le médecin ANTONIUS MUSA. Ce que nous savons de sa vie et de ses écrits. L'architecte VITRUVIUS POLLIO. Renseignements sur sa vie, sur son caractère. Date de l'achèvement de son traité *De architectura*. Analyse des dix livres et des introductions dont se compose cet ouvrage. Appréciation. — VI. JURISCONSULTES. Autorité nouvelle que leur accorde Auguste dans l'intérêt de sa politique. M. ANTISTIUS LABEO ; sa vie, son caractère, sa valeur scientifique. Ses nombreux ouvrages : *Posteriores libri* ; *Probabilia* ; *Libri epistolarum* ; *Libri responsorum* ; *Livres sur les édits des préteurs* ; *Commentaires sur la loi des XII tables* ; *Commentaire sur le droit pontifical*. — C. ATEIUS CAPITO. Sa vie et son caractère. Ses œuvres : *Conjectanea* ; *De officio senatorio* ; *De pontificio jure* ; *De jure sacrificiorum* ; *Epistulæ*. L'opposition de ces deux jurisconsultes donne lieu à la formation de deux écoles rivales longtemps célèbres. Autres jurisconsultes : FABIUS MELA ; BLÆSUS ; VITELLIUS ; VERANIUS. Spécimen de la langue législative du temps. — VII. PHILOSOPHES : PLOTIUS ; CRISPINUS et STERTINIUS ; les deux SEXTIUS ; PAPIRIUS FABIANUS.

I

Aux orateurs, aux déclamateurs et aux historiens, pour compléter le tableau des écrivains en prose, il faut joindre les savants qui, dans les diverses branches des connaissances humaines, se sont fait un nom. Des grammairiens, des professeurs de sciences et d'arts, des jurisconsultes, des philosophes, qui se produisirent alors, il ne nous reste, à la vérité, qu'une seule œuvre complète et des abrégés ou des fragments de quelques autres ; encore faut-il connaître le peu que nous possédons et savoir l'importance de ce que nous avons perdu.

Comme dans la période précédente, les grammairiens les plus érudits ne s'attachèrent pas à un genre unique d'étude. Non moins qu'à la grammaire, ils se livraient aux recherches historiques, géographiques et mythologiques, à la critique littéraire, quelquefois même à la théologie, à l'astronomie, aux sciences naturelles. Sans être aussi universels que Varron le Polygraphe et Nigidius Figulus [1], trois d'entre eux surtout se firent remarquer par l'étendue de leur savoir ; SINNIUS CAPITO, C. JULIUS HYGINUS et VERRIUS FLACCUS.

Le premier des trois est celui que nous connaissons le moins [2]. Aulu-Gelle le cite à plusieurs reprises ; il rappelle, au V[e] livre des *Nuits Attiques* [3], « que Sinnius et ses contemporains nommaient *imparilitas* (disconvenance) la faute de grammaire à laquelle les anciens Latins donnaient le nom de *Stribiligo* », et il répète la définition du solécisme telle que Sinnius l'avait exprimée ; « Le solécisme est une cons-

(1) 1[re] partie, tom. III, p. 558 sq.
(2) Cf. A. G. Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiæ*, p. 63 sqq.
(3) *Noct. Att.*, V, 20.

truction incorrecte et défectueuse des parties du discours; *solæcismus est impar et inconveniens compositura partium orationis.* » Il ajoute que cette définition se trouve dans une lettre adressée à Clodius Tuscus. Capiton, en effet, avait donné à ses préceptes de grammaire, non pas la forme d'un traité, mais la forme épistolaire. C'est ce qui ressort d'un autre passage des *Nuits Attiques* dans lequel Aulu-Gelle raconte la discussion engagée par un de ses amis contre un pédant ignorant sur l'emploi régulier du mot *pluria*. « Il y a, dit l'ami, de Sinnius Capiton, homme très érudit, un volumineux recueil de lettres qui se trouve, je crois, dans le temple de la Paix. La première lettre est adressée à Pacuvius Labéon et porte en titre ces mots : *Pluria non plura dici debere*; *on doit dire pluria et non plura*. L'écrivain y démontre par des principes de grammaire que *pluria* est latin et *plura* barbare. Je vous renvoie donc à lui ; il vous apprendra en même temps, si toutefois vous l'entendez, que *pluria* ou *plura* est un positif et non pas un comparatif, comme vous le croyez [1]. »

D'autre part, Festus le cite une vingtaine de fois ; d'abord, à propos de l'étymologie ou de la signification des mots *alterum*, *monstrum*, *manius*, *natio*, *pax*, *reus*, *supplicia* et *supplicamenta*, *sinistræ aves*, *topper*, *tensa*, *tertium* et *quartum* (en troisième et quatrième lieu) différents de *tertio* et *quarto* (troisièmement et quatrièmement) ; puis, au sujet de certaines expressions courantes comme : *nuces mittere in Cerialibus* (jeter des noix dans les fêtes de Cérès), *nuces*, la partie pour le tout, disait-il, parce qu'il était d'usage, pendant les fêtes, de lancer dans le cirque toutes sortes de projectiles ; *quot servi, tot hostes*, (autant d'esclaves, autant d'ennemis), expression, à son avis, qui devait avoir été dénaturée et dans la forme et dans le sens, les termes primitifs ayant été *quot hostes, tot servi*, qui signifiaient que l'on réduisait en servitude presque autant de captifs qu'il y avait d'ennemis ; *vapula Papiria*, vieille manière de parler qui, selon

(1) *Noct. Att.*, V, 21.

lui, marquait le dédain et disait quelque chose d'analogue à notre *va te promener, je me moque de toi.*

Les citations de Festus nous montrent aussi que Capiton ne s'attachait pas seulement aux mots isolés et aux expressions courantes, mais qu'il s'efforçait d'expliquer des vers entiers comme celui de Lucilius :

Nequam aurum est, auris quodvis vehementius ambit,

et que, dans l'étude des proverbes, il ne négligeait pas de recourir aux anecdotes et aux faits historiques pour en faire ressortir le sens qu'il jugeait le plus vrai. Ce proverbe, par exemple, *Rideo, inquit Galba canterio,* (Je ris, dit Galba à son cheval), s'appliquait, disait-il, à ceux qui perdent courage dès le premier moment d'une entreprise et provenait de ce que Sulpicius Galba, partant pour sa province et voyant son cheval tomber à la porte de la ville, lui avait dit ; « Je ris, ô cheval, de te voir si fatigué dès les premiers pas d'un si long voyage ». Cet autre *Salva res est, dum cantat senex* (Les affaires sont sauves, du moment que le vieillard chante) avait son origine dans une fausse alerte produite pendant la célébration de jeux en l'honneur d'Apollon ; après avoir couru aux armes, on était revenu avec la crainte d'une interruption qui eût été de mauvais augure ; mais on trouva le vieux comédien qui n'avait pas discontinué sa saltation aux accords de la flûte ; Capiton ajoutait des détails sur la date et les motifs de ces jeux. De plus, ce que nous voyons qu'il disait d'un troisième proverbe, *Sardi venales alius alio nequior* (Des Sardes à vendre l'un est pire que l'autre), nous prouve qu'il ne craignait pas à l'occasion de s'éloigner de l'avis le plus répandu : on attribuait généralement la cause de cette expression à la vente à l'encan, faite durant les jeux capitolins, de Véiens revêtus d'ornements étrusques, les Étrusques ou Tyrrhéniens passant pour être originaires de Sardes en Lydie ; lui racontait simplement qu'au moment de la soumission de la Corse et de la Sardaigne par T. Gracchus, on avait eu pour butin une multitude de captifs, la plupart sans aucune valeur.

De même, au mot *sexagenarii*, en jugeant la tradition des vieillards et du pont du Tibre, il l'expliquait par ce simple fait « que, la première fois qu'on traversa le pont pour voter dans les comices, les plus jeunes, afin d'élire des candidats de leur choix, voulurent en écarter, comme inutiles à l'État, les *sexagenarii.* »

Festus d'ailleurs reconnaît volontiers que Capiton apportait à ses recherches plus de soin que la plupart des autres grammairiens et le mot *nec* lui fournit l'occasion de le constater : « Les grammairiens, dit-il, enseignent que cette conjonction est pour ainsi dire disjonctive, comme dans cette phrase *nec legit, nec scribit*; si l'on y regarde de plus près, ainsi que l'a fait Sinnius Capiton, on peut croire qu'elle a été employée par les anciens pour *non*, comme on le voit dans les XII Tables : *Ast ei custos nec escit.* »

Au surplus, tous les passages de Capiton rappelés par Festus n'appartiennent sans doute pas au seul recueil de lettres dont parle Aulu-Gelle. Il est probable que plusieurs sont extraits de ses autres livres. Quels étaient ceux-ci? Le grand nombre relatif de proverbes cités donnerait à croire qu'il avait traité à part cette matière; mais nous ne pouvons que le supposer, les écrivains anciens ne nous fournissant aucun titre qui s'y rapporte spécialement. Il n'en est pas tout à fait de même pour d'autres sujets. Outre un traité *de Syllabis* qui lui est attribué[1], Lactance désigne formellement ses livres *sur les spectacles*[2], et saint Jérôme renvoie, pour un renseignement, « aux livres de Varron et de Capiton sur les antiquités, *Legamus Varronis de antiquitatibus libros et Sinnii Capitonis*[3] ». Par suite de cette dernière mention, l'érudit allemand M. Hertz, qui a consacré à ce grammairien toute une dissertation, a émis l'avis qu'il était sans doute l'auteur d'une composition étendue, traitant des temps anciens à un point de vue beaucoup plus large que celui de la grammaire et intitulé *Des Antiquités*[4].

(1) Pompeius. Gr. lat. V.
(2) *Inst. div.*, VI, 20 : « Sinnius Capito in libris spectaculorum docet. »
(3) *In* Gent., III.
(4) Cf. M. Hertz, *Sinnius Capito*, Berlin, 1845.

II

C. JULIUS HYGINUS nous est un peu mieux connu. D'abord Suétone nous fournit sur son compte quelques renseignements biographiques[1]. Il le dit d'origine espagnole, sans dissimuler cependant que plusieurs auteurs le croyaient d'Alexandrie et prétendaient que, tout enfant, il avait été amené à Rome par César après la prise de cette ville. Il était l'affranchi d'Auguste. Après avoir reçu une solide instruction, il s'était attaché au grammairien grec Cornélius Alexandre, de Milet, affranchi de Lentulus, auteur de nombreux ouvrages sur l'antiquité et qui, jouissant d'une renommée certainement supérieure à son mérite[2], s'entendait appeler par les uns *Polyhistor*, *l'Érudit*, et par d'autres *Historia*, *l'Histoire personnifiée*. Le succès qu'obtint bientôt Hygin tant par son enseignement dans l'école qu'il avait ouverte que par les premiers livres qu'il publia, fit qu'Auguste lui confia la direction de la bibliothèque palatine, charge on ne peut plus honorable et qui dut, en mettant le sceau à sa réputation, augmenter encore le nombre de ses élèves. Les amis lettrés ne lui manquaient pas : parmi eux il pouvait se flatter de compter Ovide et l'historien C. Licinus, dont il a été parlé précédemment[3]. L'assertion de Suétone au sujet de ses relations intimes avec le poète de l'*Art d'aimer* semble bien écarter l'étrange accusation que des commentateurs ont parfois dirigée contre lui en voulant voir en sa personne l'infâme Égyptien qui poursuivit avec rage le malheureux exilé et dont celui-ci se vengea par le poème d'*Ibis*[4]. Si l'on remarque qu'au-

(1) *De illust. gramm.*, 20.
(2) Cf. M. M. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, t. V, p. 306.
(3) Ci-dessus, p. 675.
(4) Voir, dans le présent volume, la note de la p. 271.

cune des lettres d'Ovide ne lui a été nommément adressée, il faut se souvenir des précautions prises d'abord par le poète pour ne pas nuire à ses amis en les nommant dans sa correspondance des *Tristes*, puis du but intéressé qu'ont eu la plupart de ses dernières lettres, les *Pontiques*, lorsque se mettant à désigner ceux à qui il écrivait, il ne s'adressait plus guère qu'à des personnes en situation de faire en sa faveur des démarches utiles auprès d'Auguste. Or, à la fin du règne de ce prince, Hygin avait été dépossédé des fonctions de bibliothécaire dont l'avait gratifié la faveur impériale ; il était tombé en disgrâce ; et pas n'est besoin d'expliquer par une cause déshonorante pour un des deux amis le manque d'une correspondance publique qui eût pu devenir contre tous les deux un grief nouveau. Quant aux motifs de la disgrâce du grammairien, nous les ignorons. Sans doute, en témoignant dans quelque circonstance une trop grande indépendance de pensée, il lui était arrivé de froisser les sentiments de l'empereur, qui, à cette époque, vous le savez, n'avait pas à l'égard des lettrés la même indulgence qu'autrefois. Toujours est-il qu'il se trouva réduit à une extrême pauvreté et qu'il n'eut, dans ses dernières années, pour soutenir sa misérable existence, que les dons de l'historien Licinus. Ce dernier détail biographique nous est affirmé par Suétone qui le tenait, nous dit-il, d'un écrit de Licinus lui-même.

Hygin, par l'activité littéraire de toute sa vie, n'avait pas mérité une telle fin. Car, même sans lui attribuer tous les ouvrages qu'on se plaît à placer sous son nom, il est certain qu'on peut le considérer comme un des écrivains du temps d'Auguste qui ont le plus produit. Non pas qu'il ait traité du vocabulaire latin et de la grammaire proprement dite, mais ses livres, semble-t-il, ont embrassé presque toutes les matières de l'enseignement encyclopédique de l'école.

La critique littéraire et l'étude des poètes qui formaient une des parties principales de cet enseignement furent naturellement l'objet de plusieurs de ses écrits. Une citation

de Charisius nous montre qu'il avait publié un commentaire des poésies de Cinna[1]. Mais ce fut surtout Virgile qui attira son attention. Aulu-Gelle mentionne une première fois dès le commencement de ses *Nuits Attiques*[2] cette étude spéciale : c'est au sujet des deux vers des *Géorgiques*,

> At sapor indicium faciet manifestus, et ora
> Tristia tentantum sensu torquebit *amaror*.[3]

Comme on lisait ordinairement *amaro*, Aulu-Gelle rappelle que Lucrèce, déjà avant Virgile, s'était servi du mot *amaror* et s'appuie, pour préférer cette version, sur le témoignage d'Hygin : « Ce grammairien d'un mérite incontestable, dit-il, affirme et soutient, dans ses *Commentaires sur Virgile*, qu'*amaro* n'est pas le texte du manuscrit du poète et qu'il faut mettre *amaror* comme lui-même l'a lu dans un exemplaire ayant appartenu à la famille de Virgile. » Plus loin[4], le même auteur, en discutant sur la signification de l'expression *aves præpetes*, mentionne, mais cette fois sans la partager, l'opinion d'Hygin qui blâmait Virgile d'avoir employé, à propos de Dédale, dans le vers

> Præpetibus pennis ausus se credere cælo,

le mot *præpes* métaphoriquement dans un sens détourné de celui que lui donnait, au propre, la science augurale. Ailleurs encore[5], Aulu-Gelle énumère trois erreurs relevées par Hygin dans le sixième livre de l'Énéide et que le poète, au dire du critique, n'aurait pas manqué de corriger, s'il avait pu mettre la dernière main à son œuvre. Enfin, nous voyons, tant par un autre passage des *Nuits attiques* que par

(1) Char., I : « J. Hyginus in Cinnæ propemptico ». Cinna, outre son fameux poème de *Smyrna* avait publié un *Propempticon Pollionis*.

(2) *Noct. Att.*, I, 21.

(3) *Georg.*, II, v. 245-246.

(4) *Noct. Att.*, VI, 6. Dans le chap. 8 de son livre V également, Aul.-Gel. défend contre une critique d'Hygin l'expression de Virgile *Quirinali lituo parvaque sedebat succinctus trabea.*

(5) *Noct. Att.*, X, 16.

une mention de Macrobe, non seulement que les *Commentaires sur Virgile* étaient volumineux, mais que le grammairien y avait fait preuve d'une connaissance assez grande du droit pontifical. La page d'Aulu-Gelle, qui a l'avantage de nous fournir un fragment authentique de l'ouvrage, porte, au sujet du vers du livre VII de l'Énéide,

Centum lanigeras mactabat rite bidentes,

sur la signification du mot *bidentes* : « Voici textuellement, dit-il[1], les termes dans lesquels Hygin, qui parait n'avoir pas ignoré l'art pontifical, définit, dans le quatrième livre de ses *Commentaires sur Virgile* les victimes appelées *bidentes* :

Quæ bidens est hostia, oportet habeat dentes octo, sed ex his duo ceteris altiores, per quos appareat, ex minore ætate in majorem transcendisse..

Pour être *bidens*, la victime doit avoir huit dents, dont deux proéminentes et qui prouvent qu'elle a passé le premier âge. »

Macrobe[2] reproduit la même explication et parle comme son prédécesseur de la science d'Hygin ; seulement il attribue au V[e] livre de l'ouvrage ce que l'autre dit tirer du IV[e]; il y a là sans doute une légère erreur de sa part, de sorte que, si l'on en tient compte, on peut se contenter d'affirmer que l'étude sur Virgile se composait au moins de quatre livres.

J. Hygin ne s'était pas moins occupé des questions d'histoire et particulièrement de la biographie des hommes célèbres. Il avait consacré à ceux-ci deux ouvrages, dont l'un, passablement abrégé, est cité par Asconius sous le titre *De viris claris*, et l'autre, beaucoup plus détaillé, était intitulé *De vita rebusque illustrium virorum*. Le premier, d'après les termes dont se sert Asconius pour le désigner[3],

(1) *Noct. Att.*, XVI, 6.
(2) *Saturn.*, VI, 9.
(3) Ascon., *ad Cic.*, *Pis.* ; « J. Hyginus dicit in libro *priore* de viris claris... »

ne se composait évidemment que de deux livres. Le second en avait un grand nombre : Aulu-Gelle rapporte comme étant tirée du sixième livre la réponse faite par C. Fabricius, non moins pauvre que célèbre par ses exploits, aux députés Samnites qui lui avaient offert une somme d'or considérable pour le tirer de l'indigence [1]. Il est probable que, dans ce travail étendu, chaque biographie à elle seule formait la matière d'un livre entier : cela semble ressortir d'un autre passage d'Aulu-Gelle [2], dans lequel, à propos de certains faits merveilleux concernant Scipion l'Africain, le témoignage d'Hygin est invoqué et rapproché de celui de C. Oppius, historien qui, au temps de César, avait traité en un ouvrage particulier de la vie et des actions du vainqueur d'Annibal.

Un autre de ses ouvrages devait rentrer dans le même ordre d'idées. C'est encore par les *Nuits Attiques* que nous en connaissons quelque chose. Il était intitulé *Exempla*. Sans doute, tout en racontant par ailleurs la vie des hommes les plus illustres, Hygin avait tenu à réunir, dans un recueil spécial, ce qui, dans l'histoire, lui paraissait le plus digne d'être rapporté à ses élèves. Nous devons croire qu'il y avait fait figurer la reine Arthémise comme un modèle d'amour conjugal ; du moins la citation d'Aulu-Gelle rentre dans un récit des sentiments de tendre fidélité témoignée par cette reine après la mort de son époux Mausole. Non contente de lui élever un sépulcre qui mérita d'être compté au nombre des sept merveilles du monde, elle avait convoqué les meilleurs orateurs, pour le jour de l'inauguration de ce monument, à un concours d'éloges, avec promesse d'un prix magnifique ; et Théopompe l'emporta, bien que Théodecte eût présenté à la fois une tragédie portant le nom du prince défunt et un éloge oratoire et que ce savant, ajoute le narrateur, « eût été, au dire d'Hygin dans *ses Exemples*, plus goûté encore dans sa tragédie que dans sa

(1) *Noct. Att.*, I, 14.
(2) *Noct. Att.*, VII, 1.

prose; *in qua eum magis quam in prosa placuisse Hyginus* in Exemplis *refert*[1].»

Hygin avait aussi traité des familles romaines qui prétendaient retrouver leur origine dans quelqu'un des Troyens compagnons d'Énée et, comme Varron, il avait écrit un *De familiis trojanis*. Etait-ce pour rectifier ou pour compléter celui de son prédécesseur? Nous ne savons; l'intention de se rendre agréable à Auguste, en plaçant avant toutes la famille Julia, devait y être pour beaucoup. Ce livre en tout cas, obtint du succès; car il fit en quelque sorte autorité, puisque nous voyons, par une annotation de Servius sur l'*Énéide*[2], que Virgile y recourut en plusieurs des endroits de son poème qui ont rapport aux Troyens dont ces familles se disaient issues. Servius nous apprend par cela même que l'ouvrage avait dû être un des premiers de l'auteur et précéder d'assez longtemps l'œuvre de critique littéraire écrite après la publication de l'*Énéide*.

A côté de l'histoire, il était naturel qu'il ne négligeât point la géographie. De même, en effet, qu'il parla des hommes célèbres et des grandes familles de Rome, il disserta sur les villes de l'Italie. Servius reconnaît s'être souvent servi de l'ouvrage écrit par lui sur ce sujet; il ne le désigne pas toujours de la même façon; tantôt (*ad Æn.*, III, 553) il dit s'en rapporter au *De situ urbium italicarum*, tantôt (*ad Æn.*, VIII, 638) il parle du *De origine urbium italicarum*, et, le plus ordinairement (*ad Æn.*, I, 277 et 530; VII, 412; VIII, 597 et 600), il l'appelle le livre *Urbium italicarum* ou *De urbibus italicis*; ce dernier titre, plus général, est sans doute le vrai, les autres manières de parler se rapportant plutôt à la partie de la matière traitée par Servius dans le moment où il écrit une de ses annotations. Lui-même d'ailleurs explique quelque part qu'Hygin avait embrassé le sujet dans toutes ses parties: « Beaucoup

(1) *Noct. Att.*, X, 18. — Cf. MM. Croiset, *Hist. de la lit. gr.*, t. III, 2e éd., p. 383.
(2) Serv., *ad Æn.*, V, v. 389.

d'auteurs, dit-il [1], ont écrit sur les villes du monde entier, Ptolémée et Pline cependant d'une manière complète, l'un en grec, l'autre en latin; pour les villes de l'Italie aussi Hygin, comme Caton dans ses *Origines*, l'a fait le plus complètement possible (*plenissime*). » Et puis il me semble que les *Saturnales* ne nous laissent aucun doute sur cette question en nous montrant que l'œuvre se composait de plusieurs livres et en la citant aussi par le titre général: « J.Hygin, dit Macrobe, établit fort au long dans son second livre *des villes* (*in secundo libro Urbium*) qu'un Pélasge nommé Hernicus fut le chef des Herniques [2]. » Macrobe, dans un autre passage, nous fournit un renseignement de plus : il nous signale comme une des sources de l'auteur l'écrivain grec Protarchus de Tralles: « Janus, rapporte Hygin qui suit Protarchus Trallianus, possédait l'Italie de moitié avec Camèse, indigène comme lui. [3] ». A cette source nous pouvons joindre, sans crainte de nous tromper, je crois, les *Origines* de Caton et aussi les Ἰταλικὰ ἀπομνημονεύματα, une des monographies historico-géographiques qu'avait composées le grammairien Alexandre Polyhistor, dont j'ai parlé tout à l'heure, le maître préféré d'Hygin. Quant à la valeur même de l'ouvrage, il est difficile de se prononcer; nous voyons bien que ceux qui l'ont cité le considéraient comme une autorité de premier ordre ; toutefois plusieurs des citations mêmes de Servius seraient de nature à nous faire supposer que, sous le rapport au moins de quelques explications de noms de villes et de peuples, la science n'en était pas bien profonde : telles étaient celles des noms de Cœré, d'Ardée [4] et du peuple Sabin, ainsi appelé, d'après lui, d'un certain Sabo venu, dans les temps les plus anciens, de Lacédémone en Italie [5].

(1) *Ad Æn.*, VII, v. 687.
(2) *Saturn.*, V, 18.
(3) *Saturn*, I, 7.
(4) Serv., *ad Æn*, VIII v. 597 et VII v. 412.
(5) *Ad Æn.*, VIII v. 638.

Macrobe mentionne encore deux livres d'Hygin qui, sans lui, nous seraient totalement inconnus. Au cours du chapitre qui a pour but d'expliquer ce qu'on entend par les dieux pénates et de démontrer que Virgile, dans l'emploi de ce mot, est resté fidèle à son exactitude ordinaire, il nous apprend qu'Hygin, *dans le traité qu'il avait écrit sur les dieux pénates*[1], leur attribuait, entre autres épithètes qui leur revenaient de droit, celle de *patrii* dont Virgile s'est servi plusieurs fois pour les désigner[2]. Et, un peu plus loin, lorsqu'il veut prouver que beaucoup de choses, qui paraissent jetées au hasard dans l'*Énéide*, sont, au contraire, dites avec intention et parfaitement raisonnées, il cite une expression[3] qui témoigne de la science du poète en matière de religion parce qu'elle est conforme « à l'opinion exprimée par Hygin dans son traité *Des Attributs spéciaux des dieux* sur les sacrifices d'oiseaux dus aux astres et aux étoiles[4] ».

Enfin, nous rencontrons dans Columelle et dans Pline le Naturaliste l'indication répétée de deux ouvrages du même grammairien, qui n'ont pas l'air tout d'abord de se rapporter à l'enseignement de l'école, mais qui cependant s'y rattachaient, tant par les rapports qu'ils avaient avec certains poèmes didactiques comme les *Géorgiques*, que par la grande importance que les anciens Romains avaient donnée et qu'Auguste s'efforçait de rendre à la science qui en était l'objet. Varron, au milieu de tous ses travaux d'érudition, s'était bien gardé de dédaigner les préceptes de l'agriculture; Hygin, qui semblait vouloir rivaliser avec lui pour la variété des écrits, l'imita et écrivit un traité *De agricultura*. Pline non seulement classe celui-ci au nombre des sources de sept de ses livres, mais en mentionne souvent les avis

(1) « In libro quem *de diis penatibus* scripsit. » *Saturn.*, III, 4.

(2) *Æn.*, II, v. 702 et v. 717.

(3) *Æn.*, V, v. 517.

(4) « Hyginus enim *de Proprietatibus deorum*, quum de astris et stellis loqueretur, ait oportere his volucres immolari. » *Saturn.*, III, 8.

d'une façon toute particulière : par exemple, au livre XIII, 47 (24), sur le cytise ; au livre XVI, 83 (43), sur les sortes de bois à recommander pour les manches des outils de paysans ; au livre XVIII, 63 (26), sur le moment où il faut tirer les vins au clair et les transvaser ; au livre XIX, 27 (5), sur l'époque où doit être semé ou replanté le panais[1]. De son côté, Columelle le mentionne quatre fois : la première, au début de son *De re rustica*[2], pour rendre hommage au mérite de l'écrivain ; les deux suivantes[3], pour répéter des préceptes donnés par lui, et qu'il approuve, sur le choix de terrains tout à fait favorables à la culture de la vigne comme sur la quantité et le genre de nourriture à accorder aux bœufs pendant certains travaux ; la dernière[4], pour rappeler, mais en la désapprouvant, la manière de semer les raves.

L'autre ouvrage avait pour matière l'apiculture et était intitulé *De apibus*. Comme la plupart des écrivains agronomes ont fait rentrer l'élève des abeilles dans l'agronomie même, on a souvent supposé que ce travail n'était qu'une des parties du premier. Mais Columelle en parle tout à fait comme d'une œuvre distincte et il s'appuie fréquemment sur l'autorité « de ce livre qu'Hygin avait écrit sur les abeilles, *in eo libro quem Hyginus de apibus scripsit* ».[5] C'était, en effet, d'après ce qu'il nous en dit, un ouvrage étendu et très détaillé dans lequel « l'auteur avait recueilli avec le plus grand soin chez les écrivains anciens tous les préceptes épars dans les monuments les moins connus ».[6] Non con-

(1) Cf. *Hist. Nat.*, XX, 45 (11) ; XXI, 29 (9).

(2) *De re rust.*, I, 1, 13.

(3) Id., III, 11, 18 et XI, 2, 13.

(4) Id., XI, 3, 62.

(5) Colum., *De re rust.*, IX, 13, 8. — Ce qui me confirme dans la pensée que le *De apibus* formait un travail distinct, c'est qu'Hygin avait dû être tenté d'imiter Aristomaque indiqué par Columelle comme une des sources principales dont l'auteur s'était servi ; cet Aristomaque avait pris pour sujet d'un ouvrage tout spécial les abeilles à l'étude desquelles, dit Pline (*Hist. nat.*, XI, 9), il avait consacré cinquante-huit ans.

(6) *Id.*, IX, 2, 1.

tent même d'exposer toutes les règles d'utilité pratique, Hygin, sortant du domaine de l'économie domestique, avait cru devoir reproduire les récits fabuleux rapportés par les poètes sur l'origine des abeilles, s'était livré à des recherches sur le temps et le pays où elles avaient fait leur première apparition, s'était efforcé de se rendre compte du procédé par lequel elles rendent la liqueur du miel, toutes investigations, comme le remarque Columelle, qui intéressent moins les gens de la campagne que les lettrés ou les savants curieux des secrets de la nature.

Telle est la liste des livres qui, à notre connaissance, ont été certainement composés par Hygin. D'autres encore lui sont attribués. Je parle, non pas des traités de castramétation et d'arpentage (*De castrametatione, De limitibus*, etc.) qu'on a mis quelquefois sous son nom et dont le véritable auteur est, à n'en pas douter, un autre Hygin surnommé Gromaticus, qui vivait au temps de Trajan, mais de deux ouvrages qui nous sont parvenus considérablement modifiés et abrégés et qu'en somme on peut, sans que rien s'y oppose absolument, laisser à son actif. L'un était primitivement intitulé *Genealogiæ* et nous est arrivé, par suite des remaniements nombreux qu'on en a faits, sous le titre de *Fabulæ* : l'autre, communément appelé *Astronomica poetica*, porte pour suscription dans les manuscrits *De astronomia, de ratione sphæræ*, etc. Tous les deux d'ailleurs, quelque discussion qu'on élève sur leur origine, sont d'un Hygin et doivent être considérés comme ayant été écrits dans le principe par le même écrivain, puisque l'auteur de l'*Astronomique*, en parlant des Gorgones filles de Phorcus, se reporte à ce qu'il a dit déjà de celles-ci dans le premier livre des *Généalogies*[1].

Les *Genealogiæ* traitaient en détail de la cosmogonie et de la théogonie; mais, dès le deuxième siècle de notre ère, des abréviateurs ne se firent point faute d'en rédiger à

(1) « ...de quibus in primo libro *Genealogiarum* scripsimus. » *Astron.*, II, 12.

l'usage des écoles un résumé succinct avec des interpolations[1], et l'un d'eux, sans changer le titre, ajouta à son abrégé un exposé de la mythologie et des notions légendaires sans la connaissance desquelles on ne saurait comprendre la plupart des œuvres littéraires, surtout les poètes. L'utilité qu'on tira aussitôt de ce livre classique fit délaisser l'ouvrage original; puis ce manuel lui-même subit entre les mains des grammairiens des siècles suivants maints changements, tant dans la disposition des parties que dans les développements donnés à chacune d'elles[2], de sorte qu'il est assez difficile aujourd'hui de reconnaître avec quelque précision dans le texte que nous possédons ce qui vient de la plume d'Hygin[3]. La première partie, qui traite en général des généalogies, passe naturellement pour celle qui contient le plus sûrement des extraits de l'œuvre primitive; la deuxième est celle qui, par ses récits mythologiques, valut à l'ouvrage entier le titre de *fabulæ* que Micyllus, au XVIe siècle, lui a donné pour la première fois; la troisième, qui commence au numéro CCXXI, ne présente guère qu'une série de listes de personnages classés, pour les besoins de l'école, par catégories de faits : « Les sept sages; mères qui ont tué leurs filles; épouses qui ont tué leurs maris; maris qui ont tué leurs femmes; enfants allaités par des bêtes sauvages; jeunes gens qui furent les plus beaux; grands inventeurs; fondateurs de villes; etc ». Le nombre des *fabulæ* est de deux cent soixante-dix-sept.[4] On a remarqué

(1) Un passage du livre III des Ἑρμηνεύματα du pseudo-Desithée prouve que, sous le consulat de Maximus et d'Aper, c'est-à-dire en 207 ap. J.-C., on se servait couramment d'exemplaires des *Genealogiæ* très modifiées. (Cf. Maur. Schmidt, p. LIII sq. de son édition des *Hygini fabulæ*, Iéna, 1872, et C. Lange, pp. 6-8 de son étude *De nexu inter C. J. Hygini opera myth. et fabularum librum*, Mayence, 1865).

(2) Cf. K. Bursian, dans *Fleckeisens Jahrb.* 93, p. 773.

(3) Voir Bernh. Bunte, p. XVII sq de son édition des *Hygini fabulæ*, Leips., 1856, et K. Bursian, *Ex Hygini Genealogiis excerpta...restituta*, Zurich, 1868.

(4) Le texte des *Hygini fabulæ* repose sur un seul ms., le *Frisingensis*, aujourd'hui perdu, mais que possédait J. Micyllus et dont il s'est servi pour

que, si les unes concordent avec les *Métamorphoses* d'Ovide, d'autres s'en éloignent; mais cette divergence ne doit pas nous étonner, puisque, vu la variété des légendes que comportaient un grand nombre de sujets mythologiques, Ovide lui-même a traité plusieurs de ces sujets d'une manière différente dans les *Métamorphoses* et dans les *Fastes*[1].

Quant aux *Astronomica*, nous en avons une reproduction[2] sans contredit beaucoup moins infidèle que celle des *Genealogiæ*. Quoique les manuscrits ne marquent dans l'ouvrage aucune division, les éditeurs ont l'habitude de le partager en quatre livres subdivisés en chapitres et des érudits ont donné à chacune des quatre parties un titre particulier. La première, qui est la plus courte et compte huit chapitres seulement, définit le monde, la sphère et leurs parties, *De mundi et sphæræ ac utriusque partium declaratione*. La deuxième, en quarante-trois chapitres, *De signorum cælestium historiis*, est à elle seule aussi étendue que les trois autres réunies; c'est aussi, au point de vue littéraire, la plus intéressante, chose dont l'auteur se rend bien compte, car, en la commençant, il la fait précéder d'un petit exorde où il dit qu'en procédant à l'énumération des signes célestes, il croit devoir exposer l'histoire de tous ces signes

ses deux éditions de Bâle, 1535 et 1549. (Quelques fragments, mais très courts, ont été découverts par Niebuhr sur un feuillet palimpseste dans la bibliothèque du Vatican et publiés par lui, en 1820; quelques autres plus récemment. Cf. C. Halm, Münch., 1870). — Entre la dernière édition de Micyllus et celles de Bunte et de Schmidt, mentionnées dans les note, précédentes, on peut citer celles de H. Commelinus, Heid., 1599; J. Scheffers Hamb., 1674; Th. Muncker, Amst., 1681; A. van Staveren, Leyde, 1742.

(1) C'est ce que j'ai expliqué ci-dessus, p. 192.

(2) Les mss. sont nombreux; entre autres le *Vaticanus* (Reginensis, nº 1260), du IXe s.; le *Montepesullanus* (nº 334), du Xe s.; le *Sangallensis*, du Xe s.; le *Dresdensis* (nº 183), de la fin du IXe ou du commencement du Xe s.; le *Guelferbytanus*, du XIIe s. — Après l'édition *princeps*, Ferrare, 1475, nommons celles de Erh. Ratdolt, Venise, 1485; L. Vivès, Paris, 1514; Soter, Bâle, 1534 et 1549; G. Morel, Paris, 1559; J. Parant, Paris, 1578; H. Commelinus, J. Scheffer, T. Muncker, Staveren, en même temps que leurs éditions des *fabulæ*; Bernh. Bunte, Leips., 1875.

de façon à la rendre non seulement instructive, mais agréable au lecteur :

Horum omnium non inutile videtur historias proponere, quæ certe aut utilitatem ad scientiam, aut jucunditatem ad delectationem adferent lectori.

Il y mêle, en effet, constamment le rappel des légendes poétiques, un peu à la manière d'Ovide dans les *Fastes*, mais sans grands développements. La troisième partie, *De descriptionibus formarum cælestium*, malgré ses quarante chapitres, représente à peine en étendue un tiers de la seconde ; il y donne la description des corps célestes, indique la place des étoiles de chaque constellation, en prenant soin, chaque fois, d'en additionner le nombre. La quatrième, dont la fin offre des lacunes et qui n'a que dix-neuf chapitres, traite des cinq cercles célestes et des planètes, *De quinque circulorum inter corpora cælestia notatione et planetis*.

L'auteur évidemment se faisait une haute idée de sa tâche et s'est efforcé d'être aussi complet que possible. Dans sa dédicace à M. Fabius, personnage sur lequel nous n'avons aucun renseignement, il n'hésite pas à promettre des explications plus claires que celles d'Aratus ; il annonce qu'il use des sources les meilleures, pour que personne ne puisse exposer mieux et en moins de mots la vérité, et déclare qu'en traitant un sujet de cette importance, il ne s'adresse qu'aux hommes les plus instruits, sans rechercher la faveur de la foule toujours inquiète de frivolités. Puis, vers la fin de son ouvrage, avant d'entreprendre une de ses dernières explications, il affirme qu'il ne saurait négliger aucun point de son sujet, non pas tant par crainte d'être taxé de lassitude ou de découragement que pour rester fidèle à sa méthode : « il ne veut pas, dit-il, que le lecteur qui aura pris connaissance de son livre puisse réclamer celui d'un second auteur et qu'un ouvrage écrit après tant de réflexion laisse éprouver le besoin de recourir à d'autres ; lorsqu'il a apporté à tout le reste le plus grand soin, il lui semblerait déraisonnable de ne pas agir de même jusqu'au bout... »

. . . . et quod alterius quæri volumen hoc perlecto noluimus, nec tamdiu rem cogitatam scriptam aliorum ad desiderium adducere. Præterea cum reliqua omnia diligentissime persecuti fuerimus, alienum videtur esse non eamdem persequi causam...

Ce ton doctoral et cette confiance en lui-même reposaient-ils sur une science solide de l'astronomie? Il est permis d'en douter. Certes son écrit prouve de nombreuses lectures, et quand même parmi les quarante et quelques auteurs qu'il y mentionne, il y en aurait plusieurs qu'il ne citerait que d'après ses devanciers, la quantité de ceux qu'il semble counaitre réellement par lui-même serait encore grande. Mais l'usage qu'il en fait n'est pas toujours excellent et les savants experts en la matière relèvent de grosses erreurs qu'il eût dû ne pas commettre. Aussi ne devons-nous pas être très surpris du silence qu'a gardé Pline le Naturaliste sur les *Astronomica*, qui, si on les attribue définitivement à J. Hygin, l'affranchi d'Auguste, peuvent bien augmenter notre admiration pour son ardeur au travail et la diversité de ses études, mais ne doivent pas, en somme, passer pour un des titres qui ont le plus contribué à sa célébrité.

III

Sur la vie du troisième grammairien célèbre, *M. Verrius Flaccus*, nous trouvons, comme pour celle de C. Julius Hyginus, quelques renseignements dans l'écrit de Suétone *De illustribus grammaticis*[1]. C'était un affranchi qui tenait école de grammaire et qui s'était acquis une grande réputation par sa méthode d'enseignement. Pour exciter l'émulation de ses élèves, il faisait concourir entre eux, par catégories, ceux

(1) *De illustr. gramm.*, 17.

de même force, en appropriant avec soin les sujets de leurs compositions au degré de leur instruction, et décernait comme récompenses des livres de valeur à ceux qui sortaient vainqueurs de ces luttes scolaires. Auguste ne crut pouvoir mieux faire que de recourir à ses bons soins pour ses petits fils Caïus et Lucius, lorsqu'ils furent en âge d'en profiter. Il lui permit de s'établir au Palatin avec toute son école, à la condition toutefois qu'il n'augmenterait plus le nombre de ses élèves. Verrius y donna ses leçons dans l'*atrium* de la maison de Catilina et l'on peut, d'après l'âge des jeunes princes, fixer à l'an 10 av. J.-C. environ la date de cette installation. Elle fut, comme vous le pensez bien, on ne peut plus avantageuse pour lui. Il touchait par an cent mille sesterces [1]. Une telle situation et sa célébrité ne laissèrent pas sans doute de lui attirer la jalousie de quelques confrères. Un d'eux, Scribonius Aphrodisius, ancien esclave et disciple d'Orbilius, qui avait été racheté et affranchi par Scribonia, première femme d'Auguste, ne le ménagea guère, ne se contentant pas de répondre à quelques-uns de ses livres, mais joignant de vives attaques contre ses mœurs à l'amère critique de ses travaux [2]. Il ne semble pas s'en être beaucoup chagriné et il ne mourut que dans un âge très avancé, sous le règne de Tibère. Du temps de Suétone, on voyait à Préneste la statue qui lui avait été élevée dans la partie inférieure du forum, près de l'hémicycle où se trouvaient inscrits sur une table de marbre les *Fastes* mis en ordre et publiés par lui.

Ce fut, en effet, un de ses principaux titres de gloire que la publication de ces *Fastes*. Il les avait dressés à la fin du règne d'Auguste et complétés dans les premières années du règne de Tibère. Les fouilles opérées en 1770 dans le pays de Préneste en ont fait retrouver une partie à trois kilomètres de la place, c'est celle qui concernait les mois de janvier, février, mars, avril et décembre; M. Foggini

(1) Un peu plus de 20.000 francs.
(2) Suét., *De ill. gr.*, 19.

l'a soigneusement rétablie. On y voit que Verrius ne se contentait pas de donner la liste des jours fastes, néfastes et mi-fastes, avec l'indication des sacrifices publics et particuliers à la famille d'Auguste, mais qu'il remémorait aussi l'origine et les motifs de ces cérémonies religieuses.

Il s'était livré à beaucoup d'autres travaux. Aulu-Gelle, à lui seul, cite, en divers endroits, trois ouvrages de lui. En rapportant le trait de perfidie d'aruspices étrusques qui, chargés d'une expiation, l'avaient faite volontairement d'une manière funeste pour les Romains et en furent punis de mort, châtiment qui donna lieu à ce vers que les enfants de Rome chantaient par toute la ville, « *Malum consilium consultori pessimum est*, Un mauvais conseil est surtout mauvais pour celui qui le donne », l'auteur des *Nuits Attiques* dit que l'anecdote et le vers se trouvent consignés dans le premier livre des *Faits mémorables* de Verrius : « *in Verri Flacci libro primo Rerum memoria dignarum* »[1]. Plus loin, à propos des jours qui suivent le lendemain des calendes, des ides et des nones et que l'on considère comme funestes, il rappelle l'explication du grammairien et reproduit ce passage anecdotique comme tiré du quatrième livre de son *De verborum significatu* :

Urbe a Gallis Senonibus recuperata, L. Attilius in senatu verba facit, Q. Sulpicium, tribunum militum, ad Alliam adversus Gallos pugnaturum rem divinam dimicandi gratia postridie idus fecisse ; tum exercitum populi romani occidione occisum, et post diem tertium ejus diei urbem præter Capitolium captam esse ; compluresque alii senatores recordari sese dixerunt, quotiens belli gerendi gratia res divina postridie kalendas, nonas, idus, a magistratu populi romani facta esset, ejus belli proximo deinceps prœlio rem [publicam] male gestam esse. Tum senatus eam rem ad pontifices rejecit, ut ipsi, quod videretur, statuerent. Pontifices decreverunt, nullum iis diebus sacrificium recte futurum [2].

Lorsque la ville eut été délivrée des Gaulois Senonais, L. Attilius, dans un discours au sénat, fit remarquer que le tribun militaire

(1) *Noct. Att.*, IV, 5.
(2) *Noct. Att.*, V, 17.

Q. Sulpicius, avant de livrer bataille aux Gaulois sur les bords de l'Allia, avait offert, le lendemain des ides, un sacrifice pour se rendre les dieux favorables, que l'armée romaine fut alors taillée en pièces et que, trois jours après, la ville, sauf le Capitole, fut prise par l'ennemi. Plusieurs sénateurs s'accordèrent à dire, que d'après leur souvenir, toutes les fois que, le lendemain des calendes, des nones ou des ides, un magistrat du peuple romain avait offert un sacrifice pour obtenir dans une guerre la faveur des dieux, le combat qui avait suivi avait été néfaste à la république. Le sénat renvoya donc l'étude de la question aux pontifes pour qu'ils prissent telle résolution qu'ils jugeraient utile. Les pontifes arrêtèrent que tout sacrifice serait interdit ce jour-là.

Le même traité *De verborum significatu* est de nouveau rappelé dans les *Nuits Attiques* au sujet de l'avis exprimé par Verrius sur la distinction à établir entre l'histoire et les Annales[1]. Enfin, au chapitre où est discuté le sens qu'il faut donner à l'expression *servus receptitius*, Aulu-Gelle combat l'opinion qu'avait émise Verrius dans le second livre de son ouvrage *De obscuris Catonis* (Des obscurités de Caton)[2].

D'un autre côté, Macrobe, dissertant sur le génitif *saturnalium* et *saturnaliorum*, pour montrer que notre grammairien employait indistinctement les deux formes, cite ces deux phrases : « *Saturnalium dies apud Græcos quoque festi habentur* (Les Grecs célèbrent aussi les Saturnales) ; — *Dilucide me de constitutione saturnaliorum scripsisse arbitror* (*Je pense avoir expliqué clairement l'institution des Saturnales*) ; et il dit les tirer l'une et l'autre du petit livre que Verrius avait intitulé *Saturne* : « *in eo libello qui Saturnus inscribitur* »[3]. C'est aussi à ce livre évidemment qu'il fait allusion dans la page où il prononce le nom du même auteur au sujet des attributs qui décorent le temple et la statue de Saturne[4].

(1) *Noct. Att.*, V, 18.
(2) *Noct. Att.*, XVII, 6.
(3) *Saturn.*, I, 4, 7.
(4) *Saturn.*, I, 8, 5.

Ailleurs encore nous trouvons la mention de deux autres ouvrages. Un scoliaste de l'Énéide reporte le lecteur au premier livre de Verrius *Sur les choses Étrusques* « *Flaccus primo Etruscarum* »[1]; et Suétone, en traitant du grammairien Scribonius Aphrodisius, dont je viens de parler, raconte que l'hostilité de ce dernier à l'égard de son illustre collègue s'était manifestée dans la réfutation de ceux de ses livres qui portaient pour titre *De Orthographia*[2]. W. Teuffel suppose que c'est de ce travail que Charisius, Diomède et Velius Longus ont tiré les règles orthographiques que tous les trois donnent comme étant de Verrius. Il est probable d'ailleurs qu'ainsi que Sinnius Capiton, il avait, à l'exemple de Varron, exposé ces règles sous la forme épistolaire; du moins une des annotations de Servius sur l'Énéide[3] indique expressément cette forme comme celle qu'il avait donnée à une partie de ses écrits sur la grammaire.

Avait-il, en outre, traité des *choses saintes* dans un travail spécial et publié à part? Plusieurs critiques le pensent et appuient leur opinion sur un certain nombre de passages d'auteurs anciens qui ont invoqué son témoignage à propos de questions touchant à cet ordre d'idées. Macrobe, par exemple, prononce son nom dans plusieurs pages qui ont trait à la religion, soit qu'il parle d'un fléau qu'on a pu apaiser grâce à l'intelligente observation d'un enfant, qui a permis de débrouiller le sens obscur d'un oracle[4]; soit qu'il rappelle la fête de la déesse Angéronie le 12 des calendes de janvier[5]; soit qu'il discute sur le culte plus ou moins ancien de Vénus dans le mois d'Avril[6]. Mais il est à remarquer que l'ouvrage *Sur la signification des mots* était

(1) Schol. Veron. *ad Æn.*, X, v. 183.
(2) *De illustr. gramm.*, 19.
(3) Serv., *Ad Æn.*, VIII, v. 423 : «... Sicut in epistulis probat Verrius Flaccus exemplis, auctoritate, ratione. »
(4) *Saturn.*, I, 6, 15.
(5) *Saturn.*, I, 10, 7.
(6) *Saturn.*, I, 12, 15.

rempli de ces sortes de renseignements sur les choses saintes, de sorte que, pour comprendre qu'ils viennent de Verrius, il n'est nullement nécessaire de recourir à l'hypothèse émise par ces critiques.

En tout cas, que les citations des écrivains de l'antiquité nous aient fourni ou ne nous aient pas fourni la liste complète de ses ouvrages, il est certain que celui qui, avec les *Fastes*, lui procura le plus de gloire, fut son *De verborum significatu*.

Nous ne le possédons pas. Toutefois nous en avons autre chose que les quelques fragments rencontrés chez les auteurs. Sext. Pompeius Festus, qui vivait, croit-on, vers la fin du IIIe siècle de notre ère, en composa un abrégé dont une partie très importante se trouve entre nos mains, et, au VIIIe siècle, le prêtre Paul, communément appelé Paul Diacre (Paulus Diaconus) fit de l'abrégé entier de Festus un résumé succinct qui est resté[1].

(1) Ce que nous avons de Festus provient d'un seul ms. le *Farnesinus*, du XIe s., en 16 cahiers. Vers 1480, l'Illyrien Manilius Rhallus en apporta les neuf derniers au savant J. Pomponius Lætus ; mais tous avaient été quelque peu détériorés par le feu sur la colonne de gauche, puis trois encore de ces neuf cahiers (VIII, X, XVI), se perdirent et ne sont connus que par les copies qui en furent prises au XVe s. Ce qui reste du *Farnesinus* est aujourd'hui à Naples. — Paul Diacre semble s'être servi, pour la rédaction de son abrégé, du ms. de Festus dont avait fait usage le scribe du *Farnesinus*. Les mss. nombreux qu'on a de son travail peuvent se partager en deux classes : à la première, qui le reproduit sans correction, appartiennent le ms. de Munich, sur parchemin de format petit in-4, du commencement du XIe s., et celui de Wolfenbüttel, sur parch. in-4, du Xe, ou même du IXe s. ; la deuxième comprend ceux qui, par leurs corrections et leurs interpolations, portent la marque d'un travail personnel des copistes, comme le ms. de Berlin, sur vélin in-8, sans doute du XIIIe s., et celui de Leipzig, qui ne doit pas être antérieur au XVe s. — L'édition princeps de Paul Diacre fut imprimée à Milan en 1471. Les éditions principales des deux abrégés sont celles de Conagus (Milan, 1510) : Alde Manuce (Venise, 1513) ; Ant. Augustin (Venise, 1559) ; Jos. Scaliger (1565) ; F. Ursinus (Rome, 1581) ; Godefroy, dans ses *Auctores ling. lat.* (Paris, 1602) ; A. Dacier, *ad usum Delphini* (Paris, 1681 ; Amst., 1699) ; Lindemann (Leips. 1832) ; A. E. Egger, in-16, avec les fragm. de Verrius (Paris, 1838) ; C. O. Müller, in-4 (Leips. 1839 ; 1880).

Festus n'a certainement pas conservé toutes les divisions de l'ouvrage de Verrius : chez lui, les mots commençant par la même lettre ne forment jamais que la matière d'un seul livre, tandis que ceux de certaines lettres A et P, par exemple, avaient été traités par Verrius en quatre et cinq livres. Il reconnait d'ailleurs qu'il ne s'est pas contenté d'abréger les articles, mais qu'il en a supprimé. « Mon intention, dit-il, en dépouillant ses livres si nombreux, à été de laisser de côté les mots morts et comme ensevelis, qui, de son propre aveu, sont aujourd'hui sans emploi, sans autorité, et de résumer le reste le plus brièvement possible en quelques livres de peu d'étendue.[1] » Il ajoute qu'il n'a pas, dans le présent travail, à exposer la réfutation de celles des opinions de Verrius qui lui paraissent contestables, mais qu'on trouvera, discutés avec toute la clarté et toute la précision dont il est capable, les points sur lesquels il est en désaccord avec lui dans d'autres livres intitulés *Des mots anciens avec des exemples* (*Libri priscorum verborum cum exemplis*). Ce dernier ouvrage ne nous est connu que par la mention qu'il en fait ainsi lui-même ; nul autre écrivain ne l'a jamais cité ; il ne résulte pas moins de l'ensemble de sa déclaration qu'il ne devait y avoir dans son abrégé que bien peu de choses lui appartenant en propre. Il se permet parfois, à la vérité, de lancer quelque critique contre son auteur. Ainsi, au mot *pictor*, lorsqu'il trouve chez Verrius l'anecdote d'après laquelle le peintre Zeuxis mourut à force de rire en regardant une de ses peintures qui représentait une vieille femme, il déclare qu'il ne voit pas le motif qui a pu faire placer le récit d'un tel fait dans un ouvrage traitant de la signification des mots. Il fait remarquer une contradiction dans l'explication étymologique du mot *spondere*, parce que Verrius, après avoir avancé que ce verbe se dit d'une promesse faite spontanément (*sponte*), fait venir le mot *sponsus* et *sponsa* du grec σπονδὰς à cause des libations que font le nouvel époux et la nouvelle épouse en recourant aux choses divines. Il

(1) Au mot *porriciam*.

ensuite un article sur le mot *[illegible]* omis. D'après Verrius par les anciens au lieu Orcus, le dieu que nous [illegible] plus *[illegible]*. Il reproduit son avis dans les articles concernant l'origine ou le sens des mots *[illegible]* Même il se laisse aller, en deux ou trois de ces circonstances, à des expressions un peu cavalières sous la plume d'un écrivain qui ne devrait pas oublier, en définitive, que celui qu'il abrège est son maître : il traite de sotte ou bonne femme *[illegible]* l'explication du mot *[illegible]*, et il taxe d'absurdité celle de l'expression *[illegible]* comme celle du mot *[illegible]*. Mais le soin même et l'énergie qu'il met sans doute pour se faire valoir, à relever les quelques passages qu'il juge douteux ou faux, nous sont un indice que, pour le reste, il s'est conformé régulièrement au dire de Verrius : il ne reproduit son nom que de temps en temps, environ soixante-quinze fois dans la partie que nous possédons, mais il est évident qu'il eût pu tout aussi bien le reproduire presque partout ailleurs.

Quant à Paul Diacre, il a suivi Festus, en le résumant, de plus près encore que Festus ne l'avait fait pour Verrius. « Désirant ajouter quelque chose à vos bibliothèques, écrivait-il à son roi dans une lettre[1] qui lui servait de préface, mais n'ayant par moi-même que très peu de talent, j'ai emprunté nécessairement à autrui. Sextus Pompeius, profondément instruit dans les études romaines, en découvrant les origines tant des locutions obscures que de certaines causes, a étendu son ouvrage jusqu'à vingt longs volumes. Pour moi, tout ce qui, dans cette prolixité, est superflu et peu nécessaire, je l'ai laissé de côté, et éclaircissant à fond, avec mon propre style, certains points obscurs, conservant d'autres choses telles qu'elles étaient présentées, j'ai offert à votre Grandeur cet abrégé pour le lire... » Tout ce qu'il considérait comme superflu, l'était-il ? et sa science

[1] *Epistola Pauli [illegible] ad Carolum regem* : Paul Diacre vivait au temps de Charlemagne.

lui permettait-elle de porter sur les questions difficiles la lumière dont il se vantait ? Vous en douterez, si vous considérez qu'il a reproduit jusqu'aux fautes du manuscrit dont il se servait et que, pour dissimuler son ignorance, il a précisément omis les mots qui présentaient le plus de difficultés. Mais son travail, si peu savant et si succinct qu'il soit, n'en remplace pas moins, dans une certaine mesure, l'extrait de Festus pour toutes les parties de celles-ci qui sont perdues et ne laisse pas que d'avoir quelque importance.

En somme, avec les deux abrégés, l'œuvre de Verrius Flaccus ne nous est pas inconnue. Nous y voyons une sorte de dictionnaire, où les mots n'étaient pas toujours classés dans un ordre alphabétique rigoureux, certains termes se trouvant quelquefois rapprochés les uns des autres d'après les rapports qu'ils ont entre eux. L'ouvrage se divisait en un très grand nombre de livres, puisque chacune des lettres initiales en fournissait souvent plusieurs. Aucun mot important ou difficile n'était laissé de côté; et les articles, pour la plupart très développés, fournissaient des renseignements abondants et variés. L'auteur ne se contentait pas d'indiquer l'orthographe et le sens précis des termes actuellement en usage, il recourait, pour en marquer la forme et la signification exactes, aux explications étymologiques, et, tout en donnant les siennes, les comparait souvent à celles des autres grammairiens. En même temps, il faisait ressortir tantôt les analogies originaires de certains vocables, tantôt les différences séparant les mots qui ont un sens presque semblable. Et puis, il mentionnait et expliquait les termes antiques, s'appuyant pour cela sur des exemples puisés aux auteurs les plus anciens comme la loi des XII Tables, Plaute, Caton, etc. Enfin, ces développements purement grammaticaux n'allaient pas sans le rappel des faits historiques, des usages nationaux[1] aux-

(1) Voir, par exemple, dans Festus les citations faites de Verrius pour les mots *matronæ*, *Roma*, *sacra via*, *scenici ludi* (art. *Thymelici*), *subura*, *multuarii milites*, etc.

quels avaient tenu la création et le sens primitif des mots. Sans doute, la forme même de l'ouvrage l'avait empêché de s'élever, comme y avait réussi quelque peu Varron dans son *De lingua latina*[1], jusqu'aux principes généraux qui président à la formation et au mécanisme des langues; sans doute aussi, dans la grande quantité de détails dont se composaient ses livres, il avait commis bien des erreurs, dont on serait tenté de se moquer aujourd'hui, si l'on oubliait de quels moyens disposait alors la science grammaticale; mais, en réfléchissant au travail et à l'érudition qu'il lui a fallu pour accomplir ce qu'il a fait, on ne peut que l'en louer et exprimer les regrets les plus vifs pour la perte d'une œuvre qui aurait encore pour nous un prix considérable.

IV

A côté des trois grammairiens célèbres sur qui nous venons de porter notre examen s'en trouvaient encore plusieurs autres qui s'acquirent quelque réputation par leur enseignement ou par leurs écrits. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai trouvé l'occasion de dire sur SCRIBONIUS APHRODISIUS à propos des livres qu'il composa en réponse à ceux de Verrius Flaccus *de Orthographia*. Je passe tout de suite à Cæcilius Epirota et à L. Crassitius sur lesquels Suétone ne nous a pas laissés sans renseignements[2].

Q. CÆCILIUS EPIROTA, affranchi d'Atticus, l'ami de Cicéron, donnait des leçons à la fille de son patron, femme de Marcus Agrippa, lorsque, soupçonné de rapports trop intimes avec elle, il dut s'éloigner. Il se rendit alors auprès de Corn.

(1) Cf. 1re partie, t. III, p. 574 et *Appendice* CLXXXVI.
(2) *De illustr. gramm.*, 16 et 18.

Gallus et vécut avec lui dans une étroite liaison; leur amitié devint même un des griefs d'Auguste contre Gallus. Après la condamnation et la mort de celui-ci, il se livra à l'enseignement public et ouvrit une école, mais sans y recevoir d'autres élèves que des adolescents n'ayant pas encore revêtu la robe prétexte, sauf sur les instances de parents auxquels il ne pouvait opposer un refus. Il passait pour le premier professeur de grammaire qui eût improvisé en latin, pour le premier aussi qui eût fait à ses disciples la lecture de Virgile et des autres poètes contemporains. Vous avez vu[1] que, pour cette raison, Domitius Marsus l'appelait

Epirota, tenellorum nutricula vatum.

L. Crassitius, d'origine tarentine, était, comme Épirota, un affranchi; il avait d'abord porté le surnom de Pasiclès, puis l'avait changé pour celui de Pansa. Après avoir commencé par la carrière théâtrale en prêtant son aide aux mimographes, il ouvrit, lui aussi, une école avec succès. Un savant commentaire qu'il publia sur le fameux poème de Cinna, intitulé Smyrna, lui attira bientôt les plus grands éloges; on jugeait qu'il l'avait si bien expliqué que l'on composa sur lui ce quatrain :

Uni Crassitio se credere Smyrna probavit ;
Desinite, indocti, conjugio hanc petere.
Soli Crassitio se dixit nubere velle :
Intima cui soli nota sua exstiterint.

A nul autre que Crassitius, Smyrna n'a désiré se confier, cessez, ignorants, de rechercher son alliance ; à lui seul elle a déclaré vouloir se marier ; lui seul possède ses intimes secrets.

Ses élèves devinrent nombreux ; il eut une clientèle choisie, dans laquelle se trouvaient des fils de très nobles familles, tels que Julius Antonius, le fils du triumvir, et déjà il rivalisait avec Verrius Flaccus, lorsque tout à coup il

(1) Ci-dessus, p. 312.

renonça à cet enseignement et se jeta dans la secte du philosophe Q. Sextius.

Suétone, dans sa liste des grammairiens les plus réputés, ne parle pas de CLOATIUS VERUS ; mais Aullu-Gelle lui consacre tout un chapitre[1]. Nous apprenons ainsi qu'il avait composé un livre sur les mots tirés du grec, *Verborum a Græcis tractorum*. On y trouvait des étymologies curieuses et ingénieuses, et l'auteur des *Nuits Attiques* en cite plusieurs qu'il juge tout à fait plausibles et vraisemblables ; mais dans le nombre il y en avait, par contre, de futiles et de mal fondées, entre autres celle-ci :

Fœnerator appellatus est, quasi φαινεράτωρ, ἀπὸ τοῦ φαίνεσθαι ἐπὶ τὸ χρηστότερον, quoniam id genus hominum speciem ostentent humanitatis, et commodi esse videantur inopibus nummos desiderantibus.

Fœnerator est le mot grec φαινεράτωρ, c'est-à-dire qui affecte un air de bonté, car l'usurier semble un homme plein d'humanité et de bienveillance pour ceux qui ont besoin d'argent.

Cloatius, à la vérité, ne s'attribuait pas la découverte de cette étymologie et disait la tenir d'un certain Hysicrate, auteur d'un excellent ouvrage sur les mots tirés du grec ; Aulu-Gelle, avec raison, n'en déclare pas moins qu'on ne saurait rien imaginer de plus ridicule. Macrobe nous fait connaître un autre livre du même auteur : à propos des connaissances de Virgile relatives aux cérémonies religieuses tant des peuples étrangers que des Romains, il remarque que, dans l'*Énéide*, le héros troyen, à son arrivée à Délos, n'immole aucune victime sur l'autel d'Apollon et qu'on se contente d'adresser des prières au dieu qu'on appelle alors *Pater ;* or, dit-il, nous en voyons le motif dans le livre *Verborum ordinatorum* de Cloatius Vérus, dont voici les termes :

Deli ara est Apollinis Γενητόρος, in qua nullum animal sacrificatur : quam Pythagoram, velut inviolatam, adoravisse produnt.

(1) *Noct. Att.*, XVI, 12.

A Délos, il y a un autel d'Apollon Γενήτωρ (le Père) où l'on ne sacrifie aucun animal : cet autel, pur de toute souillure, fut adoré, dit-on, de Pythagore.

Festus également cite Cloatius Vérus aux mots *molucrum*, *obscum*, *obstitum*, *piacularis porta*, *sacrima*; il n'indique pas le titre de l'ouvrage d'où sont tirées les citations; mais, comme toutes se rapportent à l'explication du sens religieux qu'ont les cinq mots, nous sommes en droit de supposer qu'elles viennent du même livre que celles de Macrobe. Elles prouvent en tout cas que ce grammairien était considéré comme une autorité.

Au nombre de ceux dont Verrius Flaccus invoquait le témoignage, il en est un dont le nom se trouve répété tant dans l'abrégé de Paul Diacre que dans celui de Festus : c'est ASCONIUS. Nous l'y voyons figurer dans l'explication des mots *procestria*, *topper* et *tentipellium*. Nous devons l'identifier, semble-t-il, avec celui que Quintilien appelle C. Artorius Proculus et qu'il met au nombre des auteurs qui donnaient aux tropes le nom de figures[1]. Mais nous ne savons rien de plus sur son compte.

Nous ne connaissons pas mieux PANURGUS ANTONIUS, mentionné deux fois par Festus, au sujet des mots *numero* et *ratitus quadram*. Et il en est de même de PORCELLUS, que Sénèque le Père blâme d'avoir reproché à Cornélius Sévérus, comme un solécisme, l'emploi du mot *meus* dans ce vers sur des soldats dînant à la veille d'une bataille

Stratique per herbam
« Hic meus est[2], dixere, dies ».

Le ton que prend Sénèque dénoterait assez que Porcellus ne méritait pas de grands égards : « il n'y a pas lieu, dit-il

(1) « Nec desunt qui tropis figurarum nomen imponant; quorum est C. Artorius Proculus. » *Inst. orat.*, IX, 1.

(2) Porcellus disait qu'il eût fallu *noster*; Sénèque rappelle que *hic meus est dies* est une expression toute faite, quasiment proverbiale et qu'on ne saurait modifier. *Suasor.* II, 12.

de tenir compte de cette chicane d'un de ces grammairiens qu'on devrait empêcher de s'attaquer à tous les écrivains éminents ».

CLODIUS TUSCUS peut être considéré comme un érudit d'une réputation mieux établie. Il avait écrit des commentaires de critique littéraire qui devaient être volumineux ; car Servius, qui les cite souvent dans ses annotations de l'*Énéide*[1], en mentionne le quatrième livre ; et nous avons vu que Sinnius Capiton faisait grand cas de sa science grammaticale, puisqu'il se plaisait à lui adresser les lettres dans lesquelles lui-même exposait ses principes de grammaire. En dehors des études de ce genre, son activité s'était portée sur d'autres. Il publia un calendrier astronomique dont Laurentius Lydus, écrivain du VIe siècle, nous a laissé une traduction grecque, et qui semble avoir été une des principales sources scientifiques d'Ovide pour son poème des *Fastes*[2]. Peut-être aussi, lié avec le poète, lui-même composa-t-il quelque poésie et devons-nous le reconnaître dans ce vers des Pontiques

Quique sua nomen *Phyllide* Tuscus habet[3],

par lequel Ovide, en citant une œuvre poétique de lui, aurait pris plaisir à lui témoigner, en quelque sorte, sa reconnaissance pour le profit qu'il avait tiré naguère de son calendrier. Mais la chose est douteuse. En tout cas, il ne faut pas le confondre avec le mauvais rhéteur dont il est question dans une des *Suasoires* de Sénèque le Père, lequel, dit celui-ci, commettait en histoire des anachronismes ridicules et, non moins méchant que privé de talent, causa, sous Tibère, la perte de Scaurus Mamercus en l'accusant de lèse-majesté ; Tacite, en effet, désigne comme accusateurs dans cette affaire de délation Servilius et Cornélius ; un des deux devait porter le surnom de Tuscus.

(1) *Ad Æn.*, I, 52 et 176 ; II, 229 ; XII, 657.
(2) Voir ci-dessus, p. 212.
(3) *Pont.*, IV, 16 v. 20.

Tout près des professeurs de grammaire il ne manqua point de Romains, poètes, orateurs ou historiens, qui témoignèrent par écrit leur érudition sur les questions de langage, de critique littéraire, d'histoire naturelle, d'agronomie, d'astronomie, etc. Vous en avez eu pour exemples : Horace, par plusieurs de ses *Satires* et ses dernières *Épîtres* ; Virgile, par ses *Géorgiques ;* Ovide, par ses *Fastes* et ses *Halieutiques* ; Æmilius Macer, par ses *Oiseaux* et par son *De Herbis ;* Valgius Rufus, par ses lettres sur l'étymologie des mots et son *De herbarum viribus* ; Manilius, par ses *Astronomiques* ; Sabinus Tiro, par son traité d'horticulture ; M. V. Messala Corvinus, par ses traités sur certaines espèces de mots et sur certaines lettres ; Asinius Pollion, par sa correspondance ; Tite-Live, par ses lettres à son fils ; Trogue Pompée, par son traité de zoologie ; etc. Je n'ai plus à revenir maintenant sur tous ces écrits dont j'ai successivement parlé, selon leur importance ou selon les fragments qui nous en restent, à mesure que j'ai eu à traiter de leurs auteurs considérés dans l'ensemble de ce qu'ils ont produit. Mais des matières différentes s'ouvraient encore à d'autres savants. Aucun de ceux qui pratiquaient la médecine et les beaux-arts ne fut-il tenté d'en rédiger les préceptes ? L'époque d'Auguste n'eut-elle pas ses jurisconsultes comme la période précédente ? Manqua-t-elle de philosophes écrivant en latin et dignes d'être mentionnés après Cicéron ? Voilà ce qu'il nous reste à examiner.

V

Sur le premier des trois points deux noms se présentent à nous : celui du médecin Antonius Musa et celui de l'architecte Vitruve.

(1) *Suas.*, 2, 22.
(2) *Ann.*, VI, 19.

La profession de médecin, vous le savez, s'était introduite très tard à Rome; vous vous rappelez l'indignation de Caton contre les médecins grecs qui commençaient à y exercer leur art moyennant salaire et qu'il interdisait expressément à son fils : « s'ils réclament le prix de leurs consultations, disait-il, c'est afin d'inspirer confiance et de nous frapper à mort plus facilement; une fois pour toutes je te les interdis. » Non pas qu'il niât l'existence de recettes propres à guérir les maladies ; il proclamait, au contraire, qu'il possédait un livre de remèdes à l'usage de sa maison ; ce n'est donc pas la médecine en elle-même qu'il condamnait ; mais il n'entendait pas qu'on fît argent d'un service et qu'on rançonnât la vie au poids de l'or. Vaines imprécations en vérité! Ses paroles se perdirent si bien que les médecins grecs devinrent de plus en plus nombreux. Au temps d'Auguste, ils abondaient et il n'y avait guère de profession plus lucrative que la leur. Certains d'entre eux réclamaient et obtenaient de leurs malades des émoluments considérables ; plus ils élevaient leurs prétentions, plus leur crédit augmentait. En général, leur savoir ne répondait pas à leurs exigences ; Pline le Naturaliste affirme que la plupart n'étaient que des charlatans. Il y en avait pourtant de consciencieux et qui, sans négliger le soin de s'enrichir, travaillaient ardemment à faire progresser la science à laquelle ils avaient consacré leur vie. Tel s'était montré, dans les derniers temps de la république, Asclépiade, adversaire de l'école d'Hippocrate, inventeur de la distinction entre les maladies aigües et les maladies chroniques, qui, d'Alexandrie et d'Athènes, était venu s'établir à Rome et y avait obtenu un grand succès à la fois comme praticien et comme professeur, en tâchant, en philosophe, de rattacher la médecine aux doctrines atomiques. Parmi ses disciples s'était distingué Thémison, de Laodicée, qui, se séparant bientôt de son maître, avait tendu à restaurer la secte des méthodiques opposée à celle des empiriques. Du premier, nous avons quelques frag-

ments d'un ouvrage composé sur son art [1]; du second, si tant est qu'il ait publié un livre, il ne reste rien. Mais l'ouvrage du premier était écrit en grec; car, ainsi que le remarque Pline, de toutes les sciences de la Grèce, la médecine était la seule qui fût restée étrangère aux Romains, si bien même que, lorsqu'il arrivait à quelqu'un de ceux-ci de l'effleurer, il se mettait aussitôt à parler grec, persuadé que, dans la foule des ignorants, on aurait d'autant plus de foi en lui qu'on le comprendrait moins [2]. Toutefois le temps était venu où le latin allait faire cette dernière conquête. Celse, sous le règne de Tibère, publiera toute une encyclopédie où, dans un bon style, il se fera remarquer par l'étendue et la précision de ses connaissances médicales. Et peut-être, entre Celse et Thémison, parmi les successeurs d'Asclépiade, devons-nous voir, sous le règne même d'Auguste, dans ANTONIUS MUSA celui qui, le premier, publia quelque savant écrit en langue latine sur cette science si particulièrement hellénique.

Sans aucun doute, Antonius Musa, lui aussi, était Grec. Dion [3] nous dit qu'il appartenait à la classe des affranchis et certains supposent que ce nom de Musa lui avait été donné à cause de son instruction et des qualités naturelles de son esprit. Sa vie n'est pas connue. Il faut en voir l'événement le plus marquant dans la guérison d'Auguste, lorsque, celui-ci, en l'an 23 av. J.-C., fut en proie à un mal si violent qu'il se crut à toute extrémité. C'était une inflammation du foie, accompagnée d'obstructions telles qu'il en était résulté un état d'affaiblissement et de marasme ne laissant plus d'espoir. Son médecin, un certain Camélius [4], l'avait traité par les bains chauds, les bains de vapeur et un régime trop échauffant; Antonius Musa offrit ses

(1) Fragm. publiés par Gumpert, Weimar, 1798.

(2) Plin., *Hist nat.*, XXIX, 5-8 (1).

(3) Dion, LIII, ad finem.

(4) Plin., *Hist nat.*, XIX, 38 (8). D'autres, d'après un scoliaste d'Horace, disent Æmilius.

services et, sans s'effrayer de la responsabilité qu'il assumait, adopta aussitôt une méthode tout opposée, lui ordonna des bains froids, lui fit boire l'eau froide d'une source voisine d'Atella, lui prescrivit pour principale nourriture de la laitue, le soumit à un régime on ne peut plus rafraîchissant; un heureux effet s'en fit sentir en peu de temps; l'empereur recouvra ses forces et sa santé.[1] Autant la crainte de sa mort avait répandu la consternation dans l'empire, autant sa guérison inattendue suscita partout la joie et l'enthousiasme. Non seulement on rendit des honneurs nouveaux à celui que les dieux venaient de laisser parmi les vivants, mais le praticien qui, pour le sauver, avait servi d'instrument à la divinité, ne fut pas oublié dans la reconnaissance publique. A la grosse somme d'argent qu'Auguste lui alloua, le sénat tint à en ajouter une autre; puis, par souscription, on lui érigea une statue d'airain qui fut placée près de celle d'Esculape. Il reçut en outre le droit de porter une bague d'or, ce qui lui donnait le rang de chevalier[2]. Dès lors, il fut le médecin le plus en en vogue. La mort même de Marcellus, qui causa tant de larmes et de regrets, ne semble pas avoir fait de tort à sa réputation[3]; les premiers personnages de l'empire, Mécène, Agrippa, recoururent à ses soins, et la plupart de leurs amis aussi sans doute; car l'épître d'Horace à Numonius Vala nous prouve que, lorsque le poète se trouva pris d'infirmités précoces, ce fut entre ses mains qu'il se mit: Musa lui prescrivit alors d'aller prendre, au milieu de l'hiver, des douches d'eau froide aux sources de Clusium et de Gabies, lui interdit les eaux de Baïes et lui conseilla de

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 81. — Cf. Rose, *De Augusto contraria medicina curato* (Halle, 1741).

(2) Dion, LIII, 30; Suét., *Oct. Aug.*, 59.

(3) Peut-être ne le soigna-t-il pas. Dion, à la vérité, attribue cette mort à l'emploi de bains froids ordonnés par lui; mais Properce, qui vivait dans le temps même, en accuse au contraire les bains chauds de Baïes (Élég. III, 18, 9), et son assertion semble confirmée par une note de Servius (*Ad. Æn.*, VI, v. 861).

passer le reste de la mauvaise saison à Salerne et à Vélie[1].

Ses succès et ses relations avec la société la plus lettrée lui inspirèrent-ils la pensée de composer sur son art quelque important écrit, en langue latine, c'est possible, et le silence que Celse, l'auteur en cette matière le plus rapproché de lui, garde à ce sujet, n'est nullement une preuve absolue du contraire. Il serait vraiment étonnant que Pline le Naturaliste et que Galien surtout, qui écrivit à peu près deux siècles après Musa, l'eussent cité si souvent, s'il n'avait pas laissé un ouvrage d'une certaine étendue. Nous rencontrons, en effet, dans Pline plus d'un passage où se trouvent mentionnés et son nom et ses avis sur diverses questions : je laisse de côté la page du livre XXIX, 5 (1), dans laquelle, au milieu de l'histoire résumée de la médecine à Rome, est rappelée l'approbation donnée par Auguste à la révolution opérée par lui contre la méthode d'Asclépiade ; mais il y a les lignes du livre XIX, 38 (8) sur l'usage de la laitue qu'il recommandait pour un régime rafraîchissant ; celles du livre XXX, 39 (13), sur l'utilité qu'il tirait des vipères dans l'alimentation des malades après l'incision de certains ulcères. Galien, de son côté, produit une vingtaine d'ordonnances et de formules médicales venant de lui. Dans Paul d'Égine même, le dernier en date des grands médecins grecs qui exercèrent leur art à Alexandrie[2], non moins que dans Scribonius Largus, médecin qui vivait sous Claude et qui publia un livre sur la composition des médicaments, on lit le rappel de plusieurs de ses prescriptions. Aussi un savant professeur en médecine du commencement du siècle dernier, l'Italien Flor. Caldani, s'est-il efforcé de réunir le plus grand nombre possible de ces recettes, qu'il publia, en même temps qu'une dissertation de son prédécesseur Vincenzo Benini, sous le titre de *Antonii Musæ, qui Augusti Cæsaris medicus fuit, fragmenta quæ exstant*[3]. En tête de ces fragments qu'il

(1) Hor., *Epist.* I, 15 v. 1-9.
(2) Il vécut au VII[e] siècle.
(3) Bassano, 1800, in-8° de 147 p.

appelle d'après leur nature *compositiones medicæ*, l'érudit ne manque pas de placer un petit ouvrage, renfermant sous forme épistolaire quelques avis utiles et adressé par Musa à Mécène, *Antonii Musæ libellus de tuenda valetudine ad Mæcenatem*.

Il est question dans cette lettre de deux autres livres, très brefs aussi : l'un, qui avait été composé tout à fait à l'intention de Mécène après une étude approfondie de son tempérament, une sorte de vade-mecum propre à lui venir en aide en toutes circonstances lorsqu'il serait éloigné de son médecin; l'autre, remis en présence de Mécène luimême, à Auguste, et destiné, après une étude du même genre, à rendre les mêmes services à l'empereur. Mais de ces deux opuscules il ne reste rien.

Quant au recueil, publié sous le nom de Musa et se rapportant aux multiples propriétés de la bétoine, *de herba betonica*, qu'on suppose avoir été adressé à M. Agrippa, Caldani croit que le médecin d'Auguste n'en est pas l'auteur et préfère en donner la paternité à un écrivain d'un âge postérieur; en tout cas, l'erreur qui l'attribue à Musa, s'il y a erreur, remonterait bien loin, un manuscrit de Leyde du VIe siècle[1] se terminant ainsi : « *explicit herbarium Antonii Musæ de herba vettonica.* »

Du côté des beaux-arts nous sommes beaucoup plus heureux qu'avec la médecine; car ils nous fournissent l'œuvre de Vitruve, la seule de toute la prose latine du temps d'Auguste qui nous soit parvenue en entier.

Cependant les écrivains contemporains de Vitruve et ceux des premiers siècles se taisent généralement sur son compte; deux seulement l'ont mentionné : Pline le Naturaliste, qui le met au nombre des sources de plusieurs de ses livres, et Frontin, qui le regarde comme l'inventeur du *module quinaire* dans les aqueducs[2]. Même nous ne le

(1) Voir sur ce ms. L. Müller, *Rhein. Mus.*, XXIII p. 180.
(2) *De Aquæd.*, 25.

connaîtrions que sous son seul nom de Vitruve, si un abréviateur ancien[1], dont le travail nous a été conservé par plusieurs manuscrits du x[e] siècle, ne nous avait fait savoir qu'il s'appelait VITRUVIUS POLLIO. Quant au prénom de MARCUS que des savants italiens du xv[e] siècle lui ont attribué, il faut ne l'accepter qu'à titre de simple conjecture.

Nous devons en outre nous garder de toute affirmation sur le lieu de sa naissance. Nous n'avons pas à mettre en doute qu'il ait passé une partie de sa vie à Rome, mais de ce qu'il a dit au livre III de son traité « *hujus exemplar Romæ nullum habemus*[2] », il ne s'ensuit nullement, comme quelques-uns l'ont prétendu, qu'il y soit né; pas plus qu'il n'est logique de le faire naître, comme d'autres ont voulu le croire, à Plaisance, parce qu'il a cité cette ville avec celles de Rome, d'Athènes et d'Alexandrie lorsque, dans le début du IX[e] livre, il a parlé des différences à observer dans la construction des cadrans solaires d'après les lieux où on les place. L'avis du savant véronais Maffei qui, dans son amour pour son pays natal, plaide en faveur de Vérone, n'est guère plus admissible. Il s'appuie, à la vérité, sur la découverte qui y a été faite d'un monument élevé par un architecte du nom de Vitruve; mais l'inscription porte *Vitruvius Cerdo* et non *Vitruvius Pollio*; et puis, quand même elle désignerait notre écrivain, elle ne prouverait encore que la construction d'un monument érigé par lui. L'opinion la plus probable est en faveur de l'ancienne Formies, en Campanie, où les fouilles ont montré de nombreuses inscriptions sépulcrales portant le nom de la famille Vitruvia.

En ce qui concerne la vive discussion qui a eu lieu sur

(1) Cet abréviateur, M. Cetius Faventinus, qui donne un extrait non seulement de Vitruve mais de plusieurs livres écrits sur l'architecture, et dont le travail est intitulé dans les mss. *De diversis fabricis architectonicæ*, commence en ces termes : « *De artis architectonicæ peritia multa oratione* Vitruvius Pollio *aliique auctores scientissime scripsere.* » Rose a publié cet extrait à la fin de son édition de Vitruve.

(2) III, 3.

l'époque où il vécut, elle n'aurait pas dû se produire. Le célèbre architecte Claude Perrault, en publiant sa traduction française de 1673, avança que l'œuvre latine datait du règne de Titus et prétendit que l'édition de Philander, en 1552, était celle qui, la première, avait introduit dans le titre les mots *ad Cæsarem Augustum*. On trouve pourtant les mêmes mots dans l'édition de Venise de 1497, et bien que Perrault affirmât qu'il avait des autorités sérieuses à l'appui de son opinion sur la date de l'existence de Vitruve, comme il ne les nommait pas, il était impossible de contrôler son dire. Le traducteur anglais Guill. Newton, en 1771, n'en adopta pas moins son avis et s'ingénia à le confirmer par toutes sortes de raisonnements ; mais Al. Hirt, professeur d'architecture et d'archéologie à Berlin, dans une dissertation très serrée[1], ne se contenta pas de réfuter chacun de ses motifs ; il lui en opposa quelques autres qui, eux, sont irréfutables. 1° Pline parle du *module quinaire* dans les mêmes termes que Vitruve[2] ; or Frontin affirme que ce module a été inventé par Vitruve ou par Agrippa ; outre que la réunion de ces deux noms semble bien les reporter à la même époque, comment Pline, qui écrivait sous Vespasien, aurait-il connu cette invention et comment Frontin en aurait-il parlé comme d'une chose ancienne, si l'inventeur avait vécu sous Titus? — 2° Vitruve, dans sa dédicace, remercie l'empereur d'une faveur obtenue sur la recommandation de la sœur de ce prince, « *per sororis commendationem* » ; mais Titus n'avait pas de sœur ; car Suétone atteste expressément que Vespasien avait perdu sa femme et sa fille avant d'arriver à l'empire[3]. — 3° Vitruve se sert de l'expression *Theatrum lapideum* (Le Théâtre de pierre) pour désigner le théâtre de Pompée[4] ; il n'y avait donc pas à Rome d'autres théâtres construits en pierres que celui-là au moment où

(1) Cf. *Wolfs Mus. der Alt. Wiss.*, I (1806), p. 228 sq.
(2) Plin., *Hist. nat.*, XXXI, 31, et Vitr., VII, 7.
(3) Suét., *Vespas.*, 3.
(4) III, 2.

il écrivait, et ce ne pouvait être à une époque postérieure au règne d'Auguste, puisque, sous ce règne même, en l'an 13 av. J.-C., on en consacra deux autres ainsi construits, ceux de Marcellus et de Balbus.

Ce dernier motif est très important, car il nous mène à fixer avec précision la date même de l'achèvement de l'ouvrage. Il suffit, en effet, de noter quels sont les événements les plus proches de l'an 13 auxquels Vitruve a fait allusion. On trouve, au livre V (ch. 1), mention d'un temple construit en l'honneur d'Auguste, *ædis Augusti* et ce nom d'Auguste n'avait été conféré à Octave qu'en l'an 27; en outre, au livre III (ch. 1), il est question d'un temple de Quirinus, du genre *diptère*. Or Dion Cassius dit que le temple de Quirinus, entouré de soixante-seize colonnes (c'est-à-dire du genre diptère), fut consacré en l'an 738 de Rome (an 16 av. J.-C.); et nulle part on ne rencontre un mot se rapportant à un fait postérieur à celui-là. Il est donc logique de croire que le travail a été, sinon écrit en entier, du moins achevé entre cette année 16 et l'an 13.

A cette époque, Vitruve était âgé et avait accompli toute la partie active de sa carrière. Nous en avons la preuve dans la préface adressée à Auguste. Il y rappelle qu'il a joui autrefois de quelque considération auprès de J. César, *parenti tuo fueram notus*; que, de concert avec M. Aurélius, P. Numidius et Cn. Cornélius, il fut longtemps préposé à la construction et à l'entretien de toutes les machines de guerre; qu'il reçut, en récompense de ses services, une gratification annuelle; et qu'Auguste, sur la demande de sa sœur, la lui continua, de manière que, par ce bienfait, il se voit assuré pour le reste de ses jours d'une existence à l'abri du besoin.

A ces quelques renseignements biographiques l'ensemble de l'ouvrage en ajoute plusieurs autres. Dans l'introduction du livre II, après avoir dit le moyen employé par l'architecte Dinocrate, qui était de haute stature et de visage agréable, pour attirer sur sa personne l'attention d'Alexandre le Grand, l'auteur regrette de ne pas avoir à sa disposi-

tion de pareils avantages puisque la nature l'a privé d'un extérieur imposant et qu'il voit, dans son âge avancé, son visage déformé et ses forces ruinées par les maladies : *mihi autem staturam non tribuit natura, faciem deformavit ætas, valetudo detraxit vires*. Dans un passage du même livre, à propos de la solidité du bois de larix, il donne le récit d'un fait de guerre qui se produisit auprès des Alpes pendant une campagne de J. César et les détails dans lesquels il entre montrent suffisamment que lui-même y assistait[1]. Au livre VIII, au sujet des propriétés merveilleuses reconnues à certaines terres des environs de Zama, il parle de leur propriétaire C. Julius qui servait sous les drapeaux de César, et raconte comment il eut l'occasion de lui donner l'hospitalité, comment aussi, dans leurs rapports journaliers, la philologie servait souvent de texte à leurs entretiens[2]. Le livre V présente la description d'une basilique construite d'après ses dessins et sous sa direction dans la colonie julienne de Fanum[3]. Toutefois il ne semble pas avoir été chargé souvent de travaux de cette importance ; car il se plaint, en plusieurs endroits[4], des intrigues qui l'emportent souvent sur le véritable mérite, et, dans l'introduction du livre VI, il explique son peu de vogue par la répugnance qu'il a toujours éprouvée à solliciter les commandes. « Il ne faut pas, s'étonner, dit-il, que je sois resté peu connu du plus grand nombre. Les autres architectes recourent aux demandes, aux intrigues, pour se produire ; mais moi, je tiens de mes maîtres qu'un architecte doit, non pas solliciter, mais attendre qu'on le sollicite, et qu'il ne peut, sans rougir, adresser une demande qui prête aux soupçons injurieux, toute prière venant de celui qui implore un service et non de celui qui le rend. »

Neque est mirandum, quid ita pluribus sim ignotus. Ceteri architecturi rogant et ambiunt, ut architectentur ; mihi autem a præcep-

(1) Vitruv., II, 9, 15.
(2) Id., VIII, 3, 25.
(3) Id., V, 1, 6.
(4) Voir surtout l'introduction de son livre III.

toribus est traditum rogatum non rogantem oportere suscipere curam, quod ingenuus color movetur pudore, petendo rem suspiciosam. Nam beneficium dantes, non accipientes ambiuntur.

Cette probité, qui le détournait de toute briguo, il l'attribuait à la sage éducation et à la large instruction que lui avaient données ses parents. Il leur témoignait avec piété une profonde reconnaissance de l'avoir instruit dans un art qui réclame, pour être bien pratiqué, la connaissance de la littérature et de toutes les sciences » ; il les remerciait « de lui avoir procuré, avec le goût du savoir, avec le plaisir qu'on puise dans la lecture des bons ouvrages, cet avantage suprême d'une âme qui comprend que le trop n'est pas nécessaire et que nul n'est plus riche que celui qui n'a besoin de rien. » En un mot, il n'était point de ceux qui, faisant bon marché de la philosophie, ne voient de sagesse que dans l'amas d'argent; « mieux vaut, jugeait-il, pauvreté et bonne réputation que grande fortune et mauvais renom ; *potius tenuitatem cum bona fama, quam abundantiam cum infamia sequendam putavi.* »

Sa délicatesse l'ayant empêché d'avoir une carrière aussi brillante que celle qu'il eût eue avec des sentiments moins nobles, il chercha, vers la fin de sa vie, dans son instruction, qu'il n'avait cessé d'accroître par des lectures solides et variées, le moyen d'écrire sur son art un ouvrage qui pût, mieux que le peu de monuments qu'il avait construits, transmettre son nom à la postérité. Sa préface, à la vérité, indique un autre motif que celui-là : c'était, disait-il à Auguste en lui dédiant son œuvre, tout à fait à son intention qu'il l'avait entreprise, pour lui témoigner sa gratitude des bontés dont il avait été honoré par lui et dans l'espoir de lui être agréable et utile ; car, puisque l'empereur avait fait élever déjà et élevait encore un grand nombre d'édifices, il n'était pas sans intérêt pour lui d'avoir sous la main des livres contenant les préceptes de l'art et qui lui permissent de se rendre compte par lui-même de chacun des travaux ordonnés. Les égards dus à celui à qui il s'adressait lui défen-

daient de parler en cette page d'un mobile différent; mais ailleurs il n'a pas dissimulé l'ambition qu'il avait conçue de s'acquérir par un tel écrit une réputation qui lui survivrait : « *his voluminibus editis, ut spero, posteris etiam ero notus* »[1].

L'ouvrage *De architectura* ne manque pas d'étendue : il se divise en dix livres[2].

Le PREMIER des dix a été analysé par l'auteur lui-même :

Itaque, imperator, in primo volumine tibi de arte et quas habeat ea virtutes quibusque disciplinis oporteat esse auctum architectum exposui, et subjeci causas quid ita earum oporteat eum esse peritum, rationesque summæ architecturæ partitione distribui finitionibusque terminavi. Deinde, quod erat primum et necessarium, de mœnibus quemadmodum eligantur loci salubres ratiocinationibus explicui, ventique qui sint et e quibus singuli spirent deformationibus grammicis ostendi, platearumque et vicorum uti emendate fiant distributiones in mœnibus domi et ita finitionem primo volumini constitui. [3]

Voilà pourquoi, César, dans mon premier livre, j'ai traité de l'architecture, des qualités qu'elle exige, des connaissances dont doit être muni l'architecte ; j'ai exposé les raisons qui font que ces connaissances lui sont nécessaires ; et brièvement j'ai donné les divisions et les définitions de cet art. Ensuite, ce qui était d'une importance capitale, parlant des lieux où l'on doit bâtir les villes, j'ai raisonné sur le choix de ceux qui offrent le plus de salubrité, j'ai montré par des figures quels sont les vents et de quel point souffle chacun d'eux. Puis j'ai dit comment, dans l'enceinte des murs, doivent être

(1) Introd. du liv. VI.

(2) Les deux mss. les plus importants sont l'*Harleianus* (Mus. Brit., 2767), du IXe s., et le *Gudianus* (Bibl. de Wolfenbüttel), du XIe s., qui proviennent d'un même archétype. — Éditions principales : Jo. Sulpicius, éd. princeps (vers 1486) ; J. Giocondo (Venise, 1511) in-f ; Guill. Philander (Leyde, 1552), in-4 ; Jean de Laet (Amst., 1649), pet. in-f. ; M. Galiani (Naples, 1758), in-f. ; A. Rode (Berlin, 1800), 2 v. in-4 ; J G. Schneider (Leips., 1807), 3 v. in-8 ; Stratico (Udine, 1825-1830), 4 v. in-4 ; A. Marini (Rome, 1836), 4 v. in-f. avec planches réussies ; Ch. L. Maufras (Paris, 1847), 2 v. in-8, avec fig. et trad. franç. ; V. Rose et H. Müller-Strübing (Leips., 1867), in-8, avec index de H. Nohl (Berlin, 1876).

(3) Introd. du liv. III.

distribuées les places et les rues ; c'est par là que j'ai terminé ce premier livre.

Il aurait pu ajouter que le dernier chapitre expliquait en outre le choix à faire de l'emplacement des temples et de tous les endroits publics de manière à en rendre l'usage aussi commode que possible.

Le DEUXIÈME livre a trait aux matériaux qu'il faut employer. Mais, avant d'entamer ce sujet, l'auteur parle de la manière de vivre des premiers hommes, des commencements de la société humaine, des premières constructions et des progrès successifs faits dans la science de bâtir. Ce n'est qu'après cette introduction qu'il disserte sur les matériaux propres à la construction des bâtiments, sur la manière dont ils paraissent avoir été produits par la nature et sur les principes qui entrent dans leur composition. Il passe ainsi en revue les briques, le sable[1], la chaux, la pouzzolane, les pierres de taille et les moellons. Il consacre alors un long chapitre aux différentes espèces de maçonnerie. Et il termine par l'étude des bois de construction, examinant tour à tour les propriétés de chaque espèce et expliquant par l'exemple du sapin *supernas* et du sapin *infernas*, si différents l'un de l'autre selon la partie de l'Apennin où ils naissent, comment les arbres tiennent des lieux mêmes qui les produisent leurs qualités et leurs défauts.

Il commence le TROISIÈME livre par une courte introduction sur la faveur dont jouit souvent dans le public l'ignorance, qu'appuie la fortune, et sur le désir qu'il a de prouver la portée de son savoir par le présent écrit. Les matériaux venant d'être étudiés, il s'occupe tout de suite de l'édification des temples. Le premier devoir de l'architecte, dit-il, est d'y observer la règle des proportions et de l'harmonie : il faut dans le rapport des parties avec le tout une régularité semblable à celle qu'a mise la nature dans la

(1) Je donne comme spécimen de ses explications didactiques le commencement du chap. sur le sable, *Appendice* CCCCXIII.

structure du corps humain. Il examine les proportions des diverses espèces de temples, le nombre, la grosseur et la hauteur de leurs colonnes ainsi que l'espace laissé à l'entre-colonnement. Il traite des fondements à faire, soit dans les terrains solides, soit dans les terres rapportées. Puis, considérant en particulier l'ordonnance des temples ioniques, il décrit les colonnes de ce genre et leurs ornements.

Dans le QUATRIÈME livre, il expose les règles concernant les colonnes de l'ordre corinthien et de l'ordre dorique dont il fait voir les différences et les particularités. Et après avoir dit ce qui a rapport à l'extérieur des temples des trois ordres principaux, il explique la disposition intérieure, tant pour le *pronaos* (vestibule) que pour la *cella* (sanctuaire), l'orientation de l'édifice et l'emplacement de la statue du dieu, les proportions des portes et de leurs chambranles. Il décrit ensuite l'ordre toscan. Il parle aussi des temples ronds et de ceux qui présentent d'autres dispositions. Et il termine par quelques mots sur la hauteur plus ou moins grande des autels placés au milieu de tous ces édifices, laquelle dépend du degré de dignité qui appartient à chaque dieu.

Après les édifices sacrés viennent les autres constructions publiques. Le livre CINQUIÈME traite des forums, de leurs portiques avec boutiques au rez-de-chaussée et galeries au premier étage, puis des basiliques; l'auteur trouve ici l'occasion de décrire la basilique construite par lui à Fanum. Il passe rapidement sur les bâtiments du trésor public, de la prison et de la curie. Par contre, il consacre neuf chapitres consécutifs aux théâtres : choix d'un endroit sain ; dégagements nombreux à ménager ; considération des lois de l'acoustique pour approprier la construction au mécanisme de la voix ; grandeur et disposition des vases d'airain dont on se sert à cet effet ; plan général ; niveau à établir entre la hauteur de la scène et le plafond du portique ; diverses sortes de scènes et différence entre les théâtres des Grecs et ceux des Latins ; portiques qui sont derrière la scène et promenoirs : telles sont les ques-

tions étudiées dans ces neuf chapitres. Le suivant a pour objet la construction des bains publics ; et un autre, celle des palestres, bien que les palestres, lieux publics où les Grecs se formaient aux exercices du corps, ne soient pas en usage en Italie. Cette revue des édifices que peut contenir l'enceinte d'une ville est complétée par une étude des ports et des constructions spéciales qui s'y font.

Une introduction sur la dignité que doit conserver l'architecte dans l'exercice de son art précède le SIXIÈME livre. La matière en est le plan et les proportions des maisons particulières. Deux premiers points sont mis en relief: 1° Il faut tenir compte, dans la construction des maisons, de la diversité des propriétés que la nature a départies à chaque pays ; 2° L'architecte, lorsqu'il a établi, d'après une mesure déterminée, toutes les proportions d'une construction, doit savoir, selon les exigences du lieu, apporter des amendements à son plan sans que ces corrections paraissent faire perdre à la symétrie rien de sa régularité. Ces principes posés, l'auteur parle successivement du cavædium ou atrium ; du cabinet d'étude et du péristyle ; des salles à manger, des salons, des exèdres ou salles de conférences et des galeries de tableaux. Il dit quelle orientation doivent avoir les diverses pièces, telles que salles à manger d'hiver, salles à manger d'été, bains, chambres à coucher, bibliothèques, etc. ; et aussi comment, pour la disposition des parties de la maison, il faut considérer la qualité des personnes qui doivent y habiter. Il passe ensuite aux maisons de campagne et en examine les détails. Il s'arrête un moment à noter la différence qui existe entre la disposition des constructions grecques et celle des constructions romaines, ainsi que la différence des noms donnés à toutes les parties. Puis il indique les moyens d'assurer la solidité de ces bâtiments ; un dernier chapitre traite du soin à apporter aux fondements.

L'introduction du SEPTIÈME livre est une des plus longues et nous fournit l'avantage d'y trouver une liste d'auteurs ayant écrit avant Vitruve sur l'architecture et qui ont été

pour lui des sources dont il reconnaît s'être utilement servi[1]. Ce livre expose ce qui, dans l'édification d'une maison, peut contribuer non seulement à la rendre solide, mais à la décorer. Après avoir montré la manière de la munir de bons pavés, Vitruve indique la préparation de la chaux pour les enduits des murs, la disposition des planchers en forme de voûte, l'emploi du stuc et du crépi, la manière d'user des enduits dans les lieux secs et dans les lieux humides, enfin la façon dont on peint les murailles. A ce propos, il s'élève énergiquement contre l'abus de celles des peintures à la fresque qui manquent de vérité. Puis il détaille les matériaux servant à la peinture. Sur les enduits, dans la composition desquels entre une poudre de marbre dont il note soigneusement la préparation, s'appliquent un grand nombre de couleurs : il les énumère en les divisant en deux groupes, naturelles et artificielles ; il dit 1° les lieux d'origine et la préparation des prèmières, notamment du vif-argent et du cinabre ; 2° la manière d'obtenir les autres, avec la proportion du mélange des substances qui les produisent.

Quelques mots sur la bonté divine, qui a mis sous la main de l'homme tout ce dont il a besoin pour sa conservation, servent de préface au HUITIÈME livre, qui est consacré à l'hydraulique. Voici les matières des sept chapitres dont il se compose : manière de trouver l'eau ; propriétés de l'eau de pluie ; nature des eaux chaudes ; variétés d'eaux de fontaines, de fleuves et de lacs et qualités particulières de diverses espèces ; nécessité de chercher et de choisir l'eau la plus favorable à la santé ; manière de la reconnaître ; moyen de la conduire à la ville et aux maisons par des aqueducs en maçonnerie, ou par des tuyaux de plomb, ou par des tuyaux en poterie, construction des réservoirs, puis, à défaut de fontaines voisines, creusement de puits et création de citernes.

(1) Il s'élève, à cette occasion, contre les plagiaires qui, eux, dissimulent leurs emprunts, et donne le récit d'un concours poétique à Alexandrie. Voir *Appendice* CCCCXV.

Le NEUVIÈME livre débute par une dissertation très étendue sur les découvertes scientifiques des savants dont s'honore le plus l'humanité. Une de ces découvertes est celle de la gnomonique, l'art « de fixer, d'après la grandeur des ombres équinoxiales, la figure des instruments au moyen desquels on tire, suivant la situation des lieux et l'ombre du gnomon, les lignes qui indiquent les heures », autrement dit, l'art de tracer les cadrans solaires. Vitruve veut en indiquer les règles. Il juge bon, pour cela, d'entrer dans des développements, qui ne comportent pas moins de six chapitres, sur la révolution des corps célestes. C'est seulement au chapitre VII qu'il indique la manière de faire des cadrans solaires. Au chapitre VIII et dernier, il énumère les formes différentes données par certains inventeurs à ces horloges d'été, et, en même temps, il décrit diverses espèces de clepsydres ou horloges à eau pour l'hiver.

Enfin, dans le DIXIÈME livre, après une introduction sur le peu de garantie qu'ont les particuliers et l'État à l'égard d'architectes ignorants qui dépassent d'une manière scandaleuse la somme des dépenses prévues par leurs devis[1], l'auteur expose les principes qui doivent diriger la confection des machines. Son intention est, non pas de les passer toutes en revue, car beaucoup, d'un usage ordinaire, sont connues de tout le monde, mais d'expliquer celles qui sont plus rares. En commençant par celles qui servent à tirer et à élever de lourdes charges, il explique comment elles reçoivent leur mouvement de deux principes, différents mais qui agissent ensemble, la force de la ligne droite et la force de la ligne circulaire. Il décrit ensuite les diverses espèces de machines à tirer de l'eau, et par suite : les roues que l'eau met en jeu; les moulins à eau qui servent à moudre le blé; les pompes spirales, qui donnent une grande quantité d'eau sans l'élever beaucoup; les machines de Ctésibius qui, au contraire, l'élèvent très haut; et les

(1) Voir *Appendice* CCCCXVIII.

orgues hydrauliques. Il indique le mécanisme ingénieux qui permet de connaître combien on parcourt de chemin, soit dans une voiture[1], soit sur un bateau. Et il termine par les machines de guerre : il traite de la construction des catapultes, des scorpions, des balistes et de la manière de les bander avec justesse; il porte son étude sur les instruments qui servent à l'attaque des places : béliers, tortues à bélier, tours montées sur roues, tortues destinées à combler les fossés, etc.; mais quant à la défense des villes assiégées, les circonstances variant à l'infini, il compte plus sur l'adresse des ingénieurs architectes que sur des préceptes donnés d'avance et il cite plusieurs exemples des moyens qui, inventés par eux, ont conjuré les plus grands dangers.

Une première remarque que vous avez dû faire, en parcourant l'ouvrage de Vitruve, c'est que les introductions qu'il se plaît à placer en tête des livres sont loin de répondre toujours d'une manière spéciale au contenu de chacun d'eux ; la plupart traitent de questions générales, de la science, ou de l'architecture, ou des qualités à requérir des architectes ainsi que des défauts qu'on est en droit de leur reprocher; il ne les relie aux livres que par des transitions dont il profite pour préciser le point où il en est de sa matière : il résume alors en quelques lignes les parties qu'il en a traitées et annonce celle qu'il aborde.

Vous avez noté aussi dans les développements successifs de son enseignement une inégalité qui ne se justifie pas. Il ne dit que quelques mots des prisons, des bâtiments du trésor, de la construction des arcades; il n'explique guère la forme des foyers et des fenêtres; il est très bref en ce qui concerne les aqueducs; et même il passe sous silence plusieurs des choses de l'architecture qui, chez les Romains, avaient pris une grande importance, telles que les tombeaux, les arcs de triomphe, les ponts et les voies publiques. Par contre, il s'étend avec trop de complaisance

(1) Voir ce spécimen d'explication didactique à l'*Appendice* ccccxix.

sur d'autres choses qui se rattachent bien, si l'on veut, par quelque côté à l'architecture, mais qui n'appartiennent pas proprement à cet art : ainsi fait-il pour la musique, dont il parle longuement avant d'établir les règles de l'acoustique des théâtres, et pour l'astronomie, dont il présente tout un cours avant d'indiquer la construction des cadrans solaires.

L'étendue qu'il accorde ainsi à certaines parties provient de la haute idée qu'il s'est faite des connaissances nécessaires à l'architecte. C'est une véritable encyclopédie qu'il aurait écrite s'il avait traité à fond de toutes les sciences dont il prescrit l'étude : outre la musique et l'astronomie, il y a l'arithmétique, la géométrie et le dessin pour les calculs et la figuration des plans ; l'optique pour les effets de lumière ; la médecine pour le choix des eaux et des emplacements les plus salubres ; la jurisprudence pour les questions de murs mitoyens, d'égouts, etc. ; l'histoire pour la recherche des ornements à employer ; les lettres pour a rédaction des projets, des rapports et des mémoires ; la philosophie pour la noblesse morale et la dignité de l'artiste. Mais il reconnaît que, lorsqu'il est déjà bien difficile à un homme de posséder réellement une de ces sciences, il serait déraisonnable d'exiger de l'architecte autre chose que des notions de toutes. Lui-même rappelle modestement à Auguste que l'auteur du traité mis sous ses yeux n'est ni un grand philosphe, ni un grammairien consommé[1], mais un architecte ayant quelque teinture des connaissances utiles à son art, et le seul engagement qu'il prend est d'établir *ex professo* ce qui constitue à proprement parler la science architecturale non seulement pour ceux qui se livrent à la pratique mais encore pour tous ceux qui veulent la connaître théoriquement. On sent toutefois qu'il est parfois travaillé du désir de montrer qu'il serait capable d'aller au-delà ; les développements auxquels il se laisse alors entraîner frappent d'autant plus que le reste, en général, est dit avec beaucoup de sobriété.

(1) Liv. I, 1, 17.

Il tend, en effet, à la brièveté. Comme il sait qu'un ouvrage technique tel que celui qu'il entreprend ne peut avoir pour les lecteurs le même attrait que des œuvres historiques ou poétiques, qui se prêtent, elles, aux larges et majestueuses proportions, il espère, dit-il, le leur faire accepter d'autant plus facilement qu'il le rendra plus court. Non pas qu'il écarte absolument toute digression ; il peut y avoir intérêt, précisément afin d'en rendre la lecture moins fatigante, à introduire çà et là quelque anecdote qui repose ou récrée un moment l'esprit : tels sont, par exemple, le récit qui, à propos des constructions faites par Mausole, dit la défaite infligée aux Rhodiens par Artémise, veuve de ce roi[1] ; celui qui a rapport à la découverte des propriétés du bois du larix[2]; ceux qui rappellent comment a été inventé le chapiteau de la colonne corinthienne[3] et comment Archimède trouva la solution de l'un des nombreux problèmes soumis à ses recherches[4]. Mais il use de ce moyen avec discrétion, et la marche de son enseignement, en somme, est plutôt rapide.

Cette brièveté, sur laquelle il comptait pour mieux fixer ses préceptes[5], ne laisse pas en certains cas de produire quelque obscurité. D'autant plus que les mots dont il se sert n'appartiennent pas tous à la langue ordinaire. Certes on ne saurait lui faire un reproche d'avoir employé des termes qui ne se trouvent pas chez les auteurs contemporains, comme *æquilatatio, alveolatus, coassare, coassatio, displuviatum, immissarium, in cultro, incumba, geniculus, palationes, pilatim, replum, statuminare*, etc. ; chaque science a ses vocables particuliers pour déterminer les objets de son ressort ; et chacun, en outre, lorsque les expressions manquent à la langue nationale pour parler de choses nouvelles dans le

(1) Liv. II, 8, 14 et 15.
(2) Liv. II, 9, 15 et 16.
(3) Liv. IV, 1, 9 et 10. — Voir *Appendice* ccccxiv.
(4) Liv. IX, *Præf.*, 9-12. — Voir *Appendice* ccccxvii.
(5) «... breviter exponam ; sic enim expeditius ea recipere poterunt mentes. » Liv. V, *Præf.*, 2.

pays mais qui existent ailleurs depuis longtemps, s'accorde le droit d'aller chercher les mots là où ils existent; c'est ce que fait aussi Vitruve en usant de termes grecs tels que: *amphiprostylos, anterides, apophygis, astragalus, catatechnos, corsa, diagramma, diastylos, dipteros, emplecton, entasis, episcenos, erismæ, eustylos, grammicum, hypæthros, lacotomus, peripteros, pronaos, prostylos, pycnostylos, systylos, triglyphus, zophorus*, etc.; le plus souvent il les définit; néanmoins on serait bien aise, en plus d'un endroit, d'avoir un complément d'explication. Mais ne le rendons pas trop responsable des quelques difficultés que nous rencontrons en le lisant; car la plupart de ces obscurités n'existaient pas pour ses contemporains; il avait pris soin de joindre à son texte des dessins que les copistes n'ont pas reproduits sur les manuscrits en notre possession, et vous savez combien une figure bien tracée, dans une œuvre technique, projette de clarté sur une explication, faisant plus à elle seule que bien des mots et des tournures de phrases.

Au surplus, il nous est assez difficile d'apprécier sa science. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il ne s'en est pas rapporté seulement à sa pratique personnelle et aux modèles que, dans les nombreux voyages nécessités par ses fonctions d'ingénieur des armées de César, il avait eu l'occasion de voir par lui-même. Il s'est entouré de tous les ouvrages composés avant lui sur son art: parle-t-il des cadrans solaires et des clepsydres, il ne nous laisse pas ignorer la quantité de livres qu'on peut consulter avec avantage si l'on veut en construire d'espèces et de formes différentes[1]; traite-t-il des machines hydrauliques autres que les clepsydres, il cite, avec les inventions de Ctésibius, le traité spécial publié par ce célèbre mécanicien d'Alexandrie qui découvrit les propriétés élastiques de l'air[2]; alors même qu'il décrit les machines de guerre dont il avait une

(1) Liv. IX, 8, 1.

(2) «... qui cupidiores erunt ejus subtilitatis, ex ipsius Ctesibii commentariis poterunt invenire. » Liv. X, 7, 5.

si grande expérience, il s'appuie sur l'autorité de Diade, ingénieur des armées d'Alexandre le Grand, qui, après avoir inventé ou amélioré la tour roulante, la tarière, le corbeau démolisseur et la machine montante au moyen de laquelle on passait de plain pied sur une muraille, en avait enseigné par écrit la construction[1]. Il ne mentionne pas moins de douze auteurs de traités de mécanique auxquels il a recours[2]. Et combien plus considérable encore est le nombre des architectes écrivains qui, ayant exposé les règles suivies par eux dans l'édification de monuments remarquables, sont indiqués par lui comme sources auxquelles il a puisé! Dans l'introduction du livre VII, il en énumère plus de vingt[3]. Loin de dissimuler ses emprunts, il s'en fait comme un titre de gloire, comptant bien que de tant de matériaux amassés par ses études il sort une œuvre digne de celui à qui il l'a dédiée. Et de fait, si nous savons que les recherches si consciencieuses poursuivies par cet architecte très expert ne l'ont pas empêché de commettre un certain nombre d'erreurs sur ceux des monuments de la Grèce qu'il n'avait pu voir, nous sommes autorisés à croire cependant que son travail nous met sous les yeux un exact résumé des connaissances acquises en architecture par les Romains de son temps[4].

Dans un ouvrage de ce genre, on n'est guère en droit de réclamer un style d'écrivain de premier ordre; celui de Vitruve, sans être indigne de son siècle, n'est pas de ceux qu'on a l'habitude de proposer pour modèles : on le trouve inégal, quelque peu sec dans les parties essentiellement didactiques et, au contraire, asssez orné, parfois même ampoulé, dans celles où l'auteur se livre à des con-

(1) Liv. X, 13, 3 sq.

(2) Liv. VII, *Præf.*, 14.

(3) Parmi ceux qu'il cite, il regrette de ne voir que trois Romains : Fussitius, Varron et Publius Septimius. Il ne reste rien des livres écrits sur l'architecture par ces trois auteurs. Cf. 1re partie, tom. III, p. 587.

(4) Cf. A. Terquem, *La science romaine à l'époque d'Auguste; étude historique d'après Vitruve,* Paris, 1885, gr. in-8° de 174 p.

sidérations générales. Ces généralisations n'ont pas moins inspiré plusieurs morceaux d'une certaine valeur[1], et les pages purement didactiques présentent, au point de vue archéologique, un intérêt considérable, puisque ni le siècle d'Auguste, ni aucune autre période de la littérature latine ne nous ont rien laissé d'analogue.

VI

La jurisprudence, non moins que l'éloquence, avait, de tout temps, joui parmi les Romains d'une estime particulière : science noble par origine, elle n'avait point cessé, depuis que quelques plébéiens l'avaient pratiquée, de conserver tout son ancien prestige, et vous vous rappelez combien, du vivant de César, elle avait produit d'hommes distingués[2]. Les jurisconsultes ne se contentaient point d'expliquer les textes par leurs écrits, par l'enseignement, par leurs consultations, par les discussions juridiques et de s'en rendre les interprètes au point d'être considérés comme les véritables dépositaires de la science nationale, *totius civitatis oracula*; ils épuraient les règles de la justice et associaient au droit des principes philosophiques capables d'en augmenter la dignité et de lui donner plus de pouvoir sur les mœurs. L'autorité que prenaient ainsi leurs doctrines, le besoin constant que les particuliers avaient d'eux pour agir en justice ou se garder de tout péril juridique, l'honneur dont on les voyait sans cesse revêtus au tribunal du prêteur, qui les appelait à faire partie du conseil des assesseurs chargés de lui donner leur avis, tout concourait à

(1) Voir la page sur les savants écrivains moins honorés que les athlètes. *Appendice* CCCCXVI.

(2) Voir 1re partie, tom. III, p. 557.

perdit une occasion dans le sénat, soit d'invoquer les anciennes lois de la république pour combattre la nouvelle constitution, soit de se rendre désagréable au maître par la liberté de ses avis et de sa parole mordante. Suétone, dans un des chapitres qu'il a consacrés à l'énumération des exemples de la modération et de la tolérance d'Auguste devenu tout-puissant, nous a fait connaître un de ces actes d'opposition. Lors de la première épuration du sénat, chaque membre maintenu ayant la liberté de choisir un collègue, Labéon, interrogé à son tour, désigna M. Æmilius Lépide; à l'audition de ce nom, tous les regards se portèrent sur le prince; car Lépide n'était autre que l'ancien triumvir qu'il avait exilé après l'avoir abattu; et Auguste, comptant sans doute faire revenir l'audacieux sénateur sur un tel choix, lui demanda s'il ne connaissait pas d'hommes plus dignes que celui-là; mais, sans s'intimider, « non, répondit Labéon, chacun juge à sa manière, et pourquoi ne maintiendrai-je pas au sénat celui que tu maintiens au grand pontificat? » Auguste, en effet, n'avait pas cru pouvoir enlever à Lépide son titre de grand pontife, et, déconcerté par la hardiesse de cette réplique, n'insista pas [1].

Du reste, Labéon s'était créé par sa valeur scientifique une telle situation qu'on eût produit un scandale en touchant à sa personne. Son activité littéraire était prodigieuse. Il divisait l'année en deux parties égales, passait six mois à Rome pour y remplir les devoirs de sa profession, au milieu des travaux variés qu'elle réclamait, et se retirait à la campagne les six autres mois, qu'il consacrait entièrement à la composition de ses livres [2]. Il passe pour en avoir écrit quatre cents.

Aulu-Gelle, qui fait un grand éloge, non seulement de sa science juridique, mais de son profond savoir en toutes sortes d'arts, après avoir affirmé que la parfaite connaissance qu'il avait acquise du sens et de l'origine des mots

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 54.
(2) Pompon., *Dig. loc. cit.*

latins lui était d'un très grand secours pour résoudre beaucoup des difficultés du droit, cite comme remplis de questions de cette nature et propres à mettre au grand jour l'histoire de la langue latine, le XXXVIIIe, le XXXIXe et le XLe de ceux de ses livres qui furent publiés sous le titre d'*Œuvres posthumes, posteriores libri*[1]. Cet ouvrage, qui traitait du droit civil d'après un plan scientifique conforme à la manière du fameux Q. Mucius Scævola[2], fut abrégé par un jurisconsulte du temps des Antonins, Javolénus Priscus, dont l'extrait se trouve souvent rappelé dans le *Digeste*.

Un autre de ses ouvrages, en huit livres, intitulé Πιθανῶν, *Probabilia*, a eu aussi son abréviateur dans le rival de Papinien, le célèbre J. Paul, dont le *Digeste* n'a pas non plus négligé l'abrégé. Les citations qu'il en fournit, jointes à celles de l'extrait fait des œuvres posthumes par Javolénus, s'élèvent au nombre de plus de soixante.

Nous rencontrons, en outre, dans le *Digeste*[3], la mention d'un recueil nommé *libri epistolarum*, et, dans une autre compilation du VIe siècle[4], celle d'un recueil appelé *libri responsorum*, lequel, d'après les termes mêmes de l'auteur qui le cite, devait se composer de quinze livres au moins.

Il avait écrit un ouvrage étendu sur les édits du préteur. Aulu-Gelle y trouve, à propos des étymologies de mots qui y étaient expliquées, « une grande quantité de traits pleins de charme et d'esprit », et donne comme exemple un passage du IVe livre concernant le mot *soror*[5]. Ce travail devait être divisé en deux parties, l'une traitant du préteur urbain et l'autre du préteur étranger; car le *Digeste* parle quelque part du premier livre *prætoris urbani* et ailleurs du trentième livre du *prætoris peregrini*[6].

(1) Aul. Gell. *Noct. Att.*, XIII, 10.
(2) Voir 1re partie, tom. II, p 373.
(3) *Dig.*, XLI, 3, 30, 1.
(4) *Collat.*, XII, 7, 3.
(5) *Noct. Att.*, XIII, 10.
(6) *Dig.*, L, 16, 19 ; IV, 3, 9, 4.

Son *Commentaire sur la Loi des XII Tables* se composait certainement de plusieurs livres : Aulu-Gelle en cite le second à propos de la grande rigidité avec laquelle les anciens Romains punissaient le vol[1]. Dans deux autres passages des *Nuits Attiques*, il est encore question du même commentaire, mais sans désignation du livre. D'un côté[2], sont rappelés les termes mêmes dont s'était servi Labéon en parlant d'une certaine loi qui concernait les Vestales :

Virgo vestalis neque heres est cuiquam intestato, neqne intestatæ quisquam; sed bona ejus in publicum redigi aiunt. Id quo jure fiat, quæritur.

Une vestale ne peut hériter d'un citoyen intestat; nul non plus ne peut hériter d'une vestale morte sans testament; on prétend que ses biens reviennent à l'État. Nous cherchons quels sont les motifs de cette loi.

De l'autre côté[3], est répétée l'histoire de ce Lucius Veratius, homme lâche et méchant, qui prenait plaisir à souffleter les hommes libres qu'il rencontrait, en leur faisant payer par un esclave qui le suivait, une bourse pleine d'as à la main, les vingt-cinq as alloués par la loi des XII tables ; Labéon, malgré son attachement pour les lois anciennes, avait cité cette anecdote pour démontrer combien péchait par la douceur la peine édictée contre l'injure.

Le droit pontifical n'avait pas laissé non plus d'être amplement traité par lui. Nous en voyons la preuve dans Festus qui invoque souvent l'autorité de son ouvrage portant pour titre *De jure pontificio* ou *Commentarium juris pontificii*, et qui en désigne, au mot *proculiunt*, le livre IX ; au mot *spurcum vinum*, le livre X ; au mot *prox*, le livre XI ; aux mots *sistere fana* et *subigere arietem*, le livre XV[4]. Aulu-Gelle y fait évidemment allusion lorsque, parlant des règlements

(1) *Noct. Att.*, VII. 15.
(2) *Noct. Att.*, I, 12.
(3) *Noct. Att.*, XX, 1, 13
(4) Cf. Festus, aux mots *mortis causa*, *oloatum*, *posimerium*, *puilia saxa*, *popularia sacra*, *prop..sta dolia*, *secespita*, *scriptus lapis*.

qui président au choix des vestales, il nomme Labéon « comme un de ceux dont les recherches sur cette question sont les plus exactes[1] » ; et nous sommes autorisés à croire que Macrobe en indique le LXVIIIe livre, lorsque à une opinion exprimée dans le *De jure sacrificiorum* d'Atéius Capiton sur les dieux auxquels convient le sacrifice d'un taureau, il ajoute celle qu'exposait Labéon sur le même sujet dans son « sexagesimo et octavo libro[2] ». Sinon, il faudrait supposer que celui-ci, outre son volumineux *Commentarium juris pontificii*, aurait encore publié un ouvrage considérable intitulé, comme celui de Capiton, *De jure sacrificiorum*.

Quant à un traité spécial composé par lui sur les fonctions des Augures, rien n'est moins certain. Il est vrai que Festus, au mot *respici*, répète un de ses avis à propos des augures qui se tenaient à la disposition des consuls, mais il n'indique pas l'ouvrage d'où est tirée cette citation et elle peut provenir de celui dont nous venons de parler.

A ce savant de premier ordre les nombreux partisans d'Auguste et Auguste lui-même opposaient le plus qu'ils pouvaient C. Ateius Capito. Celui-ci n'appartenait pas à une famille aussi ancienne; son aïeul avait été simple centurion de l'armée de Sylla; mais son père, profitant, comme beaucoup d'autres, des guerres civiles, était arrivé jusqu'à la préture et lui avait fait donner une très large instruction. Il avait eu pour maître en jurisprudence Ofilius, disciple de Servius Sulpicius ; et comme il ne manquait pas de talent et que son ambition, non moins que ses sentiments personnels, l'avait porté très vivement vers le gouvernement nouveau, le chef de l'État s'attacha à l'élever de bonne heure aux plus hauts honneurs de manière à lui assurer publiquement, bien qu'il fût sensiblement plus jeu-

(1) Qui de Virgine capienda scripserunt, quorum diligentissime scripsit Labeo Antistius... » *Noct. Att.* I, 12.

(2) *Saturn.*, III, 10, 3.

ne[1] et possédât en somme moins de mérite, la prééminence des dignités sur Labéon. C'est ce que Tacite, dans ses Annales, constate en ces termes : « Auguste s'était hâté de l'appeler au consulat, afin que l'éclat de cette dignité lui donnât la prééminence sur Antistius Labéon, son éminent rival dans la science des lois. Car le même temps vit briller ces deux ornements de la paix ; mais Labéon, ami inflexible de la liberté, avait une renommée plus populaire ; Capiton, courtisan du pouvoir, plaisait davantage au maître ; le premier, en s'arrêtant à la préture, fut mis en relief, par cette inégalité même, devant l'opinion publique qui, jalouse du second, devenu consul, lui en voulut d'une faveur qu'elle considéra comme une injustice.[2] »

La courtisanerie de Capiton d'ailleurs semble bien n'avoir fait que progresser avec l'âge ; il en fut largement récompensé par Tibère comme par Auguste, puisque, dans les dix dernières années de sa vie, il eut à remplir la charge très rémunératrice d'administrateur du service des eaux, *curator aquarum*[3] ; mais il faut avouer qu'il la porta parfois à un tel point qu'on ne saurait le lui pardonner. Nous lisons dans Suétone la leçon qu'il reçut un jour du grammairien puriste M. Pomponius Marcellus, dont j'ai dit un mot à propos de l'orateur Cassius Sévérus[4]. Ce Marcellus ayant eu le courage de reprendre une expression de Tibère, Atéius affirma qu'elle était latine et qu'en tout cas, si elle ne l'était pas, elle le devenait de ce moment. « Capiton en impose, dit l'autre ; tu peux, César, conférer le droit de cité aux hommes, mais non pas aux mots[5] ». Tacite rapporte une bassesse plus grave et qu'il juge comme elle le mérite. Le chevalier L. Ennius venait d'être dénoncé comme cou-

(1) Il y avait entre eux une différence d'âge d'environ vingt-cinq ans, Labéon étant né vers 59 av. J.-C. et Capiton vers 34. Mais celui-ci ne survécut que dix ans à son aîné, en mourant à l'âge de cinquante-cinq ans.

(2) Tac., *Ann.*, III, 75.

(3) Frontin, *Aq.*, 102.

(4) Voir ci-dessus, p. 461.

(5) Suét., *De illustr. gramm.*, 22.

pable de lèse-majesté pour avoir converti en argenterie une statue de Tibère et l'empereur s'opposait à ce qu'on admît l'accusation; alors Capiton, comme s'il eût parlé au nom de la liberté, se récria hautement, disant qu'on ne devait pas enlever au sénat sa juridiction, ni laisser un tel crime impuni; que César avait le droit de mettre de la mollesse à poursuivre ses injures personnelles, mais qu'il ne pouvait être généreux au détriment de la vindicte publique. Tibère comprit très bien la pensée du courtisan; mais il persista dans son opinion; « et quant à Capiton, conclut Tacite, son ignominie fut d'autant plus éclatante que, profondément versé dans les lois divines et humaines, il déshonorait son mérite d'homme public et ses meilleures qualités. »[1]

Bien que moins fécond que Labéon, il publia des ouvrages en assez grand nombre.

Le principal était intitulé *Conjectanea;* c'est celui que mentionne le plus souvent Aulu-Gelle, qui, dans les *Nuits Attiques*, en parle : au livre II, 24, à propos du maximum de dépenses fixé par certains sénatus-consultes pour les repas des riches dans la célébration des grandes fêtes; au livre XX, 2, en donnant la signification du mot *siticines;* au livre XIV, 7, 12 et 8, 2, lorsqu'il discute, d'un côté, sur la manière de voter des sénateurs, et, de l'autre, sur le droit des tribuns de convoquer le Sénat. Il cite même, à deux reprises, d'une façon particulière, au sujet d'un édit des tribuns[2] et d'un édit des édiles[3], le neuvième livre qui, dit-il, avait pour titre spécial *De judiciis publicis*. Dans son ensemble, ce travail présentait vraisemblablement un vaste recueil de lois, de sénatus-consultes, d'édits, etc. avec l'historique de chaque pièce et l'explication qu'en avaient donnée ses devanciers.

Le traité des devoirs du sénateur, *De officio senatorio*,

(1) Tac., *Ann.*, III, 70.
(2) *Noct. Att.*, IV, 14, 1.
(3) *Noct. Att.*, X, 6, 4.

n'avait qu'un seul livre. C'est là que se trouvait l'anecdote suivante dont Aulu-Gelle nous a conservé le texte.

C. Cæsar consul M. Catonem sententiam rogavit. Cato rem quæ consulebatur, quoniam non e republica videbatur, perfici nolebat. Ejus rei gratia ducendæ, longa oratione utebatur, eximebatque dicendo diem. Erat enim jus senatori, ut, sententiam rogatus, diceret ante quidquid vellet alius rei, et quoad vellet. Cæsar consul viatorem vocavit, eumque, quum finem non faceret, prehendi loquentem et in carcerem duci jussit. Senatus consurrexit et prosequebatur Catonem in carcerem. Hac invidia facta, Cæsar destitit et mitti Catonem jussit. [1]

César étant consul pria Caton de donner son avis. Caton repoussait la chose en question parce qu'il la jugeait contraire aux intérêts de la république. Pour faire traîner l'affaire en longueur, il se mit à parler longuement, si bien que le jour s'écoulait. Car c'était le droit d'un sénateur, lorsqu'on lui demandait son avis, de parler tout d'abord sur ce qu'il voulait et autant qu'il lui plaisait. César, en sa qualité de consul, appela l'huissier et lui ordonna de saisir l'orateur qui s'obstinait à parler et de le conduire en prison. Le sénat tout entier se leva et allait suivre Caton en prison. Ce blâme général arrêta César qui ordonna de le mettre en liberté.

Le traité qu'il écrivit sur le droit des pontifes, *De pontificio jure*, avait des proportions plus vastes. Aulu-Gelle, à propos des fêtes dites *præcidaneæ*, en désigne le Ve livre, dont il cite trois ou quatre lignes textuellement[2], et Festus[3], au mot *mundus*, en indique le livre VII[e]. Macrobe, sans désignation de ce genre, nous a conservé toute une page concernant la place que doit occuper à la main gauche l'anneau pontifical. Le morceau est assez curieux et je le donne à l'*Appendice*[4].

Nous savons encore qu'il avait composé un ouvrage sur

(1) *Noct. Att.*, V, 10, 7.

(2) *Noct. Att.*, IV, 6, 10.

(3) Festus a cité Atéius Capiton en une dizaine d'autres passages, mais alors sans nommer ses ouvrages ; voir aux mots *nefrendes*, *porcam*, *reus*, *rutilæ canes*, *stella*, *etc.*

(4) Macr., *Saturn.*, VII, 13, 11 sq. — Voir *Appendice* ccccxx.

les sacrifices sous le titre de *De jure sacrificiorum* et que ce traité se composait de plusieurs livres; car Macrobe, parlant des animaux qui ne peuvent être immolés à Jupiter, cite une ligne qu'il dit en tirer du livre Ier :

Itaque Jovi tauro, verre, ariete immolari non licet.[1]

C'est pourquoi le taureau, le verrat, le bélier ne peuvent être immolés à Jupiter.

Enfin il laissa un recueil de lettres, *Epistulæ*, dont Aulu-Gelle[2] nous a transmis un extrait authentique, extrait fort intéressant, puisque nous y apercevons nettement marqué le désaccord profond qui le séparait d'Antistius Labéon, tant pour la politique que pour la science du droit. Dans cette lettre il reconnaît, il est vrai, que son rival possédait « une grande connaissance des lois, des traditions du peuple romain et du droit civil »; mais il ajoute aussitôt :

Sed agitabat hominem libertas quædam nimia atque vecors; usque eo ut, divo Augusto jam principe et rempublicam obtinente, ratum tamen pensumque nihil haberet, nisi quod justum sanctumque esse in romanis antiquitatibus legisset.

Par malheur, il était tourmenté d'un certain esprit de liberté excessif et insensé, à ce point qu'à l'époque où le divin Auguste était déjà revêtu du principat et gouvernait la république, il ne s'attachait et n'attribuait de valeur qu'aux lois qu'il savait avoir été reconnues justes et sacrées dans l'antiquité romaine.

Évidemment Capiton, porté vers le dogme de l'obéissance passive, n'était point capable de comprendre la résistance que Labéon témoignait à l'oppression.

Cette opposition des deux jurisconsultes a donné lieu à bien des discussions. Voici comment elle est exprimée dans le *Digeste* par Pomponius : « *Ateius Capito in his quæ ei tradita fuerant perseverabat. Labeo, ingenii qualitate et fiducia*

(1) Macr., *Saturn.*, III, 10, 3.
(2) *Noct. Att.*, XIII, 12, 1 sq.

doctrinæ, qui et celeris operis sapientiæ operam dederat, plurima innovare instituit[1]. » On est parti de là pour affirmer que les deux rivaux se trouvaient en discussion sur la question de savoir s'il fallait substituer les règles de l'équité à celles du droit primitif. Mais notre éminent professeur de droit romain, Ch. Giraud, dans son introduction historique à l'étude de cette législation, a bien senti que telle n'était point la base de leur différend, et, ramenant la discussion aux termes précis de Pomponius, il a trouvé la cause de leur désaccord dans la nature même de leurs méthodes, l'un partant de la logique et l'autre de l'autorité. Labéon, en effet, était un philosophe et avait transporté dans la jurisprudence les habitudes de l'école stoïcienne[2] : non seulement, comme les stoïciens, il pratiquait avec zèle la philosophie pour donner à la langue une rigueur mathématique, mais, ainsi qu'eux, il recherchait la même rigueur dans le raisonnement, et, plein de confiance dans la doctrine (*fiducia doctrinæ*), il marchait aux conclusions nouvelles (*plurima innovare instituit*) que son esprit subtil et pénétrant (*ingenii qualitate*) tirait des principes. Capiton, au contraire, se renfermant dans la jurisprudence coutumière, s'attachait surtout à reproduire les opinions reçues, il s'en tenait à ce qu'on lui avait enseigné (*in his quæ ei tradita fuerant perseverabat*). Giraud résume en trois lignes le parallèle général que, d'après Pomponius, on peut établir entre eux deux : « Labéon, dit-il, esprit élevé et étendu, dialecticien subtil et novateur audacieux, soumettait tout au creuset de sa logique, tandis que Capiton, érudit timide et modeste, suivait avec respect les traces de ses devanciers[3]. »

L'un et l'autre eurent leurs disciples et de la démarcation, bien tranchée, qui s'établit entre eux se formèrent

(1) *Dig.*, I, 2, 2, 47.

(2) Cf. L. Borchert, *Num Ant. Labeo Stoicæ philosophiæ fuerit addictus*, Berlin, 1869, in-8° de 57 p.

(3) Ch. Giraud, *Hist. du droit romain*, 3me période, sect. 3, chap. 3.

deux sectes, dont l'une, du nom de Proculus, le deuxième successeur de Labéon, fut celle des *Proculéens*, et l'autre, du nom de Masurius Sabinus, disciple immédiat de Capiton, ou du nom de Cassius Longinus, successeur de Sabinus, s'appela celle des *Sabiniens* ou des *Cassiens*. La division de ces deux écoles, comme le prouvent les *Fragments* d'Ulpien[1], ne dura pas moins de deux siècles; nous aurons à en reparler dans un des volumes qui suivront.

Quant aux jurisconsultes contemporains de ces deux hommes qui laissèrent après eux des traces si profondes de leurs méthodes, aucun ne saurait leur être comparé. Il y eut bien FABIUS MÉLA dont le *Digeste* cite plusieurs fois le nom à côté de celui de Labéon et de celui de Trébatius dont, ainsi que Labéon, il fut sans doute l'élève; mais nous ne pouvons rien affirmer sur son compte si ce n'est qu'il avait laissé un recueil de jurisprudence qui se composait au moins de dix livres, puisque, dans une des citations du *Digeste*, il est question du dixième[2].

Le *Digeste* nous livre aussi le nom de BLÆSUS qui, d'après le passage unique dans lequel il est mentionné[3], semble avoir été également disciple de Trébatius.

De même nous y rencontrons un jurisconsulte appelé VITELLIUS qu'il faut sans doute identifier avec le P. Vitellius dont parle Suétone comme d'un ancêtre de l'empereur du même nom et qui, chevalier romain, remplissait les fonctions d'administrateur des biens d'Auguste[4]. Il partagea la manière de voir d'Atéius Capiton; car nous savons que ses œuvres furent commentées par les deux successeurs immédiats de ce maître, Masurius Sabinus[5] et Cassius Longinus[6].

(1) *Fragm.*, II, 28.
(2) *Dig.*, XLVII, 2, 52, 30.
(3) *Dig.*, XXXIII, 2, 31.
(4) Suét., *Vitell*, 2.
(5) « Libri ad Vitellium » *Dig.*, XXXII, 45; XXXIII, 7, 8, pr. 12, 27; etc.
(6) *Dig.*, XXXIII, 7, 12, 27.

Enfin nous devons nommer VÉRANIUS qui vécut un peu avant Verrius Flaccus. Les deux abréviateurs du *De significatu verborum* de Verrius citent ce Véranius tantôt comme auteur d'un ouvrage *Sur la signification des mots anciens*, tantôt comme ayant écrit un traité *Des augures relatifs aux comices*[1]. Nous voyons aussi par les *Saturnales* qu'il s'était beaucoup occupé du droit pontifical : Macrobe, en effet, y invoque son autorité quatre fois, en recourant soit à un de ses livres intitulé *De supplicationibus*, soit à ses traités *De pontificalibus quæstionibus* ou *De verbis pontificalibus*.

Mais d'eux tous nous n'avons presque rien, quelques lignes seulement éparses dans les grammairiens et les compilateurs. Pour trouver de véritables spécimens entiers de la langue du droit au temps d'Auguste, il faut les chercher dans Frontin qui, en traitant des aqueducs, nous a conservé quelques actes législatifs de cette époque, un plébiscite et six sénatus-consultes. Émis au moment où, Agrippa venant de terminer ses grands travaux d'aqueducs, il fallait aviser à distribuer équitablement l'eau dont les divers quartiers de la ville usaient en bien plus grande abondance que par le passé, ils sont rédigés dans le style de cette langue concise, simple et claire dont les qualités, comme je l'ai dit précédemment[2], devaient si longtemps se conserver sous la plume des jurisconsultes romains. Voici deux de ces sept morceaux. Le premier concerne la constatation et l'enregistrement des fontaines publiques ainsi que la surveillance de leur débit qui ne doit être interrompu ni jour ni nuit.

Quod Q. Ælius Tubero Paullus Fabius Maximus coss. v. f. de numero publicorum salientium, qui in urbe essent intraque ædificia urbi conjuncta, quos M. Agrippa fecisset, q. f. p. d. e. r. i. c. Neque augeri placere neque minui numerum publicorum salientium, quos nunc esse retulere ii quibus negotium a senatu est imperatum ut

(1) Cf. aux mots *mille urbium, muries, oletum, offendices, prodiguæ hostiæ, paludati, referri diem prodictam, silentio surgere.*

(2) Voir ci-dessus tom. I, p. 172.

inspicerent aquas publicas, inirentque numerum salientium publicorum; itemque placere curatores aquarum, quos Cæsar Augustus ex senatus auctoritate nominavit, dare operam ut salientes publici quam adsiduissime interdiu et noctu aquam in usum populi funderent. [1]

Les consuls Q. Ælius Tubéron et Paulus Fabius Maximus ayant fait un rapport sur le nombre des fontaines publiques qu'a établies M. Agrippa dans l'intérieur de la ville et dans les édifices contigus à la ville et ayant demandé au sénat ce qu'il lui plaisait de prescrire à ce sujet, le sénat arrête: qu'il n'y a lieu ni d'augmenter, ni de diminuer le nombre des fontaines publiques constatées par ceux qu'il avait chargés de surveiller les eaux et de compter les fontaines; que les intendants des eaux nommés par César et confirmés par le sénat seront tenus de veiller à ce que les fontaines publiques débitent l'eau sans interruption jour et nuit pour l'usage du peuple.

L'autre prend les précautions nécessaires pour que les concessions d'eau accordées aux particuliers n'occasionnent pas de travaux d'embranchement pouvant fréquemment porter dommage aux canaux et tuyaux de l'État et ne donnent pas lieu à des fraudes qui augmenteraient leur part au détriment du service public :

Quod Q. Ælius Tubero Paullus Fabius Maximus coss. v. f. quosdam privatos ex rivis publicis aquam ducere, q. d. e. r. f. p. d. e. r. i. c. Ne cui privato aquam ducere ex rivis publicis liceret, utique omnes ii quibus aquæ ducendæ jus esset datum, ex castellis ducerent, animadverterentque curatores aquarum, quibus locis intra extra urbem apte castella privati facere possent, ex quibus aquam ducerent, quam ex castello communem accepissent a curatoribus aquarum; neu cui eorum quibus aqua daretur publica, jus esset intra quinquaginta pedes ejus castelli, ex quo aquam ducerent, laxiorem fistulam subjicere quam quinariam. [2]

Les consuls Q. Ælius Tubéron et Paulus Fabius Maximus ayant exposé dans un rapport que certains particuliers établissaient leurs prises d'eau sur les tuyaux publics et ayant demandé au sénat ce qu'il lui plaisait de prescrire à ce sujet, le sénat arrête: qu'aucun

(1) Front., *De Aquæductibus urbis Romæ*, 104.
(2) Front., *id.*, 106.

particulier ne pourra établir de prise d'eau sur les tuyaux publics ; que tous ceux qui auront obtenu une concession tireront leur eau de châteaux d'eau ; que les intendants fixeront les endroits, soit au dedans, soit au dehors de la ville, où les particuliers pourront le plus convenablement placer des châteaux desquels ils tireront l'eau qui leur aura été délivrée en commun au château public par l'administration ; que nul concessionnaire ne pourra en deçà de cinquante pieds de distance du château d'où il tirera directement son eau se servir d'un tuyau plus large que le quinaire.

VII

La méthode du jurisconsulte Antistius Labéon nous a montré combien la philosophie exerçait d'influence sur les esprits au temps d'Auguste. Nous en avons eu beaucoup d'autres preuves par les auteurs dont il nous a été permis d'étudier les œuvres. Virgile, avec son âme tendre et généreuse, n'abordait-il pas les problèmes les plus élevés qu'elle soulève? Horace ne répandit-il point sur elle tous les charmes de son esprit? Ne fournissait-elle pas à Manilius plusieurs des meilleurs développements de son poème? Et les prosateurs en témoignaient-ils une pratique moins sérieuse que les poètes? Tite-Live écrivait, à l'usage de son fils, des dialogues et des livres dont elle était l'objet. Vitruve tenait à honneur de faire voir qu'il la connaissait. Auguste lui-même, qui avait pour elle beaucoup de goût, composait un traité pour en démontrer l'importance et l'utilité [1].

Cependant la philosophie, à cette époque, n'a guère d'écrivains spéciaux qui tiennent d'elle une gloire littéraire. Elle ne produit alors ni un Lucrèce ni un Cicéron. Horace cite, il est vrai, deux stoïciens qui composaient des livres

(1) Tom. I, p. 179.

sur leur doctrine, PLOTIUS CRISPINUS et STERTINIUS; mais Crispinus, qui semble avoir écrit en vers [1], était, dans sa poésie, si faible et si prolixe qu'on l'avait surnommé par moquerie l'*arétalogue* [2]; Horace ne se fait pas faute de le bafouer en plusieurs endroits; et quant à Stertinius, qu'il présente, dans la troisième pièce de son second livre des *Satires*, comme le maître de ce Damasippe dont il ridiculise la barbe et les manières hirsutes, nous ne le connaissons que par un mot défavorable d'Acron [3], qui lui reproche d'avoir obscurci en un grand nombre de livres les questions sur lesquelles s'exerçait l'enseignement de son école. De l'un comme de l'autre, il ne reste absolument rien. Nous n'avons donc à citer que les deux Sextius et Papirius Fabianus.

Encore les deux SEXTIUS écrivaient-ils ordinairement en grec de sorte que la nature même de notre travail nous interdit de nous étendre sur leur compte. Le père n'était pas seulement philosophe en discours, il l'était en fait et refusa les honneurs : « Lui qui était né pour gouverner la république, dit Sénèque [4], il ne voulut pas occuper la dignité de sénateur que lui offrait J. César, sachant bien que ce qui pouvait se donner pouvait aussi s'enlever. » « C'était, affirme encore ailleurs Sénèque [5], toujours plein d'admiration pour lui, un homme ardent qui philosophait avec la langue grecque et les mœurs romaines, *virum acrem, græcis verbis, romanis moribus philosophantem.* » Suivant l'exemple de Pythagore, il prêchait et pratiquait l'abstinence de la chair des animaux. Il professait d'ailleurs la morale pythagoricienne en y mêlant quelques idées stoïciennes et se plaisait à donner à ses préceptes la forme de sentences. Nous en possédons un assez grand nombre, plus

(1) Voir ci-dessus, p. 358.
(2) Porphyr. *ad Horat.*, *Sat.*, I, 1, v. 120.
(3) Acron, *ad Horat.*, *Epist.*, I, 12, 20.
(4) *Epist. ad Lucil.*, 98, 13.
(5) *Id.*, 59, 7.

de quatre cents [1], et la traduction latine d'un *Enchiridion*. Si interpolé que soit celui-ci et quelque modification qu'on ait apportée à l'ensemble pour y renforcer l'élément monothéiste [2], la forme et l'esprit primitifs n'en sont pas profondément altérés, et la plupart de ces sentences se font remarquer par la vigueur du tour comme par l'élévation morale et le sentiment religieux [3]. Sextius le fils avait continué l'œuvre de son père. Mais, après lui, l'école pythagoricienne qu'ils avaient essayé de fonder à Rome, disparut si rapidement que, déjà à l'époque de Sénèque le Philosophe, elle n'existait plus. « L'école si illustre, si enviée de Pythagore, dit-il, n'a plus de représentant. Celle des Sextius, qui la renouvelait avec une vigueur toute romaine, suivie à sa naissance avec enthousiasme, est déjà morte [4]. »

A l'encontre des Sextius, Papirius Fabianus écrivait en latin et nous appartient tout à fait [5]. Seulement les quelques fragments qui nous restent de ses écrits datent tous du temps où il ne faisait encore que se préparer par des exercices déclamatoires à l'enseignement de la philosophie. J'ai rappelé dans le chapitre consacré à la déclamation [6], le jugement porté sur lui par Sénèque le Père qui, tout en reconnaissant dans ses controverses et ses suasoires un certain éclat naturel, y relevait un manque de force oratoire et quelque peu de l'obscurité d'Arellius Fuscus, le premier maître d'éloquence dont il avait suivi les leçons. Il avait fréquenté aussi l'école du rhéteur Blandus, et, alors même qu'il était devenu le disciple de Sextius, il

(1) Orelli, Σέξτου τοῦ Πυθαγορείου γνῶμαι, dans ses *Opusc. sent.*, I, p. 244. Cf. Müllach, *Fragm. ph. gr.*, I, p. 522 sq.

(2) La traduction latine de Tyrannius Rufinus, prêtre d'Aquilée (IVe s.), prenait une couleur si chrétienne que le traducteur confondait Sextius le Pythagoricien avec le pape du même nom, erreur que saint Jérôme (*Epist.*, 133, 3) traite de véritable folie.

(3) Cf. MM. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, t. V, p. 412.

(4) *Natur. quæst.*, VII, 22.

(5) Cf. Hölig, *De Papirii Fabiani philosophi vita scriptisque*, Breslau, 1852, 59 p.

(6) Voir ci-dessus p. 547.

n'en avait pas moins continué « à déclamer souvent et avec tant d'application qu'on aurait cru qu'il avait en vue cet art même et non la préparation d'un autre [1]. » Aussi trouvons-nous dans Sénèque le Père plusieurs échantillons de ses discours d'alors. Tel est le morceau de deux pages cité dans la controverse intitulée *Adoptandus post tres abdicatos*, développement sur l'emportement des riches à s'entourer d'un luxe si contraire à la nature et qui leur inspire un dégoût si profond de tout ce qui est vrai que, même comme pères, ils aiment mieux les enfants des autres que les leurs [2]. Telle la couleur trouvée par lui pour la controverse *Nepos ex meretrice susceptus*, la seule couleur, au dire de Messala, qui pût rendre non seulement bon, mais honorable le rôle du fils portant une accusation contre son père pour avoir adopté l'enfant né du frère aîné et d'une courtisane [3]. Telle aussi, dans la première *suasoria*, sa manière de concevoir l'exhortation à Alexandre délibérant s'il doit lancer ses navires sur l'Océan [4]. Tous ces morceaux dénotent un esprit non commun et capable de tirer un bon parti de la plupart des sujets que l'on avait l'habitude de traiter dans les écoles de déclamation. Mais, une fois qu'il eut embrassé la philosophie et que lui-même en eut ouvert une école, comment l'enseigna-t-il?

Nous ne le savons pas d'une manière précise. D'abord les renseignements que nous fournissent les écrivains anciens sur les matières mêmes de son enseignement sont assez vagues. Les grammairiens Charisius et Diomède mentionnent son traité *Causarum naturalium*, qui se composait certainement de plusieurs livres, puisque tous les deux en désignent le troisième. Charisius nomme aussi un ouvrage *De animalibus* auquel fait peut-être allusion Pline le Naturaliste dans l'anecdote qu'il raconte sur l'amitié d'un dau-

(1) Sén., *Controv.*, II, *Præf.*, 4.
(2) Sén., *Controv.*, II, 1, 10-13.
(3) Sén., *Controv.*, II, 4, 10-11.
(4) Sén., *Suasor.*, I, 9-10. — Voir encore *Controv.* II, 5, 6-7 et II, 6, 4.

phin et d'un enfant de Pouzzoles[1]. Le même Pline invoque plusieurs fois son autorité à propos de questions de botanique[2]. Il semble donc avoir pris quelque plaisir à écrire sur des sujets tirés de la nature. Mais, parce que les citations faites par hasard de certains de ses livres rentrent pour la plupart dans cet ordre d'idées, il ne s'ensuit pas qu'il s'y soit porté le plus souvent. Nous savons, au contraire, par un passage de Sénèque le Philosophe, qu'il avait composé un travail très important intitulé *Libri Civilium*, et le même passage nous apprend que le nombre de ses écrits était considérable, puisqu'il y est dit, à propos de Cicéron, que celui-ci n'avait pas produit autant de livres de philosophie que l'auteur du *Civilium*[3].

Au surplus, la lecture de ses œuvres ne procurait pas toujours à ceux qui l'entreprenaient tout le plaisir qu'ils avaient cru pouvoir s'en promettre. Lucilius Junior du moins, disciple et ami de Sénèque le Philosophe, après avoir pris connaissance des *libri Civilium*, constatait qu'ils ne répondaient pas à l'opinion qu'il en avait conçue et il en blâmait le style. Nous avons une longue lettre du maître à ce sujet. « Un discours trop travaillé, dit-il à Lucilius[4], ne convient pas à un philosophe. Comment se munirait-il de courage et de constance contre le péril, s'il s'alarmait pour des mots? C'est, non pas de la négligence, mais de l'assurance que Fabianus montrait dans son style. Aussi n'y trouve-t-on rien de bas; ses expressions sont choisies, mais non affectées, dénaturées et contournées à la manière de ce temps; elles ne manquent pas d'éclat, quoique empruntées au langage ordinaire; elles rendent des sentiments honnêtes et nobles, non sous la forme resserrée d'une sentence, mais sous une diction plus large. » Toutefois, il avoue que Cicé-

(1) *Hist. nat.*, IX, 8.

(2) Par exemple, au livre XV, 1, à propos de l'olivier.

(3) «... Ciceronem, cujus libri ad philosophiam pertinentes pæne totidem sunt quot Fabiani. » *Epist. ad Lucil.*, 100.

(4) *Epist. ad Lucil.*, 100.

ron, Asinius Pollion et Tite-Live lui sont préférables; « mais considérez, ajoute-t-il, à combien d'écrivains serait supérieur celui qui n'en verrait que trois au-dessus de lui, et trois des plus éloquents. » Puis il résume la critique de Lucilius et y répond : « Son discours, dites-vous, n'a pas de force, quoique élevé; il n'est ni impétueux, ni entraînant, bien qu'il coule librement; il manque de clarté quoiqu'il soit pur .. Voulez-vous donc qu'un philosophe s'amuse aux bagatelles que sont les mots, lui qui s'attache à la grandeur des choses et que l'éloquence suit, comme son ombre, sans qu'il y pense? Sans doute ce qu'il écrira ne sera ni achevé, ni parfaitement composé; chaque mot ne viendra pas nous éveiller ou piquer notre attention; beaucoup tomberont sans porter coup; et mainte période passera sans effet; mais dans l'ensemble, il y aura beaucoup de lumière et de longs développements sans aucun ennui. Enfin, il aura surtout le mérite de vous faire bien comprendre qu'il a senti ce qu'il écrivait. Vous saurez que son dessein a été de vous montrer ce qui lui plaît, mais non de vous plaire. Tout chez lui tend à votre profit, à l'amélioration de votre âme; il ne cherche pas vos applaudissements » Telle est l'impression encore nette que Sénèque dit avoir conservée des dissertations philosophiques qu'il lui avait entendu prononcer.

Il est vrai que, pour juger Fabianus, le maître et le disciple ne se trouvaient pas dans les mêmes conditions : l'un appréciait ce qu'il avait entendu jadis; l'autre, ce qu'il venait de lire. Or Fabianus avait, pour plaire en parlant, des qualités de philosophe conférencier tout à fait exceptionnelles. « Son visage doux et calme reflétait la tranquillité de son caractère; sa voix n'avait rien de tendu, ses attitudes rien de contraint, et ses mots avaient l'air de couler sans qu'il intervînt. On se sentait en présence d'un homme dont l'esprit, désormais rassis et paisible, avait évidemment chassé loin de lui toute passion. » Cet

(1) Sén. le Père, *Controv.*, II, *Præf.*, 2.

aspect de sincérité profonde et ce manque d'apprêt donnaient à son enseignement verbal un attrait tout particulier; la dignité de l'homme remplaçait chez lui les recherches laborieuses de l'éloquence[1]; lorsqu'il lui arrivait d'être applaudi, il pouvait se flatter de ne devoir ce succès qu'à la sagesse de sa pensée[2]; et on l'écoutait avec d'autant plus de confiance qu'il n'y avait aucune surprise à attendre de sa parole. Sénèque se rend bien compte de ce que, pour les lecteurs, ont pu perdre, une fois écrites, de pareilles conférences. « Si tu l'avais entendu lui-même, écrit-il à Lucilius[3], tu n'aurais pas eu le loisir de t'attacher à des détails de composition, l'ensemble t'aurait ravi ; mais le plus souvent, une improvisation qui plaît à l'auditeur n'a plus le même charme à la lecture. Toutefois c'est beaucoup déjà que d'avoir su captiver à première vue, quand même un examen réfléchi prêterait matière à la critique. »

De cette discussion je puis conclure, il me semble, que Papirius Fabianus, s'il ne fut qu'un assez bon écrivain de deuxième ordre, se montra du moins un professeur de philosophie peu ordinaire. Son mérite principal sans doute, mérite que Lucilius Junior et ses jeunes contemporains n'étaient pas à même de bien apprécier, consista à ne point se conformer au langage à la mode : lui, l'ancien disciple des Arellius Fuscus et des Blandus, il délaissa les antithèses, les phrases hachées, les expressions recherchées et tous les artifices de parole dont le goût allait avoir, grâce aux succès des écoles de déclamation et des salles de lecture, une influence si puissante sur toute la littérature latine sous les successeurs d'Auguste.

(1) « Fabianus, non ex his cathedrariis philosophis, sed ex veris et antiquis... » Sén. le Phil., *De brevitate vitæ*, 10.

(2) « Erumpebat interdum magnus clamor laudantium, sed quem rerum magnitudo evocaverat, non sonus inoffensæ ac molliter orationis elapsæ. » *Epist. ad Lucil.*, 52.

(3) *Epist. ad Lucil.*, 100.

TABLE DES MATIÈRES

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME

LIVRE CINQUIÈME

Les Prosateurs.

Paris. — Imp. HEYMANN & GUELIS, 3, rue du Four (VIe)

PARIS. — IMP. HEYMANN & GUÉLIS, 3, rue du Four.

